

Construire les sociétés du savoir dans la région arabe

# LE RÔLE DE LA LANGUE ARABE EN TANT QUE PORTAIL DU SAVOIR



Construire les sociétés du savoir dans la région arabe

# **LE RÔLE DE LA LANGUE ARABE EN TANT QUE PORTAIL DU SAVOIR**

Place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

Et

Le Bureau régional de l'UNESCO pour les sciences dans les Etats arabes - Bureau du Caire, et avec le soutien généreux de la Fondation Sultan Bin Abdulaziz Al-Saud

©UNESCO 2022

ISBN : 978-92-3-200274-7



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Creative Commons Attribution – Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Internationales (CC-BY-SA 3.0 IGO), (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<https://en.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-ar>).

Titre original : بناء مجتمعات المعرفة في المنطقة العربية : اللغة العربية بوابة للمعرفة

Publié en 2019 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Bureau régional de l'UNESCO pour les sciences dans les États arabes - Bureau du Caire.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Traduction : Institut supérieur arabe de traduction, Algérie

Révision : MultiLingua, Egypte

Réviseur et éditeur de copie : Jean Lambert, France

Couverture et conception graphique : Afkar Studio - Le Caire

Mise en page : Afkar Studio - Le Caire

Imprimé par : Afkar Studio - Le Caire

Imprimé au Caire, République arabe d'Égypte

## Préface

La construction des économies et des sociétés du savoir est un objectif déclaré dans la région arabe. La plupart des plans de développement dans les pays arabes appellent clairement à des actions pour produire, transférer, localiser et exploiter des connaissances dans divers domaines au service des objectifs de développement humain durable. La langue arabe a un rôle important à jouer dans ce processus fondamental de développement, car la production, l'assimilation et la diffusion de connaissances sont plus efficaces et plus répandues lorsque la langue maternelle est utilisée. Là-dessus, une question fondamentale devrait être posée : dans quelle mesure la langue arabe constitue-t-elle aujourd'hui un vrai point d'accès au savoir dans la région arabe ?

Ce rapport, préparé par un groupe d'éminents experts arabes, sous la supervision et la coordination du Bureau régional de l'UNESCO pour les sciences dans les États arabes, cherche à étudier cette question centrale en examinant et en évaluant la situation de connaissances dans la région arabe d'une part, et en analysant le rôle de la langue arabe dans les processus d'instauration des sociétés et d'économies du savoir dans la région arabe, d'autre part. La section générale du rapport aborde la question de connaissances et de la langue dans la région arabe. Il présente également des recherches de terrain menées dans trois pays arabes (l'Arabie saoudite, l'Égypte et le Maroc), ces recherches examinent la situation de connaissances et de la langue arabe dans ces États et reflétant, en quelque sorte, la situation dans les sous-régions arabes dans lesquelles elles étaient menées.

Dans le cadre de la promotion du rôle de la langue arabe en vue de soutenir les processus de la création des sociétés et d'économies souhaitées du savoir, les recommandations générales et relatives aux procédures (avec calendrier clairement établi) présentées dans le rapport abordent un certain nombre de questions connexes. Elles pourraient transformer l'arabe en une langue qui interagit positivement avec la révolution du savoir et son rythme exponentiel, tout en répondant à ses exigences et en gardant l'intégrité de sa richesse culturelle. Ainsi, le rapport s'harmonise avec un certain nombre de priorités de l'UNESCO, en particulier celles liées à la construction de sociétés du savoir et à la promotion de la diversité linguistique dans un monde en mutation.

Il est à espérer que ce rapport, avec les riches informations, données et recommandations qu'il contient, contribuera à lancer un dialogue public approfondi et à stimuler l'action pour promouvoir le rôle de la langue arabe dans le processus de construction des sociétés du savoir auxquelles nous aspirons. Nous pensons que ces sociétés du savoir sont la meilleure voie vers un développement durable dans la région arabe et dans le monde entier.

En conclusion, je tiens à exprimer nos profonds remerciements et toute notre reconnaissance à la Fondation caritative Sultan Bin Abdulaziz Al-Saud pour son généreux soutien qui a rendu ce rapport possible. Nous sommes fiers d'avoir la Fondation Sultan Bin-Abdulaziz Al-Saud comme partenaire en cette action. J'aimerais également exprimer ma plus sincère gratitude à tous ceux qui ont contribué à ce rapport et l'ont enrichi, y compris les membres du Comité consultatif, les chercheurs et les participants aux études de cas nationales. Je voudrais également exprimer mes remerciements à mes collègues au Bureau régional de l'UNESCO pour les sciences dans la région arabe, au Caire, pour cet effort appréciable.

Il est incontestable que la langue arabe est la source d'un merveilleux héritage culturel et scientifique. Au fil des siècles, la langue arabe a été un incubateur de connaissances dans divers domaines littéraires et scientifiques, notamment la médecine, l'astronomie, les mathématiques, la philosophie et l'histoire. Elle a également été un canal pour la diffusion de connaissances dans le monde arabe et au-delà. Je suis convaincu que cette langue riche conservera son statut et continuera à jouer son rôle en vue de soutenir les ambitions arabes concernant la construction d'économies et de sociétés du savoir, et la réalisation d'un développement durable, en faveur de la dignité et le bien-être humains dans la région arabe.

Ghaith Fariz

Directeur du Bureau régional de l'UNESCO  
pour les sciences dans la région arabe - Le Caire

## Avant-propos

La Fondation caritative Sultan bin Abdulaziz Al-Saud, créée en 1994, est considérée comme l'une des plus importantes organisations de la société civile. Elle a mis ses capacités matérielles et cognitives au service de la communication pour le développement (C4C), ainsi qu'à l'instauration de partenariats à dimensions humaines et cognitives qui transcendent les frontières géographiques et fournissent un large éventail de services dans les domaines médicaux, cognitifs, humanitaires et civilisationnels.

La fondation est consciente que la langue est l'un des principaux facteurs de rapprochement et de dialogue entre les peuples. En conséquence, elle a œuvré, à travers de nombreux programmes, à promouvoir ce rôle par des contributions et des activités éducatives et interactives. Elle a, également, veillé à renforcer les aptitudes visant à la diffusion de la langue arabe qui compte parmi les plus importantes langues humaines, grâce à sa profondeur linguistique et lexicale, à sa polysémie, à son aptitude à suivre les exigences cognitives et techniques et à sa capacité d'interagir positivement avec la révolution accélérée du savoir. La langue est un moyen de communication, un pilier de la construction identitaire et un vecteur par lequel se transmet le patrimoine de la nation. De ce fait, la Fondation parraine et soutient les actions portant sur la langue arabe à l'UNESCO, dans le cadre du Programme du Prince Sultan bin Abdulaziz Al-Saud en vue de soutenir la langue arabe.

Sur la base de ces principes et de ces considérations, la Fondation a veillé à soutenir la langue arabe à l'UNESCO, en accomplissant de nombreuses réalisations qui ont été couronnées de succès lors des dernières années et en œuvrant pour la création de toujours plus de programmes et d'événements dans le futur. Ce rapport, publié avec le soutien de la Fondation, aborde les questions relatives à la société du savoir et le rôle qu'y joue la langue arabe. Il s'appuie sur des études factuelles et des discussions approfondies avec des spécialistes de la langue arabe, des systèmes informatiques et des médias ainsi qu'avec des hommes d'affaires, afin de contribuer à l'identification des problèmes et des défis qui entravent la création de société du savoir d'une part, et la langue, d'autre part. Le rapport a attiré l'attention sur deux questions importantes parmi toutes celles abordées : la première porte sur la société du savoir et souligne l'importance d'associer les initiatives pour la création de société du savoir à de sérieux efforts afin de transformer les sociétés arabes en sociétés productives. La seconde est la grande controverse qui entoure la langue arabe et l'importance de préserver cette dernière. Il souligne que cette controverse ne s'accompagne pas d'efforts concrets pour la création de dictionnaires arabes et pour le développement de cette langue afin qu'elle soit en phase avec l'ère actuelle ainsi qu'avec ses productions cognitives. Par conséquent, le rapport appelle à agir pour changer ces deux situations : celle de la création de société du savoir et celle du développement de la langue. Ces deux questions seront, prochainement, prises en charge par les programmes de la Fondation.

La Fondation caritative Sultan Bin Abdulaziz Al-Saud est fière du partenariat établi avec l'UNESCO en faveur de la langue arabe. Nous tenons à présenter nos remerciements à l'équipe du Bureau de l'UNESCO au Caire pour avoir coordonné ce rapport, ainsi qu'à tous les experts et les spécialistes qui y ont contribué.

À une coopération prochaine et continue au service de la langue arabe.

Saleh Bin Ibrahim Al-Khalifi  
Directeur Général

Fondation caritative Sultan Bin Abdulaziz Al-Saud

# L'équipe de ce rapport

## Comité consultatif (par ordre alphabétique)

Abdellah El Ouachmi, Ahmed Chabir, Ahmed Ouzi, Ahmed Zayed, Atef Maghraoui, Claudia Tresso, Ibrahim Albalawi, Inam Bioud, Khalid Abu El-Leil, Mahmoud Al Mahmoud, Malak Zaalouk, Manal Zakaria, Mohamed hamdane, Samia Satti Nour

## Bureau Régional de l'UNESCO pour la Science dans la région arabe

Ghaith Fariz (Responsable de groupe du rapport), Jana El Baba (Coordinatrice du rapport), Ahmed Salah, Heba Nosseir, Doaa Abonaem

## Auteurs du rapport régional

Ahmed Zayed (chercheur principal)  
Manal Zakaria (chercheuse assistante)

## Auteurs des études de cas

L'Arabie saoudite : Abdullah Al-Washmi (chercheur principal), Mahmoud Al-Mahmoud (Chercheur assistant), Abdullah Al-Fifi (Chercheur assistant).

L'Égypte : Ahmed Zayed (Chercheur principal), Khalid Abu El-Leil (Chercheur assistant), Manal Zakaria (Chercheuse assistante)

Le Maroc : Ahmed Ouzi (chercheur principal), Fatima Hosseini (chercheuse assistante), Lmammar el Maâti (chercheur assistant)

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux discussions de groupes et aux réunions de révisions tenues dans le cadre de la préparation des trois études de cas en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dont le nombre était plus de 170 participants (voir annexe 4)

## Auteur du texte arabe

Ghaith Fariz

## L'équipe de coordination de l'UNESCO pour la traduction en anglais et en français

M. Abdelaziz Zaki (le coordinateur de la traduction du rapport), Mme Hoda Abdel-Meguid, Mme Heba Shama et Mme Marie Hanna.

## Conception de la couverture et de la mise en page intérieure

Afkar Studio, Egypte

# Sommaire

<b>Chapitre 1 : La langue et la société du savoir : méthodologie et cadre conceptuel</b>	<b>2</b>
Introduction	2
La méthodologie et la structure générale du rapport	3
Le cadre conceptuel	4
<b>Chapitre 2 : La langue arabe et la société du savoir : réalité et défis</b>	<b>10</b>
La réalité de la société du savoir dans le monde arabe	10
La langue arabe et la société	12
du savoir : discours et défis	12
La langue arabe, une condition préalable pour la mise en place d'une société du savoir	12
Les défis de la langue arabe entre langue vernaculaire et diversité de contextes	16
Les défis généraux	17
La disparité des défis dans les régions du monde arabe	24
La langue arabe et la production du savoir	26
La production et l'édition du savoir	26
Les maisons d'édition dans le monde arabe	28
La langue arabe, la transmission et la localisation du savoir	30
La traduction et son rôle dans la transmission et la localisation du savoir	30
Les efforts des pays arabes en traduction à l'époque moderne : entre le progrès et les besoins	31
Les obstacles et les problèmes rencontrés par la traduction dans le monde arabe	36
L'usage de la langue arabe dans l'économie et l'administration	38
La langue arabe dans le domaine commercial : un progrès à maximiser	40
La langue arabe dans le domaine industriel : Le rôle de la langue pour combler le fossé entre le savoir et la production industrielle	42
L'informatisation de la langue et l'e-gouvernement : Une opportunité pour développer la langue et les services	44
<b>Chapitre 3 : La langue arabe et les piliers de la société du savoir</b>	<b>54</b>
La langue arabe et l'édification de l'être-humain : l'éducation et la formation	54
Les caractéristiques générales du système éducatif arabe : des progrès quantitatifs sans amélioration qualitative	55

Dépenses d'éducation : un manque de financement affectant	
l'enseignement de la langue	57
L'analphabétisme : un problème à résoudre	57
L'éducation de la petite enfance : la base de la formation linguistique et pédagogique	59
L'enseignement pré-universitaire : la base de l'éducation	60
L'enseignement supérieur	61
La condition des universités arabes : Réservoir de la science et du savoir	62
La langue arabe dans la formation pédagogique	64
Les recherches scientifiques, l'innovation et le développement : des leviers pour construire la société du savoir	66
Le statut de la recherche scientifique, de l'innovation et du développement : un maillon faible	66
L'innovation et le développement : l'objectif souhaité	71
Les structures institutionnelles concernées par la recherche scientifique et l'innovation dans les États arabes.	73
Les technologies d'information et de communication et la réduction du fossé numérique	77
L'internet dans les pays arabes : un point d'accès à l'échange d'idées et de connaissances	79
Les indicateurs d'accès à la société de l'information	80
Les médias et les technologies de communication : un rôle clé dans la diffusion des connaissances et de la langue correcte	80
Le média satellitaire dans le monde arabe	80
Les médias arabes et la langue arabe	81
Contenu numérique arabe : des avancées concrètes vers son augmentation	84
<b>Chapitre 4 : Les environnements favorables</b>	<b>92</b>
La volonté politique : un prérequis indispensable	92
La législation, un garant d'autonomisation dans une société du savoir	93
Le contexte économique de l'autonomisation	94
Le patrimoine culturel arabe	95
Le rôle fondamental de la famille	95
La société civile et la sphère publique	96
La bonne gouvernance : la voie vers des environnements favorables	98
La compétitivité en tant qu'environnement stimulant à l'autonomisation	99
L'environnement favorable et la charte d'éthique des sciences et des technologies	100

<b>Chapitre 5 : Les résultats généraux et les recommandations</b>	<b>106</b>
Les recommandations générales	109
Les recommandations relatives aux procédures	110
Les recommandations relatives aux procédures de la production des connaissances	111
Les recommandations relatives aux procédures du transfert et de la localisation des connaissances	112
Les recommandations relatives aux procédures de l'utilisation de connaissances	113
Conclusion	114
	122

## ANNEXES

Annexe 1 Tableaux de statistiques	120
Tableau (A.1) : Indice mondial de la connaissance 2018 dans les pays arabes	120
Tableau (A.2) : Distribution de périodiques arabes selon la qualité et la spécialisation	122
Tableau (A.3) : Nombre d'études publiées dans les pays arabes au cours de la période 1996-2018, selon la base de données SCImago Journal & Country Rank	123
Tableau (A.4) : Nombre de maisons d'édition dans les pays arabes	124
Tableau (A.5) : Nombre de livres traduits en arabe dans les pays arabes depuis 1979 jusqu'à la dernière mise à jour, selon la base de données Index Translationum	126
Tableau (A.6) : Contribution de l'industrie et de l'industrialisation au PIB des pays arabes (%)	127
Tableau (A.7) : Dépenses publiques consacrés à l'éducation dans les pays arabes de la période 2013-2018	128
Tableau (A.8) : Taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire et le nombre d'enfants non scolarisés dans les pays arabes de la période 2017-2018	129
Tableau (A.9) : Classement de certains pays arabes selon l'indice de la qualité d'enseignement primaire au niveau mondial et arabe	130
Tableau (A.10) : Classement de certains pays arabes selon l'indice de la qualité d'enseignement universitaire au niveau mondial et arabe	131
Tableau (A.11) : Nombre d'universités membres de l'Union des universités arabes	132
Tableau (A.12) : Indicateurs de recherche et du développement dans les pays arabes	133
Tableau (A.13) : Exemples d'institutions responsables de la recherche scientifique dans certains pays arabes	134
Tableau (A.14) : Indice de développement des technologies d'information dans les pays arabes en 2016 et 2017 et les communications dans les pays arabes en 2016 et 2017	136
Tableau (A.15) : Classement de certains pays arabes selon les sous-indicateurs de l'indice de développement des TIC dans les pays arabes en 2016 et 2017 (accès, utilisation, compétences)	137
Tableau (A.16) : Utilisation d'Internet et de Facebook dans les pays arabes	138
Tableau (A. 17) : Indices d'accès aux technologies de l'information et des communications dans les pays arabes	139
Tableau (A.18) : Nombre de chaînes satellitaires arabes au cours de la période 2010-2016	140
Tableau (A.19) : Moyenne de portails d'informations sur internet/ 1 million d'habitants dans les pays arabes	141
Tableau (A. 20) : Indicateur de la lecture dans le monde arabe en 2016	142
Annexe 2 Chartes et législations relatives à la langue arabe dans quelques pays arabes	144

Annexe 3 Quelques exemples sur de projets et prix arabes dans le domaine de la traduction **158**

Annexe 4 Noms de participants aux discussions de groupe et aux réunions de réflexion pour les études de cas en Arabie saoudite, au Maroc et en Égypte **163**

Annexe 5 Questionnaire distribué dans le cadre des études de cas en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc **165**

## Études de cas

La langue arabe et la société du savoir au Royaume d'Arabie saoudite **172**

La langue arabe et la société du savoir en République arabe d'Égypte **214**

La langue arabe et la société du savoir au Royaume du Maroc **262**

## Liste des encadrés

Encadré 2-1 : La langue arabe au cœur de la société du savoir	14
Encadré 2-2 : Eh les Arabes, nous voulons parler avec vous!	21
Encadré 2-3 : La langue d'enseignement dans le Maghreb	25
Encadré 2-4 : La langue arabe est la langue d'édition au Maroc	28
Encadré 2-5 : La traduction : Une histoire discontinuée	32
Encadré 2-6 : Les efforts de l'Institut Supérieur Arabe de Traduction	37
Encadré 2-7 : Le conflit linguistique au sein du secteur de l'industrie	44
Encadré 2-8 : L'intelligence artificielle : une opportunité ou un défi pour la langue arabe ?	45
Encadré 3-1 : La lecture des livres dans les États arabes	58
Encadré 3-2 : Apprendre la langue arabe selon Taha Hussein	58
Encadré 3-3 : La condition de l'éducation dans les États arabes en situation de conflit	66
Encadré 3-4 : La créativité scientifique et technique dans l'histoire arabe	67
Encadré 3-5 : L'innovation ou l'extinction	68
Encadré 3-6 : Quelques exemples sur la promotion de la recherche scientifique dans les États arabes	75
Encadré 3-7 : La crise du contenu numérique arabe	85

## Liste des Figures

Figure 1-1 : Les voies d'interaction de la langue arabe dans les processus de la mise en place des économies et des sociétés du savoir	5
Figure 2-1 : La valeur de l'indice de développement humain en 2017 dans quelques États arabes	13
Figure 2-2 : La valeur de l'indice mondial du savoir 2018 dans quelques États arabes	13
Figure 2-3 : Le nombre et la spécialité des revues publiées en langue arabe dans quelques États arabes	27
Figure 2-4 : Nombre de recherches publiées dans les pays arabes entre 1996 et 2018 selon la base de données SCImago Journal & Country Rank	29
Figure 2-5 : Le nombre des maisons d'édition membres de l'Union des Éditeurs Arabes	29
Figure 2-6 : Le Nombre de livres traduits vers la langue arabe dans les États arabes depuis 1979 jusqu'à la dernière mise à jour de l'Index Translationum de l'UNESCO	36
Figure 2-7 : Les employés dans le secteur de l'industrie dans les pays arabe en 2018	42
Figure 2-8 : L'industrie, la valeur ajoutée en 2018 (% du Produit Intérieur Brut)	43
Figure 3-1 : Dépenses publiques en éducation dans quelques États arabes (% du PIB)	56
Figure 3-2 : Taux d'analphabétisme dans quelques États arabes en 2018 (%)	57
Figure 3-3 : Taux brut de scolarisation dans l'éducation de la petite enfance (2013 – 2019) (%)	58
Figure 3-4 : Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire en quelques États arabes (2017 – 2018) (%)	59
Figure 3-5 : Taux cumulé d'abandon scolaire à tous les niveaux de l'enseignement pré-universitaire au cours de la période (2013 – 2018) (%)	60
Figure 3-6 : Taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire en quelques États arabes (2017 – 2018) (%)	61
Figure 3-7 : Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur, dernière année disponible (%)	62
Figure 3-8 : Dépenses sur la recherche et le développement dans quelques États arabes (% du PIB)	69
Figure 3-9 : Nombres de chercheurs – l'équivalent temps plein (ETP) (Par chaque million d'habitants, dernière année disponible)	70
Figure 3-10 : Demandes de brevet des résidents et des non-résidents (dernière année disponible)	70
Figure 3-11 : Indice de TIC dans certains États arabes (2016-2017)	77
Figure 3-12 : Taux d'utilisateurs d'internet en 2017 dans tous les pays arabes (2016-2017)	79
Figure 3-13 : Nombre de chaînes satellitaires arabes (2010-2016)	82
Figure 4-1 : Objectifs de la Charte d'éthique des sciences et des technologies dans la région arabe	102
Figure 5-1 : la langue arabe incubatrice des économies et des sociétés du savoir	115

## Liste des tableaux

Tableau 2-1 : Exemples d'institutions et d'expériences dans le domaine de la traduction	34
Tableau 2-2 : Perceptions sur la traduction, émises par les participants aux groupes de discussion organisés en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dans le cadre de l'élaboration des trois études de cas	39
Tableau 3-1 : Perceptions sur la langue arabe et l'enseignement, telles qu'exprimées par les participants aux groupes de discussion organisés en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dans le cadre de l'élaboration du présent rapport	65
Tableau 3-2 : Classement de quelques États arabes selon l'indice de compétitivité mondiale 2019 et ses axes	72
Tableau 3-3 : Perceptions sur la langue arabe, la recherche, le développement et l'innovation telles qu'exprimées par les participants aux groupes de discussion organisés en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dans le cadre de l'élaboration du présent rapport	76
Tableau 3-4 : Perceptions sur la langue arabe dans les moyens de communication et les médias telles qu'exprimées par les participants aux groupes de discussion organisés en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dans le cadre de l'élaboration de ce rapport	83
Tableau 4-1 : Perceptions sur la langue arabe au sein de la famille et de la société telles qu'exprimées par les participants aux groupes de discussion organisés en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dans le cadre de l'élaboration de ce rapport	97

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِهِ وَصَحْبِهِ أَجْمَعِينَ

وَمِنْ ذُنُوبِي



# Chapitre 1

## La langue et la Société du Savoir : Méthodologie et Cadre Conceptuel



# Chapitre 1

## La langue et la société du savoir : méthodologie et cadre conceptuel

### Introduction

Dans tous les discours portant sur le progrès et le développement durable, la création des sociétés et des économies du savoir est devenue une question primordiale. Aujourd'hui, le véritable progrès ne sera pas réalisé sans une transition vers une société du savoir ainsi qu'une bonne qualité des systèmes d'éducation et de formation, une profusion des produits de la recherche scientifique et du développement technologique, de compétences supérieures en matière d'utilisation de la technologie de communication et le renforcement des environnements favorables qui forment le contexte politique, économique et social propice pour réaliser tous ces éléments. Désormais, le développement des sociétés ne se mesure pas uniquement par l'investissement dans le secteur de l'industrie, de l'agriculture ou du capital humain. En fait, le concept de la société du savoir, au sens le plus large, a révolutionné nos conceptions de la société. La notion définie du savoir englobe tous les produits de connaissances et de culture dans la perspective où le savoir est un organisateur de l'ensemble des activités de développement humain. Il vise à multiplier les options et les opportunités de progrès de l'être humain arabe et à lui permettre de jouir de la liberté et d'une vie digne. Ainsi, le

savoir - acquis, localisé, produit et exploité - est un outil et un objectif pour la société et devient accessible, en toute égalité, à tous les secteurs de la société, et cela pour tous les domaines du savoir, y compris les domaines scientifiques, techniques, artistiques, culturels et de patrimoine ainsi que les expertises communautaires cumulées.

Toutes les discussions sur le développement soulignent l'importance de la création d'une société du savoir. Cet intérêt va de pair avec les évolutions successives du monde contemporain : des systèmes de communication, en évolution constante, qui permettent à la communication et à la télécommunication de transformer les notions du temps et de l'espace ; des réseaux mondialisés diffusant un flux massif d'idées, d'idéologies, de marchandises, de capitaux et de technologies ; des avancées scientifiques et technologiques croissantes et accélérées qui sont difficiles à suivre par certains ; et, enfin, des rapports internationaux sur les différents aspects de la vie sociale comparant les États et montrant leurs points faibles et leurs points forts.

Les sociétés contemporaines sont en compétition en matière de connaissances et de techniques, de capacités de recherche et du développement, de création,

d'innovation, de communication et de télécommunication à travers les réseaux électroniques, et de leur diffusion des connaissances, d'investissements en matière de renforcement de capacités et de compétences humains et des efforts déployés dans la localisation des connaissances, leur transfert et leur mise à profit pour le développement humain. Ainsi, les indicateurs de la société du savoir progressent y compris les indicateurs d'éducation, de recherche et développement, de création et d'innovation, ainsi que la capacité à produire, utiliser, transmettre et localiser. Les indicateurs de la société du savoir sont indispensables pour mesurer le progrès en matière de développement des sociétés, et ce, parallèlement aux autres indicateurs connus.

Pour sa part, langue joue un rôle fondamental dans la société du savoir : elle est l'incubatrice de la culture, de sciences, et du savoir dans toute société. Outre qu'elle fait partie du système de connaissances, elle est, également, une condition pour sa réalisation et pour la facilitation du processus de production, de transmission, de localisation et d'utilisation du savoir. Toutes les fois que la langue joue un rôle important dans la société et sa relation avec les différents mondes qui l'entourent ainsi que dans les efforts fournis à produire, utiliser et localiser le savoir, elle devient un outil important non seulement pour adhérer aux sociétés du savoir, mais aussi pour pouvoir y prendre sa place. De ce fait, la société peut intégrer les sphères des sociétés du savoir en utilisant sa propre langue ou en adoptant d'autres langues. En revanche, si la langue nationale est mise à l'écart, l'assimilation du savoir reste incomplète, car la création de la société du savoir est plus efficace et complète si la langue maternelle est utilisée.

Dans ce contexte, ce rapport vise à connaître l'état des lieux de la langue arabe dans les pays arabes et la nature des relations interdépendantes entre la langue et les bases de la société du savoir. Finalement, cette analyse vise à anticiper les chances, les stratégies et les méthodologies de la promotion du rôle de la langue arabe de manière efficace en vue de créer les sociétés et les économies du savoir telles que telles que souhaitées.

### **La méthodologie et la structure générale du rapport**

Les données du rapport s'appuient sur plusieurs sources : la première comprend des études de terrain sur la situation de connaissances et de la langue arabe menées dans le cadre de la préparation de ce rapport dans trois pays : le Royaume d'Arabie saoudite, la République arabe d'Égypte et le Royaume du Maroc. Il s'appuie, également, sur l'analyse des résultats et des données de plusieurs études et rapports internationaux et arabes publiés et relatifs à la société du savoir dans les pays arabes ; sur une analyse secondaire du discours culturel issue d'études sur la langue arabe ; ainsi que sur des statistiques nationales publiées sur des sujets pertinents comme la condition de l'éducation, de la recherche scientifique, des technologies, de la technologie des télécommunications et du contenu numérique publié en langue arabe.

Ce rapport se divise en deux parties principales : la première est un rapport général sur l'état du savoir et de la langue arabe dans l'ensemble des pays arabes. Les analyses et les études incluses dans cette partie visent à définir les relations d'interdépendance et les problématiques

**La langue joue un rôle fondamental dans la société du savoir : elle est l'incubatrice de la culture, des sciences, et de connaissances. Outre qu'elle fait partie du système de connaissances, elle est, également, une condition pour sa réalisation et pour la facilitation du processus de production, de transmission, de localisation et d'utilisation du savoir**

**La langue est l'incubatrice de la culture et du savoir dans toute société. Elle permet la production des connaissances communautaires, permettant ainsi la pérennité, l'évolution et le développement des sociétés**

La création de la société du savoir est plus efficace et plus répandue si la langue maternelle est utilisée

accompagnant le processus de création des sociétés du savoir et la promotion du rôle de la langue arabe. Des recommandations générales et relatives aux procédures seront également, proposées à la fin de cette section, avec un calendrier clairement défini, afin de promouvoir le rôle de la langue arabe en tant que point d'accès principal à la mise en place des économies et des sociétés du savoir dans les pays arabes.

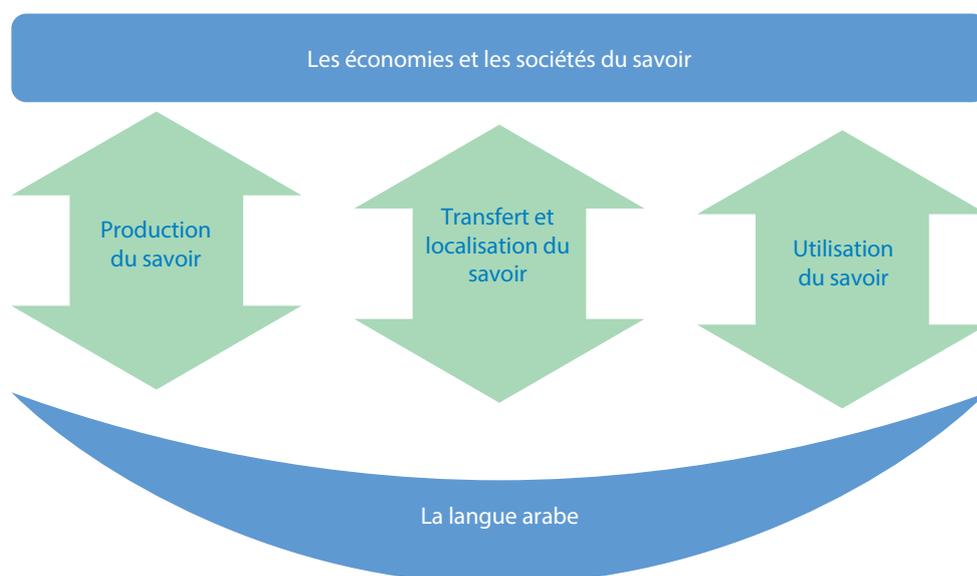
La deuxième partie comprend les trois études de cas menées en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc. Ces études soulignent davantage l'état de connaissances et de la langue arabe dans ces trois pays, à travers l'examen des informations et des données disponibles dans chacun d'entre eux. Ces études sont caractérisées par un apport qualitatif, grâce aux recherches de terrain effectuées par l'équipe chargée de ce rapport, en incluant une extrapolation des opinions, des discussions ciblées et des réunions approfondies, auxquels un grand nombre de spécialistes a assisté dans chacun de ces pays. À l'issue de ces études de cas, un certain nombre de recommandations et d'actions ont été proposées, avec un calendrier déterminé, pour ces trois pays. Ces trois études pourraient éclairer la situation du savoir et de la langue arabe dans les pays qui présentent une situation économique, culturelle et sociale, similaire à celle des pays étudiés. Certes, chaque pays arabe a ses propres caractéristiques et spécificités. Néanmoins, l'étude de cas menée en Arabie saoudite peut être généralisée sur l'état du savoir et de la langue arabe dans la région du Golfe ; l'étude de cas menée en Égypte peut représenter plusieurs aspects de la situation dans le Machrek et la vallée du Nil ; enfin, l'étude de cas menée au Maroc peut refléter, dans une certaine mesure, l'état de

connaissances et de la langue dans les pays du Maghreb.

## Le cadre conceptuel

La société est définie comme un groupe d'acteurs qui établit une vie sociale et civile, tout en se conformant à des règles et des schémas culturels appris et transmis d'une génération à une autre. La langue est, quant à elle, la gardienne de la culture et du savoir de la société. Elle permet la production des connaissances communautaires, permettant ainsi la pérennité, l'évolution et le développement des sociétés. Par conséquent, elle est l'un des piliers fondamentaux de la construction d'une société humaine. Cette société humaine ne peut exister sans un outil permettant la communication sociale, la transmission du patrimoine et sa sauvegarde au fil du temps, l'acquisition de connaissances et de compétences à travers l'enseignement et la construction de l'identité sociale. Cet outil n'est autre que la langue. L'Encyclopedia Britannica a défini la langue comme " un ensemble de signes parlés, utilisés ou écrits au moyen duquel les êtres humains s'expriment en tant que membres d'un groupe social partageant la même culture ".<sup>1</sup> Une seconde définition révèle que la langue est un ensemble de mots, de phrases et d'expressions que les êtres humains utilisent pour exprimer leurs idées.<sup>2</sup> Dans une troisième définition, elle est " un ensemble de signes vocaux produits de manière organique pour permettre à un groupe de communiquer et de collaborer ".<sup>3</sup> Toutes ces définitions attestent que la langue est, avant tout, un outil de coopération sociale et culturelle, mais, également, un outil de réflexion, d'innovation, de collaboration et de cohésion. Elle semble être la pierre angulaire, où s'entremêlent tous les éléments et les composants de la société. Ainsi, on dispose

**Figure 1-1 : Les voies d'interaction de la langue arabe dans les processus de la mise en place des économies et des sociétés du savoir**



de plusieurs définitions de la relation entre la langue et l'identité. En effet, la langue est révélatrice de l'identité et permet au groupe communautaire de maintenir ses particularités et ses caractéristiques. En considérant la langue au niveau des individus, elle est une compétence que les êtres humains ont instinctivement, lorsque l'individu est préparé à élaborer " une série de règles de grammaire qui lui permettra de former un nombre limité de phrases ".<sup>4</sup> C'est une compétence qui sera perfectionnée et complétée avec l'intégration de l'individu dans la société, et ce, dès la naissance. Ibn Khaldoun relève, dans ce sens, que " le talent ne s'acquiert qu'en répétant les actes. Il faut d'abord que des actes aient lieu et qu'ils se répètent pour que le talent soit acquis et bien établi ".<sup>5</sup> Ainsi, la langue chez Ibn Khaldoun est semblable à un savoir-faire que l'on acquiert via l'apprentissage en répétant les actes.

Si la langue occupe une place privilégiée dans la société, elle est, donc, au cœur de toutes les discussions portant sur le changement et la mutation de la

société. Elle devient, en phase de transition et de changement, un outil facilitant la communication dans le processus de modernisation et de développement. Lorsque l'objectif est la mise en place d'une société du savoir, la langue devient le pilier fondamental de tous les types de connaissances " Dans votre quête du savoir, cherchez la langue, elle est (...) le compagnon des sciences physiques, le pilier de la philosophie à travers les siècles, le lien qui unit les cultures et le pivot de la technologie de l'information et de l'ingénierie, et de sa programmation ".<sup>6</sup> Ces définitions démontrent que la langue entretient des liens solides avec le savoir. En effet, on produit, transfère, exploite et accède aux connaissances grâce à la langue. La figure 1-1 illustre la relation réciproque et étroite existant entre les principaux canaux de la mise en place d'une société du savoir : la production, le transfert, la localisation et l'utilisation des connaissances d'une part, et l'état de la langue arabe en tant que gardienne de ces processus et principal canal de communication, d'autre part.

**Grâce à l'utilisation de données du savoir, la langue évolue et acquiert une certaine flexibilité et une pluralité de moyens et d'usages. Ainsi, on peut dire que le savoir restera figé et statique s'il ne dispose pas d'une langue l'aidant à se déplacer, se diffuser, à être sauvegardé et à multiplier ses usages**

**Les sociétés contemporaines, notamment dans les pays en voie de développement, font face à des défis majeurs dus à la dualité des sociétés du savoir et à la langue**

D'un autre côté, grâce à l'utilisation de données du savoir, la langue évolue et acquiert une certaine flexibilité et une pluralité de moyens et d'usages. Ainsi on peut dire que le savoir restera figé et statique s'il ne dispose pas d'une langue l'aidant à se déplacer, se diffuser, à être sauvegardé et multiplier ses usages. Mais, s'intéresser à la langue et la défendre n'est pas suffisant pour concrétiser ces objectifs. Il faut, également, que la langue soit apte à évoluer pour pouvoir assimiler toutes les nouveautés. C'est cette capacité d'ouverture qui permettra au changement d'avoir lieu, car elle est étroitement liée à l'ouverture de la société sur les mondes de connaissances.

Les sociétés contemporaines, notamment dans les pays en voie de développement, font face à des défis majeurs dus à une certaine dualité des sociétés du savoir et à la langue. La mondialisation, avec son grand pouvoir de monopolisation, d'inclusion et de domination, a bouleversé la donne. Les langues des pays développés dans le domaine du savoir (spécialement la langue anglaise) sont devenues des langues dominantes, reléguant les autres langues au statut de langues secondaires, malgré leurs ancestralités et leurs aspirations historiques à la globalisation. Dans de nombreux pays en voie de développement, ces langues sont en position d'auto-défense et doivent s'affirmer face aux autres langues. Cette situation a été multipliée à cause de comportements des habitants natifs de la langue qui délaissent leur langue maternelle et adoptent d'autres langues, négligeant, ainsi, l'enseignement et l'apprentissage de la langue maternelle. Ibn Hazm Al Andaloussi (994-1064) déclarait que la langue d'une nation dépendait " des sciences et des informations qu'elle diffuse, de

la puissance de l'état auquel elle appartient et de l'activité de sa population " et il a ajouté que la langue " faiblit avec sa population, notamment lorsque cette dernière se fait coloniser " <sup>7</sup>. Si on adopte ces suppositions, nous serons fortement préoccupés par l'état de la langue arabe. En effet, cette dernière fait face à de nombreux défis et à des menaces internes et externes qui limitent le rôle de la langue concernant la mise en place d'une société du savoir, et ce, en termes de capacité à produire, à localiser et à utiliser les connaissances. Il y va de même pour sa capacité à devenir un outil de formation pédagogique et de diffusion des produits de la recherche, du développement et de l'innovation, tout en étant en accord avec les évolutions de la technologie de l'information et de la communication.

Il s'ensuit une conséquence logique : la transition vers la société du savoir (que les pays arabes visent et peinent à concrétiser) ne nécessite pas seulement, une transition vers la production, la localisation et l'utilisation de connaissances, ni la mise en place de piliers fondamentaux comme l'enseignement, la recherche scientifique, l'innovation et le développement des technologies de l'information et des télécommunications. Il est, en effet, tout aussi nécessaire de porter un intérêt à la langue arabe en tant que telle, quels que soient les composants et les dimensions de la société du savoir. La langue se transforme, ainsi, en un creuset de tous les aspects de connaissances, jouissant d'une capacité à s'aligner sur toutes les dimensions du monde de la technologie, pendant que la société s'orientera vers l'appropriation des connaissances et l'établissement de ses bases.

**Dans de nombreux pays en voie de développement, ces langues sont en position d'auto-défense et doivent s'affirmer face aux autres langues**

## Références

- 1 Encyclopedia Britannica. <https://www.britannica.com/topic/language>. Consulté le 18 novembre, 2019.
- 2 Henri Doux. 1900. The History of language (L'histoire de la langue).
- 3 Bloch, Bernard & Trager, George L. 1942. Outline of linguistic analysis (Aperçu de l'analyse linguistique). Special publications of the Linguistic Society of America (Publications spéciales de la société linguistique de l'Amérique), Baltimore : Société linguistique d'Amérique.
- 4 Noam Chomsky. 1987. Structures syntaxiques. Traduit en arabe par Yael Youssef Aziz, Éditions Dar Al-Ayoun, Maroc. p. 5.
- 5 L'introduction d'Ibn Khaldoun. Edition : Abdullah Muhammad Al-Darwish 2004, Dar Yarub. p. 1071.
- 6 Nabil Ali. 2001. Althaqafat Alarabia Wa asr Alawlama (La culture arabe et l'ère de la mondialisation), le Conseil national de la culture, des arts et des lettres au Koweït, Silsilat Alam Almarifa (Série de " Monde du savoir " ). P. 240.
- 7 Ali ben Ahmed ben Hazm Al-Andalusi. (s.d.). Al'ihkam fi 'Usul Al'ahkam (Précision dans les bases des commandements). P. 20. <http://www.islamicbook.ws/asol/alihkam-labn-hzm-.pdf>. Consulté le 18 novembre, 2019.

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى  
رَسُولِكَ مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ  
وَأَصْحَابِهِ  
وَمَنْ تَرْضَاهُ  
وَيَرْضَاهُ اللَّهُ  
وَعَلَىٰ كُلِّ  
مُؤْمِنٍ مِّنْهُمْ  
وَالْحَمْدُ لِلَّهِ  
رَبِّ الْعَالَمِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى  
رَسُولِكَ مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ  
وَأَصْحَابِهِ  
وَمَنْ تَرْضَاهُ  
وَيَرْضَاهُ اللَّهُ  
وَعَلَىٰ كُلِّ  
مُؤْمِنٍ مِّنْهُمْ  
وَالْحَمْدُ لِلَّهِ  
رَبِّ الْعَالَمِينَ

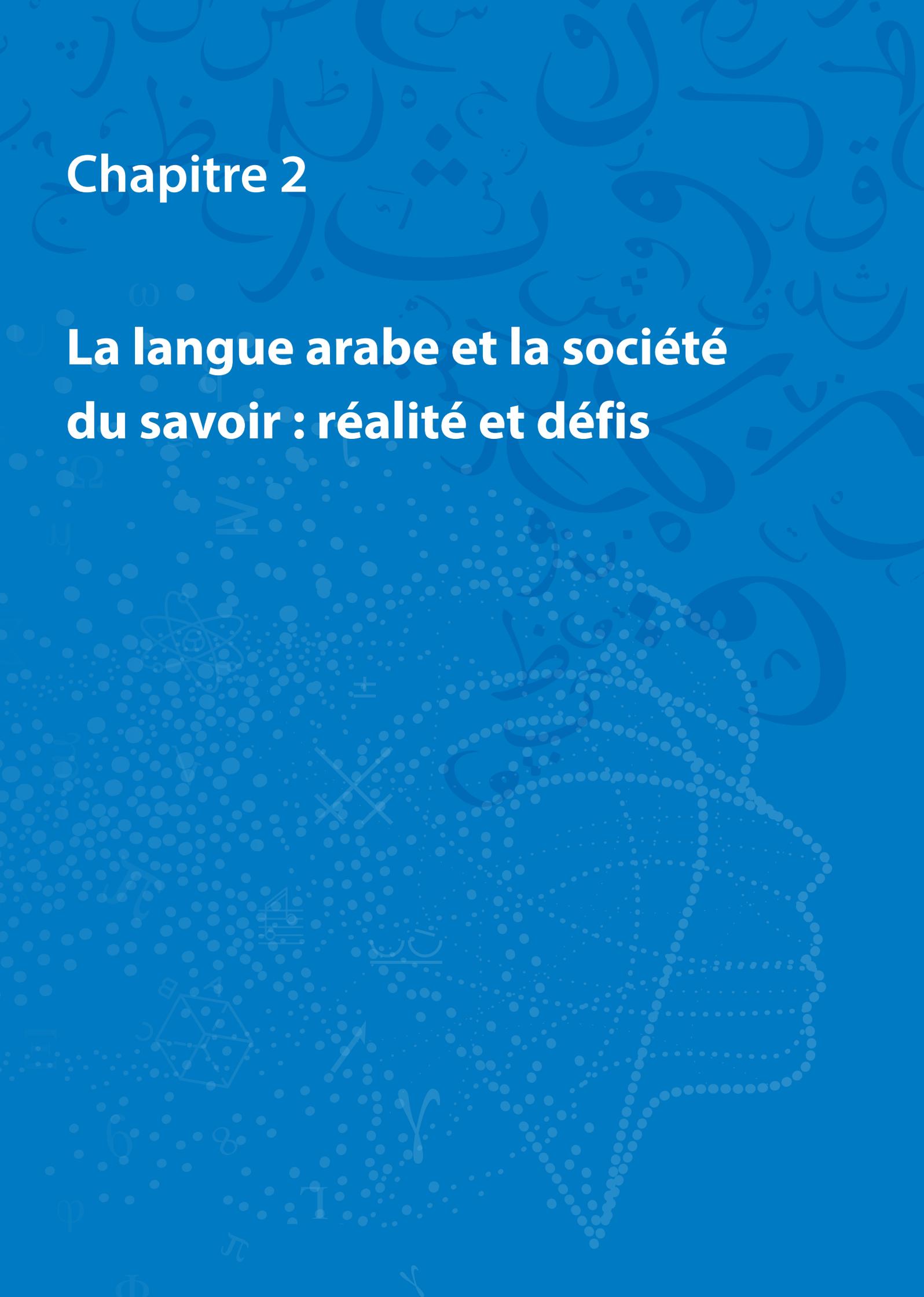
اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى  
رَسُولِكَ مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ  
وَأَصْحَابِهِ  
وَمَنْ تَرْضَاهُ  
وَيَرْضَاهُ اللَّهُ  
وَعَلَىٰ كُلِّ  
مُؤْمِنٍ مِّنْهُمْ  
وَالْحَمْدُ لِلَّهِ  
رَبِّ الْعَالَمِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى  
رَسُولِكَ مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ  
وَأَصْحَابِهِ  
وَمَنْ تَرْضَاهُ  
وَيَرْضَاهُ اللَّهُ  
وَعَلَىٰ كُلِّ  
مُؤْمِنٍ مِّنْهُمْ  
وَالْحَمْدُ لِلَّهِ  
رَبِّ الْعَالَمِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى  
رَسُولِكَ مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ  
وَأَصْحَابِهِ  
وَمَنْ تَرْضَاهُ  
وَيَرْضَاهُ اللَّهُ  
وَعَلَىٰ كُلِّ  
مُؤْمِنٍ مِّنْهُمْ  
وَالْحَمْدُ لِلَّهِ  
رَبِّ الْعَالَمِينَ

# Chapitre 2

## La langue arabe et la société du savoir : réalité et défis





## Chapitre 2

# La langue arabe et la société du savoir : réalité et défis

**La puissance  
des États et leur  
capacité à influencer  
sur le cours des  
choses, contrôler  
leur destin et leur  
avenir se mesure,  
désormais, à  
leur pouvoir  
à mobiliser  
les capacités  
cognitives**

### La réalité de la société du savoir dans le monde arabe

La puissance des États et leur capacité à influencer sur le cours des choses, contrôler leur destin et leur avenir se mesure, désormais, à leur pouvoir à mobiliser les capacités cognitives. En effet, les connaissances sont associées à tous les domaines de notre vie ainsi qu'au secteur de l'information, de la créativité, de la politique, de l'enseignement et de l'industrie, devenant ainsi une force à part.<sup>1</sup> Ainsi, les États se disputent l'acquisition du savoir et toutes leurs capacités créatives, innovantes et culturelles visent à le produire, à le localiser et à l'utiliser dans tous les domaines de la vie sociale.

On ne peut réduire la société du savoir à une société de l'information, car les deux sont bien différentes. Un rapport de l'UNESCO, paru en 2005 et intitulé " Vers les sociétés du savoir " explique dans ce sens : " La notion de société de l'information repose sur les progrès technologiques et les capacités de mise en réseaux. Celle de sociétés du savoir comporte de plus les dimensions sociales, éthiques et politiques ".<sup>2</sup> Ce rapport met l'accent sur le rôle de la connaissance dans le processus de la croissance économique et du développement culturel et social. La société du savoir a été définie dans le Rapport arabe sur le développement humain 2003, comme : " une société fondamentalement basée sur

la diffusion, la production et l'utilisation efficace de connaissances dans toutes les activités communautaires : l'économie, la société civile, la politique et la vie privée, et ce, d'améliorer continûment les conditions de vie, c'est-à-dire le développement humain ".<sup>3</sup> Cette définition demeure en vigueur dans la plupart des rapports internationaux et régionaux. En 2009, le Rapport arabe sur le savoir indique que l'accumulation des connaissances résulte d'une combinaison de hautes cultures et de vastes expériences humanitaires, provoquant un saut qualitatif et une densité de connaissances contribuant ainsi à l'expansion des nouvelles fonctions économiques, sociales et récréatives offertes par les différents domaines de production qui mettent en place la société du savoir.<sup>4</sup> Cette définition indique que les connaissances- en tant que production, localisation et utilisation - ne se contentent pas seulement de jouer un rôle fondamental dans la multiplication des opportunités économiques et sociales, mais semblent également être étroitement liées à la question du développement durable. En effet, la connaissance est indissociable des objectifs du développement durable en matière d'économie, de société, d'environnement, de technologie et des autres domaines identifiés dans les dix-sept objectifs du plan d'action de l'Organisation des Nations Unies pour le développement durable à travers le monde, à l'horizon 2030.<sup>5</sup>

L'intérêt que porte le monde arabe à la société du savoir rejoint une préoccupation similaire mondiale. En effet, les rapports internationaux portant sur la société du savoir se sont succédés, comme : deux rapports de la Banque mondiale " Construire les sociétés du savoir " en 2002<sup>6</sup> et " Construire des économies du Savoir " en 2007<sup>7</sup>, et le rapport susmentionné de l'UNESCO en 2005. Parallèlement et grâce à la coopération et l'aide des organisations internationales, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, des rapports arabes ont été publiés, comme le Rapport arabe sur le développement humain en 2002 qui révèle l'existence d'un déficit en matière de connaissances et le rapport paru en 2003 consacré à la société du savoir dans le monde arabe. Des efforts récents ont, également, été déployés pour multiplier les rapports sur la société du savoir et ses indicateurs dans le monde arabe, comme le Rapport arabe sur le savoir (Arab Knowledge Report), publié en 2009, qui a mis l'accent sur l'intercommunication productive du savoir. Une autre édition du rapport a été publiée en 2010-2011, en mettant l'accent sur la préparation des générations futures pour faire face à la société du savoir, en plus des études de cas dans plusieurs pays arabes. En 2014, le même rapport a été publié en mettant l'accent sur le rôle des jeunes dans la localisation du savoir. Plusieurs rapports, émis par de nombreuses organisations arabes et internationales, ont également été publiés abordant les questions de connaissances et du développement. Nul doute que ces rapports ont joué un rôle majeur dans la prise de conscience sur les questions de la société du savoir dans le monde arabe.

Le tableau (A1) de l'annexe statistique expose des données sur les indicateurs relatifs à l'état de connaissances dans les pays arabes. Un examen des données de ce tableau et de l'indice du développement humain (voir figure 2-1) permet de déduire que :

- A. La plupart des pays arabes se situent au milieu du classement de l'indice de développement humain 2017,<sup>8</sup> avec des disparités manifestes et importantes entre certains pays. L'indice le plus élevé était celui des Émirats arabes Unis (0.863) et le plus faible était celui du Yémen (0.452) (voir figure 2-1).
- B. Le Conseil de Coopération du Golfe est bien classé dans l'indice mondial du savoir 2018<sup>9</sup> (comprenant 134 pays). Trois pays uniquement affichent un indice supérieur à 50 : il s'agit des Émirats arabes unis (61), le Bahreïn (51) et le Qatar (51). L'indice a chuté dans certains pays arabes pour atteindre (30) en Syrie et en Mauritanie, et (24) au Yémen (voir figure 2-2).
- C. Bien que tous les indicateurs de l'indice mondial du savoir soient en baisse<sup>10</sup> (hormis quelques exceptions), leur décroissance est plus accentuée selon l'ordre suivant : l'enseignement pré-universitaire, l'enseignement supérieur, l'enseignement technique et technologique, la technologie de l'information et de la télécommunication et, enfin, la recherche, le développement et l'innovation. Ce déclin graduel reflète la dégradation de l'état du savoir dans le monde arabe, notamment dans les domaines de la technologie, de l'innovation et de la recherche qui sont essentiels à la société du savoir.

**Plusieurs rapports arabes et internationaux ont souligné le grand fossé de connaissances qui sépare la région arabe du monde développé**

Plusieurs rapports ont indiqué la nécessité d'une source adéquate qui répondrait aux besoins des pays de la région, en matière de compétences humaines aptes à réaliser leurs ambitions et leurs objectifs en vue de développement. Ils ont, également, souligné l'importance de constituer la masse critique requise parmi les générations futures

En étudiant l'état du savoir dans les pays arabes, il apparaît qu'il converge avec l'état de la modernité arabe qui repose, encore, sur des formes de modernisation forcée, de sélection aléatoire et d'un excès de consumérisme. Cette modernité a produit des sociétés où se chevauchent les aspects traditionnels et modernes, créant ainsi une modernité hybride qui s'intéresse beaucoup à la forme du modernisme et non pas à sa teneur. Ces sociétés manquent, également, d'une base scientifique et technique originale et d'un cadre culturel et institutionnel qui puisse stimuler la création et l'innovation. Ce type de modernité reste figé : il n'est pas capable d'avancer pour améliorer la qualité de vie ni de se dissocier totalement de traditions enracinées qui se renouvellent sous diverses formes.

Tous les rapports sur l'état du savoir dans le monde arabe ont souligné la fragilité et la stabilité de cette situation face aux grands changements mondiaux. Le rapport arabe sur le développement humain 2003 a indiqué que le développement humain dans les pays arabes fait face à des restrictions et des obstacles qui entravent sa quête vers l'acquisition, la production et l'utilisation des connaissances.<sup>11</sup>

Le même sens a été confirmé dans les rapports arabes sur le savoir qui ont été publiés par la suite. Ils ont, en effet, indiqué la nécessité d'une source adéquate qui répondrait aux besoins des pays de la région, en matière de compétences humaines aptes à réaliser leurs ambitions et leurs objectifs en vue du développement. Ils ont, également, souligné l'importance de constituer la masse critique requise, parmi les générations futures, dans le cadre d'une compréhension plus large du concept du savoir, qui inclurait les connaissances

scientifiques, culturelles et civilisationnelles. Ainsi, la connaissance - en termes de production, de transfert, de localisation et d'utilisation - serait un outil et un objectif pour toutes les composantes et les segments de la société. Malheureusement, ces rapports n'ont pas eu un grand effet. En pratique, les observations mentionnées dans les rapports n'indiquent aucun grand progrès vers la société du savoir.

## La langue arabe et la société du savoir : discours et défis

### La langue arabe, une condition préalable pour la mise en place d'une société du savoir

La fonction de la langue se cristallise dans sa qualité d'outil de communication entre les individus d'une même nation, dans le but de sauvegarder leur unité et leur cohésion. Elle reflète, également, leur civilisation et leur identité.<sup>12</sup> La langue est, alors, à l'origine de toute civilisation : elle assure l'enrichissement de cette civilisation, la transmet aux générations futures et œuvre à son renouvellement continu. Elle exprime la vraie force sur laquelle s'appuie toute civilisation qui cherche à perdurer. Il est, donc, indéniable que la création d'une société du savoir et la voie du développement durable sont étroitement liées à la langue pratiquée dans la société. La langue constitue un système symbolique dans la communication sociale. Par conséquent, elle est un moyen permettant le transfert des productions du savoir et les méthodes concrètes de leur utilisation et de leur localisation. Elle représente la base commune sur laquelle s'appliquent les formes de connaissances ou plutôt le moyen d'utilisation de ces connaissances à travers le temps et l'espace. Si le progrès scientifique,

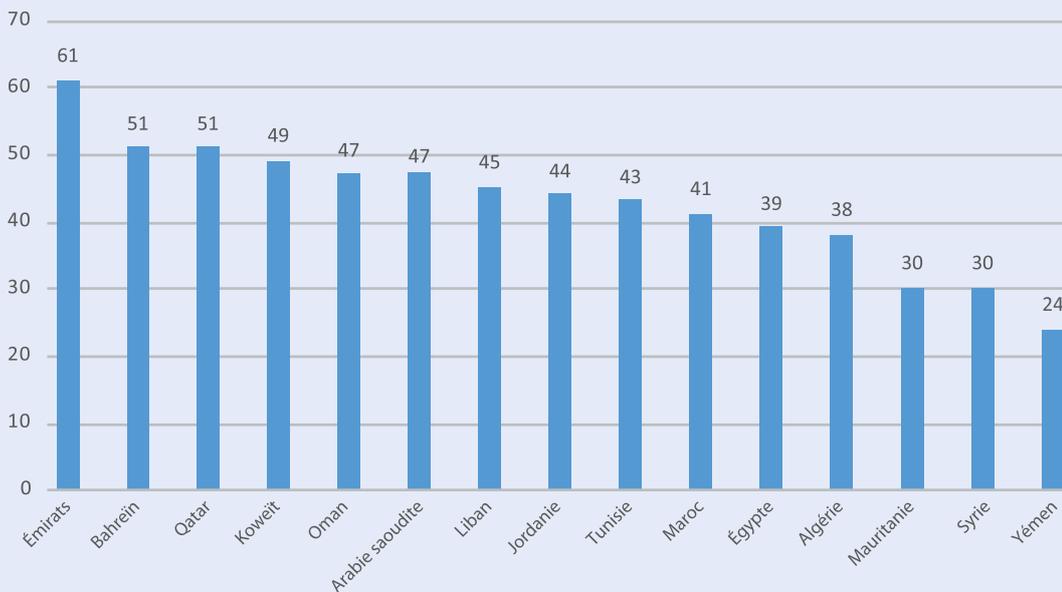
**Figure 2-1 : La valeur de l'indice de développement humain en 2017 dans quelques États arabes**



Source : le Programme des Nations Unies pour le développement. 2018. Indices et indicateurs du développement humain : mise à jour statistique de 2013.

Remarque : la valeur de l'indice du développement humain s'étend sur une échelle de 0 à 10. La valeur élevée indique un niveau élevé de progrès vers la réalisation du développement humain.

**Figure 2-2 : La valeur de l'indice mondial du savoir 2018 dans quelques États arabes**



Source : le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed Ben Rashid Al Maktoum pour le savoir. 2018. Le rapport mondial sur le savoir de 2018.

<https://www.knowledge4all.com/ScoreCard2018.aspx?id=1&language=ar>, consulté le 20 Octobre, 2019

Remarque : la valeur de l'indice mondial du savoir s'étend sur une échelle de 0 à 100. La valeur élevée indique un niveau élevé de progrès vers l'acquisition des connaissances pour réaliser le développement.

## Encadré 2-1 : La langue arabe au cœur de la société du savoir

La langue arabe est au cœur de la société du savoir ; elle est l'outil à travers lequel les connaissances sont transférées, localisées, produites et utilisées. Une solide société du savoir a besoin d'une langue dynamique, apte à devenir la langue de l'éducation, de l'innovation et de la recherche scientifique. Elle doit, également, être un outil facilitant les différents usages techniques dans les domaines commerciaux, industriels et administratifs. Cela n'est possible que si la langue est capable de faire face aux autres langues et de se transformer en une langue riche et flexible. Néanmoins, une telle langue n'est pas une condition suffisante pour la mise en place d'une société du savoir. Il existe d'autres conditions, notamment le progrès en matière d'économie, de technologie, d'enseignement et de recherche innovante. La langue puise sa force dans celle de l'économie du savoir productif et des environnements favorables qui l'entourent. Elle est le fil directeur de cette économie à travers le processus de production, de localisation et d'utilisation.

**La langue suit, en termes de puissance et de faiblesse, la voie de la civilisation et de la société du savoir**

**Si la langue arabe a assimilé les sciences et la civilisation à un stade précoce, elle s'est transformée, selon certains chercheurs, en un cadre rigide qui est soumis à des complications et des structures figées, ne laissant pas de place à la flexibilité et à l'inclusion**

technologique et culturel est l'indicateur du savoir et si le savoir est l'indicateur de l'économie, alors la langue est l'indicateur de communication dans tous ces domaines. Cette communication crée le dynamisme et la continuité dans les manifestations du progrès cognitif et les transforme en outils utiles pour le bonheur de la société et le bien-être de ses individus.

Donc, la langue suit, en termes de puissance et de faiblesse, la voie de la civilisation et de la société du savoir. Par conséquent, il n'y a aucun moyen de créer une société du savoir efficace sans avoir une langue efficace, une langue qui comprend et produit la science, facilite son usage et encourage la créativité et l'innovation. Dans le passé, la langue arabe a eu une grande importance civilisationnelle. Après la diffusion de l'islam dans divers espaces en dehors de la péninsule arabique, la langue arabe s'est répandue pour devenir par la suite une langue parlée par un grand nombre de personnes dans le monde. Pendant l'essor de l'islam, la langue arabe a même pu assimiler la langue de la philosophie et des sciences, de sorte que les Arabes ont traduit de nombreux ouvrages de philosophes grecs et ont écrit en arabe des ouvrages sur les

sciences mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie et la sociologie. Cela a coïncidé avec les grands efforts déployés pour la normalisation linguistique de manière à la rendre apte à être étudiée, et à devenir une composante majeure de la raison arabe.<sup>13</sup>

Nous arrivons ainsi au cœur de la question en débat : dans quelle mesure la langue arabe pourrait-elle être en phase avec les données et les exigences de la société moderne ? Dans quelle mesure peut-elle jouer un vrai rôle de communication dans la société du savoir ?

Comme mentionné précédemment, la situation de la société du savoir dans le monde arabe est toujours difficile. Ce jugement peut, également, être porté sur l'état de la langue arabe.

En effet, bien qu'elle soit une langue vivante, fluide et capable de produire et de se développer, il existe des circonstances historiques et d'autres contemporaines qui ont conduit à la régression de son rôle en matière de civilisation et de développement, notamment en matière de mise en place des sociétés du savoir. Si la langue arabe a,

précédemment, assimilé les sciences et la civilisation à un stade précoce, elle s'est transformée, selon certains chercheurs, en un cadre rigide qui est soumis à une normativité et à des structures figées, ne laissant pas de place à la flexibilité et à l'inclusion, et ce, depuis la mise en place des règles grammaticales et lexicales pendant l'ère de transcription (Asr At-Tadwîn, la première ère abbaside). Depuis ce temps, la langue arabe, son vocabulaire et sa grammaire ne restés inchangés. Elle a été enfermée entre les murailles. En conséquence, la raison arabe est restée renfermée sur elle-même, é, nous pensons désormais comme nous parlons et nous parlons comme nous pensons.<sup>14</sup>

Des évènements historiques ont contribué à affaiblir la langue arabe, par exemple, il lui a fallu relever le défi que posait la domination de la langue turque pendant l'occupation des sociétés arabes par l'empire Ottoman. Par la suite, dès que les Arabes se sont libérés de l'emprise de cet empire, la plupart d'eux se sont retrouvés soumis au colonialisme moderne qui a introduit ses propres langues assiégeant la langue arabe de toutes parts. Beaucoup de chercheurs pensent que le colonialisme ne s'est pas seulement contenté de détruire l'économie, la politique et la culture de ces pays, il a également porté préjudice à la langue, car il a œuvré à l'érosion de l'identité et a conduit les sociétés vers un état de dépendance sans fin.<sup>15</sup>

C'est dans ce contexte que notre société contemporaine prend conscience de l'importance du développement de la langue arabe pour faire face aux conditions contemporaines et pour répondre aux exigences de la mise en place des sociétés du savoir. Les académies de la langue arabe

ont lancé, depuis longtemps, cet appel qui, depuis, a continué à se répéter dans les discours des défenseurs de la langue arabe. Cette prise de conscience s'est accompagnée d'une défense de la langue arabe et de ses capacités à obtenir l'adhésion à la société du savoir, à mettre en avant l'importance de son développement et de la compréhension des défis auxquels elle doit faire face. À titre d'exemple, alors que l'informatique n'en était qu'à ses débuts, la revue égyptienne de " La langue arabe " avait présenté, déjà en 1971, la question de la relation entre la langue arabe et l'informatique et l'importance de définir le mot " ordinateur ", tout en attirant l'attention sur le rôle de l'ordinateur dans la recherche linguistique.<sup>16</sup> Cette question a été abordée dans plusieurs éditions de la revue. Il y va de même des conférences organisées par l'Académie de la langue arabe au Caire, des recherches et des conférences qui ont soulevé plusieurs questions relatives à l'importance de transformer la langue arabe en une langue de science et de technologie, de numériser la terminologie scientifique et de créer une base numérique de la production intellectuelle arabe et d'autres sujets.<sup>17</sup>

Plusieurs pays arabes ont exprimés sur cette prise de conscience. Indéniablement, il est difficile d'améliorer le niveau culturel de la société lorsque l'apprentissage de connaissances scientifiques et technologiques se fait par le biais d'une langue étrangère ; la langue est, donc, un élément principal dans les sociétés et les nations ; c'est un élément qui a un impact important et influent sur le développement durable ;<sup>18</sup> l'auto-développement n'aura pas lieu dans le cadre d'une dépendance linguistique et culturelle ; la langue nationale représente la base de la créativité et de

**Notre société contemporaine prend conscience de l'importance du développement de la langue arabe pour faire face aux conditions contemporaines et pour répondre aux exigences de la mise en place des sociétés du savoir**

production des connaissances.<sup>19</sup> Ainsi, la région arabe ne pourra dépasser la phase de sous-développement que si elle est capable d'accéder à la créativité et que elle renonce à poursuivre les modèles et les modes de penser occidentaux. L'utilisation des langues étrangères nous détourne de la créativité et maintient notre région arabe en sous-développement économique et social, et en dépendance scientifique et intellectuelle.<sup>20</sup>

Cette prise de conscience sur l'importance de la langue arabe se reflète clairement dans le rapport arabe sur le savoir 2009, intitulé "Vers une intercommunication productive de connaissance". Les rédacteurs de ce rapport ont réalisé qu'il est impossible d'atteindre cette intercommunication cognitive ouverte sans s'intéresser à la langue arabe, en notant le rôle de celle-ci dans la mise en place de la société du savoir. Le rapport a noté l'utilisation courante de la langue arabe sur Internet, ce qui augure de plus grandes probabilités de succès concernant la promotion des applications technologiques dans les différents domaines. Le rapport appelle, néanmoins, à mener d'autres recherches pour comprendre l'interaction de la langue arabe avec le développement de la nouvelle technologie numérique en termes de reconnaissance, de prononciation et de connotation.<sup>21</sup> Cette prise de conscience se traduit, également, par l'accumulation des productions académiques et culturelles sur les problèmes de la langue arabe, publiées dans des revues scientifiques générales et spécialisées. Le sujet a, également, été débattu en plusieurs conférences organisées par les académies de la langue arabe et les associations nationales qui militent pour cette langue. Ces nombreuses recherches ont révélé un grand nombre de problèmes et de défis rencontrés par la langue arabe dans le monde arabe,

notamment ceux qui entravent le rôle de la langue dans la société du savoir.

### Les défis de la langue arabe entre langue vernaculaire et la diversité de contextes

En dépit du fait que la société arabe est relativement homogène, car les habitants partagent la même langue et ont des croyances et une culture sociale similaires ainsi qu'une histoire commune, il existe cependant un nombre de diversités au sein de cette communauté, dues à la nature de la composition de la population et de l'héritage culturel local, ainsi qu'aux conditions de modernisation de la société. En 1998, Halim Barakat a déclaré que les sociétés arabes sont des communautés diversifiées en matière d'intégration à cause de différents facteurs tels que les conditions environnementales et régionales, l'organisation sociale, la situation économique, le style de vie, la classe sociale et l'appartenance communautaire et ethnique. En conséquence, il est possible de distinguer des sociétés quasi homogènes et des sociétés hétérogènes ainsi que des sociétés qui se situent entre ces deux catégories extrêmes.<sup>22</sup> Dans ce rapport, il ne sera pas question de catégoriser les zones culturelles, mais de faire l'hypothèse que ce genre de diversités culturelles entre différentes zones se reflète sur la nature des problèmes relatifs à la langue arabe. Ces problèmes, malgré leur diversité, suscitent une inquiétude au sujet de la langue arabe qui n'arrête pas de régresser et dont le rôle diminue invariablement. On a le même problème, même si les causes et les contextes sont multiples.

Il est possible de mentionner deux catégories de défis et de problèmes rencontrés par la langue arabe dans le

monde arabe. La première concerne les défis généraux qui peuvent s'appliquer à toutes les sociétés. La seconde, quant à elle, comporte des défis spécifiques qui se rapportent à un type bien précis de contexte.

### Les défis généraux

Un certain nombre de défis généraux sont abordés. Ces défis sont relatifs à la nature de l'utilisation de la langue arabe dans les systèmes éducatifs, sa compatibilité avec la langue vernaculaire, sa capacité à arabiser les sciences et l'évolution des systèmes de lexicographie, afin d'être en conformité avec les données technologiques et la société du savoir. Parmi ces défis, il y a :

**La dualité des systèmes éducatifs :** des études portant sur l'éducation dans le monde arabe ont révélé que le système éducatif dominant souffrait d'une forte dualité entre les allégations modernistes et la persistance de tendances traditionnelles et patriarcales. L'une des études, menées dans certains États arabes portant sur le modèle éducatif dominant, a évoqué ce dualisme en déclarant que le système éducatif arabe tend à se cantonner dans le passé. " Les conditions de l'éducation des parents était bien meilleures que celles des enfants d'aujourd'hui. La vision du monde, qui régit l'éducation, est une vision mal définie et semble osciller entre le passé et l'avenir. En fait, la plupart des sociétés arabes sont dans une phase de transition entre la tradition et la modernisation. Cette situation affecte (...) les normes éducatives et les rendent plus contradictoires et conflictuelles qu'homogènes et interactives ".<sup>23</sup> Ce dualisme éducatif apparaît dans les relations familiales au sein des systèmes éducatifs et il est étroitement lié au bilinguisme dans les établissements éducatifs et au sein de la

famille. Les langues étrangères ont envahi la société, elles sont utilisées dans la vie quotidienne et au sein des familles, notamment parmi certains groupes sociaux qui préfèrent étudier en langue étrangère. Ces langues ont également envahi le système éducatif qui souffre de bilinguisme dans la plupart des pays arabes ; il existe des écoles et des universités étrangères ou privées qui choisissent d'enseigner en langue étrangère, à côté des écoles et des universités gouvernementales qui persistent à enseigner en langue arabe. Certains pays arabes ont, même, introduit des programmes parallèles au sein des universités gouvernementales pour enseigner en langues étrangères.

La langue arabe est devenue, de ce fait, une deuxième langue dans son propre pays d'origine. Cette situation a été notée très tôt dans l'ouvrage de Taha Hussein " L'avenir de la culture en Égypte ". Il a déclaré que la langue arabe " deviendrait un langage de religion que seuls les religieux pourront ou pas la maîtriser, la comprendre, l'apprécier, la synthétiser et l'utiliser... La langue arabe en Égypte est presque devenue une langue étrangère qu'on n'utilise ni dans les foyers, ni dans les rues, ni dans les clubs, ni dans les écoles, ni même à L'Azhar ".<sup>24</sup> Taha Hussein voulait signifier que la langue arabe régressait par rapport au dialecte (ce sujet sera ultérieurement abordé dans cette recherche), mais actuellement, il s'agit d'une régression à la fois par rapport aux dialectes et aux langues étrangères, notamment au sein des systèmes éducatifs. Les chercheurs et les intellectuels ont montré un certain degré de préoccupation au sujet de cette régression.<sup>25</sup> Le système éducatif doit faire face à de nombreux défis liés à l'enseignement de la langue arabe, comme le faible niveau des étudiants en matière de

**Des études portant sur l'éducation dans le monde arabe ont révélé que le système éducatif dominant souffrait d'une forte dualité entre les revendications modernistes et les tendances traditionnelles et patriarcales**

**Les langues étrangères ont envahi la société, elles sont utilisées dans la vie quotidienne des familles, notamment chez certains groupes sociaux qui préfèrent étudier en langue étrangère**

Une dichotomie linguistique est ancrée dans la culture universitaire arabe. Ainsi, les sciences naturelles sont enseignées et publiées en langues étrangères alors que les sciences sociales et humaines sont en langue arabe

la langue arabe, que ce soit la lecture, l'écriture, l'expression, la compréhension et la communication, au point que ce problème est devenu un des signes inquiétants de la détérioration culturelle et scientifique au sein de la nation arabe. Beaucoup de locuteurs arabophones ont une vision réductrice de leur langue et la classent à la dernière place de leurs listes de préoccupation nationale. " La langue arabe est davantage en risque lorsque l'étudiant gravit les échelons de cycles d'enseignement, car les langues étrangères remplacent complètement la langue arabe à l'université, coupant ainsi le lien entre l'étudiant et sa langue nationale pour le rendre dépendant culturellement aux autres ".<sup>26</sup> Dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, les discussions de groupe menées lors des trois études de cas en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, ont confirmé ces faits. La plupart des participants ont indiqué une négligence flagrante par rapport à l'enseignement de la langue arabe au sein des écoles et des universités ainsi que l'utilisation croissante des langues étrangères dans l'éducation, provoquant ainsi la marginalisation de la langue arabe. Les familles arabes considèrent la langue arabe comme une deuxième langue secondaire après l'anglais et le français. Quelques familles arabes insistent à utiliser ces langues étrangères dans leur vie quotidienne. La plupart des pays arabes souffrent de ce problème, ce dernier en étant plus grave dans les pays du Maghreb où la langue française est utilisée partout et où les différents dialectes pullulent.

La dichotomie linguistique des systèmes de connaissances : cette expression signifie qu'il y a une divergence entre les sciences naturelles et les sciences sociales et humaines. Cette dichotomie est ancrée dans la culture universitaire arabe. Ainsi, les

sciences naturelles sont enseignées et publiées en langues étrangères, alors que les sciences sociales et humaines restent enseignées en langue arabe. Il faut examiner cette problématique et découvrir son origine historique ainsi que ses manifestations actuelles, car elle représente un défi significatif pour la langue en sa qualité de vecteur de sciences et d'outil d'apprentissage dans la société du savoir. La langue arabe a déjà assimilé les sciences et la philosophie grecques et les a reformulées en arabe. Les Arabes ont même fourni des efforts en matière de la classification des sciences, comme en atteste le travail accompli par Al Farabi (874-950) dans son ouvrage " Le recensement des sciences ". Dans cet ouvrage, Al Farabi a classé les sciences en catégories : la science de la langue qui affecte les discours, la science de la logique qui affecte l'esprit, les sciences théoriques (comme les mathématiques, la physique, la métaphysique et la théologie) et, enfin, les sciences pratiques (comme les sciences civiles, les sciences politiques, et la jurisprudence).<sup>27</sup> D'autres classifications ont été présentées par : Avicenne (980-1037) dans son œuvre " Le livre de la guérison ", Ikhwan Al Safa dans leur œuvre (Les épîtres des frères en pureté), Ibn al Hazm dans son œuvre *Maratib el Ulum* (Classement des sciences, la méthode de leur acquisition et leur interdépendance) et Fakhr al-Din al-Razi (1149-1209) dans son œuvre *Hada'iq al anwar fi haqa'iq al asrar* (Jardins de lumières dans la vérité de secrets). Ces classifications sont différentes, mais elles se situent dans le même cadre de que celui établi par Al Farabi. Tous ces philosophes sont unanimes sur le fait que la métaphysique est la science la plus noble et les autres sciences ne font que la servir. On trouve toujours que la métaphysique est en tête de la classification des sciences, que la liste soit composée de

trois, quatre ou plusieurs catégories.<sup>28</sup> C'est la science suprême, suivie par les mathématiques comme science médiane et enfin la physique comme science inférieure. Cela démontre que les Arabes avaient leurs préférences en matière de sciences. Nous pouvons également ajouter, à ce qui a été mentionné concernant la suprématie de la métaphysique, les critiques menées contre la philosophie en mentionnant la citation d'Ibn Khaldoun qui prônait " L'abolition de la philosophie et l'affaiblissement de ses disciples ".<sup>29</sup> Il s'agit là d'un courant qui a prévalu dans la pensée arabe afin d'étouffer la raison et éradiquer la réflexion. Cette citation était à l'origine dans le livre d'Al Ghazali " L'incohérence des philosophes ", écartant le rationalisme pour imposer le gnosticisme et le soufisme.<sup>30</sup>

Il est possible que ce contexte historique ait favorisé cette séparation dans le système d'éducation actuel qui est touché par une division inéquitable entre les sciences naturelles et les sciences sociales et humaines. Comme si ces dernières étaient les sciences de l'esprit qu'il fallait mettre à la tête des autres sciences au détriment des sciences naturelles et pratiques. Il en va de même pour les langues avec lesquelles sont rédigées ces sciences : les sciences sociales et humaines sont enseignées et publiées en langue arabe alors que les sciences naturelles sont en langues étrangères, notamment la langue anglaise dans laquelle elles sont principalement publiées et enseignées.

La mentalité arabe moderne a changé de priorités et de préférences vis-à-vis des sciences : désormais, les sciences naturelles, comme la médecine et l'ingénierie, devancent les sciences sociales et

humaines. Bien que la plupart des constitutions des pays arabes stipulent explicitement que la langue arabe est la langue de l'enseignement, les systèmes éducatifs ont, pourtant, opté pour l'enseignement en langue étrangère dans plusieurs universités, notamment pour l'enseignement de sciences naturelles. La situation actuelle de l'enseignement dans les universités arabes confirme cette division inéquitable entre la langue arabe et les autres langues. C'est à travers ces systèmes que le fossé se creuse entre les sciences naturelles et les sciences sociales. Ces dernières sont même considérées comme occupant une position inférieure à celle des autres sciences tant qu'elles sont écrites en arabe, se privant ainsi d'une portée universelle. Dans certains cas, on dirait que la langue arabe et les sciences enseignées en arabe sont inutiles. Par ailleurs, il existe une tendance visant à mettre en place des universités étrangères qui utilisent la langue anglaise ou française comme la langue principale. Ces universités ne s'intéressent pas souvent aux sciences sociales et humaines, alors qu'elles mettent l'accent sur les sciences naturelles et appliquées. Cette tendance apparaît clairement dans le système éducatif de certains pays arabes, comme c'est le cas, mais sans s'y limiter, en Égypte, en Jordanie, aux Émirats et au Qatar. Si cette tendance persiste, il n'y aura plus de place pour la langue arabe dans l'enseignement des sciences naturelles à l'Université, et, au surplus, les sciences sociales et humaines, qui, pour la plupart d'elles sont écrites en langue arabe, seront maintenues en deuxième position.

**La dualité linguistique arabe entre le (dialecte et l'arabe classique) :** Il existe une dualité linguistique entre la langue

**La mentalité arabe moderne a changé de priorités et de préférences vis-à-vis des sciences : désormais, les sciences naturelles, comme la médecine et l'ingénierie, devancent les sciences sociales et humaines**

**Il ne s'agit plus seulement d'un conflit entre l'arabe dialectal et l'arabe classique car d'autres langues sont actuellement à prendre en compte. Nous avons actuellement ce que l'on peut appeler "l'archéologie" linguistique, avec, en tête de liste, les langues étrangères, suivies par la langue arabe et enfin les dialectes**

**L'arabisation est l'une des questions les plus discutées dans les milieux culturels et académiques arabes. Elle comprend trois dimensions principales. La première est académique et culturelle, la deuxième est mondiale et globale et la dernière est politique et sociale**

vernaculaire et la langue écrite dans la Cependant, dans les pays arabes, les deux états de langue sont extrêmement différents, au point de donner l'impression que ce sont deux langues différentes. On n'entrera pas ici dans les débats soulevés par les grands écrivains arabes sur l'utilisation de la langue vernaculaire, notamment dans les dialogues de romans, (le point de vue de Taha Hussein, d'Al Akkad et autres grands écrivains est bien connu) mais nous allons, nous contenter d'émettre trois observations importantes :

**La première :** Il ne s'agit plus seulement d'un conflit entre l'arabe dialectal et l'arabe classique car d'autres langues sont actuellement à prendre en compte. Nous avons actuellement ce que l'on pourrait appeler une «archéologie» linguistique, avec, en tête de liste, les langues étrangères, suivies par la langue arabe et enfin les dialectes. Cette archéologie devient plus compliquée lorsque chacune de ces langues se divise en plusieurs états de langue, comme c'est le cas pour la langue arabe : il existe la langue moderne et la langue classique, ou la langue de culture ou la langue de médias. C'est pour cette raison que certains chercheurs distinguent quatre types de langue arabe : l'arabe classique, l'arabe moderne, l'arabe des intellectuels et l'arabe dialectal.<sup>31</sup>

**La seconde :** c'est une question de la rigidité de la langue arabe par rapport à la langue vernaculaire (on déjà mentionné les complications induites par la normalisation linguistique). Au fil du temps, aucun effort n'a été fourni pour mettre fin à cette rigidité ou pour que la langue soit flexible et capable de changer (Taha Hussein a recommandé, dans son introduction à l'un des romans de Youssef Idriss, d'utiliser une langue arabe flexible au lieu de l'arabe

dialectal ; c'est une opinion qu'Abbas Mahmoud Al-Akkad avait complètement rejetée). Les chercheurs ont fortement critiqué cette rigidité, certains ont affirmé que la langue arabe n'a pas changé depuis près de mille ans et que sa nature est la même depuis l'ère des grammairiens Sibawayh et Al Kisa'i.<sup>32</sup> D'autres accusent les grands amateurs de la langue arabe d'être la cause de ce problème, affirmant que la rigidité d'une langue est un indicateur de la rigidité de la nation et que le renfermement d'une langue reflète le renfermement de ses locuteurs.<sup>33</sup>

**La troisième** observation est liée à la nature de la langue vernaculaire et son évolution rapide par rapport à l'arabe classique. La langue vernaculaire a définitivement aboli les règles de grammaire et est devenue plus facile à utiliser pour s'exprimer.<sup>34</sup> C'est ainsi que plusieurs appels ont été lancés pour abolir les règles de vocalisation et de déclinaison de la langue arabe et cela a été révélé publiquement par l'un des érudits de la langue.<sup>35</sup> Indépendamment de ces appels, la réalité est que la langue vernaculaire est en avance dans plusieurs domaines. Elle est très utilisée dans les romans et dans les journaux, notamment à la télévision. Ainsi, nous nous retrouvons avec une troisième langue que l'on nomme la langue du journalisme, des intellectuels ou des médias.

**La question de l'arabisation :** L'arabisation est l'une des questions les plus discutées dans les milieux culturels et académiques arabes. Elle comprend trois dimensions principales. La première est académique et culturelle, la deuxième est mondiale et globale et la dernière est politique et sociale.

## Encadré 2-2 : Eh les Arabes, nous voulons parler avec vous!

Je m'appelle Claudia Maria Tresso et je suis d'origine italienne. Je parle l'italien comme ma langue maternelle et l'arabe comme un " langage du cœur "!

Il y a environ trente ans, j'ai commencé à étudier la langue arabe. J'ai, ainsi, fait la connaissance de jeunes palestiniens natifs de la vieille ville de Nazareth qui étudiaient la médecine à l'université de ma ville, à Turin. Lorsque ces jeunes sont rentrés chez eux, ils m'ont invité à leur rendre visite pendant les vacances d'été, durant lesquels j'ai rencontré leurs familles, j'ai visité leur ville et j'ai côtoyé des personnes qui m'ont parlé de leur histoire, de leur religion, de leur culture, de leurs traditions et de leur littérature. Même si je ne comprenais pas un traitre mot, je vibrais au rythme entraînant des poèmes de Mahmoud Darwich et je me délectais au son des chansons d'Oum Kalthoum et de Fairuz. J'ai goûté, pour la première fois, au Houmous, au Moutabal et aux Falafels. Je jouais beaucoup avec les enfants qui se moquaient de moi parce que je ne comprenais pas leur langue. Les femmes m'ont appris à préparer le café à la cardamome pour les invités ... Par la suite, j'ai vite compris que je n'étais pas la seule à connaître si peu la civilisation arabo-islamique, ma famille, mes amis, nous avons tous appris très peu sur ce sujet. Les médias ne couvraient pas assez les évènements en provenance des pays arabes. C'est pour cette raison que j'ai décidé d'apprendre cette langue. J'avais une profonde envie de discuter avec les Arabes en utilisant leur propre langue, de lire leurs précieux ouvrages et de comprendre les textes de leurs chansons ... pour contribuer avec des Italiens arabisants à la diffusion de connaissances linguistiques, littéraires et culturelles arabes dans notre pays.

Le parcours ne fut ni simple ni facile : durant de nombreuses années, j'ai étudié la langue arabe classique à l'université de Turin et de Lyon, ensuite l'arabe moderne à l'université de Tunis. J'ai, par la suite, rédigé une thèse de doctorat à l'université de Naples. Je me suis lancée, et je le suis encore, dans l'étude de la grammaire, de la littérature et de l'histoire des arabes et de l'islam. Peu à peu, je suis devenue capable de lire les chefs d'œuvres ancestraux et les livres contemporains en arabe. J'enseigne, depuis plus de 20 ans, la langue et la littérature arabe à l'université de Turin et j'ai traduit un nombre de ces chefs d'œuvre vers la langue italienne comme les voyages du célèbre explorateur Muhammed Ibn Battûta. En ma qualité d'enseignante de langue arabe et de traductrice, j'ai été honorée de recevoir de nombreuses invitations pour participer à des colloques dans de différents pays arabes. J'ai pu, ainsi me rendre compte de la richesse extraordinaire de la langue arabe : une langue commune que partagent les Arabes et qui leur permet (ainsi qu'aux étrangers qui l'apprennent) de se comprendre sur une terre vaste qui s'étend de l'océan jusqu'au pays du Golfe!

Mais, il existe une chose que nous, les arabisants, ne pouvons pas faire que dans certaines occasions. En dehors du cadre académique, nous ne pouvons pas aisément discuter avec les Arabes que nous rencontrons! Bien entendu, lorsque je m'adresse à un Arabe et je parle en langue arabe classique contemporaine, il me comprend, dans la plupart des cas, et semble très heureux de me voir parler sa langue maternelle. Mais beaucoup de personnes n'arrivent pas à me parler en arabe classique et introduisent l'arabe régional, c'est-à-dire le dialecte ... et si je n'arrive pas à les comprendre, ils se rabattent sur la langue française ou la langue anglaise!

C'est pour cela que je vous adresse cette demande, chers Arabes : nous voulons vous parler dans la langue que nous aimons et que nous avons passé des années à étudier. Nous désirons vous parler en langue arabe qui est un patrimoine précieux, une source de fierté et le véritable symbole de votre unité! Suivez l'exemple de vos semblables qui suivent de nouveaux sentiers et soulevez une nouvelle révolte linguistique : allégez l'arabe contemporain, renouvelez-le, mettez-vous d'accord sur un glossaire contemporain commun! Faites passer la langue arabe contemporaine dans le domaine des sciences nouvelles, produisez des films modernes et traduisez les pour l'apprentissage de l'arabe comme langue étrangère moderne et vivante ... Nous ne voulons pas uniquement lire vos livres, nous désirons également vous parler!

Turin, Italie, 31 octobre, 2019.

Claudia Maria Tresso, membre du comité consultatif de ce rapport.

La première dimension concerne l'arabisation des sciences, et ce, en raison de l'enseignement, de plus en plus répandu, des sciences naturelles en langues étrangères, notamment en langue anglaise. L'arabisation des sciences signifie l'enseignement et la publication de toutes les sciences, même les sciences naturelles, en langue arabe, ce qui représentera un pas important en vue de la considération de la langue arabe et dans sa mutation en une langue mondiale. Cette question a suscité de grands débats lors des conférences organisées par les académies linguistiques dans le monde arabe.<sup>36,37</sup> Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les gouvernements arabes ont créé des académies linguistiques pour promouvoir le niveau linguistique et arabiser la nouvelle terminologie. Ainsi, des Académies de Langue arabe ont été créées à Damas (1919), au Caire (1932), à Bagdad (1947), à Amman (1977), à Khartoum (1993) et en Tunisie (1993). En 1960, l'Institut d'Études et de Recherche pour l'Arabisation a ouvert ses portes à Rabat et des instituts linguistiques ont été créés dans plusieurs pays arabes. En 1967, la Ligue des États arabes a confié à l'Institut d'Arabisation de Rabat, la mission de coordonner les efforts visant à enrichir la langue arabe avec la nouvelle terminologie scientifique et à la normaliser au niveau du monde arabe. En 1997, après la création de l'Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences, on y rattacha un Bureau de Coordination de l'Arabisation dans le monde arabe, en sa qualité d'organe spécialisé.<sup>38</sup> Dernièrement, le Centre International Roi Abdullah Bin Abdulaziz pour la Langue Arabe (2008) et l'Académie Internationale Roi Salman pour la Langue Arabe (2019) ont été inaugurés en Arabie saoudite.

La deuxième dimension est liée au problème du franco-arabe qui est un concept relatif à l'utilisation de caractères latins pour transcrire l'arabe, tout en employant des chiffres pour renvoyer à des lettres arabes comme le chiffre (7) pour la lettre ح (h), le chiffre (3) pour la lettre ع ('), le chiffre (5) pour la lettre خ (kh), ou encore le chiffre (2) pour ء ('). Les discussions de groupes, menées dans le cadre des trois études de cas, ont indiqué le risque de ces pratiques qui dénaturent la langue arabe et la rendent étrange. Les amoureux de la langue craignent la propagation de ce phénomène qui se répand rapidement et bénéficie, déjà, d'applications électroniques qui traduisent les textes franco-arabe vers des textes en langue arabe correcte. Le risque de cette nouvelle langue, qui porte atteinte à la langue arabe, réside dans son utilisation par les jeunes qui s'y habituent, devenant ainsi incapables d'apprendre une langue correcte.<sup>39</sup>

La troisième dimension, quant à elle, concerne l'aspect politique et social lié à l'usage de la langue française, notamment dans les pays du Maghreb (l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et la Mauritanie) où ce phénomène de même type sévit à des degrés différents. Le colonialisme français a approfondi la problématique linguistique dans cette région à cause de sa domination économique et culturelle. Il a, ainsi, imposé sa langue qui est devenue la langue de l'éducation et de l'administration, engendrant des générations de locuteurs français à devenir, au fil du temps, des mentors d'idéologie, de doctrines et de partis politiques. Cet état de fait s'étend également à l'élite politique, culturelle et bureaucratique. La langue française a envahi ces pays et leurs systèmes éducatifs et administratifs, s'immiscant dans leur vie

quotidienne pour devenir une langue principale. Devant cette progression, la langue arabe est devenue une deuxième langue, un charabia ou un dialecte composé de mots français, arabes et même de langues proches comme l'espagnol et l'italien. Cette situation a créé, ce que l'on pourrait nommer, " la question sociale " qui est devenue une crise identitaire. En fait, l'identité se fragilise avec la fragmentation de la langue et cette situation a conduit à une crise existentielle au sein des sociétés du Maghreb, poussant les autorités à déclarer la langue arabe comme langue officielle, conformément à la constitution. Des écoles ont été créées pour enseigner la langue arabe et les universités l'ont adoptée comme la langue d'enseignement. La question de l'arabisation, quant à elle, est devenue une cause nationale, comme cela a été le cas au Maroc, pour lequel, la question de l'arabisation est l'un des quatre principes directeurs de la politique nationale.<sup>40</sup> La même chose s'est produite en Algérie et en Tunisie où la langue française a été supprimée de tous les documents officiels et la langue arabe est adoptée pour l'éducation, malgré la domination du courant francophone. Même si les politiques d'arabisation réalisent des avancées concrètes dans les pays du Maghreb, elles représentent, néanmoins, une lutte politique et de classe. La question de l'arabisation en Algérie - selon certains chercheurs - est un " champ de lutte clos " car certaines puissances la considèrent comme une menace pour leur position.<sup>41</sup>

**La création des dictionnaires et leur numérisation :** les académies arabes fournissent de grands efforts pour développer une terminologie arabe suivant le rythme des avancées scientifiques et technologiques. Pourtant, il subsiste un problème significatif lié à la création de

dictionnaires contemporains en langue arabe.<sup>42</sup> Au Caire, l'Académie de la Langue Arabe a publié la première édition d' Al Mu'jam Al Wassit en (1960), il s'agit d'une tentative sérieuse pour la publication d'un dictionnaire global. Le projet d'Al-Mu'jam al Kabir, toujours en cours de réalisation, est le projet de dictionnaire le plus important dans le monde arabe. Dès 1970 jusqu'à 2008, huit volumes uniquement ont été publiés, couvrant les neuf premières lettres de l'alphabet arabe.

Des efforts individuels ont également abouti à des dictionnaires comme " El Mundjid " du père Luis Maalouf (1908), le dictionnaire " El Bustane " d'Abdulah el-Boustani (1930) et le dictionnaire " Matn El Loughat " du Cheikh Ahmed Reda el-Amili, publié en sept volumes chez Dar Maktabat al-Hayat à Beirut, en 1958.<sup>43</sup> Ces efforts sont, malheureusement, des tentatives éparses, incapables de contenir tous les changements qui se produisent autour de la langue arabe, notamment en matière de production de connaissances. Un linguiste s'est exprimé sur cette question en affirmant que l'adaptation et l'inscription de la terminologie est une action principale dans l'élaboration d'un dictionnaire. Il s'agit là de l'un des aspects qui nécessitent plus d'efforts de la part des Arabes, car nous ne faisons qu'importer la connaissance et nous contribuons rarement à la produire. Ces connaissances arrivent chez nous avec sa terminologie nécessitant la maîtrise de traduction qui requiert une compréhension précise du concept. Pourtant, ces deux qualités ne sont pas disponibles chez certains traducteurs. L'absence d'organismes arabes actifs, qui travaillent sur l'adaptation et l'arabisation de la terminologie, a ouvert le champ à une disparité des interventions et à un chaos terminologique.<sup>44</sup>

**Les académies arabes fournissent de grands efforts pour développer une terminologie arabe suivant le rythme des avancées scientifiques et technologiques. Pourtant, il subsiste un problème significatif lié à la création de dictionnaires contemporains en langue arabe**

**Le problème des dictionnaires ne se limite pas à l'adaptation et à la normalisation de la terminologie. À l'ère des connaissances et de la société du savoir, les dictionnaires ont besoin d'un changement qualitatif et quantitatif**

**En plus des défis généraux que rencontre la langue arabe, quant à sa relation avec le savoir, il existe également de nombreux défis relatifs au contexte social et historique et à la diversité culturelle, y compris les croyances idéologiques et religieuses dans le monde arabe**

Le problème des dictionnaires ne se limite pas à l'adaptation et à la normalisation de la terminologie. À l'ère de connaissances et de la société du savoir, les dictionnaires ont besoin d'un changement qualitatif et quantitatif. Les experts dans le domaine de l'informatique de la langue arabe ont affirmé que la création de dictionnaires modernes nécessite une base informatique relative à la langue de publication de ces dictionnaires et cela n'est pas actuellement disponible pour la langue arabe comme il convient. Dans le monde arabe, les efforts naissants - comme ceux fournis, entre autres, par l'entreprise Sakhr - n'ont pas abouti.<sup>45</sup> De plus, les Arabes n'ont pas pu, jusqu'à présent, créer un dictionnaire technologique répondant aux besoins des chercheurs dans le domaine de la technologie, et ce, malgré les efforts fournis ici et là pour combler le fossé numérique.

#### **La disparité des défis dans les régions du monde arabe**

En plus des défis généraux que rencontre la langue arabe, quant à sa relation avec le savoir, il existe également de nombreux défis relatifs au contexte social et historique et à la diversité culturelle, y compris les croyances idéologiques et religieuses dans les régions du monde arabe.

Au Maghreb, le problème réside dans la diversité linguistique qui se transforme souvent en une diversité hétéroclite basée sur la coexistence de différents systèmes linguistiques : le système classique contemporain, le système traditionnel, le système hybride (qui n'appartient à aucun des deux précédents systèmes), et

l'existence des dialectes qui diffèrent selon les zones géographiques. La grande influence de la langue du colonialisme français crée, également, une sorte de trouble et d'instabilité.<sup>46</sup> La profondeur de ce problème est proportionnelle à l'acte colonial et à son rôle dans l'oblitération de la langue locale. Ce fut le cas en Algérie où le colonisateur a tenté d'oblitérer et de faire disparaître la langue arabe. Depuis, l'Algérie souffre d'un problème de division linguistique en parallèle à celui de la pluralité de dialectes locaux. Ainsi, le conflit entre l'arabe classique, le français et la langue vernaculaire est le trait caractéristique de la situation de la langue arabe en Algérie.<sup>47</sup>

Au Machrek, le problème existe dans différents types de contexte. En Égypte, en Jordanie et au Liban, par exemple, le colonialisme n'a pas cherché à oblitérer la langue arabe, mais il a introduit la langue anglaise ou française, les mettant ainsi en compétition avec la langue arabe, notamment dans le secteur éducatif et culturel. La langue vernaculaire reste omniprésente et favorite dans la vie de la population. Cette langue se compose de dialectes parlés qui varient non seulement d'un pays à un autre, mais également au sein d'un même pays et d'une région à une autre. Malgré l'intérêt porté à la langue arabe et la création de plusieurs académies de la langue arabe, ces pays se retrouvent, néanmoins, entre le «marteau» de la langue vernaculaire et «l'enclume» des langues étrangères que beaucoup de familles préfèrent adopter pour l'enseignement.<sup>48</sup> De plus, l'expansion de l'enseignement étranger dans les pays arabes a également porté atteinte à la langue arabe.

La situation en Syrie, en Irak et en Palestine est similaire avec celle de l'Égypte, de la Jordanie et du Liban, c'est la question de lutte de la langue arabe contre la langue vernaculaire, d'un côté, et contre les langues étrangères à caractère mondialisé, de l'autre côté. Mais, ces pays doivent faire face à un défi particulier représenté par la présence de langues anciennes qui sont relancées, comme c'est le cas de l'hébreu en Palestine,<sup>49</sup> ou parlées par un certain groupe dans les sociétés, comme la langue araméenne (toujours utilisée par les clergés en Palestine, en Syrie, au Liban) et araméenne (dans quelques villages comme celui de Maaloula en Syrie), la langue assyrienne (utilisée par les Assyriens d'Irak) et la langue Kurde (utilisée par les kurdes dans différents endroits du Machrek), en plus de dialectes locaux dérivés de l'arabe ou d'un mélange de différentes langues. Cette situation représente un grand défi pour la langue arabe qui est, en Palestine, en conflit avec l'hébreu, avec la langue anglaise et avec les langues européennes. De plus, l'hébreu devient, de jour en jour, une langue compatible avec la société du savoir. En Irak, la langue kurde tente d'élargir sa base culturelle à travers la publication de livres, la traduction et les médias en proportion avec le territoire politique des Kurdes.

Dans les sociétés des États du Golfe, le problème existe différemment. Ces sociétés reçoivent un grand nombre d'étrangers non seulement des autres pays arabes, mais également, des autres pays du monde. La main d'œuvre non-arabe dans certains pays du Golfe représente une grande partie de la population. En 2006, les données indiquent que le pourcentage des travailleurs non arabophones représentait

### Encadré 2-3 : La langue d'enseignement dans le Maghreb

En Tunisie, en Algérie et au Maroc, les sciences et les mathématiques sont enseignées en français au niveau secondaire. Toutefois, seulement, 30% des Tunisiens, dont la plupart vivant près de la capitale, maîtrisent le français écrit et oral. En Algérie, les populations urbaines parlent couramment le français, mais elles ne sont que 55% à le maîtriser en milieu rural. Une dynamique semblable existe au Maroc. En dépit de cela, les élèves utilisant leur langue maternelle ont de meilleurs résultats que ceux testés dans une langue non utilisée à la maison.

Source : La Banque mondiale. 2019. Ambitions et aspirations : Un nouveau cadre pour l'éducation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. p. 27

69,3% de l'ensemble de la main d'œuvre dans les pays du Golfe, soit 17 millions de travailleurs dont la majorité vient de l'Asie.<sup>50</sup> Cet état de fait met la langue arabe dans une situation très particulière. La majorité des études, sur les effets des travailleurs étrangers dans les pays du Golfe, indique l'impact de cette main d'œuvre, notamment le personnel de maison et les nourrices, sur la langue des enfants et sur la langue arabe. Ainsi, le dialecte se transforme en une langue déformée.<sup>51</sup> Une étude a confirmé ces faits : " L'influence de la main d'œuvre étrangère sur la langue arabe dans les pays du Golfe a imposé une nouvelle réalité linguistique au citoyen (...) (ceci a conduit) à l'apparition d'une nouvelle langue qui représente un risque par rapport à la nôtre, notamment lorsqu'elle est apprise par les enfants qui grandissent en pratiquant mal leur langue maternelle. C'est une crise existentielle à laquelle nous contribuons, en pensant qu'ils (la main d'œuvre venant de l'Asie) ne nous comprendront que si nous déformons notre langue comme eux ".<sup>52</sup>

## La langue arabe et la production du savoir

### La production et l'édition du savoir

Depuis les temps anciens, l'industrie de l'édition a énormément prospéré dans le monde arabe.<sup>53</sup> Nous allons essayer d'élucider l'état actuel de l'édition dans les pays arabes en exposant les revues et les recherches publiées.

Le nombre des revues scientifiques publiées en langue arabe a considérablement augmenté lors des dernières années. La plupart de ces revues, rédigées en langue arabe, couvrent des domaines comme la littérature, les sciences sociales et les sciences humaines. Néanmoins, des données ont révélé que les sciences fondamentales, naturelles et appliquées ont été lentement introduites dans le domaine de l'édition en langue arabe à travers la publication des revues spécialisées dans ces sciences en langue arabe. Il est possible de compter 1660 revues publiées en langue arabe dans le monde arabe (voir figure 2-3 et le tableau A.2 dans l'annexe statistique). Le tableau démontre que les revues spécialisés sont les plus nombreuses avec près de 1443 revues, environ 87% de revues, alors que les revues générales représentent 13% des revues publiées. La plupart des revues sont spécialisées dans les sciences sociales et humaines (domaines de langues, de médias, de l'éducation, de sciences de la société et des études humaines en général) et sont au nombre de 1582 revues, représentant 95.3% de l'ensemble de revues contenues dans les bases de données que nous avons consultées en faisant l'inventaire. En revanche, les revues en sciences naturelles et appliquées sont

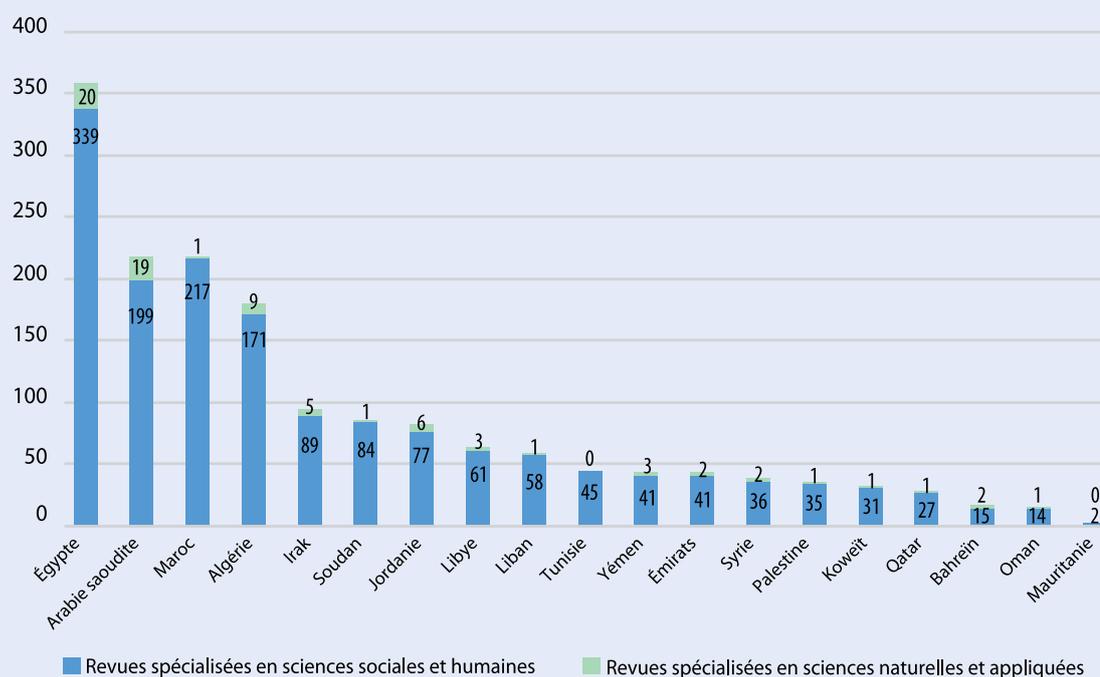
moins nombreuses et ne dépasse pas 78 revues, représentant 4.7% de leur nombre. Ceci indique que l'édition en langue arabe se focalise sur les sciences sociales et humaines, ce qui confirme la dichotomie au sein du système scientifique fondée sur une base linguistique.

Le nombre de revues publiées en langue arabe diffère d'un pays à un autre. L'Égypte, le Maroc et l'Arabie saoudite sont en tête de la liste (359, 218 et 218 revues, respectivement), suivi par l'Algérie, l'Irak, le Soudan, la Jordanie, la Libye et le Liban (180, 94, 85, 83, 64, 59 revues, respectivement). Enfin, le reste des pays Arabes contribuent avec un nombre de revues variant entre 45 et 2 revues. Cette disparité est imputable au nombre d'universités et de centres de recherche dans ces pays ; la majorité de ces revues, qui sont académiques en premier lieu, sont publiées par des universités et des centres de recherche.

Selon les experts participant aux discussions de groupes, dans le cadre de l'élaboration des trois études de cas en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, la rédaction en langue arabe n'est pas à elle seule la solution car cela rendrait les publications locales incapables d'accéder au niveau mondial dans lequel prédominent les langues les plus usitées comme la langue anglaise et la langue française. Actuellement, nous avons besoin de volonté et de confiance en soi pour utiliser la langue nationale dans le domaine de la science, du savoir et de la formation universitaire et technique, afin de posséder et localiser les connaissances et réaliser la création et l'innovation. Sans cela, la langue arabe va disparaître de la carte des civilisations.<sup>54</sup> En fait, lorsque

**Le nombre de revues publiées en langue arabe diffère d'un pays à un autre. L'Égypte, le Maroc et l'Arabie Saoudite sont en tête de la liste (359, 218 et 218 revues, respectivement)**

**Figure 2-3 : Le nombre et la spécialité des revues publiées en langue arabe dans quelques États arabes**



Source : Un inventaire réalisé par les auteurs du rapport, en référence à la base de données Dar Al-Mandumah (<http://mandumah.com>). Le site a été consulté le 20 novembre, 2019.

nous évoquons une théorie scientifique à laquelle des Arabes ont contribué, nous citons, dans la plupart des cas, des auteurs qui rédigent en langues étrangères.

Dans la région arabe, l'interaction avec les langues étrangères suscitera l'utilisation de ces langues qui semblent y devenir progressivement des langues de sciences et d'éducation. La réalité indique l'augmentation permanente des publications arabes en langue étrangère dans la majorité des pays arabes et c'est ce que montre le nombre d'études publiées par des chercheurs arabes dans des revues étrangères, selon la base de données (SCImago Journal & Country Rank) spécialisée dans l'analyse des publications de recherche entre 1996 et 2018. Le tableau A.3, dans l'annexe statistique, indique que les chercheurs arabes ont

publié près de 865,000 recherches ; l'Égypte et l'Arabie saoudite étaient en tête de la liste en termes de recherches publiées avec près de 204,000 recherches pour l'Égypte et près de 183,000 recherches pour l'Arabie saoudite. Elles sont suivies par huit pays : la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, le Qatar, l'Irak, les Émirats arabes unis, le Liban et la Jordanie, dont le nombre de publications varient entre 26,000 et près de 87,000 recherches (voir figure 2-4). La littérature et les sciences sociales et humaines sont les sujets toujours publiés en langue arabe.

Lors des entretiens approfondis menés dans le cadre de l'étude de cas en Arabie saoudite, l'un des experts déclarait que l'intérêt porté à la publication académique en langue anglaise dans les universités est imputable à la volonté de communiquer

**Lorsque nous évoquons une théorie scientifique à laquelle des Arabes ont contribué, nous citons, dans la plupart des cas, des auteurs qui rédigent en langue étrangères**

globalement et d'accéder à la communauté scientifique : les données et les recherches en langue anglaise sont plus diffusées et facilitent le processus de communication avec la communauté scientifique. Un autre participant estime que l'industrie de l'édition en langue arabe est un domaine apte à créer une multitude d'emplois si elle est bien gérée sur le plan économique.

### Encadré 2-4 : La langue arabe est la langue d'édition au Maroc

La langue arabe est la langue d'édition au Maroc ; en dépit des campagnes menées ici et là contre la langue arabe et visant à limiter son rôle dans les domaines de recherche, d'écriture et de création, ce rapport prouve une vérité irréfutable au milieu du combat identitaire actuel : Au Maroc, la langue arabe reste le principal outil d'édition qui règne sur le monde de la publication.

Source : Fouad Abou Ali. 2019. Les Marocains lisent d'abord et... toujours en arabe. <http://www.m-a-arabia.com/vb/archive/index.php/t-38204.html>, consulté le 20 novembre, 2019.

**L'un des défis auquel sont confrontés les éditeurs arabes concerne les problèmes qui entravent le développement de l'industrie de l'édition dans la région arabe**

En conséquence, il est nécessaire de prendre en compte les expériences des autres langues ainsi que l'industrie de la langue qui les caractérisent, pour en tirer bénéfices et promouvoir économiquement la langue arabe. D'autres experts ont souligné l'importance d'encourager l'édition en langue arabe, notamment dans les domaines interdisciplinaires pour garantir le brassage des idées et tirer profit de toutes les sciences et la littérature. Parallèlement, il faut œuvrer à élever le niveau et le nombre de maisons d'édition arabes, en leur créant des liens avec la société pour qu'elles ne soient pas uniquement destinées aux spécialistes et aux académiciens.<sup>55</sup>

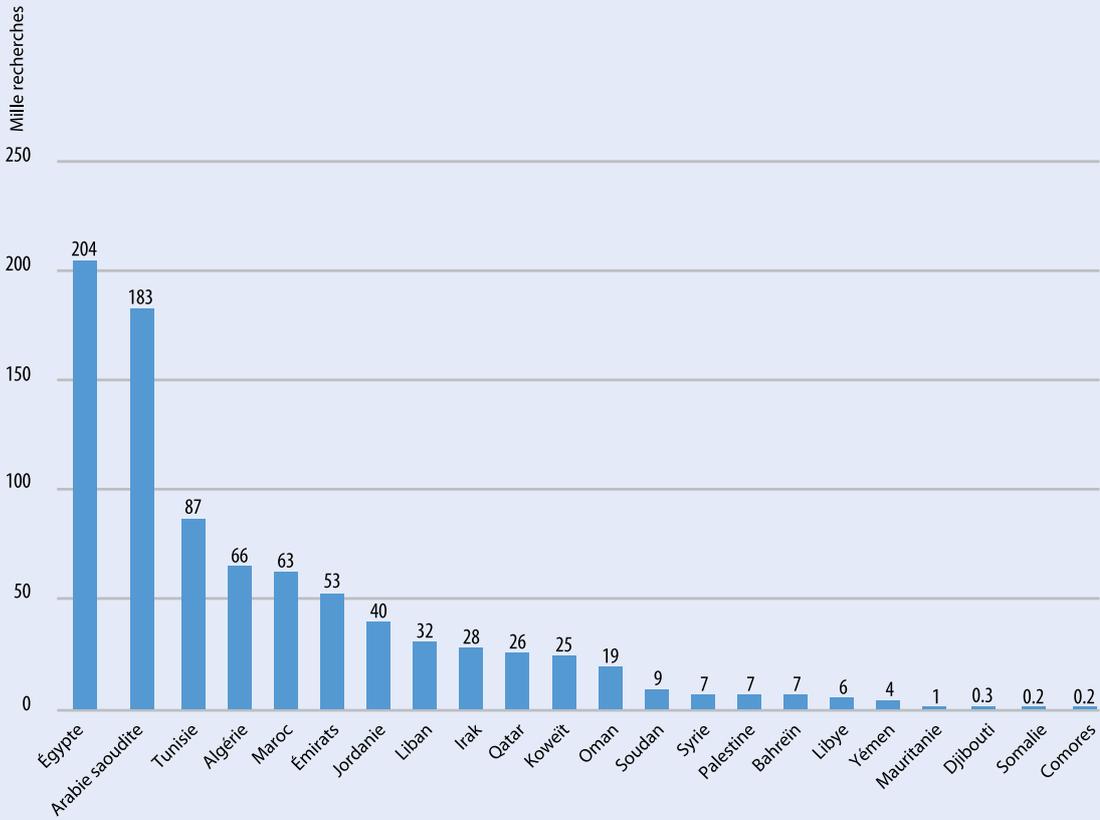
### Les maisons d'édition dans le monde arabe

L'un des défis auquel sont confrontés les éditeurs arabes concerne les problèmes qui entravent le développement de l'industrie d'édition dans la région arabe. Ces problèmes sont le niveau élevé d'analphabétisme, le recul de l'habitude de lecture, la violation de droits de propriété intellectuelle et la rareté de bibliothèques. La majorité de ces problèmes peuvent être résolus en sensibilisant la société sur l'importance que joue l'industrie d'édition dans le développement et la prospérité des peuples. Il existe également des problèmes relatifs à l'éditeur résultant du fait que l'industrie d'édition dans le monde arabe ne jouit pas de bases économiques suffisantes. Il existe, dans le monde arabe, près de 1000 éditeurs qui travaillent continuellement dans l'édition et publient plusieurs livres annuellement, comme il existe près de 1000 éditeurs qui travaillent par intermittence et au gré des circonstances.<sup>56</sup>

La figure 2-5 indique que la plupart des 636 maisons d'édition, membres de l'Union des Éditeurs Arabes, se trouvent en Égypte, au Liban, en Syrie et en Jordanie (voir également le tableau A.4 dans l'annexe statistique).

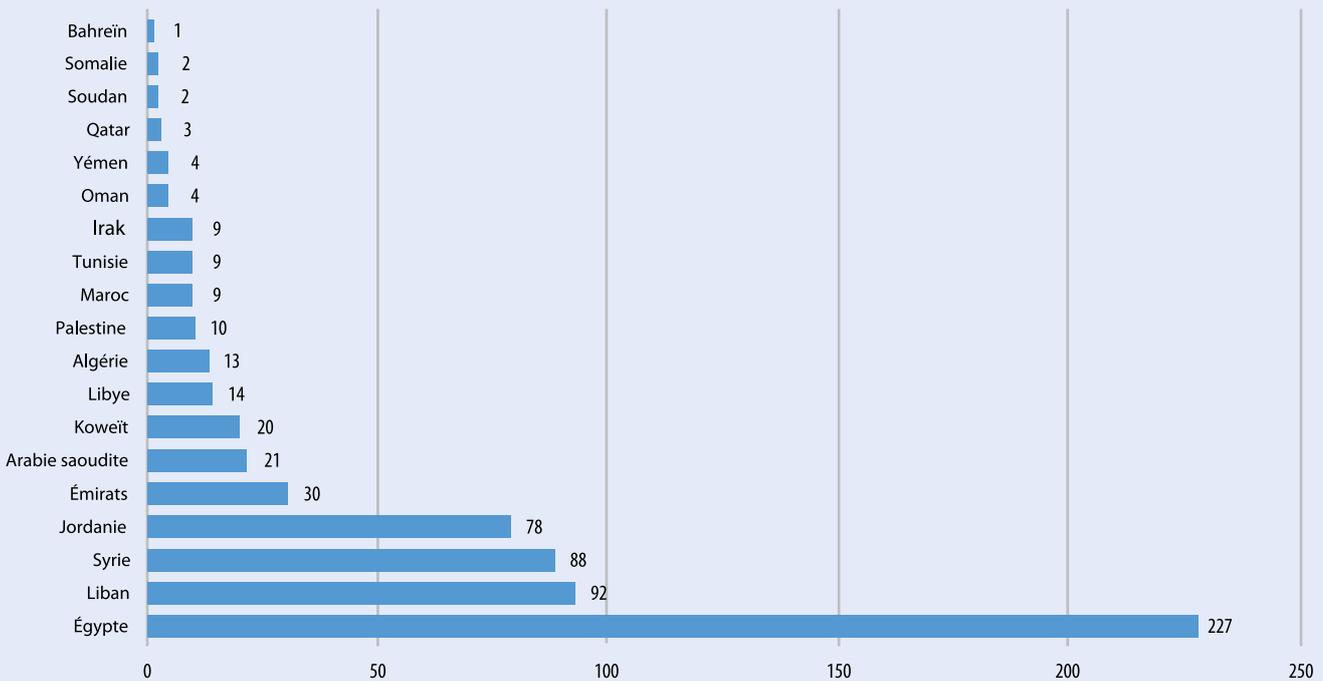
Il est indéniable que la numérisation des publications en langue arabe contribuera à la conversion de la langue arabe en une langue plus universelle. Les publications numériques ont été fortement influencées par l'ingénierie de la langue arabe et sa numérisation. L'édition électronique commence à remplacer progressivement l'édition en papier et souvent les deux versions sont concomitantes. L'édition

**Figure 2-4 : Nombre de recherches publiées dans les pays arabes entre 1996 et 2018 selon la base de données SCImago Journal & Country Rank**



Source : La base de données SCImago Journal & Country Rank ([www.scimagojt.com](http://www.scimagojt.com)), consulté le 20/10/2019

**Figure 2-5 : Le nombre des maisons d'édition membres de l'Union des Éditeurs arabes**



Source : l'Union des éditeurs arabes. <http://www.arab-pa.org/Ar/shared/publishers.aspx>, consulté le 20/11/2019.

numérique s'est répandue dans le domaine du journalisme électronique,<sup>57</sup> de dictionnaires numériques,<sup>58</sup> de la préservation du patrimoine religieux et culturel,<sup>59</sup> et de la préservation des manuscrits arabes.<sup>60</sup>

## La langue arabe, la transmission et la localisation du savoir

### La traduction et son rôle dans la transmission et la localisation du savoir

Il existe plusieurs moyens permettant la transmission et la localisation des connaissances, comprenant la formation cognitive et culturelle du potentiel humain, le changement technologique, le développement de la création et de l'innovation, le développement de la recherche scientifique, de manière à permettre à la société de produire le savoir au lieu de seulement le consommer. En fait, la production du savoir ne se réalisera qu'avec le transfert et l'assimilation de connaissances scientifiques, littéraires et culturelles qui se sont développées dans les autres sociétés. C'est pourquoi, la langue revêt une importance, en sa qualité d'outil de transfert de ces connaissances à travers la traduction. Ainsi, les experts confirment, dans ce contexte, le lien solide entre la puissance du mouvement de traduction et la mise en place de la société du savoir. Jabra Ibrahim Jabra indique, dans ce sens, que la traduction est un moyen de renforcer la renaissance arabe moderne et de "faire que la nation arabe reprend sa place remarquable au sein du vaste contexte de civilisations (...) la traduction est un outil pour faire circuler le flux de connaissances mondiales dans les canaux de nos vies. Ainsi, la nation arabe en serait enrichie et pourra participer aux contributions de l'humanité".<sup>61</sup> Chawki Djalel a écrit à ce

sujet : "La traduction représente dans ce cas (faire accéder la société aux connaissances) une quête collective basée sur la planification et relevant le défi de l'assimilation rationnelle, critique, sélective et créative de connaissances qui s'intègrent et fusionnent avec une création cognitive personnelle (...). Les connaissances se développent et se renforcent grâce à l'action collective et à l'interaction entre les individus et les institutions d'une même société. Elles se développent également grâce à l'interaction des sociétés à travers le transfert de connaissances/traductions".<sup>62</sup> Gaber Asfour affirme également que : "Le développement du mouvement de traduction est l'une des caractéristiques essentielles de la vitalité de la société du savoir. Par conséquent, le progrès et le retard des nations se mesurent à la courbe croissante ou décroissante du nombre de traductions effectuées et à l'efficacité de ses institutions et ses organes".<sup>63</sup> Saïda Cherif affirme dans la revue "Zawat" (qui a publié une édition spéciale sur la traduction dans le monde arabe) que la traduction est le moyen le plus efficace pour connaître les productions intellectuelles, cognitives et littéraires dans tous les pays du monde. Grâce à la traduction, il est possible de suivre les évolutions et les changements se produisant dans le monde ainsi que toutes les connaissances contribuant au développement, à la construction du présent et à l'anticipation de l'avenir.<sup>64</sup> Cette définition est, par ailleurs, reprise par Djamel Qutb El Islam Noâmani : "La traduction est le moyen de transmettre les cultures, les civilisations, les coutumes et les traditions des nations du monde d'une langue à une autre. Elle est, également, un moyen d'interaction et de coopération économique, industrielle, militaire et diplomatique entre deux ou plusieurs pays,

**Les experts confirment le lien solide entre la puissance du mouvement de traduction et la mise en place de la société du savoir**

et un moyen d'enrichir et développer la langue. Elle permet aussi à un auditoire de comprendre le contenu des discours, des séminaires, des conférences, des colloques et des documents ".<sup>65</sup>

" Nul doute qu'à l'ère actuelle, la traduction est essentielle à la nation arabe. Elle représente l'un des principaux points d'accès à la modernité (...). Sans la traduction, nous serions impuissants, côtoyant les connaissances sans pouvoir y accéder, les déchiffrer ou les sonder ".<sup>66</sup> Chaque effort visant à promouvoir la langue arabe et à lui conférer une place appropriée est désormais nécessaire et ne peut être sous-estimé. La mise en place d'une société du savoir n'est réalisable que si la langue arabe est adoptée dans les domaines de l'enseignement, des sciences, d'acquisition du savoir, de l'économie, de l'administration, des médias, de l'industrie et de la technologie. La traduction est une condition sine qua non pour le transfert et la localisation du savoir. Néanmoins, elle doit répondre à des conditions importantes pour pouvoir s'acquitter de cette fonction. Les experts ont affirmé – à travers les trois études de cas - la nécessité d'éviter que la traduction ne se transforme en un simple processus d'arabisation qui dénaturerait à la fois la langue et le message qu'elle porte. La traduction doit s'effectuer de et vers la langue arabe pour que cette dernière ne soit pas juste un réceptacle de connaissances et pour que la traduction transforme les connaissances arabes en un savoir mondial. Ceci nous pousse à nous interroger sur la réalité de la traduction dans le monde arabe : sa genèse, son évolution et son état actuel.

L'histoire montre que la traduction a accompagné l'évolution de la civilisation arabe, notamment durant ses périodes de prospérité. La période historique la plus marquante, qui illustre le rôle important joué par la traduction dans la civilisation arabe, était l'ère Abbasside qui se caractérisa par l'épanouissement des sciences et l'ouverture sur les connaissances mondiales pour lesquelles la traduction représentait un canal principal. Ainsi, la civilisation arabe a pu profiter de la contribution d'autrui et a même pu finaliser certaines recherches qui ont contribué au progrès cognitif humain, comme c'est le cas en médecine, en mathématiques et en astronomie. L'ère de Méhémet Ali, en Égypte, a également été une période importante, marquée par l'ouverture sur le monde, les tentatives sérieuses de renaissance scientifique et le rôle prépondérant de la traduction. Des tentatives de relance ont, également, eu lieu dans un certain nombre de pays arabes, au début du siècle dernier, comme ce fut le cas au Liban qui a connu une reprise relative en matière de traduction et d'élaboration de lexiques et de dictionnaires.

### **Les efforts des pays arabes en traduction à l'époque moderne : entre le progrès et les besoins**

La traduction rencontre de nombreux défis dans les pays arabes, néanmoins le progrès réalisé dans ce domaine mérite d'être loué. Dans plusieurs pays arabes, il existe désormais plusieurs institutions et projets de traduction qui ont traduit de nombreux ouvrages et éditions, enrichissant le contenu des connaissances arabes. Les initiatives gouvernementales et individuelles ont offert des prix pour la traduction contribuant, ainsi,

**L'histoire montre que la traduction a accompagné l'évolution de la civilisation arabe, notamment durant ses périodes de prospérité**

## Encadré 2-5 : La traduction : Une histoire discontinuée

Dans le monde arabe, les chercheurs indiquent que les premières traductions vers la langue arabe sont des traductions faites par les Syriaques (première moitié du II<sup>ème</sup> siècle de l'Hégire) qui ont traduit un riche héritage vers la langue arabe. La diffusion de l'Islam et la communication avec les sociétés non arabes ont fait surgir de nombreux besoins en traduction et ont encouragé l'apprentissage des langues étrangères. Ce mouvement de traduction arabe s'est épanoui durant l'ère Abbasside (750-1250) sous le règne du Calife Al Mansur devenant, ainsi, un métier officiel qui confère au traducteur un statut social privilégié. L'intérêt porté à la traduction a abouti à la création de l'école de Traduction de Bagdad, connue sous le nom de Beit el Hikma sous calife Al Ma'mûn. A cette époque, les traducteurs se sont focalisés sur la philosophie grecque, les sciences indiennes et la littérature persane. Plusieurs études en traductologie mettent en lumière la contribution bénéfique des traductions arabes, durant le moyen âge, à l'épanouissement de la pensée occidentale. Cette contribution est même considérée comme processus le plus significatif de transfert du savoir à travers l'histoire. Mais les événements historiques qui avaient favorisé un tel mouvement de traduction dans le monde arabe et islamique, ont changé. Le plus tragique fut la chute de Bagdad aux mains des Mongols et sa destruction, marquant la fin du règne Abbasside. Ces événements eurent un impact profond sur l'apprentissage de la langue arabe et sur la traduction dans le moyen âge, signalant ainsi la fin de l'âge d'or pour la traduction arabe. La traduction connut une longue période d'interruption jusqu'à l'ère moderne, au début du 19<sup>ème</sup> siècle.

Méhémét Ali Pacha (1805-1848) a commencé à ressusciter la traduction dans le monde arabe avec l'émergence de l'État moderne en Égypte. Dans le cadre de sa politique visant à promouvoir l'éducation, il envoya des missions scolaires dans pays européens comme l'Italie et la France, et il créa des écoles supérieures. L'intérêt porté à la traduction visait à transférer les connaissances européennes modernes vers l'Égypte. En 1835, Méhémét Ali a ordonné la création d'une école de traduction, connue par la suite sous le nom de " Madrassat Al-Alsûn " («l'Ecole des langues»). C'était une école supérieure spécialisée dans l'enseignement des langues européennes. L'école était dirigée par Rifa'a al-Tahtawi qui sélectionna 80 étudiants pour apprendre la langue arabe et la langue française en premier lieu, puis la langue turque et la langue anglaise. L'école réussit à former un bon nombre de traducteurs spécialisés qui ont traduit près de 2000 livres couvrant plusieurs spécialités. En 1822, Méhémét Ali a créé " l'Imprimerie royale " dans le quartier de Boulaq et un certain nombre d'imprimeries pour imprimer les livres traduits.

La traduction connut un repli relatif avec les successeurs de Méhémét Ali, même s'il y eut une légère amélioration avec le retour de Rifa'a al-Tahtawi à la tête de l'Ecole des langues sous Mohamed Saïd Pacha, en 1854. Par la suite, la traduction connut un second essor avec les réformes d'Ismaïl Pacha dans le domaine de l'éducation auxquelles ont participé al-Tahtawi et Ali Moubarak, et la traduction fut de nouveau active avec l'envoi de nouvelles missions scolaires vers les écoles européennes. Les chercheurs de la Grande Syrie (Bilad el-Cham) ont, également, joué un rôle important dans le mouvement de traduction à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, en plus de leur rôle dans le domaine journalistique. Parmi les expériences pionnières : la librairie de Khalil Sayegh au Liban qui a publié plus de 35 dictionnaires spécialisés dans tous les domaines scientifiques. De manière générale, les tentatives de traduction durant cette période – en particulier au début de l'occupation britannique en Égypte – se sont axées sur la traduction d'œuvres occidentales ayant trait aux questions de réforme, du développement et de la relation entre l'Islam et l'Occident. À la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, le mouvement de traduction a été actif dans plusieurs pays arabes avec la création de centres spécialisés en traduction et par l'intérêt porté par les maisons d'édition aux livres traduits vers l'arabe.

Sources : Amani Abu Rahma. 2015. harakat altarjama fi alalam alearabi (Mouvement de traduction dans le monde arabe). Article publié sur le site " Mominoun bila hudud " (Croyants sans frontières) pour les études et les recherches au Caire, <https://www.mominoun.com/articles> et " harakat altarjama fi alasl alhadith " (Le mouvement de la traduction à l'ère moderne) revue culturelle " Fikr ". ([https://www.fikrmag.com:topic\\_details.php?topic\\_id=24](https://www.fikrmag.com:topic_details.php?topic_id=24)), consulté le 20 novembre 2019.

à instaurer un climat d'émulation dans ce domaine. L'annexe (3) dresse la liste de quelques organismes et expériences arabes dans le domaine de la traduction, classés chronologiquement, ainsi que la liste de quelques prix pour encourager la traduction, dans certains États arabes. Le tableau 2-1 expose des exemples sur ces expériences.

Des statistiques et des indices sur l'état de la traduction dans le monde arabe indiquent une courbe croissante depuis 1950 jusqu'à nos jours, notamment depuis le début du 21<sup>ème</sup> siècle. Le rapport de l'Union des traducteurs arabes a affirmé que 33 maisons d'édition et centres de traduction actifs à Beyrouth ont publié plus de 3000 œuvres traduits, de l'année 2000 à 2009. Le nombre de traductions effectuées en 2008 et 2009 est le double de nombre d'ouvrages traduits en l'an 2000.<sup>67</sup>

Malgré cette augmentation, les listes publiées - dans l'Index Translationum de l'UNESCO qui a suivi l'évolution des publications traduites à travers le monde, entre 1979 et 2010, indiquent un sérieux déficit en nombre des ouvrages traduits en arabe par les traducteurs du monde arabe (voir tableau A.5 dans l'annexe statistique). Dans tout le monde arabe, le total cumulé de livres traduits vers la langue arabe, depuis 1979 jusqu'à la dernière mise à jour de l'Index, est de 11,314 livres, soit 85% du nombre de livres traduits vers la langue arabe à travers le monde (13,417 livres). La figure 2-6 montre le rôle remarquable qu'ont joué l'Égypte et la Syrie à cet égard. Mais en parallèle, et toujours selon la même source, 10,838 livres ont été traduits par Israël vers l'hébreu, 11,197 livres par Turquie vers la langue turque et 10,633 livres par Iran vers le persan, durant la même période.

Les données en provenance des études de cas, effectuées dans le cadre de ce rapport en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, soulignent le rôle de la traduction en tant qu'outil de passage vers la société du savoir dans ces pays. Les données du Centre National de Traduction en Égypte ont révélé que le nombre de livres publiés par le Centre jusqu'au mois de mars 2019 est de 3,196 livres répartis comme tels : la littérature 38% occupant le plus grand nombre d'ouvrages, ensuite les sciences sociales (près de 22%), l'histoire (12%), la philosophie (8%), les arts (5%) et enfin les sciences fondamentales et appliquées (5.6%). En outre, le centre a recouru à une grande diversité de langues traduites, s'élevant au total à 35 langues.<sup>68</sup> L'étude de cas au Maroc indique que le nombre des textes traduits, pendant l'année 2017/2018, a augmenté de 67%, en comparaison avec l'année précédente. À partir des échantillons de traduction, il est possible de conclure que la langue arabe est une langue cible importante dans l'opération de traduction en provenance de différentes langues, notamment de la langue française. Mais il est frappant de constater l'absence de traduction de livres de sciences naturelles, d'économie ou de technologie alors que ces sont des domaines scientifiques qui ont connu de grandes évolutions lors des dernières décennies et jouent un rôle important dans le développement. Les participants à la séance-débat au Maroc ont constaté cette lacune et ont appelé à porter plus d'intérêt à la traduction en listant les priorités.<sup>69</sup> L'étude de cas en Arabie saoudite a confirmé que le nombre des organismes de traduction dépasse les 40 organismes, entre les centres spécialisés en traduction, les départements scientifiques aux universités, les unités de traduction affiliées des centres de

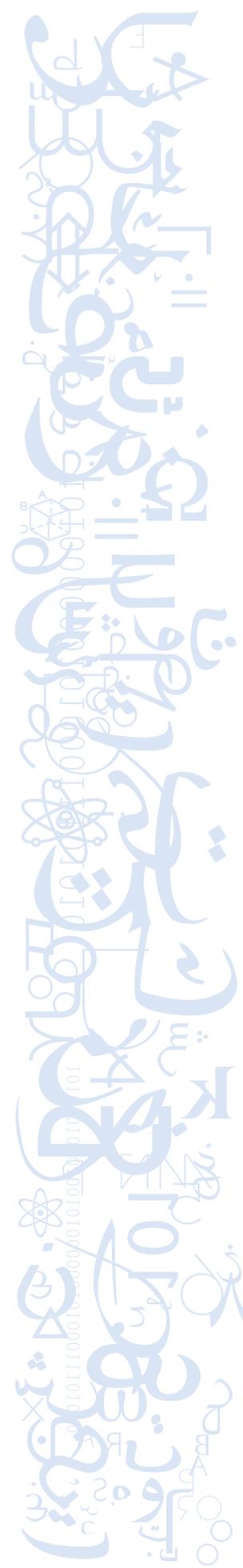
**Des statistiques et des indices sur l'état de la traduction dans le monde arabe indiquent une courbe croissante depuis 1950 jusqu'à nos jours, notamment depuis le début du 21<sup>ème</sup> siècle**

Tableau 2-1 : Exemples d'institutions et d'expériences dans le domaine de la traduction

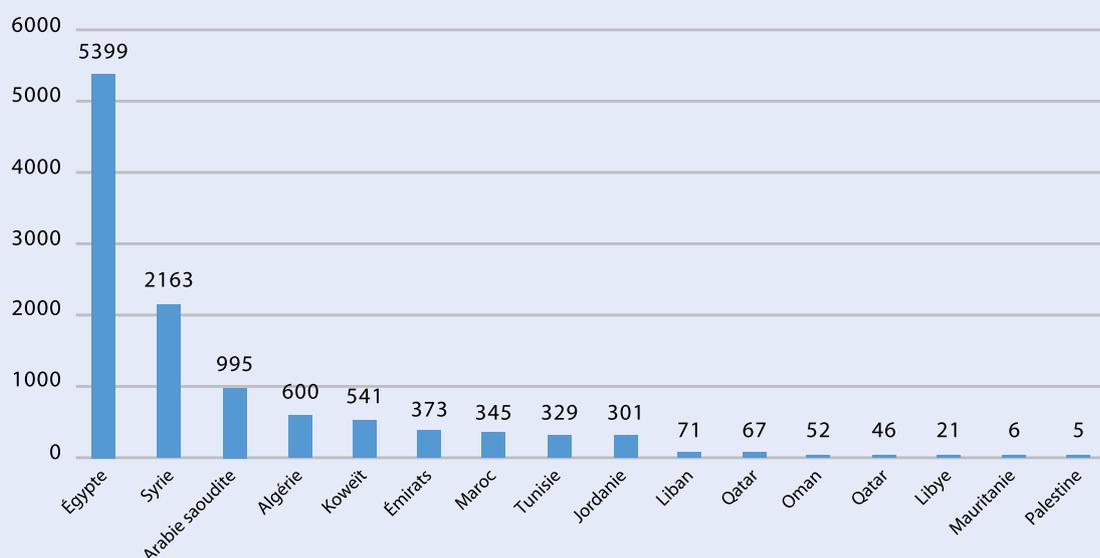
État	Institutions et projets de traduction	Prix de traduction
Les Émirats arabes unis	Le Projet " Kalima " Le Projet " Tarjim " Le Projet " Un livre en quelques minutes "	Le Prix Sharjah Le Prix du livre Sheikh Zayed (catégorie traduction)
Le Bahreïn	L'Autorité de Bahreïn pour la Culture et les Antiquités : Projet Transmission du Savoir	
La Tunisie	L'Institut de Traduction de Tunis Le Centre National de Traduction Le Projet " L'Encyclopédie de l'Islam "	
L'Algérie	L'Académie Algérienne de la Langue Arabe L'Institut de Traduction Le Haut Conseil de la Langue Arabe L'Unité de Recherche en Traduction et Terminologie du Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle Le Laboratoire de langue, de littérature anglaise et de traduction La revue " Maâlem " spécialisée en traduction	
La Syrie	Les Projets de l'Autorité Générale Syrienne du Livre Le Centre Arabe d'Arabisation, de Traduction, de Création et d'Édition	Le Prix Sami Al Droubi pour la Traduction vers l'arabe
L'Irak	Le Projet irakien pour la traduction	
Oman	Le " Groupe de Traduction " à l'Université Sultan Qabus	Le Prix du Sultan Qabus pour la Culture, les Arts et la Littérature Arabes
Le Qatar		Le Prix du Cheikh Hamad pour la Traduction et l'Entente Internationale
Le Koweït	Le Conseil National de la culture, des arts et des lettres Série d'Innovation Globale Série du monde du savoir	

Le Liban	L'Organisation arabe de traduction	
L'Égypte	Le Comité de création, de traduction et de publication Le premier et le second projet de " Mille livres " Le Projet National de traduction Le Projet " Al Shourouk-Penguin "	Le Prix Rifa'a Al-Tahtawi pour la traduction Le Prix de Jeunesse pour la traduction Le Prix de traduction scientifique
Le Maroc	Le Projet du Centre National de Traduction La Revue Turjuman publiée par l'École Supérieure Roi Fahd de Traduction	Le Prix du Maroc du Livre
L'Arabie saoudite	Le Centre International du Roi Abdullah Bin Abdulaziz pour les services de la langue arabe Le Programme de la Fondation caritative Roi Bin Abdulaziz pour la Promotion de la Langue Arabe à l'Unesco Les Centres et les Instituts de Traduction dans les universités saoudiennes (Roi Saoud, Roi Abdulaziz, l'Imam Muhammad Ibn Saoud, etc.) L'Observatoire Saoudien en Traduction Le Projet International Saoudien de Traduction " Moutasaâ " L'Association Scientifique Saoudienne des Langues et de Traduction.	Le Prix International de Roi Bin Abdulaziz pour la traduction Le Prix de l'Arkansas pour la Traduction arabe Les Prix Nationaux : Prix Annuel du Ministère de la Culture au Salon du Livre de Riyad, le Prix de l'Université Roi Saoud pour l'excellence scientifique-catégorie traduction, Prix de Traduction de l'Université Roi Abdulaziz
Arabe/autre efforts	L'Institut Supérieur Arabe de Traduction (en Algérie) Le Bureau de Coordination de l'Arabisation de l'Organisation Arabe de l'Éducation, la Culture et les Sciences (en Maroc)	Le Prix de la traduction de l'arabe vers le français et du français vers l'arabe, Ibn Khaldoun- Senghor (Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences et l'Organisation Internationale de la Francophonie) Le Prix Saif Ghobash-Banipal pour la traduction littéraire de l'arabe vers l'anglais (Revue Banipal et l'Association Banipal pour la Littérature Arabe)

Source : Liste établie par le groupe du rapport à partir de plusieurs sources.



**Figure 2-6 : Le Nombre de livres traduits vers la langue arabe dans les États arabes depuis 1979 jusqu'à la dernière mise à jour de l'Index Translationum de l'UNESCO**



Source : L'Index Translationum de l'UNESCO (<http://www.unesco.org/xtrans/>), consulté le 20/10/2019.

**La traduction progresse dans le monde arabe, mais il lui reste beaucoup de chemin à parcourir pour rattraper son retard et jouer son rôle en vue de soutenir la mise en place effective des sociétés et des économies du savoir**

recherche ou des services gouvernementaux, ou autres similaires. Les statistiques de la bibliothèque Roi Fahd, à Riyad, indiquent que les traductions vers la langue arabe, durant les dix dernières années (2009-2019), ont atteint 2,167 traductions sur un total de 57,032 traductions enregistrées durant la même période, soit 4%.<sup>70</sup>

La traduction progresse dans le monde arabe, mais il lui reste beaucoup de chemin à parcourir pour rattraper son retard et jouer son rôle en vue de soutenir la mise en place effective des sociétés et des économies du savoir.

### **Les obstacles et les problèmes rencontrés par la traduction dans le monde arabe**

Les avis des intellectuels au sujet de la traduction dans un monde arabe sont partagés entre le pessimisme total et un

optimisme prudent. La réalité de la traduction, malgré le progrès accompli, reste faible car elle est affectée par le manque d'intérêt et de soutien. Plusieurs chercheurs pensent que n'importe quelle activité créative, y compris la traduction, ne se développera que si elle bénéficie d'une situation économique florissante et d'un projet de développement global. Ils s'appuient en cela sur l'essor qu'a connu la traduction à l'âge d'or arabe, notamment durant l'ère abbasside mentionnée précédemment.

Il semble que la régression de la traduction reflète le véritable état des sociétés arabes. Il est possible d'y ajouter d'autres facteurs comme le recours à la traduction électronique, le nombre croissant des Arabes lisant en langues étrangères, en plus des faibles efforts fournis par les institutions, la fragmentation des efforts individuels et le manque de soutien et de planification.<sup>71</sup>

Dans le monde arabe, le secteur de la traduction fait face à plusieurs obstacles comme l'absence de conscience chez les décideurs quant aux enjeux de la traduction, tant pour les sciences humaines que pour les autres sciences. Ces enjeux comptent parmi les conditions culturelles et intellectuelles nécessaires à la production et au renouveau des deux domaines. Cela se reflète dans la confusion

qui entoure le rôle de la traduction, en sa qualité de condition nécessaire à l'essor culturel, en général, et scientifique, en particulier.<sup>72</sup> Le problème des traducteurs dans le monde arabe comporte, également, une faiblesse de la qualité linguistique des traductions à cause du niveau linguistique faible de certains traducteurs.<sup>73</sup>

### Encadré 2-6 : Les efforts de l'Institut Supérieur Arabe de Traduction

L'Institut Supérieur Arabe de Traduction (ISAT), dont le siège se situe en Alger, est un organisme académique et scientifique du Secrétariat de la Ligue des États arabes. La décision relative à sa création fut prise en 1985, mais ce n'est qu'en 2004 qu'il fut officiellement inauguré afin de promouvoir et de développer le secteur de la traduction dans le monde arabe à travers l'enseignement, la production et la recherche.

L'ISAT offre trois programmes en vue de l'obtention d'un magistère en interprétation, en traduction et en techniques de la traduction. Les langues adoptées pour la formation à l'Institut sont la langue arabe, la langue française, la langue anglaise et la langue espagnole. Dernièrement, les inscriptions au cycle du doctorat ont été ouvertes. L'Institut a conclu plusieurs accords de partenariat avec les plus prestigieuses universités arabes et étrangères pour des échanges d'enseignants, d'étudiants et d'expériences et pour bénéficier d'un soutien mutuel dans la réalisation des projets académiques et des projets de traduction.

L'Institut a réalisé un nombre remarquable de projets de traduction. Les plus pertinents sont :

- La traduction de plus de 120 livres du français, de l'anglais et du tamazight vers la langue arabe, en 2007.
- La publication du livre " Lumière sur lumières ", en 2010.
- La traduction de plusieurs livres en partenariat avec l'Organisation Arabe de la Traduction, ainsi que de nombreux documents, études et rapports pour la Ligue des États arabes et pour d'autres organismes et sociétés.
- L'organisation de quatre colloques internationaux sur la traduction, la langue arabe et les domaines connexes en 2008, 2013, 2016 et 2017.

L'Institut travaille actuellement sur d'autres projets comme le développement d'une plateforme de traduction automatique, la traduction des livres de jeunesse, la traduction de livres scientifiques ainsi que la traduction de la littérature marocaine rédigée en français vers la langue arabe.

L'Institut supérieur arabe de traduction a obtenu, en 2019, le prix Gerardo de Cremona pour la promotion de la traduction en Méditerranée, décerné par l'école de traduction de Tolède qui est une école prestigieuse affiliée à l'université de Castille-la Manche en Espagne.

**De nombreuses institutions de traduction travaillent toujours avec les mêmes traducteurs, ce qui entrave et paralyse la créativité et la pluralité dans le domaine de la traduction**

Il est important de noter que la traduction est le premier maillon d'une chaîne qui commence avec l'acquisition de connaissances en langue maternelle et s'achève par la pleine participation à la culture, pour construire un système intellectuel, pour construire l'appartenance à une identité individuelle et sociale.<sup>74</sup> La traduction ne peut être le seul facteur pour la réalisation du développement de la pensée et de construction de l'identité, mais elle compte parmi les facteurs du développement et du progrès dans les domaines de la pensée et du savoir. Elle peut être un point de départ pour la construction intellectuelle et culturelle dans la société qui la reçoit. Les utilisateurs de la langue, vers laquelle les œuvres intellectuelles sont traduites, doivent assimiler ces traductions et s'y projeter, c'est-à-dire réfléchir à leur contenu, le critiquer et le soumettre à la recherche et à l'interprétation afin de bien l'intégrer dans leur système de pensée.

En vue de ce qui précède, il est devenu clair que l'infrastructure de la traduction dans le monde arabe est fragile et il convient de souligner qu'en dépit de " l'abondance des rencontres et des conférences, les pays arabes n'ont pas pu aboutir à une vision et à une stratégie applicables à la langue et la traduction. Et quand bien même ils y parviennent, cela aboutit à une vision générale, à des suggestions et à des stratégies qui ne sont pas mises à exécution ".<sup>75</sup>

De nombreuses institutions de traduction travaillent toujours avec les mêmes traducteurs, ce qui entrave et paralyse la créativité et la pluralité dans le domaine de la traduction. La faible rémunération des traducteurs, la considération du traducteur

comme un intellectuel de second rang et la diffusion insuffisante des livres traduits sont, également, des facteurs à prendre en compte.<sup>76</sup>

Le tableau 2-2 montre les plus importantes perceptions sur l'état de la traduction, émises par les participants aux groupes de discussion organisés en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dans le cadre de l'élaboration de ce rapport. Elles montrent une convergence sur un certain nombre de questions importantes comme la faiblesse de la traduction, l'absence d'un intérêt institutionnel et l'importance de définir et de normaliser la terminologie dans les pays arabes.

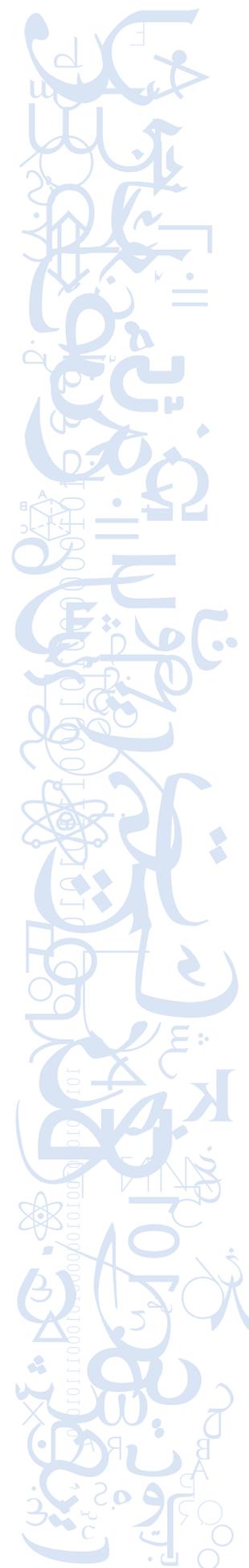
### **L'usage de la langue arabe dans l'économie et l'administration**

La langue représente un monde symbolique comportant un caractère moral ; alors que le domaine économique qui englobe l'industrie, le commerce et l'administration revêtent, plutôt, un aspect matériel. Alors, quelle est la relation entre ces deux mondes qui semblent si éloignés l'un de l'autre ?

De nombreux intellectuels, économistes et experts en sciences sociales pensent que la langue représente une monnaie d'échange (symbolique). Elle est le dénominateur commun entre le commerce, l'entrepreneuriat et l'industrie. Toutes ces activités ne peuvent fonctionner sans une connexion horizontale et verticale dans laquelle la langue joue un rôle fondamental. En effet, ces domaines dépendent entièrement de la technologie (dans la société du savoir) et cette dernière devient un outil non utilisable en l'absence de ses aspects linguistiques. La langue véhicule l'intelligence sur laquelle la

Tableau 2-2 : Perceptions sur la traduction, émises par les participants aux groupes de discussion organisés en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dans le cadre de l'élaboration des trois études de cas

Égypte	Maroc	Arabie saoudite
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les traductions sont insuffisantes pour la mise en place de sociétés du savoir</li> <li>• Il n'existe pas de plan bien défini de traduction, mais uniquement des efforts individuels</li> <li>• Les traducteurs ne sont pas bien rétribués financièrement et il n'existe pas de caisse soutenant le mouvement de traduction</li> <li>• La grande disparité de la terminologie entre les pays arabes est un défi et il est impératif que les spécialistes interviennent pour l'harmoniser</li> <li>• La traduction de la langue arabe vers les langues étrangères est nécessaire pour améliorer l'image de la culture arabe. C'est là qu'apparaît l'importance des partenariats avec les maisons d'édition étrangères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'absence d'intérêt institutionnel pour la traduction et le besoin d'organiser le domaine de la traduction.</li> <li>• Le problème de normalisation de la terminologie scientifique dans les pays du Maghreb et les pays arabes</li> <li>• Le faible rôle des académies, des instituts et des centres de recherche en faveur de la langue arabe et le besoin de publier les expressions numériques et technologiques modernes tout en facilitant leur utilisation</li> <li>• La question relative à la rédaction de livres pour enfants et de l'e-publication pour ce groupe d'âge afin de renouveler les programmes et fournir un produit linguistique en langue arabe, au lieu de recourir à des livres d'histoire en langue française ou en d'autres langues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La faiblesse de la traduction en termes de qualité et de quantité ; la traduction est devenue un facteur d'affaiblissement de la langue arabe à cause de la prolifération des traductions médiocres</li> <li>• La nécessité de soutenir, former et garantir les droits des traducteurs ; instituer un programme académique relatif à la science de la traduction, de et vers la langue arabe</li> <li>• L'absence de coordination entre les traducteurs (le même livre peut être traduit plusieurs fois)</li> <li>• Le besoin d'une base de données pour la terminologie scientifique traduite, avec un examen des points positifs et négatifs de chaque terme (du point de vue du sens)</li> <li>• Le besoin de fonder des institutions professionnelles pour la traduction pour pallier aux seuls efforts individuels ; l'absence d'un organe officiel pour surveiller l'activité de traduction</li> </ul>



technologie repose, elle la rend vivante et utilisable par les individus. Elle est, donc, une valeur ajoutée, ou plutôt, c'est elle-même qui crée une valeur ajoutée dans l'économie nationale.

La langue arabe peut être un outil puissant dans le processus de développement économique car son usage adéquat peut générer un bon rendement dans la réalisation des économies du savoir qui précède le développement économique. La relation entre la langue et l'économie couvre plusieurs domaines :

- L'utilisation de la langue dans la production, la distribution et la consommation.
- Le recours à une langue en comparaison aux autres langues.
- Le volume d'investissement sur la langue à travers son introduction dans le domaine technique et la production lexicologique numérique.
- Le degré de flexibilité en matière de l'utilisation de la langue dans les applications de commerce, de production et de communication.<sup>77</sup>

En examinant l'accès à la société du savoir et ses signes précoces dans le monde arabe, l'importance de la relation entre la langue et l'économie a été prise en considération. Certains universitaires appellent à la nécessité de "reconfigurer nos concepts en fonction de la valeur économique du discours linguistique utilisé dans les activités commerciales et d'entreprenariat et de définir les paramètres

de la meilleure méthodologie à adopter pour la variable linguistique, en sa qualité de facteur décisif dans le modèle économique qui régit les structures économiques dans nos sociétés numériques".<sup>78</sup> La réalisation de cet objectif nécessite des pratiques réalistes pour faire de la langue arabe un véritable outil de communication dans le domaine administratif, commercial et industriel. Le cadre législatif, quant à lui, est disponible car la plupart des pays arabes ont promulgué des lois qui soulignent l'importance d'utilisation de la langue arabe dans les documents officiels, toutes les transactions commerciales et les pratiques d'arbitrage commercial (voir annexe 2 sur la législation de la langue arabe dans le monde arabe). Pourtant, ces efforts ne marquent que le début d'un long parcours que nous allons détailler ultérieurement.

### **La langue arabe dans le domaine commercial : un progrès à maximiser**

Dans les pays arabes, la plupart des textes de lois imposent l'utilisation de la langue arabe dans les publicités commerciales, la comptabilité et les différentes transactions dans tous les domaines commerciaux et industriels. Plusieurs pays arabes ont réussi à informatiser les transactions commerciales en utilisant des applications électroniques dans le domaine des transactions intelligentes, des boutiques commerciales et des services touristiques. La langue arabe est utilisée, dans ces domaines, pour la rédaction des contrats, des factures et autres. Il existe deux questions importantes relatives à la position de la langue arabe dans le système commercial du monde arabe :

**La langue arabe peut être un outil puissant dans le processus de développement économique car son usage adéquat peut générer un bon rendement dans la réalisation des économies du savoir qui précède le développement économique**

La première est relative aux normes : les organismes chargés de contrôler les normes dans les pays arabes organisent des réunions annuelles pour la normalisation. À l'issue de ces réunions annuelles, un groupe de travail, nommé " Département de la traduction arabe " de l'Organisation Internationale de la Normalisation, a été formé. Ce groupe travaille sur la traduction des normes vers la langue arabe qui sont par la suite adoptées par l'ISO. 28 normes ont déjà été traduites durant les années 2016/2017 et ce chiffre a atteint les 50 normes en 2018.<sup>79</sup>

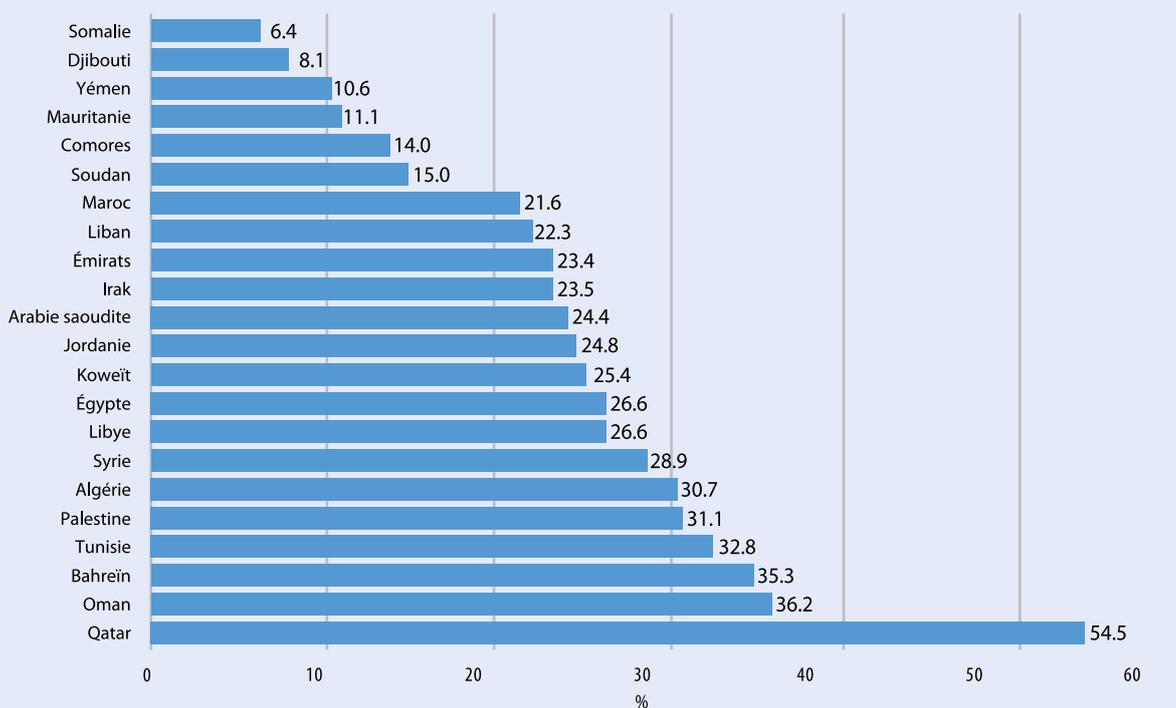
La seconde question est relative au e-commerce : elle est en rapport avec les transactions commerciales à travers les réseaux de communication qui englobent le paiement électronique, le shopping sur internet, la conclusion des contrats par voie électronique et autres transactions commerciaux. Les opérations commerciales électroniques ont connu un essor constant dans le monde arabe : elles croissent à un rythme accéléré qui parfois dépasse la moyenne mondiale. Il existe des différences quant à l'utilisation du e-commerce entre les

pays arabes : les Émirats arabes unis sont en tête de liste, compte tenu de la large utilisation des cartes de crédit. Pourtant il existe de grands obstacles qui retardent le développement de ce genre de commerce, comme les lacunes des cadres juridiques ou leur absence pure et simple, la différence des tarifs douaniers entre les pays arabes, la hausse des taux de droits douaniers, le manque d'investissement dans le marché électronique émergent et l'attachement aux techniques d'achat traditionnelles.<sup>80</sup>

Il existe d'autres facteurs qui entravent le e-commerce : il existe, en tête de liste, la peur et l'appréhension quant à son utilisation, soit parce que l'utilisateur ignore les avantages qu'il représente ou à cause de l'incapacité d'utiliser la technologie.<sup>81</sup> Il est possible d'ajouter ici le facteur de la langue. En effet, les transactions commerciales s'effectuent, en majorité, en langue étrangère à travers des réseaux d'entreprises internationales qui monopolisent les systèmes d'utilisation des cartes de crédit, principal canal d'échange monétaire dans l'e-commerce.

**Les opérations commerciales électroniques ont connu un constant progrès dans le monde arabe : elles croissent à un rythme accéléré qui parfois dépasse la moyenne mondiale**

Figure 2-7 : Les employés dans le secteur de l'industrie dans les pays arabes en 2018



Source : La base de données de la Banque Mondiale wdi.worldbank.org, consulté le 20/11/2019.

### La langue arabe dans le domaine industriel :

#### Le rôle de la langue pour combler le fossé entre le savoir et la production industrielle

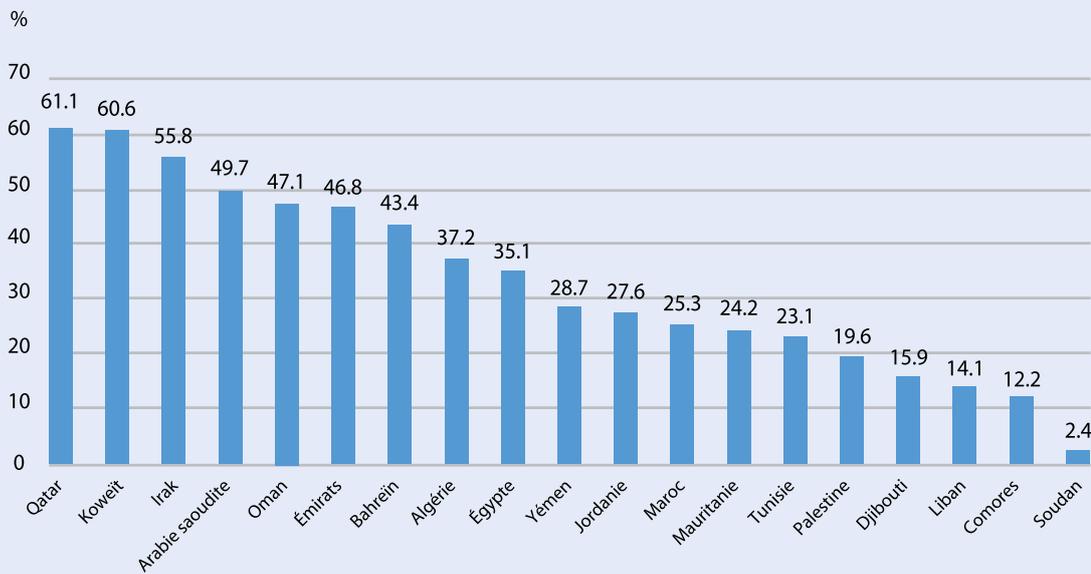
L'industrie est l'un des principaux piliers de l'économie du savoir, elle transforme les capacités créatives et innovantes en produits utilisables dans les interactions de la société du savoir et de ses moyens de communication. Le rôle de l'industrie dans la société s'accomplit à travers sa capacité à assimiler la langue arabe et à l'intégrer généralement dans le monde économique et particulièrement dans l'industrie. L'étude de l'utilisation de la langue arabe dans le domaine industriel révèle trois aspects en relation avec la mise en place de la société du savoir.

### Le caractère particulier du secteur industriel :

Les pays du monde arabe ne sont pas classés parmi les pays industrialisés, et ce, malgré l'expansion de ce secteur lors des dernières décennies et la place, de plus en plus croissante, qu'il occupe dans les activités économiques. Les statistiques indiquent qu'en 2018, le secteur industriel a offert des opportunités d'emploi pour 55% au Qatar et 6% en Somalie du total de main d'œuvre (voir figure 2-7). Dans certains pays arabes, l'industrie occupe une grande place dans le PIB : plus de 50% au Qatar, au Koweït et en Irak (voir figure 2-8 et le tableau A.6 dans l'annexe statistique). Mais ces chiffres doivent être interprétés avec prudence, car la majorité des activités économiques et industrielles dépendent des industries extractives, comme l'extraction du pétrole, du gaz, du phosphate et de potasse, et des industries manufacturières comme l'industrie pétrochimique, et ce sont des industries qui

L'industrie est l'un des principaux piliers de l'économie du savoir, elle transforme les capacités créatives et innovantes en produits utilisables dans les interactions de la société du savoir et ses moyens de communication

Figure 2-8 : L'industrie, la valeur ajoutée en 2018 (% du Produit Intérieur Brut)



Source : La base de données de la Banque Mondiale. wdi.worldbank.org, consulté le 20/11/2019.

apportent une valeur ajoutée relativement faible en matière de savoir. C'est pour ces raisons que l'industrie n'apporte ni un changement qualitatif dans le secteur de la production, ni une véritable valeur ajoutée, et ce, malgré sa contribution significative dans le revenu national. Dans la région arabe, le secteur industriel souffre également de la taille réduite des entreprises. En effet, les entreprises familiales sont prédominantes, elles ne nécessitent pas forcément une technologie moderne et éprouvent des difficultés à investir dans la recherche et le développement, compte tenu de leurs maigres investissements. La situation se complique encore si on introduit le variable de la mondialisation et des immenses progrès dans le domaine des technologies de l'information. Ces deux facteurs représentent un grand défi pour l'industrie arabe où il y'a un grand nombre de travailleurs non qualifiés qui ne suivent pas le rythme accéléré du développement en matière de l'utilisation des technologies modernes. Cette situation a poussé certains gouvernements à confier

les grands projets à des entreprises internationales, affaiblissant ainsi les entreprises locales.<sup>82</sup>

Il conviendrait de mentionner ici le grand gouffre existant entre la recherche scientifique et le progrès dans le domaine industriel. Ce gouffre, ou plutôt, cette coupure entre la recherche scientifique, l'industrie et la production est sans doute l'une des plus grandes difficultés dans le processus de la création des économies et des sociétés du savoir. Dans le monde arabe, le secteur de la recherche scientifique communique rarement avec ceux de la production, notamment les secteurs du domaine industriel. Cette situation contribue à la faiblesse de la recherche scientifique à cause de l'absence d'intérêt et de financement de la part des secteurs de production. Cela prive les secteurs de production, à leur tour, des créations et des contributions de la recherche scientifique qui leur permettraient de faire face aux défis du développement industriel, de maximiser

**Il conviendrait de mentionner ici le grand gouffre existant entre la recherche scientifique et le progrès dans le domaine industriel**

la valeur ajoutée et de s'imposer dans les domaines compétitifs nationaux et mondiaux. Plusieurs rapports sur l'état du savoir dans le monde arabe ont dénoncé cet état de fait. En plus de financements très insuffisants pour la recherche scientifique et le développement de manière générale, ces rapports ont indiqué, également, la faible contribution du secteur privé au financement de la recherche scientifique, en comparaison au financement étatique qui est destiné, en sa totalité, à des secteurs qui n'ont aucune relation avec le soutien à l'industrie et à la production. Dans ce contexte, il est possible d'affirmer que l'industrie arabe est tributaire des organismes internationaux qui possèdent les connaissances et les transmettent dans leur propre langue, obligeant ainsi l'industrie arabe à utiliser des langues autres que la sienne.

#### **L'informatisation de la langue et l'e-gouvernement : Une opportunité pour développer la langue et les services**

Dans le domaine économique et industriel, l'informatisation de la langue est l'un des aspects les plus importants de l'usage de la langue arabe dans l'espace numérique et l'internet. Lors des dernières années, le progrès des sciences numériques et de l'intelligence artificielle ont contribué à l'apparition de nouveaux mécanismes et techniques innovants dans l'usage de la langue comme la reconnaissance optique de caractères (ROC), l'utilisation de dictionnaires et de glossaires électroniques et la reconnaissance vocale de la langue. Malgré cela, la langue arabe reste trop éloignée de l'ère de numérisation.<sup>83</sup> Dans les pays arabes, les techniques de numérisation de la langue arabe ont suscité, dès les premières heures, un intérêt à travers les recherches des

académies de langue arabe et les éminents intellectuels qui s'intéressent aux enjeux de la numérisation,<sup>84</sup> Ces recherches sont devenues concrètes, dans les années 90, grâce à des initiatives arabes en termes de

#### **Encadré 2-7 : Le conflit linguistique au sein du secteur de l'industrie**

L'industrie arabe s'appuie sur des technologies importées de pays développés comme les pays européens, le Japon, la Chine ou autres et elle manque dramatiquement de ressources locales. De plus, les administrations de grandes entreprises industrielles adoptent des langues étrangères, notamment la langue anglaise, créant ainsi, un conflit linguistique dans le secteur de l'industrie. En fait, tous les algorithmes et les logiciels, ainsi que toutes les spécifications techniques d'équipement et leurs manuels d'utilisation sont en langue étrangère. Si la langue arabe est présente, elle revêt souvent des formulations incompréhensibles, créant ainsi un fardeau linguistique notamment pour les employés, ce qui oblige les ingénieurs et les administrateurs à apprendre des langues étrangères. Ce conflit linguistique apparaît aussi dans les interactions au sein des usines et des entreprises : les entretiens de recrutement et les formations se déroulent en langue étrangère et les interactions quotidiennes au sein des entreprises comme les présentations et les rapports d'avancement et de suivi sont rédigés dans la langue adoptée par l'entreprise.

**Dans le domaine économique et industriel, l'informatisation de la langue est l'un des aspects les plus importants de l'usage de la langue arabe dans l'espace numérique et l'internet**

d'informatisation de la langue. Il s'agit d'efforts à portée nationale puis internationale grâce aux contributions des compagnies Google, Microsoft et Apple dans les processus d'informatisation de la langue arabe. Ces efforts nationaux et internationaux ont contribué à fournir des programmes et des applications pour la langue informatisée comme les analyses grammaticales et morphologiques, l'analyse de textes et de traduction, la création de dictionnaires, la rediffusion des textes anciens et la création d'applications propres au domaine commercial et industriel, faisant de la langue arabe le principal outil de communication dans d'innombrables nouveaux sites. Ces efforts ont, également, encouragé les initiatives de la société civile à travers l'émergence des associations pour la l'informatisation de la langue.<sup>85</sup>

Dans plusieurs pays arabes, l'informatisation de la langue a eu des répercussions positives sur le domaine administratif et organisationnel, notamment

pour l'e-gouvernement où l'accent a été mis sur l'utilisation de la langue arabe dans la communication administrative, même dans les pays qui souffrent du bilinguisme. Les signes de progrès dans le domaine administratif sont : œuvrer en faveur de la numérisation des communications internes et externes dans l'appareil administratif de l'État afin de numériser toutes les communications ainsi que veiller à fournir les services électroniques pour la population, notamment en termes de la délivrance de documents d'état civil, le paiement des factures (d'électricité, d'eau, d'internet, de téléphone fixe et portable) et d'avoir accès à tous les documents officiels. Cet objectif sera atteint grâce aux systèmes de l'e-gouvernement. Certains pays arabes ont réalisé de grandes avancées dans ce domaine, notamment les pays du Conseil de Coopération du Golfe selon l'indice de développement d'e-gouvernement établi par le département des affaires économiques et sociales de l'ONU.<sup>86</sup>

**Dans plusieurs pays arabes, l'informatisation de la langue a eu des répercussions positives sur le domaine administratif et organisationnel, notamment pour l'e-gouvernement**

## Encadré 2-8 : L'intelligence artificielle : une opportunité ou un défi pour la langue arabe ?

Les systèmes d'intelligence artificielle puisent une part importante de leur " intelligence " ou de leurs données dans le contenu de l'espace numérique, après que celui-ci ait été traité par des programmes spéciaux.

À titre d'exemple, le développement des programmes qui s'appuient sur l'intelligence artificielle, comme " l'assistant virtuel " ou autres algorithmes conçus pour simuler une discussion avec une personne, nécessite " l'apprentissage " autonome, continu et cumulatif de la langue arabe par ces programmes. Cet " apprentissage " pourra, à son tour, utiliser les traductions disponibles dans l'espace numérique. En comparant une quantité importante de textes parallèles, les systèmes d'intelligence artificielle " apprennent " les équivalents entre deux langues et acquièrent la capacité de traduire rapidement de et vers ces deux langues.

Compte tenu de l'insuffisance des traductions et le faible contenus numériques arabes, en quantité et en qualité, ainsi que la rareté des programmes spécialisés dans le traitement de la langue arabe, le monde arabe ne bénéficiera que partiellement du progrès scientifique dans le domaine de l'intelligence artificielle. Il pourrait même en être écarté s'il ne multiplie pas les efforts en matière de traduction et ne maximise pas la présence de la langue arabe dans l'espace numérique.

## Références

- 1 Adolf, M. & Stehr, N. 2017. Knowledge : is knowledge power ? 2<sup>ème</sup> édition, Londres, Routledge.
- 2 UNESCO. 2005. Vers la société du savoir : Rapport mondial de l'UNESCO. p. 19-20. Consulté le 18 novembre, 2019.
- 3 Programme des Nations Unies pour le développement. 2003. Rapport arabe sur le développement humain 2003 : vers une société du savoir. p. 39-40.
- 4 Le Programme des Nations Unies pour le Développement et la Fondation Mohammed ben Rashid Al Maktoum pour le savoir. 2009. Le Rapport arabe sur le savoir 2009 : Vers une intercommunication productrice de savoir. Dar Al Ghurair, Dubaï : Émirats arabes unis.
- 5 Un plan d'action adopté par les pays du monde en 2015 (Résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies). Transformer notre monde : l'agenda du développement durable à l'horizon 2030. [https://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=A](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=A).
- 6 La Banque mondiale. 2002. Constructing knowledge societies : new challenges for tertiary education. Directions in development (Construire des sociétés du savoir : nouveaux défis pour l'enseignement supérieur. Orientations en développement. Washington DC : Banque mondiale.
- 7 La Banque mondiale. 2007. Building knowledge economies : advanced strategies for development (Construire des économies du savoir : stratégies avancées pour le développement). WBI Development Studies. Washington DC : Banque mondiale.
- 8 Le Programme des Nations Unies pour le Développement. 2018. Outils et Indicateurs de Développement Humain : Mise à jour statistique de l'année 2018. [http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018\\_human\\_development\\_statistical\\_update.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update.pdf). Un rapport annuel publié par le PNUD en tant qu'indice sur le bien-être humain à travers le monde. La valeur de l'IDH est calculée en mesurant les réalisations d'un pays donné dans trois dimensions clés du développement : une vie longue et saine, le savoir et un niveau de vie décent. <https://www.un.org/ar/esa/hdr/pdf/hdr/technical.pdf>.
- 9 L'indice émanant du PNUD et de la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour le Savoir. Voir la méthodologie : <https://www.knowledge4all.com/Methodology.aspx?language=en>
- 10 L'indice du Savoir est composé de 6 indicateurs sectoriels du développement qui sont : l'enseignement pré-universitaire, l'enseignement technique et professionnel, l'enseignement universitaire, la recherche, le développement et l'innovation, les technologies d'information et de communication et l'économie, ainsi que les environnements favorables comme un septième indicateur.
- 11 Le Programme des Nations Unies pour le Développement. 2003. Le Rapport Arabe sur le Développement Humain 2003 : vers une société du savoir.
- 12 Suleiman Suleiman Hassan et Hanim Al-Sayed Al-Assi. 2017. Allugha Al-arabia Wamujtamaa Al-marifa bayna Alwaqie Waltahadiyat Kama Yaraha Mualimou Allugha Alarabiat bi Makkah Al-Mukarramah (La langue arabe et la société du savoir : entre réalité et défis, selon les professeurs de langue arabe à Makkah Al-Mukarramah), revue des sciences éducatives et psychologiques, Palestine, Vol. 1, n° 1, p. 178.
- 13 Mohammed Abed Al-Jabri. 2009. Takwin Al-aql Al-arabi (la formation de l'esprit arabe), Tome 1, dixième édition, Beyrouth : Centre d'études pour l'unité arabe.
- 14 Ibidem.
- 15 Achraf Akriteb. 2017. Alistiemar Allughwi ; Almaghrib Namudhajan (Le colonialisme linguistique ; le Maghrib comme exemple), Dar Al-Fikr. <https://bit.ly/2WQ6Dbe>. Consulté le 20 novembre, 2019.

- 16 Ibrahim Anis. 1971. Dawr Alkumbuyutar fi Albaht Allughwi (Le rôle de l'ordinateur dans la recherche linguistique), Revue de l'Académie de la Langue Arabe, N° 28.
- 17 Voir l'étude de cas de l'Égypte.
- 18 Voir l'étude de cas de l'Arabie saoudite.
- 19 Voir l'étude de cas du Maroc.
- 20 Abdullah Fahad Al-Nafisi. 1984. Albuad Alsiyasi Liqadiat Allughat Alarabia (La dimension politique de la question de la langue arabe), Almustaqbal Alearabi (L'avenir arabe), Volume 7, N° 68, p. 57-65.
- 21 Le Programme des Nations Unies pour le Développement et Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour le Savoir. 2009. Le Rapport arabe sur le savoir 2009 : l'Intercommunication productrice du savoir.
- 22 Halim Barakat. 1998. Almujtama Al-arabi Almuasir : Bahth Aistitlaiy ijtimai (La Société arabe contemporaine : Recherche exploratoire et sociale), Centre d'études pour l'Unité Arabe, Liban. p. 18.
- 23 Ahmed Zayed et al. 2018. Altanshia Alijtimaia Lil'atfal fi Albuldan Alarabia (L'éducation sociale des enfants dans les pays arabes), Conseil Arabe pour l'Enfance. p. 274.
- 24 Taha Hussein. 2014. Mustaqbal Althaqafa fi Misr (L'avenir de la culture en Égypte), Bibliothèque Hendawy, le Caire.
- 25 Suleiman bin Saif bin Salmiya Al Ghatami. 2015. Waqie Istikhdam Allougha fi Saltanat Oman Wa'atharih alaa Taalimiha Wataalomuha (État des lieux de l'utilisation de langue dans le Sultanat d'Oman et son impact sur leur enseignement et leur apprentissage), Quatrième conférence de la langue arabe, Dubaï.
- 26 Ibidem.
- 27 Ali Bou Melhem. 1996. 'Ihsa' Aloulum / Alfaylasuf : 'Abu Nasr Alfarabi (Le recensement des sciences/ le philosophe Abu Nasr Al Farabi), dar wa maktabet Al-Hilal. Beyrouth, Liban.
- 28 Mohamed Galob Al-Furjan. 2017. Tasnif Aloulum ma bayn Alyunan Wa alarab (Classification de la science entre les Grecs et les Arabes), 'Awraq Alfalsafia (Articles philosophiques), (N° 36) <https://bit.ly/2PXX5JQ>. Consulté le 19 novembre, 2019.
- 29 Mohamed Ayet Hamou. 2010. Ibn Khaldoune : ibn khaldun : bayn naqd alfalsafa wa infitah alaa altassaouf (Ibn Khaldoun : entre la critique de la philosophie et l'ouverture sur le soufisme). Dar el Taliaa. Liban
- 30 Imam Al-Ghazali. 1966. Tahafut Alfalsafa (L'incohérence des philosophes). Recherche de Suleiman Donia, Dar Al Maaref, Le Caire. <https://www.almeshkat.net/books/archive/books/134971.pdf>. Consulté le 19 novembre, 2019.
- 31 Mohammed Raji Al-Zogoul. 2000. Izdiwajiat Allougha : Tabaiatuha Wamushkilatuha fi Siaq Altaalim (Le bilinguisme : sa nature et ses problèmes dans le contexte de l'éducation), L'Association libanaise des sciences de l'éducation, Liban, pp. 47-89. <https://bit.ly/2NO23Gv>. Consulté le 19 novembre, 2019.
- 32 Soliman Gibran. 2009. ala Hamish Altajdid Waltaaqid fi Allougha Alarabia Almuasira (En marge du renouveau et de la complexité de la langue arabe moderne), Académie de la Langue Arabe, Haïfa. <https://www.arabicac.com/content.asp?id=53>. Consulté le 19 novembre, 2019.
- 33 Maroun Abboud. 2013. Mujaddidun Wamujtarrun (Novateurs et imitateurs). Fondation Hindawi pour l'Éducation et la Culture, Le Caire.
- 34 Soliman Gibran. 2009. Alaa Hamish Altajdid Waltaeqid fi Allougha Alarabia Almuasira (En marge du renouveau et de la complexité de la langue arabe moderne), Académie de la langue arabe, Haïfa.
- 35 Chérif El-Shoubashi. 2017. Tahya Allougha Alarabia, Yasqut Sibwayhi (Vive la langue arabe, à bas Sibawayh). Fondation Hindawi pour l'Éducation et la Culture, le Caire. <https://www.hindawi.org/books/70749060>. Consulté le 20 novembre, 2019.

- 36 Voir par exemple : l'Académie Jordanienne de la Langue Arabe à Amman ; la conférence organisée par l'Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et la Science ; la 11<sup>ème</sup> conférence sur l'arabisation, sous le slogan : Les technologies d'information au service du terme scientifique arabe, tenu du dimanche 12 au jeudi 16 octobre, 2008, et la 2<sup>ème</sup> conférence de l'Académie Palestinienne de la Langue Arabe (arabisation, terminologie et lexique de civilisation) qui s'est tenue dans la salle de conférence de l'Université Al-Aqsa, à Gaza, 2015.
- 37 Mayson Ali JawadEl Tamimi. 2013. Taarib el allugha alarabia (L'arabisation de la langue arabe). Revue de la faculté de pédagogie, Université de Babylone, Irak, N° 13. <https://www.iasj.net/iasj?func=fulltext&ald=90129>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 38 <http://www.arabization.org.ma>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 39 Salwa Hamada. 2010. Étude analytique sur la langue et l'identité arabe face à l'ère de l'information et de la mondialisation. [http://alarabiahconference.org/uploads/conference\\_research-603292016-1527761718-2023.pdf](http://alarabiahconference.org/uploads/conference_research-603292016-1527761718-2023.pdf). Consulté le 20 novembre, 2019.
- 40 Voir l'étude de cas du Maroc.
- 41 Hassania Azaz. 2018. Allugha Alarabia fi Aljazayir bayn Altaarib Walfaransa (La langue arabe en Algérie entre l'arabisation et la francophonie). Oud Al Nad : Une revue trimestrielle culturelle, ISSN 1756-4212.
- 42 Muhammad Jaber Fayyad al-Alwani. 1983. Almaajim Alarabia Wakayfiat Al'ifada Minha (Dictionnaires arabes et moyens d'en bénéficier). Revue des recherches islamiques, n° 11, pp. 227-229.
- 43 Bilal Lafyoun. 2017. Almuajamiat Alarabiat Alhaditha bayna Thara' Altathzir Waqilat Altaalif Walfailia (La lexicographie arabe moderne entre l'enrichissement de la théorie et le manque de production et d'efficacité). Revue Al-Dhakira, publié par le Laboratoire du Patrimoine Linguistique et Littéraire du sud-est algérien, N° 9. pp. 75-84.
- 44 D'après un entretien avec Dr. Ahmed Radwan, professeur agrégé de linguistique à l'Université islamique de Médine, publié sur le forum en ligne de l'Académie de Langue Arabe. <http://www.m-a-arabia.com/vb/printthread.php?t=14450>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 45 D'après un entretien avec Ashraf Abdel Raouf, professeur à l'Université Internationale Égyptienne et expert en linguistique informatique de la langue arabe, réalisé dans le cadre de l'élaboration de l'étude de cas sur l'Égypte.
- 46 Voir l'étude de cas du Maroc.
- 47 Nassira Zitouni. 2013. Waqie Allugha Alarabia fi Aljazayar (État des lieux de la langue arabe en Algérie). Revue An-Najah pour les recherches (sciences humaines), Volume 27 (10). pp. 58-76.
- 48 Voir l'étude de cas de l'Égypte.
- 49 Muhammad Dawabsha. 2006. Siraa Al-arabiat maa A-libria fi Almanatiq Almuhtalla am 1948 (Le conflit entre l'arabe et l'hébreu dans les territoires occupés en 1948). <https://bit.ly/2Q2lk9A>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 50 Le Centre d'Études Stratégiques du Golfe. <http://akhbar-alkhaleej.com/news/article/1137620>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 51 Baquer Al-Najjar. 2013. Al-amalat Al'Ajrabia Wa qadaya Alhuwyat fi Alkhalij Al-arabi (La main d'œuvre étrangère et les questions d'identité dans le golfe Persique). Revue Omran, Centre Arabe de Recherches et d'Études Politiques, Doha, p. 8. <https://omran.dohainstitute.org/ar/issue003/Documents/bakernajar.pdf>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 52 Hasna Al-Qunayer. 2013. Taathir Alamalat Alwafida alaa Allugha Alarabia fi Dual Alkhalij Al-arabia (L'impact de la main d'œuvre étrangère sur la langue arabe dans les pays du Golfe), un document présenté au Forum de coordination des universités et institutions concernées par la langue arabe dans les pays du Golfe, Centre Roi Bin Abdulaziz pour la Langue Arabe.
- 53 Sinaat Alnashr fi alalam Alarabi (L'industrie d'édition dans le monde arabe) (s.d.). Union des Éditeurs Arabes, Bureau de Présidence au Caire. <https://bit.ly/2NtGenm>. Consulté le 20 novembre, 2019.

- 54 Voir l'étude de cas du Maroc.
- 55 Voir l'étude de cas de l'Arabie saoudite.
- 56 Sinaat Alnashr fi alalam Alarabi (L'industrie d'édition dans le monde arabe) (s.d.). Union des Éditeurs Arabes, Bureau de Présidence au Caire. <https://bit.ly/2NtGenm>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 57 Kamal Mohamed Desouky. 2004. Alnashr Al'Iliktruni Lil-kitabat Wa-awlamat Almidya Lilthaqafat (L'édition électronique des ouvrages et la mondialisation des cultures par le biais des médias). Le revue de l'Académie de Langue Arabe. N° 103. L'Académie de Langue Arabe. Le Caire.
- 58 Jalali Hanifi. 2011. 'Issehamat fi Almuhtawa Alraqami Bi allugha Al-arabia : 'Ardiat Altaalim al'Iliktruni bi allugha Al-arabia (Contributions au contenu numérique en langue arabe : plateformes d'apprentissage en ligne de la langue arabe). Actes de l'atelier : Contenu numérique en langue arabe dans le système de l'administration électronique. Le Haut Conseil de la Langue Arabe. pp. 1-12.
- 59 Moatasem Zakkar. 2003. Istiamal Tiknulujia Almaalumat fi istikshaf Wanashr Alturath Al-arabi (L'utilisation des technologies de l'information dans l'exploration et la diffusion du patrimoine arabe). Un document présenté à la conférence régionale sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation, parrainée par l'Union Internationale des Télécommunications. Damas, juillet 2003. <http://www.ituarabic.org/PreviousEvents/2003/E-Education/Doc8-alwaraq.doc>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 60 Ahmed Shawky Benbin. 1996. Tiknulujya Almaloumat Li-hifdh Alturath Almakhtut Wanashrihi (Les technologies d'information pour la préservation et la diffusion du patrimoine manuscrit). Le Caire. Institut des manuscrits arabes.
- 61 Jabra Ibrahim Jabra. 1992. Muayashat Alnamrat Wa'Awraq 'Ukhraa (Vivre avec la tigresse et les muses). Première édition. Beyrouth : L'Institut Arabe pour les Études et l'Édition. p. 69.
- 62 Shawqi Jalal. 2010. Altarjama fi Alalam Alarabi- Alwaqie Waltahadi (Fi Daw' Muqaranat 'Ihsaiya Wadihat Alddalala) (La traduction dans le monde arabe- Réalité et défis (à la lumière d'une comparaison statistique indicative claire). Le Caire : le Centre National de Traduction, p. 70.
- 63 Jaber Asfour. 2019. Qatirat Altaqaddum, Altarjamat Wamujtama Almarifa (Le moteur du progrès, de la traduction et de la société du savoir). Le Caire : Le Centre National de Traduction. p. 10.
- 64 Saida Sharif. 2015. Préface de ce numéro de la revue Dhawat. Revue culturelle en ligne, bimensuelle, publiée par la Fondation Croyants Sans Frontières pour les Études et la Recherche. Le Caire. N° 8. p. 4.
- 65 Abou Jamal Qutb al-Islam Nomani. 2006. Altarjama : Dhaurat Hadharia (La traduction : Une nécessité civilisationnelle), les Études de l'Université Islamique Internationale de Chittagong, Volume III. Décembre 2006. pp. 185-195.
- 66 Latifa Annejar. 2008. Allugha Alarabia Waltarjama (La langue arabe et la traduction). Al-Bayan. 24 janvier, 2008. <https://www.albayan.ae/opinions/2008-01-24-1.611260>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 67 Firas al-Shaer. 2010. Waqie Altarjama fi Alwatan Alarabi (L'état de la traduction dans le monde arabe). Colloque du Centre d'Études du Golfe Persique. <http://www.acodiworld.com/>
- 68 Voir l'étude de cas de l'Égypte.
- 69 Voir l'étude de cas du Maroc.
- 70 Voir l'étude de cas de l'Arabie saoudite.
- 71 Pour en savoir plus sur les opinions des experts sur l'état de la traduction, voir : Shawqi Jalal. 2010. Altarjama fi Alalam Alarabi- Alwaqie Waltahadi (Fi Daw' Muqaranat 'Ihsaiya Wadihat Alddalala) (La traduction dans le monde arabe- réalité et défis (à la lumière d'une comparaison statistique indicative claire). Le Caire : Centre National de Traduction. Muhammad Ghabris, Tatawur Masarat Altarjama fi Alwatan Alarabi (L'évolution de la traduction dans le monde arabe), revue Al-Qafilah, septembre – octobre 2018. <https://qafilah.com>. Consulté le 20 novembre, 2019.

- 72 MufakiratAlmutarjim : Maa Muhammad Zarnin (Le carnet du traducteur : avec Muhammad Zarnin). Rabat. Le nouvel arabe. 4 juillet, 2018.
- 73 Hussam Al-Khatib (s.d.). Mushkilat Altarjama Alarabia : Muqarabat Maydania (Problèmes de la traduction arabe : une approche sur le terrain). L'Union des Éditeurs Arabes.
- 74 Bassam Baraka. 2014. Cité du site Internet du journal Al-Hayat. Lundi 29 septembre, 2014. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 75 Haitham Ghalib Al-Nahi. 2002. Altarjama fi Alwatan Alarabi bayna Duaf al'Imkanat Wakathrat Altahadiyat (La traduction dans le monde arabe entre les faibles moyens et les nombreux défis). Conférence internationale sur la langue arabe. <http://www.alarabiahconference.org>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 76 Muhammad Eid Ibrahim. 2010. Waqie Altarjama fi Alwatan Alarabi (L'état de la traduction dans le monde arabe). Colloque du centre d'études du Golfe persique. <http://www.academiworld.org>. Consulté le 20 novembre, 2019
- 77 Nawal Hamroush et Muhammad Al-Amin Dabbaghen (s.d.). Fi Alalaqat bayna Allughha Wal Iqtisad : Muqarabat Susyu iqtisadia (Sur les relations entre la langue et l'économie : une approche socio-économique). Publié dans la revue électronique <http://www.inst.at/trans/23>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 78 Hassan Mudhaffar Al-Razzo. Dirasat Alathar Aliqtisadi Liltaadud Allughawi fi Altijarat Wal'Aemal fi Dual Alkhalij Alarabi (Étude de l'impact économique du multilinguisme sur le commerce et les affaires dans les États du Golf). Un article publié sur le site internet de l'Alukah culturel. [www.alukah.net/culture/08628](http://www.alukah.net/culture/08628). Consulté le 20 novembre, 2019.
- 79 Une déclaration publiée par l'Ing. Ashraf Afifi, président du conseil d'administration de l'Organisation Générale Égyptienne pour la Normalisation et la Qualité, lors de l' onzième réunion du groupe de gestion de la traduction arabe de l'organisation ISO, le 10 mars, 2018. <https://bit.ly/2PVtBMw>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 80 Altijara Aliliktrunia fi Almujtamaa Alarabi, 'Azmat Althiqat bayna Almushtari Waltiknuluja (Le commerce électronique dans la communauté arabe, une crise de confiance entre l'acheteur et la technologie). Disponible sur le site Web de la compagnie SME Consulting Dubai. <https://bit.ly/2JYKJgV>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 81 Mohammed Abdallah Mohammed Shaheen. 2017. Altijara Aliliktrunia Alarabia bayna Altahadiyat Wa furas Alnumu (Le commerce électronique arabe entre les défis et les opportunités de croissance). Dar Hamithra pour l'édition et la traduction. p. 7. <https://bit.ly/2NPT4Et>. Consulté le 20 novembre, 2019.
- 82 Mohammed Salem Makled. 2002. Jughrafiat Alwatan Alarabi (La géographie du monde arabe). Le Caire : Dar al-Fikr al-Arabi (le chapitre sur la production industrielle dans le monde arabe).
- 83 Voir l'étude de cas du Maroc.
- 84 Dr. Nabil Ali est considéré comme un pionnier dans ce domaine car il a publié relativement tôt les ouvrages suivants : El Lughat el Arabia wa al hassoub (La langue arabe et l'ordinateur). 1988. Dar Taarib. Al Arab wa asr al maaloumat (Les Arabes et l'ère de l'information). 1994. Koweït : Le monde de la connaissance.
- 85 Par exemple, la Société Scientifique pour l'Ingénierie de la Langue, créée en 1996 au sein de la Faculté d'Ingénierie de l'Université d'Ain Shams, s'occupe de la programmation de la langue arabe dans le domaine des technologies, organise une conférence annuelle sur l'ingénierie linguistique et publie une revue scientifique dans ce domaine. Voir l'étude de cas sur l'Égypte.
- 86 Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. Base de données des e-gouvernements. [https://publicadministration.un.org/egovkb/data-Center/en\\_us](https://publicadministration.un.org/egovkb/data-Center/en_us). Consulté le 11 novembre, 2019.

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْزَلِهِمْ وَبَشَرِهِمْ  
وَأَبْنَائِهِمُ الْمَرْضِيِّينَ  
وَالْمَرْضُومِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْزَلِهِمْ وَبَشَرِهِمْ  
وَأَبْنَائِهِمُ الْمَرْضِيِّينَ  
وَالْمَرْضُومِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْزَلِهِمْ وَبَشَرِهِمْ  
وَأَبْنَائِهِمُ الْمَرْضِيِّينَ  
وَالْمَرْضُومِينَ

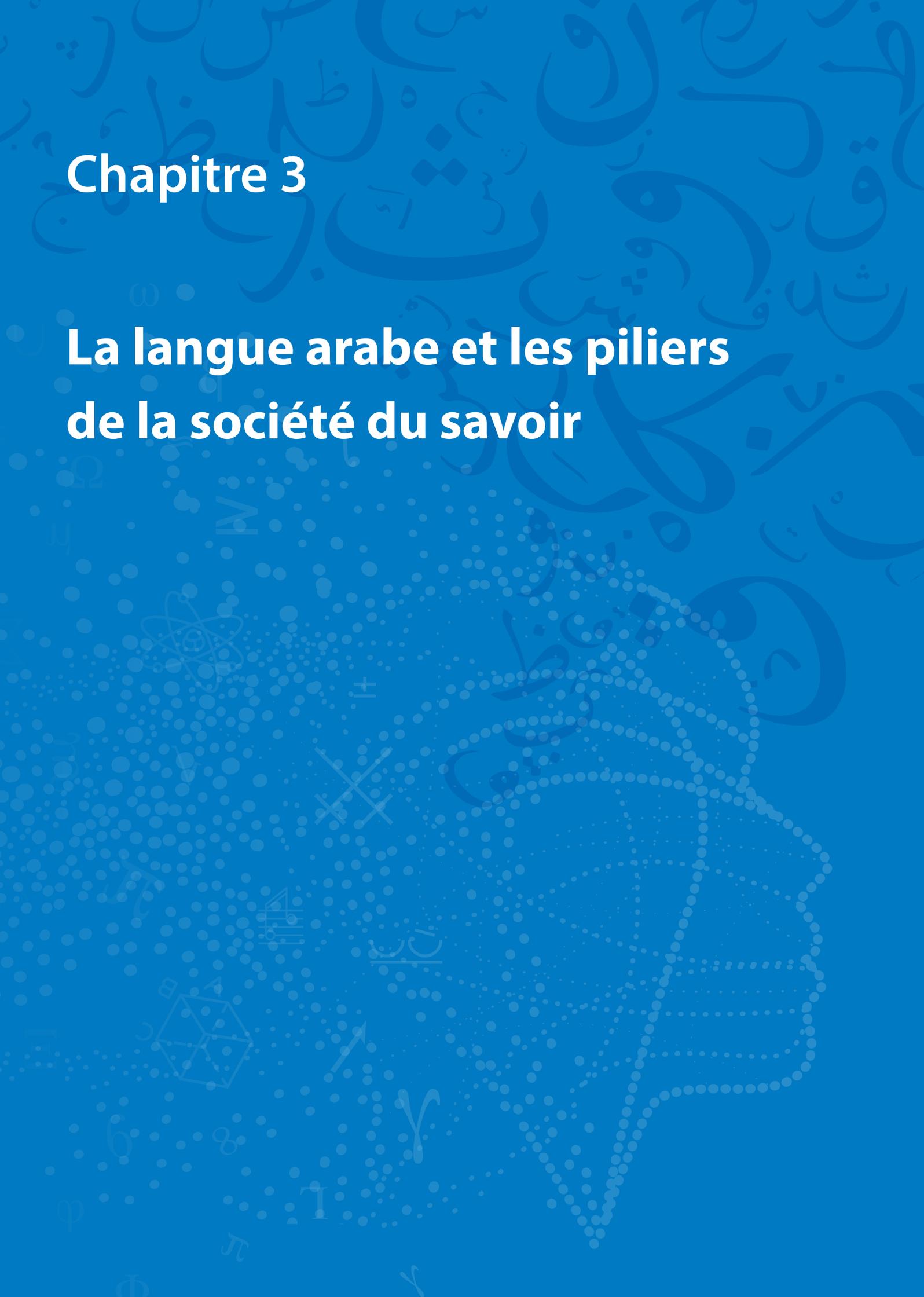
اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْزَلِهِمْ وَبَشَرِهِمْ  
وَأَبْنَائِهِمُ الْمَرْضِيِّينَ  
وَالْمَرْضُومِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْزَلِهِمْ وَبَشَرِهِمْ  
وَأَبْنَائِهِمُ الْمَرْضِيِّينَ  
وَالْمَرْضُومِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْزَلِهِمْ وَبَشَرِهِمْ  
وَأَبْنَائِهِمُ الْمَرْضِيِّينَ  
وَالْمَرْضُومِينَ

# Chapitre 3

## La langue arabe et les piliers de la société du savoir





## Chapitre 3

# La langue arabe et les piliers de la société du savoir

**L'éducation est considérée comme un pilier indispensable à l'établissement de la société du savoir, étant donné que cette dernière est la véritable voie vers le développement durable**

La partie précédente du présent rapport a mis en lumière les défis auxquels fait face la langue arabe dans les processus de production, de localisation et d'utilisation du savoir, et ce, ainsi que les efforts déployés pour surmonter ces obstacles. Bien entendu, ces défis doivent être appréhendés en prenant en compte les piliers de la société du savoir (l'éducation, l'innovation, la créativité, la recherche scientifique et les technologies de l'information). Nous avons, donc, besoin d'apporter une réponse à une importante question : dans quelle mesure la langue arabe est-elle considérée comme une composante de ces piliers sur lesquels repose la société du savoir ? Ceci soulève plusieurs autres questions relatives à la situation de l'éducation dans la région arabe, à la place de la langue arabe dans l'éducation, au lien existant entre la langue arabe et la recherche scientifique et l'innovation, au contenu numérique arabe sur internet et à l'état des lieux de la langue dans les médias et la communication avec le monde. Répondre à ces questions, et à d'autres sujets connexes, revêt une importance cruciale pour mesurer à quel point la langue arabe est intégrée dans les composantes de la société du savoir et pour évaluer sa capacité à contribuer positivement à la création de ces sociétés.

### La langue arabe et l'édification de l'être humain : l'éducation et la formation

L'éducation a été classée comme 4<sup>ème</sup> objectif dans la liste des dix-sept objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Assurer une éducation de qualité est un des piliers du développement durable et contribue à la réussite de nombreux autres objectifs. En effet, l'éducation contribue à l'éradication de la pauvreté, à réduire les disparités entre les sexes, à accroître l'égalité, à accroître les taux de créativité et d'innovation, à améliorer la qualité de la santé et à assurer la prospérité sociale. À cet effet, l'éducation est considérée comme un pilier indispensable à l'établissement de la société du savoir, étant donné que cette dernière est la véritable voie vers le développement durable. Les rapports sur le développement humain arabe ont souligné un fait important : alors que le monde arabe jouit de traditions culturelles qui ont résisté à l'épreuve du temps et sont d'une grande richesse en capital humain, le développement humain arabe fait encore face à de nombreuses contraintes qui entravent l'acquisition, la production et l'utilisation du savoir.<sup>1</sup> Le rapport arabe sur le savoir, publié en 2009, intitulé " Vers une intercommunication productrice du savoir " souligne le besoin urgent de ressources adéquates qui satisfassent aux besoins de

la région arabe en compétences humaines capables de réaliser ses aspirations et ses objectifs de développement. Le Rapport a également, souligné la nécessité de constituer une "masse critique" des acteurs travaillant dans les domaines de la science, de la technologie et des connaissances et qui sont capables de construire des économies et des sociétés du savoir.<sup>2</sup> Il ne fait aucun doute que la manière d'atteindre ce noble objectif est l'éducation, la transmission des connaissances, des compétences et des valeurs à travers l'enseignement. Le rapport arabe sur le savoir, publié en 2011, expose le problème de l'éducation dans la région arabe. En effet, l'éducation n'a pas réalisé les résultats escomptés, ceux d'assurer l'éducation pour tous, de respecter les normes mondiales en matière d'enseignement (professionnel, technique et universitaire) et d'éradiquer complètement l'analphabétisme. En effet, un nombre assez important de la population adulte de la région arabe ne sait ni lire ni écrire et un grand nombre d'enfants sont déscolarisés.<sup>3</sup> Selon les recherches menées sur le terrain dans 4 pays arabes, le Rapport a, également, souligné que les systèmes éducatifs de ces quatre pays n'ont pas réussi à préparer, convenablement, les jeunes pour qu'ils intègrent les sociétés et les économies du savoir. Ces recherches ont révélé un sérieux déficit en compétences cognitives et sociales requises chez la plupart des étudiants à la fin de leurs études.<sup>4</sup>

Les recherches sur la situation de l'éducation dans la région arabe visent à trouver les moyens d'accéder à la société du savoir dans les circonstances actuelles. En y ajoutant le paramètre de la langue arabe, la question devient alors, plus urgente en prenant en compte le fait que

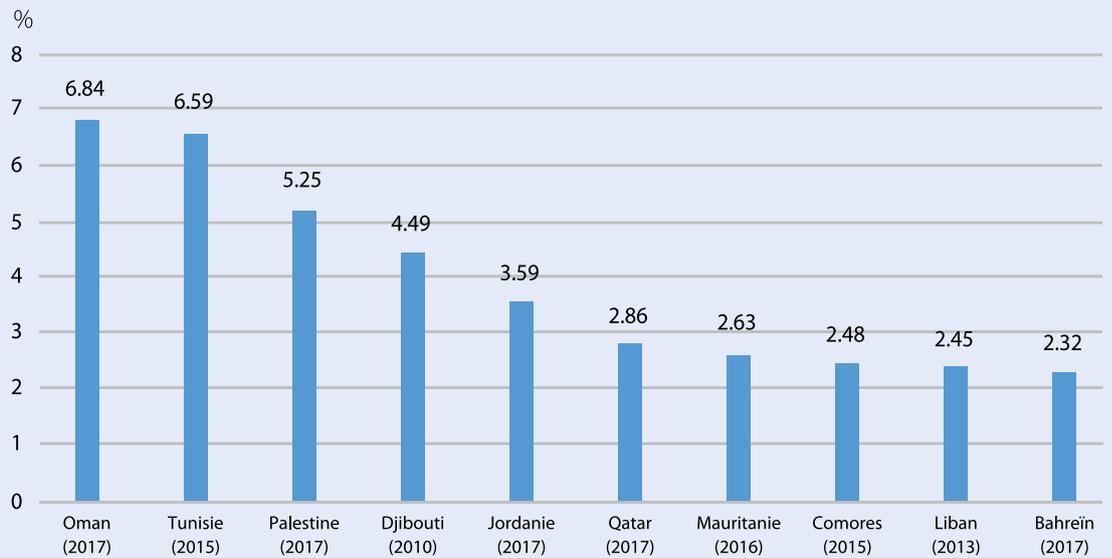
l'enseignement en langue maternelle est plus efficace et mieux assimilé que l'enseignement en d'autres langues. Le danger réside, ici, dans la possibilité que la langue arabe perde son rôle dans le système de formation pédagogique en tant que principal point d'accès vers la société du savoir, car une telle société est nécessairement basée sur l'éducation, sur le traitement d'information par l'analyse et la critique, mais aussi, sur l'assimilation des informations et la compréhension de leurs significations, pour aller vers la déduction et l'innovation. Il est certain qu'une éducation de haute qualité est une variable indispensable pour établir une société du savoir. La qualité de l'éducation requiert que le système éducatif valorise sa langue nationale et renforce son rôle en tant qu'outil d'apprentissage et de communication.

### **Les caractéristiques générales du système éducatif arabe : des progrès quantitatifs sans amélioration qualitative**

Bien que les systèmes éducatifs des pays arabes diffèrent les uns des autres, ils présentent des caractéristiques communes, en particulier la dualité entre l'enseignement public et l'ouverture sur le secteur privé. L'enseignement public est un enseignement gratuit ou avec des frais symboliques. Il est soumis à un système juridique et constitutionnel qui impose la langue arabe comme langue d'enseignement. Il existe, également, quelques systèmes traditionnels, tels que les systèmes d'enseignement religieux, qui se font dans certains pays en parallèle avec l'éducation civile. En outre, l'éducation dans pratiquement toute la région arabe est soumise à un système de gouvernance centralisée qui octroie aux ministères

**Les recherches sur la situation de l'éducation dans la région arabe visent à trouver les moyens d'accéder à la société du savoir dans les circonstances actuelles**

**Figure 3-1 : Dépenses publiques en éducation dans quelques États arabes (% du PIB)**



Source : Données de la Banque Mondiale [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org). Consulté le 11 novembre, 2019.

de l'Enseignement (ou ministères de l'Éducation et de l'enseignement) un rôle primordial dans l'élaboration des programmes d'études, dans la gestion des écoles et dans l'organisation des examens nationaux, et ce, en conférant l'autorité aux organismes locaux pour superviser et coopérer dans la gestion des établissements d'enseignement. C'est pour ces raisons qu'il y a eu beaucoup de discussions sur la décentralisation et la participation de la société civile à la gouvernance des systèmes d'éducation dans la région arabe.

**Malgré les efforts considérables déployés pour moderniser les systèmes d'éducation dans la région arabe, ces systèmes souffrent encore de multiples problèmes**

Malgré les efforts considérables déployés pour moderniser les systèmes éducatifs dans la région arabe, ces systèmes souffrent encore de multiples problèmes. L'un des rapports publiés par la Banque mondiale a évoqué ce qui était appelé les tensions internes dans les systèmes éducatifs dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Ces tensions, au nombre de quatre (4), ont été identifiées comme suit :

- 1- La tension entre les exigences en matière de compétences et le marché du travail car l'éducation n'est pas en adéquation avec les besoins réels du marché du travail.
- 2- La tension entre la discipline basée sur la violence et la liberté de questionner et de débattre. C'est une tension qui mène le système éducatif à se concentrer sur la mémorisation et non à chercher des solutions aux problèmes par la recherche et l'interdisciplinarité.
- 3- La tension entre le contrôle central et l'autonomie locale, car les systèmes éducatifs arabes souffrent d'une centralisation extrêmement poussée.
- 4- La tension entre la tradition et la modernité, car l'éducation ne peut pas répondre aux besoins urgents de la modernité tout en tenant compte des mentalités traditionnelles.<sup>5</sup>

### Dépenses d'éducation : un manque de financement affectant l'enseignement de la langue

Le budget alloué à l'éducation et exprimé en pourcentage du PIB diffère d'un pays arabe à l'autre. Dans les pays pour lesquels les données sont disponibles, le taux varie entre 6,8% pour le pays en tête de la liste et 2,3% pour ceux en queue de liste. (Voir figure 3-1 et tableau A.7 de l'annexe statistique).

Ce classement des taux ne devrait pas être pris tel quel car les taux sont déterminés à la lumière d'autres facteurs, dont les plus importants sont la population et le volume du produit intérieur brut. Si l'on tient compte de ces deux variables, le classement que nous avons présenté, ci-dessus, peut changer, notamment en termes de taux de dépenses par rapport à la population. Nous en concluons que s'il est nécessaire d'augmenter les budgets alloués à l'éducation dans la plupart des pays arabes,

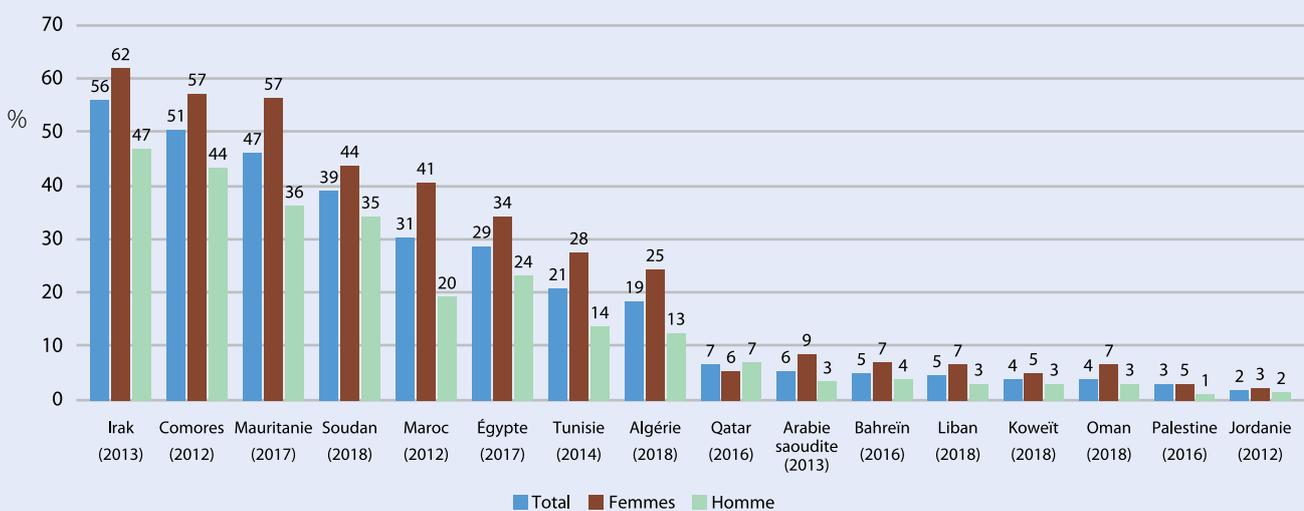
cette nécessité est pressante pour certains pays comme le Soudan, la Mauritanie, le Yémen et l'Irak. Le manque de financement dans le secteur éducatif a un impact direct sur l'enseignement de la langue arabe aux jeunes, que ce soit en termes de programmes, de formation des enseignants ou de fourniture d'outils pédagogiques.

### L'analphabétisme : un problème à résoudre

Plusieurs rapports régionaux et internationaux ont souligné le risque d'avoir un grand nombre d'analphabètes non scolarisés dans la région arabe. Les données disponibles révèlent que la plupart des pays arabes souffrent du problème de l'analphabétisme. Néanmoins, les taux y diffèrent allant du taux le plus bas (2%) au plus haut (56%). La moyenne de l'analphabétisme dans l'ensemble de la région arabe est d'environ 25%. Les données montrent clairement que l'analphabétisme est plus fréquent chez les

**Le budget alloué à l'éducation et exprimé en pourcentage du PIB diffère d'un pays arabe à l'autre. Dans les pays pour lesquels les données sont disponibles, le taux varie entre 6,8% pour le pays en tête de la liste et 2,3% pour ceux en queue de liste**

Figure 3-2 : Taux d'analphabétisme dans quelques États arabes en 2018 (%)



Sources : Données de la Banque Mondiale. [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org). Consulté le 20 novembre, 2019.

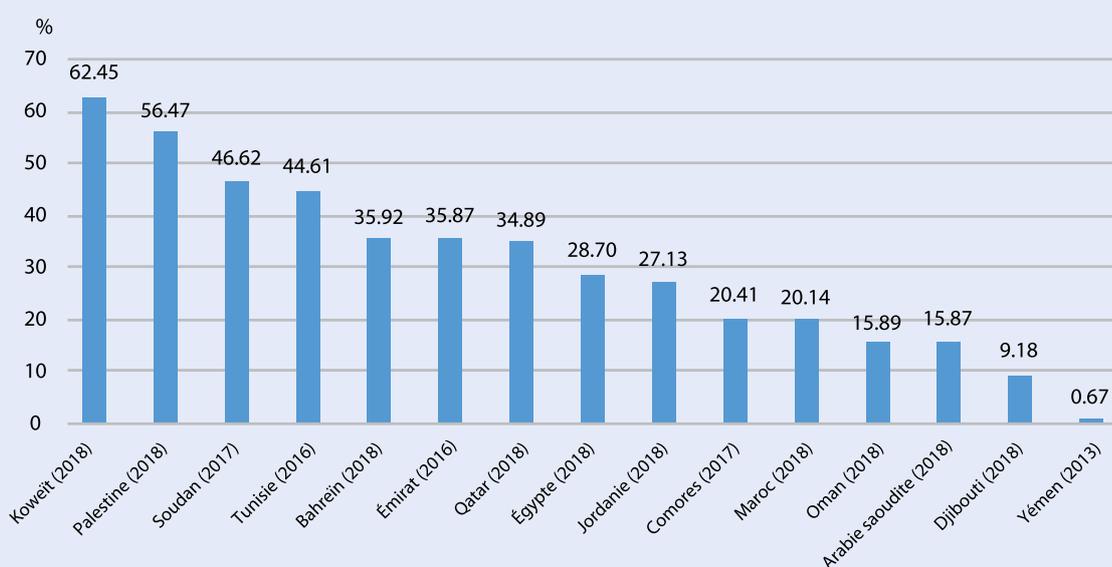
Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO. <http://uis.unesco.org>. Consulté le 26 novembre, 2019.

### Encadré 3-1 : La lecture des livres dans les États arabes

Le rapport "Indice arabe de la lecture 2016", publié par le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed Bin Rashid Al Maktoum pour le savoir, a démontré que la moyenne de livres lus en langue arabe est plus élevée que la moyenne de livres lus en langues étrangères, et ce, dans la plupart des États arabes couverts par le rapport. Les résultats d'un questionnaire en ligne, auquel ont pris part 148294 participants dans les États arabes, ont démontré que la moyenne de livres lus en arabe par an variait entre 1,23 livres en Somalie et 20,4 livres au Liban, avec une moyenne arabe de 10,94 livres par an. Alors que, la moyenne de lecture dans des langues autres que l'arabe (français ou anglais) par an variait entre 0,9 livres en Somalie et 10,22 livres au Maroc, avec une moyenne arabe de 5,90 livres par an. (voir tableau A.20 dans le tableau statistique).

Source : Programme des Nations Unies pour le développement et Fondation du savoir Mohammed bin Rashid Al Maktoum. 2016. Indice de lecture arabe 2016.

Figure 3-3 : Taux brut de scolarisation dans l'éducation de la petite enfance (2013 – 2019) (%)



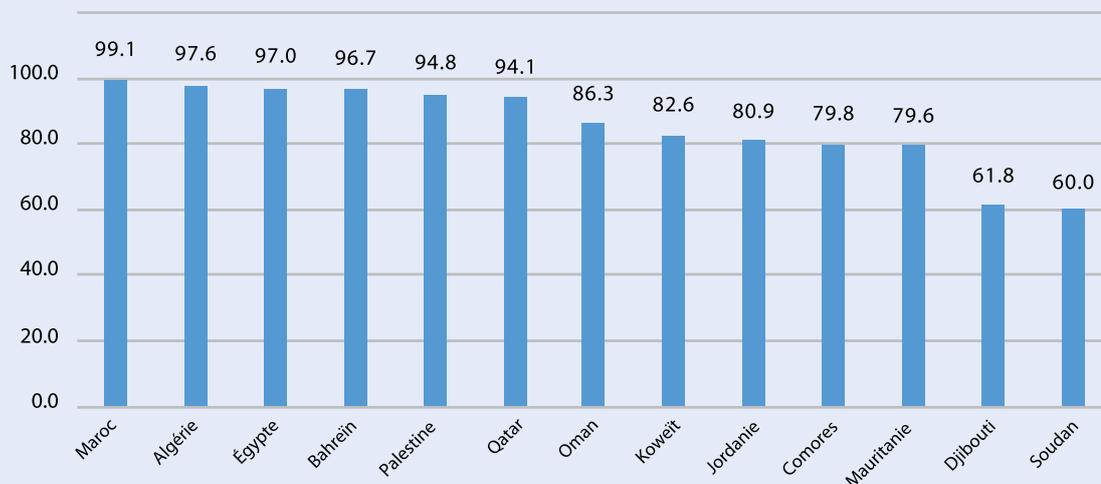
Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO. <http://uis.unesco.org>. Consulté le 26 novembre, 2019.

### Encadré 3-2 : Apprendre la langue arabe selon Taha Hussein

À supposer que la langue arabe soit difficile en raison de sa grammaire archaïque et laborieuse et de son écriture archaïque et complexe, et à supposer, également, que la langue arabe soit difficile du fait que ses méthodes ne conviennent, pas aux besoins et à l'énergie de l'enfant et que ses enseignants n'ont pas été préparés pour prendre soin d'elle ni de prendre soin de l'apprenant, à supposer que tout cela soit vrai et c'est le cas sans l'ombre d'un doute, il nous revient alors de nous préoccuper de la langue arabe et de veiller à ce que l'élève ait du temps et qu'il soit encouragé à l'apprendre. Il nous revient donc de ne pas le distraire avec une langue étrangère, dont il n'a pas besoin maintenant et qu'il pourra apprendre, en profondeur, lorsque son esprit, son corps et ses facultés se développeront. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'il pourra apprendre une langue étrangère, continuer à perfectionner sa langue nationale et poursuivre sa quête de culture.

Source : Taha Hussein, 1996. *Mustaqbal althaqafa fi masar* (L'avenir de la culture en Égypte). Le Caire. Dar Al Maaref, 2ème édition, p. 162.

**Figure 3-4 : Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire en quelques États arabes (2017 – 2018) (%)**



Source : Données de la Banque mondiale. wdi.worldbank.org. Consulté le 20 octobre, 2019.

femmes que chez les hommes et c'est le cas dans tous les pays arabes pour lesquels les données sont disponibles, à l'exception du Qatar (voir figure 3-2).

Cet état de fait a un impact direct sur la situation de la langue arabe. Du fait de l'analphabétisme, les analphabètes sont privés de la lecture et de l'écriture en langue arabe. Ils sont, également, incapables d'utiliser les moyens technologiques et sont privés des opportunités d'apprendre, mais aussi d'acquérir les connaissances et d'y accéder. Si on considère que le recours grandissant à l'éducation en langues étrangères détourne plusieurs franges de la société de l'utilisation de la langue arabe, l'analphabétisme et les langues étrangères, à eux deux, font que la langue arabe est érodée par plusieurs côtés.

### **L'éducation de la petite enfance : la base de la formation linguistique et pédagogique**

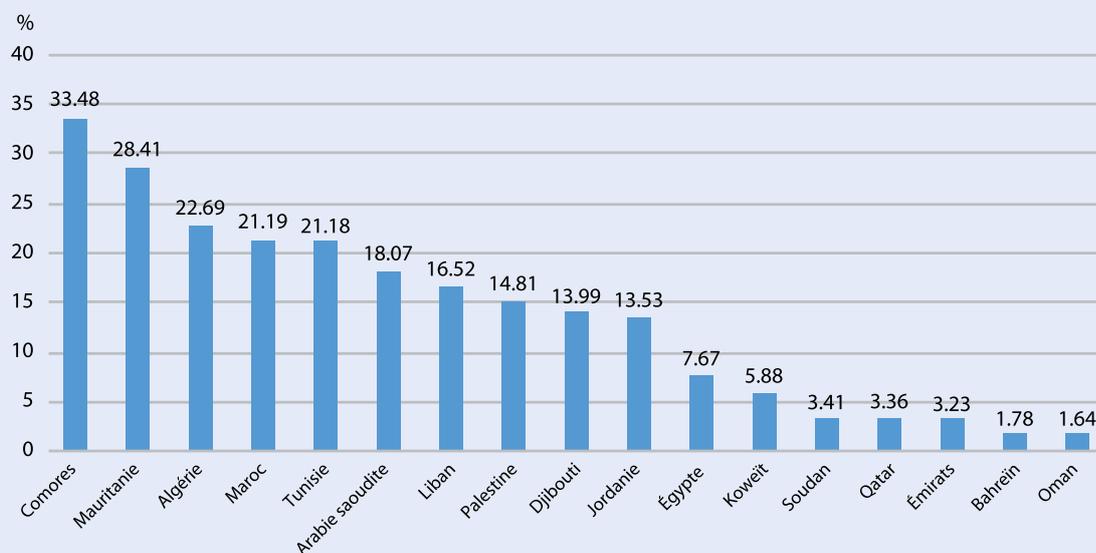
Il ne fait aucun doute que s'occuper de la petite enfance est la base de la pédagogie.

Les éducateurs soulignent, à cet égard, que la famille est la source la plus influente dans les processus de développement du langage chez les enfants. Par conséquent, les établissements d'éducation doivent intervenir à un âge précoce, et ce, avant l'inscription à l'école afin qu'ils épaulent la famille dans le processus d'enseignement de la langue nationale et dans les processus de préparation de l'enfant à la scolarisation.<sup>6</sup>

Les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO révèlent une baisse notable dans certains pays arabes en matière de prise en charge de l'enseignement préscolaire. Deux pays uniquement, à savoir le Koweït et la Palestine, ont un taux brut d'inscription aux programmes préscolaires dépassant les 50%. Le taux brut d'inscription aux programmes préscolaires, au cours de la période 2013-2019, dans les pays arabes pour lesquels les données sont disponibles, varie entre 62,5% (Koweït) et 0,7% (Yémen). (Voir figure 3-3).

**Il ne fait aucun doute que s'occuper de la petite enfance est la base de la pédagogie**

**Figure 3-5 : Taux cumulé d'abandon scolaire à tous les niveaux de l'enseignement pré-universitaire au cours de la période (2013 – 2018) (%)**



Source : Données de la Banque mondiale. wdi.worldbank.org. Consulté le 20 octobre, 2019.

**La non-participation d'un grand nombre d'enfants arabes à l'expérience de l'éducation préscolaire les prive, également, d'acquérir les principes de base de la langue arabe**

La non-participation d'un grand nombre d'enfants arabes à l'expérience de l'éducation préscolaire les prive, également, d'acquérir les principes de base de la langue arabe. D'autre part, de nombreux programmes préscolaires appartiennent à des établissements privés qui adoptent des langues autres que l'arabe, comme la langue anglaise. Les enfants qui apprennent d'autres langues avant qu'ils maîtrisent leur langue maternelle, peuvent être soumis à des pressions qui limitent leur capacité à apprendre les deux langues. Par conséquent, l'apprentissage correct de la langue arabe exige, comme l'affirme Taha Hussein, que l'enfant n'en soit pas distrait par " une langue étrangère, dont il n'a pas besoin maintenant et qu'il pourra apprendre, en profondeur, lorsque son esprit, son corps et ses facultés se développeront. "7

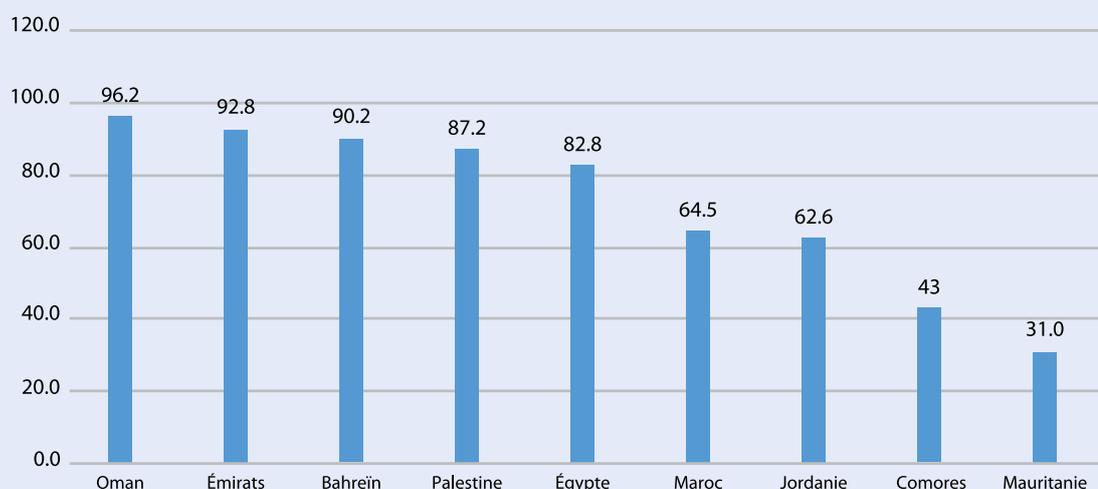
#### **L'enseignement pré-universitaire : la base de l'éducation**

L'enseignement pré-universitaire (qui comprend les niveaux primaire, préparatoire et secondaire général et technique) est

considéré comme le socle sur lequel repose le système éducatif. Les données sur les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire dans les pays arabes, durant les années 2017- 2018, indiquent que six pays arabes ont des taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire atteignant les 90% ou plus. (Voir le tableau A.8 de l'annexe statistique). Les taux des autres pays varient entre 60% et 86% (Voir figure 3-4).

Les taux de scolarisation doivent être lus avec une certaine prudence, car , en réalité, un bon nombre de ceux qui sont inscrits dans le primaire n'achèvent pas leur scolarité. Le taux d'abandon scolaire diffère d'un pays à l'autre. En effet, le taux cumulé d'abandon scolaire à tous les niveaux de l'enseignement public, au cours de la période 2013-2018, varie entre 1,6% à Oman et 33,5% aux Comores (Voir figure 3-5). Le taux d'abandon scolaire était plus significatif dans certains pays où les taux de scolarisation sont faibles. Dans ces cas-là, le risque est double car en plus du fait

**Figure 3-6 : Taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire en quelques États arabes (2017 – 2018) (%)**



Source : Données de la Banque mondiale. wdi.worldbank.org. Consulté le 20 octobre, 2019.

qu'une grande partie des élèves sont non-scolarisés, il y'a un bon nombre des élèves scolarisés qui finissent par abandonner l'école. Le résultat est qu'un grand nombre d'élèves sont déscolarisés.

À cela s'ajoute la baisse de qualité de l'enseignement primaire. Cela a été indiqué par l'indice de qualité de l'enseignement primaire établi, en 2017, par la Banque mondiale. Cet indice a démontré que le classement de la plupart des pays arabes est faible (Voir le tableau A9 dans l'annexe statistique). En effet, dix pays arabes ont été classés entre la 60<sup>ème</sup> et la 135<sup>ème</sup> place sur une liste internationale comprenant 137 pays. Le Qatar et le Liban figurent au premier rang des pays arabes, classés respectivement (10<sup>ème</sup>) et (15<sup>ème</sup>). Ils sont suivis par les Émirats arabes unis et le Bahreïn classés respectivement (16<sup>ème</sup>) et (34<sup>ème</sup>).

Quant à l'enseignement secondaire, nous constatons que les taux de scolarisation diminuent (par rapport au primaire). Les données du tableau A.8 de

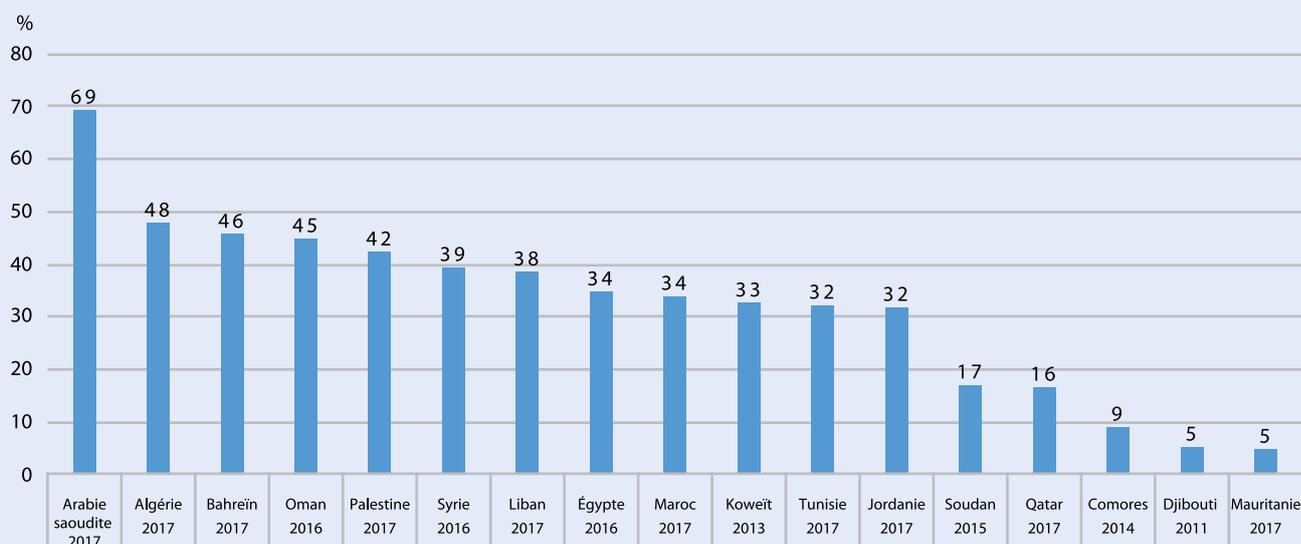
l'annexe statistique indiquent que le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire ne dépasse les 80% que dans cinq pays seulement, alors que le taux net dans les autres pays varie entre 31% et 65% (voir figure 3-6). Cette baisse des taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire est due à deux facteurs : le premier est l'abandon scolaire, car de nombreux élèves se contentent de l'enseignement obligatoire, probablement pour s'orienter vers le marché du travail dès le jeune âge. Le second facteur est le changement de parcours éducatif en optant pour l'enseignement secondaire technique qui se développe de plus en plus dans la plupart des pays arabes.

### L'enseignement supérieur

En 2017, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur dans la région arabe a atteint 32%. Les taux de scolarisation ont varié dans la plupart des pays arabes, durant la même année, entre 5% en Mauritanie et Djibouti et 69% en Arabie

**En 2017, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur dans la région arabe a atteint 32%**

Figure 3-7 : Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur, dernière année disponible (%)



Source : Données de la Banque mondiale. wdi.worldbank.org. Consulté le 20 octobre, 2019.

**Les données nous indiquent, clairement, que l'éducation commence dès la petite enfance avec un faible pourcentage et se termine au niveau supérieur avec de faibles taux, également**

saoudite (Voir figure 3-7). Le rapport sur la compétitivité mondiale a indiqué que le taux de scolarisation dans l'enseignement pré-universitaire dans la région arabe est proche des taux mondiaux, tandis que les taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur, en 2017, étaient inférieurs aux moyennes de ceux en Europe, en Asie centrale et orientale, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ils ne dépassaient que les taux des pays d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne.<sup>8</sup>

Si l'on ajoute à cela les problèmes de qualité de l'enseignement, la question se complique encore davantage. L'indice de qualité de l'enseignement, publié en 2018, par la Banque mondiale, a révélé que l'enseignement universitaire, dans quelques pays arabes, ne répond pas aux normes de qualité. La plupart des pays arabes se sont classés en queue de liste sur cet indice (Voir le tableau A.10 de l'annexe statistique). En effet, huit pays sont classés entre la 75<sup>ème</sup> et la 137<sup>ème</sup> position (sur une liste internationale de 137 pays). Le Qatar et les Émirats arabes unis arrivent en tête des pays arabes, classés respectivement (5<sup>ème</sup>) et (12<sup>ème</sup>), suivis du Liban et Bahreïn classés respectivement (18<sup>ème</sup>) et (24<sup>ème</sup>).

#### La condition des universités arabes : Réservoir de la science et du savoir

Les universités sont le réservoir du savoir qui prépare les générations montantes et leur fournit les compétences

**Les universités sont le réservoir du savoir qui prépare les générations montantes et leur fournit les compétences et les valeurs requises dans divers domaines de connaissances**

Les données nous indiquent que le déficit de l'éducation commence dès la petite enfance (niveau préscolaire) avec un faible pourcentage et se termine au niveau supérieur avec de faibles taux, aussi. Ceci reflète une certaine incohérence dans les parcours éducatifs émergents et l'incapacité des établissements d'enseignement à absorber pleinement les nombres croissants de jeunes arabes.

et les valeurs requises dans divers domaines de connaissances. Les universités constituent le levier qui contribue au développement des capacités de créativité et d'innovation, à travers la recherche scientifique. L'enseignement supérieur dans le monde arabe a connu une forte expansion du nombre d'universités, en particulier avec l'entrée remarquable du secteur privé qui y a fortement investi. Entre 1981 et 1996, l'enseignement supérieur arabe a été témoin de ce que l'un des rapports a appelé " l'explosion du nombre d'étudiants ". En effet, le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur s'est multiplié trois fois et demi pour atteindre, en 1996, environ 1,3 million d'étudiants.<sup>9</sup> Les données de l'Association des Universités Arabes indiquent que le nombre d'universités de la région arabe, membres de l'Association, a atteint 351 universités, en 2018 (Voir le tableau A.11 de l'annexe statistique). Les universités membres de l'Association sont réparties dans les pays arabes de manière disproportionnée. L'Égypte arrive en tête de liste avec 48 universités membres (soit 14% du total des universités arabes membres de l'Association), elle est suivie de l'Irak avec 45 universités (13%), puis du Soudan avec ses 41 universités (12%).<sup>10</sup> Ces universités sont des universités publiques et privées. Dans certains pays, les universités privées sont plus nombreuses que les universités publiques, comme c'est le cas en Jordanie, au Liban, aux Émirats arabes unis et au Qatar. En plus de ces universités, la région arabe compte un certain nombre d'instituts supérieurs spécialisés dans des études professionnelles spécifiques, telles que l'informatique, l'administration, la comptabilité et l'ingénierie.

Il convient de noter que le nombre d'universités, enregistrées à l'Association des Universités Arabes, est bien inférieur au nombre total d'universités cité dans diverses sources. En 1961, l'Association a été créée en vue d'harmoniser entre elles les universités arabes, d'améliorer leur niveau scientifique et leur qualité d'enseignement et de recherche et, enfin, de mettre en place une coopération entre elles. La diminution du nombre des universités membres souligne une faible mise en réseau entre les universités arabes et des moyens de coopération limités.

Les universités arabes ont fait de grand progrès en termes de nombre d'inscriptions ou de capacité d'accueil, mais peu de progrès en termes de qualité de l'enseignement et de recherche scientifique. Les universités arabes ont fait l'effort, depuis le début du troisième millénaire, d'adopter les normes de qualité et de s'inscrire dans les classements internationaux, et ce, en encourageant la recherche scientifique et la publication scientifique externe. Toutefois, les normes de qualité scientifique, d'enseignement et de recherche dans les universités arabes restent toujours faibles. Le classement des universités arabes à l'échelle mondiale en témoigne. Malgré l'entrée de certaines universités arabes dans les classements internationaux, elles y occupent, toutefois, un rang peu élevé. Des universités saoudiennes, égyptiennes, jordaniennes, émiraties et qatariennes sont entrées dans les classements internationaux (classement de la Times Foundation et classement de Shanghai), mais leur classement, même s'il se situait parmi les 500 premières universités, n'était pas aussi bon qu'on l'espérait.

**L'enseignement supérieur dans le monde arabe a connu une forte expansion du nombre d'universités, en particulier avec l'entrée remarquable du secteur privé qui investit dans de l'enseignement universitaire**

**Les universités arabes ont fait de grand progrès en termes de nombre d'inscriptions ou de capacité d'accueil, mais peu de progrès en termes de qualité de l'enseignement et de recherche scientifique**

## La langue arabe dans la formation pédagogique

**La langue arabe est la principale langue d'enseignement dans la région arabe, du fait que la législation impose son usage dans la majorité des pays arabes**

La langue arabe est la principale langue d'enseignement dans la région arabe, du fait que la législation impose son usage dans la majorité des pays arabes. Mais l'enseignement dans les pays arabes souffre du niveau élevé de tension linguistique. Cette tension découle de nombreux facteurs, dont le plus important est l'existence du bilinguisme dans la société, comme c'est le cas dans les sociétés maghrébines. Il y a également la tendance de certains pays à accorder une grande marge de manœuvre à l'enseignement privé à tous les niveaux de l'enseignement, en lui laissant la liberté de choisir la langue d'enseignement. Certaines universités publiques tendent à établir des programmes spécifiques au sein de l'université où l'enseignement se dispense en anglais. Il existe aussi différents types d'écoles privées et d'écoles communautaires étrangères. La transformation de l'enseignement dans certains pays arabes, en un une mosaïque de couleurs multiples et de formes et de tailles différentes, menace la langue arabe en tant qu'outil de communication pédagogique.

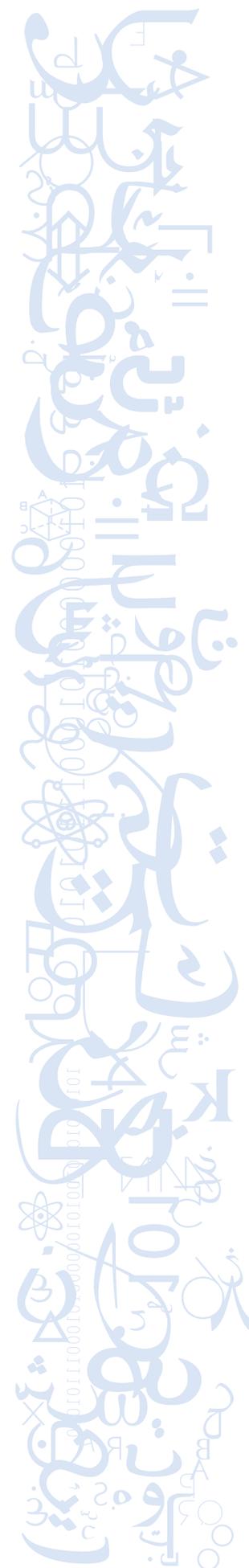
Cette situation ne limite pas seulement à la compétitivité de la langue arabe face aux langues étrangères, mais menace également son adoption dans les établissements d'enseignement de la région arabe. Les discussions de groupes, tenues dans les trois pays arabes, dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, ont confirmé que les élèves négligent souvent les cours d'arabe au profit d'autres cours. En outre, les enseignants de langue arabe ne sont pas assez formés, ni leurs compétences sont assez renforcées,

pour qu'ils puissent accomplir la tâche essentielle de l'enseignement de la langue arabe. De plus, la société prend de haut les enseignants de langue arabe. En effet, on se moque souvent d'eux et de la langue arabe classique dans les films et les séries arabes. Par ailleurs, lorsque l'étudiant commence ses études, il découvre qu'aucune importance n'est donnée à la langue arabe qui ne fait pas partie des modules obligatoires dans l'ensemble des universités. De plus, la tendance qui se développe au sein des universités arabes à adopter la langue anglaise ou française ne se limite pas à l'enseignement des sciences naturelles mais inclut, également, les sciences sociales et contribue ainsi largement à rendre la langue arabe une langue secondaire dans le système de l'enseignement universitaire.

Lorsque le problème de la langue arabe est débattu, on trouve des discours la soutenant et défendant son importance dans le processus de communication et d'apprentissage, car elle était à une époque " la langue de science et d'écriture dans l'ensemble du monde civilisé ".<sup>11</sup> Bien que la plupart des pays arabes ont mis en avant la langue arabe dans leurs constitutions en tant que langue officielle, langue d'enseignement, de la justice, d'arbitrage et de publicité, en fait, la réalité de l'enseignement est tout autre car il existe encore des sociétés, à l'instar des sociétés maghrébines, qui utilisent les langues étrangères non seulement dans l'enseignement, mais également dans les médias, l'administration et la recherche scientifique.<sup>12</sup> Cette contradiction, qu'a indiquée l'étude de cas marocaine, est présente dans tous les pays arabes mais à des degrés différents. Même dans les sociétés qui ne connaissent aucune

Tableau 3-1 : Perceptions sur la langue arabe et l'enseignement, telles qu'exprimées par les participants aux groupes de discussion organisés en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dans le cadre de l'élaboration du présent rapport :

L'Arabie saoudite	L'Égypte	Le Maroc
<ul style="list-style-type: none"> <li>Contenu éducatif faible, voire médiocre. Le Système d'évaluation est déficient, y compris l'évaluation linguistique, et ce, dans l'enseignement général et l'enseignement universitaire.</li> <li>Les aptitudes de communication sont faibles chez les étudiants.</li> <li>Les méthodes d'enseignement de la langue arabe sont davantage axées sur la grammaire et la mémorisation que sur l'analyse des textes. Cela est, en partie, lié au manque de formation et de préparation des enseignants de langue arabe.</li> <li>Les chercheurs universitaires eux-mêmes ne maîtrisent pas la langue. Ceci indique un problème de formation au cours des premières années d'enseignement.</li> <li>L'absence de l'arabe classique dans l'enseignement pré-universitaire et universitaire.</li> <li>Les politiques d'enseignement supérieur (y compris la politique de promotion interne) ne soutiennent pas la langue arabe. Quant aux politiques existantes, elles présentent de grandes lacunes dans leur application.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La langue arabe est en déclin dans le domaine de l'enseignement, et ce, dans tous les cycles d'enseignement.</li> <li>La langue arabe est, parfois, enseignée dans le dialecte local, ce qui a pour conséquence une baisse du niveau.</li> <li>Les lacunes des programmes d'enseignement en langue arabe dans les écoles représentent un vrai problème. Il en est de même pour le faible lien de ces programmes avec la réalité de la société contemporaine, ce qui fait qu'ils contribuent faiblement à l'amélioration des résultats linguistiques de l'élève.</li> <li>Il est nécessaire d'abandonner la méthodologie de l'histoire de la littérature, comme principale méthode d'enseignement de la langue arabe.</li> <li>Les participants ont des avis divergents sur l'enseignement de la langue arabe dans les écoles privées. Certains participants estiment que les nouveaux modèles d'enseignement dans le privé ont contribué au déclin de la langue arabe qui peut ne pas être enseignée du tout. Tandis que d'autres considèrent le développement des méthodes d'enseignement de la langue arabe dans les écoles privées comme une chose positive.</li> <li>Il est nécessaire d'arabiser tous les matériels pédagogiques, même progressivement, tout en développant les outils et les programmes appropriés. Pour ce faire, il est à noter que les chances de réussite seront plus grandes si les États arabes collaborent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le bilinguisme et l'oscillation de l'enseignement des sciences entre la langue arabe et la langue française, en raison des multiples tendances, affectent négativement la maîtrise de l'apprenant, en particulier au niveau primaire.</li> <li>Les sciences actuellement enseignées en langues étrangères doivent impérativement l'être en langue arabe, et ce, dans tous les cycles. En parallèle, il faut encourager l'apprentissage des langues étrangères.</li> <li>Les méthodes d'enseignement sont encore traditionnelles, en raison de plusieurs facteurs : les programmes trop longs, le temps insuffisant des cours ainsi que les enseignants plus intéressés par le simple transfert de connaissances que par le développement des capacités à une réflexion poussée et à une pensée logique. Ceci affecte négativement la qualité de l'enseignement et le niveau de maîtrise de l'enfant en matière de compétences linguistiques de base.</li> <li>Malgré l'évolution observée dans la préparation et la rédaction des manuels scolaires, et le nombre de cours scolaires alloué à l'enseignement de l'arabe dans les différents cycles et spécialités, la langue arabe n'est pas encore considérée comme il le faut.</li> <li>Les élèves ne maîtrisent bien aucune langue (ni l'arabe, ni le français).</li> </ul>



### Encadré 3-3 : La condition de l'éducation dans les États arabes en situation de conflit

Les pays arabes, qui ont souffert de conflits violents, sont confrontés à de nombreux problèmes en matière d'éducation. La guerre en Syrie, par exemple, a entraîné le déplacement d'une grande partie de la population et a privé une autre partie des services de base. Environ 2,1 millions de personnes ont été privées d'éducation et environ 1,3 million risquent d'être déscolarisées, pour la plupart des filles.

Source : UNESCO, Les jeunes syriens apprennent à convertir la crainte en espoir grâce à l'éducation (Young Syrians learn to convert fear into hope with education), 2019.

forme de bilinguisme, nous constatons que la langue arabe dans le domaine de l'enseignement est en déclin et la principale aspiration de chaque famille est, désormais, de faire bénéficier ses enfants d'un modèle d'enseignement étranger. Cette situation mène à l'apparition de phénomènes sociaux dangereux qui se manifestent dans la vie quotidienne. En effet, cette tendance va créer, à long terme, encore plus de division entre les classes, car les riches sont en mesure d'obtenir un modèle d'enseignement étranger spécial, tandis que l'enseignement des pauvres et de la classe moyenne se fait en langue arabe. Les risques que cela comporte, quant à la cohésion sociale et culturelle de la société, sont plus qu'évidents.

#### Les recherches scientifiques, l'innovation et le développement : des leviers pour construire la société du savoir

Le Rapport sur la compétitivité<sup>13</sup> dans le monde arabe, publié en 2018, a fait une analyse de points forts et faibles de la compétitivité dans la région arabe, en comparaison avec les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), dévoilant ainsi les domaines dans lesquels la région arabe cumule du retard, par rapport aux économies développées. Ces

domaines sont : l'enseignement supérieur, la formation, les domaines d'innovation, l'aptitude technologique et l'efficacité du marché du travail.<sup>14</sup>

Une partie de ce rapport présente les tendances et l'état des lieux de la recherche scientifique et de l'innovation dans le monde arabe, et montre en quoi elles constituent un levier pour la construction et l'établissement de la société du savoir, mais aussi, dans quelle mesure la langue arabe a contribué à l'innovation, la créativité, la recherche et le développement, et ce, en identifiant les éléments pertinents les plus importants.

#### Le statut de la recherche scientifique, de l'innovation et du développement : un maillon faible

La recherche scientifique occupe une place centrale dans les processus de l'établissement d'économies et de sociétés du savoir, car elle est l'outil principal et fiable avec lequel, et à travers lequel, les connaissances sont recherchées, développées et adaptées aux différentes questions de développement. La recherche scientifique est, également, le principal facteur de développement des innovations dans tous les domaines, y compris les domaines industriel et technologique.

**La recherche scientifique occupe une place centrale dans les processus de l'établissement d'économies et de sociétés du savoir, car elle est l'outil principal et fiable avec lequel, et à travers lequel, les connaissances sont recherchées, développées et adaptées aux différentes questions de développement**

Ainsi, la recherche scientifique devient un pilier essentiel du développement des pays, un moteur de leurs institutions et une aide dans leur progression vers la prospérité.<sup>15</sup>

La recherche scientifique retient fortement l'attention des Arabes. En effet, le Sommet arabe lors de sa 22<sup>ème</sup> session, qui a eu lieu en mars 2010 à Syrte en Libye, a publié : " Nous, dirigeants des États arabes, exprimons notre détermination à augmenter les dépenses de recherche scientifique et technique, à localiser la technologie moderne, à encourager et parrainer les chercheurs et les scientifiques, à développer les capacités scientifiques et technologiques arabes et à promouvoir les institutions de recherche scientifique ". Il a, également, adopté la résolution n° 537 visant à " faire progresser les efforts de recherche scientifique et technologique dans les pays arabes ". Le secrétariat général a été chargé, en coordination avec les organisations arabes spécialisées concernées par la recherche scientifique, de prendre les mesures nécessaires pour développer une stratégie de recherche scientifique et technologique dans les États arabes. En application de cette résolution, la " Stratégie Arabe pour la Recherche Scientifique, Technologique et l'Innovation " a été élaborée par les organismes arabes spécialisés, après consultation des pays arabes et des organisations, fédérations et organismes arabes régionaux et internationaux compétents en matière de recherche, de développement et d'innovation. Cette stratégie a connu de nombreux arrêts et virages avant d'être, enfin, adoptée lors du 28<sup>ème</sup> Sommet arabe, tenu en mars 2017 à proximité de la Mer Morte, en Jordanie.<sup>16</sup>

### Encadré 3-4 : La créativité scientifique et technologique dans l'histoire arabe

A l'aube de la civilisation islamique, les Arabes commencèrent à interagir directement avec des civilisations anciennes qui avaient été leurs voisines durant des siècles. Dès que la dynastie des Omeyyades a été fondée par Abd al-Malik bin Marwan, qui en a posé les assises et en a construit la structure générale, les Arabes ont commencé à utiliser les ressources de la science et de la technologie et les ont exploitées pour diriger leur nouvel empire qui s'étendait du Sind à l'est, jusqu'aux côtes de l'Atlantique à l'ouest. La civilisation arabo-islamique a continué à innover scientifiquement et technologiquement sous diverses formes, car cette civilisation était un environnement producteur et exportateur du savoir.

Source : Georges Saliba. 2011. *Aloulum al islamia waqiam alnahda al eurobayah* (Les sciences islamiques et l'essor de la Renaissance européenne). Beyrouth, Liban : Arab Scientific Publishers Inc.

Le tableau A.12, dans l'annexe statistique, indique un ensemble de faits liés à la situation de la recherche scientifique dans les pays arabes. Ces faits peuvent être résumés comme suit :

En ce qui concerne les dépenses consacrées à la recherche scientifique et au développement en proportion du PIB durant la période 2013 – 2017, les Émirats arabes unis ont pris la tête avec un taux de 0,96% et sont suivis par l'Arabie saoudite avec un taux de 0,82%. Nous notons que malgré les maigres dépenses dans ces pays, elles restent, néanmoins, plus élevées que celles de la Syrie (0,01%), de l'Irak (0,04%) et du Koweït (0,08%) (Voir tableau 8-3).<sup>17</sup> Les dépenses des États arabes restent faibles si nous les comparons aux chiffres mondiaux. Les États-Unis d'Amérique

### Encadré 3-5 : L'innovation ou l'extinction

L'accent mis sur la recherche scientifique, le développement technologique et l'innovation, et leur relation avec le développement global et durable, est tout simplement un besoin rendu nécessaire par les conceptions et les exigences de l'époque actuelle. Cette époque est fondée sur le savoir et sur l'économie du savoir, car une relation organique s'établit entre le processus de production et d'investissement du savoir d'une part, et la croissance économique, d'autre part, et du fait que les technologies de l'information y occupent une place centrale. La société du savoir est la société qui génère, diffuse et investit le savoir pour la prospérité des nations et le bien-être de leurs citoyens.

Source : Khaled Al-Faisal lors de la présentation du 10<sup>ème</sup> rapport arabe sur le développement culturel : L'innovation ou l'extinction. La recherche scientifique arabe : sa réalité, ses défis et ses perspectives. 2018. Liban- Beyrouth. Fondation de la pensée arabe.

consacrent 2,7% du revenu national à la recherche scientifique, la Chine 2,1% et l'Union européenne 1,9%, tandis que la moyenne mondiale, en 2016, était d'environ 1,68%.<sup>18</sup>

**De nombreuses études confirment que les États arabes n'ont pas encore constitué la masse critique d'un capital humain travaillant dans le domaine de la science et de la technologie**

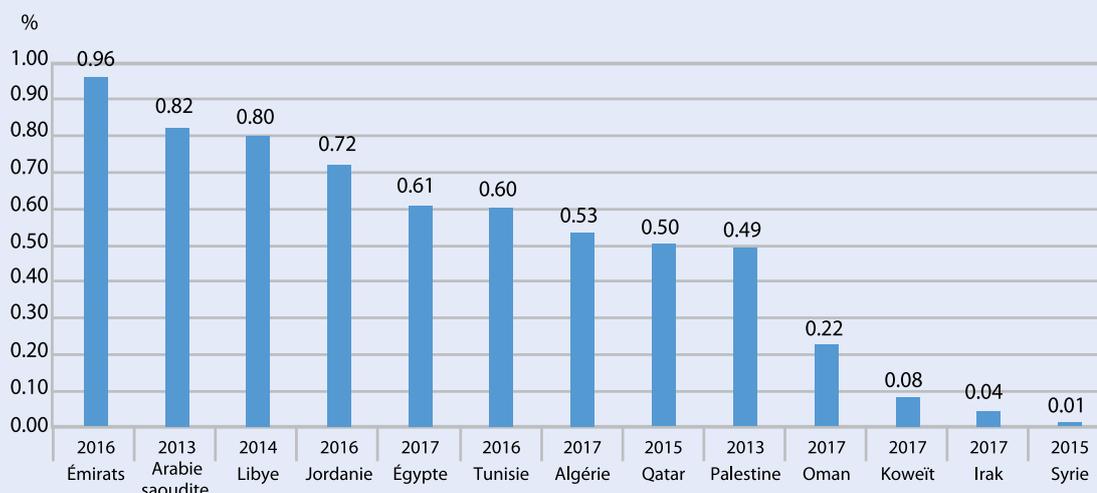
Quant au nombre de chercheurs et de techniciens, les ÉAU, la Tunisie et le Maroc arrivent, respectivement, en tête de la liste. En effet, le nombre de chercheurs et de techniciens y dépassent le millier par chaque un million d'habitants (Voir figure 3-9). De nombreuses études confirment que les États arabes n'ont pas encore constitué la masse critique d'un capital humain travaillant dans le domaine de la science et de la technologie. Cela est dû, peut-être, à un certain nombre de facteurs, comprenant les maigres dépenses

consacrées à l'enseignement supérieur, à la recherche scientifique et à la formation professionnelle, la faible mise en réseaux entre les centres de recherche et les universités arabes, la mauvaise coordination au niveau national entre les groupes de recherche et le manque d'opportunités stimulant les jeunes à s'engager dans les domaines scientifiques, technologiques et de recherche, et encore plus le manque de politiques influentes pouvant encadrer et pousser à la formation de cette masse critique. Même lorsque les nouveaux diplômés cherchent à s'engager dans le domaine de la recherche, les portes leur sont fermées et ce, en raison de l'incapacité du système de recherche à les absorber et, souvent, de l'absence de volonté des principaux chercheurs à orienter, renforcer et affiner ces jeunes esprits. En outre, le chômage des chercheurs est répandu et touche, en particulier, les chercheuses qui représentent 35% du nombre de chercheurs, selon les estimations de l'Institut de Statistique de l'UNESCO. Aussi, l'estimation du nombre exact des chercheurs actifs, dans le secteur de la science et de la technologie dans la région arabe, est une tâche ardue, car il est très difficile de connaître le nombre de chercheurs, travaillant dans la recherche scientifique, et y consacrant la plupart de leur temps.<sup>19</sup>

Quant aux résultats de la recherche scientifique liés au nombre de demandes de brevets et de brevets déposés,<sup>20</sup> l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis et le Maroc ont été classés en tête des pays arabes (Voir figure 3-10).<sup>21</sup>

À la lumière de ces données, et malgré les progrès réalisés dans la production et l'édition scientifiques dans les pays arabes, les statistiques mondiales indiquent que

**Figure 3-8 : Dépenses sur la recherche et le développement dans quelques États arabes (% du PIB)**



Source : Données de la Banque mondiale. wdi.worldbank.org. Consulté le 24 novembre, 2019.

la contribution de tous les États arabes est inférieure à 1% en matière de la production et de l'édition scientifique mondiale, tandis que celle des États-Unis représente 35% de la recherche scientifique publiée dans le monde.

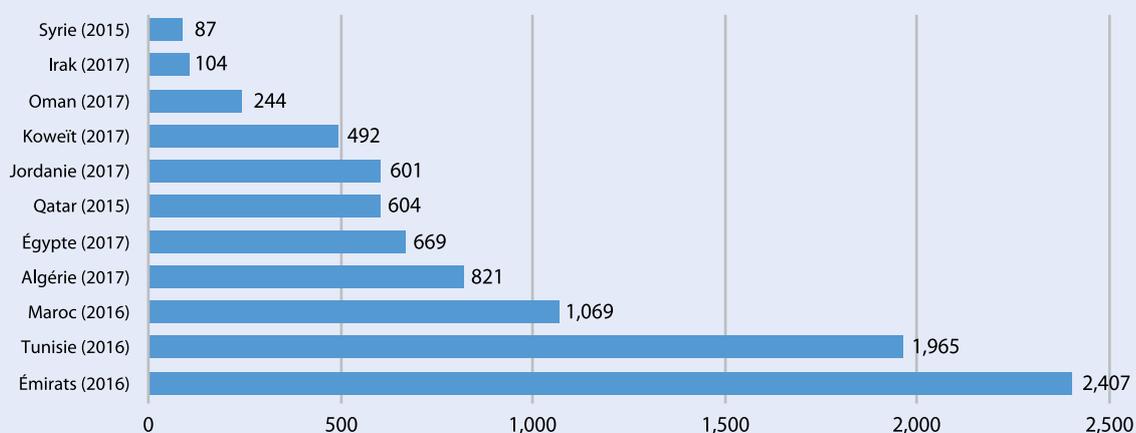
Outre l'absence de masse critique en matière de cadres, le manque de financement et la faiblesse des politiques évoquées précédemment, la recherche, la production et l'édition scientifique souffrent d'une hémorragie interne représentée par la fuite des cerveaux arabes. En effet, environ 100,000 savants, médecins et ingénieurs quittent les pays arabes chaque année et seuls 70% d'entre eux retournent dans leur pays d'origine. Les statistiques indiquent qu'environ 50% des médecins, 23% des ingénieurs et 15% des savants arabes s'installent en Europe, aux États-Unis et au Canada.<sup>22</sup>

Les défis les plus importants, auxquels est confrontée la recherche scientifique dans la région arabe, peuvent être résumés dans les points suivants :

- Le manque de financement, car les données montrent un écart important entre les dépenses de la région arabe et celles que les pays développés déboursent pour la recherche scientifique.
- La faiblesse, voire la rupture, des relations entre la recherche scientifique et les secteurs de production dans les domaines économiques, y compris l'industrie et l'agriculture. C'est peut-être l'un des chaînons manquants les plus importants, alors qu'il est une condition nécessaire à l'établissement des économies et des sociétés du savoir espérées.
- La rigidité des cadres administratifs et de gouvernance des institutions de recherche scientifique. Partant du principe qu'une bonne gouvernance de la recherche scientifique encadre, oriente et protège ce secteur, il devient alors extrêmement important de combler cette lacune.

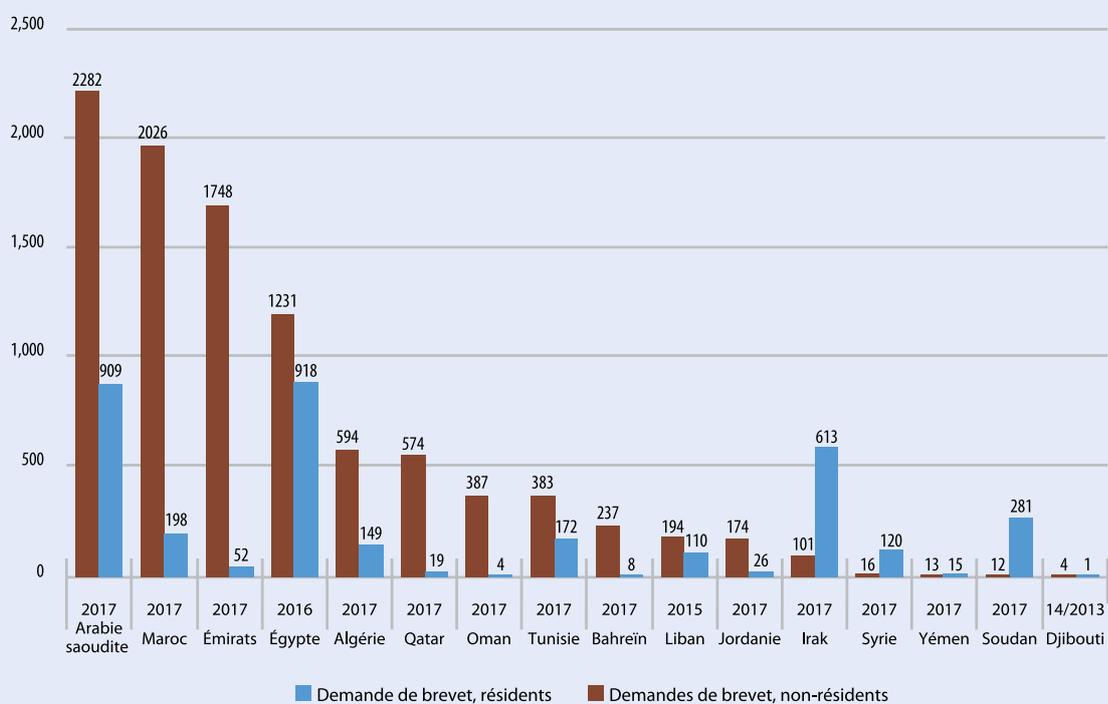
**La production et l'édition scientifique souffrent d'une hémorragie interne représentée par la fuite des cerveaux arabes. En effet, environ 100,000 savants, médecins et ingénieurs quittent les pays arabes chaque année, et seuls 70% d'entre eux retournent dans leur pays d'origine**

**Figure 3-9 : Nombres de chercheurs – l'équivalent temps plein (ETP)  
(Par chaque million d'habitants, dernière année disponible)**



Source : Données de la Banque mondiale. wdi.worldbank.org. Consulté le 24 novembre, 2019.

**Figure 3-10 : Demandes de brevet des résidents et des non-résidents  
(dernière année disponible)**



Source : Données de la Banque mondiale. wdi.worldbank.org. Consulté le 24 novembre, 2019.

- La Fuite des cerveaux : les données disponibles mettent en lumière la grande hémorragie dont souffre la région arabe du fait de la fuite des cerveaux de ses jeunes. Cette hémorragie comprend non seulement les coûts de formation de ces cadres, mais aussi les opportunités perdues de leurs contributions, dont le monde arabe est privé, sans parler de la souffrance de leurs familles lorsqu'elles voient leurs enfants quitter la patrie.
- Le manque flagrant de motivation des chercheurs et les techniciens scientifiques qui sont frustrés par l'absence de soutien matériel et moral. Ce qui les pousse, souvent, à émigrer ou à changer de domaine de travail.

Les processus de recherche et de développement nécessitent un cadre éthique et législatif pour les guider, les encadrer et les protéger. Parmi les mesures positives figure la promulgation de la Charte d'éthique des sciences et des technologies dans la région arabe,<sup>23</sup> coordonné par l'UNESCO en coopération avec la Ligue des États arabes et un certain nombre d'organisations scientifiques arabes. La Charte définit le rôle des sciences et des technologies dans l'avancement du processus de développement et protège les sciences et ceux qui œuvrent dans ce domaine et le développent. Elle promeut, également, les sciences et les éloigne des tendances et des pratiques contraires

à l'éthique ou nuisibles à l'homme et à l'environnement. Le Conseil de la Ligue des États arabes, réuni lors du sommet à Tunis en mars 31, 2019, a adopté le texte de la Charte comme document d'orientation, appelant les États arabes à diffuser ses principes auprès des organismes de recherche. (Décision S.R. 772 O.S. (30) – S 3 – 31/03/2019).

### **L'innovation et le développement : l'objectif souhaité**

Le Rapport sur la compétitivité mondiale, établi en 2019 <sup>24</sup>, indique que certains États arabes sont relativement avancés en termes de capacité d'innovation, comme c'est le cas pour les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, le Qatar, Oman et l'Égypte. Tandis que les autres États arabes déploient encore des efforts considérables dans ce but (Voir tableau 3-2). Certains pays arabes arrivent en fin du classement en fonction de leur capacité à innover, comme c'est le cas pour le Yémen, la Mauritanie, le Koweït, la Tunisie et l'Algérie. Ces résultats indiquent que de nombreux États arabes s'efforcent de stimuler l'innovation et d'améliorer le niveau de compétitivité. Bien que certains États arabes aient accompli des progrès tangibles et louables dans ce domaine, un grand nombre d'entre eux n'en sont encore qu'aux premiers stades dans les domaines d'innovation et de compétitivité qui sont des conditions préalables à l'établissement de sociétés du savoir.

**Les processus de recherche et de développement nécessitent un cadre éthique et législatif pour les guider, les encadrer et les protéger**

**Les rapports indiquent que de nombreux États arabes s'efforcent de stimuler l'innovation et d'améliorer le niveau de compétitivité**

Tableau 3-2 : Classement de quelques États arabes  
selon l'indice de compétitivité mondiale 2019 et ses axes

États	Indice de compétitivité mondiale	Institutions	Infrastructure	Adoption des technologies de l'information et de communication	Stabilité de la Macroéconomie	Santé	Compétences	Marché productif	Marché du travail	Système financier	Taille du marché	Interaction / Dynamismes d'affaires	Capacité d'innovation
ÉAU	25	15	12	2	1	92	39	4	34	31	32	31	33
Qatar	29	35	24	8	40	39	40	13	47	22	53	39	38
Arabie saoudite	36	37	34	38	1	58	25	19	89	38	17	109	36
Bahreïn	45	38	31	46	117	44	52	18	33	37	90	48	65
Koweït	46	65	66	37	1	12	77	51	101	34	54	94	108
Oman	53	39	28	66	119	69	38	26	97	59	62	56	57
Jordanie	70	46	74	82	111	45	58	61	84	33	80	88	64
Maroc	75	45	53	97	43	91	111	60	119	49	52	71	81
Tunisie	87	73	85	83	124	49	84	92	133	94	71	74	92
Liban	88	113	89	95	121	59	63	99	100	53	81	110	66
Algérie	92	111	82	76	102	56	58	125	131	111	38	93	86
Égypte	93	82	52	106	135	104	99	100	126	92	23	95	61
Mauritanie	134	136	137	113	104	103	135	139	137	139	132	135	128
Yémen	140	140	135	139	138	121	134	123	141	141	94	136	130

Source : Rapport sur la compétitive mondiale 2019.

[http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf). Consulté le 21 novembre, 2019.

Remarque : Le classement comprend 141 pays.

### Les structures institutionnelles concernées par la recherche scientifique et l'innovation dans les États arabes

Le tableau A.13, dans l'annexe statistique sur les institutions chargées de la recherche scientifique et technologique dans les pays arabes, indique que la recherche scientifique est sous la responsabilité des ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et cela dans huit pays arabes. Tandis que dans cinq États arabes, cette responsabilité incombe aux conseils de recherche scientifique et aux académies scientifiques gouvernementales. La responsabilité de la recherche scientifique incombe bien sûr, aux universités ainsi qu'à des centres de recherche dans cinq États et au ministère de la Planification dans un seul État. Dans une tentative de clarifier le rôle des institutions concernées par la recherche scientifique et l'innovation, quelques cas d'États arabes peuvent être étudiés.

En Égypte, les politiques actuelles de recherche scientifique en sciences et en technologie sont considérées comme un domaine vital pour l'avenir du pays. La Constitution, adoptée en 2014, autorise l'État à allouer 1% du PIB à la recherche et au développement, et stipule que l'État garantit la liberté de la recherche scientifique et encourage ses institutions, comme moyen d'atteindre la souveraineté nationale et de construire une économie du savoir soutenant les chercheurs et les inventeurs.<sup>25</sup> Pendant des décennies, la recherche scientifique et technologique était largement centralisée en Égypte et sous le contrôle du secteur public. Les activités de recherche et de développement étaient principalement menées par les universités et les centres de recherche

gérés par l'État à travers le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Quant aux centres de recherche égyptiens, ils étaient sous la direction de différents ministères, mais ils sont, actuellement, organisés sous l'égide du Conseil suprême des centres et instituts de recherche, et ce, dans le but d'améliorer la coordination entre eux. L'Observatoire égyptien de la science, de la technologie et de l'innovation est l'un des organismes les plus importants chargés de mesurer et d'analyser les indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation, chaque année. En effet, il fournit des indicateurs et des données de base sur les chercheurs, leurs spécialisations, le montant de dépenses consacrées à la recherche et à l'innovation, les brevets et les recherches publiées sur le plan local et international. Aussi, la Banque égyptienne de l'innovation encourage les innovations et les inventions qui génèrent une technologie nationale, et ce, en offrant un débouché commercial pour les innovations et en soutenant les innovateurs, les inventeurs et les institutions de la société civile.<sup>26</sup>

En Arabie saoudite, la Cité du roi Abdulaziz pour la science et la technologie (KACST) joue le rôle de l'Agence nationale des sciences et sert de point focal pour les laboratoires nationaux. La cité est impliquée dans l'élaboration des politiques, la collecte de données et le financement de recherches externes. Elle agit, également, comme un incubateur technologique en renforçant les liens entre les universités de recherche et entre les secteurs public et privé, pour encourager l'innovation et le transfert et l'application de technologies à potentiel commercial.<sup>27</sup>

Aux Émirats, l'Université des Émirats arabes unis est la principale source de recherches scientifiques dans le pays. Ils comptent aussi un grand nombre de centres soutenant la recherche scientifique, notamment le centre Mohammed bin Rashid pour la recherche future. En 2018, le gouvernement a lancé la plateforme des Émirats pour les laboratoires scientifiques (Open Labs Platform) qui comprend six des plus grandes institutions de recherche du pays. En 2016, les Émirats ont lancé, également, l'Observatoire du Futur qui est le résultat d'un partenariat stratégique entre la fondation de "Dubai Future Foundation" et la compagnie "Future Observatory Company"<sup>28</sup>. Ils ont, également, créé un diplôme d'innovation, en coopération avec l'Université de Cambridge, Royaume-Uni.

Au Qatar, le plan Qatar National Vision 2030 (Vision Nationale du Qatar à l'horizon de 2030) appelle à trouver un équilibre optimal entre l'économie pétrolière actuelle et une économie fondée sur le savoir et caractérisée par l'innovation, l'entrepreneuriat, l'excellence dans l'enseignement et la prestation efficace des services publics. La Fondation du Qatar a créé le Parc scientifique et technologique du Qatar. Le parc est devenu le principal incubateur de développement technologique, de commercialisation des résultats de recherches et d'appui à l'entrepreneuriat. Situé dans la Cité d'Éducation de la Fondation du Qatar, le parc donne accès aux ressources d'un groupe d'universités de recherche de premier plan.

Au Liban, la plupart des recherches scientifiques sont menées dans trois institutions seulement qui sont l'Université libanaise, l'Université Saint-Joseph et

l'Université américaine de Beyrouth, et cela malgré l'existence de plus de 50 universités.<sup>29</sup> Ces institutions coopèrent, parfois, avec l'une des quatre institutions de recherche gérées par le Conseil national de la recherche scientifique (créé en 1962) et/ou par l'Institut Libanais de Recherche Agricole (LARI). Au Liban, il existe un certain nombre d'ONG actives dans la recherche scientifique, notamment l'Académie arabe des sciences (créée en 2002), l'Association libanaise pour l'avancement de sciences (créée en 1968) et l'Académie libanaise des sciences qui a été créée par un décret gouvernemental en 2007. Étant donné qu'il n'y a pas de ministère chargé de définir les politiques nationales pour la science et la technologie, le Conseil national de la recherche scientifique, sous l'égide du Premier ministre, exerce une fonction consultative auprès du gouvernement car il définit le cadre général de la politique nationale libanaise en matière de sciences. Le Conseil s'appuie, également, sur l'initiation, l'encouragement et la coordination de projets de recherche et il gère le Centre national de géophysique, le Centre national des sciences de la mer, le Centre national de télédétection et l'Autorité libanaise de l'énergie atomique. En 2006, le Conseil a achevé l'élaboration du projet de la politique nationale pour la science, la technologie et l'innovation, avec le soutien de l'UNESCO et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (ESCWA). Le Conseil a travaillé, également, à la création de l'Observatoire libanais de la recherche, du développement et de l'innovation, en 2014, pour les intrants et les extrants des activités de recherche et de développement, avec l'appui de l'ESCWA, et ce, dans le but de suivre les indicateurs principaux.<sup>30</sup>

À Bahreïn, le Conseil de l'enseignement supérieur a, récemment, élaboré une stratégie pour la recherche scientifique, intitulée : «Pour la période 2014-2024 ». La stratégie de Bahreïn repose sur la nécessité de placer la recherche scientifique au cœur de la société et de l'économie bahreïnites.<sup>31</sup>

En Jordanie, la Société Royale des sciences (Royal Scientific Society) a été créée en 1970, en tant que centre de référence pour le savoir, la science et la technologie afin de mener des recherches scientifiques appliquées et de fournir des conseils et des services techniques, et ce, en mobilisant les ressources scientifiques et de recherche dans le Royaume et les États arabes et en les reliant avec les institutions régionales et internationales, au service du développement en Jordanie. La Société Royale des sciences est l'institution la plus importante consacrée à la fourniture des conseils scientifiques et des services techniques en Jordanie. C'est, également, un centre de premier plan, au niveau régional, dans les domaines de la science et de la technologie.

Tous ces exemples montrent qu'il y a un intérêt juridique et logistique à l'innovation. Il subsiste toutefois une question : pourquoi cet intérêt ne se reflète-t-il pas dans de réels processus d'innovation ? Pourquoi le processus d'innovation dans la société ne se dirige-t-il pas vers la mise en place de la société du savoir ? C'est là qu'apparaissent tous les problèmes que nous avons mentionnés précédemment lors du suivi de l'état de la recherche scientifique. Dans tous les cas, le problème majeur reste lié à la contradiction claire entre les paroles et l'action, entre le discours et la pratique et entre les cadres institutionnels formels et l'engagement réel sur le terrain.

### Encadré 3-6 : Quelques exemples de promotion de la recherche scientifique dans les États arabes

- Fonds national de recherche du Qatar.<sup>(1)</sup>
  - Prix du Koweït pour le progrès scientifique.<sup>(2)</sup>
  - Prix Mohammed bin Rashid pour la langue arabe.<sup>(3)</sup>
  - Prix Abdul Hameed Shoman.
  - Prix d'État pour la science, les lettres, les arts et les sciences sociales en Égypte.
  - Grand prix international- Hamdan.
  - Prix Hamdan pour la recherche médicale.
  - Prix Hamdan pour les volontaires des services médicaux et humanitaires.<sup>(4)</sup>
  - Prix arabe de gestion de l'environnement.<sup>(5)</sup>
  - Prix de la créativité et de l'innovation technique pour les jeunes chercheurs de la région arabe : l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALESCO).<sup>(6)</sup>
  - Prix de la créativité arabe : Fondation de la pensée arabe.<sup>(7)</sup>
  - Prix Rashid Bin Humaid pour la culture et la science.<sup>(8)</sup>
  - Prix international du Roi Fayçal.<sup>(9)</sup>
  - Fonds d'innovation Mohammed bin Rashid.
  - Prix Sultan pour la littérature et les arts.
- Sources :
- (1) <http://www.qnrf.org/ar-qa>
  - (2) <http://www.kfas.org/ar/Prizes/KFAS-Prizes>
  - (3) <https://arabicaward.ae>
  - (4) [http://hmaward.org.ae/ar/the\\_awards.php](http://hmaward.org.ae/ar/the_awards.php)
  - (5) <https://www.arado.org/Content.aspx?s3=1047>
  - (6) <http://www.projects-alecso.org>
  - (7) <https://arabthought.org/ar>
  - (8) <http://rsh-award.org.ae/al-nisha>
  - (9) <https://kff.com/ar/King-Faisal-International-Prizes>

Les participants aux discussions de groupes, organisées dans trois pays arabes dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, ont mis en lumière certains aspects de ces problèmes lorsqu'ils ont évoqué un certain nombre de questions connexes telles que la faible production du savoir, l'absence d'outils de réflexion dans les programmes d'enseignement, le manque de revues scientifiques et la faible promotion de l'innovation mais, également, les lacunes

Tableau 3-3 : Perceptions sur la langue arabe, la recherche, le développement et l'innovation telles qu'exprimées par les participants aux groupes de discussion organisés en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dans le cadre de l'élaboration du présent rapport

L'Arabie saoudite	L'Égypte	Le Maroc
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est nécessaire de promouvoir la recherche scientifique.</li> <li>• La plupart de ce que publient les chercheurs des universités sont des publications à caractère scientifique, et pas de véritables recherches.</li> <li>• Les revues scientifiques publiées en langue arabe sont peu nombreuses et le seul intérêt qu'elles suscitent est celui des spécialistes.</li> <li>• La propagation de phénomènes non scientifiques et non éthiques dans les revues arabes, comme la publication payante et l'absence d'évaluation.</li> <li>• L'industrie de l'édition en langue arabe est un domaine apte à créer de nombreuses opportunités d'emploi si elle était bien gérée économiquement. Il est, également, nécessaire de promouvoir la langue arabe sur le plan économique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La faible promotion de la créativité et de l'innovation.</li> <li>• La capacité de la langue arabe à intégrer les innovations scientifiques est relative et variable d'un domaine à l'autre (c'est un grand défi, par exemple, dans le domaine des technologies de l'information, compte tenu de son évolution rapide et le manque de participation de la région arabe à ce progrès-là).</li> <li>• Lorsque la région deviendra productrice de savoir, elle pourra imposer sa propre langue. Aussi, il n'y a aucun mal à produire dans une autre langue, le temps d'atteindre la phase de la compétitivité.</li> <li>• Les recherches rédigées en arabe ne reçoivent pas beaucoup d'attention et restent des recherches locales. Parfois, les recherches soumises en arabe ne sont pas acceptées dans les procédures d'avancement de grade.</li> <li>• Il incombe aux professeurs d'université la responsabilité de ne pas accepter les recherches rédigées dans une langue faible et d'exiger une rédaction irréprochable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La vulnérabilité de l'ensemble du système du savoir rend difficile le passage de la phase du transfert du savoir à celui de la localisation et de la production.</li> <li>• Les programmes d'enseignement ne contribuent pas à la production du savoir et à la créativité. Alors que l'innovation, la recherche, la créativité et le développement doivent se développer au sein même du système d'éducation et de formation.</li> <li>• Il est impossible de parler d'innovation en l'absence d'outils de réflexion dans les programmes d'enseignement, en raison de l'absence de spécialistes en didactique, en science de l'éducation, en méthodologie, en didactologie (évaluation du système de notation des examens) et en psycholinguistique.</li> <li>• La plupart des universités n'ont pas de base de données ni d'index pour les recherches et les études qui y sont menées. Aussi, les recherches ne sont pas commercialisées et publiées.</li> <li>• Il est nécessaire de publier et de distribuer des dictionnaires, mais aussi de permettre aux centres de recherche, aux universités et aux centres de les acquérir.</li> <li>• Il est impératif de développer les technologies de l'information et d'œuvrer à fournir des moyens technologiques appropriés pour soutenir la créativité et l'innovation.</li> </ul>

du système de connaissance dans son ensemble. (Tableau 3-3).

Il y a un grand écart entre la demande de la création de sociétés du savoir et l'état de la recherche scientifique et de l'innovation ; ce maillon est l'un des plus faibles dans le processus de transition souhaitée. Nous avons là une économie non innovante et non évolutive qui ne peut se transformer en une économie du savoir sans faire un véritable bond en avant dans la recherche, le développement et l'innovation, ce qui nécessite une véritable impulsion.

### Les technologies d'information et de communication et la réduction du fossé numérique

Au cours des deux dernières décennies, le monde a connu des changements radicaux dans le domaine de l'information et de communications. Ces changements ont atteint leur paroxysme lors de la fusion des technologies informatiques avec les technologies de communication.

Ce bond scientifique et technologique a entraîné l'émergence de ce qu'on appelle l'économie de l'information, une économie dans laquelle l'information est la ressource principale et stratégique. De nombreux chercheurs en science de l'information pensent que les développements dans le domaine des technologies de l'information et de la communication qui se sont produits au cours des deux dernières décennies, vont conduire, si ce n'est pas déjà le cas, à un nouveau fossé entre trois types de sociétés. Le premier type est celui des sociétés participantes et actives dans les processus de production, de transfert, de localisation et d'utilisation du savoir. Ce sont des sociétés qui peuvent produire de nouvelles technologies dans le domaine de communications et d'information. Le second type est celui des sociétés utilisatrices ou consommatrices de connaissances et d'information. Elles communiquent avec le monde à travers des technologies modernes, dont elles ne contribuent pas à la fabrication. Le troisième type est celui des sociétés à la traîne. Ce sont des sociétés

**Il y a un grand écart entre la demande de la création de sociétés du savoir et l'état de la recherche scientifique et de l'innovation ; ce maillon est l'un des plus faibles dans le processus de transition souhaitée**

Figure 3-11 : Indice de TIC dans certains États arabes (2016-2017)



Source : L'Union Internationale des Télécommunications. 2017. Le rapport " Mesurer la société de l'information " 2017- Volume 1  
Remarque : La valeur de l'indice varie entre 1 et 10. Plus l'indice est élevé, plus le niveau du développement est élevé.

**Il ne fait aucun doute que les efforts déployés dans la région arabe, la quête sérieuse de la réduction du fossé numérique qui la sépare des sociétés développées et l'aspiration à créer une société arabe de l'information et du savoir, peuvent contribuer à la réalisation du développement économique et social durable et juste pour ses habitants**

**En fait, il y a des progrès dans le domaine des technologies d'information et de communication, notamment dans les pays du Conseil de coopération du Golfe**

statiques qui courent après les technologies modernes alors que très peu d'entre elles réussissent à y accéder.

Il ne fait aucun doute que les efforts déployés dans la région arabe, la quête sérieuse de la réduction du fossé numérique qui la sépare des sociétés développées et l'aspiration à créer une société arabe de l'information et du savoir, peuvent contribuer à la réalisation du développement économique et social durable et juste pour ses habitants.<sup>32</sup>

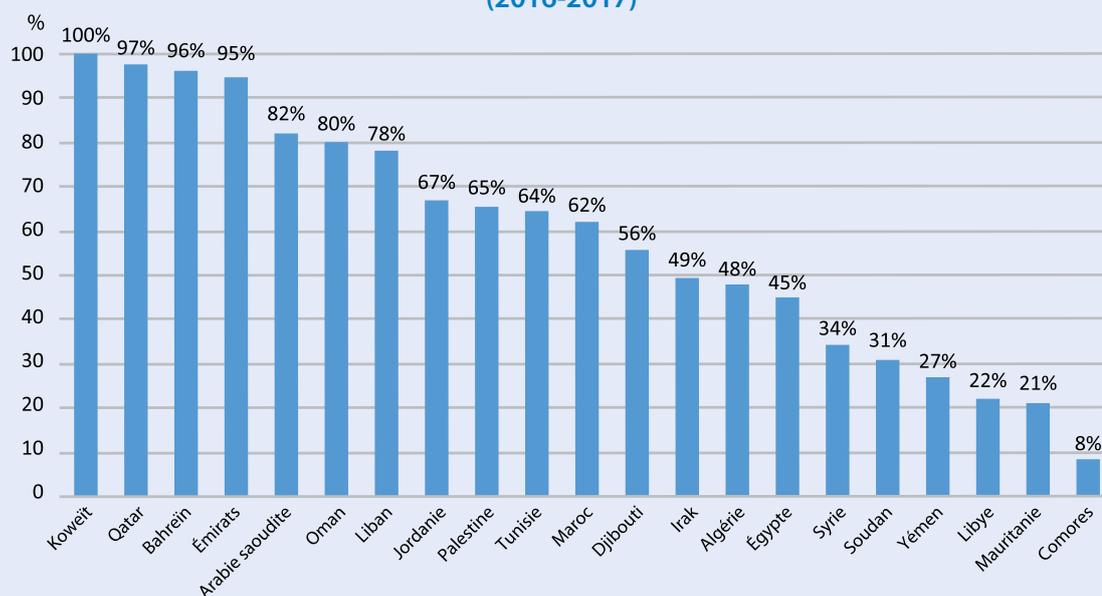
L'indice de développement des TIC (technologies de l'information et de la communication), publié chaque année par l'Union internationale des télécommunications depuis 2009, occupe une place centrale dans la plupart des indices qui mesurent l'environnement économique de la société du savoir. Il évalue les évolutions des TIC entre les pays à travers trois axes (accès aux TIC, utilisation des TIC et les compétences de technologies de l'information et de communication).<sup>33</sup> Selon la dernière mise à jour de cet indice en 2017, Bahreïn s'est classé premier au niveau arabe et 31<sup>ème</sup> au niveau mondial sur 176 pays. Il a été suivi du Qatar et des Émirats arabes unis, respectivement 39<sup>ème</sup> et 40<sup>ème</sup>. Tandis que l'Arabie saoudite s'est classée 54<sup>ème</sup> au niveau mondial et 4<sup>ème</sup> au niveau arabe. (Tableau A.14 dans l'annexe statistique).

L'indice de développement des TIC indique les progrès réalisés par les pays en 2017, et ce, sur la base de facteurs d'accès, d'utilisation et de compétences, selon le site officiel de l'Union. Il ressort clairement du tableau A.15, dans l'annexe statistique présentant les sous-indices des TIC et le

classement des pays arabes, que Bahreïn est au premier rang des pays arabes dans la plupart des indices de TIC. Il a conservé le premier rang au niveau de la région arabe dans les indices d'accès et d'utilisation, et la troisième place dans l'indice de compétences. Sa position par rapport aux pays du monde dans l'indice d'accès s'est également améliorée (de la 27<sup>ème</sup> place en 2016 à la 22<sup>ème</sup> en 2017) bien qu'il y ait eu une baisse dans les indices d'utilisation et de compétences. Le Bahreïn, les Émirats arabes unis et le Qatar ont conservé leurs places dans les indices d'accès et d'utilisation qui s'alignent avec leur rang dans l'indice général, tandis que l'Arabie saoudite s'est hissée à la première place au niveau de la région arabe dans l'indice de compétences, avec de nets progrès de 2016 à 2017.

En fait, il y a des progrès dans le domaine des technologies d'information et de communication, notamment dans les pays du Conseil de coopération du Golfe. Ceci dit, les données indiquent, également, que le domaine des technologies d'information et de communication dévoile quelques contradictions. En effet, les progrès enregistrés dans un sous-domaine des TIC surviennent en même temps qu'un recul dans un autre sous-domaine. Ce recul révèle que ces progrès ne représentent pas une avancée majeure menant la société à un saut qualitatif clair. De plus, les indices de progrès restent figés tant qu'ils ne dépendent pas d'une technologie endogène issue des innovations des pays arabes. En effet, les faibles taux d'innovation technologique limitent considérablement les progrès technologiques.

**Figure 3-12 : Taux d'utilisateurs d'internet en 2017 dans tous les pays arabes (2016-2017)**



Source : L'Union Internationale des Télécommunications. 2017. Le rapport "Mesurer la société de l'information". 2017. Volume 1

### L'internet dans les pays arabes : un point d'accès à l'échange d'idées et de connaissances

C'est pour les communications liées à la transmission des données que les réseaux fixes et mobiles sont, désormais, fréquemment utilisés, plus que pour les communications vocales. L'accès et l'utilisation d'internet sont devenus très importants, non seulement en termes de TIC, mais aussi en termes de perspectives de développement économique et social, y compris la réalisation des objectifs de développement durable.<sup>34</sup> Selon le site Internet World Stats (Statistiques du monde d'internet), spécialisé dans les statistiques d'internautes dans le monde, l'Égypte continue d'être à l'avant-garde du monde arabe en termes de nombre d'internautes en 2017 et 2019, tandis que l'Arabie saoudite s'est classée 2<sup>ème</sup> au cours de ces deux années. L'Algérie occupait la 4<sup>ème</sup> place en 2017, et a avancé à la 3<sup>ème</sup> place en 2019 (Tableau A.16 de l'annexe statistique). Selon l'Union internationale

des télécommunications, les pays du Golfe étaient en tête de liste des pays arabes quant au pourcentage d'individus utilisant Internet en 2017, tandis que les pourcentages dans le reste des pays arabes variaient entre le taux maximal de 78% (Liban) et le taux minimal de 8% (Comores) (Figure 3-12).

Sur la base de ces indicateurs, on peut dire que la région arabe connaît une révolution dans le domaine de la transmission de données sur Internet. Cette révolution crée une situation qui a de nombreuses et importantes implications sociales et culturelles. Elle renforce la société en réseau au sein de la région arabe et devient un point d'accès culturel pour l'échange d'idées et de connaissances, contribuant ainsi positivement au processus de production, de transfert, de localisation et d'utilisation du savoir.

**La région arabe connaît une révolution dans le domaine de la transmission de données sur Internet**

## Les indicateurs d'accès à la société de l'information

Le tableau A.17 dans l'annexe statistique présente les indicateurs d'accès aux technologies d'information et de communication. Ces indicateurs portent sur le pourcentage d'abonnement à la ligne téléphonique fixe et au téléphone mobile, sur la vitesse d'internet disponible à l'utilisateur d'internet, et sur la possession d'ordinateur et d'accès internet par les ménages. L'accès des ménages à Internet est un moyen efficace pour créer une société de l'information inclusive dans laquelle toutes les personnes - quels que soient leur âge, sexe, invalidité et contexte économique ou social - ont accès à Internet et aux ressources qu'il fournit. Afin d'assurer l'accès universel à Internet, un bon nombre de stratégies d'expansion des capacités, adoptées par les gouvernements, visent à permettre le dit accès à tous les ménages aux quatre coins des pays.<sup>35</sup> Les données indiquent que le Bahreïn occupe la première place dans la plupart des indices d'accès aux technologies de l'information et de communications (le nombre d'abonnements à la téléphonie fixe pour l'année 2018, les abonnements à la téléphonie mobile pour l'année 2016, la capacité d'internet pour les années 2015 et 2016, le pourcentage de ménages possédant un ordinateur et le pourcentage d'utilisation d'Internet à domicile pour l'année 2016). Il est intéressant de noter que la plupart des pays arabes ont tendance à améliorer leurs classements par rapport à ces indices d'année en année, en particulier concernant les indices de capacité d'internet, d'acquisition des ménages et d'utilisation d'internet à domicile. En revanche, nous constatons que la plupart des pays ont connu une baisse en termes de nombre d'abonnements au téléphone fixe.

**Les grands progrès des technologies modernes de communication ont permis aux médias de bénéficier de larges horizons et nouveaux domaines. En effet, ils couvrent et atteignent tous les segments de la société à une vitesse presque instantanée**

Cela démontre que la plupart de personnes ont opté pour la téléphonie mobile et ont délaissé les lignes fixes. D'autres pays ont conservé leur position dans les différents niveaux.

## Les médias et les technologies de communication : un rôle clé dans la diffusion des connaissances et de la langue correcte

Les grands progrès des technologies modernes de communication ont permis aux médias de bénéficier de larges horizons et de nouveaux domaines. En effet, ils couvrent et atteignent tous les segments de la société à une vitesse presque instantanée. Si cet état de fait est favorable pour les médias, il a posé de grands défis aux niveaux sociétal, pratique et législatif. En effet, les chaînes satellitaires, par exemple, ont brisé toutes les barrières et pris d'assaut tous les foyers au point de rivaliser avec l'institution familiale et l'institution éducative dans la formation des jeunes. Plus tard, les réseaux sociaux sont arrivés avec leur ouverture totale sur tous les univers et la possibilité, pour tous, d'y accéder et d'y contribuer. Ils ont, ainsi, supplanté les chaînes satellitaires et sont devenus l'un des éléments les plus importants de la vie dans la société moderne. Ces situations ont généré de nombreux défis et opportunités liés à l'établissement de sociétés et d'économies du savoir, mais aussi au rôle de la langue arabe dans ce processus.

### Le média satellitaire dans le monde arabe

Dans le contexte des technologies contemporaines de communication, il avait été nécessaire, dans le monde arabe, de créer des chaînes satellitaires. En 1985, une organisation de satellites de communication a été créée et a lancé un certain nombre

de satellites arabes. Le satellite arabe a contribué à pousser les pays arabes à créer leurs propres chaînes satellitaires. Ceci s'est accompagné d'une expansion des systèmes et des activités de l'Organisation arabe des satellites de communications (Arabsat).<sup>36</sup> En 2016, la région arabe disposait d'un grand nombre de chaînes satellitaires, atteignant 1,122 chaînes publiques et privées. Il est à noter que la région arabe reçoit des chaînes, principalement, arabophones et destinées à ses habitants, en plus d'un certain nombre de chaînes étrangères destinées à la région arabe et diffusées dans des langues étrangères ou détenues par des établissements privés étrangers. Le tableau A.18, dans l'annexe statistique, expose le nombre de chaînes satellitaires de 2010 à 2016 et leur répartition entre chaînes publiques et privées. Il ressort du tableau que le nombre de chaînes satellitaires diminue d'année en année. Alors que le nombre de chaînes avait considérablement augmenté entre 2010 et 2012, passant de 733 chaînes à 1320 chaînes, il a commencé à diminuer progressivement jusqu'à atteindre 1122 chaînes en 2016 (Figure 3-13).

Les médias satellitaires ne se limitent pas aux chaînes satellitaires, mais s'étendent désormais aux portails d'information en ligne (journaux électroniques). Le tableau A.19 de l'annexe statistique présente le nombre moyen de portails d'information en ligne dans un certain nombre de pays arabes par chaque million d'habitants. Ce nombre moyen varie entre 9,35 portails d'information/million d'habitants au Koweït, suivi de Bahreïn avec 8,67 portails jusqu'à 0,1 portails au Soudan.

## Les médias arabes et la langue arabe

De nombreux chercheurs voient d'un bon œil le rôle que les médias peuvent jouer dans le soutien à la langue arabe. Les médias sont considérés comme d'excellentes tribunes pouvant atteindre tous les segments de la société et pouvant s'ils sont bien utilisés – promouvoir non seulement l'utilisation d'une langue arabe correcte, mais aussi son développement conformément aux exigences de notre époque. Mais les responsables des médias arabes ont-ils pu, dans leur discours médiatique, utiliser au mieux leur arabe littéral qui est une facette incontournable de leur identité ?

La situation difficile de la langue arabe est plus évidente dans les médias de masse. Partant du principe que la langue arabe est l'interface qui reflète les diverses valeurs et interactions culturelles dans toute société, celle-ci est mise, ainsi, au premier plan des facteurs fondateurs et constituants de la perception publique dans laquelle les médias jouent un rôle dominant. De plus, les médias représentent la partie la plus puissante, de par leur usage de la langue, car ils ont un grand impact, au point où ils sont capables d'affaiblir les particularités distinctives de la langue, allant parfois jusqu'à les altérer.<sup>37</sup> Ce fait a été confirmé par les discussions de groupe tenues en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dans le cadre de l'élaboration de ce rapport. En effet, les participants ont souligné ce qui suit : la présence d'erreurs grammaticales dans l'arabe littéral utilisé ; l'usage courant de l'écriture en arabe vernaculaire dans les articles et les publicités, et dans les programmes de télévision et de radio ; l'utilisation fréquente du vocabulaire étranger dans le discours adressé au citoyen

**Les médias sont considérés comme d'excellentes tribunes pouvant atteindre qui touchent tous les segments de la société et pouvant, s'ils sont bien utilisés – promouvoir non seulement l'utilisation d'une langue arabe correcte, mais aussi son développement conformément aux exigences de notre époque**

Figure 3-13 : Nombre de chaînes satellitaires arabes (2010-2016)



Source : Union de radiodiffusion des États arabes (ASBU), 2016. La diffusion arabe par satellite : Rapport annuel 2016. Le Comité supérieur de coordination entre les chaînes satellitaires arabes.

arabe ; la publication de publicité en langues étrangères dans les journaux ; et enfin, l'existence de magazines et d'émissions de radio et de télévision arabes portant des noms et des titres en langue étrangère écrits en lettres arabes. (Tableau 3-4)

À l'opposé, les discussions de groupe ont clairement indiqué certains aspects positifs qui peuvent être maximisés, tels que l'utilisation d'applications en langue arabe, l'émergence de sites d'enseignement de la langue arabe sur Internet et les avancées en matière d'utilisation de l'arabe dans les réseaux sociaux.

Certains observateurs affirment que les médias font une promotion flagrante pour les dialectes en les popularisant et en les mettant en avant. En effet, la plupart des programmes de chaînes satellitaires sont désormais présentés dans la langue vernaculaire. Cette dernière n'est plus restreinte aux pièces de théâtre, aux séries télévisées et aux films. Elle est, également, présente dans certains programmes culturels

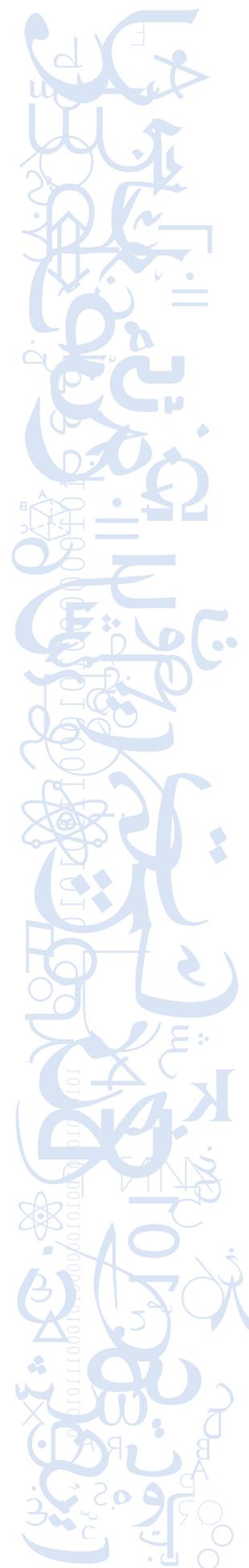
et éducatifs, dans les programmes politiques et, même, dans les bulletins d'information sur certaines chaînes satellitaires. La présence de la langue vernaculaire dans les médias s'amplifie de jour en jour, au point où ses différentes formes (comme l'égyptien, l'arabe levantin, l'irakien, le marocain, l'arabe du Golfe et d'autres) sont devenues clairement dominantes. Elles sont comme imposées au récepteur qui doit les subir comme une réalité linguistique à la place de l'arabe littéral. Un expert déclarait que les raisons de l'absence ou la déformation de l'arabe littéral dans les médias sont : " Le manque de sensibilisation à l'importance de l'arabe littéral et à l'appréciation de son rôle dans la préservation des spécificités culturelles, de la dignité, de l'identité et de l'unité de la Nation ".<sup>38</sup>

Sans aucun doute, la façon, dont la langue arabe est utilisée dans les communications de masse, les émissions de télévision ou de radio et les publicités, aggrave la détérioration de la langue et son incapacité à rivaliser avec les autres

**Certains observateurs affirment que les médias font une promotion flagrante pour les dialectes en les popularisant et en les mettant en avant**

Tableau 3-4 : Perceptions sur la langue arabe dans les moyens de communication et les médias telles qu'exprimées par les participants aux groupes de discussion organisés en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dans le cadre de l'élaboration de ce rapport

L'Arabie saoudite	L'Égypte	Le Maroc
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'arabe littéral est altéré par les médias qui tendent à utiliser l'arabe vernaculaire.</li> <li>• Développer un contenu de divertissement pour les enfants et valorisant la langue arabe.</li> <li>• Un progrès en matière d'utilisation de la langue arabe dans les réseaux sociaux et des initiatives sérieuses pour enrichir le contenu numérique arabe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le niveau de la langue arabe dans les médias a baissé et cela est dû aux tentatives de lier les médias au niveau de langue utilisée dans la rue et dans la vie quotidienne.</li> <li>• On connaît récemment une grande utilisation d'applications en langue arabe et une augmentation de la production de ces applications (quoique par des sociétés étrangères) ; Il n'y a plus d'obstacles techniques dans l'utilisation de l'arabe sur Internet.</li> <li>• L'émergence récente de sites pour l'enseignement de l'arabe à travers le multimédia. Ces éléments positifs doivent être utilisés pour surmonter certains des défis de l'enseignement.</li> <li>• La baisse du nombre et de la qualité du contenu numérique arabe.</li> <li>• La diffusion du «franco-arabe» (chat arabe en alphabet latin)</li> <li>• Les technologies de l'information et de la communication peuvent être un facteur propice à la diffusion de la langue arabe (si elles sont utilisées correctement) et peuvent accélérer son extinction (s'il n'y a pas une bonne production de connaissances en arabe).</li> <li>• L'échec de certains sites Web en langue arabe est dû à leur faible contenu (la raison n'est pas technique).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les médias ne contribuent pas au développement de la langue arabe mais plutôt à sa marginalisation. Il n'y a aucune stratégie nationale à cet égard.</li> <li>• Il y a un chaos linguistique dans les divers media audiovisuels, et ce, dans les programmes présentés en français ou en arabe vernaculaire (ou même simultanément dans les deux langues). Il en est de même pour les réseaux sociaux.</li> <li>• Les médias et les moyens de communication se sont écartés des référents de l'appartenance culturelle et de la diffusion de la science, du savoir et des valeurs. Ils mènent à l'asservissement des jeunes.</li> <li>• La faible prise de conscience de l'importance de la langue arabe dans le domaine des médias et le manque de formation en compétences linguistiques pour les professionnels de médias.</li> <li>• Dans l'administration et les entreprises, la majeure partie des correspondances, de la publicité et du marketing se fait en langue française, et ce, malgré la présence de textes juridiques qui exigent l'utilisation de la langue officielle du pays.</li> </ul>



langues. Aussi, les rédacteurs en chef des journaux et les présentateurs de programmes remplacent les termes arabes par des termes étrangers arabisés tels que : Bibliographie (بيبليوغرافية), Topographie (طوبوغرافية), Propagande (بروغندا), Physiologie (فسيولوجي) et Psychologie (سيكولوجي).<sup>39</sup> Or une bonne utilisation de la langue arabe dans les moyens de communication de masse pourrait suffire à renouveler cette langue et l'aider à faire face à tous les défis de notre époque. Les médias sont entrés dans tous les foyers et peuvent - s'ils utilisent bien la langue arabe- la faire entrer dans le cœur et l'esprit des individus et en faire, ainsi, une langue forte, capable de se protéger de l'hégémonie de la langue vernaculaire, d'une part, et des défis de la compétition linguistique, d'autre part.

### Contenu numérique arabe : des avancées concrètes vers son augmentation

Plusieurs organisations et organismes régionaux et arabes œuvrent à l'amélioration du contenu numérique arabe

Le contenu numérique arabe est tout contenu sous format numérique et en langue arabe sur Internet, CD, DVD ou autres. Il comprend, également, les interfaces de logiciels en langue arabe, comme les logiciels du traitement de texte, les logiciels de reconnaissance de caractères et de reconnaissance vocale, des bases de données, des moteurs de recherche et de traduction.<sup>40</sup> Le contenu numérique arabe est très modeste par rapport au nombre de personnes qui parlent la langue arabe et au nombre de personnes qui utilisent des ordinateurs dans la région arabe.<sup>41</sup>

Mesurer le contenu numérique arabe sur Internet est une tâche ardue en raison des mécanismes et des méthodes limités qui sont dédiés à cet effet, mais aussi en raison du multilinguisme. La plupart des rapports publiés sur Internet s'appuient sur

des indicateurs d'évaluation approximatifs ou indirects<sup>42</sup>. Un examen du statut des sites Web en langue arabe sur Internet démontre une diffusion croissante du contenu numérique arabe. En effet, le nombre de ses pages a atteint au moins un trillion de pages. Cependant, malgré la présence de nombreux types de contenus disponibles, il existe un écart entre le niveau de ces sites et celui des sites en d'autres langues, en plus du faible enrichissement de leur contenu dans de nombreux cas. Alors que la langue anglaise occupe 68% du contenu global sur les sites internet, nous constatons que la langue arabe n'occupe qu'environ 3% du contenu global et ajoutons à cela, l'imprécision du contenu arabe numérique, la mauvaise conception de ses sites et le manque d'attention portée à l'esthétique pouvant attirer les visiteurs de ces sites internet.<sup>43</sup>

Cependant, plusieurs organisations et organismes régionaux et arabes œuvrent pour l'amélioration du contenu numérique arabe. Parmi ces initiatives, il y a : l'initiative de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, lancée en 2003, pour promouvoir le contenu numérique arabe, l'initiative saoudienne, lancée en 2009, et la stratégie nationale pour le contenu numérique lancée par l'Égypte, en 2014. La Jordanie a, également, mis en place un système national pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat, y compris le soutien du contenu numérique arabe.

Certains chercheurs soulignent que les pays arabes les plus actifs dans l'industrie du contenu numérique sont les États arabes du Golfe, en particulier l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis qui sont en tête des pays finançant cette industrie. En Jordanie, l'encyclopédie jordanienne " Mawdoo3 " (sujet) est la plus importante encyclopédie

### Encadré 3-7 : La crise du contenu numérique arabe

Les statistiques indiquent que le nombre d'arabophones est d'environ 420 millions de personnes, soit 6 % de la population mondiale, alors que le volume de contenu arabe sur Internet ne représente que 3 % du contenu numérique total. En 2013, le pourcentage de contenu arabe est passé à 4% et, ensuite, a baissé à 2% en 2014. L'usage de l'arabe sur Internet au cours de la décennie 2001-2011 a été multiplié par vingt-cinq tandis que l'usage de la langue anglaise a été multiplié par trois. Ces chiffres remettent en question les informations qui fournissent une évaluation hâtive ou dépassée du contenu arabe. Pour mettre la production de la recherche arabe en libre accès, cela suppose premièrement : avoir une production numérisée, et deuxièmement : cette production doit être classée comme production scientifique. Aussi, l'accessibilité de la production de recherche arabe requiert un ensemble de facteurs, de conditions et de mécanismes permettant de la faire passer d'un concept théorique à une application pratique. En d'autres termes, il doit y avoir ce que l'on peut appeler la disponibilité de connaissances. Dans ce contexte, les chercheurs ont estimé que les pays arabes ne possèdent pas encore cette disponibilité de connaissances pour le libre accès. Le contenu numérique arabe souffre d'un ensemble de problèmes, en plus d'être encore faible par rapport à la production mondiale de recherches. De plus, la sensibilisation des chercheurs à son concept est encore faible.

Source : Nozha Ibn Al Khayyat. 2013. *Almilakia alfikria fi alalam alarabi bayna alhaq fi alhimaya walhaq fi alwusul alhor* (La propriété intellectuelle dans le monde arabe entre le droit à la protection et le droit au libre accès : déterminants théoriques et de terrain dans le rôle des associations et des bibliothèques nationales dans le soutien au libre accès d'information en vertu des lois sur les droits de propriété intellectuelle). Doha, Qatar : Fondation du Qatar.

arabe disponible sur Internet. La Palestine, quant à elle, est témoin de nombreuses initiatives en termes de blogs de travail en freelance et de fabrication de diverses formes de contenu, tandis que l'Égypte est en position centrale sur la carte de la production de contenu arabe, étant donné qu'elle est le pays où l'on enregistre le plus grand nombre d'internautes. Le Liban, quant à lui, est le lieu idéal pour organiser des conférences et des réunions sur le contenu arabe. Par exemple, et la tenue annuelle de la " Semaine de la langue arabe " résume bien cette réalité. Au Liban, il y a, aussi, des initiatives et des projets lancés et financés, généralement, par le Liban, mais aussi grâce aux investissements étrangers et des pays du Golfe.

Il existe de nombreuses tentatives de publication électronique de périodiques scientifiques et de création de bases de données pour la production intellectuelle dans le domaine des sciences sociales et des thèses scientifiques, comme la tentative de créer des bases pour les résumés de recherche en arabe dans le domaine de la sociologie et de l'anthropologie. Cette base porte le nom de " Kabas " et se trouve sur le site internet du Centre de recherche et d'études sociales de la Faculté des lettres du Caire. La création de cette base a commencé en version papier en 1994, puis sous forme électronique au début du troisième millénaire. Il y a eu une deuxième tentative de créer une base de thèses scientifiques et de recherches

**Il existe de nombreuses tentatives de publication électronique de périodiques scientifiques et de création de bases de données pour la production intellectuelle dans le domaine des sciences sociales et des thèses scientifiques**

de conférences au Conseil suprême des universités, en Égypte. C'est un projet qui n'a pas encore abouti, mais il se traduira par la mise en place de la bibliothèque numérique au Conseil supérieur des universités qui servira à détecter les taux de citation des publications scientifiques soumises aux comités de promotion.

Ces efforts se sont intensifiés au niveau régional arabe parallèlement à la mise en place de bases de données de recherches publiées en arabe, dans toute la région arabe. Parmi les bases les plus importantes, il y a : la base de données " Dar Almandumah ", lancée en 2004, qui comprend des thèses, des articles de conférences et des recherches publiés dans un grand nombre de revues scientifiques arabes, et ce, dans les domaines éducatif, social, économique, administratif, islamique, juridique, linguistique, littéraire et de sciences humaines ([www.mandumah.com](http://www.mandumah.com)). Il y a, également, la base de données " Al-Manhal ", créée en 2010, qui comprend des bases de données de livres électroniques, de thèses scientifiques, de périodiques scientifiques et de livres pour enfants en arabe produits en Asie et en Afrique. Ces deux bases de données ont largement développé la numérisation de l'édition arabe et son organisation en bases de données électroniques.

Ces efforts ont abouti à une tentative de faire accéder les revues publiées en langue arabe à un niveau mondial, et ce, en établissant un facteur d'impact pour ces revues à travers le nouveau projet appelé Arab Citation and Impact Factor " ARCIF " (Facteur d'impact et des citations arabes). Il s'agit d'un projet lancé par une nouvelle base de données de revues arabes connue sous le nom de " Maarifa – Pour les revues de recherche académique arabe ". ARCIF est le premier indicateur bibliométrique mesurant l'impact des productions scientifiques arabes selon les normes internationales.

La base de données de livres arabes " Rashf " fournit, quant à elle, une base de données complète de plus de 41000 livres en langue arabe. Elle présente, également, des informations sur chacun des livres : le titre, le résumé, l'auteur, l'éditeur, le numéro international et le nombre de pages. Elle présente, aussi, la possibilité de télécharger et de lire des milliers de livres en libre accès (<https://rashf.com>).

## Références

- 1 Programme des Nations Unies pour le développement, 2003, Rapport sur le développement humain arabe : Vers une société du savoir.
- 2 Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum, 2009, The Arab knowledge report 2009 : Towards productive intercommunication for knowledge (Le Rapport sur le savoir arabe 2009 : Vers une intercommunication productive pour le savoir).
- 3 Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum, 2011, Le rapport arabe sur le savoir 2011/2010 : Préparer les générations futures à la société du savoir, P. 8.
- 4 Id. Ibid. P.P. 85, 95.
- 5 Groupe de la Banque mondiale, 2019, Expectations and Aspirations : A New Framework for Education in the Middle East and North Africa (Attentes et aspirations : un nouveau cadre pour l'éducation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord), P. 5-12.
- 6 Shibl Badran, 2000, Al-i'tijahat al-haditha fi tarbiyat tifi ma qabla al-madrasah (Les tendances modernes en vue de l'éducation préscolaire de l'enfant), Al Dar Al Masriah Al Lubnaniah, P. 46.
- 7 Taha Hussein, 1996, Moustaqbal al-thaqāfah fi Miṣr (Le futur de la culture en Égypte), Dar al-Maarifah, P. 161-162.
- 8 Groupe de la Banque mondiale, 2018, Rapport sur la compétitivité dans le monde arabe, P. 40.
- 9 L'Organisation arabe pour le développement administratif, 2010, Études sur la réforme des universités arabes : Recherches et documents du travail de la Troisième Conférence arabe " Universités arabes- Défis et perspectives ", Sharm El-Shaikh, Égypte.
- 10 Association des universités arabes, <http://www.aaru.edu.jo/Lists/ArabUniversities/Countries.aspx>, Consulté le 20 octobre, 2019.
- 11 D'après Abu al-Hasan al-Nadawi al-Hindi, selon Belqasim al-Youbi, 2014, Al-lugha al-arabiyah wa al-baḥth al-ilmi al-jamii fi al-watan al-arabi (La langue arabe et la recherche scientifique universitaire dans le monde arabe), Revue Juthour, n°36, P. 272.
- 12 Voir l'étude de cas du Maroc.
- 13 L'indice de compétitivité comporte huit composantes : (1) Taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire ; (2) Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur ; (3) Qualité du système éducatif ; (4) Qualité de l'enseignement des mathématiques et des sciences ; (5) Qualité des écoles de gestion ; (6) Accès à Internet dans les écoles ; (7) Disponibilité locale de services de formation spécialisés ; (8) Niveau de la formation du personnel.
- 14 Groupe de la Banque mondiale, 2018, Rapport sur la compétitivité dans le monde arabe, Sommaire, P. xiii.
- 15 Abd al-Qader Mohamed Abd al-Qader El-Sayyid, 2018, Al-baḥth al-ilmi fi al-watan al-arabi : Alwaqii wa muqtarahat altattwir (La recherche scientifique dans le monde arabe : réalité et propositions d'améliorations), Al-majala al-douwaliyah Ili bouhouth fi al-ouloum al-terbawiyah (Revue internationale de recherche en sciences pédagogiques), Gr. 1(2) : 69-82.
- 16 Sur la stratégie arabe pour la recherche scientifique et l'innovation, et le plan exécutif de la stratégie arabe pour la recherche scientifique et technologique et l'innovation, consulter le site web : <http://www.fasrc.org/index.php/pages/pageDetails/79>
- 17 Données de la Banque mondiale, [wdi.worldbank.org](http://wdi.worldbank.org), consulté le 24 novembre, 2019.
- 18 Données de l'Institut de statistique de l'UNESCO, [uis.unesco.org](http://uis.unesco.org), consulté le 24 novembre, 2019.
- 19 Munif Al-Zoubi. 2019, Tafiil mandumat al-ouloum wa tiqnouloujya wa al-ibtikar min adjl altanmiyah almustadamah (Opérationnaliser les systèmes scientifiques, technologiques et d'innovation pour réaliser le développement durable dans le monde arabe), Dirassat al-ouloum al-inssaniyah wal ijtimā'iyā (Études en sciences humaines et sociales), Université de Jordanie, Volume 46, N° 1, P. 58.

- 20 Le nombre de brevets déposés est le nombre de brevets accordés et indexés dans la base de données PATSTAT de l'Office américain des brevets et des marques. Les brevets sont attribués aux pays selon le pays d'origine des inventeurs mentionnés dans les demandes d'enregistrement.
- 21 World Bank data (les données de la banque mondiale), [wdi.worldbank.org](http://wdi.worldbank.org), consulté le 24 Novembre, 2019.
- 22 Nader Ghazi, 2019, Al-jamiah al-arabiyah tabhath tahdith al-istratijiya al-arabiya lilbahth al-ilmi (" La Ligue des États arabes " cherche à actualiser la stratégie arabe pour la recherche scientifique.). Bawabat akhbar el-yawm (Le portail du journal Akhbar el-yom), <https://akhbarelyom.com/news/1/newdetails/2882409>
- 23 Voir le paragraphe sur la charte d'éthique des sciences et des technologies dans la région arabe, dans chapitre 4 sur les environnements favorables.
- 24 Le rapport évalue le niveau de compétitivité de 141 pays à travers un indice composite qui comprend 103 indicateurs répartis en 12 axes, dont l'un mesure la capacité d'innovation. Quarante-sept (47) de ces indicateurs représentent 30% de la valeur totale de l'indice de compétitivité. Ils sont basés sur le questionnaire exécutif auprès des dirigeants du Forum économique mondial.
- 25 Voir le texte de la Constitution sur le lien suivant :
- <http://www.sis.gov.eg/Newvr/Dustor-en001.pdf>, Cité du Rapport de l'UNESCO sur la Science : [https://en.unesco.org/sites/default/files/usr15\\_the\\_arab\\_states\\_ar.pdf](https://en.unesco.org/sites/default/files/usr15_the_arab_states_ar.pdf)
- 26 Pour plus d'information sur la Banque égyptienne de l'innovation, consulter le site Web suivant : <https://eib.eg/about/>
- 27 UNESCO, 2015, Rapport de l'UNESCO sur la Science : vers 2030, P. 433. [https://en.unesco.org/sites/default/files/usr15\\_the\\_arab\\_states\\_ar.pdf](https://en.unesco.org/sites/default/files/usr15_the_arab_states_ar.pdf)
- 28 Pour plus d'information sur Marssad al-Mostaqbal (L'observatoire du Futur), veuillez consulter le site Web suivant : <https://government.ae/ar-AE/about-the-uae/science-and-technology/inspiration-behind-the-advancement>
- 29 UNESCO, 2015, Rapport de l'UNESCO sur la Science à supprimer : vers 2030, P.437. [https://en.unesco.org/sites/default/files/usr15\\_the\\_arab\\_states\\_ar.pdf](https://en.unesco.org/sites/default/files/usr15_the_arab_states_ar.pdf)
- 30 Ibid, P. 438.
- 31 Munif Al-Zoubi, 2018, Qira'ah fi naql al-tiknouloujya wa dibloumassiyah al-ilmiyah (Lecture en transfert de technologie et en diplomatie scientifique), le dixième rapport sur le développement culturel, Al-bahth al-ilmi al-arabi : Waqihu wa tahadiyatuhu wa afaquhu (La recherche scientifique arabe : réalité, défis et perspectives). La Fondation de la pensée arabe, Chapitre quatre, P. 330.
- 32 Imad bin Yahya, 2012, Mashhad tiknouloujya al-maaloumat wa al-itissalat wa shabakate attawassoul al-ijtima'i fi al-alam al-arabi, alam atiqniyah (Le paysage de technologies de l'information et de la communication et de médias sociaux dans le monde arabe, le monde de la technologie). <https://www.tech-wd.arab-ict-use-report-2012/22/12/com/wd/2012>, consulté le 7 Novembre, 2019.
- 33 L'Autorité fédérale de la compétitivité et des statistiques, 2017, Rapport de l'indice de développement des TIC publié par l'Union Internationale des Télécommunications,
- <http://fcsa.gov.ae/ar-ae/Pages/Competitiveness/Reports/ICT-Development-Index-by-International-Telecommunication-Union.aspx>, consulté le 7 Novembre, 2019.
- 34 L'Union internationale des télécommunications. 2017. Mesurer la société de l'information, rapport 2017, Volume 1. (p. 13). [https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2017/MISR2017\\_Volume1.pdf](https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2017/MISR2017_Volume1.pdf), consulté le 7 Novembre, 2019.
- 35 Ibid, P. 15.
- 36 L'Union de radiodiffusion des États arabes, 2016, Radiodiffusion arabe par satellite : rapport annuel 2016, Le Haut Comité de Coordination entre les chaînes satellitaires arabes.

- 37 Jumana Asaad Shami, 2012, Al-lougha al-arabiyah fi al-i'alam (La langue arabe dans les médias), Colloque N°. 56, Al-i'alam wa al-lougha al-arabiyah (Les médias et la langue arabe). 22 March, 2012. P. 2. [http://www.alarabiahconference.pdf.1969-152775909org/uploads/conference\\_research-959515761](http://www.alarabiahconference.pdf.1969-152775909org/uploads/conference_research-959515761), consulté le 7 novembre, 2019.
- 38 L'un des participants aux entretiens approfondis lors de l'étude de cas de l'Égypte.
- 39 Jumana Asaad Shami, 2012, *ibid.*
- 40 Mustafa Al-Aasar, 2016, Al-mouhtawa al-raqmi al-arabi mouqabil al-mouhtawa al-raqmi al-gharbi (Le contenu numérique arabe versus le contenu numérique occidental), Centre de HRDO pour l'Appui à l'Expression Numérique, le Caire.
- 41 Rajab Abd Al- Hamid Hassanein et Kamal Kamal Al-Jazzar, 2014, Khawatir ani al-nashr al-iliktrouni wa al-muhtawa al-raqmi fi al-alam al-arabi (Réflexions sur l'édition électronique et les contenus numériques dans le monde arabe).
- 42 La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, 2014. Le contenu numérique arabe pour la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans la région arabe, P.6, [https://www.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/publications/files/e\\_escwa\\_tdd\\_15\\_p-1\\_a.pdf](https://www.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/publications/files/e_escwa_tdd_15_p-1_a.pdf), consulté le 7 Novembre, 2019.
- 43 Nizar Hafez, 2019, Waqi' al-mouhtawa al-raqmi al-arabi ala al-shabikah (La situation du contenu numérique arabe sur Internet), la dixième conférence annuelle de l'Académie de la langue arabe à Damas (La situation de la langue arabe à notre époque actuelle).

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ  
الطَّاهِرِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ  
الطَّاهِرِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ  
الطَّاهِرِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ  
الطَّاهِرِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ  
الطَّاهِرِينَ

# Chapitre 4

## Les environnements favorables





## Chapitre 4

# Les environnements favorables

**On ne peut répondre aux exigences de la société du savoir avec ses diverses composantes en l'absence d'un contexte favorable qui engloberait toutes ces composantes et ces dimensions du savoir**

**Les rapports et les indicateurs régionaux et internationaux soulignent la vulnérabilité et les lacunes des environnements favorables dans la plupart des pays arabes**

On ne peut répondre aux exigences de la société du savoir avec ses diverses composantes (la production, la localisation et l'utilisation du savoir) et ses différentes dimensions (la formation pédagogique, l'innovation, la recherche scientifique et la technologie de l'information) en l'absence d'un contexte favorable qui engloberait toutes ces composantes et ces dimensions du savoir. En effet, le savoir est un système intégré pour lequel il est indispensable de mobiliser et de conjuguer divers efforts accomplis par plusieurs parties, en faveur du système de développement durable.<sup>1</sup> C'est cette mobilisation qui rend le savoir possible. Elle crée pour lui un contexte ou un environnement favorable qui le fait progresser et en fait un moteur de progrès. Dans ce chapitre, nous posons la question suivante : dans quelle mesure la région arabe dispose-t-elle d'un environnement favorable qui peut créer cet état de mobilisation pouvant conduire à la réalisation de la société du savoir ? Nous interprétons l'environnement favorable comme un ensemble de contextes économique, social et culturel qui englobe toutes les politiques visant à accéder à la société du savoir.<sup>2</sup>

Les rapports et les indicateurs régionaux et internationaux soulignent la vulnérabilité et les lacunes des environnements favorables dans la plupart des pays arabes. Le Rapport arabe sur le développement humain 2003 a souligné la vulnérabilité de ces

environnements favorables, indiquant la nécessité de les considérer comme une condition sine qua non au succès des efforts visant à établir des économies et des sociétés du savoir. Des rapports, parus ultérieurement, comme celui du Programme des Nations Unies pour le développement et celui de la Banque mondiale, ont présenté quasiment les mêmes conclusions et recommandations. Afin de préparer les jeunes à la société du savoir, le Rapport arabe sur le savoir 2010-2011 s'est appuyé sur un vaste concept basé sur le triptyque des compétences, des valeurs et des environnements favorables. Ledit rapport a souligné l'incapacité des environnements favorables arabes à fournir les conditions nécessaires, afin de préparer les générations à venir selon les critères requis pour la transition vers une société du savoir. La faiblesse de ces environnements, comme l'indique le Rapport, est due à plusieurs facteurs, notamment la mauvaise gestion des institutions, les niveaux élevés de corruption, l'augmentation des taux de pauvreté et de chômage, la restriction de la liberté des femmes et l'échec des politiques de réforme économique à assurer la justice sociale. Des rapports régionaux et mondiaux ultérieurs ont corroboré cette réalité.

### **La volonté politique : un prérequis indispensable**

La mise en place de sociétés du savoir est une question sociétale de premier ordre,

dans laquelle les rôles ne se limitent pas à l'État uniquement. En effet, elle appelle l'adhésion d'autres groupes sociaux, y compris les producteurs, les transmetteurs et les utilisateurs du savoir, dans tous les secteurs de développement et de production et parmi les citoyens, en général. Sur la base de cette compréhension, on peut affirmer sans hésiter que la volonté politique est un élément essentiel dans la mise en place des économies et des sociétés du savoir et dans la réalisation du développement durable. En effet, c'est la volonté politique qui pose les fondements de l'ossature de gouvernance, oriente les ressources humaines et matérielles, mobilise les énergies, encadre et protège les processus de développement. Cependant, la volonté politique doit s'accompagner d'une action sociétale et interagir correctement avec elle, afin de mobiliser toutes les ressources de la communauté et de les orienter vers la création des sociétés du savoir souhaitées.

Le discours politique, particulièrement dans les États arabes, appelle clairement à établir la société du savoir et souligne l'importance de transformer les sociétés arabes vers des sociétés créatives, innovantes et productrices de science et de savoir. Il met l'accent, également, sur le renforcement des principaux piliers des sociétés et des économies du savoir, notamment l'éducation, les communications et le soutien à l'innovation et à la créativité dans des perceptions générales pour favoriser le développement humain durable dans chacun de ces États.

La volonté politique en faveur du progrès vers la mise en place d'économies et de sociétés du savoir a, clairement, été mise en évidence dans les stratégies de développement adoptées par de nombreux

États arabes, pour faire progresser la réalité économique et sociale et assurer un développement humain durable. Des États arabes ont développé des stratégies d'avenir qui font de l'établissement d'économies et de sociétés du savoir des objectifs stratégiques explicites, comme c'est le cas pour les stratégies de l'Égypte à l'horizon 2030, des Émirats arabes unis à l'horizon 2030, du Qatar à l'horizon 2030, de l'Arabie saoudite à l'horizon 2030 et de l'Algérie à l'horizon 2030.

### **La législation, un garant d'autonomisation dans une société du savoir<sup>3</sup>**

La plupart des États arabes ont tenu à stipuler dans leurs constitutions l'adoption de la langue arabe comme langue officielle. Ce fut le cas pour les constitutions de quinze pays arabes, à savoir : Bahreïn, Égypte, Jordanie, Koweït, Libye, Oman, Palestine, Qatar, Arabie saoudite, Syrie, Tunisie, Émirats arabes unis, Yémen, Mauritanie et Soudan. Quatre pays ont adopté une deuxième langue officielle en plus de la langue arabe : le Maroc (l'amazighe), l'Irak (le kurde), le Liban (la langue française ; la loi détermine les conditions dans lesquelles elle doit être utilisée) et l'Algérie (le tamazight). Certains pays arabes ont promulgué des lois pour protéger la langue arabe, comme c'est le cas pour la Jordanie (loi n°35 de 2015, sur la protection de la langue arabe) et pour le Qatar (loi n°7 de 2019, sur la protection de la langue arabe). Il ne fut pas seulement question d'officialiser la langue arabe, car en plus des lois relatives à son officialisation, il y a également des lois générales à travers lesquelles les États arabes ont tenu à protéger et à promouvoir l'usage de la langue arabe dans divers domaines. Dans le domaine éducatif, la langue arabe a été

**La volonté politique en faveur du progrès vers la mise en place d'économies et de sociétés du savoir a, clairement, été mise en évidence dans les stratégies de développement adoptées par de nombreux États arabes, pour faire progresser la réalité économique et sociale**

**La plupart des États arabes ont tenu à stipuler dans leurs constitutions l'adoption de la langue arabe comme langue officielle**

**L'élaboration de cadres législatifs n'est qu'une première étape. Elle doit être suivie de bien d'autres qui aideront à appliquer ces lois et à les traduire en actions de protection, d'encadrement et d'orientation par rapport aux processus de mise en place de sociétés du savoir et à l'activation du rôle de la langue arabe dans ces sociétés**

adoptée comme langue d'enseignement dans la plupart des États arabes, comme c'est le cas en Égypte, au Koweït, en Syrie, en Arabie saoudite, à Oman, en Jordanie, en Palestine, aux Émirats arabes unis, au Qatar, en Tunisie, au Liban et au Yémen. Certains États ont pris en compte d'autres langues, soit les langues locales parlées par un groupe de personnes comme la langue kurde et les langues syriaques en Irak ou le Tamazight en Algérie, soit les langues importées dans ces pays par le fait colonial, comme la langue anglaise au Soudan et la langue française dans les pays du Maghreb. Dans le même ordre d'idées, les lois arabes ont consacré la langue arabe comme langue officielle du droit et de la rédaction des contrats. Un grand nombre d'États arabes (Bahreïn, Égypte, Jordanie, Koweït, Libye, Oman, Palestine, Qatar, Arabie saoudite, Syrie, Tunisie, Émirats arabes unis, Yémen, Soudan, Maroc, Liban et Algérie) ont adopté l'arabe comme langue officielle dans les tribunaux et les procédures contentieuses. Certains pays ont adopté une deuxième langue avec la langue arabe dans les tribunaux. En Mauritanie, par exemple, l'anglais a été adopté avec l'arabe comme langue officielle des tribunaux. L'Irak a, également, adopté l'arabe comme langue des tribunaux, à moins que la loi n'en dispose autrement. En outre, un certain nombre de pays arabes (Bahreïn, l'Égypte, la Jordanie, le Koweït, la Libye, Oman, la Palestine, le Qatar, l'Arabie saoudite, la Syrie, les Émirats arabes unis, le Yémen et le Liban) ont adopté l'arabe comme langue officielle pour les contrats de travail et les conventions collectives. Aussi, la plupart des lois dans les pays arabes stipulent que la langue arabe est la langue de l'arbitrage. D'autres pays, quant à eux, laissent aux parties le soin de s'entendre sur la(les) langue(s) à utiliser dans les procédures d'arbitrage. Malgré cette impulsion constitutionnelle et juridique,

les observations faites dans cette recherche révèlent que ces lois ne sont pas appliquées comme stipulé. (Voir annexe n°2).

L'élaboration de cadres législatifs n'est qu'une première étape. Elle doit être suivie de bien d'autres qui aideront à appliquer ces lois et à les traduire en actions de protection, d'encadrement et d'orientation par rapport aux processus de mise en place de sociétés du savoir et à l'activation du rôle de la langue arabe dans ces sociétés. Pour ce faire, il faut d'abord appliquer les lois, adopter des règlements exécutifs, mais aussi améliorer et renforcer les compétences des législateurs et des forces chargées de faire appliquer la loi. Il est impératif, également, de sensibiliser les producteurs, les émetteurs et les utilisateurs du savoir à ces lois et réglementations, et aux moyens de s'y conformer.

### **Le contexte économique de l'autonomisation**

Il ne fait aucun doute que le niveau de développement économique d'une société favorise le développement des niveaux du savoir et de la technologie, ainsi que l'élaboration de politiques générales dans divers domaines. En effet, le développement économique a des impacts majeurs sur les fondements des sociétés du savoir, notamment le renforcement des capacités de technologies d'information et de communication, le développement des capacités humaines, en particulier celles de créativité et d'innovation, et, enfin, le développement des performances éducatives dans les écoles et les universités. La région arabe jouit de très grandes capacités économiques qui pourraient lui permettre de faire un grand bond en avant dans le domaine du développement,

à condition que ces capacités soient exploitées et gérées de manière efficace. Les États arabes ont des économies, dont le PIB a dépassé \$2782 milliards (à prix courants), en 2018.<sup>4</sup> La valeur du PIB aux prix courants, dans les pays arabes, a augmenté de 7,5% en 2018, par rapport à 2017. L'économie arabe dépend, de manière générale, d'un système de rente largement basé sur les revenus des industries extractives, en particulier du pétrole et du gaz, et sur certaines industries manufacturières et agricoles. Cependant, il existe une tendance générale dans presque tous les pays arabes qui consiste à diversifier l'économie et augmenter ses ressources. Il est, aussi, question de s'orienter vers la production et d'opter davantage pour les biens à valeur ajoutée élevée. Cette tendance s'inscrit dans le cadre de politiques annoncées par la majorité des États arabes qui aspirent à l'établissement des économies du savoir.

### Le patrimoine culturel arabe

La société arabe jouit d'un très riche patrimoine historique et culturel à travers les âges. De nombreux efforts sont déployés, dans le monde arabe, pour développer le système culturel à travers ses différentes expressions, à savoir les arts, la pensée et la créativité littéraire et scientifique ; mais également à travers les domaines connexes : l'éducation, les systèmes d'information, la culture et la recherche scientifique. Pourtant, les rapports sur le développement culturel arabe (dix rapports, dont chacun porte sur un sujet particulier)<sup>5</sup> continuent à signaler des retards accusés dans divers aspects culturels. Les changements récents vécus par la société n'ont pas abouti à la mise en place d'une culture moderne qui valorise la créativité, l'innovation, la production, le temps, le travail et la

science, comme il conviendrait. Toutes ces composantes culturelles, et bien d'autres, ne représentent toujours pas des cadres culturels publics, par opposition aux cadres culturels traditionnels comme le patriarcat, la masculinité et le tribalisme. Nous devons, ici, observer le modèle de la modernité en général et analyser comment il s'est formé sur une base de conflit entre la tradition et la modernité. Ce conflit, jusqu'à présent, n'a pas été résolu car il a évolué, dans de nombreux cas, en un modèle culturel hybride absorbant tout sans produire lui-même quoi que ce soit.

### Le rôle fondamental de la famille

La famille joue un rôle important dans les processus de transmission de la langue car elle s'occupe de l'enfant dès ses premiers jours. Il grandit, ainsi, au sein de sa famille et commence à apprendre ses premiers mots, phrases et expressions, jusqu'à devenir capable de communiquer linguistiquement avec les autres. De ce fait, la langue serait florissante si la famille en prenait soin et, au contraire, déclinerait si elle perdait sa place au sein de la famille. Si la préservation de la langue revient à préserver l'identité de la société, la famille serait, alors, la principale institution de préservation de l'identité, étant donné qu'elle est le premier responsable de l'apprentissage de cette langue.

Dans ce contexte, la famille doit être soutenue face aux changements et aux défis linguistiques auxquels elle est exposée. Les recherches ont confirmé que l'acquisition de la langue, au sein de la famille arabe dans la société moderne, est soumise à de nombreux facteurs de pression, à savoir : la dépendance excessive aux technologies de communication

**La langue serait florissante si la famille en prenait soin et, au contraire, déclinerait si elle perdait sa place au sein de la famille**

**La famille doit être soutenue face aux changements linguistiques et aux défis auxquels elle est exposée**

(internet, téléphones mobiles et réseaux sociaux) ; la propagation des guerres et des conflits armés ; la prévalence du culte de la consommation et le recours excessif aux nourrices et aux domestiques étrangers dans certains pays arabes.<sup>6</sup> En fait, le rôle de la famille en tant qu'un environnement favorable à la préservation de la langue arabe est significativement affecté, non seulement par les facteurs que nous avons susmentionnés, mais également par les membres de la famille elle-même. Certaines familles tiennent à ce que l'éducation de leurs enfants se fasse dans des langues étrangères. Les experts arabes, qui ont participé aux discussions de groupe des trois études de cas, ont mis l'accent sur ce phénomène lié à l'utilisation fréquente du «franco-arabe» sur les réseaux sociaux. De nombreuses familles arabes sont influencées par la culture dominante qui encourage l'apprentissage des langues étrangères. Cette culture a incité les membres de certaines familles arabes à être fiers du fait que leurs enfants reçoivent une éducation dans des langues étrangères et que leur niveau en langue arabe soit faible. La famille arabe doit accomplir son rôle important en tant que milieu protecteur de la langue arabe et qu'un environnement favorable aidant les jeunes à acquérir des valeurs et des compétences, y compris les compétences linguistiques et principalement la maîtrise de la langue maternelle. Cela préparera les jeunes à contribuer efficacement à l'établissement de sociétés et d'économies du savoir et de bénéficier de ses résultats. La famille est, également, tenue d'encourager ses enfants à s'ouvrir sur le monde et à apprendre des langues étrangères, mais doit surtout leur inculquer l'amour de la langue arabe. C'est le pari de la société du savoir. Si la

société du savoir repose sur l'innovation et la créativité, ces derniers ne peuvent s'épanouir que par la langue maternelle.

## La société civile et la sphère publique

Les organisations de la société civile constituent l'un des piliers des environnements favorables. La société civile comprend les partis, les syndicats, les organisations bénévoles à but non lucratif et tous les réseaux sociaux établis par des individus, de manière indépendante et conformément à la législation en vigueur. La société civile se situe à mi-chemin entre les institutions officielles de l'État et entre les individus. Elle tient un rôle important dans la définition de la forme des actes de communication et c'est pourquoi elle est importante dans la construction de la sphère publique, qui est un espace de dialogue et de discussion favorable à l'intérêt général.

La société civile de la région arabe est confrontée à de nombreux défis et obstacles, mais elle peut jouer un rôle clé dans la création d'un environnement favorable à une société du savoir. À titre d'exemple, la société civile joue un rôle majeur dans le soutien à l'éducation, et ce, à travers le partenariat local. La société civile peut, également, participer à l'examen de la qualité du processus éducatif et aux initiatives visant à progresser pour être en phase avec l'époque actuelle. La société civile joue un rôle essentiel dans la communication productive, au niveau interne ou externe, visant à soutenir l'établissement de sociétés du savoir.

**La société civile de la région arabe est confrontée à de nombreux défis et obstacles, mais elle peut jouer un rôle clé dans la création d'un environnement favorable à une société du savoir**

**Tableau 4-1 : Perceptions sur la langue arabe au sein de la famille et de la société telles qu'exprimées par les participants aux groupes de discussion organisés en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc, dans le cadre de l'élaboration de ce rapport**

L'Arabie saoudite	L'Égypte	Le Maroc
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La confiance en la langue arabe est ébranlée chez la jeune génération : aujourd'hui, l'arabe classique n'est plus la langue maternelle des étudiants.</li> <li>• Le paradoxe du succès des non-arabophones en matière d'apprentissage de la langue arabe alors que les Arabes eux-mêmes ne la maîtrisent pas.</li> <li>• La maîtrise d'une langue étrangère est devenue une condition d'emploi dans le secteur privé.</li> <li>• Il est nécessaire de mettre en valeur la langue arabe à travers une décision politique qui restaurera le statut de la langue arabe au niveau public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actuellement, la langue arabe n'est pas compétitive. Les familles se targuent d'enseigner à leurs enfants des langues étrangères au détriment de la langue arabe.</li> <li>• Le faible rôle que joue la langue arabe a entraîné la faiblesse du sentiment d'appartenance et de l'identité arabe.</li> <li>• Le conflit linguistique reflète les conflits matériels et économique dans le monde.</li> <li>• La pluralité des langues ne menace pas l'arabe, c'est plutôt un enrichissement. La langue arabe vit et se développe à travers le développement de la société.</li> <li>• Le public n'accepte pas les publicités en arabe et n'apprécie pas le produit local si ses publicités sont faites en arabe. Cela contraste avec les efforts croissants des entreprises étrangères pour livrer le produit sur le marché arabe en langue arabe.</li> <li>• Certains jeunes lisent encore en arabe et sont profondément attachés à leur langue maternelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La langue arabe ne manque pas de créativité et d'innovation, mais elle est soumise à des idéologies et à des intérêts.</li> <li>• Quand il s'agit de l'avenir des enfants, les parents raisonnent selon une logique d'hégémonie culturelle et de marché du travail.</li> <li>• L'usage de la langue française, en particulier, reflète un certain statut social pour les familles.</li> <li>• Il est nécessaire de lutter contre l'analphabétisme linguistique des familles et au sein de la société.</li> <li>• Il est nécessaire de corriger les mauvaises idées, reçues et répandues dans certains milieux sociaux, insistant sur la difficulté de la langue arabe et son incapacité supposée à exprimer la science, la technologie et la vie quotidienne.</li> <li>• Le développement et la promotion de la langue arabe relèvent d'une décision politique et non d'une décision pédagogique, prospective ou d'appartenance.</li> </ul>

D'autre part, la société civile promeut la langue à travers les débats menés dans la sphère publique. La force et la pertinence des débats de société dans la sphère publique découlent de la qualité et de la maîtrise de la langue utilisée lors de ces discussions, permettant aux segments les plus larges de la société de s'y engager de

manière ouverte et active. Compte tenu de ces informations, les sociétés arabes aspirant à établir une société du savoir devront prendre conscience que tout progrès sur cette voie est nécessairement lié à la qualité de la langue utilisée par la société civile.

## La bonne gouvernance : la voie vers des environnements favorables

En 2004, le Programme des Nations Unies pour le développement a donné une définition à la " Gouvernance " et s'est focalisé sur les dimensions indispensables à l'établissement du processus de gouvernance, notamment la décentralisation, l'élargissement de la participation et le rôle des femmes. Il a, également, lié la gouvernance aux objectifs du Millénaire pour le développement.<sup>7</sup> Le projet " L'indice de gouvernance mondiale " a présenté des rapports comprenant des indices de gouvernance pour plus de 200 pays, notamment les pays de la région arabe, et ce, de 1996 à 2018. Ces indices ont regroupé six dimensions de la bonne gouvernance qui sont :

- Voix citoyenne et responsabilité (qui reflètent dans quelle mesure les citoyens d'un pays participent aux choix de leurs gouvernants, que ce soit par l'étendue de leur liberté d'expression, d'association ou celle des médias).
- Stabilité politique et absence de violence (perceptions de la probabilité d'instabilité politique et/ou de violence à motivation politique, y compris le terrorisme).
- Efficacité des pouvoirs publics (1. Perceptions de la qualité des services publics, des fonctionnaires et de leur degré d'indépendance vis-à-vis des pressions politiques. 2. Perceptions des politiques publiques, aussi bien dans leur définition que dans leur application. 3. Perceptions de la responsabilité effective du gouvernement quant à ces politiques publiques).
- Qualité de la réglementation (reflétant les perceptions de la capacité du gouvernement à formuler et à appliquer des politiques et des réglementations adaptées qui favorisent le développement du secteur privé).
- L'État de droit (reflétant dans quelle mesure les citoyens ont confiance dans les règles posées par la société et les respectent. Reflétant, aussi, le respect des dispositions des contrats et des droits propriété, et la confiance en la police et les tribunaux, mais aussi, le non recours à la criminalité et à la violence).
- La lutte contre la corruption (dans quelle mesure l'autorité publique est-elle exercée à des fins personnelles, y compris les formes de corruption mineures et majeures ? Y a-t-il une " prise de contrôle " de l'État par les élites et les groupes d'intérêts privés ?

La plupart des pays de la région arabe arrivent en queue de classement par rapport aux pays développés (pays d'Europe et le Japon, par exemple) et ce, dans la majorité des indices.<sup>8</sup> Plusieurs gouvernements arabes s'efforcent, depuis quelques années, de prendre des mesures pour parvenir à une bonne gouvernance, et ce, à travers plusieurs manières et approches comme la décentralisation et la numérisation des procédures administratives, en créant des plateformes électroniques pour faciliter l'accès des citoyens et du grand public aux informations gouvernementales. Aussi, de nombreux gouvernements promeuvent les initiatives d'e-gouvernement pour

coordonner et expliquer les processus bureaucratiques, lutter contre la corruption et améliorer l'efficacité. L'opération de décentralisation pourrait mener à une meilleure gouvernance locale, à condition de fournir les ressources appropriées et la volonté politique.

Les environnements favorables à la création d'une société du savoir sont étroitement liés à la bonne gouvernance. Tout système, programme ou effort visant à créer des économies du savoir est indissociable des systèmes administratifs et de gouvernance en vigueur, ils en font partie, l'affectent et en sont affectés. Par conséquent, toute réforme dans les systèmes de gouvernance aura un impact direct sur l'efficacité des processus de création d'économies et de sociétés du savoir avec leurs principaux piliers, notamment : la gouvernance de l'éducation, les technologies d'information et de communication, l'innovation et la créativité. Puisque la bonne gouvernance dirige et encadre les piliers de la société du savoir et l'ensemble du processus de développement, la langue arabe joue, elle aussi, un rôle important dans le dialogue sociétal sur cette gouvernance et dans l'élaboration de ses cadres et ses orientations, et ce, dans une langue arabe correcte et compréhensible par tous les segments de la société qui pourront, ainsi, participer au processus.

### **La compétitivité en tant qu'environnement stimulant de l'autonomisation**

L'environnement compétitif joue un rôle important dans la production, la transmission, la localisation et l'utilisation du savoir, notamment en ce qui concerne

la stimulation de l'innovation et de la créativité. De nombreux pays arabes s'efforcent de renforcer et de créer ces environnements compétitifs car ils sont l'un des principaux moteurs pouvant jouer un rôle majeur dans la relance de l'économie et dans la création de nouvelles opportunités d'emploi. Le Rapport sur la compétitivité mondiale 2019, publié par le Forum économique mondial, met en évidence les facteurs affectant les éléments de compétitivité économique, dont jouit chaque pays, en termes de productivité et de capacité de croissance économique à long terme qui permettent aux pays de progresser et d'améliorer la qualité des services fournis à leurs citoyens, ce qu'on appelle l'indice de compétitivité mondiale. Cet indice revient sur la transformation des économies en des " économies numériques " ou " économies du savoir " et sur l'engagement dans la quatrième révolution industrielle et la mise à profit de ses avantages. Dans son classement des pays, cet indice composite est basé sur des données de cent trois sous-indices, regroupés en douze thèmes, à savoir : les institutions, les infrastructures, l'adoption des technologies d'information et de communication, la stabilité macroéconomique, la santé, les compétences, le marché du travail, le marché de la production, le système financier, la taille du marché, le dynamisme des entreprises et les capacités d'innovation.

En examinant le classement des pays arabes selon ces indices, en 2019, nous constatons que la plupart des pays arabes ont amélioré leur classement, par rapport à celui de 2018. Le Koweït a remonté de huit places, le Bahreïn de cinq places,

**Les environnements favorables à la création d'une société du savoir sont étroitement liés à la bonne gouvernance. Tout système, programme ou effort visant à créer des économies du savoir est indissociable des systèmes administratifs et de gouvernance en vigueur, ils en font partie, l'affectent et en sont affectés**

l'Arabie saoudite de trois places, réalisant ainsi la plus forte progression dans son classement en sept ans. La Jordanie et l'Algérie ont remonté de trois places, les Émirats arabes unis deux places, l'Égypte et le Qatar une place. D'autres pays ont maintenu le même classement, comme c'est le cas pour le Maroc, la Tunisie et le Yémen. Tandis que le classement d'autres pays a baissé, comme le Liban qui est passé de la 80<sup>ème</sup> à la 88<sup>ème</sup> place, suivi d'Oman qui est passé de la 47<sup>ème</sup> à la 53<sup>ème</sup> place, et de la Mauritanie qui est passée de la 131<sup>ème</sup> à la 134<sup>ème</sup>.<sup>9</sup>

**Il ressort des données que certains pays arabes sont toujours confrontés à des défis majeurs en termes d'indices de stabilité macroéconomique, d'augmentation des taux de chômage et de la lenteur dans l'adoption des technologies de pointe dans le domaine des communications et de l'information**

Il ressort clairement des données que certains pays arabes sont toujours confrontés à des défis majeurs, en termes d'indices de stabilité macroéconomique, d'augmentation des taux de chômage et du lent progrès dans l'adoption des technologies de pointe dans le domaine des communications et de l'information.

Le Rapport sur la compétitivité mondiale 2019 a conclu en recommandant un certain nombre de politiques et de mesures pour les pays souhaitant améliorer leur niveau de compétitivité, à savoir :

- Poursuivre les politiques d'ouverture et de coopération économique internationale.
- Changer les systèmes fiscaux pour faire pression sur les activités économiques préjudiciables à l'environnement et encourager les activités écologiques et respectueuses de l'environnement.
- Renforcer les mesures d'incitation pour développer les capacités de recherche, de développement et d'innovation.

- Mettre en œuvre les politiques favorisant la mobilité sociale, l'égalité de chances, la protection sociale des groupes marginalisés et vulnérables, et réduire les inégalités de revenus.
- Promouvoir la concurrence loyale de manière à encourager le flux d'investissements qui améliorent la compétitivité.<sup>10</sup>

Pour que les pays arabes comblent le fossé en matière d'innovation et de compétitivité, et créent un environnement compétitif, il est nécessaire de : augmenter les investissements pour le soutien à l'innovation ; développer de nouveaux mécanismes pour la transmission du savoir et des compétences ; relier et fournir un réseau d'infrastructures d'appui ; augmenter les investissements du secteur privé ; garantir la libre circulation des compétences et des connaissances ; garantir les droits de propriété intellectuelle pour faciliter l'accès aux innovations ; et enfin, améliorer l'efficacité des innovations et les relier aux marchés.<sup>11</sup>

### **L'environnement favorable et la charte d'éthique des sciences et des technologies**

La région arabe est actuellement dominée par un discours qui est conscient des questions d'éthique de la science et de la technologie, car celles-ci sont le moteur du développement humain durable et un environnement pour l'avancement des sociétés vers le savoir. Cette éthique fait de la science et de la technologie un moteur central du développement, protège les produits scientifiques et technologiques et ceux travaillant dans ce domaine, et maintient

la science loin des pratiques contraires à l'éthique ou nuisibles pour l'homme et l'environnement. Elle est, enfin, un cadre sociétal favorable à la diffusion du savoir. La région arabe compte de nombreuses expériences réussies dans la mise en place de normes d'éthique pour la recherche scientifique et les applications technologiques, et ce, malgré la présence de différences évidentes entre toutes ces expériences en termes de portée et de champ d'application (code, décret, charte, application au niveau national, application réduite au niveau des organismes de recherche, domaine médical, différents domaines de recherche, etc.)<sup>12</sup>. Ainsi, plusieurs pays arabes ont cherché à créer cet environnement favorable à la recherche scientifique. En 1990, la Tunisie introduit le décret ministériel sur les procédures d'expérimentation de l'utilisation des médicaments : la Jordanie a introduit, en 2001, la loi sur la recherche médicale : l'Égypte a créé, en 2005, le Conseil d'éthique de la recherche scientifique à l'Académie de la recherche scientifique et de la technologie : le Soudan a établi, en 2008, les codes d'éthique de la recherche scientifique impliquant l'expérimentation sur l'être humain : le Qatar a établi, en 2009, les lignes directrices de la recherche scientifique liée à l'expérimentation humaine stipulant explicitement qu'elles s'appliquent, à la fois, aux sciences médicales et comportementales. L'Arabie saoudite a introduit, en 2010, la loi sur l'éthique de recherche sur les créatures vivantes : le Maroc a, également, introduit la loi sur la protection des personnes participant à la recherche biomédicale en 2015, et le Liban a élaboré, en 2016, la Charte nationale des principes éthiques en matière de recherche scientifique.

Quant au niveau régional, l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science a créé, en 2003, le " Comité arabe pour l'éthique des sciences et de la technologie ". En 2013, le " Réseau arabe pour l'éthique des sciences et des technologies " a, également, été lancé afin de réaliser un certain nombre d'objectifs, notamment la sensibilisation à l'éthique des sciences et des technologies et la contribution à la l'élaboration d'une vision arabe commune dans ce domaine.<sup>13</sup>

En 2017, plusieurs institutions dans la région arabe, sous l'égide de la Ligue des États arabes et avec le soutien et la coordination du Bureau régional de l'UNESCO pour la science dans les États arabes, ont collaboré à la préparation d'une Charte arabe de l'éthique des sciences et des technologies qui rassemble diverses disciplines scientifiques et applications technologiques et exprime la spécificité de la région arabe. Ces efforts ont débouché, en mars 2019, sur l'approbation du document d'orientation : " la Charte d'éthique des sciences et des technologies dans la région arabe " par le Conseil de la Ligue des États arabes, lors de son sommet. Ce travail doit être complété en incitant les pays arabes à adopter cette charte, chacun selon son état et conformément à ses lois et ses règlements.

La Charte comprend les principes d'honnêteté et de sécurité, le respect de la dignité humaine, la protection des animaux, la préservation et la protection de l'environnement, l'ouverture et la communication productive ainsi que la justice et la protection des droits et de des libertés. Toutes ces pratiques favorables visent à développer un cadre éthique qui guide la science et la technologie dans

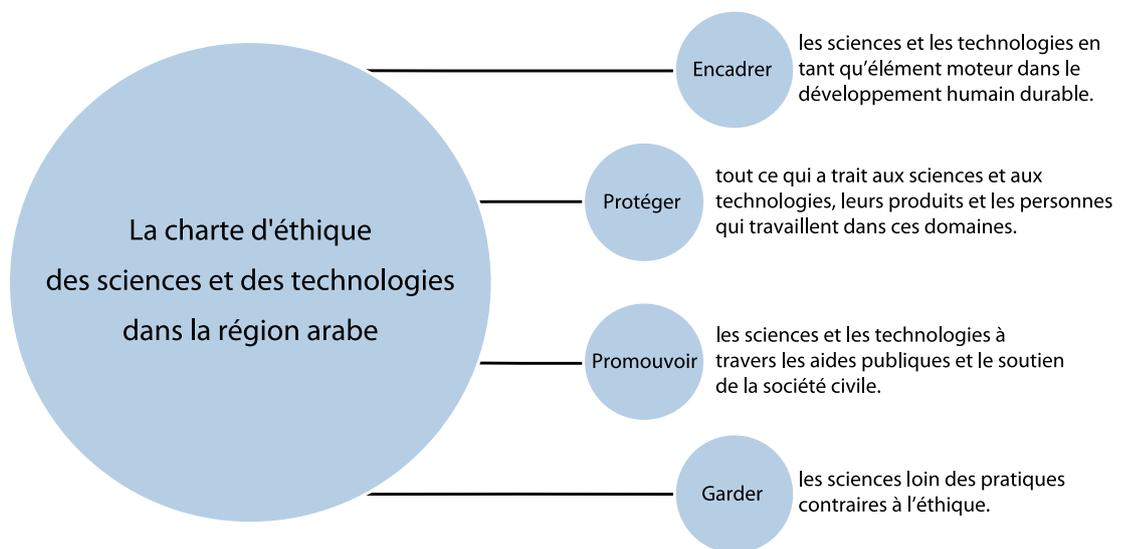
**En 2017, plusieurs institutions dans la région arabe, sous l'égide de la Ligue des États arabes et avec le soutien et la coordination du Bureau régional de l'UNESCO pour la science dans les États arabes, ont collaboré à la préparation d'une Charte arabe de l'éthique des sciences et des technologies, qui rassemble diverses disciplines scientifiques et applications technologiques et exprime la spécificité de la région arabe**

la bonne direction, soutient la science et la technologie, renforce les capacités concurrentielles et établit les travaux scientifiques et innovants sur des bases éthiques (voir figure 4-1).<sup>14</sup> La Charte n'a pas négligé le rôle important de la langue arabe dans les processus de la création

des sociétés du savoir et dans la définition des cadres éthiques de ce processus. Elle a mis l'accent sur l'importance de publier en langue arabe comme une obligation morale, dans le but de généraliser l'accès au savoir et renforcer son utilisation par tous les groupes concernés.

**Figure 4-1 : Objectifs de la Charte d'éthique des sciences et des technologies dans la région arabe**

**La Charte d'éthique des sciences et des technologies dans la région arabe a mis l'accent sur l'importance de publier en langue arabe comme une obligation morale, dans le but de généraliser l'accès au savoir et renforcer son utilisation par tous les groupes concernés**



Source : UNESCO, 2019. La Charte d'éthique des sciences et des technologies dans la région arabe.

## Références

- 1 Soham Badi, 2017, A'namudaj al-mafahimi litawtin al-marifa fi al-watan al-arabi wa istratijiyat tamkin a'shabab (Le modèle conceptuel pour la localisation du savoir dans le monde arabe et la stratégie d'autonomisation des jeunes), lecture du Rapport du savoir arabe, citant l'étude d' Ahmed Ouza, La langue arabe et la société du savoir au Maroc, 2019, p. 29 [http://www.journal.cybrarians.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=790:sbadi&catid=307:papers&Itemid=111](http://www.journal.cybrarians.org/index.php?option=com_content&view=article&id=790:sbadi&catid=307:papers&Itemid=111), consulté le 7 novembre, 2019.
- 2 Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum, 2015, Indice du savoir arabe 2015, <http://www.knowledge4all.com/ar/Arab-World-Knowledge-Index/2015>, consulté le 10 octobre, 2019.
- 3 Voir l'annexe n° 2 sur les chartes et la législation de la langue arabe dans les pays arabes.
- 4 Données de la Banque mondiale, [wdi.worldbank.org](http://wdi.worldbank.org), consulté le 20 novembre, 2019.
- 5 Fondation de la pensée arabe, 2018, Dixième rapport annuel arabe sur le développement culturel : l'innovation ou l'extinction ? La recherche scientifique dans le monde arabe : état, défis et perspectives, <http://www.arabways.org/images/TAKRIR10.pdf>, consulté le 7 novembre, 2019.
- 6 Ahmed Zayed, 2011, Al-ousrah al-arabiya fi alam moutaghayir (La famille arabe dans un monde en mutation), Centre de recherches sociales, le Caire, p. 50-61.
- 7 Tariq Farouk Al-Hosary, 2018, Al-hawqamah fi al-jihaz al-idari li'dawlah (La gouvernance dans l'organe administratif de l'État), le Caire, <http://www.eces.org.eg/MediaFiles/events/c9072e1a.pdf>, consulté le 7 novembre, 2019.
- 8 La Banque mondiale, 2018, Les Indicateurs de Gouvernance Mondiale, <https://info.worldbank.org/governance/wgi>, consulté le 7 novembre, 2019.
- 9 Le Forum économique mondial, 2019. Le rapport mondial sur la compétitivité 2019, [http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf)
- 10 Ali Eddin Hilal, 2019, Al-arab fi taqir a'tanafousiyah al-alamiyah (Les Arabes dans le rapport sur la compétitivité mondiale). Al-Ain News. <https://al-ain.com/article/arabs-global-competitiveness-report>, consulté le 7 novembre, 2019.
- 11 Anabel Gonzalez et Ganesh Rasagam, 2015. Cinq façons de combler le fossé mondial de l'innovation. Les blogs de la Banque mondiale.
- 12 Pour plus d'informations sur les expériences arabes dans le domaine de la préparation des codes d'éthique pour la recherche scientifique et la technologie, voir le document d'information préparé par Baha Darwish, à la demande de l'UNESCO, pour la consultation régionale sur " L'éthique de recherche scientifique et des applications technologiques dans la région arabe " (Beyrouth, 11-12 juillet, 2017).
- 13 L'Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et la Science, 2017, Statuts du Réseau Arabe pour l'Éthique des Sciences et de Technologie.
- 14 UNESCO, 2019, la Charte d'éthique des sciences et des technologies dans la région arabe, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000372170>

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْمَلِهِمْ أَجْمَعِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْمَلِهِمْ أَجْمَعِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْمَلِهِمْ أَجْمَعِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْمَلِهِمْ أَجْمَعِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْمَلِهِمْ أَجْمَعِينَ

# Chapitre 5

## Les résultats généraux et les recommandations



## Chapitre 5

# Les résultats généraux et les recommandations

**La société arabe est en pleine crise de transition vers la société moderne, car elle se trouve au carrefour de la modernité et de la préservation d'identité**

**En dépit du grand progrès des technologies d'information et des capacités de recherches et de développement, le rapport démontre que la société du savoir impose à la langue arabe de grands défis, à la fois internes et externes**

Le présent rapport se base sur le fait que l'établissement des sociétés et d'économies du savoir dans la région arabe est un élément clé du progrès dans l'ensemble des domaines de développement humain durable. En dépit de ce fait, le rapport met l'accent sur la réalité dénotant clairement le déficit croissant de connaissances, qui isole la région arabe du monde développé adoptant l'approche de création des sociétés du savoir. En outre, le rapport précise que la langue est l'incubatrice de la culture et le vecteur de connaissances. Ainsi, l'établissement des sociétés et des économies du savoir espérées n'est pas possible sans l'usage d'une langue en bonne et due forme qui puisse remplir ses fonctions cognitives et culturelles escomptées. Partant du constat que les citoyens arabes, notamment les jeunes, sont à la fois les responsables et les bénéficiaires de l'établissement de sociétés et d'économies du savoir espérées et puisque la production, le transfert, la localisation et l'utilisation de connaissances et de technologies sont plus efficaces dans la langue maternelle (l'arabe), le rapport met en exergue la solide relation organique entre les efforts consentis pour l'établissement des sociétés du savoir et le rôle pivot de la langue arabe dans le cadre de ce processus.

Le rapport révèle que la société arabe est en pleine crise de transition vers la société

moderne, car elle se trouve au carrefour de la modernité et de la préservation des identités. Cette préoccupation s'est répercutée sur les efforts de la société arabe en vue de la transition vers une société du savoir et de l'intégration de la langue dans ce processus. En effet, la société arabe n'a pas encore abouti au progrès escompté pour effectuer son rattrapage en termes de savoir à vocation universelle. De même, la langue arabe demeure toujours prisonnière du passé, d'une part, et des défis imposés par les langues dominantes à travers le monde, d'autre part.

Le rapport montre l'existence de deux courants distincts pour le développement de la langue arabe. Le premier courant est volontariste : il défend la langue et souligne sa richesse et son rôle civilisationnel, en plus de ses potentialités illimitées. Le second courant est pragmatique : il œuvre à développer l'informatisation de la langue, la création des lexiques et le développement du contenu numérique. Il semble que le second courant est plus faible que le premier, en raison de faibles moyens technologiques et financiers ainsi que de faibles compétences d'innovation et de recherche.

En dépit du grand progrès des technologies d'information et des capacités de recherches et de développement, le rapport montre que l'émergence de

la société du savoir impose à la langue arabe de grands défis, à la fois internes et externes. Sur le plan externe, la langue est victime d'une marginalisation par les langues dominantes à travers le monde (notamment l'anglais). Sur le plan interne, elle est victime de négligence de la part de ses propres utilisateurs, et ce, en termes d'enseignement et d'apprentissage. De ce fait, la marginalisation et la fragilité de la langue arabe prennent de l'ampleur. En dépit du grand rôle historique de la langue arabe en tant que creuset de la science et de la culture, notamment dans les premiers temps de la civilisation arabomusulmane, ce rôle a significativement régressé dans les temps modernes face à l'expansion des langues de mondialisation, l'anglais et le français, et leur adoption dans l'enseignement des sciences fondamentales et pratiques, en sus de l'expansion des établissements d'enseignement ne s'intéressant pas à l'arabe et l'hégémonie d'une culture sociétale ne favorisant pas l'arabe au profit des autres langues.

En tant que réceptacle de production, de localisation et d'utilisation de la connaissance, la langue arabe fait face à un bon nombre de défis généraux comme la dualité dans l'enseignement, l'écart grandissant entre les sciences naturelles et les sciences humaines et sociales et l'échec des processus de définition de la terminologie. En outre, il y a le défi posé par la langue vernaculaire et les dialectes locaux, celui de l'incapacité à produire d'importants lexiques globaux et de créer une base informatique et technologique qui serait chargée des opérations d'informatisation de la langue arabe, en plus des défis qualitatifs de chaque pays arabe.

Le rapport souligne le taux de traduction qui demeure en deçà du niveau mondial malgré les efforts déployés pour la localisation des connaissances par le biais de la traduction et le nombre croissant des livres traduits vers l'arabe et des institutions chargées de la traduction dans le monde arabe, ainsi que l'existence d'un environnement favorable à travers l'augmentation du nombre de prix liés à ce domaine. De même, les défis traditionnels entravant la traduction sont toujours persistants dans de nombreux pays arabes comme l'absence de dictionnaires normalisés, l'utilisation d'une terminologie non-normalisée et le manque de traducteurs et des moyens dédiés à leur formation.

Par ailleurs, le rapport indique que même si la publication arabe est en constante augmentation, celle-ci reste majoritairement dans le domaine des sciences humaines et sociales, alors que la publication dans le domaine des sciences naturelles se fait dans d'autres langues. Cela crée un grand écart entre les publications arabes et étrangères, et contribue à accentuer la dualité et la division entre les sciences naturelles et les sciences sociales et humaines.

Il y a des prémices de l'utilisation de la langue arabe dans le domaine de l'administration, du commerce et d'industrie. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. L'utilisation de la langue arabe se manifeste clairement dans le domaine administratif des états et dans la fourniture des services électroniques. On retrouve, aussi, les usages commerciaux comme les tentatives d'utiliser des applications électroniques lors des transactions commerciales, la traduction de des spécifications et des normes et le

**Comparés au taux mondial, le taux de la recherche scientifique, de l'innovation et de la création dans la région arabe demeure médiocre. Cela pourrait constituer le point faible du paysage cognitif arabe**

**Au moment où les contenus numériques arabes se multiplient, ils ne répondent toujours pas aux besoins de développement, en termes de quantité et de couverture, sans oublier la qualité de ce contenu, qui est en deçà des niveaux requis**

commerce électronique. Il y a, également, les usages dans le domaine de l'industrie où les langues étrangères prévalent dans les administrations des entreprises industrielles.

Quant à l'enseignement constituant un pilier important du savoir permettant aux jeunes d'acquérir les valeurs, les compétences et les connaissances requises, notamment l'apprentissage de la langue, le rapport souligne la régression de la qualité d'enseignement, en général, et de la langue utilisée pour ce faire. De même, il mentionne que la langue arabe occupe une place faible dans le système éducatif arabe en ce qui concerne la nature et le contenu des programmes ainsi que le volume horaire consacré aux cours d'arabe à tous les niveaux de l'enseignement.

Comparés au taux mondial, le taux de recherche scientifique, de l'innovation et de la création dans la région arabe demeure médiocre. Cela pourrait constituer le point faible du paysage cognitif arabe et se répercuter négativement sur la langue arabe, en tant que vecteur des processus d'innovation et de créativité. Le niveau bas de la recherche scientifique, du développement et d'innovation impose des restrictions aux innovations dans le domaine technologique, car les technologies, en général, et celles de l'information et de la communication, en particulier, sont l'œuvre des pays non arabes. À cet égard, on découvre la contradiction, que le présent rapport révèle clairement, à savoir le retard dans le développement et la production des technologies d'information et de communication par rapport aux pays développés, d'une part, malgré leur utilisation largement répandue dans la région arabe, d'autre part.

Les utilisations des technologies d'information et de communication par les consommateurs révèlent un autre défi entravant la langue arabe. Au moment où les contenus numériques arabes se multiplient, ils ne répondent toujours pas aux besoins de développement, en termes de quantité et de couverture, sans oublier la qualité de ce contenu, qui est en deçà des niveaux requis.

Le rapport souligne, en conclusion, l'importance des environnements favorables et incubateurs dans la promotion d'établissement de sociétés du savoir et le rôle de la langue arabe. En dépit du rôle important et central de la volonté politique en vue de créer ces environnements, le rapport a clairement montré l'importance de l'action publique pour la soutenir et interagir avec elle, de manière à ce que toutes les ressources communautaires soient mobilisées et orientées vers la création de sociétés du savoir. Le rapport a, également, clarifié l'importance de la législation qui vise à protéger et à diffuser la langue arabe et à soutenir les efforts visant à créer les sociétés du savoir. De plus, le rapport mentionne l'importance des contextes économique, culturel et sociétal, tout en soulignant le rôle central de la famille, en vue de semer les germes des valeurs et des compétences du savoir et de renforcer la langue arabe correcte, parmi nos enfants. Le rapport a conclu à l'importance de promouvoir la bonne gouvernance, en tant que cadre général et condition sine qua non dans ce processus.

Suite à ces éléments descriptifs, nous pouvons résumer un nombre de recommandations générales et le plan de travail proposé à court, moyen et long termes.

## Les recommandations générales

Les recommandations générales sont les suivantes :

- Faire adopter une politique linguistique claire par l'État, tout en appliquant les textes constitutionnels et législatifs ainsi que les textes inclus dans les stratégies et les chartes nationales relatives à la formation éducative, culturelle et linguistique (et s'intéresser notamment aux langues locales, le cas échéant).
- Encourager les efforts déployés au sein des Conseils de la langue arabe, à l'échelle du monde arabe, ainsi qu'au sein des académies et des centres actifs dans le domaine de la langue arabe, pour assurer la protection, le développement et l'intégration de la langue dans les exigences de la société du savoir.
- S'efforcer de changer la culture sociétale dominante dans certains milieux sociaux autour de la prétendue difficulté de la langue arabe, sa faible position parmi les langues ou son incapacité à exprimer les sciences naturelles. Cela nécessite de conférer à la langue arabe un rôle central dans les interactions quotidiennes au sein des foyers, des lieux de culte et des institutions publiques et privées. Il faut, également, sensibiliser les citoyens arabes au sujet de leur langue, son importance historique et actuel et relier celle-ci aux programmes de développement durable et aux orientations stratégiques des pays arabes.
- Faire prendre conscience des dangers que l'hybridation linguistique fait courir à l'identité culturelle et inculquer une culture de valorisation de la langue arabe, que ce soit orale ou écrite, en théorie ou en pratique. En outre, organiser des activités extrascolaires dans les écoles pour inculquer l'amour de la langue arabe tels que les groupes de poésie, d'histoires et de théâtre, consacrer une journée pour parler en arabe classique pendant la journée scolaire, accorder de l'importance à la radio scolaire et former les enfants à l'élocution.
- Les efforts déployés, dans l'ingénierie linguistique et l'informatisation de la langue, dans le développement des capacités de communication en langue arabe et dans l'organisation de son contenu numérique, nécessitent plus de coopération et de coordination entre les efforts des entreprises internationales et les efforts locaux, en encourageant fortement les entrepreneurs dans ce domaine.
- Déployer des efforts au niveau linguistique et au niveau des technologies de l'information, afin que les institutions arabes puissent travailler et réagir en langue arabe. C'est l'un des défis du futur proche pour que la langue arabe soit active avec les langues internationales, comme un moyen de transmission d'information à travers les technologies de pointe.
- Faire en sorte que l'arabe devienne une langue productrice de connaissance pour qu'elle occupe une place importante parmi les langues du monde, tout en la préparant à faire face aux défis de la mondialisation.

**Il faut faire en sorte que l'arabe devienne une langue productrice de connaissance pour qu'elle occupe une place importante parmi les langues du monde, tout en la préparant à faire face aux défis de la mondialisation**

- Traiter la langue sur la base du fait que c'est un organisme vivant dont le caractère évolutif, selon les décisions des locuteurs de cette langue, et maîtriser la relation entre le processus de développement, de réforme, d'amélioration et de renouvellement de la langue, en fonction des changements vécus par la société, de sorte que son développement réponde au développement de la société.
- Former une base scientifique et de recherche comme point de départ de la participation au progrès technique, afin que la région arabe participe à la production des technologies et ne soit pas un simple consommateur.
- Éliminer la dualité des systèmes éducatifs arabes, de sorte que la langue arabe devienne la langue principale d'enseignement et que les langues étrangères soient, alors, apprises en tant que telles.
- Promouvoir des environnements favorables qui stimulent et incitent à la création de sociétés du savoir, activent le rôle de la langue arabe dans celles-ci et se focalisent sur le rôle central de la bonne gouvernance à tous les niveaux.

## Les recommandations relatives aux procédures

Dans ce qui suit, nous présentons un certain nombre de recommandations relatives aux procédures qui peuvent être mises en œuvre par tous les pays arabes ou par le biais des mécanismes d'actions arabes conjointes. Ces recommandations sont réparties dans les trois contextes de mise en place des sociétés du savoir, passant de la production du savoir, à son transfert et sa localisation, jusqu'à son utilisation dans les objectifs de développement durable. Ces recommandations ont, également, été réparties selon un calendrier proposé pour leur mise en œuvre à court terme (trois ans), à moyen terme (cinq ans) et à long terme (dix ans). Nous ne prétendons pas que ces procédures proposées sont complètes et globales pour tous les aspects pertinents, il s'agit, plutôt, d'une tentative modeste pour cadrer notre vision de l'action future et stimuler la réflexion et le débat sur les méthodes du travail, afin de combler les lacunes et progresser vers l'objectif déclaré qui consiste à établir des économies et des sociétés du savoir et y activer le rôle de la langue arabe.

## Les recommandations relatives aux procédures de la production des connaissances

La liste, ci-dessous, présente un certain nombre de recommandations relatives aux procédures et aux processus de production des connaissances et du renforcement du rôle de la langue arabe dans ces processus. Elles sont réparties sur un calendrier proposé pour les traduire sur le terrain.

Recommandations relatives à la production des connaissances	Réalisation à court terme (trois ans)	Réalisation à moyen terme (cinq ans)	Réalisation à long terme (dix ans)
La création d'une base de données comprenant une synthèse complète des différentes études sur la langue arabe (qu'il s'agisse de livres, de recherches ou d'articles). Elle identifiera, également, les spécialistes des études de la langue arabe et de son enseignement, et leurs efforts dans ce domaine.			
L'établissement d'une grande maison d'édition arabe intéressée par la publication d'ouvrages scientifiques arabes, en langue arabe et en d'autres langues, de sorte que les produits de connaissances passent du niveau national au niveau international.			
La création d'une institution dédiée aux brevets d'invention arabes, capable de commercialiser ces brevets ou les convertir en produits ou services.		En cours	En cours
La stimulation de l'innovation et la créativité dans le domaine de la recherche et de la culture grâce aux prix arabes accordées par les États, les organisations et les institutions arabes.		En cours	En cours
La présentation de programmes de radio et de télévision sur les chaînes satellitaires arabes pour lutter contre les cadres culturels réfractaires à la créativité et l'innovation.		En cours	En cours
Le développement d'une stratégie arabe pour l'informatisation de la langue, en coopération avec l'expertise internationale de grandes entreprises dans le domaine de systèmes d'information.			
La création d'un site Web arabe, pour la langue arabe, qui publiera les termes les plus importants approuvés par les conseils de la langue arabe, les contributions cognitives arabes les plus importantes et une cartographie de ses spécialistes. Il offrira, également, des méthodes innovantes et simplifiées d'enseignement de la langue arabe à ses locuteurs natifs et aux non-arabophones.		En cours	En cours
L'octroi de prix aux chercheurs, dans le domaine des sciences naturelles, qui présentent leurs recherches et leurs brevets en langue arabe.		En cours	En cours

## Les recommandations relatives aux procédures du transfert et de la localisation des connaissances

La liste, ci-dessous, présente un certain nombre de recommandations relatives aux procédures concernant le renforcement du rôle de la langue arabe, en vue de soutenir les processus du transfert et de localisation de connaissances. Elles sont réparties sur un calendrier proposé pour les traduire sur le terrain.

Recommandations relatives au transfert et à la localisation des connaissances	Réalisation à court terme (trois ans)	Réalisation à moyen terme (cinq ans)	Réalisation à long terme (dix ans)
Reviser les programmes de langue arabe dans les écoles et les universités, au niveau arabe, dans le cadre de l'activation du rôle de la langue dans les processus de transfert et de localisation des connaissances.			
Astreindre, à travers l'Union des universités arabes, les universités de tous les pays arabes à introduire le programme de la langue arabe, comme programme obligatoire, dans toutes les disciplines scientifiques.			En cours
Produire des livres pour l'enseignement de la langue arabe, de manière accessible et adaptée aux besoins des apprenants et leurs groupes d'âge.		En cours	En cours
Établir une coordination entre les organisations, les institutions et les centres arabes œuvrant dans le domaine de la traduction. Créer des liens de coordination et de coopération entre eux, en matière du choix des livres à traduire.		En cours	En cours
Former les traducteurs et améliorer leurs compétences.			En cours
Exhorter les gouvernements à allouer des budgets plus élevés pour la traduction de et vers l'arabe, dans toutes les disciplines.		En cours	En cours
Créer un site Web arabe intégré pour l'enseignement de la langue arabe aux arabophones natifs et aux non-arabophones, tout en utilisant des moyens modernes.			En cours
Créer un site Web arabe fournissant de divers termes approuvés par les conseils de la langue arabe et les mettant à la disposition de différents apprenants. Il fournirait, également, des recherches et des études internationales, transférées/traduites de et vers l'arabe.			
Exhorter les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement dans le monde arabe à développer les classes de lecture et la radio scolaire, et à former les élèves à l'élocution en arabe et à l'écoute attentive.		En cours	En cours
Exhorter les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le monde arabe à astreindre les écoles et les universités étrangères, opérant dans chaque pays, à enseigner l'arabe, et à n'accréditer leurs diplômes qu'avec un niveau élevé de langue arabe.		En cours	En cours
Développer un dictionnaire arabe normalisé, qui combine le vocabulaire de la langue arabe classique et contemporaine, de sorte qu'il comprenne la plupart des termes liés à la société du savoir et puisse les développer, constamment.			
Créer des unités de traduction dans les universités et les centres de recherche pour traduire les documents de recherches accomplies dans ces institutions, de et vers la langue arabe.		En cours	En cours
Obliger les entreprises locales à convertir les cadres de connaissances importés et les adapter en langue arabe.		En cours	En cours

## Les recommandations relatives aux procédures de l'utilisation des connaissances

La liste, ci-dessous, présente un certain nombre de recommandations relatives aux procédures concernant le renforcement du rôle de la langue arabe, en vue de soutenir les processus d'utilisation des connaissances. Elles sont réparties sur un calendrier proposé pour les traduire sur le terrain.

Recommandations relatives à l'utilisation des connaissances	Réalisation à court terme (trois ans)	Réalisation à moyen terme (cinq ans)	Réalisation à long terme (dix ans)
Conclure une charte d'honneur arabe pour réglementer l'usage de la langue arabe dans les médias arabes avec des peines symboliques et matérielles appliquées à ceux qui la transgressent ou la négligent.			
Encourager les entreprises internationales opérant dans le monde arabe à utiliser la langue arabe dans leurs relations et leurs programmes de formation, tout en maintenant les autres langues.			
Atteindre une stratégie arabe pour le commerce électronique basé sur la langue arabe et motiver les pays arabes à adopter une législation qui établit la confiance en ce domaine.			
Diffuser les expériences réussies dans le monde arabe en matière de la gouvernance électronique adoptant la langue arabe.		En cours	En cours
Publier un code de conduite contenant des principes et une éthique pour la rédaction des publicités et la manière de les publier, afin de préserver la langue arabe, et cela à travers la Ligue des États arabes et l'Organisation arabe du travail.			En cours
Aboutir à une stratégie arabe pour développer le contenu numérique arabe et élargir sa base d'utilisation dans le domaine culturel et de recherches.		En cours	En cours

La démarche éthique est un facteur commun qui doit être ancré à toutes les étapes de création des sociétés du savoir, y compris la production, la localisation et l'utilisation des connaissances. Il faut, donc, souligner que l'adoption et l'institutionnalisation de la charte d'éthique des sciences et des technologies est nécessaire dans la région arabe, en la convertissant en un document national contraignant, sous une forme appropriée pour chacun des États, et en sensibilisant tous les acteurs dans le domaine de sciences, y compris les personnes et les institutions productrices de connaissances, à respecter impérativement cette charte.

## Conclusion

Que pourrait être la relation entre l'esprit rationnel et la langue ? C'est cette question qui reflète l'aspect intellectuel le plus profond de cette recherche sur la société du savoir dans la région arabe et la place qu'y occupe la langue arabe. La raison est le moyen du savoir, car la production, la transmission, la localisation et l'utilisation du savoir dépendent des produits de l'esprit et de l'accumulation de ses efforts intellectuels et de recherches ainsi que de l'accumulation de ses efforts économiques, politiques et culturels. Quant au langage, son seul outil est la langue (organe musculaire) qui transforme les produits de l'esprit et ses efforts en énoncés utiles et en phrases et expressions significatives qui sont compréhensibles uniquement par l'esprit rationnel. On arrive, ici, à une conclusion inévitable : c'est que la connaissance reste confinée si elle n'est pas publiée, utilisée, localisée et enseignée à travers la langue. De même, l'esprit rationnel reçoit rationnel est alimenté par ce que la langue fournit en termes de connaissances et il les reconsidère et les examine. C'est ainsi que l'esprit rationnel produira toujours plus de connaissances et d'idées pour accumuler les connaissances, suscitant la créativité et à l'innovation suscitant assurant la dignité et le bien-être du peuple arabe dans une société éclairée du savoir.

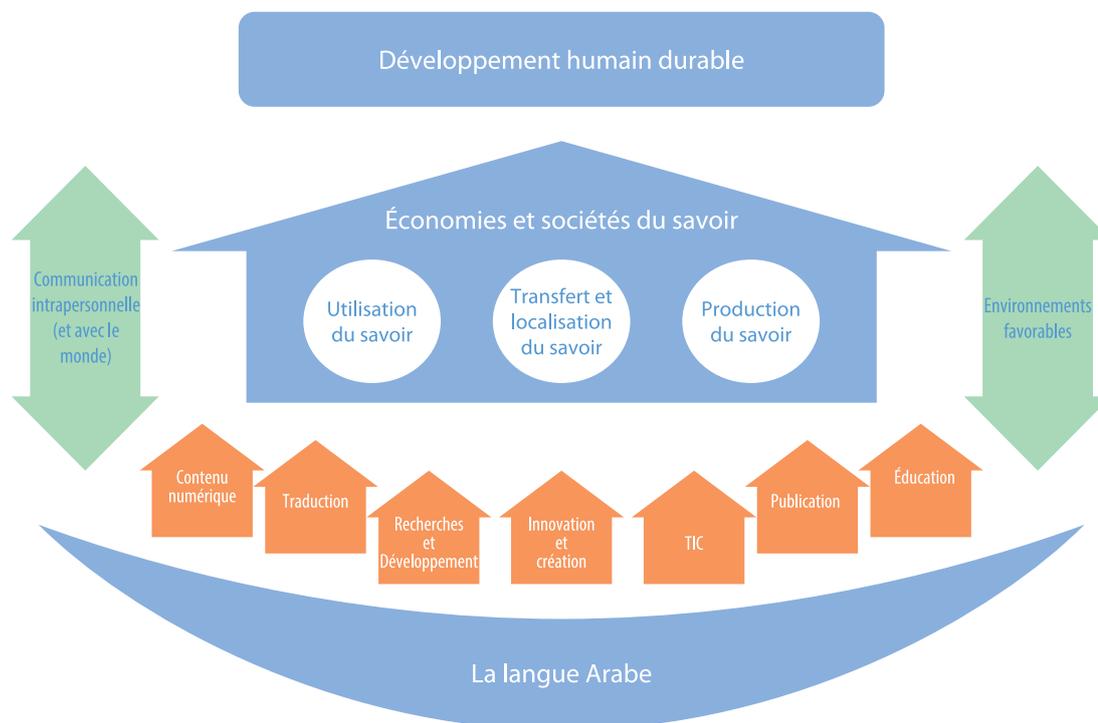
Il existe une relation circulaire entre la connaissance et la langue que le présent rapport a tenté d'explorer en étudiant l'état de connaissances dans la région arabe, d'une part, et les problèmes de la langue arabe, d'autre part. Le rapport met en lumière les différents contextes de la société du savoir, passant de la production du savoir, à son transfert et sa localisation jusqu'à son utilisation, et le rôle de la langue arabe

dans ce domaine à travers la publication, la traduction et l'intégration de la langue dans divers domaines de développement, y compris les sphères du commerce, de l'économie et de l'industrie. Cette analyse a naturellement conduit à l'identification d'aspects importants dans les processus de création des sociétés du savoir telles que l'éducation, la recherche scientifique, les technologies d'information et de communication et le contenu numérique arabe. La nature et les contributions des environnements favorables, en matière de formation de base appropriée et de la fourniture urgente des éléments pré-requis pour la création de sociétés du savoir, ont également été identifiées, en plus des capacités offertes à la langue arabe afin de structurer cette société et d'assurer son processus de construction.

Le rapport présente un certain nombre de conclusions révélant une faiblesse structurelle importante dans la formation de la société arabe, c'est la contradiction claire entre l'appel à établir une société du savoir et le recul du rôle de la langue arabe face aux autres langues. C'est une contradiction qui s'approfondit à travers une autre contradiction entre la fervente défense de la langue arabe et la détérioration de ses conditions d'enseignement et le rétrécissement de son rôle et de sa position dans le système sociétal, en général, et dans le système éducatif, en particulier. On ne peut établir une société du savoir sans une économie productive, des individus compétents, une langue flexible et apte à se développer et à s'adapter aux changements rapides à l'ère de la mondialisation, ainsi que l'autonomie qui permet la gouvernance et la gestion du processus de développement, de manière rationnelle.

**On ne peut établir une société du savoir sans une économie productive, des individus compétents, une langue flexible et apte à se développer et de s'adapter aux changements rapides à l'ère de la mondialisation, ainsi que l'autonomie qui permet la gouvernance et la gestion du processus de développement, de manière rationnelle**

Figure 5-1 : la langue arabe incubatrice des économies et des sociétés du savoir



Bien que tous les pays arabes aient intégré dans leurs plans de développement déclarés la création de sociétés et d'économies du savoir et en dépit de cet appel fréquent des plus hauts responsables politiques, la réalité révèle des progrès limités vers les sociétés du savoir, qui ne sont pas à la mesure du discours politique déclaré. On trouve, ici, une dialectique fondamentale quant à l'écart entre le discours et la volonté politique déclaré et entre la capacité des États à traduire cette volonté et ces visions politiques concrètement sur le terrain. Cela comprend, également, une série de défis administratifs, législatifs et communautaires affectant la capacité d'assimilation et la capacité des sociétés arabes à évoluer vers les sociétés du savoir escomptées. En conséquence, il est important de favoriser des environnements favorables qui stimulent, soutiennent et encadrent les efforts des sociétés et des États arabes sur la voie de

l'établissement de sociétés du savoir. La volonté politique a un rôle important et central, en tant que condition préalable à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques visant à établir les sociétés et les économies du savoir, et doit être associée à une action sociétale et aux mesures pratiques sur le terrain, effective en vue de créer des environnements favorables aux sociétés arabes et de répondre aux besoins fondamentaux, notamment en matière d'éducation et de stimulation de l'innovation.

Le schéma, ci-dessus, illustre notre perception de la situation de la langue arabe et de son rôle dans l'interaction avec les économies et les sociétés du savoir. La langue arabe est l'incubatrice des piliers cognitifs de l'éducation, de la diffusion et de la technologie. Elle est, également, le moyen, par lequel les connaissances sont transmises et accumulées d'une génération

**L'espoir repose sur la génération des jeunes arabes afin de redorer le blason de la langue arabe, de renforcer son rôle en tant qu'incubatrice de la culture et des sciences, et de construire les sociétés et les économies du savoir au service du bien-être et de la dignité des individus dans la région arabe**

à une autre. De même, c'est la langue de la recherche et du développement qui peut exprimer l'innovation et la créativité. Elle est le nœud qui lie les piliers des sociétés du savoir et qui aide à les encadrer et à les activer, qu'il s'agisse de la production de connaissances, de leur transfert et localisation ou de leur utilisation dans les diverses activités de développement humain. Tous ces contextes seront de plus en plus efficaces, qu'il s'agisse de celui de la langue ou celui de la société du savoir et ses piliers, en favorisant des environnements propices à l'émergence des sociétés du savoir escomptées, de façon à parvenir au développement humain durable.

Nous ne négligeons pas l'importance de la communication et de l'ouverture, que ce soit à travers la communication interpersonnelle, pour faire face de manière transparente aux défis et saisir les opportunités disponibles, ou à travers la communication avec l'espace cognitif et linguistique mondial dont nous pouvons puiser sa richesse tout en y contribuant avec nos connaissances et notre belle langue arabe. L'espoir repose sur la génération actuelle des jeunes arabes pour redorer le blason de la langue arabe, renforcer son rôle en tant qu'incubatrice de la culture et des sciences, et de construire les sociétés et les économies du savoir au service du bien-être et de la dignité des individus dans la région arabe.

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْمَلِهِمْ أَجْمَعِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْمَلِهِمْ أَجْمَعِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْمَلِهِمْ أَجْمَعِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْمَلِهِمْ أَجْمَعِينَ

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
وَبَارِكْ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَىٰ آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَأَجْمَلِهِمْ أَجْمَعِينَ

# ANNEXES



## Annexe 1 Tableaux de statistiques<sup>1</sup>

Tableau (A.1) : Indice mondial de la connaissance 2018 dans les pays arabes

État	Valeur de l'indice mondial de connaissances *	Valeur des sous-indices						
		Enseignement pré-universitaire	Enseignement technique et formation professionnelle	Enseignement supérieur	Recherche, développement et innovation	Technologie d'information et de communications	Économie	Environnements favorables
Jordanie	44	48.4	44.0	45.5	19.5	51.1	48.5	56.3
Émirats arabes unis	61	72.7	63.4	53.4	31.3	74.1	67.7	70.7
Bahreïn	51	58.9	55.5	45.6	18.0	62.8	56.8	59.2
Tunisie	43	48.9	46.4	43.4	24.2	46.3	43.1	52.9
Algérie	38	50.6	38.0	36.6	24.8	37.2	36.1	47.4
Comores	-	-	-	-	-	-	-	-
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-	-
Arabie saoudite	47	52.9	41.0	40.1	30.3	56.8	49.9	57.7
Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-
Syrie	30	19.8	44.0	19.9	20.7	30.5	38.4	38.3
Somalie	-	-	-	-	-	-	-	-
Irak	-	-	-	-	-	-	-	-
Oman	47	54.9	45.2	39.5	23.7	53.7	50.2	67.6
Palestine	-	-	-	-	-	-	-	-
Qatar	51	45.1	51.4	47.2	24.8	64.0	50.9	75.7
Koweït	49	60.2	48.1	45.7	26.1	53.7	49.9	65.5
Liban	45	54.1	58.6	37.6	23.0	44.1	46.9	52.1
Libye	-	-	-	-	-	-	-	-
Égypte	39	41.0	41.5	41.7	17.2	44.2	41.3	46.4

Maroc	41	48.8	42.0	33.2	20.3	49.2	44.8	50.5
Mauritanie	30	23.3	41.1	25.8	15.8	28.2	36.6	38.9
Yémen	24	35.1	28.3	17.6	17.7	21.1	28.2	25.7

\* La valeur de l'indice mondial de connaissances et de ses sous-indicateurs est répartie sur une échelle allant de 0 à 100. La hausse de cette valeur indique une hausse du progrès vers la possession des composantes de connaissances favorables au développement.

Source : Le Programme des Nations Unies pour le Développement et la Fondation du Savoir Mohammed bin Rashid Al Maktoum 2018. Le Rapport mondial sur le savoir 2018.

<http://www.knowledge4all.com/ScoreCard2018.aspx?id=1&language=ar>

Consulté le 20 octobre, 2019.

Tableau (A.2) : Distribution de périodiques arabes selon la qualité et la spécialisation

État	Nombre de périodiques	Qualité		Spécialisation	
		Générale	Spécialisée	Sciences sociales et humaines	Sciences naturelles et appliquées
Jordanie	83	25	58	77	6
Émirats arabes unis	43	6	37	41	2
Bahreïn	17	2	15	15	2
Tunisie	45	7	38	45	-
Algérie	180	21	159	171	9
Arabie saoudite	218	25	193	199	19
Soudan	85	15	70	84	1
Syrie	38	9	29	36	2
Irak	94	13	81	89	5
Oman	15	1	14	14	1
Palestine	36	12	24	35	1
Qatar	28	3	25	27	1
Koweït	32	5	27	31	1
Liban	59	3	56	58	1
Libye	64	16	48	61	3
Égypte	359	24	335	339	20
Maroc	218	18	200	217	1
Mauritanie	2		2	2	-
Yémen	44	12	32	41	3
<b>Total</b>	<b>1,660</b>	<b>217</b>	<b>1,443</b>	<b>1,582</b>	<b>78</b>

Source : inventaire réalisé par l'auteur, en référence aux listes de périodiques indexés dans les bases de données de Dar El Mandumah <http://mandumah.com>  
Le site a été consulté le 20 octobre, 2019.

Tableau (A.3) : Nombre d'études publiées dans les pays arabes au cours de la période 1996-2018, selon la base de données SCImago Journal & Country Rank

État	Nombre	Classement arabe
Jordanie	40,325	7
Émirats arabes unis	52,931	6
Bahreïn	6,662	16
Tunisie	86,600	3
Algérie	65,714	4
Comores	157	22
Djibouti	266	20
Arabie saoudite	182,753	2
Soudan	9,133	13
Syrie	7,348	14
Somalie	222	21
Irak	28,091	9
Oman	19,318	12
Palestine	6,885	15
Qatar	25,985	10
Koweït	24,752	11
Liban	31,650	8
Libye	5,689	17
Égypte	203,952	1
Maroc	62,636	5
Mauritanie	682	19
Yémen	4,299	18
Total	865,405	

Source : base de données SCImago Journal & Country Rank.  
<https://www.scimagojr.com/countryrank.php?order=itp&ord=desc>.  
 Consulté le 20 octobre, 2019.

Tableau (A.4) : Nombre de maisons d'édition dans les pays arabes

État	Nombre de maisons d'édition membres de l'Union des éditeurs arabes *	Nombre de maisons d'édition selon d'autres sources (Numéro de source)
Jordanie	78	122 <sup>(1)</sup>
Émirats arabes unis	30	-
Bahreïn	1	-
Tunisie	9	-
Algérie	13	80 <sup>(2)</sup>
Comores	-	-
Djibouti	-	-
Syrie	88	32 <sup>(3)</sup>
Soudan	2	-
Somalie	2	-
Irak	9	-
Oman	4	-
Palestine	10	113 <sup>(4)</sup>
Qatar	3	-
Koweït	20	-
Liban	92	195 <sup>(5)</sup>
Libye	14	-
Égypte	227	260 <sup>(6)</sup>
Maroc	9	80 <sup>(7)</sup>
Mauritanie	3	-
Arabie saoudite	21	111 <sup>(8)</sup>
Yémen	4	-
Total	639	993

## Sources :

\* L'Union des éditeurs arabes : <http://www.arab-pa.org/Ar/shared/Publishers.aspx>

(1) Maisons d'édition en Jordanie : département de la Bibliothèque nationale :

<http://www.nl.gov.jo/Ar/Publishers.aspx#myContent>

(2) Forum Ahl al Hadith : guide des maisons d'édition algériennes :

<https://www.ahlalhadith.com/vb/showthread.php?t=206102>

(3) Guide de la Syrie : maisons d'édition :

[http://www.alepochamber.com/ar/Cat/354/%D8%AF%D988%D8%B1\\_%D986%D8%B4%D8%B1.aspx](http://www.alepochamber.com/ar/Cat/354/%D8%AF%D988%D8%B1_%D986%D8%B4%D8%B1.aspx)

(4) Palestine : maison d'édition et de distribution sous licence : Centre national d'information palestinien, Wafa :

[http://info.wafa.ps/en\\_page.aspx?id=9384](http://info.wafa.ps/en_page.aspx?id=9384)

(5) Liban : liste des maisons d'édition au Liban : <https://bit.ly/348okWf>

(6) Égypte : Union des éditeurs de la République arabe d'Égypte :

<https://www.egyptianpublishers.org/publishers.php>

7) Salon international de l'édition et du livre : guide des éditeurs, Casablanca, 2017

<https://www.dar-nashr.com>

(8) Annuaire des maisons d'édition en Arabie saoudite : maisons d'édition et de distribution.

Les sites Web, ci-dessus, ont été consultés le 21 novembre, 2019.

Tableau (A.5) : Nombre de livres traduits en arabe dans les pays arabes depuis 1979 jusqu'à la dernière mise à jour, selon la base de données Index Translationum

Pays (date de dernière mise à jour)	Nombre de livres traduits en arabe
Jordanie (2010)	301
Émirats arabes unis (2009)	373
Bahreïn	-
Tunisie (2010)	329
Algérie (2006)	600
Comores	-
Djibouti	-
Arabie saoudite (2010)	995
Soudan	-
Syrie (2008)	2,163
Somalie	-
Irak (1989)	67
Oman (2008)	52
Palestine (1998)	5
Qatar (2011)	46
Koweït (2009)	541
Liban (1997)	71
Libye (1985)	21
Égypte (2009)	5,399
Maroc (2007)	345
Mauritanie (2001)	6
Yémen	-
<b>Total</b>	<b>11,314</b>

Source : l'UNESCO. base de données Index Translationum.  
<http://www.unesco.org/xtrans/bsstatexp.aspx>.  
 Consulté le 21 novembre, 2019.

Tableau (A.6) : Contribution de l'industrie et de l'industrialisation au PIB des pays arabes (%)

État	Contribution de l'industrie au PIB (%)	Contribution de l'industrialisation au PIB (%)
	2016-2018	2014-2018
Jordanie	28	19
Émirats arabes unis	47	9
Bahreïn	43	18
Tunisie	23	14
Algérie	37	35
Comores	12	-
Djibouti	16	4
Arabie saoudite	50	13
Soudan	2	-
Syrie	-	-
Somalie	-	-
Irak	56	2
Oman	47	38
Palestine	20	11
Qatar	61	9
Koweït	61	8
Liban	14	8
Libye	-	-
Égypte	35	16
Maroc	25	16
Mauritanie	24	8
Yémen	29	4

Source : base de données de la Banque mondiale, wdi.worldbank.org.  
Consulté le 20 novembre, 2019.

Tableau (A.7) : Dépenses publiques consacrées à l'éducation dans les pays arabes de la période 2013-2018

État	Dépenses publiques pour l'éducation en pourcentage du PIB (%)	Dépenses publiques pour l'éducation en pourcentage de dépenses publiques totales (%)
Jordanie	3.6	12.5
Émirats arabes unis	-	-
Bahreïn	2.3	7.2
Tunisie	6.6	22.9
Algérie	-	-
Comores	2.5	15.3
Djibouti	4.5	-
Arabie saoudite	-	17(*)
Soudan	-	-
Syrie	-	-
Somalie	-	-
Irak	-	-
Oman	6.7	15.3
Palestine	5.3	-
Qatar	2.9	8.9
Koweït	-	-
Liban	2.9	-
Libye	2.5	-
Égypte	-	8.9(**)
Maroc	-	-
Mauritanie	2.6	9.3
Yémen	-	-

Sources : données de la Banque mondiale, <http://wdi.worldbank.org/>

Consulté le 11 novembre, 2019.

Dépenses en 2019 : Source : Ministère saoudien des finances. 2019. Budget général en 2019.

<https://www.mof.gov.sa/financialreport/budget2019/Pages/default.aspx>.

Consulté le 15 novembre, 2019.

\*\* Dépenses en 2019 : Source : Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques. 2019. L'Égypte en chiffres, l'éducation, mars 2019.

[https://www.capmas.gov.eg/Pages/StaticPages.aspx?page\\_id=5035](https://www.capmas.gov.eg/Pages/StaticPages.aspx?page_id=5035).

Consulté le 15 avril, 2019.

Tableau (A.8) : Taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire et le nombre d'enfants non scolarisés dans les pays arabes de la période 2017-2018

État	Taux net de scolarisation		Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire		Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire	
	Primaire (%)	Secondaire (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Garçons en âge de fréquenter l'école primaire	Filles en âge de fréquenter l'école primaire
Jordanie	80.9	62.6	81.5	80.1	-	-
Émirats arabes unis	-	92.8	-	-	4,361	7,541
Bahreïn	96.7	92.2	97.5	95.8	573	706
Tunisie	-	-	-	-	-	-
Algérie	97.6	-	-	-	61	27,799
Comores	79.8	43.0	80.7	78.9	9,477	9,848
Syrie	-	-	-	-	-	-
Djibouti	55.1	-	61.1	62.5	20,501	22,995
Soudan	60	-	61.0	58.9	1,200,426	1,197,450
Somalie	-	-	-	-	-	-
Irak	-	-	-	-	-	-
Oman	86.3	96.2	-	-	2,669	1,808
Palestine	94.8	87.2	94.6	95.0	-	-
Qatar	94.1	-	93.0	93.3	673	1,200
Koweït	82.6	-	78.9	86.8	9,847	9,411
Liban	-	-	-	-	23,817	37,844
Libye	-	-	-	-	-	-
Égypte	97.0	82.8	-	-	117,191	46,695
Maroc	99.1	64.5	96.8	96.9	56,663	61,227
Arabie saoudite	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	79.6	31.0	78.3	80.8	84,132	69,669
Yémen	-	-	88.5	77.9	247,796	456,088

Source : la Banque mondiale, Indicateurs du développement mondial, Participation à l'éducation <http://wdi.worldbank.org>. Consulté le 20 octobre, 2019.

Tableau (A.9) : Classement de certains pays arabes selon l'indice de la qualité d'enseignement primaire au niveau mondial et arabe

État	Classement arabe (sur 14 pays arabes)	Classement mondial (sur 137 pays)
Qatar	1	10
Liban	2	15
Émirats arabes unis	3	16
Bahreïn	4	34
Jordan	5	60
Arabie saoudite	6	63
Oman	7	78
Tunisie	8	83
Algérie	9	95
Koweït	10	104
Maroc	11	119
Mauritanie	12	126
Égypte	13	133
Yémen	14	135

Source : Forum économique mondial 2018. Indice de qualité de l'éducation.  
<https://tcdata360.worldbank.org/indicators/gci>  
 Consulté le 20 octobre, 2019.

Tableau (A.10) : Classement de certains pays arabes selon l'indice de la qualité d'enseignement universitaire au niveau mondial et arabe

État	Classement arabe (sur 14 pays arabes)	Classement mondial (sur 137 pays)
Qatar	1	5
Émirats arabes unis	2	12
Liban	3	18
Bahreïn	4	24
Arabie saoudite	5	41
Jordan	6	43
Oman	7	75
Koweït	8	89
Algérie	9	97
Tunisie	10	103
Maroc	11	120
Égypte	12	130
Yémen	13	133
Mauritanie	14	137

Source : Forum économique mondial 2018. Indice de qualité de l'éducation.  
<https://tcdata360.worldbank.org/indicators/gci>  
 Consulté le 20 octobre, 2019.

Tableau (A.11) : Nombre d'universités membres de l'Union des universités arabes

État	Nombre
Jordanie	26
Émirats arabes unis	13
Bahreïn	6
Tunisie	4
Algérie	11
Comores	-
Djibouti	1
Arabie saoudite	27
Soudan	41
Syrie	14
Somalie	17
Irak	45
Oman	6
Palestine	20
Qatar	3
Koweït	2
Liban	20
Libye	13
Égypte	48
Maroc	7
Mauritanie	3
Yémen	24
Total	351

Source : Union des universités arabes.  
<http://www.aaru.edu.jo/Lists/ArabUniversities/Countries.aspx>  
 Consulté le 20 octobre, 2019.

Tableau (A.12) : Indicateurs de recherche et du développement dans les pays arabes

État	Dépenses pour la recherche et le développement (du PIB %)	Employés dans le domaine de recherche et du développement (par million de personnes)		Nombre d'articles publiés dans des revues scientifiques et techniques	Nombre de demandes de brevets	
		Chercheurs	Techniciens		Résidents	Non-résidents
	2010-2017	2013-2017		2016	2013-2017	
Jordanie	0.72	601	110	1,652	26	174
Émirats arabes unis	0.96	2,407	-	2,181	52	1,748
Bahreïn	0.10	369	14	211	8	237
Tunisie	0.60	1,965	63	5,266	172	383
Algérie	0.53	821	42	4,447	149	594
Comores	-	-	-	5	-	-
Djibouti	-	-	-	4	1	4
Arabie saoudite	0.82	-	-	9,232	909	2,282
Soudan	0.30	-	-	369	281	12
Syrie	0.01	87	65	273	120	16
Somalie	-	-	-	3	-	-
Irak	0.04	104	19	1,227	613	101
Oman	0.22	244	43	795	4	387
Palestine	0.49	565	175	-	-	-
Qatar	0.51	604	404	1,311	19	574
Koweït	0.08	492	50	739	-	-
Liban	-	-	-	1,398	110	194
Libye	-	-	-	139	-	-
Égypte	0.61	669	367	10,807	918	1,231
Maroc	0.71	1,069	40	4,063	198	2,026
Mauritanie	-	-	-	20	-	-
Yémen	-	-	-	111	15	13

Source : base de données de la Banque mondiale. wdi.worldbank.org.  
Consulté le 20 novembre, 2019.

Tableau (A.13) : Exemples d'institutions responsables de la recherche scientifique dans certains pays arabes

État	Institutions responsables de la recherche scientifique
Jordan	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Conseil Supérieur des Sciences et de la Technologie
Émirats arabes unis	Université des Émirats arabes unis Ministère de l'Agriculture
Bahreïn	Centre bahreïnien d'Études Stratégiques Internationales et Énergétiques
Tunisie	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et des Technologies
Algérie	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Arabie saoudite	Cité du roi Abdul Aziz pour la Science et la Technologie
Soudan	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique
Syrie	Conseil Suprême des Sciences Ministère de l'Enseignement Supérieur
Somalie	Ministère de l'Agriculture Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
Irak	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Oman	Conseil de la Recherche Scientifique
Palestine	Ministère de l'Enseignement Supérieur Unité de Recherche et de Développement au sein du Ministère de la Planification
Qatar	Secrétariat Général du Conseil des Ministres
Koweït	Fondation koweïtienne pour le Progrès Scientifique Institut koweïtien de Recherches Scientifiques Université du Koweït / Centre de recherches
Liban	Conseil National de la Recherche Scientifique
Libye	Libye - Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique / Secrétaire général du Conseil de Planification Autorité Nationale de Recherche Scientifique
Égypte	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Maroc	Académie Hassan II des Sciences et de la Technologie Ministère de l'Éducation Nationale Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres Comité Ministériel Permanent de la Recherche Scientifique, de l'Innovation et du Développement Technologique Centre National de Recherche Scientifique et Technique Conseil de Coordination des Établissements d'Enseignement Supérieur ne relevant pas des Universités
Mauritanie	Ministère de l'Éducation Nationale
Yémen	Ministère de l'Enseignement Supérieur

Source : Munif Al-Zoubi. 2019. Activer les systèmes de science, de technologie et d'innovation pour le développement durable dans le monde arabe. Études, sciences humaines et sociales, Université de la Jordanie, vol. 46, n° 1, p. 57-56.

Tableau (A.14) : Indice de développement des technologies d'information dans les pays arabes en 2016 et 2017 et les communications dans les pays arabes en 2016 et 2017

État	Indice de développement des technologies d'information et de communication 2016		Indice de développement des technologies d'information et de communication 2017			Direction du changement du classement mondial entre 2016 et 2017
	Valeur	Classement mondial (sur 175 pays)	Valeur	Classement mondial (sur 176 pays)	Classement arabe	
Jordanie	5.97	66	6.00	70	7	↔
Émirats arabes unis	7.18	34	7.21	40	3	↔
Bahreïn	7.46	30	7.60	31	1	↔
Tunisie	4.70	95	4.82	99	9	↔
Algérie	4.32	106	4.67	102	12	↗
Comores	1.78	162	1.82	164	19	↔
Djibouti	1.80	161	1.98	158	18	↗
Arabie saoudite	6.87	45	6.67	54	4	↔
Soudan	2.56	141	2.55	145	16	↔
Syrie	3.32	124	3.34	126	15	↔
Somalie	-	-	-	-	-	-
Oman	6.14	64	6.43	62	5	↗
Irak	-	-	-	-	-	-
Palestine	3.42	122	3.55	123	14	↔
Qatar	7.12	36	7.21	39	2	↔
Koweït	5.75	70	5.98	71	8	↔
Liban	6.09	65	6.30	64	6	↗
Libye	3.93	112	4.11	115	13	↔
Égypte	4.44	104	4.63	103	11	↗
Maroc	4.57	98	4.77	100	10	↔
Mauritanie	2.08	152	2.26	151	17	↗
Yémen	-	-	-	-	-	-

Source : Union international des télécommunications. 2017.

Le rapport " Mesurer la société d'information 2017 - Volume 1

Remarque : la valeur de l'indice est comprise entre 1 et 10 et la valeur élevée indique une progression.

Tableau (A.15) : Classement de certains pays arabes selon les sous-indicateurs de l'indice de développement des TIC dans les pays arabes en 2016 et 2017 (accès, utilisation, compétences)

Indice d'accès					Indice d'utilisation					Indice des compétences				
État	2016		2017		État	2016		2017		État	2016		2017	
	Classement mondial*	valeur	Classement mondial**	valeur		Classement mondial*	valeur	Classement mondial**	valeur		Classement mondial*	valeur	Classement mondial**	valeur
Bahreïn	27	7.92	22	8.14	Bahreïn	20	7.48	23	7.53	Arabie saoudite	55	7.30	48	7.57
Émirats arabes unis	23	8.07	24	8.11	Émirats arabes unis	24	7.07	31	7.09	Libye	63	6.99	64	6.99
Qatar	32	7.80	33	7.90	Qatar	26	6.99	32	7.07	Bahreïn	72	6.50	73	6.65
Oman	45	7.30	48	7.32	Liban	50	5.80	46	6.20	Jordanie	69	6.68	77	6.49
Arabie saoudite	49	7.20	52	7.21	Jordanie	57	5.52	54	5.73	Algérie	87	6.10	80	6.29
Koweït	51	7.17	56	7.12	Oman	64	5.12	55	5.71	Palestine	82	6.18	85	6.22
Liban	63	6.70	63	6.92	Arabie saoudite	36	6.32	59	5.68	Qatar	89	6.03	89	6.09
Maroc	83	5.99	82	6.06	Koweït	73	4.42	72	4.99	Oman	97	5.83	90	6.07
Jordanie	81	6.08	83	6.03	Tunisie	82	3.96	86	4.11	Koweït	108	5.59	102	5.69
Égypte	93	5.23	92	5.40	Maroc	97	3.40	100	3.68	Tunisie	103	5.68	105	5.67
Algérie	102	4.83	98	5.14	Algérie	114	2.40	108	3.38	Égypte	113	5.33	107	5.66
Tunisie	99	4.96	99	5.11	Égypte	104	3.20	111	3.35	Émirats arabes unis	106	5.63	108	5.63
Libye	111	4.58	107	4.80	Palestine	115	2.25	122	2.42	Liban	111	5.46	116	5.23
Syrie	109	4.66	113	4.58	Libye	129	1.75	128	1.98	Maroc	129	4.09	126	4.35
Palestine	141	3.21	142	3.35	Soudan	126	1.87	136	1.78	Syrie	127	4.22	127	4.28
Soudan	140	3.23	144	3.23	Syrie	133	1.53	143	1.63	Comores	142	3.33	143	3.38
Mauritanie	148	2.91	148	2.96	Mauritanie	141	1.29	146	1.62	Soudan	155	2.62	156	2.75
Djibouti	163	2.48	156	2.63	Djibouti	160	0.73	158	0.99	Djibouti	156	2.59	157	2.69
Comores	159	2.53	159	2.59	Comores	172	0.26	174	0.28	Mauritanie	169	2.02	168	2.15

Source : Union internationale des télécommunications 2017. Le rapport " Mesurer la société d'information 2017 – Volume 1

Remarque : la valeur de l'indice est comprise entre 1 et 10 et la valeur élevée indique une progression.

Données non disponibles pour l'Irak, la Somalie et le Yémen,

\*Sur 175 pays,

\*\* Sur 176 pays,

Tableau (A.16) : Utilisation d'Internet et de Facebook dans les pays arabes

État	Nombre d'internautes 2019	Nombre d'utilisateurs de Facebook (Décembre 2017)
Jordanie	8,700,700	5,300,000
Émirats arabes unis	9,532,016	8,700,000
Bahreïn	1,615,620	1,100,000
Tunisie	7,898,534	6,400,000
Algérie	25,428,159	19,000,000
Comores	130,578	120,000
Djibouti	548,832	180,000
Arabie saoudite	31,856,652	18,000,000
Soudan	13,124,100	2,600,000
Syrie	6,335,969	4,900,000
Somalie	1,500,00	1,100,000
Irak	19,947,510	17,000,000
Oman	4,011,004	2,630,000
Palestine	3,381,787	1,700,000
Qatar	2,734,297	2,300,000
Koweït	4,231,971	3,100,000
Liban	5,546,494	3,600,000
Libye	3,800,000	3,500,000
Égypte	49,231,493	35,000,000
Maroc	23,739,581	15,000,000
Mauritanie	969,519	770,000
Yémen	7,903,772	2,352,942

Source : Internet world stats, <https://www.internetworldstats.com>  
 Consulté le 21 novembre, 2019.

Tableau (A. 17) : Indices d'accès aux technologies de l'information et des communications dans les pays arabes

État	Abonnement à la téléphonie fixe par chaque 100 d'habitants		Abonnement au téléphone portable par chaque 100 d'habitants		Capacité d'internet en octet/seconde par chaque utilisateur		% de ménages possédant un ordinateur		% d'usage domestique d'internet	
	2016	2018*	2016	2018*	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Jordanie	4.6	3.20	196.3	87.62	24,450	8,229	50.6	53.1	79.9	79.0
Émirats arabes unis	23.4	24.31	204.0	208.50	108,791	133,749	89.3	91.0	95.4	94.3
Bahreïn	20.8	18.37	216.9	133.34	89,425	112,770	94.8	94.8	88.7	98.0
Tunisie	8.6	11.26	125.8	127.71	22,013	31,167	34.5	37.0	30.7	33.0
Algérie	8.2	9.85	117.0	121.93	30,119	40,015	37.0	38.4	31.9	34.7
Comores	1.7	1.24	57.7	59.94	12,187	12,729	8.1	8.7	4.7	5.1
Djibouti	2.7	3.84	37.8	41.20	10,255	15,228	19.1	20.3	8.1	9.1
Arabie saoudite	12.0	15.99	157.6	122.57	88,669	78,163	67.0	69.0	94.0	94.6
Soudan	0.3	0.33	68.6	72.01	2,189	2,035	17.1	18.0	32.3	33.6
Syrie	15.2	16.17	54.2	98.37	7,125	12,813	49.9	49.9	42.3	43.6
Somalie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irak	5.55	7.04	91.36	94.88	-	-	-	-	-	-
Oman	9.8	11.60	159.2	133.37	67,052	66,071	87.5	87.5	84.0	86.1
Palestine	9.3	9.66	76.8	89.49	0	0	66.7	70.4	52.4	56.5
Qatar	19.3	16.25	147.1	141.86	71,566	86,950	88.3	89.0	95.8	95.8
Koweït	11.0	12.46	146.6	178.59	77,395	69,516	82.0	83.5	76.9	77.7
Liban	21.10	13.03	96.4	64.50	40,913	55,086	76.5	78.1	75.7	77.7
Lybie	21.5	-	119.8	-	5,133	5,286	22.0	23.5	20.4	22.0
Égypte	7.1	7.99	113.7	95.29	10,743	17,194	50.9	53.1	53.1	43.3
Maroc	6.0	6.10	120.7	124.17	18,316	25,702	54.8	54.9	66.5	68.5
Mauritanie	1.3	1.36	86.5	103.71	3,785	4,477	4.7	5.0	7.7	11.2
Yémen	4.29	-	60.49	-	-	-	-	-	-	-

Sources :

International Telecommunication Union. 2017. Measuring the Information Society Report 2017 - Volume 1. pp. 138-141.

\* Site Internet de l'Union internationale des télécommunications

ITU : <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx>

Tableau (A.18) : Nombre de chaînes satellitaires arabes au cours de la période 2010-2016

Année	Nombre de chaînes
2010	733
2013-2012	1320
2014	1294
2015	1230
2016	1122 (151 chaînes publiques arabes ; 8 chaînes publiques étrangères ; 963 chaînes privées)
Source : Union des radios des pays arabes. 2016. La diffusion satellitaire arabe : Rapport annuel de 2016. Haut comité de coordination entre les chaînes satellitaires arabes.	

Tableau (A.19) : Moyenne de portails d'informations sur internet/ 1 million d'habitants dans les pays arabes

Pays	Portails d'informations sur internet / 1 million d'habitants
Koweït	9.35
Bahreïn	8.67
Qatar	6.37
Émirats arabes unis	6.02
Arabie saoudite	5.68
Palestine	4.81
Liban	4.93
Jordanie	3.16
Amman	2.11
Lybie	1.25
Tunisie	0.95
Yémen	0.77
Syrie	0.77
Égypte	0.47
Iraq	0.33
Maroc	0.19
Algérie	0.14
Soudan	0.10

Sources : Ministère de la culture et de l'information, Nouveau Centre d'Information, Royaume de l'Arabie saoudite. 2017.

Plateformes internationales et transition numérique dans la zone du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. 2018.

Remarque : les données sont indisponibles pour Djibouti, les Iles Comores, la Somalie et la Mauritanie.

Tableau (A. 20) : Indicateur de la lecture dans le monde arabe en 2016

Pays	Indicateur de lecture dans le monde arabe /100	Possibilité de lecture	Niveau de lecture (%)	Nombre moyen d'heures de lecture	Nombre moyen de livres lus par personne annuellement		
					En arabe	En langue étrangère	Moyenne de toutes les langues
Jordanie	71	68.41	73.63	49.51	15	8	21.21
Émirats arabes unis	82	84.33	80.91	51.42	18	8	24.25
Bahreïn	58	53.15	62.82	43.50	14	8	18.21
Tunisie	70	66.29	73.59	47.07	16	8	22.36
Algérie	51	48.08	53.82	35.57	10	5	17.13
Iles Comores	8	7.36	7.24	9.39	2	2	4.36
Djibouti	12	10.43	8.27	10.85	4	2	4.22
Arabie saoudite	63	58.37	63.22	42.88	12	7	18.73
Soudan	43	37.43	46.27	33.26	8	5	14.13
Syrie	39	28.92	44.74	32.84	10	6	13.50
Somalie	3	3.52	1.00	7.78	1	1	1.74
Irak	36	29.76	40.17	27.48	10	6	13.59
Oman	48	42.99	51.23	34.52	12	5	16.22
Palestine	54	48.47	58.32	38.91	11	7	17.97
Qatar	64	66.43	63.35	43.19	15	7	18.65
Koweït	44	40.22	46.13	31.61	12	6	14.85

Liban	90	80.28	95.77	59.06	20	10	28.67
Libye	23	13.25	26.21	18.42	7	4	10.35
Égypte	89	83.10	96.83	63.85	17	10	26.94
Maroc	87	85.27	91.57	57.35	19	10	27.20
Mauritanie	18	14.63	16.81	11.87	6	4	8.38
Yémen	29	17.55	33.26	24.84	6	3	11.10

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement et Fondation Mohamed bin Rashid Al Maktoum pour le savoir. 2016. Indice de lecture dans les pays arabes 2016.

<http://knowledge4all.com/admin/uploads/files/ARI2016/ARI2016Ar.pdf>

Consulté le 20 Octobre, 2019.

Remarque : l'indicateur de lecture dans les pays évalue trois axes : le niveau de lecture (nombre d'heures de lectures et de livres lus), la possibilité de lecture (au niveau de la famille, des institutions de l'éducation et de la société), les caractéristiques personnelles (capacité, compétences, motivation et attitudes). La valeur de l'indicateur est comprise entre 1 et 10 et la valeur élevée indique une progression. L'indicateur s'appuie sur les données collectées d'un questionnaire électronique auquel plus de 148294 citoyens de tous les pays arabes ont participé.

## Annexe 2 Chartes et législations relatives à la langue arabe dans quelques pays arabes<sup>2</sup>

Jordanie	
La langue arabe est la langue officielle	L'article 2 de la constitution jordanienne stipule que " L'islam est la religion de l'État et l'arabe sa langue officielle ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	La loi jordanienne relative à l'arbitrage n° (31) de 2001, article (28), dispose que " l'arbitrage se déroule en langue arabe sauf convention contraire des deux parties ou détermination d'une ou plusieurs langues par le tribunal d'arbitrage ".
La langue arabe est la langue des tribunaux	Le code jordanien de procédure civile n° (24) de 1988, article (79), paragraphes (2) et (3), dispose que " L'adversaire, ayant présenté des documents en langue étrangère, doit en joindre une traduction vers la langue arabe ".
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	Le code de travail jordanien n° (8) de 1996, article (15), paragraphe (1), dispose que " La rédaction du contrat de travail se fait en arabe et en deux exemplaires au minimum. Par ailleurs, le travailleur est habilité à faire valoir ses droits par tous les moyens juridiques si le contrat n'a pas été formalisé par écrit ".
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	La maîtrise de la langue arabe, lue et écrite.
La langue arabe est la langue de l'enseignement	La loi jordanienne sur la protection de la langue arabe n°(35) de 2015, article (8), dispose que " A- Les enseignants de différents cycles scolaires ainsi que le personnel académique de l'éducation supérieure sont tenus à utiliser la langue arabe dans l'enseignement. Dans le même article, aussi : B- L'Arabe est la langue de recherches scientifiques et de leur publication et la publication en langues étrangères peut avoir lieu à condition de soumettre une traduction en arabe pour optimiser son utilisation auprès des parties concernées ". Et que " les dispositions citées dans les paragraphes (A) et (B) du présent article sont applicables aux intervenants et conférenciers dans les séminaires, colloques, conférences et réunions tenus dans le Royaume hachémite ".

Émirats arabes unis	
La langue arabe est la langue officielle	L'article 7 de la constitution des Émirats arabes unis dispose que " L'islam est la religion officielle de la fédération, la Charia islamique est sa source principale de législation et la langue arabe est sa langue officielle ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	La loi fédérale sur l'arbitrage aux Émirats arabes unis, n° (6) de 2018, article (29), dispose que " Les procédures d'arbitrage se déroulent en langue arabe sauf accord contraire des parties concernées ".
La langue arabe est la langue des tribunaux	La loi fédérale n°(11) de 1992 sur le Code de procédure civile, article (4), dispose que : " La langue arabe est la langue officielle au sein des tribunaux ... ".
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	La loi fédérale n° (8) de 1980, article (2), stipule que " La langue arabe doit être utilisée, obligatoirement, dans tous les registres, contrats, fichiers, données et autres.. ".
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	La maîtrise de la langue arabe.
La langue arabe est la langue de l'enseignement	L'initiative de la Charte de la langue arabe, lancée par le gouverneur de Dubaï " Mohamed bin Rashid Al Maktoum " en 2012, stipule dans l'article (5) que : " La langue arabe est un élément fondamental de l'éducation dans les ÉAU et le ministère de l'éducation et de l'enseignement ainsi que toutes les parties prenantes de l'État doivent déployer tous leurs efforts pour le développement des méthodes et des capacités d'apprentissage des enseignants dans les écoles publiques et privées, conformément aux normes mondiales les plus élevées ". " Le gouvernement s'adresse, aussi, aux autorités compétentes pour assurer l'engagement des écoles privés à l'enseignement de la langue arabe, afin de permettre aux étudiants émiratis et ceux parlant l'arabe de disposer des outils linguistiques de leur langue ".

Bahreïn	
La langue arabe est la langue officielle	L'article 2 de la constitution bahreïnienne dispose que " L'islam est la religion officielle de l'État, la Charia islamique est sa source principale de législation et l'arabe est la langue officielle ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	-
La langue arabe est la langue des tribunaux	La loi n° (42) de 2002 sur le pouvoir judiciaire dispose que " La langue arabe est la langue officielle au sein des tribunaux ".
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	La loi n° (36) de 2012, article (16), dispose que " Le contrat de formation professionnelle doit être rédigé en arabe ". L'article (19) stipule que " Le contrat de travail doit être formalisé par écrit et rédigé en arabe..., le contrat rédigé dans une autre langue doit être accompagné d'une copie rédigée en arabe ".
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	Une bonne connaissance de la langue arabe.
La langue arabe est la langue de l'enseignement	La loi n° (27) de 2005 relative à l'enseignement, article (3), stipule que : " La promotion et le renforcement de l'enseignement de la langue arabe, ce qui permettra sa maîtrise et son utilisation dans les différents domaines du savoir, en accordant l'attention à l'enseignement et la maîtrise des langues étrangères ". L'article (10) dispose que : " L'éducation religieuse et civique ainsi que la langue arabe sont des matières fondamentales tout au long des différents cycles de l'enseignement. Le ministre prend les décisions nécessaires concernant ces matières, afin de garantir le développement de la personnalité du citoyen et son attachement à sa religion, son pays, et son arabité ".

Tunisie	
La langue arabe est la langue officielle	La constitution tunisienne, chapitre (1), dispose que " La Tunisie est un État libre, indépendant et souverain ; sa religion est l'islam, sa langue l'Arabe et son Régime la république ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	Le Code de l'arbitrage tunisien n° (42)/1993 du 26 Avril 1993, article (63), dispose que " Les parties sont libres de convenir de la langue ou des langues à utiliser dans la procédure arbitrale... ". Article 80, point 2, dispose que : " La partie qui invoque une sentence arbitrale... Les deux documents sus indiqués seront accompagnés, le cas échéant, d'une traduction officielle en langue arabe ".
La langue arabe est la langue des tribunaux	-
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	Le code de travail tunisien n'énonce pas, explicitement, la langue de rédaction des contrats de travail.
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	Prouver la maîtrise de la langue arabe à un degré proportionnel à son statut social.
La langue arabe est la langue de l'enseignement	La loi de l'orientation de l'éducation et de l'enseignement scolaire tunisien n°80 de 2002, article (24), dispose que : " Sont enseignées en langue arabe, dans les deux cycles d'enseignement de base, toutes les matières sociales, scientifiques et techniques ".

Algérie	
La langue arabe est la langue officielle	La constitution algérienne, article (3), dispose que : “ L’arabe est la langue nationale et officielle. L’arabe demeure la langue officielle de l’État. Il est créé auprès du Président de la République, un Haut Conseil de la Langue Arabe. Le Haut Conseil est chargé, notamment, d’œuvrer à l’épanouissement de la langue arabe et à la généralisation de son utilisation dans les domaines scientifiques et technologiques, ainsi qu’à l’encouragement de la traduction vers l’arabe à cette fin ”.
La langue arabe est la langue de l’arbitrage	Le code de procédure civile et administrative d’Algérie (les textes du code d’arbitrage national ou international) ne stipule pas la langue applicable à l’arbitrage.
La langue arabe est la langue des tribunaux	Le code n° (08-09) du 25 Février 2008, article (8), stipule que : “ Les procédures et les actes judiciaires tels que les requêtes et mémoires doivent, à peine d’irrecevabilité, être présentés en langue arabe ... ”.
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	Le code de travail algérien n° 11/1990 relatif aux relations de travail ne stipule pas, explicitement, la langue de rédaction des contrats.
La langue arabe est la langue d’acquisition de la nationalité	-
La langue arabe est la langue de l’enseignement	La loi sur la généralisation de l’utilisation de la langue arabe est suspendue jusqu’à présent mais l’enseignement est dispensé en langue arabe, française et anglaise.

Arabie saoudite	
La langue arabe est la langue officielle	L'article (1) de la loi fondamentale de l'Arabie saoudite stipule que : " Le Royaume d'Arabie saoudite est un État islamique, arabe souverain. Sa religion est l'Islam ; le Coran et la Sunna du prophète forment sa Constitution. Sa langue est l'arabe ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	Le Code de l'arbitrage saoudien, article 29, point 1, dispose que : " L'arbitrage se déroule en langue arabe... ".
La langue arabe est la langue des tribunaux	Le code judiciaire de 1975, article (36), stipule que : " La langue arabe est la langue officielle au sein des tribunaux, cependant le tribunal peut recueillir les déclarations des témoins et des adversaires qui ne maîtrisent pas l'arabe via un interprète ".
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	Le décret royal n°15 (23/08/1426 de l'hégire), article (9), dispose que " L'usage de la langue arabe est obligatoire pour les données, registres, documents, contrats de travail et autres, tel que prévu par ce code ou quelconque arrêté pris en application de ses dispositions, aussi dans les instructions données par les employeurs à leurs employés. Si l'employeur utilise une langue étrangère en plus de l'arabe dans les cas cités, le texte arabe est le seul pris en compte ".
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	La maîtrise de la langue arabe (orale, lue et écrite).
La langue arabe est la langue de l'enseignement	Le premier chapitre du document portant la politique éducative du Royaume d'Arabie saoudite, article (24), stipule que : " La langue arabe est la langue de l'enseignement pour toutes les disciplines et à tous les niveaux, sauf s'il y a un impératif imposant l'usage d'une autre langue ". Article (46) : " Le développement de compétences linguistiques, par différents moyens, ce qui enrichissent la langue arabe et permettent de mieux l'apprécier de mieux s'en imprégner, tant au niveau stylistique qu'au niveau des idées ". Article (114) " La traduction de sciences et des œuvres de connaissance utile vers l'arabe (langue du Coran) et l'enrichissement de la terminologie arabe pour combler le besoin de l'arabisation et la mettre à la disposition du plus grand nombre de citoyens ". Article (150) " Les instituts scientifiques suivent l'évolution de l'éducation dans le pays, participent aux disciplines pertinentes de l'enseignement public et accordent une attention particulière aux études islamiques et aux sections de la langue arabe ". Article (151) " Cet enseignement qualifie les étudiants pour se spécialiser en sciences de la charia islamique, aux sections de la langue arabe et aux études dans les facultés pertinentes des arts ". Article (152) " Cet enseignement doit prendre en charge l'éducation, l'orientation et la discipline des élèves pour atteindre le principal objectif du pays, avoir des spécialistes en Sharia islamique et en sciences de la langue arabe, et des prédicateurs religieux ". Article (164) du quatrième chapitre : " L'éducation islamique ainsi que la langue arabe sont enseignées dans les instituts et les collèges de préparation d'enseignants, afin qu'ils puissent enseigner dans un esprit islamique et utiliser une langue arabe correcte ". Article (190) " Le programme d'enseignement des non-voyants inclut l'éducation religieuse et la langue arabe ".

Syrie	
La langue arabe est la langue officielle	La constitution syrienne, article 4, dispose que " L'arabe est la langue officielle de l'État ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	Le Code d'arbitrage Syrien n°4 de 2008, article 24, dispose que : " L'arbitrage se tient en langue arabe sauf convention contraire des deux parties ... "
La langue arabe est la langue des tribunaux	-
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	Le code de travail Syrien n° 17 de 2010, article 32, paragraphe A, dispose que : " Le contrat de travail doit être rédigé en langue arabe, en deux exemplaires, et chaque partie en gardera un ".
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	La maîtrise de la langue arabe.
La langue arabe est la langue de l'enseignement	Le décret législatif n°55 de 2004 sur l'organisation de l'enseignement public et privé, article n°22, dispose que : " Les établissements d'enseignement privés, qui adoptent un programme scolaire non officiel, doivent s'engager à enseigner la langue arabe aux élèves et à enseigner les sciences sociales, l'histoire, la géographie et l'éducation civique aux élèves syriens. Cet enseignement doit être dispensé en langue arabe sous la supervision du ministère ".

Soudan	
La langue arabe est la langue officielle	La constitution soudanaise, article n° 8, énonce que " 1- Toutes les langues autochtones du Soudan sont des langues nationales et doivent être respectées, développées et promues. 2- La langue arabe est la langue nationale largement parlée au Soudan. 3- La langue arabe, en tant que langue principale au niveau national, et la langue anglaise sont les langues officielles de l'action du gouvernement national et les langues de l'enseignement supérieur ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	Le code d'arbitrage soudanais de 2006, article 24, stipule que " L'arbitrage se déroule en langue arabe sauf convention contraire des deux parties, il est possible d'avoir des interprètes vers d'autres langues demandées par les parties ".
La langue arabe est la langue des tribunaux	Le code de procédure civile de 1982, article 67, dispose que " La langue arabe est la langue officielle au sein des tribunaux, cependant les témoins ou les parties adverses qui ne maîtrisent pas l'arabe peuvent être entendus à l'aide d'un interprète, après la prestation de serment... ".
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	Le code de travail de 1997, article 28 (rédaction du contrat), paragraphe 3, stipule que : " Dans le cas d'un employé ignorant la lecture et l'écriture de la langue, l'employeur doit lire le contrat en présence d'un témoin choisi par l'employé. Ce témoin doit maîtriser la langue, écrite et orale ".
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	-
La langue arabe est la langue de l'enseignement	La constitution soudanaise, article 8, point 3, dispose que : " La langue arabe, langue principale au niveau national, et l'anglais sont les deux langues officielles de l'action du gouvernement national et de l'enseignement supérieur ".

Irak	
La langue arabe est la langue officielle	La constitution irakienne, article (4), stipule que " L'arabe et le kurde sont les langues officielles de l'Irak " .
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	Le code de l'arbitrage irakien ne stipule pas la langue arabe comme la langue applicable à l'arbitrage
La langue arabe est la langue des tribunaux	La loi de l'organisation judiciaire n° 160 de 1970, article 4, énonce que " La langue arabe est la langue officielle au sein des tribunaux, sauf autre indication par la loi " .
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	Le code de travail irakien n°37 de 2015, article 16, dispose que : " La langue arabe est la langue adoptée dans les relations de travail, les contrats, les registres et les documents. La langue kurde est officielle, outre l'arabe, dans la région du Kurdistan. Toute invocation à l'égard de l'employé en utilisant un document en langue étrangère, même authentifié par la signature de l'employé, est interdite " .
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	-
La langue arabe est la langue de l'enseignement	La loi de la préservation de la langue arabe n° 64 de 1977, article 2, dispose que : " Toutes les institutions d'enseignement doivent utiliser la langue arabe à tous les cycles d'enseignement, veiller à sa maîtrise orale et écrite, et former des étudiants capables de penser et s'exprimer en arabe, conscients de ses atouts et fiers de son acquisition " .

Oman	
La langue arabe est la langue officielle	La constitution omanaise, article 3, stipule que " La langue arabe est la langue officielle de l'État " .
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	L'article 29 du Code d'arbitrage dans les litiges civils et commerciaux, promulgué par le décret royal (47/97), dispose que " L'arbitrage se déroule en langue arabe ... " .
La langue arabe est la langue des tribunaux	L'article 27 du Code d'arbitrage dans les litiges civils et commerciaux, promulgué par le décret royal (29/2002), stipule que " La langue arabe est la langue officielle au sein des tribunaux et aucune pièce ou document n'est accepté s'il n'est pas en langue arabe ou accompagné d'une traduction vers l'arabe " .
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	L'article 21 du Code du travail, promulgué par le décret royal n° 35 de 2003, stipule que " Le contrat de travail doit être documenté par écrit et rédigé en arabe, en deux exemplaires. Si le contrat n'est pas rédigé en arabe, il doit être accompagné au minimum d'une copie rédigée en arabe et signée par les deux parties " .
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	La maîtrise de la langue arabe.
La langue arabe est la langue de l'enseignement	-

Palestine	
La langue arabe est la langue officielle	L'article 4, de la loi fondamentale palestinienne modifié en 2005, stipule que " L'islam est la religion officielle en Palestine. Le respect de la sainteté de toutes autres religions monothéistes est garanti. Les principes de la Charia islamique sont la principale source du droit. L'arabe est la langue officielle ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	Le code d'arbitrage palestinien n° (3) de 2002 dispose que " La langue arabe est la langue officielle de l'arbitrage ".
La langue arabe est la langue des tribunaux	La loi de l'autorité judiciaire n° 1 de 2002, article 4, énonce que " La langue arabe est la langue officielle au sein des tribunaux, cependant les témoins ou les adversaires qui ne maîtrisent pas l'arabe peuvent être entendus à l'aide d'un interprète, après la prestation de serment ".
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	Le code de travail n° 7 de 2000, article 28, dispose que " Le contrat de travail est rédigé en arabe et comprend les clauses fondamentales sur travail, notamment le salaire, type de travail, lieu et durée du travail, le contrat est signé par les deux parties, l'employé garde un exemplaire et il a pourra établir ses droits par tous les moyens juridiques ".
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	Une condition particulière sous l'occupation.
La langue arabe est la langue de l'enseignement	La loi palestinienne sur l'éducation n°1 de 2013, article 5, paragraphe 2, stipule que " La langue arabe fait l'objet de la dignité, l'élève est appelé à la maîtriser pour pouvoir exprimer ses espoirs, ambitions et aspirations, et s'en servir pour communiquer ". Article 16 : " En addition des objectifs énoncés dans l'article 5 de la loi présente, le cycle d'enseignement primaire vise à permettre aux élèves de maîtriser les notions de base de la langue arabe et une langue étrangère, au minimum ". La loi n° 11 de 1998 sur l'enseignement supérieur, article 9, dispose que " La langue arabe est la langue officielle dans les institutions d'enseignement supérieur qui peuvent décider d'enseigner quelques matières et programmes en d'autres langues ".

Qatar	
La langue arabe est la langue officielle	La constitution qatarienne, article (1), dispose que " Le Qatar est un État arabe souverain et indépendant. Sa religion est l'Islam et la Charia est la principale source de sa législation. Son système politique est démocratique. La langue arabe est sa langue officielle. Le peuple qatarien fait partie de la nation arabe ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	Le Code d'arbitrage des affaires civiles et commerciales, Code 2 de 2017, article 34, point 2, stipule que : " La décision du tribunal prononcée dans une langue étrangère sera traduite vers l'arabe par un organisme agréé ".
La langue arabe est la langue des tribunaux	La loi n°13 de 1990, promulguant le Code des plaidoiries civiles et commerciales, stipule à l'article 68 que : " L'arabe est la langue officielle au sein des tribunaux ".
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	Le Code de travail, loi n° 14 de 2004, article 9, stipule que " Les contrats et autres documents énoncés par la présente loi sont rédigés en arabe ".
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	La maîtrise de la langue arabe.
La langue arabe est la langue de l'enseignement	La loi sur la protection de la langue arabe, n°7 de 2019, article 5, dispose que : " L'arabe est la langue des établissements d'enseignement public, sauf si certains programmes d'enseignement exigent une autre langue d'enseignement, conformément aux décisions du ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Les établissements de l'enseignement privés s'engagent à enseigner l'arabe comme une matière essentielle dans leurs programmes scolaires, conformément aux régulations du ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur ". L'article 6 " Les universités et les institutions d'enseignement s'engagent à enseigner en arabe, sauf si certains programmes universitaires exigent une autre langue pour l'enseignement, conformément aux décisions du conseil administratif de l'université ou le ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, selon le cas ". L'article 7 : " Les recherches scientifiques, financées par les organes gouvernementaux et non gouvernementaux, sont publiées en arabe et peuvent être publiées en autres langues, à condition de soumettre un résumé sur la recherche en langue arabe ".

Koweït	
La langue arabe est la langue officielle	L'article 3 de la constitution koweïtienne dispose que " L'arabe est la langue officielle de l'État ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	Le Code d'arbitrage koweïtien, article 183, dispose que " L'arbitrage est rédigé en arabe, sauf accord contraire des adversaires, ce qui incomberait l'accompagnement d'une traduction officielle ".
La langue arabe est la langue des tribunaux	Le Code de l'organisation judiciaire, n° 23 de 1990, article 14 dispose que : " L'arabe est la langue officielle au sein des tribunaux ".
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	L'article 29 de la loi n° 6 de 2010, du Code du travail concernant le travail dans le secteur privé, dispose que : " Tous les contrats sont rédigés en arabe, une traduction dans une autre langue peut être ajoutée, en cas de litige, le contrat en arabe fera référence, cette disposition s'applique aussi à toutes les correspondances, publications, règlements et circulaires diffusés par l'employeur ".
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	La connaissance de la langue arabe.
La langue arabe est la langue de l'enseignement	Le document descriptif de l'enseignement primaire énonce que " L'arabe est la langue de l'enseignement et de l'apprentissage, pour toutes spécialités et à tous les niveaux d'éducation. Son utilisation correcte et sa complémentarité avec les autres spécialités d'enseignement mènent à réaliser son objectif d'éducation souhaité ".

Liban	
La langue arabe est la langue officielle	L'article 11 de la constitution libanaise dispose que : " L'arabe est la langue nationale et officielle ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	Le nouveau Code de procédure civile de Liban, article 418, stipule que : " L'existence d'une sentence arbitrale est établie par la production, soit de son original accompagné de la convention d'arbitrage, soit des copies conformes de ces deux documents authentifiés par les arbitres ou par toute autorité compétente. Si ces pièces sont rédigées en langue étrangère, elles doivent être traduites par un traducteur assermenté ".
La langue arabe est la langue des tribunaux	Le code de procédure pénale n° 328 de 2001, article 81, dispose que : " Si le défendeur ne maîtrise pas la langue arabe, le juge d'instruction lui assigne un interprète ". Article 88 : " Si le témoin ne maîtrise pas la langue arabe, le juge d'instruction lui assigne un interprète ". Article 254 : " Si l'accusé ne comprend pas la langue arabe, le Président de la Cour lui assigne un interprète compétent qui s'engage, sous serment devant la loi, à traduire en toute honnêteté et intégrité ".
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	Le Code de travail libanais de 1946, article 12, dispose que : " Le contrat de travail peut être soit écrit, soit verbal. Dans les deux cas, il est soumis aux dispositions du droit public. Le contrat écrit doit être rédigé en langue arabe ; il peut, néanmoins, être traduit dans une langue étrangère si l'employeur ou l'employé est un étranger ignorant la langue arabe ".
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	-
La langue arabe est la langue de l'enseignement	-

Libye	
La langue arabe est la langue officielle	La constitution libyenne, article 32, dispose que : " Les langues autochtones parlées par une partie des libyens sont considérées comme langues nationales, font partie de son patrimoine culturel et linguistique, et représente un bien commun de tous les Libyens. La langue arabe est la langue officielle de l'État ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	Le Code d'arbitrage ne dispose pas que l'arabe ou une autre langue est la langue applicable à l'arbitrage.
La langue arabe est la langue des tribunaux	Le système juridique de Libye n° 6 de 1374 de l'an Hégire, article 26, dispose que : " L'arabe est la langue officielle au sein des tribunaux. Les déclarations des témoins, qui ne la maîtrisent pas, sont prononcées par l'intermédiaire d'un interprète assermenté ".
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	Le code de travail n° 12, article 67, dispose que " Le contrat de travail est conclu conformément au modèle requis par les autorités compétentes et le contrat ne peut être exécuté qu'après son approbation par cette autorité et après avoir vérifié qu'il respecte la forme juridique et que ses conditions sont conformes à la présente loi. Le contrat doit contenir tous les détails nécessaires pour garantir les droits et les obligations des différentes parties et doit être formalisé par écrit et rédigé en arabe ".
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	-
La langue arabe est la langue de l'enseignement	La loi n° 1 de 1992, sur l'enseignement supérieur en Libye, article 2, paragraphe 3, stipule que : " Renforcer l'intérêt pour la langue arabe ainsi que sa littérature et affirmer son utilisation dans tous les domaines de la science et de la connaissance ". Article 5 : " L'arabe est la langue de l'enseignement supérieur de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, et il est possible, après accord du conseil public de l'enseignement supérieur, d'utiliser une autre langue dans certaines spécialités et études, à chaque fois que nécessaire ".

Égypte	
La langue arabe est la langue officielle	La constitution égyptienne, article 2, dispose que : " L'islam est la religion de l'État. L'arabe est sa langue officielle. Les principes de la charia islamique sont la source principale de la législation ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	Le Code égyptien n° 27 de 1994, portant promulgation de la loi relative à l'arbitrage en matière civile et commerciale, article 29, dispose que : " L'arbitrage se déroule en langue arabe ... ".
La langue arabe est la langue des tribunaux	La loi sur le pouvoir judiciaire n° 46 de 1972, article 19, stipule que " L'arabe est la langue officielle au sein des tribunaux. Les déclarations des témoins et des parties adverses, qui ne maîtrisent pas la langue, sont prononcées par l'intermédiaire d'un interprète assermenté ".
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	L'article 32, du Code du travail n° 12 de 2003, dispose que : " L'employeur s'engage à rédiger le contrat de travail en langue arabe et en trois exemplaires, un exemplaire sera gardé par l'employeur, un autre par l'employé et le troisième sera déposé au bureau compétent des assurances sociales ".
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	La maîtrise de la langue arabe.
La langue arabe est la langue de l'enseignement	La constitution égyptienne 2014, article 24, dispose que : " La langue arabe, l'éducation religieuse et l'histoire nationale – comprenant toutes les étapes de cette histoire – sont considérées comme matières principales dans le cycle pré-universitaire, gouvernemental et privé. Les universités dispensent un enseignement des droits de l'homme et de l'éthique professionnelle et ses valeurs, suivant les diverses disciplines scientifiques ".

Maroc	
La langue arabe est la langue officielle	La constitution marocaine, article 6, dispose que : " L'arabe demeure la langue officielle de l'État. L'État œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son usage ".
La langue arabe est la langue de l'arbitrage	Le Code de procédure civile marocain n° 05-08 de 2007 n'énonce pas, explicitement, la langue du déroulement de l'arbitrage.
La langue arabe est la langue des tribunaux	La loi n° 3.64 du 26 Janvier 1965, article 5, dispose que : " Seul la langue arabe est admise devant les tribunaux marocains, tant pour les débats et les plaidoiries que pour la rédaction des jugements ".
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	La loi marocaine concernée (65/99) n'énonce pas, explicitement, la langue de rédaction des contrats du travail.
La langue arabe est la langue d'acquisition de la nationalité	Si le père du requérant vient d'un pays où la majorité du peuple parle arabe ou est de confession musulmane, et il appartient à cette majorité.
La langue arabe est la langue de l'enseignement	La loi n°05.00 de 2000, relative au statut de l'enseignement préscolaire, article premier, dispose que : " L'enseignement préscolaire...a pour objectif de garantir à tous les enfants marocains le maximum d'égalité de chances pour accéder à l'enseignement scolaire, de faciliter leur épanouissement physique, cognitif et affectif et de développer leur autonomie et leur socialisation par : la préparation à l'apprentissage de la lecture et l'écriture en langue arabe, notamment à travers la maîtrise de l'expression orale, en s'appuyant sur la langue amazigh ou tout autre dialecte local pour faciliter l'initiation à la lecture et à l'écriture ".

Mauritanie	
La langue arabe est la langue officielle	La constitution mauritanienne, article 6, stipule que : “ Les langues nationales sont l’arabe, le polaire, le soninké et le wolof ; la langue officielle est l’arabe ”.
La langue arabe est la langue de l’arbitrage	Selon l’article 51, du Code d’arbitrage mauritanien, “ Dans le cas de désaccord sur la langue à utiliser dans les procédures d’arbitrage, le comité d’arbitrage la définira ”.
La langue arabe est la langue des tribunaux	L’article 4 du Code de procédure pénale de 1991, paragraphe J, dispose que : “ Lors de l’application des dispositions de la présente loi, les principes suivants doivent être pris en compte : l’arabe ou l’anglais sont utilisés dans toutes les procédures pénales et d’autres langues nationales peuvent être utilisées ”.
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et des documents	Le code du travail (17-2004) du 06 juillet 2004, article 70, dispose que : “ Les conventions collectives doivent être rédigées en langue arabe ”.
La langue arabe est la langue d’acquisition de la nationalité	Ne bénéficiera pas de la nationalité celui qui ne maîtrise pas, parfaitement, une des langues suivantes : le toucouleur, le soninké, le wolof, le bambara, le hassanya, l’arabe ou le français.
La langue arabe est la langue de l’enseignement	<p>Depuis des décennies, le système éducatif mauritanien a connu beaucoup d’amendements. Nous en citerons quelques-uns :</p> <p>Le premier, en 1959 : l’ajout de 4 heures par semaine au cours de la langue arabe à l’école fondamentale et deux heures non obligatoires au cycle élémentaire.</p> <p>Le deuxième, en 1967 : dans lequel la première année de l’éducation primaire est dédiée à l’enseignement de la langue arabe ; mais en dépit de l’augmentation des heures dédiées à l’enseignement de l’arabe de la deuxième jusqu’à la cinquième année, l’examen d’accès à la première année du cycle élémentaire se fait uniquement en français.</p> <p>Le troisième, en 1973 : cette réforme s’est distinguée des précédentes par son choix d’utiliser deux langues, car en vertu de cette réforme, la langue arabe est devenue la langue officielle et le français comme langue de travail, ce qui a créé, et en même temps, une classe arabophone permettant de passer l’examen d’entrée au cycle élémentaire en arabe.</p> <p>Le quatrième, en 1979 : en résulte que, la langue arabe est la langue d’enseignement pour la majorité des cycles d’enseignements tout en préservant le français, ce qui a fait du système d’enseignement mauritanien un système à deux parcours d’enseignement différent : un en arabe et l’autre en français.</p> <p>Le cinquième, en 1999 : qui vise à unifier le système et en faire un seul système bilingue, d’après la division du système d’enseignement en un système français et un système arabe.</p>

Yemen	
La langue arabe est la langue officielle	La constitution yéménite, article 2, dispose que : “ L’islam est la religion de l’État. L’arabe est sa langue officielle ”.
La langue arabe est la langue de l’arbitrage	Le Code d’arbitrage yéménite, n° 32 de 1997, ne stipule pas explicitement la langue d’arbitrage.
La langue arabe est la langue des tribunaux	L’article 3, de la loi sur le pouvoir judiciaire n°1 de 1991, énonce que “ L’arabe est la langue la langue officielle au sein des tribunaux ”.
La langue arabe est la langue de rédaction des contrats et de documents	L’article (10) du Code de travail n° 5 de 1995, amendé par la loi n° 25 de 1997, dispose que : “ L’arabe est la langue adoptée dans toutes les relations, les registres et les documents de travail ; et il est interdit de traiter avec l’employé en utilisant des documents rédigés dans une langue étrangère, même si ces derniers sont authentifiés par la signature de l’employé. Lorsque le document est rédigé en arabe et dans une autre langue étrangère, seul le document rédigé en arabe fera l’objet d’interprétation et d’application ”.
La langue arabe est la langue d’acquisition de la nationalité	La maîtrise de la langue arabe.
La langue arabe est la langue de l’enseignement	L’article 12, paragraphe B, de la loi sur l’enseignement général dispose que : “ Le but de l’enseignement secondaire public est l’acquisition de compétences suivantes par les élèves : B- La maîtrise de la langue arabe à l’oral et à l’écrit, et son utilisation pour renforcer leur culture littéraire et scientifique et pour s’exprimer avec clarté, en respectant les constructions linguistiques justes. De plus, la maîtrise d’une langue étrangère, au moins, à l’oral et à l’écrit ”.

## Annexe 3 Quelques exemples de projets et de prix arabes dans le domaine de la traduction<sup>3</sup>

### Exemples de projets de traduction

- **Le comité de rédaction, de traduction et d'édition (Égypte)** : ce comité, qui a été créé en Égypte au début du vingtième siècle par les diplômés de l'école supérieure des enseignants et l'école de droit général, en 1914, est un bon exemple du travail sérieux et productif entre intellectuels. En 1915, le comité a élaboré le règlement juridique et, depuis, a été présidé par Ahmad Amine jusqu'à son décès en 1954. Le but du comité était la promotion de l'éducation à travers l'écriture de manuels scientifiques pour les élèves des écoles, la promotion de la société à travers la culture et l'accroissement régulier des travaux de traduction et d'écriture dans les différents domaines.
- **Le projet de " Mille Livres " (Égypte), le premier et le deuxième** : les premières éditions de ce projet sont apparues en 1955, sous le patronage de la direction culturelle du ministère de l'enseignement égyptien. Ce projet s'est intéressé aux plus importants livres internationaux et classiques, y compris les livres sur les sciences fondamentales et appliquées, les connaissances générales, la philosophie, la psychologie, la religion, les sciences sociales, les langues, les beaux-arts, les différentes filières de la littérature, l'histoire, la géographie et ceux traduits. Il s'est arrêté en 1969 et a repris son activité sous le nom du " deuxième projet de milles livres " en 1986, par le biais de l'Organisme général égyptien du livre. Il s'intéressait à la traduction des livres contemporains dans une tentative de renouer avec la révolution scientifique et culturelle moderne. Les éditions de ce projet sont divisées en 19 disciplines.
- **Le Conseil national de la culture, des arts et des lettres au Koweït** : il a publié deux séries dédiées à la traduction qui sont : la série de chef d'œuvres du monde 1967, avec plus de 400 livres, et la série de l'univers de connaissances 1978, avec plus de 470 livres jusqu'aujourd'hui, dont la majorité sont des livres traduits dans toutes les disciplines.
- **L'Académie algérienne de la langue arabe** : elle a été fondée en 1986 et compte parmi ses objectifs : la traduction et l'arabisation des termes courants dans le monde actuel. Cependant, son travail ne s'est pas concrétisé sur le terrain, comme l'a souligné l'écrivain et traducteur " Said Boutadjine " dans son ouvrage " La traduction et la terminologie : étude de la problématique de traduction de la terminologie de critique moderne ", publié en 2009. L'Algérie n'a pas connu un véritable développement en matière de traduction, en dépit de tous les efforts et les ressources humaines et matérielles mises à disposition.
- **Le Haut-Conseil de la langue arabe en Algérie** : fondé par l'ordonnance n° 30/96 du 21 décembre, 1996, amendant et complétant la loi 05-91 du 16 janvier, 1991, le conseil se focalise, en partie, sur les différents types de traduction. Le Haut-Conseil a, aussi, participé à la traduction de plusieurs ouvrages scientifiques et publié, par ailleurs, la revue " Maalim " consacrée exclusivement à l'univers de la traduction. Cette revue s'occupe de la traduction de l'ensemble des productions scientifiques et des études de traduction.

- **L'Organisation arabe de la Traduction (Liban)** : est fondée en 1999 à Beyrouth, dans le but de diffuser les connaissances et le savoir mondial dans les domaines de la philosophie, de lettres et des sciences sociales. Elle œuvre à réaliser un saut qualitatif et quantitatif en matière des activités de la traduction dans le monde arabe, à participer à l'intégration des sciences dans la culture arabe moderne, à stimuler la recherche scientifique en langue arabe et à encourager la demande sur les livres traduits et leur utilisation dans les différents secteurs du développement. L'organisation travaille à travers un réseau de relations avec les acteurs dans le domaine de la traduction dans le monde arabe et à travers l'échange d'information sur les travaux de la traduction courants et futurs. L'organisation a, jusqu'à présent, traduit un grand nombre de livres.
- **Le Centre national de la traduction - le Haut-Conseil de la culture (Égypte)** : le Haut Conseil de la Culture en Égypte a lancé le projet national de traduction, en hommage au mouvement de la traduction coordonnée et en complément à ses précédents projets, comme le projet de traduction de mille (1000) livres qui s'est arrêté après la publication de 600 livres. En janvier 2000, les premières publications du projet ont débuté. Au début de l'année 2006, le projet a célébré la publication du livre numéro 1000 et a été transmis au Centre national de la traduction. Le projet vise à se détacher de la centralisation européenne et de l'hégémonie des langues anglaise et française, et à s'ouvrir aux langues orientales ayant des liens historiques importants avec la langue arabe, comme le persan et le turc. En 2018, le nombre de livres traduits par le centre national de traduction a atteint environ 3,196 livres.
- **Le Centre Al-Babtain de traduction (Arabie saoudite)** : le centre a été lancé en 2004 et a pu, en quelques années, encourager le mouvement de la traduction et souligner son importance civilisationnelle. Le centre vise à encourager les maisons d'édition à traduire des livres ayant un intérêt pour le lecteur arabe, à travers des accords signés par le centre avec des maisons d'édition ayant pignon sur rue dans ce domaine. En vertu de ces accords, le centre offre un soutien financier à la traduction de tout livre d'une langue étrangère vers l'arabe et à son édition. Le centre veille, actuellement, à la traduction de livres scientifiques et de livres sur la technologie en raison du besoin de la bibliothèque arabes. Il œuvre, également, à participer à la vulgarisation scientifique chez une large population de lecteurs, de différentes tranches d'âge.<sup>4</sup>
- **L'autorité générale syrienne du livre** : fondée par la loi numéro (8) de 2006, c'est l'institution gouvernementale syrienne officiellement chargée de la relance de la traduction. Elle relève directement du ministère de la Culture et s'occupe de la publication des livres écrits et traduits dans les différentes disciplines de connaissance et de science. À cela s'ajoute sa participation à la promotion du mouvement culturel et intellectuel syrien ainsi qu'à l'enrichissement du milieu culturel syrien par les évolutions que connaissent le monde arabe et international.
- **Le projet " Kalima " (Émirats arabes unis)** : ce projet a été lancé par la Fondation d'Abu Dhabi pour la culture et le patrimoine et il vise à renouer avec l'âge d'or de la traduction, celle-ci étant un outil d'influence interculturel. Le projet a réussi à traduire certains des plus importants livres de 13 langues vers la langue arabe dans différents domaines, y compris les sciences et les lettres, et à traduire, aussi, plus de 72 livres relatifs au patrimoine des peuples, leurs cultures, leurs légendes et leurs traditions en Asie, en Europe et en Amérique. L'un des éléments principaux du projet Kalima est la traduction de la littérature pour enfants. Plus de 235 livres de différentes langues ont été traduits. À cela s'ajoute la littérature de jeunesse, à laquelle peu d'intérêt est porté dans la culture arabe.

- **L'institut Turjuman (Jordanie)** : depuis sa fondation à Amman, en 2003, il s'est chargée d'informer les décideurs et les élites de l'éducation, de la politique et de l'économie arabe sur les nouvelles et importantes productions intellectuelles, en dehors de la région arabe, et cela à travers une traduction fidèle, fiable et autorisée des œuvres étrangères nouvelles ou de valeur renouvelée dans les domaines des études de sciences humaines et sociales, en général, et des sciences économiques, sociales, de gestion, de politique et de culture, en particulier.
- **Le projet Tarjim (Émirats arabes unis)** : c'est un programme lancé, en 2008, par la Fondation Mohamed bin Rashid Al Maktoum pour le savoir. Il aspire à l'enrichissement de la bibliothèque arabe en ajoutant les meilleures productions de la pensée universelle dans les différents domaines, via la traduction vers l'arabe. Il vise, aussi, à promouvoir la civilisation arabe, à travers la traduction des chefs-d'œuvre arabes vers toutes les langues du monde. Le projet se focalise, à présent, sur les livres qui soutiennent le développement durable dans la région arabe. À cette fin, la priorité est pour les livres de gestion. Le reste des domaines suivra.
- **Le département de la traduction au centre arabe de recherches et d'études politiques à Doha - Qatar** : il traduit de différentes langues étrangères et poursuit sa mission au service de la révolution intellectuelle, de l'enseignement universitaire et académique, en général, et de la culture arabe, en particulier.
- **Le projet " el Shourouk – Penguin " pour la traduction des œuvres classiques arabes et étrangères (Egypte)** : il s'agit de l'un des plus récents projets de traduction dans le monde arabe ; c'est un partenariat entre la maison internationale Penguin et la maison d'édition égyptienne Dar el Shourouk. En novembre 2010, les deux parties se sont mises d'accord sur la traduction des œuvres classiques connues de Penguin et leur publication en arabe pour le lecteur arabe. À cela s'ajoute la traduction de plusieurs œuvres de la littérature arabe ancienne et moderne vers l'anglais, pour les mettre à la disposition du lecteur occidental. Le projet veillera à la publication de vingt (20) livres traduits en arabe, annuellement.
- **Le projet irakien de la traduction** : c'est une initiative bénévole qui a débuté en 2013 et vise à enrichir le contenu électronique en matière de connaissance fiable et de qualité ainsi qu'à promouvoir l'approche scientifique et ses productions. Cette initiative vise, aussi, à souligner l'aptitude des sciences à orienter le développement social, l'affranchissement des superstitions et des pseudosciences, à répandre la réflexion critique, et à sensibiliser les jeunes et les orienter à découvrir les autres cultures prestigieuses et de s'en inspirer. Elle aspire, enfin, à promouvoir les droits de l'Homme et à diffuser les idéaux de coexistence pacifique et de tolérance.
- **L'initiative Le livre en quelques minutes (Émirats arabes unis)** : c'est une initiative du gouvernement de Dubaï. Il s'agit de la publication en ligne de résumés traduits visant à revivifier le précieux héritage arabe et islamique, vieux de plus de 1000 ans. Ces résumés d'œuvres internationales les plus importantes, qui rencontrent un grand succès, sont publiés en associant un contenu original et une forme attractive de la traduction en langue arabe, fournissant, ainsi, au lecteur l'essentiel de la pensée des auteurs en quelques minutes de lecture. Ce format contribue à la promotion de grands livres ainsi qu'à la transmission de leur riche information à un large public, de manière rapide et rigoureuse. Bien qu'étant très simple, cette initiative représente une avancée considérable dans la diffusion de la culture, de lettres et de sciences.

- **L'Observatoire saoudien de traduction** : il se charge de produire des données et des informations réelles sur l'évolution de la traduction pour toute partie concernée, afin de construire une base de données numériques qui permettra aux acteurs de la traduction de connaître la réalité de leur travail en termes de production, de développer des plans stratégiques pour leur activité professionnelle et de mettre en œuvre un plan national unifié pour le mouvement de la traduction dans le Royaume contribuant au transfert et à la localisation de connaissance. Il vise, aussi, à tracer de nouveaux horizons pour les jeunes du Royaume, afin qu'ils puissent reproduire, transmettre et innover dans tous les domaines, formant ainsi à une génération qui maîtrisera l'économie des connaissances dans un pays du savoir.<sup>5</sup>
- **Le Centre du roi Abdallah au service de la langue arabe (Arabie saoudite)** : il a été fondé dans le Royaume de l'Arabie saoudite, suite à l'ordonnance de 2010. Il compte parmi ses objectifs de : préserver la langue arabe, créer l'environnement adéquat pour la développer, l'enraciner et la diffuser ; veiller à effectuer et à publier les recherches et les études ainsi que les références linguistiques ; et développer, normaliser et publier la terminologie scientifique, linguistique, littéraire.<sup>6</sup>
- **Le programme de la fondation caritative Sultan Abdelaziz pour le soutien de la langue arabe à l'UNESCO (Arabie saoudite)** : le programme a été lancé en 2007, dans le but d'affirmer la présence de la langue arabe au sein de l'UNESCO et imprimer un nouvel élan à l'utilisation de l'arabe au sein de l'organisation, à travers l'interprétariat, la traduction de textes ou la présence médiatique sur internet.<sup>7</sup>

## Exemples de prix pour encourager la traduction

- **Le prix Arkansas de la traduction arabe** : c'est un prix décerné à la traduction vers l'anglais d'un livre complet dont la langue source est l'arabe. Le prix est administré par le Centre du Roi Fahd des études du Moyen-Orient à l'université d'Arkansas. Depuis 2008, la maison d'édition de l'université Syracuse a pris en charge la publication des livres sélectionnés dans le cadre de sa série de livres sur la littérature du Moyen-Orient. La valeur du prix est de cinq mille dollars pour le traducteur et même montant pour l'auteur de l'œuvre. Les œuvres de littérature de fiction et de non fiction (nouvelles – romans) peuvent candidater pour le prix.
- **Le prix international du roi Abdallah ben Abdelaziz Al Saoud pour la traduction (Arabie saoudite)** : est fondé en 2006 et le siège se trouve à la Bibliothèque du Roi Abdelaziz à Ryad au Royaume de l'Arabie saoudite. Il s'agit d'un prix de mérite annuel pour les travaux de traduction de et vers la langue arabe.
- **Le prix Seif Ghebache – Banipal de la traduction de l'arabe vers l'anglais** : c'est un prix annuel décerné au(x) traducteur(s) pour la publication d'une œuvre littéraire traduite entièrement de l'arabe vers l'anglais.
- **Le prix Cheikh Hamad pour la traduction et l'entente internationale (Qatar)** : ce prix vise à implanter la culture du dialogue, à promouvoir l'entente internationale, à encourager les processus interculturels éprouvés entre l'arabe et les langues étrangères, via la traduction et de l'arabe et vers l'arabe. Il a été créé au Qatar, en 2015.<sup>8</sup>

- **Le prix du Sultan Qabous de la culture, des arts et des lettres (Oman)** : Il s'agit d'un prix annuel. Cette distinction est décernée, par alternance, tous les deux ans, un an pour les Omanais et leur frères arabes et l'année suivante pour les Omanais uniquement. Le centre du sultan Qabous pour la culture et la science se charge de l'organisation du prix.
- **Le prix Rafea Tahtaoui pour la traduction (Égypte)** : c'est un prix annuel en Égypte sous le nom du pionnier de la traduction des temps modernes. Il vise à améliorer et à promouvoir l'état de la traduction et à motiver les traducteurs.
- **Le prix de la jeunesse pour la traduction (Égypte)** : dans le cadre de la revitalisation du rôle du centre national de la traduction, et en vue d'activer le mouvement de la traduction et d'encourager les jeunes traducteurs, le centre a attribué ce prix aux traducteurs de moins de 35 ans.
- **Le prix de la traduction scientifique** : fondé dans le cadre des intérêts portés par le centre national de traduction, en Égypte, à la traduction scientifique.
- **Le prix Sheikh Zayed du livre (Émirats arabes unis)** : c'est un prix littéraire international très important, précieux et indépendant. Ce prix est décerné aux acteurs de la culture, intellectuels, innovateurs, éditeurs et jeunes, pour leur contribution dans les domaines de développement, d'écriture et de traduction des sciences humaines ayant un impact évident sur l'enrichissement de la vie culturelle, littéraire et sociale, conformément à des standards scientifiques et objectifs. Ce prix a été fondé avec l'appui et le parrainage du " service de la culture et du tourisme – d'Abou Dhabi ".
- **Le prix Sharjah de la traduction (Émirats arabes unis)** : Ce prix international pour la rédaction et la traduction veut encourager les traducteurs internationaux dont l'oeuvre se distingue par ses dimensions culturelles et intellectuelles et représentent un pilier pour bâtir la civilisation humaine et tisser des liens entre l'Orient et l'Occident ; il continue à soutenir l'édition de qualité, capable d'affirmer le pouvoir de la parole et de concrétiser les idées innovantes pour conduire les civilisations à un accomplissement tant espéré.
- **Le prix Ibn Khaldoun - Senghor de traduction** : c'est un partenariat entre l'Organisation arabe de l'Éducation, la Culture et les Sciences, et l'Organisation Internationale de la Francophonie, créé en 2007. Son but est d'encourager et de récompenser les traducteurs et les traductrices pour leurs efforts fournis en vue de l'enrichissement mutuel entre les cultures arabe et francophone, et de la promotion de la diversité culturelle et linguistique.
- **Le prix Sami el Droubi de la traduction vers l'arabe (Syrie)** : ce prix est décerné par le ministère de la Culture - l'organisation syrienne du livre, avec la conviction de l'importance du traducteur et de sa mission de transmission du savoir et de promotion de la culture. Le prix est décerné aux traducteurs syriens et arabes résidant en Syrie.<sup>9</sup>
- **Le prix marocain du livre** : ce prix est décerné chaque année aux meilleurs livres marocains dans les domaines de sciences humaines et sociales, et aux études de littérature, des arts, de poésie, de traduction, des contes et des romans. Le prix accepte les livres publiés en arabe, amazighe, hassanya ou autres langues étrangères.

## Annexe 4 Noms des participants aux discussions de groupe et aux réunions de réflexion pour les études de cas en Arabie saoudite, au Maroc et en Égypte

### Arabie saoudite

- |   |                                 |                                |
|---|---------------------------------|--------------------------------|
| 1. Ibtisam Bint Abdul Rahman Al-Salam                       | 31. Aqeel Al-Shammari           | 66. Anwar Mogheeth             |
| 2. Ibrahim Al-Juweer  | 32. Ali bin Siddiq al-Hakami    | 67. Hazem Al-Buhawashi         |
| 3. Ibrahim bin Ahmed Hassan Ibrahim bin Suleiman al-Shamsan | 33. Awatef Jaafar Al-Otaibi     | 68. Hassan Emad                |
| 4. Ahmed Al-Hussein   | 34. Malik al-Wadaei             | 69. Hassan Kamal Harb          |
| 5. Ahmed bin Abdullah Al-Salem                              | 35. Majida Annajm               | 70. Hamdi Muhammad Al-Talbani  |
| 6. Ahmed bin Mohammed Al-Odhaib                             | 36. Muhammad al-Bishri          | 71. Hamza Allam                |
| 7. Ahmed bin Mohammed Al-Nashwan                            | 37. Muhammad Al-Marzouki        | 72. Dalia wafki                |
| 8. Ahmed Abdullah Al-Zuhri                                  | 38. Muhammad Saad               | 73. Rajab Syed Sadiq           |
| 9. Afnan Ibrahim Al Khalaf                                  | 39. Muhammad Muflih Al-Shahrani | 74. Raymaa Abdel-Ghafour       |
| 10. Amal Al-Rashed  | 40. Mahmoud Ismail Saleh        | 75. Raeesa Qamar               |
| 11. Bahaa Al-Sarhan   | 41. Moajib Al-Zahrani           | 76. Sameh Mahjoub              |
| 12. Hamad Al-Otaibi   | 42. Manal bin Hadi Al-Qahtani   | 77. Sami Suleiman              |
| 13. Hamad bin Abdullah Al-Anqari                            | 43. Mansour Al-Ghamdi           | 78. Samia Qadry                |
| 14. Khalid bin Salman Ikoumi                                | 44. Mansour bin Dhaif Al-Osaimi | 79. Sahar Rajab                |
| 15. Rashid Al-Abdul Karim                                   | 45. Mona Al-Murshid             | 80. Servinaz Ahmed Hafez       |
| 16. Reem Al-Salem   | 46. Nabil Al-Mahshmi            | 81. Samira Ahmed Gad           |
| 17. Ziyad bin Abdullah Al-Drees                             | 47. Nabil Musa Al-Makhshmi      | 82. Sayyid Muhammad Mustafa    |
| 18. Zina Al-Shubaily  | 48. Nada Al-Jalal               | 83. Sayyid Mustafa Hamid       |
| 19. Sami Saleh Al-Rassini                                   | 49. Nawal El-Helweh             | 84. Shahanda Izzat             |
| 20. Saad bin Saad Al Saud                                   | 50. Noura Ibrahim Al Khalaf     | 85. Sherif Shaheen             |
| 21. Saud Al-Ruweigh   | 51. Nof Alhazmi                 | 86. Sherif Awad                |
| 22. Suleiman bin Mohammed Elfasl                            | 52. Nouf Saleh Al Hussein       | 87. Shawky Jalal               |
| 23. Safaa Al-Rashed   | 53. Nouf Fahd Al-Khmashi        | 88. Safaa Ismail Ahmed         |
| 24. Ayes Abdullah   | 54. Hajar bint Asfour           | 89. Tony Wasfi                 |
| 25. Abdul Rahman Muhammad Al-Usaimi                         | 55. Walid Al-Sabbagh            | 90. Adel Dergham               |
| 26. Abdul Aziz bin Ibrahim                                  |                                 | 91. Atef Maghouri              |
| 27. Abdullah Fahd Abdullah                                  |                                 | 92. Abdul Hakim Radi           |
| 28. Abdulaziz Al-Hamid                                      |                                 | 93. Abdul Rahman Al-Rafi'i     |
| 29. Abdullah Al-Qarni                                       |                                 | 94. Abd al-Ghaffar al-Deek     |
| 30. Abdul Mohsen Al-Suleiman                                |                                 | 95. Abeer Qamrah               |
|   |                                 | 96. Azza Kamel                 |
|   |                                 | 97. Izzat Mohamed Abdel Fattah |
|   |                                 | 98. Ula Adel                   |
|   |                                 | 99. Alaa Farouk                |
|   |                                 | 100. Emad Abdul Latif          |
|   |                                 | 101. Gharaa Hussain Muhanna    |
|   |                                 | 102. Fahr Shakir               |
|   |                                 | 103. Laila Hanawi              |
|   |                                 | 104. Muhammad Al-Khouli        |

### Égypte

- |                                    |                                |
|------------------------------------|--------------------------------|
| 56. Ahmed Darwish                  | 93. Abdul Rahman Al-Rafi'i     |
| 57. Ahmed Abdel-Hamid Omar         | 94. Abd al-Ghaffar al-Deek     |
| 58. Ahmed Abdel Radi               | 95. Abeer Qamrah               |
| 59. Osama Al-Qalash                | 96. Azza Kamel                 |
| 60. Asmaa Abdel-Fattah Abdel-Hamid | 97. Izzat Mohamed Abdel Fattah |
| 61. Asma Muhammad Farid            | 98. Ula Adel                   |
| 62. Ashraf Ismail Shalaby          | 99. Alaa Farouk                |
| 63. Ashraf Abdel Raouf             | 100. Emad Abdul Latif          |
| 64. Akram Salah                    | 101. Gharaa Hussain Muhanna    |
| 65. Omnia Amer                     | 102. Fahr Shakir               |
|                                    | 103. Laila Hanawi              |
|                                    | 104. Muhammad Al-Khouli        |

- |                                    |                             |                                |
|------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| 105. Mohamed Salah El-Din Maamoun  | 125. Ikram Al-Sagheer       | 149. Chatbi Muhammad           |
| 106. Muhammad Yunus Abdel-Aal      | 126. Ouaadi Sarah           | 150. Sabah Al-Zakhnini         |
| 107. Mahmoud Shaker                | 127. Iman Al-Sagheer        | 151. Tamo Ait Mubarak          |
| 108. Mahmoud Abdel Ghaffar         | 128. Bali Rashid            | 152. Adel El-Khayari           |
| 109. Murad Abdul kadir             | 129. Buthaina Al-Ghalbzouri | 153. Abdullah Kadelli          |
| 110. Marwa Yousry Hussein Al-Assal | 130. Al-Bashir Tamer        | 154. Abdul-Jalil Lahjmari      |
| 111. Moataz Ali                    | 131. Thoba Ahmad            | 155. Abdel Salam Al Wazzani    |
| 112. Manal Abdel Fattah            | 132. Hajjad Al-Hussein      | 156. Abd al-Samad al-Habib Ami |
| 113. Mina Magdy                    | 133. Al-Hussein Baadi       | 157. Abdel Moneim Jalil        |
| 114. Nesma Al-Juwaili              | 134. Hamid Ahmed            | 158. Abdul Wahid Faqih         |
| 115. Nidal Ahmed Maslam            | 135. Khaled Faris           | 159. Awinti Ibrahim            |
| 116. Noni Wasfi                    | 136. Kholoud Al-Sebaei      | 160. Fatima Al-Afriqi          |
| 117. Naira Alwan                   | 137. Khiari Abdullah        | 161. Fouad Shafiqi             |
| 118. Heba Rashwan                  | 138. Al-Radi Muhammad       | 162. Loubna Allam              |
| 119. Hoda Suleiman Muhammad        | 139. Rabia Al-Salhi         | 163. Muhammad Achtatou         |
|                                    | 140. Rabia Hijazi           | 164. Muhammad Al-Dreij         |
|                                    | 141. Rashid Al-Jabri        | 165. Muhammad Adnan Al-Tazi    |
|                                    | 142. Rashid bin Tibi        | 166. Muhammad Moumin           |
|                                    | 143. Rashid bin Masoud      | 167. Mazouar Mustafa           |
|                                    | 144. Rihan Abdel Salam      | 168. Moftahi Abd al-Salam      |
|                                    | 145. Alzaoui Tadli          | 169. Miloud Ahbado             |
|                                    | 146. Zahra Ibrahim          | 170. Nadia Tazi                |
|                                    | 147. Sarah Qurechi          | 171. Hicham Boukhachouch       |
|                                    | 148. Samri Naima            |                                |

## Maroc

120. Ibrahim Borchachin  
 121. Ibrahim Kahwaji  
 122. Abbou Qasim  
 123. Ahmed Lamash  
 124. Ismail Kharraz

## Annexe 5 Questionnaire distribué dans le cadre des études de cas en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc

Profession : .....	Sexe :	<input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin
1. Vous sentez-vous à l'aise en parlant l'arabe ou en écrivant ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Assez	<input type="checkbox"/> Non
2. Est-ce que les élèves et les enseignants parlent en arabe à l'école ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Parfois	<input type="checkbox"/> Toujours
3. Est-ce que l'éducation aide les élèves et les étudiants à parler en arabe ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Assez	<input type="checkbox"/> Non
4. Comment trouvez-vous le niveau de la langue arabe chez les élèves et les étudiants aujourd'hui ?	<input type="checkbox"/> Bien	<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Faible
5. Est-il permis aux étudiants et aux enseignants de parler une autre langue que l'arabe pendant la journée scolaire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Parfois	<input type="checkbox"/> Non
6. Quelles sont les autres langues que les élèves parlent à l'école ?	<input type="checkbox"/> dialecte courant	<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Français
			<input type="checkbox"/> Autre (préciser) .....
7. Est-ce que l'apprentissage et la maîtrise de la langue arabe aide à l'apprentissage d'un autre programme scolaire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Un peu	<input type="checkbox"/> Beaucoup
8. Est-ce que les techniques et les méthodes d'enseignement de la langue arabe aux écoles aident à l'acquérir et à la maîtriser ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Un peu	<input type="checkbox"/> Non
9. Êtes-vous d'accord avec l'enseignement de toutes les matières en langue arabe (école-lycée-université) ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Moyennement	<input type="checkbox"/> Non
10. À votre avis, quelles sont les difficultés d'apprentissage de l'arabe ?	<input type="checkbox"/> la structure	<input type="checkbox"/> l'écriture	<input type="checkbox"/> la prononciation
11. Quelle est votre perception de la langue arabe ?	<input type="checkbox"/> Puissante	<input type="checkbox"/> Faible	<input type="checkbox"/> Difficile

12. Êtes-vous d'accord que l'utilisation de l'arabe dans les administrations et l'enseignement rend leur rendement faible, en générale ?  D'accord  Faux  Vrai
13. Quelles sont les difficultés qui entravent l'utilisation de l'arabe dans l'administration de l'État ?  les décideurs  l'incapacité de la langue  la faiblesse de la langue arabe
14. À votre avis, quelle est l'importance de l'utilisation de l'arabe ?  Définir l'identité  Sa compétence  La langue de la religion et de pensée musulmane
15. Est-ce que votre milieu vous aide à enrichir votre vocabulaire et culture de la langue l'arabe ?  Beaucoup  Un peu  Pas du tout
16. Est-ce que les médias peuvent participer au développement et à l'évolution de la langue arabe ?  Non  Parfois  Je ne pense pas
17. Pensez-vous que la famille joue un rôle important en vue de l'apprentissage linguistique de l'enfant ?  Oui  Un peu  Non
18. Avez-vous quelque chose à ajouter concernant la promotion de la langue arabe et les liens qu'elle peut créer pour la transmission de connaissances dans la société du savoir ?

.....

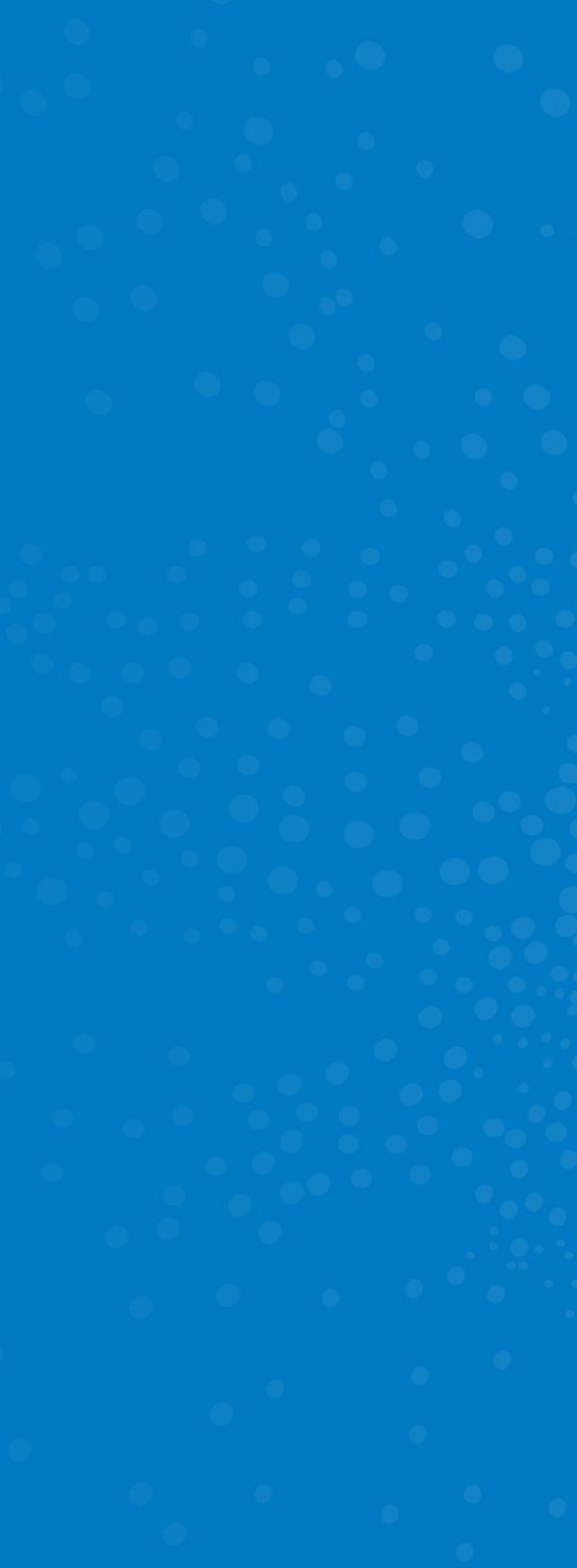
.....

## Références

- 1 Les tableaux des statistiques contiennent les dernières données disponibles. Ce signe (-) est mis en cas d'absence de données.
- 2 Un inventaire a été fait par l'auteur dans le cadre de l'élaboration de ce rapport.
- 3 La source (sauf indication contraire dans le texte) : La revue culturelle Fikr. Mouvement de la traduction au temps moderne.  
[https://www.fikrmag.com/topic\\_details.php?topic\\_id=24](https://www.fikrmag.com/topic_details.php?topic_id=24).  
Consulté le 27 Novembre, 2019.
- 4 Pour plus d'informations sur le centre et ses activités, vous pouvez visiter le site : <https://www.albabtaincf.org/mrakz-lltrjmh>
- 5 L'observatoire saoudien de la traduction, <https://sotp-marsad.com/ar/about>
- 6 Pour plus d'information, veuillez consulter le site du centre : <https://www.kaica.org.sa/>
- 7 Pour plus d'information, veuillez consulter le site du centre : <https://sbaf.org.sa/unsco/>
- 8 La revue culturelle Fikr. Mouvement de écrivain traduction au temps moderne. [https://www.fikrmag.com/topic\\_details.php?topic\\_id=24](https://www.fikrmag.com/topic_details.php?topic_id=24)
- 9 Sami Droubi (1921-1976) est un traducteur, critique et diplomate syrien. Il est connu pour ses traductions de toutes les œuvres de Dostoïevski. Il a, aussi, traduit les œuvres de Tolstoï, Pouchkine et Mikhaïl Lermontov et d'autres, la République arabe syrienne, le ministère de la culture, <http://moc.gov.sy/2019/03/26>

اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ عَلَى  
رَسُولِكَ مُحَمَّدٍ وَعَلَى  
آلِهِ الطَّيِّبِينَ الطَّاهِرِينَ  
وَالْحَبِيبِينَ الْمُؤْتَمَرِينَ

وَالْحَبِيبِينَ  
وَالْمُؤْتَمَرِينَ  
وَالطَّيِّبِينَ  
وَالطَّاهِرِينَ



# Les études de cas









## La langue arabe et la société du savoir au Royaume d'Arabie saoudite

### Membres du groupe de travail<sup>1</sup>

Abdullah bin Saleh Al-Washmi, Professeur de langue arabe, précédent Secrétaire Général du Centre International Roi Abdullah bin Abdulaziz pour les services de la langue arabe (chercheur principal).

Mahmoud bin Abdullah Al-Mahmoud, Professeur agrégé de planification linguistique, Institut de linguistique arabe, Université Roi Saoud (chercheur assistant).

Abdullah bin Yahya Al-Fifi, Professeur adjoint de linguistique informatique, Institut d'enseignement de la langue arabe, Université islamique d'Imam Muhammad bin Saoud (chercheur assistant).

## Table de matières

Introduction	175
Le contexte national : aperçu historique de la situation de la langue arabe au Royaume d'Arabie saoudite	175
La question de la langue arabe et la création d'une société du savoir au Royaume d'Arabie saoudite	178
Le rôle de la langue arabe en tant que moteur du savoir et levier du développement et de promotion sociale	178
La contribution de la langue arabe dans la production du savoir au Royaume d'Arabie saoudite	181
Le potentiel et les limites de la langue arabe en matière du transfert et de localisation du savoir au Royaume d'Arabie saoudite	185
Les problèmes de la langue arabe dans l'utilisation du savoir	189
Les piliers de la société du savoir au Royaume d'Arabie saoudite et le rôle qu'y joue la langue	192
La langue arabe dans le système d'éducation et de formation au Royaume d'Arabie saoudite	192
La langue arabe dans le système d'innovation, de créativité, de recherche et de développement au Royaume d'Arabie saoudite	196
La langue arabe et les technologies d'information et de communication au Royaume d'Arabie saoudite	198
Les contributions de l'environnement favorable en vue de la promotion de la langue arabe au Royaume d'Arabie saoudite	201
Conclusions et recommandations	205
Les mesures nécessaires pour promouvoir le rôle de la langue arabe et la renforcer en tant que point d'accès vers le savoir	206

## Liste des encadrés

Encadré (D.1-1) : Exemples d'organismes concernés par la traduction au Royaume d'Arabie saoudite et la liste des prix d'encouragement pour la traduction	186
--	-----

## Liste des figures

Figure (D.1-1) : Le nombre de livres publiés en langue arabe durant la dernière décennie Selon les statistiques de la Bibliothèque Nationale du Roi Fahd	181
Figure (D. 1-2) : Pourcentage des publications du ministère des affaires islamiques, en langue arabe et en langues étrangères	182
Figure (D.1-3) : Le nombre des publications du ministère des affaires islamiques, en langue arabe et en langues étrangères	183
Figure (D.1-4) : Pourcentage des revues qui publient en langue arabe et en langues étrangères (selon Khataami, 2010)	184
Figure (D.1-5) : Pourcentage des revues qui publient en langue arabe et en langues étrangères (selon al-Salem, 2015)	184
Figure (D.1-6) : Le nombre des livres traduits par le Centre de traduction à l'université Roi Saoud	187
Figure (D.1-7) : La contribution des médias au développement de la langue arabe	190
Figure (D.1-8) : Le rôle de la famille et de la société dans l'éducation linguistique, le développement du répertoire linguistique et la connexion avec la culture arabe	190
Figure (D.1-9) : La contribution du milieu de vie de l'individu au développement du répertoire linguistique et à la connexion avec la culture arabe	191
Figure (D.1-10) : Avis des participants à l'étude quant à l'état des lieux de la langue arabe dans l'enseignement	194
Figure (D.1-11) : Avis des participants à l'étude concernant la capacité de la langue arabe à réaliser les objectifs de la société	199

## Liste des tableaux

Tableau (D.1-1) : Valeur de l'indice du savoir au Royaume d'Arabie saoudite (2017 et 2018)	179
Tableau (D.1-2) : Les livres traduits au Royaume d'Arabie saoudite entre 1932 - 2016	187
Tableau (D.1-3) : Les livres traduits de l'arabe vers des langues étrangères au département de la recherche scientifique de l'université islamique d'Imam Muhammad bin Saoud	188
Tableau (D.1-4) : Le nombre de cours alloués à l'enseignement de la langue arabe dans les différents cycles et disciplines de l'enseignement général	193

## Introduction

Désormais, les questions portant sur la langue ne se limitent plus à la dimension linguistique, elles sont considérées comme une composante majeure des sociétés et des nations, du fait de leur grande contribution et de leur influence sur le développement durable. Ce dernier s'appuie sur trois conditions<sup>2</sup> : le développement économique qui dépend du savoir véhiculé par la langue, le développement communautaire et humain qui dépend de l'intérêt porté à la langue, à la culture, aux valeurs et à l'éducation, et, enfin, la culture de la sauvegarde de l'environnement pour les générations futures. De ce fait, la langue joue un rôle critique et fondamental dans la société du savoir à travers deux aspects économiques majeurs : le premier aspect concerne le rôle économique de la langue et sa contribution au processus de développement économique et social des nations. L'utilisation de la langue permet le transfert des connaissances et des expériences entre les membres et les institutions de la société, en sa qualité d'outil de communication au sein du système scientifique. De plus, la maîtrise de la langue par la main-d'œuvre facilite le processus de transfert des connaissances et de technologie vers la société. Par conséquent, les formations ainsi que l'acquisition des connaissances et des technologies ne peuvent avoir lieu qu'à travers une langue qui soit cultivée dans cette optique. La société doit, à cet effet, opter pour la langue nationale. Le deuxième aspect concerne le fait que la langue est, actuellement, considérée comme une industrie et une marchandise suite au développement de l'industrie culturelle. Cette dernière suscite un intérêt croissant dans l'économie mondiale ainsi que dans

le processus de développement et le PIB des États, à travers sa contribution effective dans la création d'emplois, la diversification des sources de revenus et l'augmentation des exportations. En effet, les revenus de l'industrie culturelle dans certains pays tels que les Pays-Bas, la Suède, la Pologne et le Danemark sont, désormais, supérieures à la contribution des grands secteurs industriels tels que l'industrie alimentaire, le secteur de la construction et l'industrie informatique.<sup>3</sup>

Dans cette étude, la question de la langue arabe et de la société du savoir au Royaume d'Arabie saoudite, s'appuiera sur des discussions ciblées, des réunions approfondies auxquelles ont participé trente-cinq spécialistes sur les questions du savoir et de la linguistique et sur une analyse synthétique de leurs avis. À l'issue de cette étude, des conclusions et des recommandations seront proposées. Bien que cette étude ne porte que sur le cas du Royaume d'Arabie saoudite, ses données présentent, néanmoins, beaucoup de similitudes avec ceux des États arabes qui partagent des semblables conditions démographiques, économiques et sociales, notamment les pays du Golfe arabe.

### Le contexte national : aperçu historique de la situation de la langue arabe au Royaume d'Arabie saoudite

Historiquement, le Royaume d'Arabie saoudite englobe la plus grande partie de la péninsule arabique. Il est le berceau de la langue arabe et jouit d'une histoire ancestrale durant laquelle le premier État saoudien fut créé, en 1744. En 1932, le troisième État saoudien est réuni dans une seule entité appelée " le Royaume d'Arabie saoudite ". Cette entité se distingue par

**Désormais, les questions portant sur la langue ne se limitent plus à la dimension linguistique, elles sont considérées comme une composante majeure des sociétés et des nations, du fait de leur grande contribution et influence sur le développement durable**

**Au Royaume d'Arabie saoudite, le statut de la langue arabe se reflète, depuis longtemps, et de manière claire et explicite, dans les diverses lois, réglementation et décisions, quel que soit leur ordre hiérarchique**

le fait qu'elle n'a jamais subi les affres du colonialisme étranger, ce qui a contribué à la préservation de ses spécificités linguistiques et culturelles.

Selon les statistiques de l'Autorité générale des statistiques du Royaume d'Arabie saoudite en 2018<sup>4</sup>, le Royaume occupe les quatre cinquièmes de la péninsule arabique, sur une superficie d'environ deux millions de mètres carrés, habitée par (33.413.660) personnes. Le nombre de Saoudiens est de (20.768.627) personnes, soit 62,15 % de la population totale, tandis que le nombre de résidents étrangers est de (12.645.033) personnes, soit 37,85 % de la population. Le Royaume est un pays jeune, avec 70% de la population âgée de moins de 35 ans, 38% âgée entre 15 et 34 ans et 32% âgée de moins de 15 ans.

Économiquement, le Royaume occupe une place importante sur la carte économique ; il est le plus grand producteur de pétrole dans le monde et occupe la première place en termes de réserves pétrolières du monde. Après la découverte du pétrole, l'Arabie saoudite a connu des transformations majeures qui se sont reflétées dans plusieurs aspects, notamment le développement économique et urbain. Cela a attiré une main-d'œuvre importante de différents pays du monde, majoritairement non arabe.

Les données démographiques de ce tissu social indiquent que plus d'un tiers de la population n'est pas de nationalité saoudienne et appartient, majoritairement, à des nationalités non arabes. Il est, également, à noter que plus des deux tiers de la population sont de moins de 35 ans. Cette situation économique et cet essor ont abouti à une situation linguistique ayant ses propres particularités et ses propres défis.

Le Royaume d'Arabie saoudite, le statut de la langue arabe se reflète, depuis longtemps, et de manière claire et explicite, dans les diverses lois, réglementations et décisions, quelle que soit leur ordre hiérarchique. Ci-dessous, une liste de certaines décisions gouvernementales relatives à la langue arabe<sup>5</sup> :

- Le 24/03/1346 AH (correspondant au 21/09/1927), le Conseil de la Choura (conseil consultatif) a adopté une résolution appelant à la nécessité de porter une grande attention et un soin particulier à la langue arabe, en sa qualité de langue officielle du gouvernement Hijazi-Najdi, ainsi qu'à l'obligation de préserver son style classique et de respecter ses règles grammaticales. Cette résolution vient confirmer la dimension historique que revêt l'intérêt porté à la langue arabe. En effet, cette attention n'est pas récente, elle est antérieure à la création du Royaume d'Arabie saoudite, connu à l'époque sous l'appellation de gouvernement Hejazi-Najdi.
- Dans la loi fondamentale du Royaume d'Arabie saoudite (qui est le texte législatif le plus élevé dans le pays), l'article 1 stipule que " Le Royaume d'Arabie saoudite est un État arabe islamique pleinement souverain [...] et sa langue est l'arabe ". L'accent mis sur la langue arabe, dans le premier article du principal texte législatif saoudien, témoigne de l'importance de la langue arabe, de la place qu'elle occupe dans les lois et les réglementations, et de l'importance que lui accorde le décideur.

En plus de ces deux résolutions, qui reflètent la dimension historique

et symbolique de la langue arabe dans les lois et la réglementation, il existe de nombreuses résolutions et réglementations valorisant l'usage de la langue arabe dans divers domaines, notamment :

- Dans le système d'enseignement (qui comprend l'enseignement général, universitaire, professionnel et technique), plusieurs articles dans la " politique éducative " confirment que " toutes les matières doivent être enseignées en langue arabe durant tous les cycles, sauf s'il est nécessaire de recourir à une autre langue ". Ces articles prévoient, également, " le développement de la capacité linguistique en ayant recours aux divers moyens qui enrichissent la langue arabe et permettent d'apprécier ses aspects littéraires et esthétiques, tant sur le plan du fond que de la forme ". Ils appellent, aussi, à la traduction des sciences et de toutes les formes du savoir vers la langue arabe et de l'enrichir en termes de terminologie, pour répondre aux besoins en matière d'arabisation et permettre l'acquisition de connaissances. De plus, le statut du Conseil de l'enseignement supérieur et des universités stipule que : " l'enseignement dans les universités doit être effectué en langue arabe, néanmoins, il est permis, si nécessaire, d'avoir recours à une langue étrangère sur décision du conseil universitaire compétent ".
- Dans le domaine médiatique, la " politique de l'information " a été instaurée, comportant divers articles affirmant que la langue arabe est la langue officielle utilisée dans les médias. Ils appellent à sa préservation et à la sauvegarde de son intégrité dans tous les médias audiovisuels et imprimés. Ils invitent, également, à simplifier la langue arabe classique, à généraliser sa compréhension et son utilisation par tous, à remplacer l'arabe vernaculaire par un arabe classique simplifié, à encourager les programmes promouvant l'arabe classique et leur diffusion dans la population, et à contribuer au développement de programmes visant à enseigner l'arabe aux locuteurs non arabophones. D'autre part, l'accent a été mis sur le respect de la grammaire arabe classique dans la réglementation de la publicité commerciale.
- Dans le domaine des finances, des affaires et du marché du travail, le Conseil des ministres a promulgué une loi visant à la préservation de la langue arabe au sein du marché du travail. Le Conseil de la main d'œuvre a publié, quant à lui, une résolution qui comprenait 11 articles exigeant l'utilisation de la langue arabe dans les hôpitaux, les banques, les hôtels, les aéroports, les contrats, les publicités et les noms et les descriptions de marchandises, et ce, en se conformant à la terminologie émise par les académies de la langue arabe. La résolution impose aux ministères du commerce, de l'intérieur, des affaires municipales et rurales, et des douanes de suivre la mise en œuvre des articles de cette résolution. La réglementation des dénominations commerciales a indiqué que " l'intitulé commercial doit être composé de mots en arabes ou arabisés et ne pas inclure de mots en langue étrangère ".
- Dans le " Règlement sur la citoyenneté ", plusieurs articles stipulent l'obligation de maîtriser la langue arabe (lue, parlée et écrite).

- Le 8/8/1439 AH, le Conseil des ministres a publié une résolution relative aux conférences et séminaires, stipulant que la langue arabe devait y être adoptée comme langue officielle et les participants arabophones devaient s'y conformer.

**Dans la " Vision saoudienne 2030 ", l'objectif n° (1.3.3) prévoit " la promotion de la langue arabe "**

Dans la " Vision d'Arabie saoudite à l'horizon 2030 ", l'objectif n° (1.3.3) prévoit " la promotion de la langue arabe " et sert, à cet effet, plusieurs programmes affiliés à la Vision, dont le Programme de Qualité de Vie et le Programme de Valorisation de l'Identité Nationale.<sup>6</sup>

**Au cours des deux dernières décennies, le Royaume a réalisé des progrès remarquables dans les domaines du développement et de la promotion, comme le montrent de nombreux indices**

La réglementation portant sur le statut de la langue arabe se caractérise par la diversité de celle-ci et la multitude de ses sources. Cependant, il est nécessaire de réduire le fossé existant entre, d'un côté, les politiques linguistiques et les planifications, et d'un autre, la pratique linguistique sur le terrain. En effet, certaines de ces lois n'ont pas d'impact concret sur le terrain, comme c'est le cas dans le domaine des médias et des publicités commerciales qui utilisent des langues étrangères et vernaculaires, ainsi que dans les grandes entreprises qui utilisent des langues étrangères malgré l'existence de lois exigeant l'utilisation de la langue arabe. Par ailleurs, on constate que certaines politiques présentent plusieurs failles. La politique éducative, par exemple, souligne que la langue arabe est la langue d'enseignement dans toutes les matières et pour tous les cycles (sauf s'il est nécessaire de recourir à une autre langue), mais les critères d'une telle nécessité ne sont ni définis, ni formalisés. Ceci a créé un vide juridique permettant d'écarter la langue arabe dans certaines matières scientifiques dans les universités. Les raisons sont, peut-être, l'absence d'un organe central chargé du suivi des politiques linguistiques et l'absence

d'une politique linguistique compréhensive et intégrée avec une planification linguistique et systématique assurant sa mise en œuvre précise et efficace sur le terrain.

## **La question de la langue arabe et la création d'une société du savoir au Royaume d'Arabie saoudite**

### **Le rôle de la langue arabe en tant que vecteur du savoir et levier du développement et de la promotion sociale**

Au cours des deux dernières décennies, le Royaume a réalisé des progrès remarquables dans les domaines du développement et de la promotion, comme le montrent de nombreux indices tel que " l'Indice d'économie du savoir " <sup>7</sup>. Il s'agit de l'un des indices de la Banque mondiale permettant de mesurer le progrès des pays en matière d'économie basé sur le savoir. Il repose sur quatre piliers principaux : l'innovation et le développement, l'éducation, les technologies de l'information et de la communication, et les environnements favorables. Le rapport de la Banque mondiale montre, à travers cet indice, les progrès réalisés par le Royaume entre 2000 et 2012. En 2000, l'Arabie saoudite a obtenu une valeur de (4,60) se classant ainsi (76<sup>ème</sup>) parmi les pays inclus dans le rapport. En 2012, la valeur de l'indice a augmenté pour atteindre (5,96), le Royaume a, ainsi, progressé de 26 places pour se classer (50<sup>ème</sup>) et atteindre le cinquième taux de progression le plus élevé, durant cette période. Dans une étude comparative portant sur les pays du monde musulmans, Bashir (2013)<sup>8</sup> souligne l'importance de cette avancée et indique que le bond, réalisé par le Royaume en vue de cet indice, en a fait le pays musulman le mieux classé entre 2000 et 2012.

**Tableau (D.1-1) : Valeur de l'indice du savoir au Royaume d'Arabie saoudite (2017 et 2018)**

Indicateurs		2017		2018		Changement dans la valeur	Changement dans le classement
		Valeur	classement	valeur	classement		
Indice Mondial du Savoir		45	68	47	66	2	2
Indicateurs Sectoriels	Enseignement pré-universitaire	48.4	96	52.9	74	4.5	22
	Enseignement technique et professionnelle	40.3	119	41	117	0.7	2
	Enseignement supérieur	40.3	58	40.1	63	0.2-	-5
	La recherche, le développement et l'innovation	30.2	36	30.3	38	0.1	-2
	Technologie d'information et de communications	59.2	38	56.8	48	2.4-	-10
	L'économie	45	59	49.9	47	4.9	12
	L'environnement favorable	57.2	92	57.7	87	0.5	5

Source : Le Programme des Nations Unies pour le Développement et la Fondation Mohammed Ben Rashid Al Maktoum pour le Savoir. 2018. Indice mondial du savoir 2018. <http://www.knowledge4all.com/Scorecard2018.aspx?id=6&language=ar>. Le Programme des Nations Unies pour le Développement et la Fondation Mohammed Ben Rashid Al Maktoum pour le Savoir. 2017. Indice mondial du savoir 2017. <http://www.knowledge4all.com/Scorecard2017.aspx?id=6&language=ar>. Consultés le 15 novembre, 2019.

Le Royaume a réalisé d'autres avancées selon l'Indice du savoir, publié par le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour le savoir<sup>9</sup>, qui s'appuie sur sept indicateurs : l'enseignement pré-universitaire, l'enseignement technique et professionnel, l'enseignement supérieur, la recherche, le développement et l'innovation, les technologies d'information et de communication, l'économie, et les environnements favorables. En 2018, le Royaume a obtenu 47 points sur 100, sur une moyenne mondiale de 48 points, se classant ainsi 66<sup>ème</sup> au rang mondial sur 134 pays. Le tableau (D.1.1) présente une comparaison de la valeur de l'indice général

et des indicateurs sectoriels entre 2017 et 2018, avec le classement obtenu pour chaque indicateur.

Lorsque l'on examine le rôle joué par la langue arabe, en tant que vecteur du le savoir actif en matière du développement et de promotion du Royaume, nous devons d'abord examiner les bases réglementaires contenues dans les lois, la réglementation et les décisions susmentionnées. Ces bases sont en premier lieu, liées aux aspects politiques et réglementaires de l'État, mais également aux autres aspects. Dans ce contexte, l'étude, à laquelle ont participé de nombreux chercheurs pour préparer les données qualitatives de ce rapport, a fait ressortir deux groupes aux

**Il est nécessaire de fournir plus d'efforts, de veiller à transférer et à localiser les connaissances et à développer des systèmes et des politiques contribuant au processus de la production cognitive en utilisant la langue arabe**

points de vue distincts. Les premiers estiment que cette base réglementaire a contribué à préserver l'identité arabe de la société, à travers les politiques de l'enseignement général et les législations de travail dans les administrations publiques. Elle a, également, renforcé le rôle de la langue arabe dans la société du savoir et dans le développement communautaire, et a contribué à augmenter l'utilisation de cette langue en Arabie saoudite, en comparaison avec d'autres pays arabes, dans un certain nombre de domaines, notamment le domaine technique. À cet effet, il existe, également, des projets et des initiatives visant à arabiser les sciences et à promouvoir le contenu numérique en arabe, mais également des bases de données portant sur la langue arabe et sa terminologie, des publications scientifiques consistant à la traduction et la publication de magazines internationaux tels que le magazine britannique " Nature ", le magazine français " Science et Vie ", le projet du Serviteur des lieux Saints pour le contenu en langue arabe, le Corpus de la langue arabe (KACSTAC), le projet des noms de domaines en arabe et d'autres projets qui font du Royaume un pionnier dans l'activation du rôle de la langue arabe en sa qualité de principal moteur pour la promotion du savoir et du développement communautaire.

Le second groupe estime, quant à lui, que les politiques actuelles se distinguent en deux catégories. Dans la première, les politiques sont trop générales et insuffisantes, nécessitant des décisions et des règlements plus clairs pour restaurer le statut de la langue arabe au niveau communautaire, renforcer l'identité de la langue arabe et la lier aux valeurs de citoyenneté et au sentiment d'appartenance, et la rendre une langue principale pour la science, le milieu du travail et les médias. Ainsi, ces mesures pourront se refléter dans la production du savoir et le développement

de l'État. Dans la deuxième catégorie, les politiques actuelles nécessitent plus de rigueur dans leur mise en œuvre pour permettre à la langue arabe de jouer un rôle actif dans la construction de la société du savoir souhaitée. L'accent est, ainsi, mis sur la nécessité d'un travail complémentaire entre les autorités de régulation du Royaume, à savoir les ministères de l'Education, de l'Information, de la Culture et le Conseil des affaires familiales, pour mener une initiative visant à améliorer la perception de la langue arabe, en tant que langue moderne adaptée à la science et à la vie. Ce groupe souligne, également, l'importance de disposer d'une autorité compétente dédiée au suivi de l'application de ces politiques et règlements et à l'évaluation de leur impact et de leurs objectifs réalisés.

L'opinion du premier groupe, portant sur le rôle actif que joue actuellement la langue arabe dans la création d'une société du savoir et le développement communautaire dans le Royaume, est important. Néanmoins, l'opinion du second groupe, qui porte sur l'importance de développer les politiques et les règlements actuels pour jouer un plus grand rôle, est intéressant. En effet, elle met l'accent sur l'importance de la complémentarité entre les autorités concernées, en vue de l'application de ces politiques et règlements, et la présence d'une autorité compétente dédiée au suivi de l'application et à l'évaluation de leur impact, en particulier dans l'enseignement supérieur des spécialités appliquées, les publications scientifiques et le milieu du travail des institutions et des entreprises du secteur privé ainsi que dans les médias. Il est nécessaire de fournir plus d'efforts, de veiller à transférer et à localiser les connaissances et de développer des systèmes et des politiques contribuant au processus de la production cognitive en utilisant la langue arabe.

### La contribution de la langue arabe à la production du savoir au Royaume d'Arabie saoudite

Au sens large, la production du savoir peut revêtir de nombreux aspects, telles que l'éducation sous ses différentes formes, l'écriture et l'édition, la communication scientifique ainsi que les différents formes d'économie, d'industrie, de production et du développement, et, enfin, toutes les formes d'activités humaines qui contribuent à la construction et au développement de connaissances humaines. Il ne fait aucun doute que la langue joue un rôle majeur dans la totalité ou la plupart de ces aspects, néanmoins, cette étude se focalisera sur l'édition, en sa qualité de facteur marquant dans la production de connaissances à l'époque actuelle.

Les statistiques portant sur la publication émanant de la Bibliothèque

Nationale Roi Fahd à Riyad,<sup>10</sup> qui est la plus importante référence statistique pour les livres et les thèses scientifiques publiés dans le Royaume d'Arabie saoudite, atteste que 57032 publications ont été enregistrées au cours des dix dernières années (1430-1440 de l'Hégire) et 94% (soit 53597 publications) sont publiés en langue arabe, bien que le nombre total de publications répertoriées, après l'année 1436 AH, ait considérablement diminué (Figure D.1-1). Cette baisse peut être due aux transformations économiques que le Royaume a connues ces dernières années et qui ont eu divers effets sur les projets de recherches scientifiques financés par le gouvernement. Ces transformations économiques peuvent, également, être imputables à la restructuration des secteurs gouvernementaux, y compris celle du ministère de l'Education qui englobe, désormais, trois organisations bien distinctes auparavant, à savoir le ministère de l'Education, le ministère de

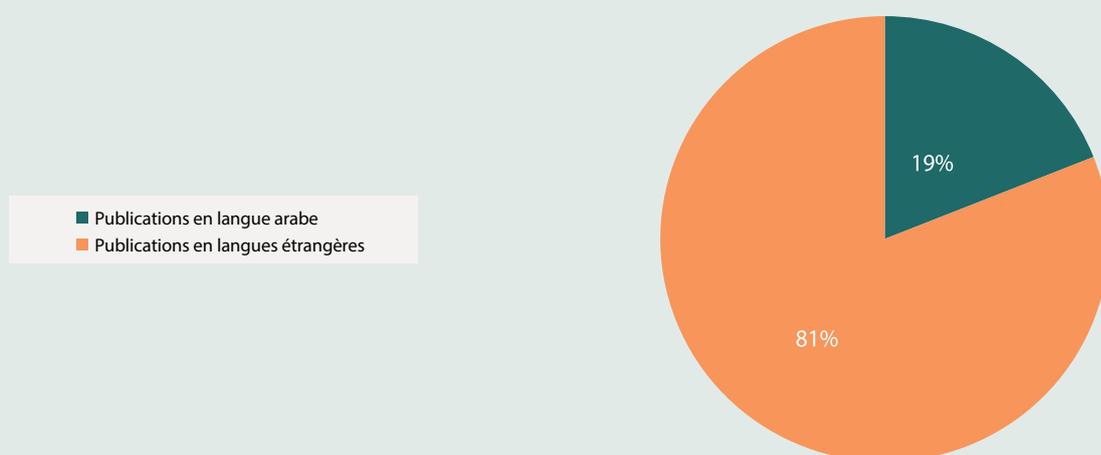
La production du savoir peut revêtir de nombreux aspects, telles que l'éducation sous ses différentes formes, l'écriture et l'édition, la communication scientifique ainsi que les différents formes d'économie, d'industrie, de production et du développement

**Figure (D.1-1) : Le nombre de livres publiés en langue arabe durant la dernière décennie Selon les statistiques de la Bibliothèque Nationale du Roi Fahd**



Source : Les chercheurs ont obtenu ces statistiques du Centre international Roi Abdullah Bin Abdulaziz pour la langue arabe, suite à la demande officielle formulée par le centre et présentée à la Bibliothèque Nationale Roi Fahd.

Figure (D. 1-2) : Pourcentage des publications du ministère des affaires islamiques, en langue arabe et en langues étrangères



l'Enseignement supérieur et l'organisation générale pour l'enseignement technique et professionnelle. En effet, chaque organisme consacrait, jadis, une partie de son budget au soutien à la recherche scientifique, à l'édition, à l'impression de livres et la traduction, indépendamment des autres organismes. Cette fusion a peut-être conduit à rationaliser et à combiner ces budgets en une seule source. L'expansion de l'édition électronique pourrait, également, être l'une des causes de la diminution des publications, en particulier avec la création de la Bibliothèque numérique saoudienne qui collecte désormais des ressources scientifiques telles que les livres, les périodiques et les thèses scientifiques et rend leur accès facile aux chercheurs, devenant ainsi une référence importante pour ces derniers.

Une autre étude statistique, émanant de la Cité Roi Abdulaziz pour la Science et la Technologie<sup>11</sup>, illustre les efforts déployés par la ville afin de soutenir l'édition scientifique en langue arabe, notamment en fournissant des informations sur les publications scientifiques en langue arabe. Elle contient des textes

complets ou des données bibliographiques que nous pouvons regrouper ainsi :

1. La base de donnée des informations scientifiques arabes : elle contient près de 74500 documents électroniques comprenant des articles, des études, des travaux de conférence et des rapports publiés depuis 1985 jusqu'à aujourd'hui. Elle est dédiée à la production scientifique du Royaume d'Arabie saoudite.
2. La base de données des livres scientifiques arabes : elle comprend environ 57000 livres électroniques publiés au cours des dix dernières années. Elle ne se limite pas au Royaume, mais comprend les publications de tous les pays arabes.
3. La base de données des thèses scientifiques : elle contient environ 252000 entrées qui regroupent les données bibliographiques des thèses scientifiques produites dans les universités arabes, au cours des dix dernières années, ainsi que les publications des thèses issues de tous les pays arabes.

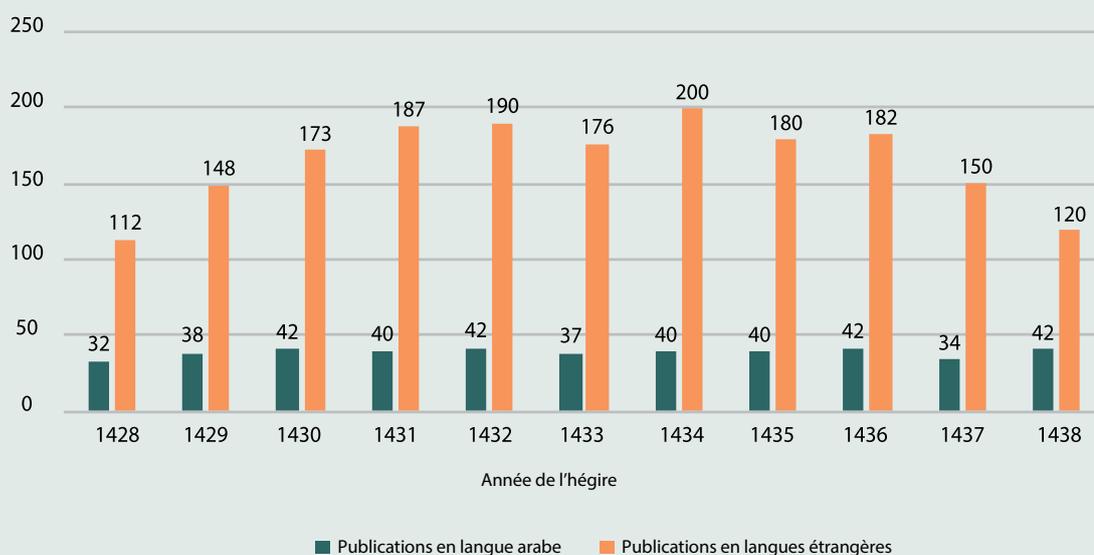
4. Le catalogue de la bibliothèque : il contient environ 16000 supports ; des livres, des thèses et des dictionnaires de langue arabe.
5. La banque saoudienne de données terminologiques "B A S M" : elle contient 503000 termes scientifiques traduits vers la langue arabe.

Une troisième statistique, réalisée par le ministère des Affaires islamiques, de l'Appel et de l'orientation dans le Royaume<sup>12</sup>, révèle que ce dernier a publié 2247 sujets dont 429 sont en langue arabe et 1818 en diverses langues étrangères (Figure D. 1-2). Les publications portent sur la sensibilisation et l'orientation religieuses ainsi que sur les questions de la charia qui intéressent les musulmans du monde entier.

La figure D.1-3 illustre la répartition de ces publications entre les années 1428 AH/2008 et 1438 AH/2018.

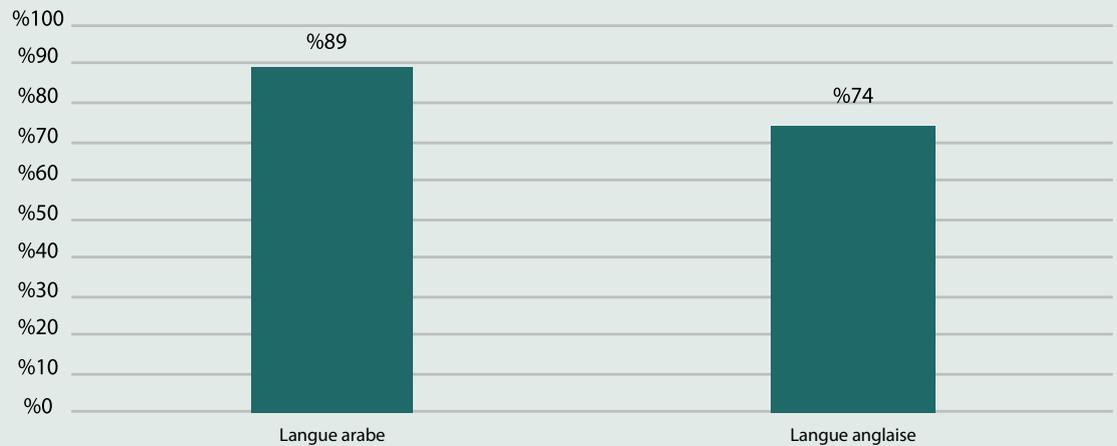
Dans le cadre de la production scientifique universitaire, les universités saoudiennes disposent de plus de 60 revues scientifiques à comité de lecture. L'étude d'Al-Khathami (2010)<sup>13</sup>, sur les revues scientifiques des universités saoudiennes disponibles sur Internet, a indiqué qu'il existe 35 revues scientifique à comité de lecture publiées par les universités du Royaume, 63% d'entre elles sont publiées en arabe et en anglais et 26% sont publiées en langue arabe, tandis que 11% sont uniquement publiées en langue anglaise. Cela signifie que le pourcentage des revues en langue arabe était de 89%, sur un total de trente-cinq revues, contre (74%) pour les revues en langue anglaise (Figure D.1-4).

**Figure (D.1-3) : Le nombre des publications du ministère des affaires islamiques, en langue arabe et en langues étrangères**



Source : Les chercheurs ont obtenu ces statistiques du Centre international Roi Abdullah Bin Abdulaziz pour la langue arabe, suite à la demande officielle formulée par le centre et présentée à la Bibliothèque Nationale Roi Fahd.

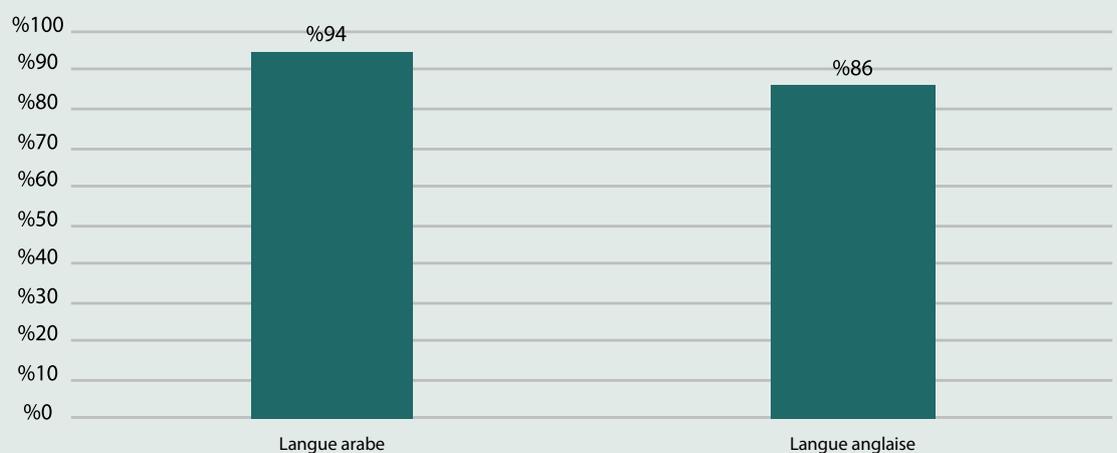
**Figure (D.1-4) : Pourcentage des revues qui publient en langue arabe et en langues étrangères (selon Khataami, 2010)**



Note : Certaines revues publient dans les deux langues, c'est pour cela qu'elles ont été ajoutées aux deux colonnes.

Source : Masfara bint Dakhil Allah Al-Khathami. 2010. Les revues scientifiques des universités saoudiennes sur Internet et leur rôle dans l'enrichissement du contenu numérique arabe : Étude évaluative, Conférence sur le contenu en langue arabe sur Internet- défis et ambitions, octobre 2010.

**Figure (D.1-5) : Pourcentage des revues qui publient en langue arabe et en langues étrangères (selon al-Salem, 2015)**



Note : Certaines revues publient dans les deux langues, c'est pour cela qu'elles ont été ajoutées aux deux colonnes.

Source : Salem Ben Mohamed Salem. 2015. Les revues à comité de lecture dans les universités saoudiennes, Institut du prince Nayef pour la recherche et les services consultatifs, l'Université islamique Al-Imam Mohammed Ben Saoud, Riyad.

Une autre étude statistique récente, comprenant 51 revues, a examiné<sup>14</sup> les revues à comité de lecture publiées par des universités saoudiennes. Un dénombrement rapide des langues, que ces revues approuvent pour la publication des recherches, montre que seulement 29 revues spécifient la langue de publication.

7 revues parmi celles-ci imposent l'usage unique de la langue arabe, 3 revues exigent que la recherche soit rédigée exclusivement en langue anglaise, 18 revues approuvent l'utilisation des deux langues simultanément et il existe une seule revue qui approuve la publication en plusieurs langues. Considérant que les vingt-deux

revues restantes approuvent la publication à la fois en arabe et en anglais, la langue arabe est présente dans 48 revues sur un total de 51 revues, soit un pourcentage de 94 %, tandis que la langue anglaise est présente dans quarante-quatre revues, soit un pourcentage de 86 % (Figure D. 1-5).

À partir de ces statistiques, il est possible de conclure que la contribution de la langue arabe à la production des connaissances dans le Royaume d'Arabie saoudite est significative. Avec l'attention croissante accordée à la langue anglaise en tant que langue universelle du savoir, la langue arabe joue toujours un rôle fondamental en tant que principale langue de rédaction, de recherche et d'édition scientifique dans le Royaume.

L'un des spécialistes, participant aux réunions approfondies menées dans le cadre de l'élaboration de cette étude, estime que l'intérêt porté par les universités à l'édition académique en anglais est dû à leur souci de communication mondiale et d'accès à la communauté scientifique. En effet, les données et les recherches en anglais sont plus répandues et facilitent, ainsi, le processus de communication. Un autre participant estime que l'industrie de l'édition en langue arabe est un domaine apte à créer une multitude d'emplois, si elle était économiquement gérée. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre en compte les expériences des autres langues ainsi que la production intellectuelle, qui les caractérise, pour en tirer profit et promouvoir économiquement la langue arabe. D'autres chercheurs soulignent l'importance d'encourager la publication en langue arabe, notamment dans les domaines interdisciplinaires, pour garantir le brassage des idées et tirer profit de toutes

les sciences et les littératures. Parallèlement, il faut œuvrer à élever le niveau et le nombre de maisons d'édition arabes, en créant des liens avec la société pour qu'elles ne soient pas uniquement destinées aux universitaires spécialistes.

### **Le potentiel et les limites de la langue arabe en matière de transfert et de localisation du savoir au Royaume d'Arabie saoudite**

Compte tenu, d'une part, de la diversité des moyens et des outils de transfert du savoir entre les individus, tels que la communication scientifique, commerciale, touristique et même militaire, et d'autre part, des changements culturels et sociaux qui en découlent, on peut considérer la traduction comme l'un des outils les plus importants dans le transfert des connaissances, notamment la traduction du produit du savoir. Dans ce contexte, il convient d'examiner certaines statistiques qui peuvent servir d'indicateurs sur la contribution de la langue arabe en matière de transfert et de localisation des connaissances dans le Royaume d'Arabie saoudite. Les statistiques, du Centre international Roi Abdullah bin Abdulaziz pour la langue arabe, indiquent que le nombre d'organismes de traduction dans le Royaume dépasse les 40 organismes : des centres spécialisés dans la traduction, des départements scientifiques aux universités, des unités de traduction affiliées aux centres de recherche ou à un département gouvernemental, etc. L'encadré (D.1-1) énumère quelques organismes de traduction dans le Royaume, en plus de quelques prix internationaux et nationaux de traduction décernés par les autorités saoudiennes. Les statistiques de l'Observatoire saoudien en traduction indiquent, également, que le nombre de livres traduits dans le Royaume d'Arabie saoudite, depuis son unification

**À partir de ces statistiques, il est possible de conclure que la contribution de la langue arabe à la production des connaissances dans le Royaume d'Arabie saoudite est significative**

## Encadré (D.1-1) : Exemples d'organismes concernés par la traduction au Royaume d'Arabie saoudite et la liste des prix d'encouragement pour la traduction

### Institutions et projets de traduction

- Le Centre international Roi Abdallah bin Abdulaziz pour la langue arabe
- Le programme de la Fondation caritative Sultan Bin Abdulaziz pour la promotion de la langue arabe à l'UNESCO
- La Faculté des langues et de traduction, université Roi Saoud
- L'Institut Roi Abdallah pour la traduction et l'arabisation
- L'Observatoire saoudien en traduction
- Le Portail des livres traduits - Bibliothèque Roi Abdul Aziz
- Le Projet saoudien de traduction internationale " Motassaa "
- L'Association scientifique saoudienne des langues et de traduction
- Le Département de traduction de l'institut d'administration publique
- L'Unité de traduction à l'université Roi Abdulaziz
- Le Centre de l'édition scientifique et de traduction de l'université de Qassim
- Le Centre de traduction, de rédaction et d'édition de l'université Roi Fayçal
- Le Centre de l'édition scientifique et de traduction de l'université de Hail
- Le Centre de l'édition scientifique, de rédaction et de traduction de l'université des Frontières du Nord

### Prix de traduction

- Les prix internationaux comme : prix international de traduction Roi Bin Abdulaziz - prix de traduction arabe de l'Arkansas
- Les prix nationaux : prix annuel du ministère de la culture au Salon du livre de Riyad - prix de l'université Roi Saoud pour l'excellence scientifique, catégorie traduction - prix de traduction de l'université Roi Abdulaziz.

en 1932 jusqu'en 2016, a atteint 8233 livres traduits, répartis comme indiqué dans le tableau (D.1-2).

Une autre étude statistique, de la Bibliothèque nationale Roi Fahd à Riyad, indique que le nombre de documents traduits vers la langue arabe au cours des dix dernières années (1440-1430 AH) a atteint 2167 documents, soit 4% du total des documents enregistrés (57032 documents) à la Bibliothèque au cours de cette décennie. Une autre étude statistique<sup>15</sup> révèle que le nombre total des livres traduits vers la langue arabe, par le Centre de traduction de l'université Roi Saoud entre les années 1413 et 1439 AH, a atteint 640 livres répartis sur quatre périodes, tel qu'indiqué dans la figure (D.1-6).

Quant à la traduction de la langue arabe vers les autres langues, l'étude fait mention des efforts fournis par le ministère des Affaires islamiques à travers les livres d'orientation et de sensibilisation qu'il publie en diverses langues à l'intention des musulmans du monde entier. Une autre étude statistique<sup>16</sup> indique que le département de recherche scientifique de l'université islamique de l'Imam Muhammad Ibn Saoud avait traduit treize livres (tableau D.1-3), dont la plupart étaient consacrés à l'introduction à la charia islamique pour les nouveaux musulmans, en plus de deux traductions portant sur l'histoire du Royaume d'Arabie saoudite. Cette statistique n'a pas précisé la période, durant laquelle ces livres ont été traduits, mais indique une supériorité en nombre des traductions de la langue arabe vers les autres langues, par rapport aux autres universités.

Les spécialistes participant à l'une de ces études estiment que le contenu traduit vers la langue arabe est insuffisant

**Tableau (D.1-2) : Les livres traduits au Royaume d'Arabie saoudite entre 1932 - 2016**

	De langues étrangères vers la langue arabe		De la langue arabe vers les langues étrangères		Total
	Privé	Gouvernemental	Privé	Gouvernemental	
Le nombre	559	2,310	1,115	4,249	8,233
Le total	2,869		5,364		
Pourcentage de la production du secteur (gouvernemental ou privé)	19.5%	80.5%	20.8%	79.2%	
Pourcentage de la production totale	34.9%		65.1%		

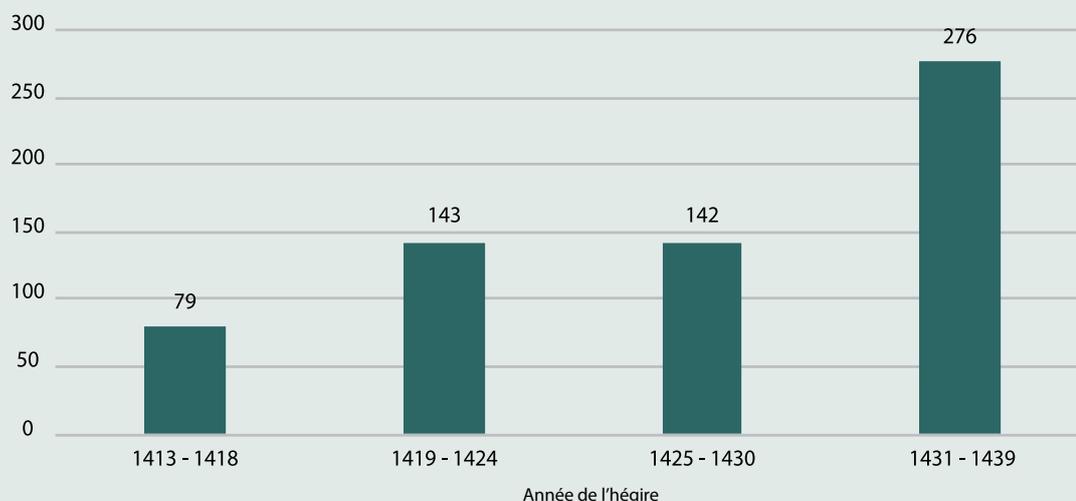
Source : l'Observatoire saoudien en traduction, université Roi Saoud.

**Les spécialistes participant à l'une de ces études estiment que le contenu traduit vers la langue arabe est insuffisant et qu'il est impératif d'améliorer le contenu scientifique en langue arabe. La traduction, selon eux, contribuera à arabiser les sciences en fournissant une quantité suffisante de références scientifiques en langue arabe**

et qu'il est impératif d'améliorer le contenu scientifique en langue arabe. La traduction, selon eux, contribuera à arabiser les sciences, en fournissant une quantité suffisante de références scientifiques en langue arabe. Aux réunions approfondies menées dans le cadre de l'élaboration

de cette étude, certains participants soulignent l'importance d'imposer aux établissements d'enseignement l'utilisation de la langue arabe dans toutes les disciplines et de soutenir cette disposition en multipliant les traductions scientifiques vers la langue arabe. Cela ne devrait pas

**Figure (D.1-6) : Le nombre des livres traduits par le Centre de traduction à l'université Roi Saoud**



Sourc : Ibrahim bin Rafea Al-Qarni. 2019. Le rôle des centres de traduction des universités saoudiennes dans l'enrichissement de la traduction : Centre de traduction de l'université Roi Saoud comme modèle, le livre : les efforts saoudiens dans le domaine de traduction de et vers la langue arabe, rédaction par Malek Muhammad Abbad Al-Wadie, Centre international Roi Abdullah Bin Abdulaziz pour la langue arabe, Riyad.

**Tableau (D.1-3) : Les livres traduits de l'arabe vers des langues étrangères au département de la recherche scientifique de l'université islamique d'Imam Muhammad bin Saoud**

La langue cible	Nombre de livres traduits
L'ourdou	3
Le français	2
Le bengali	2
Le turc	1
L'anglais	1
L'indonésien	1
L'ouzbek	1
Le russe	1
Le persan	1
<b>Nombre total</b>	<b>13</b>

Source : Abdullah bin Muhammad Al-Khamis (en cours de publication). La pratique de la traduction dans les institutions académiques au Royaume d'Arabie saoudite : objectifs individuels et institutionnels, dans le livre : les efforts saoudiens dans le domaine de traduction de et vers la langue arabe, rédaction : Malek Muhammad Abbad Al-Wadie, Centre international Roi Abdullah Bin Abdulaziz pour la langue arabe, Riyad.

empêcher les étudiants d'apprendre et de maîtriser la langue anglaise afin d'être au courant des progrès réalisés dans les différentes sciences, néanmoins, il est impératif de s'affranchir de la perception négative, de l'apprentissage et de l'édition en langue arabe.

On peut citer, dans ce contexte, les salons du livre organisés au Royaume d'Arabie saoudite. En effet, ces derniers comptent parmi les outils les plus importants pour le transfert de connaissances et la communication culturelle et scientifique. Le plus important est la Foire internationale du livre de Riyad qui se tient chaque année en mars pour dix jours au centre des expositions, sous la tutelle du ministère de l'Information.

En 1437 AH, la Foire a eu lieu sous le Haut patronage du Roi Salman bin Abdulaziz, avec la participation de plus de 500 maisons d'édition et un million deux cent mille titres de livres de pays arabes et étrangers, en plus des pavillons officiels d'un nombre d'organismes gouvernementaux et d'institutions communautaires portant sur la culture et les livres. En 1440 AH, 913 maisons d'édition ont participé à la Foire avec plus d'un demi-million d'œuvres et 1750 participants et exposants de 30 pays arabes et étrangers ont, également, participé. La foire comprend, également, plus de 200 différents événements culturels.<sup>17</sup>

## Les problèmes de la langue arabe dans l'utilisation du savoir

L'un des problèmes majeurs est l'enseignement des disciplines appliquées, telles que les sciences naturelles, la médecine, l'ingénierie et l'informatique dans une langue autre que l'arabe. Cela entraîne de nombreuses complications relatives au niveau scientifique des étudiants ou aux difficultés de se convertir vers la langue arabe une fois que ces disciplines sont enseignées, à la base, dans une autre langue. Les spécialistes participant aux discussions ciblées, dans le cadre de l'élaboration de cette étude, estiment que l'assimilation des connaissances dans la langue maternelle est plus rapide, mieux ancrée et plus précise. Ainsi, il est impératif d'identifier les expériences concluantes dans de nombreux pays pour en bénéficier et les appliquer dans l'enseignement des disciplines appliquées en langue arabe. Quant aux disciplines des sciences humaines, les participants estiment que la langue arabe contribue efficacement au transfert de connaissances pertinentes, car elle est, souvent, le principal outil d'apprentissage et de recherche, contrairement aux spécialités appliquées dans lesquelles le rôle de la langue arabe est visiblement très faible. Les participants aux réunions approfondies estiment que la solution consiste à traduire les nouvelles références scientifiques dans ces domaines ou bien de parvenir à des compromis entre la langue arabe et la langue anglaise, au cas où il serait difficile d'abandonner cette dernière.

Un autre problème réside dans l'utilisation de la langue anglaise dans le milieu du travail, en particulier dans le secteur privé qui exige sa maîtrise dans les conditions de recrutement. Les répondants au questionnaire provenant du secteur privé considèrent la langue anglaise comme la clé de l'emploi ; elle n'est plus considérée comme un critère de différenciation, mais plutôt comme une condition de recrutement dans le secteur privé au Royaume d'Arabie saoudite. Les universités suivent, également, les besoins du secteur privé et les exigences du marché du travail. Ainsi, les disciplines littéraires et scientifiques portent de plus en plus d'intérêt à la langue anglaise au détriment de la langue arabe.

Parmi les problèmes soulevés, notamment en ce qui concerne la traduction, on trouve la question de la terminologie et ses différentes traductions qui existent en langue arabe. Il s'agit, selon les spécialistes participants à cette étude, d'un problème profondément enraciné nécessitant la création d'une entité qui traite les questions de terminologie ou, au moins, la mise en place d'une base de données regroupant les termes traduits et leurs équivalents en arabe, tout en considérant les points forts et les points faibles de chaque terme traduit pour réduire la fracture existante.

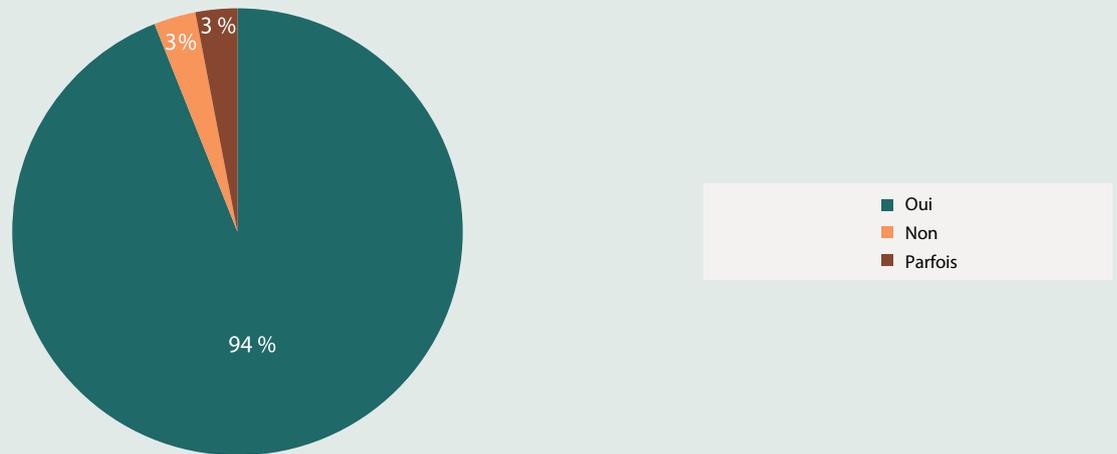
Le faible rôle des médias dans la promotion de l'utilisation de la langue arabe est, également, mis en évidence. Cela doit être résolu au niveau gouvernemental et réglementaire, ainsi que par les spécialistes de la production médiatique et de la langue arabe. Les participants aux discussions ciblées, dans le cadre de l'élaboration de cette étude,

**L'un des problèmes majeurs est l'enseignement des disciplines appliquées, telles que les sciences naturelles, la médecine, l'ingénierie et l'informatique dans une langue autre que l'arabe**

**Un autre problème réside dans l'utilisation de la langue anglaise dans le milieu du travail, en particulier dans le secteur privé qui exige sa maîtrise dans les conditions de recrutement**

**Figure (D.1-7) : La contribution des médias au développement de la langue arabe**

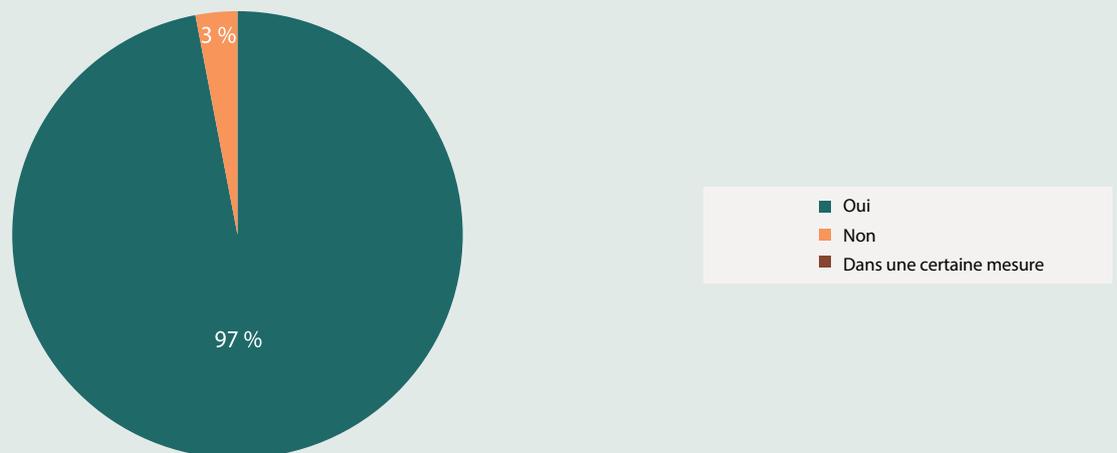
Les medias, peuvent-ils contribuer au développement de la langue arabe ?



Source : Les résultats du questionnaire établi dans le cadre des études de cas.

**Figure (D.1-8) : Le rôle de la famille et de la société dans l'acquisition de la langue, le développement du répertoire linguistique et la connexion avec la culture arabe**

Est-ce que le milieu familial contribue considérablement à l'éducation linguistique de l'enfant ?



Source : Les résultats du questionnaire établi dans le cadre des études de cas

**Figure (D.1-9) : La contribution du milieu de vie de l'individu au développement du répertoire linguistique et à la connexion avec la culture arabe**

Est-ce que le milieu dans lequel vous vivez contribue au développement de votre répertoire et de votre culture en langue arabe



Source : Les résultats du questionnaire établi dans le cadre des études de cas.

ont remarqué qu'il existait des distorsions médiatiques en matière de l'utilisation de l'arabe classique et que les médias étaient de plus en plus enclins à utiliser le dialecte, notamment dans les programmes destinés aux enfants. 94% des répondants au questionnaire s'accordent sur l'importance de la contribution de médias au développement et à l'amélioration de la langue arabe, ce qui confirme l'importance des médias (figure D.1-7).

Le faible rôle, joué par la famille et la société dans l'éducation linguistique des enfants et dans le développement de leur répertoire parlé ainsi que dans leur connexion avec la culture arabe, représente un autre problème. 97% des répondants au questionnaire ont confirmé l'importance de ce rôle (figure D.1-8).

Cependant, lorsqu'on les interroge sur la contribution du milieu, dans lequel ils vivent, au développement du répertoire linguistique et à la connexion à la culture arabe, 55% d'entre eux estiment que cette contribution est limitée, tandis que 15% déclarent que le milieu n'y contribue absolument pas (figure D.1-9). Malgré l'importance que les participants accordent au rôle de la famille et de la société, cette faiblesse indique le besoin urgent de mettre en place des programmes et des projets nationaux éducatifs, sociaux et culturels efficaces qui pourront développer cette fonction importante et accroître sa contribution à l'éducation de l'enfant et au développement de son répertoire linguistique, tout en nourrissant son attachement à la culture arabe.

**Le faible rôle, joué par la famille et la société dans l'éducation linguistique des enfants et dans le développement de leur répertoire parlé ainsi que dans leur connexion avec leur culture arabe, représente un autre problème**

## Les piliers de la société du savoir au Royaume d'Arabie saoudite et le rôle qu'y joue la langue

### La langue arabe dans le système d'éducation et de formation au Royaume d'Arabie saoudite

**Le Royaume d'Arabie saoudite accorde une grande importance à tous les niveaux d'enseignement et leur alloue d'énormes budgets. À titre d'exemple, dans le budget le plus récent (2019), 17% du budget général était alloué au secteur de l'éducation, soit 193 milliards de riyals saoudiens (environ \$51,5 milliards)**

Le Royaume d'Arabie saoudite accorde une grande importance à tous les niveaux d'enseignement et leur alloue d'énormes budgets. À titre d'exemple, dans le budget le plus récent (2019), 17% du budget général était alloué au secteur de l'éducation, soit 193 milliards de riyals saoudiens (environ \$51,5 milliards). Le Royaume est devenu en tête de la liste des États arabes dans ce domaine.<sup>18</sup> Les universités saoudiennes occupent une position de premier rang dans les classements internationaux, tels que le classement annuel des universités mondiales (QS) qui classe un certain nombre d'universités saoudiennes parmi les 200 meilleures universités du monde, notamment l'université Roi Fahd du pétrole et des mines, l'université Roi Saoud, l'université Roi Abdulaziz et l'université Roi Abdullah.

La réglementation relative à l'encadrement de la langue arabe dans le système éducatif au Royaume d'Arabie saoudite reflète, clairement, l'attention portée à la langue arabe dans tous les niveaux d'enseignement. Les textes de la politique éducative stipulent dans la section 1 (les principes généraux sur lesquels repose l'enseignement) que " La langue arabe est la langue d'enseignement de toutes les matières et pour tous les cycles d'enseignement " (section 1, article 24). Dans la section 2 (Buts et objectifs de l'enseignement), plusieurs articles soulignent l'attention portée à la langue

arabe, comme l'article (44) indiquant que l'un des objectifs de l'enseignement est de développer les aptitudes et la pratique de la lecture. L'article (45) met l'accent sur la nécessité d'acquérir l'aptitude à s'exprimer correctement, à l'oral et à l'écrit, avec une langue saine et un raisonnement structuré ; l'article (46) prévoit le développement des capacités linguistiques en ayant recours aux divers moyens aidant à enrichir la langue arabe, à l'apprécier et à percevoir son esthétique, en termes de style et de fond. L'attention qu'il faut porter aux compétences linguistiques a, également, été soulignée dans les objectifs des cycles d'enseignement, dès la maternelle, puis l'enseignement primaire, intermédiaire, secondaire et universitaire ainsi que l'enseignement technique et professionnel. Ces politiques visent à promouvoir la langue arabe et à préserver sa place dans le système éducatif. Bien qu'il n'y ait aucune référence explicite à son rattachement à la société du savoir, il y est fait mention de manière indirecte. Dans la section 4 (Planification des étapes de l'enseignement), chapitre 5 (Planification de l'enseignement supérieur), article 140, il est fait référence au renforcement du rôle de la langue arabe dans la localisation du savoir : " Un service de traduction doit être mis en place pour suivre les recherches scientifiques dans toutes les matières et les traduire, afin de parvenir à l'arabisation de l'enseignement supérieur ".<sup>19</sup>

L'attention portée à la langue arabe est évidente dans le système d'enseignement général, en sa qualité d'un des piliers de la société du savoir, en soulignant que la langue arabe est la langue officielle de l'enseignement dans tous les cycles, les niveaux, les matières et les écoles dont le nombre s'élève à 38368 (maternelle,

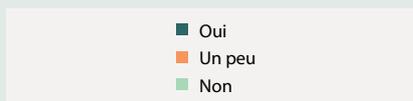
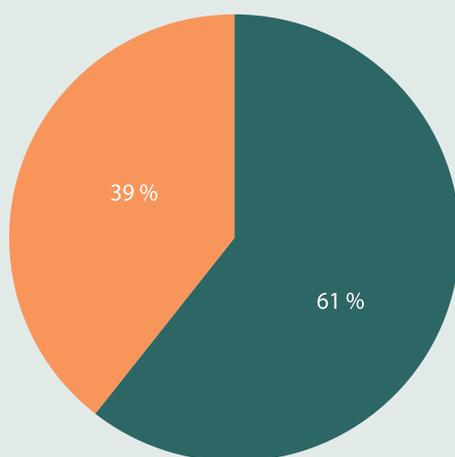
**Tableau (D.1-4) : Le nombre de cours alloués à l'enseignement de la langue arabe dans les différents cycles et disciplines de l'enseignement général**

Cycles	Type d'éducation	Nombre de cours pour chaque cycle scolaire
Primaire (1er niveau)	Établissement d'enseignement général	11
Primaire (niveaux 2-3)	Établissement d'enseignement général	9
Primaire (niveaux 4-6)	Établissement d'enseignement général	8
Primaire (1er niveau)	École coranique	10
Primaire (niveau 2-6)	École coranique	7
Intermédiaire	Établissement d'enseignement général	6
Intermédiaire	École coranique	5
Secondaire	Système de programmes (trac commun)	20 heures (4 programmes, chaque programme 5 heures)
Secondaire	Système de programmes (filière sciences humaines)	10 Heures (deux programmes, chaque programme 05 heures)
Secondaire (premier et second niveau)	Système semestriel (préparation générale)	6 cours pour chaque niveau
Secondaire (niveau 3-6)	Système semestriel (filière littéraire)	9 cours pour chaque niveau (3 programmes)
Secondaire (niveau 3-6)	Système semestriel (filière science)	3 cours pour chaque niveau (1 programme)
Secondaire (niveau 3-6)	Système semestriel (filière administration)	3 cours pour chaque niveau (1 programme)
Secondaire (niveau 1-2)	Système semestriel (mémorisation du Coran)	6 cours pour chaque niveau
Secondaire (niveau 3-6)	Système semestriel (mémorisation du Coran)	6 cours pour chaque niveau (3 programmes)

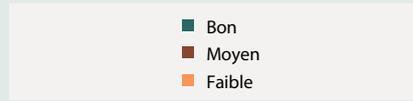
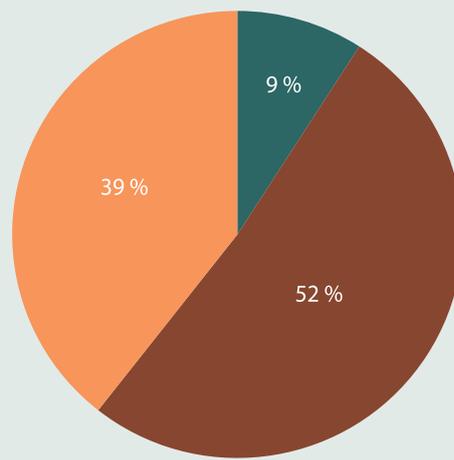
Source : Ministère de l'éducation au Royaume d'Arabie saoudite. 2018. Rapport annuel de l'année 1438-1439 AH (2018)

**Figure (D.1-10) : Avis des participants à l'étude quant à l'état des lieux de la langue arabe dans l'enseignement**

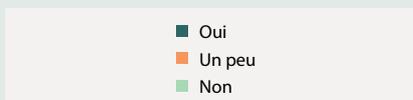
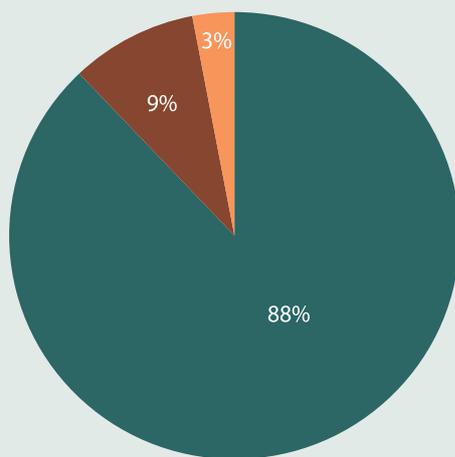
Est-ce que l'enseignement aide les élèves et les étudiants à parler en langue arabe ?



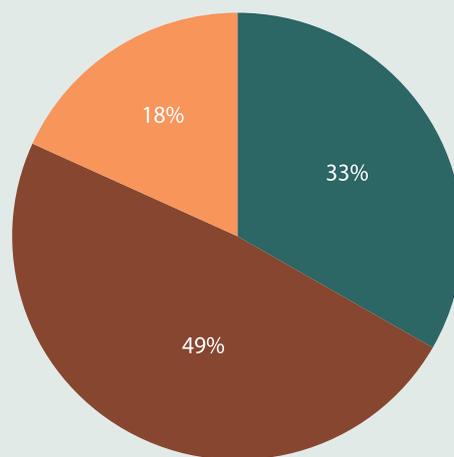
Comment trouvez-vous le niveau actuel des élèves et des étudiants en langue arabe ?



L'apprentissage et la maîtrise de la langue arabe permettent-ils une meilleure assimilation des autres matières ?



Les méthodes et les modes d'enseignement à l'école aident-ils à acquérir et à maîtriser la langue arabe ?



Source : Les résultats du questionnaire établi dans le cadre des études de cas.

primaire, collège et lycée, confondus). Une exception est faite pour les établissements d'enseignement étrangers qui adoptent l'anglais ou d'autres langues dans 2095 écoles, comme indiqué dans le rapport annuel du ministère de l'éducation du Royaume d'Arabie saoudite pour l'année 1438-1439 AH (2018).<sup>20</sup> Le tableau (D.1-4) indique le nombre de cours alloués à l'enseignement de la langue arabe dans les différents cycles et disciplines de l'enseignement général.

Concrètement, nous constatons que la réalité n'est pas en harmonie avec les politiques éducatives et organisationnelles. Les données qualitatives obtenues à travers les réunions approfondies montrent qu'il existe un sentiment général d'insatisfaction quant à l'état des lieux de la langue arabe dans le système éducatif et ses faibles rendements qui ne concordent pas avec les efforts consentis et le temps alloué à son enseignement dans le système éducatif. Les données quantitatives vont dans le sens de ce constat, puisque 52% des répondants au questionnaire estiment que le niveau des étudiants en langue arabe est moyen, tandis que 39% pensent que leur niveau est faible et 39% pensent que la contribution de l'enseignement est faible en termes d'amélioration de l'expression orale en arabe. En outre, 49% des participants estiment que les méthodes pédagogiques utilisées dans l'enseignement de l'arabe contribuent peu à l'acquisition et à la maîtrise de la langue, et ce, malgré l'importance qu'ils accordent à la langue arabe. En effet, la maîtrise de cette dernière permet de faciliter l'apprentissage d'autres matières, comme l'ont noté 87,9% des participants. La figure (D.1-10) résume ces constatations.

Dans l'enseignement supérieur, la situation diffère de l'enseignement général. Les statistiques du ministère de l'Éducation du Royaume d'Arabie saoudite indiquent qu'il existe 35 universités et établissements publics d'enseignement supérieur et 34 universités et collèges privés qui comprennent 1990 programmes s'inscrivant dans plusieurs grades universitaires (diplôme universitaire, baccalauréat, diplôme d'études supérieures, magistère, doctorat). Dans ces programmes, l'arabe est la langue d'enseignement dans toutes les disciplines de sciences humaines, des arts et de la littérature, tels que les lettres, la pédagogie et autres. Cependant, l'anglais est la langue d'enseignement dans les disciplines médicales et scientifiques telles que la médecine, l'ingénierie et les sciences, bien que les politiques éducatives stipulent que " La langue arabe est la langue d'enseignement dans toutes les matières et pour tous les cycles " (chapitre 1, article 24).

Des participants issus de diverses disciplines ont pourtant émis des opinions divergentes sur l'utilisation de la langue arabe dans les sciences humaines et l'utilisation de l'anglais dans les domaines scientifiques. Certains pensent que ces sciences nous parviennent de l'Occident, il est, donc, impératif de suivre leur évolution dans leur langue d'origine. De plus, les références, les études et les recherches dans les domaines scientifiques sont largement disponibles en langue anglaise et non en arabe, sans oublier le développement scientifique rapide et la dynamique scientifique continue en langue anglaise. Du reste, les environnements arabes ne sont pas producteurs de connaissances scientifiques, contrairement aux domaines des sciences humaines. D'un autre côté, certains participants supposent que des idées fausses ont conduit à une

telle tendance, y compris la croyance selon laquelle la langue arabe ne pourrait pas suivre le rythme des évolutions scientifiques. En fait, chaque langue pourrait répondre aux exigences de sa société si l'occasion lui en était offerte. En outre, l'absence de fondements permettant de localiser les sciences naturelles, au même titre que les sciences humaines, a enraciné l'idée que l'on ne peut les enseigner qu'en anglais.

**La création d'une société du savoir nécessite de localiser les sciences et de les enseigner en langue maternelle, car c'est une clé cognitive essentielle pour l'assimilation et la production de la science et du savoir**

En conclusion, la langue arabe est fortement présente dans le système éducatif à travers la réglementation et les politiques publiques, notamment dans l'enseignement général. Cependant, cette présence est moindre dans l'enseignement universitaire, notamment dans les filières scientifiques. La création d'une société du savoir nécessite de localiser les sciences et de les enseigner en langue maternelle, car c'est une clé cognitive essentielle pour l'assimilation et la production de la science et du savoir.

### **La langue arabe dans le système d'innovation, de créativité, de recherche et de développement au Royaume d'Arabie saoudite**

Revenant au rapport de la Banque mondiale sur l'indice de l'économie du Savoir (KEI) qui a indiqué les grands progrès réalisés par le Royaume d'Arabie saoudite entre les années 2000 et 2012 (le Royaume est passé de la soixante-seizième (76<sup>ème</sup>) place en 2000 à la cinquantième (50<sup>ème</sup>) place en 2012), nous constatons, également, que le Royaume s'est classé quatre-vingt-quatrième (84<sup>ème</sup>) dans l'indice mondial de l'innovation, en 2012.

Le Royaume d'Arabie saoudite a adopté une vision ambitieuse de développement,

à savoir la " Vision à l'horizon 2030 " qui repose sur trois piliers : l'ancestralité arabe et islamique, la puissance pionnière d'investissement et son rôle d'axe reliant les trois continents. L'ancestralité arabe et islamique figure comme le premier pilier de la Vision à l'horizon 2030 afin de mettre l'accent sur l'identité arabe et sur la langue arabe qui est l'une de ses principales composantes. L'utilisation de la langue arabe est bien mise en évidence sur le site Web de la Vision,<sup>21</sup> qui passe en revue ses thèmes, ses piliers, ses objectifs, ses programmes de mise en œuvre et ses rapports périodiques en langue arabe.

Afin de soutenir l'innovation et de préserver la propriété intellectuelle, le Royaume a adhéré à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en 1981 et a publié, en 1989, un ordre national sur les brevets qui a été mis à jour en 2004. L'Office saoudien des brevets (affilié à la Cité du Roi Abdulaziz pour la science et la technologie) a été créé dans le but de protéger les inventions, les schémas conceptuels et les modèles industriels dans le Royaume. L'office recueille, examine et accorde, également, les demandes de brevets d'inventions, en plus de créer et de développer des bases d'informations nationales pour la protection des brevets. Il vise à contribuer à élever le niveau de créativité et d'innovation des citoyens. L'office fournit tous ses services en langue arabe via son site Web,<sup>22</sup> à savoir, l'enregistrement de brevets aux niveaux national et international, la fourniture d'indications pratiques, de manuels et de bulletins de brevets enregistrés ; tout est disponible en langue arabe.

Selon les données de " l'Office américain des brevets " en 2017, le Royaume s'est hissé au 23<sup>ème</sup> rang mondial sur 92 pays. En effet,

**L'ancestralité arabe et islamique figure comme le premier pilier de la Vision 2030 afin de mettre l'accent sur l'identité arabe et sur la langue qui en est l'une de ses principales composantes**

le nombre de brevets saoudiens a atteint 664 brevets, classant, ainsi, le pays en tête de tous les pays arabes. Il s'agit d'une réalisation supplémentaire consécutive aux progrès réalisés au cours des dernières années, sachant que 409 brevets ont été enregistrés en 2015 et 517 brevets en 2016<sup>23</sup>. L'Office saoudien des brevets note, également, que le Royaume d'Arabie saoudite a été classé, en 2018, parmi les cinq premiers pays en matière de dépôt de brevets<sup>24</sup>. En 2018, l'université Roi Fahd du pétrole et des mines s'est classée 4<sup>ème</sup> selon le classement annuel des universités, publié par l' " Académie américaine des inventeurs et des détenteurs de brevets dans les universités " en termes de nombre de brevets enregistrés aux États-Unis. Il s'agit de la deuxième apparition de cette université dans la liste des dix meilleures universités du monde, puisqu'elle s'est classé 6<sup>ème</sup> en 2017. L'université Roi Saoud s'est, quant à elle, classée 25<sup>ème</sup> dans le même classement, en 2018.

L'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle a, également, été créée<sup>25</sup> afin de favoriser la compétitivité au sein de l'économie nationale, en soutenant l'expansion de la culture de la propriété intellectuelle dans le Royaume d'Arabie saoudite. L'autorité vise à : élaborer la stratégie nationale de propriété intellectuelle et suivre sa mise en œuvre ; proposer les lois et les règlements relatifs aux droits de propriété intellectuelle ; enregistrer les droits de propriété intellectuelle ; octroyer et appliquer les documents de la protection des droits de propriété intellectuelle ; fournir des informations relatives aux droits de propriété intellectuelle et leur mise à disposition pour le public ; sensibiliser à l'importance de la propriété intellectuelle et de la protection de ses droits ; représenter le Royaume dans les organisations internationales et régionales

liées aux droits de propriété intellectuelle et défendre ses intérêts ; promouvoir la mise à profit de la propriété intellectuelle pour bâtir une économie développée fondée sur le savoir ; créer des bases d'information dans le domaine d'activité de l'autorité ; et enfin, échanger les informations avec les autorités nationales, régionales et internationales. Toutes les activités de l'autorité dans le Royaume d'Arabie saoudite sont menées en langue arabe.

En examinant les statistiques sur les dépenses du Royaume d'Arabie saoudite consacrées au domaine de la recherche scientifique et son pourcentage par rapport au PIB, nous constatons que les dépenses en 2013 s'élevaient à 24,4 milliards de riyals saoudiens, soit 0,87% du PIB,<sup>26</sup> et 19,4 milliards de riyals saoudiens en 2014, soit 0,3 % du PIB.<sup>27</sup>

Concernant la question de la recherche scientifique en langue arabe, il est à noter qu'il existe une grande dynamique de recherche incarnée par la création d'un certain nombre de revues scientifiques à comité de lecture affiliées à des institutions académiques. Leur nombre dépasse les 60 revues couvrant diverses disciplines scientifiques (études islamiques, sciences pédagogiques, sciences appliquées, linguistique, sciences médicales, sciences d'ingénierie, informatique, sciences sociales, sciences administratives, agronomie, océanographie, météorologie, sciences de l'environnement, etc.). En plus des revues publiées par les institutions académiques, certains organismes scientifiques publient, également, des revues à comité de lecture comme les trois revues spécialisées en linguistique du Centre Roi Abdallah de la langue arabe, les revues des clubs de littérature, publiées en arabe, qui portent sur

**Il existe une grande dynamique de recherche incarnée par la création d'un certain nombre de revues scientifiques à comité de lecture affiliées à des institutions académiques. Leur nombre dépasse les 60 revues couvrant diverses disciplines scientifiques**

**La langue arabe est omniprésente et soutient le domaine de la recherche, de la créativité et de l'innovation, bien que sa présence soit moindre dans le domaine des sciences naturelles en comparaison à celui des sciences humaines**

la littérature et la culture et, enfin, les revues des associations scientifiques saoudiennes qui varient selon la spécialisation des associations. Par exemple, il existe 46 associations médicales dans diverses spécialités relevant de la médecine<sup>28</sup>. Certaines d'entre elles publient leurs propres revues à comité de lecture. Il convient de noter que la langue arabe est la principale langue utilisée dans ces revues, bien que certaines revues sont publiées à la fois en langue arabe et en langue anglaise. Il n'existe qu'un nombre réduit de revues publiées uniquement en langue anglaise, comme les revues de santé. Ces dernières ont, comme obligation, de publier un résumé des recherches en langue arabe.

Le ministère de l'Éducation a, également, créé la bibliothèque numérique saoudienne afin de fournir des services avancés d'information, notamment en mettant à disposition des utilisateurs les sources d'information sous diverses formes. Ces ressources sont, ainsi, accessibles au personnel enseignant, aux chercheurs et aux étudiants de troisième cycle et de baccalauréat dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur saoudiens, ainsi qu'aux enseignant(e)s affilié(e)s au ministère. La bibliothèque numérique saoudienne offre aux universités saoudiennes la possibilité de se regrouper sous une enseigne unique lors des négociations avec les éditeurs, afin d'obtenir plus d'avantages et de droits des éditeurs internationaux. Elle regroupe la plus grande collection de sources d'informations numériques dans le monde arabe. Actuellement, elle contient plus de 680000 livres numériques en texte intégral, 174 bases de données mondiales et arabes incluant les textes intégraux de millions d'articles académiques, plus de 7 millions de thèses

universitaires et, enfin, 7 millions de supports multimédias comprenant des images et des films scientifiques dans diverses disciplines scientifiques qui suscitent l'intérêt des établissements d'enseignement. Ce tout est obtenu auprès de plus de 300 éditeurs internationaux.<sup>29</sup> Il est à noter que la langue arabe est présente dans la bibliothèque numérique saoudienne, à travers plusieurs bases de données scientifiques portant sur les travaux de recherche, les thèses scientifiques ou les corpus.

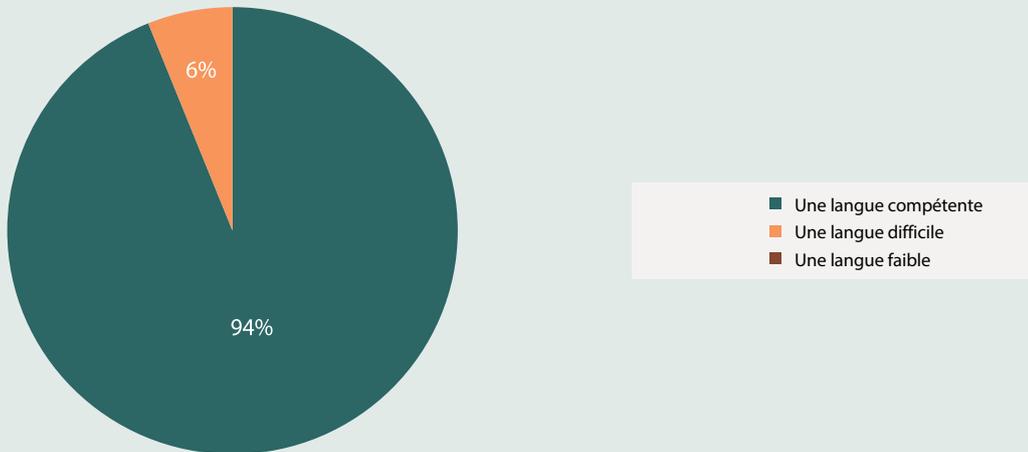
En Arabie saoudite, la langue arabe est omniprésente et soutient le domaine de la recherche, de la créativité et de l'innovation, bien que sa présence soit moindre dans le domaine des sciences naturelles en comparaison à celui des sciences humaines. Certains universitaires pensent que l'utilisation de la langue anglaise dans les spécialités de médecine, d'ingénierie et de sciences découle de la volonté de communiquer avec la communauté internationale, de suivre les développements de la recherche et de présenter la production scientifique à un large éventail de personnes dans le monde. En effet, la langue anglaise domine dans les supports d'édition en vue des domaines de la médecine, de l'ingénierie et des sciences. Par conséquent, le suivi de développements et la présentation du produit scientifique national à la communauté scientifique mondiale ne peuvent être réalisés qu'en utilisant la langue dominante, à savoir la langue anglaise.

### **La langue arabe et les technologies d'information et de communication au Royaume d'Arabie saoudite**

Il faut d'abord souligner que la langue est capable de répondre aux objectifs de la société et de satisfaire ses besoins et

**Figure (D.1-11) : Avis des participants à l'étude concernant la capacité de la langue arabe à réaliser les objectifs de la société**

Quelle est votre perception de la langue arabe ?



Source : Les résultats du questionnaire établi dans le cadre des études de cas.

ses exigences. De nombreux linguistes, participant à cette étude, confirment ces faits scientifiques, en soulignant que la capacité et l'inaptitude sont liées à la communauté linguistique et à l'étendue de sa contribution et de ses convictions quant à l'autonomisation de la langue dans divers domaines. Les données quantitatives sont, également, cohérentes avec ces données : il existe une conviction générale que la langue arabe est capable de répondre à tous les besoins. 94 % des participants au questionnaire, distribué dans le cadre de l'élaboration de cette étude, ont qualifié la langue arabe de langue "compétente" et aucun des participants ne l'a qualifié comme langue "faible", tandis que 6 % l'ont considérée comme une langue "difficile". (figure D.1-11).

Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, le Royaume d'Arabie saoudite représente l'un des plus grands marchés des technologies intelligentes dans la région<sup>30</sup>. Un portefeuille ministériel spécialisé lui est destiné sous le

nom de ministère des Communications et des technologies de l'information (nous aborderons ce point dans le volet relatif aux environnements favorables). Le Royaume d'Arabie saoudite a, également, connu un mouvement important visant à promouvoir la langue arabe à travers des initiatives nationales qui ont redoré le blason de cette langue et sa relation avec les technologies. L'une des plus importantes initiatives est l'initiative du Roi Abdallah pour le contenu en langue arabe, lancée en 2007 sous la supervision de la Cité du Roi Abdulaziz pour la science et la technologie. L'initiative vise à promouvoir le contenu en langue arabe, à préserver l'identité et le patrimoine arabes, à permettre à tous les segments de la société d'accéder facilement à l'information et au savoir, et à rattraper le retard numérique. Cela contribuera à la production de connaissances par les individus en vue de construire une société du savoir. Plusieurs ministères ont participé à ce projet (notamment le ministère des Finances, le ministère des Communications

**Le Royaume d'Arabie saoudite représente l'un des plus grands marchés des technologies intelligentes dans la région**

et des technologies de l'information, le ministère de la Culture et de l'information, le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Education). L'initiative regroupe un certain nombre de projets, tels que la stratégie visant à enrichir le contenu national, en multipliant les contenus arabes sur Internet à travers plusieurs moyens, comme la contribution à la promotion des articles " Wikipédia " en langue arabe et la traduction de livres sur les technologies stratégiques. En effet, le projet vise à traduire, vers la langue arabe, plus de 30 livres portant sur des thèmes spécifiques comme l'eau, le pétrole et le gaz, la pétrochimie et la haute technologie, et à les rendre disponibles<sup>31</sup>. La stratégie aspire à mettre en place un corpus qui regrouperait un milliard de mots arabes, issus de différents régions et pays depuis l'ère préislamique jusqu'à l'ère moderne, et ce, en prenant en compte : la nature et le volume de l'activité intellectuelle de chaque période, la diversité des supports d'édition et de publication (manuscrits, journaux, livres, magazines et périodiques internationaux), et les différents courants scientifiques et intellectuels dominants (tels que les doctrines, les sciences de la langue arabe, les sciences naturelles et la littérature). En plus du matériel linguistique classé, le projet vise, également, à créer un site Web doté d'outils de recherche et d'analyse linguistiques et statistiques qui amélioreraient l'utilisation des matériaux du Corpus comprenant, actuellement, 1,182,515,633 mots.

L'une des initiatives notables à cet égard est l'Encyclopédie arabe de la santé du Roi Abdallah<sup>32</sup>, en sa qualité de premier site Web à fournir des informations fiables sur la santé en langue arabe. L'accès au site est simple et permet une meilleure prise

de conscience des questions sanitaires, tout en soutenant les efforts des divers établissements de santé. Certaines études indiquent, comme mentionné dans l'Encyclopédie, que seuls quelques sites de santé arabes répondent aux normes internationales de qualité propres à ce genre de sites. Cela signifie que certains internautes peuvent être exposés à des informations erronées en consultant des sites arabes non fiables qui fournissent des informations sur la santé. L'Encyclopédie a été lancée en 2012. Elle est affiliée à l'université Roi Saoud bin Abdulaziz pour les sciences de santé et s'adresse aux lecteurs arabes en général, aux professionnels de la santé et aux étudiants des facultés de médecine. L'encyclopédie comprend des matériels pédagogiques relatifs à la médecine, la promotion de l'alimentation, aux modes de vie sains et aux divers traitements existants, en plus des actualités et des événements médicaux. Elle offre, également, de nombreux services éducatifs et interactifs d'une manière passionnante et facile à utiliser.

Le Royaume a, également, créé une commission spéciale pour les communications et la technologie de l'information. Cette commission vise à organiser le secteur, à fournir des services avancés et suffisants à un prix abordable, à créer un climat approprié pour encourager la concurrence loyale, à localiser les technologies de télécommunication et suivre leur développement, à garantir la clarté et la transparence des procédures, à respecter les principes d'égalité et de non-discrimination, et à protéger les intérêts généraux des utilisateurs et des investisseurs. La commission dispose d'un bulletin numérique et de rapports périodiques disponibles en langue arabe sur son site officiel.<sup>33</sup> En outre,

la commission a lancé une initiative pour soutenir les noms de domaines arabes<sup>34</sup>, afin de permettre l'enregistrement des noms de domaine des sites Web en langue arabe au lieu d'avoir recours aux lettres latines, ce qui améliorerait l'accès de l'utilisateur arabe à ces derniers. Plusieurs pays arabes ont participé, sous l'égide de la Ligue des États arabes, à ce projet qui a mis en place un certain nombre d'outils et de programmes favorisant l'utilisation des domaines arabes sur Internet.

À cet égard, il convient de mentionner l'utilisation massive des réseaux sociaux, en langue arabe, au Royaume d'Arabie saoudite. La société saoudienne est l'une des sociétés qui utilisent le plus fréquemment les réseaux sociaux, en particulier " Twitter ". Les statistiques du site spécialisé " Statista " montrent que le nombre de comptes saoudiens actifs sur Twitter avoisinait, à la mi-2019, les 10 millions de comptes, classant le Royaume à la 5<sup>ème</sup> place, après les États-Unis d'Amérique, le Japon, la Russie et la Grande-Bretagne<sup>35</sup>. L'étude d'Al-Aslaa (2019), portant sur les langues utilisées sur Twitter au Royaume d'Arabie saoudite par un groupe d'hommes et de femmes de différents niveaux d'éducation (pré-universitaire, universitaire et postuniversitaire), révèle que 60 % des tweets sont en langue arabe classique, tandis que 25 % sont en langue arabe vernaculaire et 15% alternent entre l'arabe classique et dialectal. Ces chiffres indiquent la présence et la prééminence de l'arabe classique dans les réseaux sociaux au Royaume d'Arabie saoudite.<sup>36</sup> Cette présence active de Twitter dans la société saoudienne a incité tous les organes gouvernementaux à ouvrir des comptes officiels sur Twitter et à fournir, ainsi, des services aux clients par son intermédiaire.

Le Royaume d'Arabie saoudite a pris conscience des défis, auxquels la langue arabe est confrontée dans le contexte de la communication et des technologies de l'information. Il a, ainsi, tenté de mettre en place les initiatives et les contributions susmentionnées. Cependant, il existe d'autres défis qui nécessitent l'examen, la recherche et la mise en place d'un mécanisme de gestion approprié. Les données qualitatives obtenues à travers les réunions approfondies, menées lors de l'élaboration de cette étude, indiquent que les spécialistes sont préoccupés par le niveau de la langue arabe utilisé dans les réseaux sociaux et les phénomènes qui y sont observés, notamment l'écriture en langue vernaculaire. Ce passage de la langue vernaculaire, de sous sa forme orale, vers une expression écrite représente une menace pour l'arabe classique.

### **Les contributions de l'environnement favorable en vue de la promotion de la langue arabe au Royaume d'Arabie saoudite**

Au Royaume d'Arabie saoudite, la contribution d'un environnement favorable à la diffusion, à l'utilisation, à la promotion et au développement de la langue arabe peut être observée dans deux domaines principaux. Le premier est relatif aux décisions gouvernementales, aux lois et aux règlements liés à la langue arabe, car ils représentent l'environnement juridique qui protège la langue (les articles les plus pertinents ont déjà été mentionnés). Le second domaine porte sur les instances gouvernementales concernées par la langue arabe et les initiatives lancées par les différentes instances gouvernementales.

**À cet égard, il convient de mentionner l'utilisation massive des réseaux sociaux, en langue arabe, au Royaume d'Arabie saoudite**

**Le Royaume d'Arabie saoudite a pris conscience des défis, auxquels la langue arabe est confrontée dans le contexte de la communication et des technologies de l'information. Il a, ainsi, tenté de mettre en place de nombreuses initiatives et contributions**

**Le Royaume d'Arabie saoudite a, également, œuvré à promouvoir la langue arabe en créant un environnement scientifique favorable. Cela se reflète dans la création de nombreux collèges, départements et instituts pour la langue arabe**

On ne peut parler d'environnement favorable au Royaume d'Arabie saoudite sans faire référence au ministère des Communications et des technologies de l'information<sup>37</sup> qui est responsable de tous les moyens de communication et des technologies de l'information dans le Royaume. Le ministère est chargé de proposer des politiques générales, d'élaborer des plans et des programmes de développement pour le secteur des communications et des technologies de l'information, de proposer des projets de règlements relatifs aux communications et technologies de l'information et les soumettre au Conseil des ministres, et, enfin, de coordonner avec les organismes gouvernementaux et autres agences à propos des sujets relatifs au secteur de communications et technologies de l'information. Le ministère a élaboré un plan afin de garantir la fourniture de services et de procédures gouvernementales, par voie électronique. Cela impliquait la formation d'une multitude de comités pour les procédures électroniques gouvernementales issus de divers organismes, la validation des applications de procédures électroniques par les organismes gouvernementaux, la validation du système de transactions électroniques, la validation du plan national pour les communications et les technologies de l'information, et l'adoption de plusieurs règlements connexes telles que la réglementation sur les communications, la réglementation relative à la lutte contre la cybercriminalité et la réglementation sur les transactions électroniques.

Le ministère a lancé un portail national appelé " Saudi ",<sup>38</sup> qui est une plate-forme en langue arabe regroupant tous les services électroniques gouvernementaux.

Ces derniers augmentent de manière continue et significative, et représentent une réalisation remarquable dans le domaine technique et d'e-gouvernement. Le portail, par exemple, offre aux individus 55 services relatifs à l'industrie de communications ; 171 services dans le secteur économique et commercial ; 784 services dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la formation ; 34 services dans le domaine du travail et de recrutement, 95 services sociaux ; 60 services dans le domaine de santé et d'environnement ; et, 18 services dans le domaine d'octroi de documents personnels, etc. Par conséquent, une grande partie des services gouvernementaux réguliers sont devenus électroniques, tels que la délivrance et le renouvellement de passeports, de cartes d'identité nationale, de permis de conduire, de demande de services publics, etc. Tous ces services sont disponibles en langue arabe et, facilement, accessibles via des applications mobiles. Ces contributions ont placé le Royaume d'Arabie saoudite en tête des pays arabes dans l'indice de gouvernement électronique, établi par les Nations Unies. En effet, l'indice de développement de l'e-gouvernement du Royaume était " élevé " lui permettant d'occuper une position avancée dans le classement mondial.<sup>39</sup>

Le Royaume d'Arabie saoudite a, également, œuvré à promouvoir la langue arabe en créant un environnement scientifique favorable. Cela se reflète dans la création de nombreux collèges, départements et instituts pour la langue arabe. Il existe, également, 16 clubs linguistiques et culturels qui s'occupent des questions linguistiques et culturelles dans diverses régions du Royaume. Dans le

cadre du Conseil de coopération du Golfe, le Royaume abrite le Bureau de l'éducation pour les États arabes du Golfe qui s'occupe des questions éducatives, y compris les questions relatives à la langue arabe, à son enseignement et à ses enseignants. Le bureau s'efforce de promouvoir le domaine d'édition, le domaine de traduction et les politiques d'éducation.

Le renforcement de la langue arabe dans le Royaume d'Arabie saoudite et la consolidation de sa présence sont mis en évidence, à travers la création, du Centre international du Roi Abdallah bin Abdulaziz pour la langue arabe, en 2010, et les missions et les fonctions qui lui ont été assignées.<sup>40</sup> Le Centre vise, conformément à son statut, à : préserver l'intégrité de la langue arabe ; créer un environnement approprié pour le développement, la consolidation et la diffusion de la langue arabe ; contribuer à la promotion de la langue arabe et de son apprentissage ; réaliser et publier des études, des recherches et des références linguistiques ; développer, normaliser et publier la terminologie scientifique, linguistique et littéraire ; honorer les universitaires, les chercheurs et les spécialistes de la langue arabe ; et enfin, fournir des services relatifs à la langue arabe aux individus, aux institutions et aux agences gouvernementales. Le Centre est supervisé par le ministre de l'Éducation et ses activités sont gérées par un conseil d'administration composé de membres saoudiens et arabes. Au cours de son parcours impressionnant, le Centre a adopté un plan de travail spécifique qui a abouti à des réalisations concrètes, comme la planification linguistique. Il a, en effet, créé plusieurs bases de données répertoriant les spécialistes, les organismes portant sur la langue arabe et les ressources

d'enseignement de la langue arabe. Il a, également, publié le corpus des résolutions relatives à la langue arabe dans le Royaume d'Arabie saoudite, ce corpus regroupant toutes les résolutions sur la langue arabe au sein du Royaume, et ce, afin de les étudier, les analyser et les mettre en œuvre. Le Centre a cherché à créer un guide regroupant les recommandations des conférences portant sur la langue arabe dans le monde arabe, en plus de ses efforts pour soutenir la langue arabe en termes d'étude, de recherche et d'informatisation. Dans le cadre de l'édition scientifique, le centre publie trois revues scientifiques à comité de lecture. Il a, également, publié près de 200 livres sur la linguistique et plusieurs ouvrages traduits pertinents ainsi que divers guides de travail et de dictionnaires. Sur le plan national, le Centre coordonne diverses agences gouvernementales pour promouvoir et autonomiser la langue arabe, à travers l'organisation d'une réunion rassemblant les organismes officiels pour discuter de la langue arabe, dans le cadre de la vision du Royaume à l'horizon 2030. Il dispense, par ailleurs, des formations pour diverses agences gouvernementales afin de promouvoir la langue arabe et son utilisation, et fournit des conseils scientifiques pertinents aux institutions gouvernementales. En outre, il contribue à la promotion de la langue arabe dans les projets nationaux, en participant, à titre d'exemple, à l'arabisation de la terminologie du projet du Roi Abdulaziz pour les transports publics, qui englobe les trains et les bus. Le centre joue, également, un rôle de coordination entre les départements, les instituts et les facultés de la langue arabe, en plus du rôle important qu'il joue en dehors du Royaume d'Arabie saoudite.

**Le Royaume d'Arabie saoudite s'est, également, intéressé à l'enseignement de la langue arabe aux locuteurs non natifs, en offrant des bourses d'étude dans les universités saoudiennes pour de nombreux étudiants à travers le monde**

Dans le domaine éducatif, le ministère de l'Éducation a créé, en 2016, le " Centre national pour le développement de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue arabe " <sup>41</sup> afin d'améliorer l'enseignement de la langue arabe. Le Centre cherche à promouvoir l'identité linguistique chez les étudiants, à accroître leur attachement à la langue arabe, à se mettre à jour quant aux meilleures pratiques d'enseignement de la langue arabe, d'évaluation des étudiants et de formation des enseignants, et à fournir une aide scientifique à l'agence des programmes éducatifs en matière d'élaboration et de développement des méthodes et des programmes d'enseignement de la langue arabe. En outre, le centre fournit un soutien scientifique au Centre national de développement professionnel et éducatif, en vue de l'établissement des normes pour les programmes de formation des enseignants de langue arabe et la conception des programmes de formation nécessaires après leur prise de fonction, et en matière de l'organisation des événements et des activités promouvant l'enseignement et l'apprentissage de la langue arabe.

Le Royaume d'Arabie saoudite s'est, également, intéressé à l'enseignement de la langue arabe aux locuteurs non natifs, en offrant des bourses d'étude dans les universités saoudiennes pour de nombreux étudiants à travers le monde. Ces bourses comprennent l'apprentissage de la langue arabe dans les instituts d'enseignement de la langue arabe au sein de ces universités. Ces instituts s'occupent, également, de la formation des professeurs de langue arabe, à l'intérieur ou à l'extérieur du Royaume d'Arabie saoudite, en collaboration avec d'autres organismes, notamment le Centre

international Roi Abdallah ben Abdelaziz pour la langue arabe et l'Institut " Arabic for All " (l'arabe pour tous) <sup>42</sup>.

Parmi les initiatives récentes adoptées par le Royaume pour promouvoir la langue arabe, le Royaume a annoncé, en 2019, la création, du Complexe international Roi Salman pour la langue arabe, sous l'égide du ministère de la Culture. Le centre vise à compléter le travail du Centre Roi Abdallah pour la langue arabe, en sa qualité d'académie saoudienne de la langue arabe. Il a adopté des initiatives spécifiques, telles que la traduction et continue d'un grand nombre de livres en toutes disciplines, et supporte, également, les initiatives et les projets linguistiques.

Dans le prolongement des efforts nationaux pour soutenir et servir la langue arabe, le Royaume d'Arabie saoudite a pris l'initiative de promouvoir la langue arabe à l'extérieur du pays. Ainsi, il a créé plusieurs instituts et centres universitaires pour l'enseignement de la langue arabe et de sa culture aux États-Unis, au Japon, en Indonésie, en Mauritanie, à Djibouti, aux Maldives et ailleurs. Il a, également, fondé des centres universitaires et des écoles saoudiennes à l'étranger dans certaines capitales et villes mondiales, telles que Washington, Londres, Berlin, Bonn, Paris, Rome, Moscou, Jakarta, Madrid, Malacca, Vienne, Islamabad, Karachi, Kuala Lumpur, etc. Le Royaume adopte, également, un certain nombre de bourses académiques au service de la langue arabe et de sa culture dans plusieurs universités internationales, telles que : les universités de Harvard, de Californie et de Californie du Sud (aux États Unis), l'université de Bologne (Italie), l'université de Londres (Grande-Bretagne), ect.<sup>43</sup> En outre, le Royaume a

contribué à promouvoir la langue arabe dans les forums internationaux et les institutions des Nations Unies. À cet effet, il a présenté l'initiative de célébration de la Journée internationale de la langue arabe, en rédigeant une résolution appelant à célébrer la langue arabe le 18 décembre de chaque année et en soumettant le projet de résolution au Conseil exécutif de l'UNESCO, au nom du Royaume d'Arabie saoudite et du Royaume du Maroc (chef du groupe arabe à l'époque), avec le soutien de tous les États arabes.

L'analyse précédente montre que le Royaume d'Arabie saoudite porte un intérêt remarquable à la langue arabe en termes de lois, de réglementation, de décisions et de mise en place d'entités au service de la langue arabe. Cependant, il est urgent de développer une politique linguistique complémentaire et de s'efforcer de l'appliquer sur le terrain sous forme de planification linguistique systématique qui conjugue les différents efforts et garantit la viabilité de l'action et la réalisation des objectifs stratégiques.

## Conclusions et recommandations

L'étude de cas saoudienne démontre que la question de la langue arabe est une préoccupation majeure au niveau gouvernemental (notamment les politiques linguistiques), au niveau académique (l'enseignement général et supérieur) et au niveau communautaire (les centres spécialisés et les organismes intéressés par l'identité linguistique et culturelle). Ainsi, les responsables, à chacun de ces niveaux, cherchent à promouvoir son rôle en tant qu'outil de réflexion, d'éducation et de travail ainsi qu'en tant que point d'accès vers la production, le transfert et la localisation

des connaissances dans les établissements d'enseignement, le marché du travail, les médias, les hôpitaux, les banques, les hôtels, les aéroports et les divers cercles de la société.

Ce qui a été réalisé dans ces domaines, en particulier dans le domaine des politiques générales, est encourageant et démontre les progrès accomplis en faveur de l'autonomisation de la langue arabe. Il subsiste, néanmoins, quelques obstacles pouvant nécessiter plus de soutien au niveau gouvernemental, compte tenu de son lien avec les autres niveaux et de son rôle direct dans la facilitation et l'accélération de l'autonomisation de la langue arabe, ainsi que dans l'activation de son rôle espéré et la préservation de l'identité linguistique et culturelle de la société.

Les données et les analyses présentées dans cette étude indiquent que l'un des principaux défis, entravant l'essor de la langue arabe dans le Royaume d'Arabie saoudite, réside dans l'écart existant entre la politique linguistique et la planification linguistique. Nous avons indiqué que la réglementation portant sur le statut de la langue arabe se caractérise par la diversité et la multiplicité des instances de publication. Néanmoins, la mise en œuvre de réglementations est encore faible sur le terrain. Il serait, donc, nécessaire de créer une ou plusieurs autorités chargées de planifier, de suivre et de surveiller l'application de ces politiques sur le terrain. Cela pourra contribuer au développement de ces politiques et créer une sorte de complémentarité entre les organismes, soit ceux responsables de la publication des règlements linguistiques ou ceux responsables de leur application sur le terrain. Le Centre international Roi Abdallah bin Abdulaziz pour la langue arabe a

**La question de la langue arabe est une préoccupation majeure au niveau gouvernemental (notamment les politiques linguistiques), au niveau académique (l'enseignement général et supérieur) et au niveau sociétal**

**Les données et les analyses présentées dans cette étude indiquent que l'un des principaux défis, entravant l'essor de la langue arabe dans le Royaume d'Arabie saoudite, réside dans l'écart existant entre la politique linguistique et la planification linguistique**

joué un rôle important à cet égard et a déployé de grands efforts pour atteindre cet objectif, notamment en publiant des livres scientifiques portant sur la réalité de la langue arabe, en organisant des réunions entre les autorités spécialisées pour débattre de cette question et en publiant une revue à comité de lecture traitant de la politique et de la planification linguistiques.

**L'étude de cas saoudienne montre qu'il existe un défi notable relatif au besoin de préserver l'identité linguistique et la culture arabe au sein d'une société confrontée à la vague de mondialisation, à l'ère de l'ouverture culturelle et technique**

L'étude de cas saoudienne montre qu'il existe un défi notable, celui de préserver l'identité linguistique et la culture arabe au sein d'une société confrontée à la vague de mondialisation, à l'ère de l'ouverture culturelle et technique. L'identité linguistique et culturelle arabe est, désormais, menacée par et en conflit avec les langues et les cultures étrangères. Ce conflit inquiète, sérieusement, les parties concernées par cette question en raison de son impact sur de nombreux aspects, tels que l'éducation où l'on adopte des langues étrangères dans certaines disciplines, le marché du travail où l'on exige la maîtrise d'une langue étrangère dans les conditions d'emploi, les médias où l'on abandonne l'arabe classique dans plusieurs programmes et, même, la société où l'on tend désormais à considérer l'utilisation des langues étrangères comme une forme de progrès. Les familles, elles aussi, sont désireuses d'enseigner à leurs enfants des langues étrangères dès leur plus tendre enfance. Ces aspects représentent un défi majeur. En effet, bien qu'ils ne soient pas tous affectés de la même manière par cette ouverture, ils confirment, néanmoins, l'importance de déployer plus d'efforts, à tous les niveaux, pour préserver l'identité linguistique et culturelle de la société et des individus arabes, en particulier la jeune génération qui s'est davantage attachée à la technologie et à l'ouverture subséquente aux autres cultures.

### **Les mesures nécessaires pour promouvoir le rôle de la langue arabe et la renforcer en tant que point d'accès vers le savoir**

Les mesures urgentes à prendre au Royaume d'Arabie saoudite (et dans les environnements arabes similaires tels que les États arabes du Golfe), pour renforcer le rôle de la langue arabe dans le transfert, la localisation et la production de connaissances, et la création de sociétés du savoir, doivent avoir une portée à court, moyen et long terme. Les mesures et les programmes proposés devraient se poursuivre au-delà des délais proposés pour leur mise en place, afin de renforcer et soutenir le rôle de la langue arabe dans le processus de la création des économies et des sociétés du savoir.

**Premièrement : mesures à mettre en œuvre à court terme (trois ans) :**

- A. Mener de multiples études sur les nombreux aspects de la réalité linguistique dans les divers secteurs de la société de la société, y compris sur l'acquisition de la langue chez les enfants.
- B. Mener une évaluation globale de l'état de l'apprentissage de la langue arabe dans l'enseignement général et préscolaire, qui représente une phase préparatoire cruciale, ainsi que sur l'enseignement supérieur durant lequel les connaissances et les sciences spécialisées sont développées.
- C. Développer un plan clair pour la production du contenu médiatique en langue arabe et du contenu circulant à travers les supports et les canaux numériques, de manière à enrichir le répertoire linguistique, les connaissances et la culture des récepteurs.

**Deuxièmement : mesures à mettre en œuvre à moyen terme (cinq ans) :**

- A. Élaborer et mettre en œuvre des programmes visant à promouvoir le sentiment d'appartenance à l'identité et à la langue arabe chez l'individu et la société. La langue arabe occupera, par conséquent, un statut plus privilégié dans leurs esprits et sera effectivement utilisée dans leurs activités privées et publiques.
- B. Soutenir davantage les organes exécutifs pour contribuer à la production ou la traduction des connaissances en langue arabe, comme les centres de traduction, d'édition et de création de dictionnaires ainsi que les institutions de production de contenu médiatique arabe et les centres de développement de matériels d'enseignement de la langue arabe pour les locuteurs natifs et non natifs.
- C. Garantir plus de moyens financiers et de soutien matériel et humain aux institutions supérieures concernées par la langue arabe, afin de leur permettre d'accomplir leur rôle escompté dans la société.

**Troisièmement : mesures à mettre en œuvre à long terme (dix ans) :**

- A. Développer des politiques linguistiques globales dans le Royaume d'Arabie saoudite associées à une planification linguistique efficace pour promouvoir le rôle et l'efficacité de la langue arabe, permettant ainsi aux locuteurs natifs de transférer et de localiser les connaissances, et aussi, de les produire.
- B. Restructurer l'enseignement général et supérieur et le relier fondamentalement et organiquement à la langue arabe, afin de permettre aux étudiants d'assimiler les connaissances dans leur langue maternelle et de les produire, ensuite, dans cette langue.
- C. Être à jour des développements scientifiques dans les sciences fondamentales, théoriques et appliquées ainsi que dans les études interdisciplinaires et intersectorielles, à partir desquelles de nombreuses connaissances modernes ont émergé. Ces connaissances modernes nécessitent des réactions rapides afin de localiser et transférer le savoir du statut de consommation à celui de production en langue arabe.

## Références

- 1 L'équipe de recherche exprime ses remerciements et sa gratitude au Centre international Roi Abdallah bin Abdulaziz pour la langue arabe, pour avoir facilité la tâche des chercheurs dans la collecte des données et des statistiques auprès des autorités compétentes et pour avoir veillé à l'organisation et à la logistique des réunions de travail.
- 2 Mohammed Mrayati. 2014. *Allughha waltanmia almustadama : dawr allughha fi altahawul ilaa aliqtisad alqayim ala almaarifa wamujtamae almaarifa* (La langue et le développement durable : le rôle de la langue dans la transition vers une économie fondée sur le savoir et une société du savoir). Riyad : Centre international Roi Abdallah bin Abdulaziz pour la langue arabe. p8
- 3 Ibidem, p. 10.
- 4 L'Autorité générale des statistiques. <https://www.stats.gov.sa>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 5 Nous avons bénéficié du corpus de décisions portant sur la langue arabe dans le Royaume d'Arabie saoudite, publié par le Centre international Roi Abdallah bin Abdulaziz pour la langue arabe, 1436 AH/2016. Le corpus vise à rassembler toutes les décisions officielles relatives à la langue arabe dans le Royaume d'Arabie saoudite.
- 6 La vision d'Arabie saoudite à l'horizon 2030. <https://vision2030.gov.sa/ar/vision/roadmap>. Consulté le 27 novembre, 2019.
- 7 Les données de la Banque mondiale. <http://data.worldbank.org/data-catalog/KEI>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 8 Bashir, Muhammad. 2013. Knowledge Economy Index (KEI) 2012 Rankings for Islamic Countries and Assessment of KEI Indicators for Pakistan. *International Journal of Academic Research in Economics and Management Sciences*. Vol. 2, No. 6. (Classement 2012 de l'Indice d'Économie du Savoir (KEI) pour les Pays Islamiques et Évaluation des Indicateurs KEI pour le Pakistan. *Revue Internationale de Recherche Académique en Sciences Économiques et de Gestion*. Vol. 2, n° 6.)
- 9 Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour le Savoir. <http://www.knowledge4all.com/Scorecard2018.aspx?id=6&language=ar>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 10 Les chercheurs ont obtenu ces statistiques du Centre international Roi Abdallah bin Abdulaziz pour la langue arabe et ils les ont demandées à la Bibliothèque nationale Roi Fahd, par le biais de lettres officielles.
- 11 Les chercheurs ont obtenu ces statistiques du Centre international Roi Abdallah bin Abdulaziz pour la langue arabe et ils les ont demandées à la Cité du Roi Abdallah pour la science et la technologie, par le biais de lettres officielles.
- 12 Les chercheurs ont obtenu ces statistiques du Centre international Roi Abdullah Bin Abdulaziz pour la langue arabe et ils les ont demandées au ministère des affaires islamiques, de l'appel et de l'orientation, par le biais de lettres officielles.
- 13 Misfarah bint Dakhil Allah Al-Khathaami. 2010. *Almajalat al-ilmia li-ljamiaat al-saudia ala shabakat al-internet wadawriha fi ithra almuhtawa alraqami al-arabi : dirasa taqyimia* (Les revues académiques des universités saoudiennes sur Internet et leur rôle dans l'enrichissement du contenu numérique arabe : une étude d'évaluation), conférence sur le contenu en langue arabe sur Internet - défis et ambitions, octobre 2010.
- 14 Salem ben Mohammed Al Salem. 2015. *Al-majalat al-ilmia almohakama fi aljamiaat alsaudia* (Revue scientifique à comité de lecture dans les universités saoudiennes, l'Institut Prince Nayef pour la recherche et les services consultatifs, L'université islamique Imam Muhammad bin Saoud, Riyad.
- 15 Ibrahim ben Rafi' Al-Qarni. 2019. *Dawr marakaz al-tarjama fi al-jamiaat al-saudia fi ithraa al-tarjama : markaz al-tarjama bi-jamiaat almalik Saud anmwdhjan* (Le rôle des centres de traduction des universités saoudiennes dans l'enrichissement de la traduction : le centre de traduction de l'université Roi Saoud comme modèle), dans le livre : *Al-juhud al-saudia fi al-tarjama min alarabia wa 'ilayha* (Les efforts saoudiens dans la traduction de et vers la langue arabe), rédaction : Malik Muhammad Abbad Al-Wadi'i, Centre international Roi Abdullah bin Abdulaziz pour la langue arabe, Riyad.

- 16 Abdullah bin Muhammad Al-Khamis (en cours de publication), Mumarasat al-muasasat al-akadimia lil-tarjama fi almamlaka alarabia alsaudia : al-ghayat al-fardia wal-muasasatia, (La traduction dans les institutions académiques au Royaume d'Arabie saoudite : objectifs individuels et institutionnels), dans le livre Al-juhud al-saudia fi al-tarjama min alarabia wa'ilayha (Les efforts saoudiens dans la traduction de et vers la langue arabe), rédaction : Malek Muhammad Abbad Al-Wadie, Centre international Roi Abdullah Bin Abdulaziz pour la langue arabe, Riyad.
- 17 Site Web du ministère de l'information. <https://www.media.gov.sa/news/2597>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 18 Le ministère saoudien des finances. 2019. Le budget général de l'année 2019. <https://www.mof.gov.sa/financialreport/budget2019/Pages/default.aspx>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 19 Le ministère de l'éducation du Royaume d'Arabie saoudite. 1996. La politique éducative au Royaume d'Arabie saoudite, 1416 AH.
- 20 Le rapport peut être consulté sur le site Web du ministère de l'éducation du Royaume d'Arabie saoudite via le lien : <https://www.moe.gov.sa/ar/news/Pages/an-rep-fin.aspx>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 21 La vision d'Arabie saoudite à l'horizon 2030. <https://vision2030.gov.sa>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 22 L'office saoudien des brevets. <https://www.kacst.edu.sa/arb/IndustInnov/SPO/Pages/spo.aspx>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 23 L'agence de presse saoudienne. Le Royaume fait d'énormes progrès en matière de brevets, conformément à la vision d'Arabie saoudite à l'horizon 2030. <https://www.spa.gov.sa/1753030>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 24 Les statistiques de l'office saoudien des brevets.  
<https://www.kacst.edu.sa/arb/IndustInnov/SPO/Pages/Statistics.aspx>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 25 L'autorité saoudienne de la propriété intellectuelle. <https://www.saip.gov.sa/about>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 26 Le rapport sur l'état des lieux de dépenses consacrées à la recherche et au développement scientifique au Royaume d'Arabie saoudite pour l'exercice budgétaire de 2013 - publié par le ministère de l'enseignement supérieur (précédemment). Il est disponible sur le lien suivant : <https://www.moe.gov.sa/ar/docs/Doc1/واقع%20الإنتاج%20على%20البحث%20العلمي%20-20%-نت>.pdf. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 27 Le site Internet du ministère de l'éducation, l'initiative de soutien à la recherche scientifique dans les universités. <https://rdo.moe.gov.sa/ar/About/Pages/Vision.aspx>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 28 Selon les statistiques de la Commission saoudienne des spécialités de la santé. <https://www.scfhs.org.sa/CouncilsGate/Pages/HealthAssociationsstatistics.aspx>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 29 Voir le site Web de la Bibliothèque numérique saoudienne. <https://portal.sdl.edu.sa>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 30 Selon le ministère des communications et des technologies de l'information du Royaume d'Arabie saoudite. " Spécialistes : Le Royaume est le plus grand marché des technologies intelligentes au niveau des pays du Golfe et des États arabes " <https://www.mcit.gov.sa/ar/media-center/news/93220>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 31 Le corpus de la langue arabe. <http://corpus.kacst.edu.sa>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 32 L'encyclopédie arabe de la santé du Roi Abdallah. <https://kaahe.org>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 33 La commission des communications et des technologies de l'information. [www.citc.gov.sa](http://www.citc.gov.sa). Consulté le 15 novembre, 2019.
- 34 Les noms de domaines arabes. <http://www.arabic-domains.org>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 35 <https://www.statista.com/statistics/242606/number-of-active-twitter-users-in-selected-countries>. Consulté le 15 novembre, 2019.

- 36 Saïd Ali Al Al-Asla'. 2019. Altanawub allughawi bayn al-arabia al-fushaa walamiya lada al-mujtamae al-saudi fi twitter (Alternance linguistique entre l'arabe classique et l'arabe vernaculaire dans la communauté saoudienne sur Twitter). Le catalogue scientifique de la 3<sup>ème</sup> conférence internationale de l'institut de linguistique arabe de l'université du Roi Saoud, 29-30 Jumada II, 1440 AH, correspondant aux 6-7 mars, 2019. Riyad : le centre international Roi Abdullah Bin Abdul pour la langue arabe.
- 37 Le ministère des communications et des technologies de l'information. <https://www.mcit.gov.sa>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 38 Le portail national (Saudi). <https://www.saudi.gov.sa>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 39 L'Organisation des Nations Unies. Le département des affaires économiques et sociales. 2018. Enquête sur l' e-gouvernement 2018 : équiper l'e-gouvernement de manière à soutenir la transition vers des sociétés durables et résilientes. [https://publicadministration.un.org/egovkb/Portals/egovkb/Documents/un/2018-Survey/E-Government%20Survey%202018\\_Arabic.pdf](https://publicadministration.un.org/egovkb/Portals/egovkb/Documents/un/2018-Survey/E-Government%20Survey%202018_Arabic.pdf). Consulté le 15 novembre, 2019.
- 40 Le centre international Roi Abdallah bin Abdulaziz pour la langue arabe. <https://kaica.org.sa>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 41 Le centre national pour le développement de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue arabe. <https://www.ncal.edu.sa>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 42 L'arabe pour tous. <https://arabicforall.net>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 43 Saleh ben Hamad Al-Suhaibani. 2013. Juhud almamlaka al-arabia al-saudia fi khidmat allugha alarabia fi alkharij : dirasa massehia wasfia (les efforts du Royaume d'Arabie saoudite au service de la langue arabe à l'étranger : étude descriptive par sondage). Riyad : le centre international Roi Abdullah bin Abdulaziz pour la langue arabe [https://cg.kaica.org.sa/pdf/book1\\_efforts.pdf](https://cg.kaica.org.sa/pdf/book1_efforts.pdf). Consulté le 15 novembre, 2019.



# La langue arabe et la société du savoir en République arabe d'Égypte





# La langue arabe et la société du savoir en République arabe d'Égypte

## Le groupe de travail

Ahmed Zayed, Professeur de sociologie, Faculté des lettres, Université du Caire (Chercheur Principal)

Khalid Abu El-Leil, Professeur, Département de langue et littérature arabes, Faculté des lettres, Université du Caire (Chercheur assistant)

Manal Zakaria, Professeur adjoint de psychologie, Faculté des lettres, Université du Caire (Chercheuse assistante)

## Table de matières

Introduction	217
Aperçu historique sur la situation linguistique en Égypte	218
Le parcours et l'évolution historique de la langue arabe	218
La langue arabe et la législation : une perspective historique	218
La constitution et la langue arabe	219
Le droit égyptien et la protection de la langue arabe	219
Les questions de la langue arabe et la création d'une société du savoir	220
La langue arabe et la mise en place d'une société du savoir	220
La langue arabe et la production du savoir : l'arabe est une langue de science	221
La langue arabe et le transfert et la localisation du savoir par la traduction	224
La langue arabe au service de l'économie, de l'industrie, du commerce et de l'administration	227
La langue arabe et les piliers de la société du savoir	228
Le système d'éducation et de formation : développement de personnes et de capacités linguistiques	228
Le règlement général de l'éducation	229
Les dépenses consacrées à l'éducation	229
Le nombre d'étudiants et leurs spécialités	230
La langue arabe dans le système éducatif égyptien	230
La créativité, l'innovation et le développement	234
La situation de l'édition en arabe : la voie vers la numérisation	236
Les technologies d'information et de communication : indices et efforts de développement	237
Les médias et la communication	241
Le contenu numérique en arabe : le taux croissant de numérisation	242
Les médias, les technologies d'information et la langue arabe	244
Les environnements favorables	245
L'environnement économique	245
Les cadres politiques et législatifs	247
La famille : lien clé de l'environnement favorable	247
La société civile	248
Le cadre culturel général	248

Conclusions et recommandations en vue de concrétiser le rôle de l'arabe dans la création de sociétés du savoir	250
Recommandations	251
Les recommandations générales	252
Les recommandations relatives aux procédures	253

## Liste des encadrés

Encadré (D.2-1) : Association de paternité, de traduction et de publication en Égypte	225
Encadré (D.2-2) : Les accomplissements de la science et de la technologie en Égypte	235
Encadré (D.2-3) : Le développement de la société du savoir et de l'économie numérique dans la vision à l'horizon 2030	242
Encadré (D.2-4) : Quelques exemples d'initiatives égyptiennes pour enrichir le contenu numérique arabe	243
Encadré (D.2-5) : Le savoir dans La vision de l'Égypte à l'horizon 2030	246

## Liste des Figures

Figure (D.2-1) : La capacité de la langue arabe à réaliser les objectifs de la société	220
Figure (D.2-2) : Les opinions des participants à l'étude sur l'état de la langue arabe dans l'éducation	233
Figure (D.2-3) : La mesure dans laquelle les médias contribuent au développement de la langue	245
Figure (D.2-4) : Le rôle de la famille et de la société dans l'éducation linguistique, le développement du bagage linguistique et le rapprochement avec la culture arabe	249
Figure (D.2-5) : L'utilisation de l'arabe classique	249

## Liste des tableaux

Tableau (D.2-1) : Position de l'Égypte dans l'indice mondial du savoir (GKI) en 2017-2018	221
Tableau (D.2-2) : Répartition des livres traduits par le centre national de la traduction	226
Tableau (D.2-3) : Dépenses publiques pour l'éducation selon le budget général	229
Tableau (D.2-4) : Nombre d'écoles et de classes, nombre total d'élèves (garçons et filles) et nombre total d'enseignants	231
Tableau (D.2-5) : Nombre total de diplômés des universités publiques et privées (2008/2009 – 2016/2017)	231
Tableau (D.2-6) : Nombre total de diplômés de l'enseignement supérieur en 2017, par domaine d'études et par sexe	232
Tableau (D.2-7) : Quelques indices de développement des technologies de communication pour les années 2018/2019	238
Tableau (D.2-8) : Indice de développement des TIC pour l'année 2017/2018, selon le rapport mondial du savoir	240

## Introduction

La société du savoir est évoquée dans de nombreuses conférences tenues dans des institutions officielles, académiques, culturelles et civiques en Égypte. Cette préoccupation a se reflète dans la Vision de l'Égypte à l'horizon 2030, au coeur de laquelle se trouve le concept de société du savoir. Elle prévoit la poursuite " d'une économie compétitive, équilibrée et diversifiée basée sur l'innovation et le savoir ". La Vision s'est fixée pour objectif premier d'atteindre le développement durable et de promouvoir la qualité de vie des Égyptiens.

Nul doute que cette insistance à placer la question de l'innovation et du savoir au coeur de la vision stratégique, en l'associant à la question du développement durable, reflète une prise de conscience de l'importance de parvenir à une société du savoir. Cette prise de conscience a progressé de cette vision aux différentes stratégies à caractère qualitatif, impliquant des secteurs spécifiques - comme le secteur des communications, par exemple - où l'accent est explicitement mis sur l'économie et la société du savoir. Cette prise de conscience est en harmonie avec les efforts similaires faits au niveau international et régional, car la question de la réalisation d'une société du savoir est placée au premier plan pour les gouvernements, les centres de recherche et les organisations internationales et régionales.

Dans ce contexte, cette étude vise à répondre à une question fondamentale : Dans quelle mesure la langue arabe est-elle considérée comme un élément moteur de la société de connaissance en Égypte ? Nous répondrons en exposant et en analysant la relation entre la langue arabe et la société

du savoir. Cette relation ne semble pas étrangère ou distante ; la langue est un pilier fondamental du savoir, par lequel le savoir est produit, installé sur le terrain et utilisé pour l'avancement et le progrès. Si la transition vers une société du savoir s'effectue par une transformation radicale de l'économie et de la société, alors cette transformation ne peut avoir lieu que par la capacité de la langue à s'adapter au monde contemporain, à faire face aux défis existants et à atteindre un degré élevé de flexibilité qui lui permet de produire en continu et d'interagir de manière et créative avec les défis posés par la mondialisation.

L'étude de cas égyptienne s'appuie sur de nombreuses sources de données et de statistiques concernant les indices de la société du savoir, certains indicateurs de la localisation du savoir à travers l'éducation, l'innovation, la production culturelle et scientifique, et le rôle de la langue arabe dans le domaine de la communication et de l'information. Elle comprend, également, des données qualitatives à travers un certain nombre d'entretiens avec des parties prenantes en langue arabe (enseignement, rédaction, traduction et parrainage), en plus de la tenue de discussions ciblées, de réunions approfondies et d'une enquête auprès de trente-sept experts en domaines variés (information, enseignement, traduction, rédaction, recherche scientifique, industrie et entrepreneuriat des technologies numériques).

Cette étude est répartie en cinq sections principales : la première porte sur l'histoire de la langue arabe en Égypte, la deuxième traite de la législation relative à la langue arabe en tant que base de l'identité et vecteur de l'éducation et la troisième section aborde la relation entre la langue arabe et la

**Le concept de société du savoir se trouve à la base de la future Vision de l'Égypte à l'horizon 2030**

société du savoir, et les possibilités de son adaptation. La quatrième section, quant à elle, présente un aperçu de la situation de la société du savoir et du rôle de la langue arabe dans la société du savoir, ses composantes et son environnement favorable. Enfin, dans la cinquième et dernière section, nous exposons les défis les plus importants pour la réalisation de ce rôle confié à la langue arabe dans la société du savoir et quelques perceptions sur les possibilités futures.

## Aperçu historique sur la situation linguistique en Égypte

### Le parcours et l'évolution historique de la langue arabe

La langue arabe a une longue histoire en Égypte qui remonte peut-être à avant l'islam, lorsque des délégations de tribus arabes venaient en Égypte pour commercer ou même s'installer. Après l'entrée de l'islam en Égypte, la langue arabe est devenue présente dans la vie des Égyptiens, malgré l'existence de plusieurs autres langues, comme la langue grecque et la langue copte. Avec le temps, ces langues ont commencé à s'effacer devant la langue arabe, voire à s'y dissoudre, de sorte que la langue arabe est devenue la langue des Égyptiens.<sup>1</sup>

La langue arabe a été en concurrence de nombreuses langues qui sont successivement entrées en Égypte, en commençant par le Turc - la langue de l'élite pendant la domination ottomane, en passant par le français arrivant avec la campagne de Bonaparte et se terminant par l'anglais, qui est entrée avec la domination coloniale en 1882. Les écoles créées par les missions étrangères, ainsi que les missions éducatives qui les accompagnaient, ont contribué à la diffusion des langues étrangères, notamment

le français et l'anglais. Mais ce conflit n'a pas fait disparaître l'arabe que les Égyptiens ont conservé en tant que langue de vie, de lecture et d'apprentissage du Coran et, des Hadiths. En effet, l'élite instruite a pris la défense de la langue arabe, pour défendre l'identité et l'indépendance nationale. Il y a eu, également une opposition à certains intellectuels qui appelaient au mélange du dialecte et de l'arabe classique. Le premier de ceux qui se sont opposés à cette tendance, ce fut Taha Hussein qui a refusé totalement de combiner le dialecte et le classique ou d'abolir les règles de grammaire.<sup>2</sup>

Cette question est toujours d'actualité. La défense de la langue arabe est passée du cercle des intellectuels à celui du domaine civil par le biais des réseaux sociaux ; les campagnes de défense de l'arabe se multiplient de jour en jour en soulignant la relation étroite entre la préservation de la langue et la préservation de l'identité civilisationnelle. Le 18 décembre a été désigné comme Journée internationale de la langue arabe, date à laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, en 1973, sa résolution approuvant l'inclusion de la langue arabe parmi les langues officielles et de travail des Nations Unies. Cette décision a été prise après de grands efforts de la part de nombreux pays arabes, y compris l'Égypte.

### La langue arabe et la législation : une perspective historique

Il est normal que la conscience croissante de la relation entre la préservation de la langue arabe et la préservation de l'identité nationale conduise à prêter l'attention à l'élaboration d'une législation relative à la langue arabe, étant donné que cette législation représente une garantie de la continuité de la langue

**La défense de la langue arabe est passée du cercle des intellectuels à celui du domaine civil par le biais des réseaux sociaux**

arabe et de la préservation de son identité, ainsi qu'un soutien aux intervenants dans ses différents domaines et aux institutions concernées. Cette préoccupation législative s'est manifestée à deux niveaux ; le niveau constitutionnel et le niveau juridique.

### La Constitution et la langue arabe

Toutes les constitutions promulguées en Égypte, quelle que soit leur date de publication, tenaient compte de la langue arabe.

La relation entre les textes constitutionnels et la langue semble être plus complexe que de simplement souligner l'importance et la préservation de la langue. La langue arabe est considérée par les juristes comme un moyen de réaliser les objectifs de la Constitution et traduisant ses significations et ses valeurs ; elle maintient, donc, la stabilité de la Constitution en tant que document progressiste qui s'adapte à tous les aspects de la vie et au développement de ses horizons. D'autre part, la constitution s'efforce de préserver et de conserver la langue, en tant que symbole de l'identité civilisationnelle et de l'indépendance nationale. Dans ce contexte, toutes les Constitutions promulguées en Égypte en langue arabe, tout au long de sa vie constitutionnelle moderne de cent quarante ans (dès la première constitution de 1879 jusqu'à la dernière constitution de 2014), ont pris soin de confirmer que c'est la langue officielle du pays.

### Le droit égyptien et la protection de la langue arabe

Le développement de la législation égyptienne révèle une prise de conscience du rôle que joue la langue arabe dans la vie des gens et de l'importance de la préserver

comme langue principale dans toutes les interactions de la vie. Cela commence par le fait de confirmer l'utilisation de la langue dans l'éducation, face à la concurrence des autres langues (français et anglais). C'est ainsi que les lois se sont succédées concernant l'enseignement de l'arabe dans les écoles primaires (1888)<sup>3</sup>, suivi par la publication de l'Ordonnance Suprême d'Abbas Helmy II, khédivé d'Égypte, obligeant l'élève à maîtriser la langue arabe comme condition d'obtention de l'enseignement primaire et secondaire (1893), la création de l'Académie de la langue arabe sous l'égide du ministère de l'Éducation pour maintenir l'intégrité de la langue (1932), l'enseignement de l'arabe et l'écriture des documents commerciaux en arabe (1958) et, enfin, l'obligation d'utiliser l'arabe dans les correspondances et les enseignes publicitaires (1976). L'obligation d'utiliser la langue arabe est introduite dans de nombreux domaines pour inclure de nouveaux changements tels que la protection de la propriété intellectuelle, la protection des droits de l'enfant, l'obligation pour l'employeur de rédiger le contrat de travail en arabe et l'obligation pour le producteur ou l'importateur, selon le cas, d'indiquer les informations requises par les spécifications standard égyptiennes ou toute autre législation sur les marchandises, en arabe.

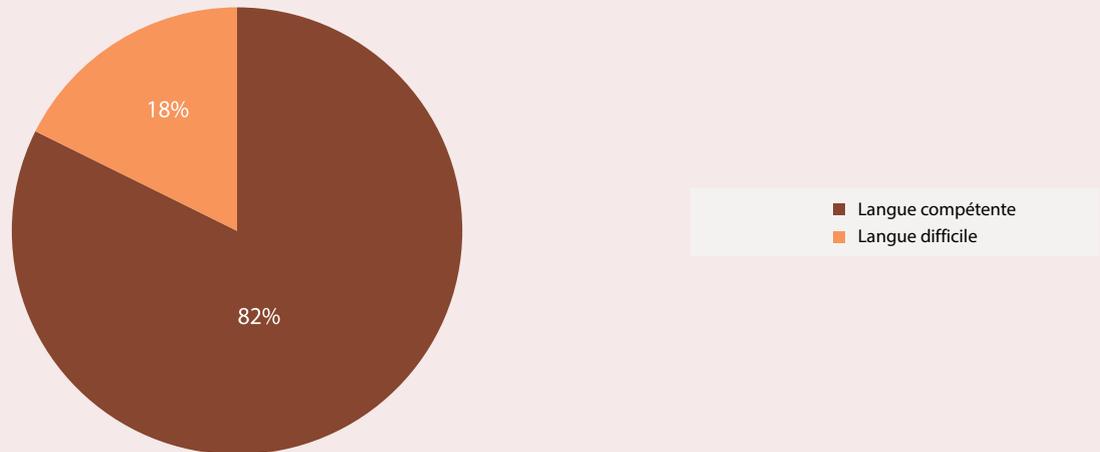
Malgré les multiples législations, la réalité montre les différentes formes d'usage de l'arabe dans les correspondances, les publicités ou même les procès en justice. Il existe une culture croissante, au sein de la société, qui s'oppose à la langue arabe et la marginalise en échange d'autres langues ; de plus, il n'y a pas assez de contrôle pour appliquer ces lois. C'est peut-être pour cette raison que l'Académie de la langue arabe a proposé une nouvelle législation (en 2017)

**Toutes les constitutions promulguées en Égypte, quelle que soit leur date de publication, sont axées sur la langue arabe**

**Le développement de la législation égyptienne révèle une prise de conscience du rôle que joue la langue arabe dans la vie des gens et de l'importance de la préserver comme langue principale dans toutes les interactions de la vie**

Figure (D.2-1) : La capacité de la langue arabe à réaliser les objectifs de la société

Quelle image ou représentation avez-vous de la langue arabe ?



Source : Résultat du questionnaire préparé dans le cadre de l'étude de cas

**Les experts, qui ont participé aux groupes de discussion et aux réunions approfondies, affirment que la langue arabe est capable de suivre le rythme de l'ère technologique et de maintenir sa position, aux niveaux national et mondial**

soulignant l'importance d'utiliser l'arabe dans tous les domaines et tous les aspects des activités officielles, de la publicité, des films, des déclarations commerciales et des billets de banque, tout en obligeant l'État à développer une politique linguistique pour arabiser l'enseignement des sciences dans les écoles et les universités.

### **La problématique de la langue arabe et de la création d'une société du savoir**

Cet axe vise à identifier les questions liées à la langue arabe dans sa relation avec la société du savoir. Il commence par répondre à une question centrale relative à la capacité de la langue arabe à être un moteur et un levier du développement social, et aux problèmes majeurs liés à l'utilisation de la langue dans les domaines de la production, du transfert, de la localisation et de l'ancrage du savoir.

### **La langue arabe et la mise en place d'une société du savoir**

Malgré les menaces pesant sur la langue arabe - au même titre que les langues nationales des sociétés en développement - les experts, qui ont participé aux groupes de discussion et aux réunions approfondies, affirment que la langue arabe est capable de suivre le rythme de l'ère technologique et de maintenir sa position, aux niveaux national et mondial. Il se peut qu'elle recule face à la progression des moyens modernes de communication et aux progrès considérables des systèmes de transfert et de diffusion du savoir, mais cette possibilité s'accompagne d'une forte prise de conscience de l'importance de faire face à ces défis et ces risques.

Dans les discussions ciblées et les réunions approfondies, qui ont eu lieu le 14 avril, 2019 afin d'élaborer cette étude et auxquels ont participé 30 experts et personnes intéressées par le savoir, les médias

**Tableau (D.2-1) : Position de l'Égypte dans l'indice mondial du savoir (GKI) en 2017-2018**

Indice		2017		2018	
		Rang	Valeur	Rang	Valeur
Indice mondial du savoir (GKI)		131/95	40	134/99	39
Indices sectoriels	Enseignement pré-universitaire	106	44.9	110	41.0
	Enseignement technique et professionnel	113	44.0	113	41.0
	Enseignement supérieur	54	42.1	59	41.7
	Recherche, développement et innovation	101	16.5	108	17.2
	Technologie de l'information et des communications	86	44.2	90	44.2
	Économie	88	40.5	90	41.3
	Environnements propices	120	47.4	118	46.4

Source : Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashed Al Maktoum pour le savoir. 2017 et 2018. Le rapport mondial sur le savoir pour les années 2017 et 2018. <http://knowledge4all.com/Scorecard2018.aspx?id=1&year=2018&language=en>. Ce site a été consulté le 15 avril, 2019.

et la langue, ils ont souligné la capacité de la langue arabe, 82% d'entre eux indiquant que l'arabe est une langue qui a des potentialités importantes (figure (D.2-1)). Les participants à la discussion ont souligné qu'il s'agit d'une langue vivante capable de s'adapter aux changements contemporains de la société du savoir et certains d'entre eux appuient ce point de vue en se référant à l'histoire. Lorsque nous parlons d'ordinateurs, nous constatons que les algorithmes (mot tiré du nom du mathématicien arabe al-Khawarizmi) sont toujours utilisés dans le langage de la technologie moderne. L'Occident a repris ce que nous avons commencé et l'a développé, tandis que nous nous sommes arrêtés, et maintenant, nous devons accueillir ce qu'ils ont réalisé et le compléter. Il est aussi nécessaire de prendre conscience d'autres exigences dont dépend l'avenir de la

langue arabe. La plus importante est son intégration dans les domaines scientifiques et technologiques, et l'approfondissement de la dimension linguistique dans les technologies de l'information et de la communication, afin qu'elle devienne la langue du savoir en termes d'assimilation, de diffusion, de génération et d'utilisation, tout en évacuant les soupçons qui pèsent sur l'arabe selon lesquels il ne pourrait pas suivre le rythme actuel et qu'il serait difficile à écrire.

### **La langue arabe et la production du savoir : l'arabe est une langue de science**

Selon l'indice mondial du savoir (GKI) de 2018, l'Égypte se classait au 99<sup>ème</sup> rang sur 134 pays, avec une valeur de 39 sur 100 (tableau D.2-1). La même année, on trouve que les indices sectoriels varient,

**Compte tenu du rôle de la langue arabe dans la formation de la société du savoir, on peut dire que la langue arabe essaie d'accéder à ce nouveau domaine et d'y apporter des contributions remarquables, mais en même temps, elle fait face à de nombreux obstacles et défis**

**Il existe de nombreux sites web où l'arabe est la principale langue de communication et de nombreuses entreprises internationales reconnaissent l'importance de l'arabe comme un outil commercial**

l'indice de recherche, de développement et d'innovation a atteint 17,2 sur 100 et l'Égypte s'est classée 108<sup>ème</sup> au niveau mondial sur 134 pays pour ce sous-indice. Les indices, relatifs à l'économie, aux technologies de l'information, à l'enseignement universitaire et pré-universitaire et à l'enseignement technique, allaient de 41 à 44,2. Ces indices indiquent que l'Égypte a un long chemin à parcourir pour atteindre des niveaux élevés dans ces domaines.

Compte tenu du rôle de la langue arabe dans la formation de la société du savoir, on peut dire que la langue arabe essaie d'accéder à ce nouveau domaine et d'y apporter des contributions remarquables, mais en même temps, elle fait face à de nombreux obstacles et défis. Cette situation a été confirmée par de nombreuses recherches et conférences qui ont abordé la position et le rôle de la langue arabe dans la société du savoir et la société de l'information. L'intérêt porté à ce sujet a commencé dès le début des années 1970<sup>4</sup> et il se poursuit, encore, aujourd'hui avec les questions de l'informatisation des termes scientifiques<sup>5</sup>, les défis auxquels est confronté le développement de la langue en raison de la publication électronique et de la mondialisation des systèmes de communication<sup>6</sup>, l'appel à la création d'une base de données informatisée de la production intellectuelle arabe en tant que projet national (pan-arabe)<sup>7</sup>, et le développement d'un lexique électronique pour la langue arabe<sup>8</sup>. Les spécialistes des sciences numériques constatent que, malgré ce que certains peuvent considérer comme un déclin du rôle de la langue arabe face à l'adoption de moyens technologiques, l'augmentation du nombre d'utilisateurs de la langue arabe nécessite d'accroître l'attention à son utilisation dans le domaine de technologie, que ce soit dans le domaine de l'élaboration de dictionnaires

et de lexiques électroniques ou dans les blogs en langue arabe. Ceci a été confirmé par les spécialistes qui ont participé aux sessions de discussion ouvertes dans le cadre de cette étude. Ils ont souligné que la langue arabe est un outil de la technologie et, en même temps, un but pour la technologie. Les participants ont, également, souligné que la langue arabe avait, déjà, assimilé les sciences et la philosophie dans le passé, quand les Arabes ont traduit les sciences et les philosophes grecques. En outre, la langue arabe est utilisée pour créer les dictionnaires sur ordinateur, c'est la langue de l'information. Il existe de nombreux sites web où l'arabe est la principale langue de communication et de nombreuses entreprises internationales reconnaissent l'importance de l'arabe comme un outil commercial. En outre, les recherches rédigées en arabe sont publiées par des centres de recherche qui s'appuient sur la technologie numérique pour publier ces recherches, sous la forme de sites pour l'apprentissage et l'enseignement de la langue arabe. Malgré certains des aspects négatifs que les réseaux sur Internet peuvent contenir, les pays arabes peuvent investir les aspects positifs dans l'apport de compétences et d'expériences aux enfants, l'enseignement de langues, la lutte contre l'analphabétisme, les conseils en matière de santé et le développement intellectuel. Ces réseaux peuvent, également, être investis pour éliminer les obstacles entravant le travail éducatif, en particulier en langue arabe.

Mais le problème ne s'arrête pas là. La discussion avec les experts a révélé un certain nombre de contradictions et de circonstances qui peuvent être résumées en trois paradoxes :

Le premier est la dualité de l'enseignement ; l'enseignement en Égypte souffre d'une dualité entre les écoles

publiques, qui dispensent l'enseignement en arabe avec un ou deux programmes en langues étrangères, et les écoles privées et internationales, qui enseignent tous les programmes en langue étrangère, sauf l'arabe et les matières sociales. C'est le même cas pour l'enseignement supérieur qui connaît une expansion horizontale en encourageant la création d'universités privées favorisant l'enseignement en langues étrangères (en fait, même les noms des universités sont en langues étrangères, comme les universités britannique, canadienne, française, allemande, russe, japonaise et chinoise). L'enseignement supérieur cherche, également, à établir des programmes parallèles au sein des universités publiques qui enseignent en langues étrangères. L'expansion horizontale de l'enseignement supérieur a contribué à faire de la langue arabe une langue secondaire. En effet, la faiblesse de la langue arabe dans les universités (et avant cela dans les écoles) affecte non seulement l'étudiant, mais aussi les enseignants, même ceux dans les départements de la langue arabe, ce qui est une chose " triste et affligeante ", selon l'un des professeurs.

Le deuxième paradoxe est le grand fossé existant entre la production du savoir dans les sciences naturelles et appliquées d'une part, et d'autre part celle dans les sciences sociales. Les sciences naturelles et appliquées sont enseignées en langues étrangères (principalement en anglais) et sont publiées dans des périodiques en langue anglaise à l'intérieur ou l'extérieur du pays, afin qu'elles puissent être évaluées selon les niveaux d'évaluation internationalement applicables dans les bases de données. La situation est différente pour les sciences sociales et humaines enseignées et publiées en arabe. Mais ces sciences occupent un rang inférieur car leur

production scientifique et intellectuelle n'atteint pas le niveau mondial et elles ne sont pas lues dans le monde entier. Lorsque l'on évoque les figures les plus célèbres des sciences sociales et humaines, on pense souvent à des Arabes qui, en fait, écrivent dans des langues étrangères et vivent à l'étranger.

Le troisième paradoxe est lié à la question de l'arabisation de la science. Il existe un fort appel à la traduction en arabe de tous les types de sciences, et à l'opposé, une forte tendance réaliste cherchant à marginaliser la langue arabe par l'expansion de l'enseignement et de la publication dans des langues non arabes. Plus l'expansion de l'enseignement parallèle en langues étrangères et des projets d'investissement académique dans les universités privées est fort, plus l'incitation à l'arabisation des sciences est importante. Cette question a fait l'objet d'une attention particulière en Égypte grâce aux efforts de l'Académie de la langue arabe qui accorde une grande attention à l'arabisation des termes nouveaux et exogènes à la langue arabe<sup>9</sup>. L'intérêt pour la question de l'arabisation se reflète, également, dans l'intérêt de la société civile. Par exemple, " l'association égyptienne pour l'arabisation des sciences " a été fondée en 1994. Cette question fait l'objet d'une grande attention de la part des personnes travaillant dans les domaines de la langue arabe et de l'informatique, et des universitaires de nombreuses disciplines. Tous ont souligné l'importance de cette démarche afin de redonner à la langue arabe une place de choix et d'en faire une langue mondiale. Certains d'entre eux appellent à ce que l'Égypte profite de l'expérience de la Chine et du Japon, pour rédiger la production scientifique dans toutes ses branches en langue locale, en

**L'expansion horizontale de l'enseignement supérieur a contribué à faire de la langue arabe une langue secondaire**

**Plus l'expansion de l'enseignement parallèle en langues étrangères et des projets d'investissement académique dans les universités privées est forte, plus l'incitation à l'arabisation des sciences est importante**

soulignant l'importance d'apprendre les langues internationales, en même temps.

### **La langue arabe et le transfert et la localisation du savoir par la traduction**

Le concept de la localisation du savoir fait référence au passage de la consommation et la réutilisation du savoir sous la forme dans laquelle il a été transféré de ses domaines d'origine, à son appropriation et son exploitation au sein de sociétés spécifiques valorisant la qualité et dans le cadre d'un système social et culturel progressiste et favorisant une bonne construction de la civilisation humaine.<sup>10</sup> Les moyens de la localisation sont le savoir et la formation culturelle des forces humaines, l'évolution technologique, le développement de la créativité et de l'innovation, et le développement de la recherche scientifique pour que la société passe de la consommation du savoir à sa production. Cet état de production de connaissances ne peut être atteint que par un large éventail de transfert et d'assimilation des connaissances scientifiques, littéraires et culturelles développées dans les sociétés d'autres civilisations. C'est pourquoi la langue est si importante comme un moyen de transfert de ces connaissances, à travers la traduction. À cet égard, les chercheurs soulignent la relation étroite entre le pouvoir du mouvement de la traduction et la réalisation d'une société du savoir. Shawky Galal (2010) considère que " la traduction, dans une société favorable au savoir, représente une quête communautaire basée sur la planification et le désir de relever le défi de l'assimilation rationnelle, critique, sélective et créative du savoir qui intègre et s'adapte à la créativité cognitive et subjective. Le savoir se développe

et s'étend à travers l'action publique et l'interaction entre les individus et les institutions au sein d'une même société, et grâce à l'interaction entre les sociétés par le biais du transfert de connaissances, c'est-à-dire la traduction " <sup>11</sup>. Dans le même cadre, Jaber Asfour (2019) affirme que " le progrès et la décadence des nations sont mesurés par la courbe ascendante ou descendante de processus de traduction et l'efficacité de leurs institutions et organisations " <sup>12</sup>. Les experts et les traducteurs ont, également, confirmé la même idée citée par le directeur du Centre national de traduction, Dr. Anwar Moghith, selon laquelle la traduction fournit l'infrastructure pour la production de connaissances. Cependant la traduction seule ne suffit pas à créer cette infrastructure, car il y a, également, un besoin urgent d'universités de pointe, de recherche scientifique avancée, de financements suffisants et d'un accroissement des missions à l'étranger. À cet égard, les experts ont souligné, en particulier, que la langue arabe ne doit pas être un simple réceptacle de connaissances, mais qu'elle doit plutôt s'efforcer de transformer les connaissances arabes en connaissances universelles, et que l'échange culturel et de connaissances ne soit pas à sens unique, mais à double sens, afin qu'un véritable échange culturel ait lieu.

La traduction en Égypte a une longue histoire qui remonte au début de la Nahda ou Renaissance arabe à l'époque de Muhammad Ali (le gouverneur d'Égypte entre 1805 et 1848). Il a envoyé des missions à l'étranger pour apprendre les langues étrangères et les sciences modernes, et a fondé l'école de traduction (École d'Al-Asun «l'École des Langues») en 1835, en tant qu'école supérieure spécialisée dans l'enseignement des langues européennes.

**Le savoir se développe et s'étend à travers l'action publique et l'interaction entre les individus et les institutions au sein d'une même société, et grâce à l'interaction entre les sociétés par le biais du transfert de connaissances, c'est-à-dire la traduction**

**La traduction en Égypte a une longue histoire, qui remonte au début de la Nahda ou Renaissance arabe à l'époque de Muhammad Ali. Il a envoyé des missions à l'étranger pour apprendre les langues étrangères et les sciences modernes**

Dirigée par Rifa'a Al-Tahtawi, l'école se concentrait sur l'enseignement de l'arabe et du français, puis du turc et de l'anglais. De nombreux traducteurs ont été diplômés de cette école et le nombre de livres qu'ils ont traduits s'élève à 2000 livres.<sup>13</sup>

L'Autorité générale pour la presse, l'édition, la distribution et l'impression a été créée en 1961 et son nom a été modifié par plusieurs lois jusqu'à ce qu'elle ait été connue sous nom de l'Autorité générale égyptienne du livre, en 1971. L'autorité a dirigé la traduction de livres ayant reçu des prix internationaux dans une série spéciale appelée " Série des Prix ", en plus des traductions individuelles soumises à l'Autorité. En 1955, l'Égypte a connu un projet de traduction sous le nom de " Projet des mille livres " qui a été mis en œuvre sous les auspices de l'administration culturelle du ministère de l'Éducation. Ce projet a réussi à publier environ 700 livres, dont 78 titres sont en sciences fondamentales. Il a, également, accordé une attention particulière aux importants livres internationaux et classiques. Il comprenait les sciences fondamentales et appliquées, les connaissances générales, la philosophie, la psychologie, les religions, les sciences sociales, les langues, les beaux-arts, la littérature, l'histoire, la géographie et les bibliographies.<sup>14</sup>

Le statut de la traduction en Égypte a été renforcé par le projet national de traduction qui a été créé au sein du Conseil suprême de la culture en 1995. Il s'agit du premier projet organisé pour le mouvement de la traduction en Égypte, qui soit basé sur une vision spécifique. Ce projet a assigné des principes clairs au mouvement de la traduction sous sa nouvelle forme, notamment l'importance de la planification

et de la flexibilité, la traduction à partir de la langue source, la diversification des langues traduites, l'affirmation de l'unité de la culture humaine et la diversité de ses branches, la représentation de la corrélation organique entre l'authenticité et la modernité, l'élargissement des marges de la liberté intellectuelle et la confirmation du caractère national arabe du projet, en introduisant des traducteurs arabes à côté des traducteurs égyptiens.<sup>15</sup> Plus de mille livres ont été publiés à partir de ce projet. En 2006, le Centre national de traduction a, également, été créé et a traduit des livres

### Encadré (D.2-1) : Association de paternité intellectuelle, de traduction et de publication en Égypte

L'Association égyptienne de paternité intellectuelle, de traduction et de publication a été créée en 1914, grâce à des efforts individuels appuyés par une grande prise de conscience intellectuelle. Cette association non gouvernementale, créée par un groupe d'intellectuels intéressés par la diffusion de culture, a produit d'importants ouvrages traduits et composés dans divers domaines de sciences, des arts et de la littérature, ainsi que des revues culturelles dont la plus importante est la revue Arrissalah (Le Message). Les centaines d'ouvrages produits par l'Association ont contribué à l'essor du mouvement de la traduction scientifique et ont engendré une nouvelle génération de traducteurs. Ils ont permis au lecteur de faire connaître de nombreux ouvrages encyclopédiques occidentaux tels que : " Histoire de la philosophie occidentale " de Bertrand Russell, " Histoire de la civilisation " de Will Durant et une collection de livres scientifiques, littéraires et éducatifs de référence. Ils ont joué un rôle dans la Renaissance arabe et sont, de plus, considérés comme un modèle important pour l'arabisation des termes étrangers et pour trouver aux termes complexes leur équivalent exact en arabe, sans compter les autres avantages de la traduction, notamment " le rapprochement entre les peuples ".

Source : Ahmed Hussein Al-Tamawi. 2010. Le Comité d'auteur, de traducteur et d'éditeur... Un modèle sérieux d'action collective entre intellectuels

**Tableau (D.2-2) : Répartition des livres traduits par le centre national de la traduction**

Sujet/spécialité	Qté	Taux (%)
Littérature	1,216	38.05
Sciences sociales (sociologie – psychologie – géographie)	703	22
Histoire	405	12.67
Philosophie	249	7.79
Arts	161	5.04
Sciences fondamentales	144	4.51
Bibliographies	100	3.13
Connaissances générales	64	2
Langues	62	1.94
Religions	52	1.63
Sciences appliquées	34	1.06
Archéologie	3	0.09
Non déterminé	3	0.09
<b>Total</b>	<b>3,196</b>	<b>100</b>

Source : Liste des publications du Centre national de la traduction (complète) jusqu'au 10 mars, 2019.

dans plusieurs domaines. En analysant les publications du Centre jusqu'en mars 2019 (tableau D.2-2), on constate que le nombre total d'ouvrages publiés par le Centre a atteint 3196 livres, parmi lesquels le secteur de la littérature occupe la plus grande proportion (38%), suivi des sciences sociales (environ 22%), de l'histoire (12,7%), de la philosophie (7,8%), des arts (5%), et enfin des sciences fondamentales et appliquées (5,6%). La hiérarchie de la liste révèle une analogie avec la hiérarchie de la liste des livres publiés en langue arabe, examinée plus haut, dans lesquels la traduction concerne principalement la littérature et les

sciences sociales au détriment des sciences fondamentales, des sciences appliquées et des arts. Outre les efforts déployés par le Centre national de traduction, il existe d'autres efforts sporadiques dont les plus importants sont la série publiée par l'Autorité générale des palais de la culture (ministère de la Culture) intitulée " Les horizons de la traduction ". Cette série présente des livres et des textes importants dans plusieurs domaines, et leurs publications sont bon marché et faciles à diffuser parmi les lecteurs.

Malgré tous ces efforts déployés dans le domaine de la traduction, la position de l'Égypte reste faible au niveau mondial. Les intellectuels s'inquiètent du fait que l'Égypte est à la traîne à cet égard. Certains experts, participant aux discussions ciblées tenues lors de la préparation de cette étude, ont imputé ce retard à la faible culture de la lecture, à l'absence de budgets suffisants pour couvrir les coûts de traduction et de droits d'auteur, à l'absence d'une génération de traducteurs formés ainsi que la compréhension de la traduction, dans certains cas, comme un processus d'arabisation sans transfert des significations culturelles et intellectuelles profondes. Il faut en conclure que si la traduction est l'un des vecteurs de la localisation et de la pérennisation du savoir, la renaissance de la traduction, elle-même, nécessite davantage de structures et d'outils pour l'enracinement cognitif.

### **La langue arabe au service de l'économie, de l'industrie, du commerce et de l'administration**

En Égypte, il existe un intérêt croissant pour introduire puissamment la langue arabe dans la société du savoir, en l'intégrant aux technologies de l'information et au monde de l'industrie. Les premières tentatives de rendre la langue arabe compatible avec le monde de la technologie ont conduit à un intérêt réaliste pour l'informatisation de la langue. Cela s'est manifesté par l'encouragement des linguistes et l'émergence d'une génération de spécialistes dans le domaine de l'ingénierie informatique qui s'intéressent à l'informatisation de la langue arabe, afin que celle-ci puisse suivre le rythme des changements technologiques et être étroitement liée au commerce, à l'industrie

et à l'administration à travers le monde de la technologie. Ils ont activement participé à la création d'une association scientifique pour l'Ingénierie linguistique (fondée en 1996 au sein de la faculté d'ingénierie de l'université Ain Shams). Parmi les objectifs de l'association figure l'intérêt pour l'ingénierie linguistique en mettant l'accent sur la langue arabe, afin qu'il soit possible de créer des bases de données lexicales, des systèmes de traduction de textes de langues étrangères vers l'arabe, un traitement électronique de la langue parlée et de bases de données sur les recherches publiées dans le domaine de l'ingénierie. L'association a organisé 18 conférences, la dernière en 2018. Depuis 2014, elle publie, également, la Revue égyptienne de l'ingénierie linguistique.

Les experts confirment, à cet égard, que le parcours est très long, mais qu'il a franchi en Égypte une étape importante à laquelle des experts en informatique ont contribué. Ce progrès a été parrainé par des entreprises qui ont commencé dans les années 90 au niveau de la région arabe, puis de grandes entreprises internationales ont suivi le mouvement, comme Microsoft, IBM et Google. On peut ajouter les efforts déployés par l'Académie de la langue arabe pour créer des applications de dictionnaires et développer le contenu électronique. Tous ces efforts locaux et internationaux ont contribué à fournir des modèles et des applications pour la Revue égyptienne, en commençant par l'analyse grammaticale et morphologique, l'analyse et la traduction de textes, la création de dictionnaires linguistiques informatisés, la reproduction et la publication de textes anciens, l'utilisation du détecteur phonétique de la langue, passant par les applications importantes dans le domaine du commerce et de l'industrie,

**Malgré tous ces efforts déployés dans le domaine de la traduction, la position de l'Égypte reste faible au niveau mondial**

**La traduction nécessite davantage de structures et d'outils pour l'enracinement cognitif**

**En Égypte, il existe un intérêt croissant pour introduire fortement la langue arabe dans la société du savoir, en intégrant aux technologies de l'information et au monde de l'industrie**

**La vision du ministère de l'Éducation et de l'enseignement technique en Égypte est de fournir des ressources humaines avec une capacité et une efficacité croissantes et une bonne qualité ainsi qu'une éthique professionnelles, afin de construire une société basée sur l'apprentissage et une économie basée sur le savoir**

et enfin la sémantique. Cette évolution a conduit à l'émergence de nombreux sites Internet, dans lesquels la langue arabe est le principal moyen de communication. En fait, les entreprises internationales ont recours à cet effort pour en tirer davantage de profits. On peut citer, par exemple, le service de blogs en arabe de Google qui permet aux utilisateurs arabophones du monde entier de communiquer et de s'exprimer. Cela a facilité la possibilité d'utiliser la langue arabe dans les applications informatiques en divers domaines tels que les programmes de publicité et de comptabilité dans les entreprises industrielles et commerciales, les banques nationales, touristiques et commerciales, les comptes et les factures de différents services. Le gouvernement égyptien a, également, réussi à informatiser un certain nombre de services cherchant à localiser la technologie dans la vie quotidienne des gens, mais il lui reste encore un long chemin à parcourir, malgré ces réalisations.

Cela ne signifie pas que la langue arabe a été, pleinement, exploitée dans le monde économique. Un certain nombre de problèmes entourent la relation entre la langue arabe et le monde de l'industrie et de l'entrepreneuriat, notamment : le manque d'engagement dans certains cas à l'égard de l'existence de directives en arabe ; la tendance des publicités à utiliser la langue vernaculaire ; les offres d'emploi en langues étrangères ; et, la tendance des entreprises internationales à imposer la formation et la gestion des réunions de travail dans une langue étrangère. Des problèmes se sont, également, posés lors de la discussion de la relation entre la langue arabe et la production scientifique d'une part, et son rôle dans la localisation du savoir à travers la traduction, d'autre part, et comment elle est mise au

service de l'industrie. Parmi ces problèmes, il y a la menace que la langue, «franco-arabe'», représente pour la langue arabe, tant au niveau du contenu linguistique qu'au niveau de la dimension esthétique pour l'écriture et la calligraphie arabe<sup>16</sup>. De même, on ne peut que regretter l'absence d'une infrastructure informatique en langue arabe ou d'un dictionnaire intégré arabe de technologie, qui réponde à tous les besoins des chercheurs dans ce domaine, bien qu'il y ait maintenant des tentatives à la Bibliothèque d'Alexandrie pour créer un blog qui répond à ces besoins. Parmi les difficultés entravant l'introduction de la langue arabe dans le monde de la technologie, on a la diversité dialectale entre les pays arabes, l'incapacité du vocabulaire de la langue arabe à assimiler certains termes informatiques et le danger représenté par le dialecte égyptien et son invasion des bastions de la langue classique, y compris de l'enseignement de la langue arabe classique où est utilisé de plus en plus un vocabulaire familier.

## **La langue arabe et les piliers de la société du savoir**

### **Le système d'éducation et de formation : développement humain et compétences linguistiques**

La vision du ministère de l'Éducation et de l'enseignement technique en Égypte est de fournir des ressources humaines avec une capacité et une efficacité croissantes et une bonne qualité ainsi qu'une éthique professionnelles, afin de construire une société basée sur l'apprentissage et une économie basée sur le savoir. La Vision du ministère de l'Enseignement supérieur est, également, intéressée par l'éducation, la recherche scientifique et l'innovation ainsi que la construction de la personnalité de

**Tableau (D.2-3) : Dépenses publiques pour l'éducation selon le budget général**

Indicateur	2016/2017	2017/2018
Dépenses publiques de l'État (millions L.E.)	974,794	1,207,138
Dépenses publiques pour l'éducation (millions L.E.)	103,962	107,075
Dépenses publiques pour l'éducation/Dépenses publiques de l'État (%)	10.7%	8.9%
Dépenses pour l'enseignement pré-universitaire (millions L.E.)	72,402	70,512
Dépenses pour l'enseignement pré-universitaire/Dépenses publiques pour l'éducation (%)	69.6%	%65.9
Dépenses pour l'enseignement universitaire (millions L.E.)	22,627	25,754
Dépenses pour l'enseignement universitaire/dépenses publiques pour l'enseignement (%)	21.8%	24.1%
Autres dépenses pour l'éducation	8,932	10,809

Source : l'Agence centrale de la mobilisation publique et les statistiques (CAMPAS), 2019. L'Égypte en chiffres, l'éducation, mars 2019. [https://www.capmas.gov.eg/Pages/StaticPages.aspx?page\\_id=5035](https://www.capmas.gov.eg/Pages/StaticPages.aspx?page_id=5035). Le site a été consulté le 15 avril, 2019.

l'apprenant selon quatre piliers : disponibilité, qualité, compétitivité et universalité.<sup>17</sup> Tous ces piliers ont leur place dans la société du savoir. Les deux visions révèlent une prise de conscience du rôle de l'éducation dans la construction d'une société du savoir grâce au développement global des jeunes.

### Le règlement général de l'éducation

Le système éducatif égyptien est divisé en un cycle d'éducation élémentaire et un cycle d'éducation secondaire avec ses différentes branches, y compris l'éducation technique. En outre, Al-Azhar dispose d'un système éducatif spécial, dans lequel les sciences religieuses islamiques sont enseignées en plus des autres études scientifiques. Le secteur de l'éducation en Égypte propose un programme de maternelle pour la tranche

d'âge de 4-5 ans, mais il ne s'agit pas d'une partie essentielle de l'échelle éducative ou de l'enseignement obligatoire.

L'enseignement supérieur se divise en programmes éducatifs dans toutes les disciplines de sciences naturelles, sociales et humaines enseignées dans les universités et les instituts supérieurs, qu'ils soient privés ou publics.

### Les dépenses consacrées à l'éducation

Les taux de dépenses pour l'éducation sont en constante augmentation, tant dans l'enseignement pré-universitaire que dans l'enseignement universitaire. Les dépenses totales d'éducation ont dépassé 107 milliards L.E. en 2017/2018, dont environ 71 milliards L.E. étaient pour l'enseignement

**Les taux de dépenses pour l'éducation sont en constante augmentation, tant dans l'enseignement pré-universitaire que dans l'enseignement universitaire**

**L'éducation en Égypte s'est longtemps axée sur la disponibilité et a négligé la qualité**

**L'éducation égyptienne souffre de problèmes de surpeuplement scolaire et de faible qualité de l'enseignement**

pré-universitaire et 26 milliards L.E. pour l'enseignement universitaire. Les taux de dépenses devraient augmenter à l'avenir. Le gouvernement souligne à plusieurs reprises que l'un des objectifs les plus importants du programme de réforme économique est de fournir une marge budgétaire permettant d'augmenter les dépenses dans le secteur de l'éducation et d'améliorer sa qualité. Cela s'est traduit dans la Constitution de 2014 stipulant l'affectation d'au moins 4% du produit national brut à l'éducation, avec une augmentation progressive jusqu'à ce qu'elle rejoigne les taux mondiaux.

#### **Le nombre d'étudiants et leurs spécialités**

L'éducation en Égypte s'est longtemps axée sur la disponibilité et a négligé la qualité qui n'a été prise en considération qu'au cours des dix dernières années. En conséquence, le classement de l'Égypte en matière de qualité d'éducation se situait au 130<sup>ème</sup> rang sur 137 pays dans le monde, en 2017<sup>18</sup>. Cette situation a conduit à ce que l'éducation souffre du surpeuplement scolaire, que ce soit au niveau pré-universitaire ou au niveau universitaire. Les données montrent une augmentation significative du nombre d'étudiants. Le nombre total d'étudiants pré-universitaires, au cours de l'année scolaire 2018-2019, était d'environ 22,5 millions étudiants (tableau (D.2-4)) et le nombre de diplômés des universités publiques et privées, en 2016-2017, a atteint environ 390,000 diplômés (tableau (D.2-5)). Le nombre d'étudiants diplômés d'universités et d'instituts supérieurs, dans certaines spécialités, est en augmentation. Les études de droit, d'administration et de gestion des affaires représentent 32% des diplômés, suivies par 14% pour les

études de santé et de bien-être, 11% pour l'ingénierie et la fabrication et 10% pour la pédagogie. Les sciences humaines, les technologies de l'information et de la communication, les langues et les sciences fondamentales (mathématiques, sciences naturelles et statistiques) ont un faible pourcentage (tableau (D.2-6)).

#### **La langue arabe dans le système éducatif égyptien**

Nous avons souligné précédemment que l'éducation égyptienne souffre de problèmes de surpeuplement scolaire et de baisse de la qualité. Nous insistons, ici, sur d'autres problèmes, notamment le fracture existant dans le système éducatif et l'atomisation des cadres culturels qui l'animent. Il s'agit d'un dualisme multidimensionnel qui peut être observée dans la multiplication des systèmes scolaires - (les écoles standards, les écoles à double service, les écoles à journée complète («du matin»), les écoles intégrées, les écoles intelligentes et les écoles productives) ; cette atomisation peut également, être observée dans de nombreux types d'écoles (publiques, internationales, nationales, écoles du Nil, écoles modèles, écoles expérimentales, islamiques, chrétiennes, instituts de l'Azhar, etc.). Il est prévisible que cette situation conduise à une multiplicité des approches pédagogiques et de cadres culturels régissant la formation humaine. Les enseignants de langue arabe dans les écoles et les universités, qui ont participé à la table ronde et aux réunions approfondies tenues pour l'élaboration de cette étude, ont reflété cette situation, en soulignant la grande indigence des programmes d'enseignement de la langue arabe dans les écoles et les universités, et l'impuissance à obliger les étudiants dans tous les collèges

à étudier l'arabe. Les programmes se concentrent sur l'histoire de la littérature (littérature préislamique en première année de l'enseignement secondaire, puis littérature islamique en deuxième année, puis littérature moderne en troisième année). De plus, les modèles littéraires que les élèves étudient, même à l'école primaire et secondaire, sont des modèles " rébarbatifs

" et cela s'applique à l'enseignement de la grammaire et de la morphologie qui sont enseignées d'une manière dépassée. Les spécialistes expriment, ici, une certaine autocritique ; ils se reprochent d'avoir contribué à cette perspective lorsqu'ils enseignaient en dialecte, abaissant ainsi le niveau de la langue à un niveau de " vulgarité et vulnérabilité ".

**Tableau (D.2-4) : Nombre d'écoles et de classes, nombre total d'élèves (garçons et filles) et nombre total d'enseignants**

Subordination	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'étudiants		Total d'étudiants	Total d'enseignants
			Garçons	Filles		
Publique	47,043	429,884	10,291,689	9,829,640	20,121,329	947,282
Privée	8,171	70,284	1,232,538	1,099,514	2,332,052	91,385
<b>Total</b>	<b>55,214</b>	<b>500,168</b>	<b>11,524,227</b>	<b>10,929,154</b>	<b>22,453,381</b>	<b>1,038,667</b>

Source : Ministère de l'éducation et de l'enseignement technique. 2019. Résumé statistique de l'enseignement pré-universitaire 2018/2019, l'administration générale des systèmes d'information et d'aide à la décision. <http://emis.gov.eg/Site%20Content/matwaya/2019/matwaya2019.pdf>. Ce site a été consulté le 15 avril, 2019.

**Tableau (D.2-5) : Nombre total de diplômés des universités publiques et privées (2008/2009 – 2016/2017)**

Années	Nombre de diplômés des universités publiques (en milliers)	Nombre de diplômés des universités privées (en milliers)	Nombre total de diplômés des universités publiques et privées (en milliers)
2008/2009	362.4	7.6	370
2009/2010	316.8	9.5	326.3
2010/2011	332.8	11.2	344
2011/2012	321.8	12.4	334.2
2012/2013	325.4	13.8	339.2
2013/2014	189.6	10.6	220.2
2014/2015	252.7	9.1	261.8
2015/2016	324.5	16.7	341.2
2016/2017	367.5	22.3	389.8

Source : Statistiques d'Égypte. Base de données de l'Agence centrale égyptienne pour la mobilisation publique et les statistiques. [https://www.capmas.gov.eg/Pages/IndicatorsPage.aspx?page\\_id=6142&ind\\_id=1082](https://www.capmas.gov.eg/Pages/IndicatorsPage.aspx?page_id=6142&ind_id=1082). Ce site a été consulté le 15 avril, 2019.

**Tableau (D.2-6) : Nombre total de diplômés de l'enseignement supérieur en 2017, par domaine d'études et par sexe**

Domaines d'études	Nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, 2017		Total de diplômés	Pourcentage par domaine d'étude (%)
	Garçons	Filles		
Droit, administration et gestion d'affaires	99,979	70,632	170,611	%32
Santé et bien-être	27,191	50,331	77,522	%14
Ingénierie, fabrication et construction	42,819	14,683	57,502	%11
Pédagogie	14,011	38,298	52,309	%10
Sciences humaines	15,167	23,216	38,383	%7
TIC	24,716	11,748	36,464	%7
Langues	7,708	24,983	32,691	%6
Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	8,012	12,843	20,855	%4
Sciences sociales et comportementales	2,891	12,962	15,853	%3
Services	7,240	3,742	10,982	%2
Agriculture, sylviculture, aquaculture et médecine vétérinaire	5,199	5,099	10,298	%2
Arts	2,082	5,578	7,660	%1
Presse et médias	1,291	4,993	6,284	%1
<b>Total</b>	<b>258,306</b>	<b>279,108</b>	<b>537,414</b>	<b>%100</b>

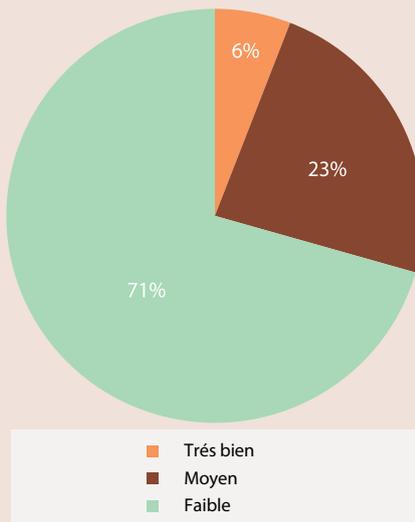
Source : Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques. 2018. Bulletin annuel des diplômés de l'enseignement supérieur et des grades académiques supérieurs, année 2017.

Cependant, le ministère de l'éducation et de l'enseignement technique accorde une grande attention à la langue arabe, pour que celle-ci retrouve sa place distinctive dans les écoles, et encourage les élèves à

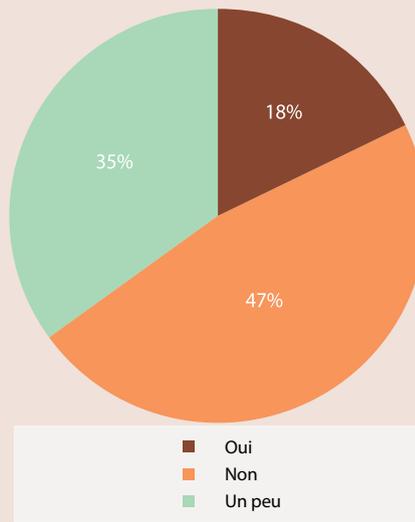
parler en arabe, que ce soit par le biais du programme scolaire ou pendant les activités estudiantines. Le ministère exige, également, que toutes les écoles, y compris les écoles internationales, enseignent le programme

**Figure (D.2-2) : Les opinions des participants à l'étude sur l'état de la langue arabe dans l'éducation**

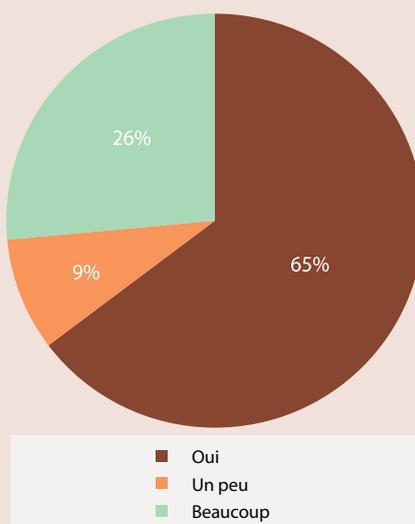
Comment trouvez-vous le niveau des élèves et des étudiants en langue arabe aujourd'hui ?



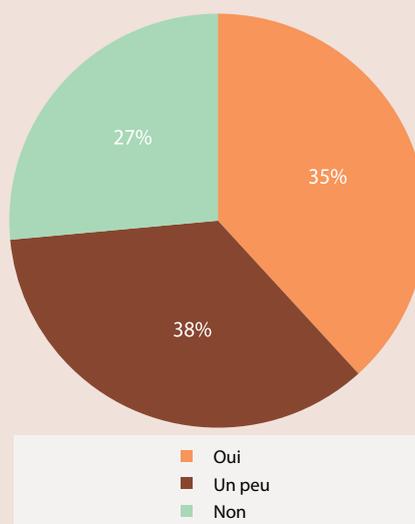
Les méthodes et les moyens d'enseignement de l'arabe dans les écoles aident-ils à l'acquérir et à la maîtriser ?



L'apprentissage et la maîtrise de langue facilitent-ils l'apprentissage d'autres matières scolaires ?



Est-ce que l'apprentissage de la langue aide-t-il les élèves et les étudiants à parler l'arabe classique ?



Source : Les résultats du questionnaire préparé dans le cadre de l'étude de cas.

**Le ministère de l'Éducation et de l'enseignement technique accorde une grande attention à la langue arabe pour que celle-ci retrouve sa place distinctive**

**Les processus de soutien à l'innovation devraient permettre de renforcer le lien entre la recherche scientifique en Égypte et l'industrie, et d'approfondir l'industrialisation locale**

national, à savoir la langue arabe, l'éducation religieuse et l'éducation nationale.

Des tentatives sérieuses ont été faites pour développer le système éducatif de diverses manières, notamment dans le domaine du développement technologique. Cela s'est fait par le biais d'une coopération avec le ministère des Communications et un nombre de projets ont été mis en œuvre, notamment le projet des écoles intelligentes (Smart Schools) qui visait à intensifier l'utilisation des technologies d'information dans le processus éducatif, en qualifiant les enseignants et en les formant aux technologies les plus récentes, et le projet d'introduction de l'Internet à haut débit dans les collèges,<sup>19</sup> en plus de l'amélioration des niveaux de prestation de services grâce aux systèmes d'éducation en ligne.<sup>20</sup> Cela permettra d'accroître les connaissances, les résultats et la recherche afin de parvenir à la créativité et à l'innovation, dans le but de réduire le fossé numérique, d'atteindre les objectifs nationaux en matière d'éducation et de transformer l'école en une unité productive et un centre d'apprentissage communautaire.

### **La créativité, l'innovation et le développement**

L'innovation est un axe majeur de la " vision de l'Égypte à l'horizon 2030 " <sup>21</sup> visant à mettre en place une économie du savoir diversifiée, flexible, orientée par des compétences égyptiennes qualifiées et renforcée par les meilleures expertises. Parmi les indicateurs clés de performance de cet axe figure l'indice mondial de l'innovation<sup>22</sup> qui repose sur des mesures détaillées selon deux axes incluant les intrants et les extrants de l'innovation. Il comprend 80 sous-indicateurs qui

présentent une vue d'ensemble des différents domaines de l'innovation. Sur la base de cet indicateur, l'Égypte a progressé de dix positions en un an ; elle s'est classée 95<sup>ème</sup> en 2018 après avoir été 105<sup>ème</sup> en 2017 (parmi 127 pays).

Les mesures de soutien à l'innovation devraient permettre de renforcer le lien entre la recherche scientifique en Égypte et l'industrie, et d'approfondir l'industrialisation locale. L'un des indicateurs est la mise en place de deux incubateurs à l'Université d'Assiout et à l'association " Etisalat ", pour soutenir 30 entreprises avec un financement de 5 millions L.E., et porter le nombre d'incubateurs à 17 incubateurs dans différentes régions d'Égypte afin de faire office de pépinière de 83 startups, avec un total de 43,7 millions L.E., jusqu'en 2017/2018.<sup>23</sup> Jusqu'à présent, on a 58 entreprises sur le terrain. La recherche scientifique est une composante majeure de la stratégie du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, cette stratégie s'articule autour de deux axes : le premier est l'axe de l'enseignement supérieur qui comprend la fourniture de services éducatifs, l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et des universités, et l'amélioration de la compétitivité et des résultats de systèmes d'enseignement supérieur. Le second axe est celui du savoir, de l'innovation et de la recherche scientifique, il comprend : la création d'un environnement stimulant pour la localisation et la production du savoir, la mise en relation des applications de connaissances et des résultats de la recherche scientifique et de l'innovation avec les priorités nationales de l'État, et le développement d'un système national intégré pour l'innovation. Un montant de 47,1 milliards L.E. a été alloué à

## Encadré (D.2-2) : Les accomplissements de la science et de la technologie en Égypte

Les indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation ont réalisé de nombreux progrès, que l'Académie de la recherche scientifique et de la technologie a soulignés dans sa publication " Revue de la recherche scientifique " pour l'année 2018, comme suit :

- L'Égypte se classe au 38<sup>ème</sup> rang mondial dans le domaine de la recherche scientifique publiée, parmi 230 pays.
- Le taux de coopération internationale, en matière de recherches conjointes avec les pays du monde, a augmenté et la proportion de recherches conjointes a atteint 51%.
- Le nombre de brevets accordés a atteint 555 brevets en 2017, 100 brevets pour des Égyptiens, soit une augmentation de 39% par rapport à 2016.
- Le nombre de chercheurs égyptiens dans les différents secteurs a augmenté et s'élève à 135,000 chercheurs, soit une augmentation de 21,7% par rapport à l'année précédente.
- 20000 articles internationaux ont été publiés par des chercheurs égyptiens en 2018, soit une augmentation de 7% par rapport à l'année précédente.
- Le nombre de chercheuses égyptiennes a atteint environ 55000, avec un pourcentage de 43% du nombre de chercheurs égyptiens.
- Depuis 1976, 500 numéros du magazine " Al-Elm " (la science), mensuel en arabe de l'Académie de la recherche scientifique et de la technologie, ont été publiés.
- Le portail de " la Banque du savoir ", qui est l'une des plus grandes bibliothèques numériques au monde, a été hébergé sur les systèmes de Cloud Computing grâce à la deuxième phase du projet. Le système national de publication scientifique a été hébergé, en coopération avec la Banque égyptienne du savoir, et comprend désormais 165 périodiques scientifiques.
- Le réseau de bureaux de transfert de technologie a été complété et le nombre de bureaux a atteint 43 bureaux jusqu'en 2017/2018, avec un financement total de 40 millions L.E. 2000 recherches ont été publiées, 35 demandes de brevet ont été enregistrées, 3 brevets ont été licenciés, 32 idées technologiques ont été soutenues, 136 prototypes ont été conçus et 120 produits technologiques ont été commercialisés. Le rendement financier de la mise en œuvre des contrats de commercialisation des technologies s'est élevé à 25000 L.E.
- L'Office égyptien des brevets a été accrédité en tant qu'office international de recherche et d'examen pour dix ans, jusqu'en décembre 2027.
- Le programme national des réseaux scientifiques spécialisés a été lancé. Il s'agit d'une des initiatives de l'Académie de la recherche scientifique soutenant chaque réseau avec environ 1,5 million L.E. Un certain nombre de réseaux scientifiques ont été lancés, à savoir : le réseau national pour les sciences nucléaires, basé à l'université du Caire et le réseau national pour la nanotechnologie, basé à l'université de Mansoura. Des réseaux nationaux ont été achevés et lancés dans les domaines de la biotechnologie, de l'informatique, des mathématiques, de l'information scientifique et de l'herbier (échantillons de référence des plantes). Il a, également, lancé à Alexandrie le Réseau national pour la recherche sur le cancer qui comprend 13 organismes.

Source : L'Académie de la recherche scientifique et de la technologie en Égypte. 2018. Revue de la recherche scientifique pour l'année 2018. Le site a été consulté le 26 novembre, 2019.

l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique pour l'exercice budgétaire 2019/2020, soit une augmentation de 8,6 milliards L.E. ou 22,27%, par rapport aux 35,8 milliards L.E. de l'année précédente. L'un des objectifs est d'augmenter le nombre de bourses en matière de nouvelles spécialisations, conformément à la vision de l'Égypte à l'horizon 2030 et aux besoins du marché du travail local et mondial. L'année 2018 a, également, été marquée par de nombreux projets et réalisations à différents niveaux dans les domaines de la recherche scientifique.

**Il y a eu un accroissement de la création écrite en arabe, représentée par l'augmentation constante des livres publiés, y compris le nombre de romans, de recueils de poésie, de pièces de théâtre et de recueils de contes**

**La situation de l'édition en arabe : la voie vers la numérisation**

Il y a eu un accroissement de la création écrite en arabe, représentée par l'augmentation constante des livres publiés, y compris le nombre de romans, de recueils de poésie, de pièces de théâtre et de recueils de contes. Les statistiques sur les livres, ayant reçu un numéro de dépôt de la Bibliothèque nationale d'Égypte au cours de la période 2014-2018, indiquent une augmentation régulière des livres de création littéraire en langue arabe, qui sont passés de 3425 livres en 2014 à 4569 livres en 2018. On observe des augmentations régulières dans les domaines des sciences sociales et naturelles.

**Les données ont révélé l'entrée des sciences fondamentales et appliquées dans le domaine de l'édition en langue arabe par la publication de périodiques spécialisés en arabe**

Le nombre de périodiques scientifiques publiés en arabe a augmenté. Bien que ces périodiques couvrent principalement la littérature et les sciences sociales utilisant la langue arabe comme support d'écriture, les données ont révélé l'entrée des sciences fondamentales et appliquées dans le domaine de l'édition en langue arabe, par la publication de périodiques spécialisés en arabe. Nous

avons pu recenser 359 périodiques publiés en Égypte couvrant plusieurs disciplines qui peuvent être classées comme sciences sociales et humaines (économie et gestion, sciences humaines et sciences de l'éducation, médias et recherche sur l'opinion publique, sciences juridiques et politiques, littérature, bibliothèques, langues, arts et autres disciplines). Ces sciences occupent la première place avec 339 périodiques, représentant environ 94%, tandis que le nombre de périodiques dans le domaine des sciences naturelles et appliquées a atteint 20 périodiques, représentant 6% du total des périodiques.<sup>24</sup>

Malgré cette évolution constante de la production intellectuelle en langue arabe, en Égypte, la plupart des experts estiment que le simple fait d'écrire en arabe n'est pas la solution miracle. L'écriture en langue arabe conserve à cette production son caractère local et non international. Lorsque nous parlons d'une théorie scientifique à laquelle les Arabes ont contribué, seuls ceux, qui écrivent dans d'autres langues, sont mentionnés. En conséquence, les différentes contributions arabes doivent être accessibles à tout le monde, à travers l'interaction entre la langue arabe et les autres langues, en particulier la langue anglaise considérée comme la première langue mondiale. Des efforts doivent, également, être consentis dans les processus d'arabisation des sciences naturelles, tout en maintenant son interaction permanente avec d'autres langues.

Il ne fait aucun doute que la numérisation de la production publiée en arabe contribue à cette tendance à transformer l'arabe en une langue universelle. Si l'on considère les efforts déployés à cet égard, il est clair que

l'arabe représente toujours la langue de la littérature et des sciences sociales. Le processus de publication dans ces deux domaines a été, fortement, influencé par les processus d'ingénierie et d'informatisation de la langue arabe. L'édition électronique remplace progressivement l'édition papier et les deux sont souvent liées. Elle s'est développée dans le domaine du journalisme électronique, de la publication de dictionnaires numériques, de la préservation du patrimoine religieux et intellectuel, et de la préservation des manuscrits arabes. Cela a été accompagné de nombreuses tentatives de publication électronique de périodiques scientifiques et de création de bases de données de la production intellectuelle dans le domaine des sciences sociales et des thèses scientifiques. Il convient de noter, ici, qu'il existe deux orientations principales : la première consiste à créer des bases de données synthétisant la recherche arabe dans le domaine de la sociologie et de l'anthropologie, intitulée la base " Qabas " en lien sur la page du Centre de recherche et d'études de la faculté des lettres. La constitution de cette base de données a commencé sous forme papier en 1994, puis sous forme électronique au début du troisième millénaire. La deuxième tentative est la création d'un dépôt de thèses scientifiques et de recherches de conférences au sein du Conseil supérieur des universités, c'est un projet qui n'a pas encore abouti. Ce projet a conduit à la mise en place de la bibliothèque numérique au sein du Conseil supérieur des universités, pour révéler les taux de citation dans les travaux scientifiques soumis aux comités de promotion en grade.

Ces efforts ont été intensifiés au niveau régional arabe avec le début de la création

de bases de données, pour les recherches publiées en arabe dans tout le monde arabe. Parmi les plus importantes bases de données, on a la base de " Dar Al-Manduma ", lancée en 2004. Elle comprend des bases de données pour les thèses, les conférences et les recherches publiées dans un grand nombre de revues scientifiques arabes dans les domaines éducatif, social, économique, administratif, islamique, juridique, linguistique, littéraire et de sciences humaines. Il y a aussi la base de données " Al-Manhal ", créée en 2010 comprenant des bases de données de livres électroniques, de thèses scientifiques, de périodiques scientifiques et de livres pour enfants. L'activité de cette dernière s'est étendue à la production arabe en Asie et en Afrique, et les deux bases de données ont fait de grands progrès dans la numérisation de l'édition arabe et son organisation en bases de données électroniques. Le succès de cette activité de numérisation de la production intellectuelle arabe reflète l'alliance entre la science, la culture, le capital financier et les efforts gouvernementaux, et montre comment l'entrepreneuriat dans le domaine culturel et scientifique peut être un moteur qui intègre la culture arabe et la production scientifique publiée en langue arabe dans le système d'information, contribuant ainsi de manière significative à l'établissement d'une société du savoir.

### **Les technologies d'information et de communication : indices et efforts de développement**

L'Égypte a fait des progrès remarquables dans le domaine de technologies de l'information et de la communication, comme l'a montré l'Indice de développement des TIC qui est passé de 3,4 points (en 2014) à 4,4 points (en 2016), puis à 4,6 points (en 2017).<sup>25</sup>

**La numérisation de la production publiée en arabe contribue à transformer la langue arabe en une langue mondiale**

**L'Égypte a fait des progrès remarquables dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, comme l'a montré l'Indice de développement des TIC**

**Tableau (D.2-7): Quelques indices de développement des technologies de communication pour les années 2018/2019**

Indicateurs	Unité	Février 2018	Février 2019
Capacité de la bande passante internationale d'Internet	Gb/s	1583.44	1219.80
Utilisateurs d'internet via USB MODEM	Million d'utilisateurs	3.25	3.08
Utilisateurs d'internet via téléphone mobile	Million d'utilisateurs	32.9	32.49
Pourcentage d'utilisateurs d'internet via téléphone mobile	%	32.02	34.52
Utilisateurs d'Internet haut débit via téléphone portable	Million d'utilisateurs	5.43	6.74
Capacité totale des centraux locaux	Million de ligne	19.79	22.48
Nombre d'abonnés au téléphone fixe	Million d'abonnés	6.61	8.36
Taux de pénétration de téléphonie fixe	%	6.81	7.6
Nombre de centraux ouverts	Centraux	1517	1510
Le nombre de centraux ouverts dans la campagne égyptienne	Centraux	1051	1051
Abonnés de téléphonie mobile	Million d'abonnés	100.24	93.13
L'indice boursier du secteur des télécommunications	Point	647	534
<p>Source : le ministère des communications et des technologies de l'information en Égypte. 2019. Un bref rapport sur les indices de développement des TIC en Égypte  <a href="http://www.mcit.gov.eg/Indicators/Ind_FixedLinesSrv.aspx">http://www.mcit.gov.eg/Indicators/Ind_FixedLinesSrv.aspx</a>  <a href="http://www.mcit.gov.eg/Indicators/Ar/Ind_Internet.aspx">http://www.mcit.gov.eg/Indicators/Ar/Ind_Internet.aspx</a></p>			

La capacité des réseaux téléphoniques terrestres a, considérablement, augmenté (la capacité des centraux locaux est passée de 19,8 millions d'abonnés à 22,5 millions d'abonnés en un an). Le nombre d'abonnés au téléphone fixe est passé de 6,6 millions à 8,4 millions en un an. En outre, le nombre d'abonnés au service Internet mobile a atteint environ 32,5 millions abonnés (tableau (D.2-7)). Grâce à ces capacités, l'Égypte se classe au premier rang des sociétés du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, en termes de taux d'utilisation d'Internet par les particuliers et du taux de croissance du nombre d'entreprises opérant dans le secteur des communications et des technologies de l'information.<sup>26</sup>

Le secteur des télécommunications en Égypte se caractérise par ses taux de croissance élevés. En 2017/2018, le taux de croissance s'est élevé à environ 14% et a contribué au PIB à hauteur d'environ 80 milliards L.E., soit 3,2%.<sup>27</sup> Le secteur des télécommunications suit un plan continu de développement technologique et de renforcement des capacités humaines.<sup>28</sup>

Dans le domaine du développement technologique, les études techniques des sociétés d'innovation technologique et leur diffusion dans les universités égyptiennes ont commencé. De même, le Centre régional des Nations Unies, pour le soutien à l'innovation technologique en Afrique, a été achevé afin de développer les capacités des chercheurs et des travailleurs dans ce domaine, et ce, dans diverses parties du continent africain.<sup>29</sup> Des travaux ont été entrepris pour stimuler l'investissement dans les startups et adapter les technologies de l'information au service des personnes handicapées, en créant le Centre technique pour les services aux personnes handicapées qui est le

premier centre de ce type en Afrique. Les différents ministères coopèrent au projet de création de bases de données intégrées en reliant technologiquement 60 bases de données et en fournissant plus de 20 services gouvernementaux via Internet ainsi qu'en développant l'infrastructure du secteur des télécommunications et de l'industrie électronique en Égypte.

Ce développement ne peut se faire sans travailler sur le renforcement de capacités humaines à travers des programmes de formation intensifs pour les jeunes, le lancement d'un certain nombre d'initiatives encourageant les jeunes à être entrepreneurs dans le domaine des communications et des applications numériques, et dans le domaine de l'établissement, du maintien et de l'exploitation des réseaux de fibre optique, et la qualification des start-up pour développer, exploiter et entretenir des solutions et des systèmes de villes intelligentes. Cela conduira à la localisation de technologies mondiales et à la qualification d'entreprises pour mettre en œuvre des projets similaires, en s'appuyant sur l'expérience égyptienne. Des accords ont été conclus avec certaines entreprises internationales, pour former les ingénieurs nouvellement diplômés aux dernières technologies de la communication et de l'information.<sup>30</sup>

Malgré les progrès quantitatifs dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, l'Égypte a enregistré une baisse notable au niveau du classement mondial des indices de développement des technologies de l'information. En un seul an (de 2017 à 2018), son classement sur l'Indice de développement des TIC est passé de 86<sup>ème</sup> à 90<sup>ème</sup>, de 80<sup>ème</sup> à 86<sup>ème</sup> sur celui relatif aux apports des TIC et de 88<sup>ème</sup> à 92<sup>ème</sup> sur celui relatif aux produits des

**L'Égypte se classe au premier rang des sociétés du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord en termes de taux d'utilisation d'Internet par les particuliers et du taux de croissance du nombre d'entreprises opérant dans le secteur des communications et des technologies de l'information**

**Tableau (D.2-8) : Indice de développement des TIC pour l'année 2017/2018, selon le rapport mondial du savoir**

Technologies de l'information et de la communication	2017		2018		Orientation et valeur du changement
	Valeur	Rang	Valeur	Rang	
Indice de développement des TIC	44.2	86	44.2	90	0
Intrants des TIC	57.7	80	58.6	86	0.9
Infrastructure	44.8	79	46.6	86	-1.8
Habitants bénéficiant d'une couverture réseau téléphonie mobile (%)	98.9	39	98.7	45	-0.2
Bande de fréquences Internet par utilisateur (kbit/s)	35.3	96	41.1	106	5.8
Nombre de serveurs sécurisés pour se connecter à Internet (par million de personnes)	0.2	108	0.1	17	-0.1
Compétitivité du secteur	70.6	86	70.6	89	0
Prix des TIC	95.7	73	95.7	73	0
Compétitivité dans les secteurs de l'Internet et du téléphone	80.0	88	80	92	0
Lois relatives aux TIC	35.9	102	35.9	104	0
Extrants des TIC	38.4	88	38.1	92	0.3
Abonnements	23.3	90	18.8	96	4.5
Abonnements au téléphone fixe par 100 résidents	11.9	88	11.4	90	-0.5
Abonnements au téléphone mobile par 100 résidents	37.9	73	33.2	88	-4.7
Abonnements à l'internet filaire (fixe) à large bande pour 100 résidents	11.2	86	11.8	87	0.6

Abonnements à l'internet à haut débit via des dispositifs mobiles pour 100 résidents	32.3	76	18.7	96	-13.6
Utilisations des particuliers	55.7	85	57.7	82	2
Taux d'internautes (%)	36.9	91	42.7	87	5.8
Utilisation des réseaux sociaux virtuels	79.5	50	79.5	51	0
Utilisation de l'internet dans les transactions entre particuliers et entreprises	50.8	86	50.8	87	0
Utilisations gouvernementales et institutionnelles	45.7	83	47.4	93	0
Assimilation institutionnelle de la technologie moderne	52.2	97	52.2	98	0
Index des services publics en ligne	47.1	86	53.5	99	6.4
Succès du gouvernement dans la diffusion des technologies de l'information et de la communication	43.6	92	43.6	94	0
Taux d'installation de logiciels non licenciés	39.7	57	40.5	55	0.8
Impact sur le développement	31.7	93	31.7	94	0
Brevets dans le domaine des TIC (par million d'habitants)	3.8	69	3.8	70	0
L'impact des TIC sur les modèles d'entreprise	50.3	94	50.3	95	0
L'impact social de TIC	41	98	41	99	0

Sources : Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour le savoir. 2017. Indice mondial du savoir (GKI 2017).  
<http://www.knowledge4all.com/ScoreCard.aspx?id=1&language=ar>  
 Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour le savoir. 2018. Indice mondial du savoir (GKI) 2018.  
<http://www.knowledge4all.com/ScoreCard2018.aspx?id=1&language=ar>  
 Ce site a été consulté le 15 novembre, 2019.

TIC (tableau (D.2-8)). Ceci indique que la compétitivité au niveau mondial est encore faible, malgré les gros efforts consentis, et indique le besoin d'accélérer le rythme de travail non seulement pour progresser, mais aussi pour rattraper l'essor mondial qui avance rapidement dans ce domaine.

### Les médias et la communication

L'Égypte possède une vaste base médiatique qui a joué un rôle de premier plan dans l'introduction des technologies de communication de masse dans le monde arabe. La radiodiffusion y

**L'Égypte possède une vaste base médiatique qui a joué un rôle de premier plan dans l'introduction des technologies de communication de masse dans le monde arabe**

a commencé localement en 1934 et officiellement en 1947, et la télédiffusion a commencé en 1960. Aujourd'hui, les moyens de diffusion par satellite et par radio se multiplient, 27 chaînes satellite et 58 stations de radio diffusent en Égypte. En 2017/2018, le nombre d'heures de diffusion télévisuelle était d'environ 179000 heures.<sup>31</sup> Le secteur de la communication de masse est actuellement géré par l'Autorité nationale des médias, (anciennement Union de la radio et de la télévision),<sup>32</sup> qui a remplacé le ministère de l'Information. L'autorité a été créée conformément à la loi n° 92 de 2016, relative à l'organisation institutionnelle de la presse et des médias, pour prendre en charge la gestion des institutions médiatiques publiques et fournir des services de diffusion et

production numérique, télévisée et de radio. Un certain nombre d'entreprises, œuvrant dans le domaine des médias, est affilié à cette autorité : la Société audiovisuelle du Son du Caire, la Société égyptienne de la cité de production médiatique, la Compagnie de radio du Nil et la Compagnie égyptienne de satellites. L'Autorité nationale des médias travaille à l'introduction de l'Égypte au monde des médias numériques, en concluant un accord avec Google et sa plateforme YouTube pour protéger le contenu numérique appartenant à l'Autorité nationale des médias, et en lançant un site web unifié.<sup>33</sup> En Égypte, plusieurs groupes et ONG sont actifs dans des projets qui utilisent et promeuvent les logiciels libres en Égypte.

### Encadré (D.2-3) : Le développement de la société du savoir et de l'économie numérique dans la vision à l'horizon 2030

Le plan du ministère de Communications mentionnait parmi les principales tâches du ministère le fait de " permettre le développement d'une société du savoir et d'une économie numérique forte basée sur un accès équitable au savoir à des prix abordables, avoir accès aux droits numériques et développer l'industrie nationale des TIC compétitives et créatives " <sup>34</sup>, et cela est inclus dans la Vision de l'Égypte 2030. L'intérêt porté à la société du savoir ne s'est pas limité à " la vision de l'Égypte à l'horizon 2030 " et à la vision du ministère des Communications, mais cela est, également, apparu dans la vision du ministère de l'Éducation et de l'enseignement technique, mentionnée précédemment. Cet intérêt trouve un écho dans l'émergence d'un discours sur la société du savoir et il a un caractère culturel général (comme le montrent les nombreux articles de presse sur la société de l'information et la société du savoir)<sup>35</sup> ou un caractère académique dans lequel les recherches et les études se multiplient.<sup>36</sup>

#### Le contenu numérique en arabe : le taux croissant de numérisation

Tous ces développements se traduisent par des résultats contribuant à la création de la société du savoir et intégrant la langue arabe dans sa structure. Cela se reflète,

clairement, dans le progrès du contenu numérique. En 2018, l'Égypte a développé une stratégie pour le contenu numérique en arabe (avec les efforts conjugués des ministères de la Communication, de la Culture, de l'Éducation et de l'Enseignement, de l'Enseignement supérieur et de

recherche scientifique). Cette stratégie vise à renforcer le rôle de la langue arabe dans la communication et le partage du savoir et à adapter la langue arabe au service de la science ainsi que d'autres avantages liés à la création d'emplois, à la contribution à accroître le revenu national et à la création d'avantages sur le plan de l'éducation et de la protection du patrimoine culturel.<sup>37</sup> Il y a des problèmes, auxquels la langue arabe est confrontée dans le développement de son contenu numérique à travers les médias technologiques modernes. Parmi eux, il y a : le besoin de développer et d'enrichir la terminologie de la langue arabe par des termes innovants pour suivre le rythme de développements.<sup>38</sup> L'incapacité de fournir les moyens d'informatisation et d'analyse scientifique précise de la langue, de fournir des moteurs de recherche et de fournir des dictionnaires au même niveau que les autres langues sont des autres problèmes entravant la langue arabe,<sup>39</sup> en plus de la nécessité de mettre à jour les méthodes d'apprentissage de la langue arabe. Malgré

ces défis, les efforts déployés pour fournir un contenu numérique en arabe ne cessent d'augmenter.

Le contenu numérique couvre une variété de domaines et plusieurs parties y participent, dont la plus importante est la Bibliothèque d'Alexandrie occupant la première place, avec le ministère des Communications, dans la prise en charge du contenu numérique. Le contenu sur le patrimoine et le contenu éducatif sont à la pointe du contenu numérique (15 projets et 8 projets respectivement), suivis du contenu d'actualité (5 projets), du tourisme, de l'environnement et du développement (2 projets chacun). Ces projets comprennent des archives, des bibliothèques numériques, des manuscrits et des livres importants, tels que le livre «La description de l'Égypte», de nombreux journaux, et articles de journaux, le contenu numérique éducatif et le contenu patrimonial d'al-Azhar.<sup>40</sup>

**Le contenu numérique couvre une variété de domaines et plusieurs parties y participent, dont la plus importante est la Bibliothèque d'Alexandrie occupant la première place, avec le ministère des Communications, dans la prise en charge du contenu numérique**

#### **Encadré (D.2-4) : Quelques exemples d'initiatives égyptiennes pour enrichir le contenu numérique arabe**

Le contenu numérique arabe, la manière de le promouvoir et de le développer ainsi que l'identification des défis à relever pour sa croissance figurent parmi les priorités de la stratégie du ministère des Communications et des technologies de l'information et dans les plans des ministères et des organismes gouvernementaux concernés, pour rattraper le retard en matière de savoir par la fourniture d'un contenu numérique arabe riche et à valeur ajoutée. Au cours des dix dernières années, le ministère des communications et des technologies de l'information et un certain nombre de ministères et d'organismes gouvernementaux concernés ont adopté un certain nombre de projets et d'initiatives qui peuvent être inclus, une fois classés, dans un programme national visant à enrichir le contenu numérique arabe. Parmi les plus importantes initiatives égyptiennes, en matière d'enrichissement du contenu numérique arabe, figurent ce qui suit :

- L'expérience pilote de l'Égypte en matière de modernisation du processus éducatif, à travers la " Banque du savoir " (il s'agit de l'une des plus grandes bibliothèques numériques au monde. Elle a été lancée en janvier 2016 pour mettre, gratuitement, à la disposition de tous les citoyens à l'intérieur du territoire égyptien tous les contenus de connaissance, d'éducation et de recherche produits par les grandes

maisons d'édition mondiales). Elle contient deux portails principaux, chacun d'entre eux est divisé en de nombreux sous-portails pour former un des plus grands centres de connaissances électroniques au monde.

- Le ministère égyptien des Antiquités et le ministère égyptien des communications et des technologies de l'information ont signé un accord de coopération conjoint pour lancer " le portail égyptien de contenu culturel numérique " sur Internet et le mettre à la disposition du monde entier sous forme numérique, dans le but de diffuser la riche culture égyptienne et de maintenir son leadership<sup>41</sup>
- Le Centre de documentation du patrimoine culturel et naturel (Cultnat) de la Bibliothèque d'Alexandrie, en coopération avec le ministère égyptien des Communications, a documenté le patrimoine égyptien. Le Conseil des ministres arabes de la communication et des technologies de l'information a adopté un projet régional de documentation du patrimoine mondial, dont la base est le travail du Cultnat<sup>42</sup>
- La chaîne éducative de la Banque égyptienne du savoir : la chaîne éducative " Discovery " diffuse sa nouvelle chaîne sur le site de la Banque du savoir. C'est une chaîne destinée à tous les enseignants et les étudiants de l'enseignement pré-universitaire.
- Le Programme de développement professionnel pour les enseignants<sup>43</sup> : le projet présenté par " Discovery Education " en partenariat avec le Conseil spécialiste de l'éducation et des recherches scientifiques. Il vise à former et à qualifier les enseignants et les directeurs d'école (censeurs), pour qu'ils acquièrent les compétences nécessaires à la création d'un environnement de travail interactif, à l'intérieur et à l'extérieur de la classe, et à doter les élèves de compétences en matière de communication, de travail en équipe, d'esprit critique et d'innovation.

### Les médias, les technologies d'information et la langue arabe

**Les médias sont présents dans tous les foyers. Ils peuvent donc - si la langue arabe est bien utilisée - inculquer la langue dans l'esprit des individus**

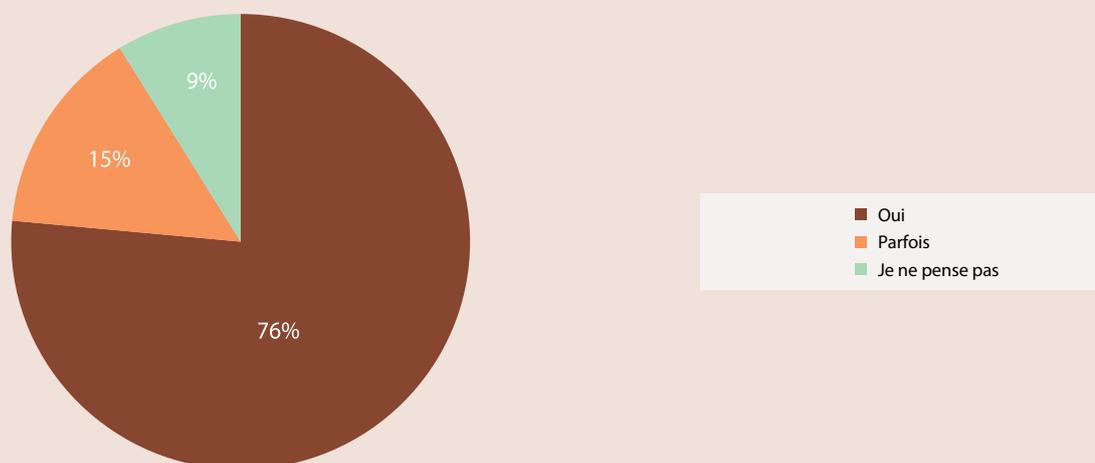
À l'heure où le contenu numérique se développe en Égypte de la manière que nous avons décrite, nous constatons que la manière, dont la langue arabe est traitée dans la communication de masse, les émissions de télévision ou de radio, ou par le biais des publicités, conduit à une détérioration supplémentaire de la langue et affaiblit sa capacité à rivaliser avec les autres langues. L'utilisation de la langue arabe dans la communication de masse est une exigence fondamentale pour la soutenir et la rendre capable de faire face aux défis de l'époque. Les médias sont présents dans tous les foyers. Ils peuvent donc - si la langue

arabe est bien utilisée - inculquer la langue dans l'esprit des individus et en faire une langue forte qui se protège du dialecte, d'une part, et des défis de la compétitivité avec les autres langues, d'autre part.

Cependant, la réalité indique le contraire dans de nombreux cas. Les médias font largement la promotion du dialecte, que ce soit dans les émissions ou les séries, même dans les programmes culturels et éducatifs, et les journaux télévisés. Dans le cadre des réunions approfondies tenues lors de l'élaboration de ce rapport, l'un des experts des médias a exprimé ce qu'il appelle l'absence de la langue arabe dans les médias ou l'état de destruction de l'arabe dans les médias. Il a indiqué

**Figure (D.2-3) : La mesure dans laquelle les médias contribuent au développement de la langue**

Les médias peuvent-ils contribuer au développement de la langue arabe ?



Source : Les résultats du questionnaire préparé dans le cadre de l'étude de cas.

que ses raisons sont dues à un manque de sensibilisation à l'importance de la langue arabe classique ou à une mauvaise appréciation de son rôle dans la préservation de la personnalité, la dignité, l'identité et l'unité de la nation. Parmi les raisons, il y a, également, l'utilisation croissante d'Internet qui a conduit à l'affaiblissement de la langue arabe, alors pourquoi ? Parce que la langue d'internet est, principalement, l'anglais ou d'autres langues... En outre, il y a le problème des médias consistant à la prolifération de certaines chaînes satellitaires privées qui ont des effets négatifs sur la langue arabe en raison de leur usage des mots familiers et, parfois, de termes vulgaires dans les films et dans les publicités.

### Les environnements favorables

Les environnements favorables sont définis comme les conditions d'incubation et de soutien qui aident à s'engager dans la société du savoir. Cette définition

est basée sur une acception large de l'expression «environnements favorables», que l'on peut remplacer par le concept de contexte culturel et social, censé constituer l'environnement d'incubation plus large pour toutes les politiques visant à accéder à la société du savoir. Les environnements favorables sont particulièrement importants dans le monde arabe où leurs indices sont faibles. Par exemple, le rapport mondial sur le savoir indique une baisse en matière de l'indice de l'environnement favorable en Égypte, elle s'est classée 118<sup>ème</sup> sur 134 pays en 2018,<sup>44</sup> malgré ses progrès dans un certain nombre de domaines.

### L'environnement économique

Une forte tendance se dégage du discours sur le développement international et local, concernant la nécessité de s'adapter aux changements de l'époque pour parvenir à une société du savoir. Le savoir est le principal moteur capable d'ajouter de la

**Une forte tendance se dégage du discours sur le développement international et local, concernant la nécessité de rattraper les changements de l'époque et l'importance de parvenir à une société du savoir**

## Encadré (D.2-5) : Le savoir dans la vision de l'Égypte à l'horizon 2030

La Vision de l'Égypte à l'horizon 2030 fait référence à la société de la connaissance, tout en soulignant dans la troisième section – le savoir, l'innovation et la recherche scientifique – que “ d'ici 2030, l'Égypte sera une société créative, innovante et productive de sciences, de technologie et de connaissance, caractérisée par un système intégré qui assure la valeur de développement, de l'innovation et de connaissances, et relie les apports du savoir et les résultats de l'innovation aux objectifs et défis nationaux ”.

Source : Stratégie de développement durable : Égypte 2030 (Section : Le savoir, l'innovation et la recherche scientifique).

un impact majeur sur la possibilité de s'appuyer sur les TIC, de développer les capacités humaines, notamment la créativité et l'innovation, et, d'autre part, de renforcer les performances éducatives dans les écoles et les universités, en vue d'atteindre les plus hauts niveaux de qualité dans le processus éducatif.

L'Égypte vise à élaborer une stratégie de développement global (2030), dans laquelle les aspects économiques et intellectuels tiennent une place importante. Les politiques d'adaptation, menées au cours des deux dernières années, ont conduit à une plus grande stabilité économique, ce qui a permis à l'État de faire avancer le plan de développement de grands projets tels que la nouvelle capitale, le développement de la zone du canal de Suez, l'exploitation des gisements de gaz et de pétrole, la mise en place d'un réseau routier moderne, le développement de divers secteurs de l'éducation, de la santé et du logement, et la création d'un certain nombre de nouvelles universités. Bien que toutes ces politiques n'aient pas encore porté leurs fruits, elles contribueront efficacement à faire de l'Égypte une société du savoir. En effet, il y a un intérêt porté à la création de nouvelles villes et universités intelligentes, et une attention concrète aux questions d'éducation, tout en élaborant une nouvelle stratégie pour son développement et en encourageant les talents dans tous les domaines. Cela s'est traduit clairement par une initiative nationale de découverte des talents. La poursuite du développement dans ce domaine améliorera, sans aucun doute, l'évaluation de l'Égypte sur l'échelle des indices de la société du savoir et permettra de mettre l'accent sur la science, l'éducation et la langue arabe.

**Il y a un intérêt porté à la création de nouvelles villes et universités, et une attention concrète aux questions d'éducation, tout en élaborant une nouvelle stratégie pour son développement et en encourageant les talents dans tous les domaines**

valeur à la production économique par le biais d'applications technologiques et de nouvelles idées, que ce soit sous la forme de nouvelles inventions ou applications, afin de provoquer des changements dans tous les marchés et les secteurs. L'économie du savoir est un outil essentiel pour mesurer la capacité de l'État à réunir les conditions du progrès et les ingrédients nécessaires à la réussite des plans et des programmes de développement. Les actifs traditionnels de l'économie (terre, travail et capital) ne sont plus les seuls actifs effectifs ; on y a ajouté les dimensions cognitives qui sont les connaissances techniques, la culture, la créativité, l'innovation, l'intelligence artificielle et l'information. En fait, ces éléments sont devenus plus importants que les éléments traditionnels.<sup>45</sup>

Les progrès réalisés dans les différents domaines de connaissance contribuent au niveau de développement économique des sociétés. La connaissance est, également, un élément fondamental pour la croissance et le développement économiques. Le développement économique engendre

## Les cadres politiques et législatifs

Nous avons présenté au début de ce rapport les cadres constitutionnel et juridique qui protègent la langue arabe, et nous soulignons l'importance de la législation, en tant qu'environnement favorable à la société en tant qu'une institution la légitimant. La Constitution égyptienne évoque l'activité éducative et son importance, les articles 19-25 de la Constitution de 2014 stipulent que l'éducation est un droit pour tout citoyen et l'État s'engage à la fournir conformément aux critères de qualité internationaux, en recommandant d'allouer, au moins, 4% du produit national brut aux budgets de l'éducation. En outre, les articles de la constitution sont axés sur la langue arabe, l'éducation religieuse et l'histoire nationale (à toutes ses étapes) en tant que matières fondamentales de l'enseignement pré-universitaire et engagent l'État à élaborer un plan global pour éliminer l'analphabétisme et l'analphabétisme numérique (voir la constitution de la République arabe d'Égypte, 2014, articles 19-25).

Le secteur des communications, dont la stratégie globale souligne l'importance de parvenir à une société du savoir (comme nous l'avons déjà indiqué), a publié un ensemble de lois visant l'inclusion numérique et la protection de l'information, tels que les lois de 2018 sur la lutte contre la cybercriminalité, la loi de 2004 sur le règlement de la signature électronique, la loi de 2002 sur la propriété intellectuelle et la loi de 2018 sur le règlement des services de transport routier pour les passagers en utilisant les technologies d'information, tout en préparant un projet de loi sur la protection des données et de la vie privée, et un autre sur la protection de la langue arabe.

## La famille : lien clé de l'environnement favorable

La famille constitue le lieu principal de l'environnement favorable. C'est l'institution qui contribue le plus à la transmission de la culture aux nouvelles générations en participant au processus d'éducation sociale. Elle est le principal vecteur de la langue. L'enfant apprend ses premiers mots au sein de la famille et développe les mots et les phrases, jusqu'à ce qu'il puisse communiquer linguistiquement avec les autres. Le rapport de 2014 sur le savoir arabe a souligné que, la langue est l'environnement par lequel la culture de la société est transmise aux générations successives et sa préservation revient à préserver l'identité de la société.

Étant donné que la famille, comme d'autres institutions, a subi des effets dissolvants, son influence sur les processus de socialisation a diminué. La famille est devenue vulnérable à de nombreuses sources de désintégration provenant de conditions générales, comme la modernisation excessive et le développement des moyens de communication, ou de conditions particulières, comme la dépendance excessive vis-à-vis des domestiques ou la migration du chef de famille.<sup>46</sup> Cette contradiction - entre le rôle de la famille dans l'encadrement des enfants et la transmission de la culture, d'une part, et les menaces et les formes de désintégration auxquelles la famille est exposée, d'autre part - n'est pas sans conséquence sur le rôle de la famille en tant qu'environnement favorable à la société du savoir et à la langue arabe. Les participants à la discussion ciblée, organisée dans le cadre de la préparation du présent rapport et à laquelle plus de 30

**La famille constitue le lieu principal de l'environnement favorable. C'est l'institution qui contribue le plus à la transmission de la culture aux nouvelles générations en participant au processus d'éducation sociale. Elle est le principal vecteur de la langue**

experts et spécialistes ont participé, ont souligné que la famille égyptienne doit revenir à la langue arabe, puisqu'elle est une pépinière de culture et assure l'identité, et permettre à ses enfants de s'ouvrir à d'autres langues, tout en maîtrisant leur langue arabe natal (voir figure D.2-5).

### La société civile

**La culture générale représente un maillon faible dans les environnements favorables. Les récents changements, qu'a connus la société, n'ont pas abouti à une culture moderne qui valorise la créativité, l'innovation et la réussite**

La société civile est l'un des plus importants environnements favorables, d'autant plus qu'elle représente un support se trouvant dans une zone intermédiaire entre les organismes officiels des États et les citoyens. Elle est formée des efforts volontaires de citoyens par le biais d'ONG à objectifs déterminés. La société civile égyptienne se compose d'un grand nombre d'organisations communautaires travaillant dans divers domaines. Cependant, un grand nombre d'organisations non gouvernementales sont sous-financées et ont de faibles capacités. Un soutien supplémentaire est nécessaire pour que ce secteur joue son rôle requis, en vue de soutenir le processus de développement et du savoir en Égypte.

Néanmoins, la société civile participe directement à l'éducation, en contribuant à la création d'associations communautaires qui font de l'éducation et de l'alphabétisation l'un de leurs objectifs les plus importants. Certaines cherchent à créer des écoles dites communautaires dans des zones reculées où les enfants (surtout les filles) sont privés de l'éducation. Des écoles de ce type ont été ouvertes, accueillant des dizaines de milliers d'élèves.

Par ailleurs, il existe une tendance modeste reflétant l'intérêt porté à la langue arabe au sein de la société civile, comme

par exemple les efforts de l'Association égyptienne pour l'ingénierie linguistique, de l'Association égyptienne pour l'arabisation des sciences, du " Forum de lecture " de la faculté des lettres de l'université du Caire et de " l'Association Kaleila wa Demna ".

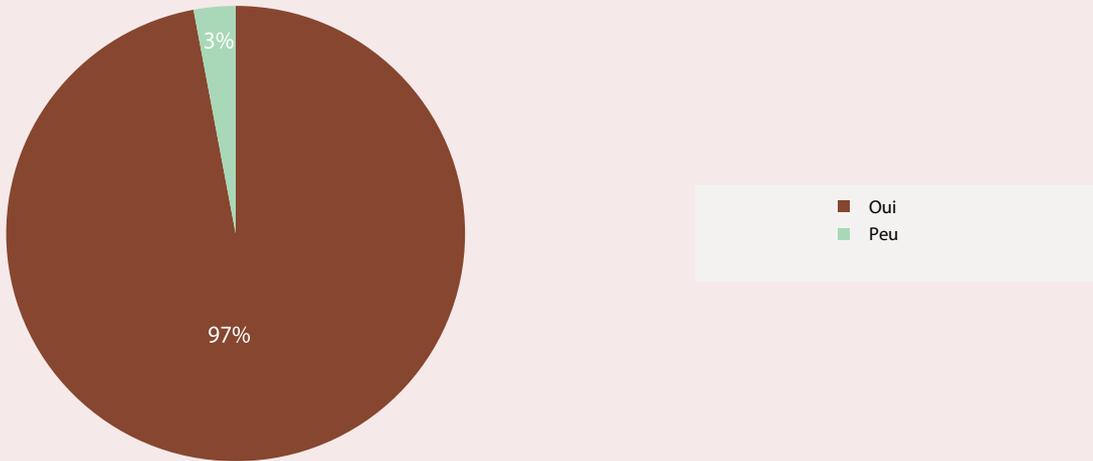
### Le cadre culturel général

En effet, la culture générale représente un maillon faible dans les environnements favorables. Les récents changements, qu'a connus la société, n'ont pas abouti à une culture moderne qui valorise la créativité, l'innovation et la réussite. Les composantes culturelles et autres ne représentent pas des cadres culturels généraux par opposition aux cadres culturels traditionnels tels que le patriarcat et la masculinité. En effet, certains aspects de la culture moderne ont été acquis dans une forme inversée, ce qui pourrait entraver le rôle de la culture dans l'adoption et la préservation de la langue. Cela inclut, par exemple, la préférence pour les écoles étrangères par rapport aux écoles égyptiennes, la tendance à apprendre la langue étrangère au détriment de l'arabe et le développement de stéréotypes figés autour de l'arabe et de ses enseignants. Cette culture interagit avec les politiques réalistes mises en place par l'État en faveur de l'enseignement parallèle en langues étrangères, ce qui mène à négliger la langue arabe.

En effet, certains systèmes culturels dominants dans la société ont balayé la langue arabe. Environ un quart des personnes interrogées, dans le cadre du questionnaire distribué au cours de cette étude, ont déclaré qu'elles se sentaient parfaitement à l'aise " dans une certaine mesure " seulement en utilisant l'arabe classique. Les trois quarts des participants se

**Figure (D.2-4) : Le rôle de la famille et de la société dans l'éducation linguistique, le développement du bagage linguistique et le rapprochement avec la culture arabe**

Pensez-vous que la famille a une grande importance dans l'éducation linguistique de l'enfant ?



Source : Résultats du questionnaire préparé dans le cadre de l'étude de cas.

**Figure (D.2-5) : L'utilisation de l'arabe classique**

Vous sentez-vous à l'aise en utilisant l'arabe, à l'oral ou à l'écrit ?



Source : Résultats du questionnaire préparé dans le cadre de l'étude de cas.

sentaient à l'aise en utilisant la langue arabe classique et cela pourrait nous permettre de garder espoir pour la préservation de la langue arabe en Égypte.

### **Conclusions et recommandations en vue de concrétiser le rôle de l'arabe dans la création de sociétés du savoir**

Cette étude sur le cas de l'Égypte a permis de montrer que le pouvoir linguistique fait partie intégrante de la force de civilisation et du développement solidaire. Il n'y aura pas de renaissance ou de développement social, économique, culturel ou scientifique, sans un développement linguistique conforme aux règles et principes bien cernés et ouverts sur les réalisations de l'époque. Par conséquent, la langue arabe représente une préoccupation dans le projet public et sociétal en Égypte. Cette préoccupation se reflète dans le discours politique et de développement adopté par l'État, à travers de nombreux instruments, au premier rang desquels la Constitution et les textes de loi, la vision stratégique pour le développement durable et le plan national d'éducation visant à faire de la langue arabe la langue principale dans l'enseignement de toutes les disciplines scientifiques.

Selon cette étude, les premiers défis, auxquels est confrontée la langue arabe et son rôle dans la création de la société du savoir, sont liés à la grande contradiction entre les textes constitutionnels et juridiques, le discours politique, culturel et de développement, d'une part, et ce qui se passe sur le terrain, d'autre part. Dans la sphère éducative, on assiste à une amplification et une intensification des programmes et des écoles étrangers et des

écoles privées qui enseignent les sciences naturelles dans d'autres langues ; dans les médias, on constate une dévalorisation absurde de l'arabe ; et enfin, dans la sphère familiale, on constate une culture croissante qui favorise l'apprentissage d'autres langues par les jeunes parallèlement au délaissement de la langue arabe et le regard dévalorisant les enseignants de cette langue.

En dépit des efforts déployés pour informatiser et introduire la langue arabe dans le monde de la technologie, cette démarche n'en est qu'à ses débuts ; l'infrastructure technologique n'est pas entièrement disponible, les efforts d'arabisation des concepts, des termes et des dictionnaires n'en sont qu'à leurs balbutiements avec un manque d'intérêt considérable pour l'informatisation de la langue arabe dans les domaines de l'ingénierie et de la technologie. Les efforts des entreprises arabes, émergentes à cet égard, n'ont pas été couronnés de succès.

Il ressort de l'étude de cas que la production en arabe reste principalement limitée aux sciences à caractère social et humain, et que le partage est inégal entre les sciences naturelles et appliquées, d'une part, et les sciences sociales et humaines, d'autre part. Il est probable que cet écart persiste à l'avenir, compte tenu des politiques universitaires égyptiennes - qui encouragent la publication en langues étrangères - et des textes et des travaux universitaires en langue arabe, qui ne parviennent pas à atteindre le niveau international.

Si les spécialistes sont unanimes sur le fait que l'arabe peut intégrer la créativité et l'innovation et se mettre au

**En dépit des efforts déployés pour informatiser et introduire la langue arabe dans le monde de la technologie, cette démarche n'en est qu'à ses débuts**

**Il ressort de l'étude de cas que la production en arabe reste principalement limitée aux sciences à caractère social et humain**

service du monde de la technologie et de l'industrie, le chemin à faire demeure long. En effet, la dépendance économique dans le commerce et l'industrie en est la cause. Ainsi, les applications écrites dans des langues étrangères sont préférées, la communication et les échanges au sein des systèmes commerciaux et industriels sont plus faciles, s'ils se font dans d'autres langues.

La présente étude a montré que, malgré le grand nombre de publications et de traductions en arabe dans les domaines culturel, artistique et littéraire, les performances en Égypte sont toujours inférieures aux pourcentages mondiaux, tant pour la publication académique que pour l'édition culturelle et littéraire ou la traduction. Cela s'applique au contenu numérique arabe et aux possibilités technologiques permettant son usage et sa valorisation.

Cette étude de cas a confirmé que l'avenir de la langue arabe est lié à son usage croissant et systématique dans les réseaux d'information mondiaux, ce qui requiert : (a) des efforts au niveau linguistique et au niveau de la technologie de l'information en vue de constituer un moyen de transmission de l'information selon les technologies avancées ; (b) que l'arabe devienne une langue productrice de science, en assumant le profil élevé qu'elle occupe parmi les langues du monde. La qualification de la langue arabe pour faire face aux défis de la mondialisation est basée sur son traitement comme un organisme évolutif et sur la relation plus étroite entre le développement, la réforme, l'optimisation et le renforcement de la langue ainsi que les changements dans la société ; et (c) de travailler sur une base scientifique et de

recherche qui serait le point de départ pour participer au progrès technique, de sorte que l'Égypte soit impliquée dans la création de la technologie, et pas seulement un pays consommateur.

### Recommandations

Les recommandations émises dans le cadre de cette étude ne doivent pas être trop générales pour être mises en application, auquel cas elles rejoindraient les recommandations analogues qui n'ont pas dépassé le stade des velléités. En conséquence, nous répartirons les recommandations issues de la recherche, des ateliers et des réunions approfondies en recommandations générales et en recommandations relatives aux procédures. Les recommandations générales comprendront les dispositions publiques qui créent ou encouragent le contexte ou relient ses composantes linguistiques aux composantes sociales, économiques et culturelles. Les recommandations relatives aux procédures sont liées à certaines initiatives ou solutions pratiques pouvant transformer la langue arabe en un véritable outil de connaissance et de science, un outil pour une éducation de qualité et une image symbolique de l'innovation et de la créativité, devenant ainsi une partie intégrante des processus de production, de localisation et d'utilisation de la connaissance. Il est évident que les recommandations relatives aux procédures seront distinctes dans leur durée et seront distribuées à court, moyen et long termes, tout en conservant les recommandations générales comme des cadres pérennes et non limités dans le temps. Les recommandations générales, suivies des recommandations

**Cette étude de cas a confirmé que l'avenir de la langue arabe est lié à son utilisation croissante et sérieuse dans les réseaux d'information mondiaux**

relatives aux procédures réparties entre les composantes de la société du savoir (production, transfert, localisation et utilisation), seront présentées ci-dessous avec une matrice en fonction de leur durée.

**Il faut élaborer un plan national adopté par l'État pour promouvoir les conditions de la langue arabe en Égypte**

**Les recommandations générales**

- Élaborer un plan national qui soit adopté par l'État pour promouvoir les conditions de la langue arabe en Égypte.
- Assurer l'enseignement de toutes les sciences en arabe dans les écoles et les universités, tout en veillant à l'enseignement des langues étrangères.
- Intensifier les efforts en matière d'ingénierie et d'informatisation de la langue, de développement des capacités de communication en langue arabe, d'organisation de contenus numériques, de renforcement de la coopération et la coordination entre les efforts des entreprises mondiales et les efforts locaux, et de la promotion des hommes d'affaires intervenant dans ce domaine.
- Se focaliser sur l'ouverture aux progrès du monde, particulièrement dans les domaines de la science, de la technologie et de la linguistique moderne. Chercher à citer, à transférer et à largement utiliser les résultats de ces sciences afin d'enrichir la langue arabe et de la relier au mouvement de la pensée humaine, en lui donnant un rôle fondamental dans le discours quotidien dans les lieux de culte, les quartiers et les institutions publiques et privées.

- Sensibiliser le public à la question de l'identité et au risque de l'hybridation linguistique, inculquer un sentiment de fierté de la langue arabe, à la fois orale et écrite, en théorie et en pratique, concevoir des activités hors classe dans les écoles pour transmettre l'amour de la langue arabe par le biais de groupes de poésie, de groupes de contes, de théâtre, organiser un jour pour parler en langue arabe pendant la journée scolaire, prêter attention à la radio scolaire et former les enfants à l'élocution.
- Mettre au point des programmes éducatifs simples en vue de faciliter l'apprentissage de l'arabe pour les locuteurs natifs et non natifs, veiller à la modernisation du manuel scolaire afin d'être compétitif avec les autres pays sur le plan de la forme et du contenu, transformer la méthodologie de l'enseignement de l'arabe dans les écoles et les universités égyptiennes, en mettant l'accent sur la réflexion et l'analyse des textes plutôt que sur les règles de grammaire provoquant la répulsion des élèves à l'égard de la langue arabe, et faire de la langue arabe la langue de l'enseignement à ses différents niveaux.
- Élaborer une stratégie nationale visant à faire des médias égyptiens une plateforme puissante pour le lancement de la langue arabe, en s'appuyant sur divers facteurs dont la réforme du système éducatif fait partie. Les médias doivent s'impliquer pleinement en s'abstenant de toute occidentalisation et de tout nivellement par le bas, en incitant le public à parler correctement

la langue arabe, en ne suivant pas les comportements linguistiques inappropriés et en présentant des programmes avec des experts et des spécialistes pour faire connaître le nouveau vocabulaire et les nouvelles méthodes. Les agences de publicité doivent veiller à l'aspect linguistique de la publicité. On pense aussi que les films, séries et autres œuvres étrangères doivent être traduits en arabe, qu'ils soient sous-titrés ou postsynchronisés.

- Faire en sorte que l'enfant soit élevé dans une famille qui favorise le développement de valeurs rationnelles et stimule la créativité et l'assiduité ; cela contribuera à lui fournir une solide assise mentale pour mieux assimiler la science et le savoir, et à lui faire acquérir les comportements cognitifs faisant de lui un étudiant avide de connaissances et capable d'acquérir des connaissances utiles, puis un citoyen en mesure de s'adapter à sa société et de participer activement à la vie publique.

#### Les recommandations relatives aux procédures

#### Les recommandations relatives aux procédures portant sur la production du savoir

- Mener des travaux visant à faire des revues scientifiques égyptiennes des revues internationales grâce à leur intégration dans les bases de données.
- Créer des départements scientifiques dans les facultés d'ingénierie en vue d'informatiser la langue arabe et de l'intégrer dans le monde de la numérisation.

- Mettre en place, dans les universités égyptiennes, un plan échelonné dans le temps afin de traduire la production scientifique, intellectuelle et littéraire arabe dans d'autres langues.
- Encourager les universités égyptiennes à publier les recherches scientifiques dans le domaine des sciences naturelles et appliquées en langue arabe et à les republier dans d'autres langues. Les conseils scientifiques et les commissions de promotion doivent accepter les recherches rédigées en arabe dans les divers domaines scientifiques.
- Introduire l'arabe comme un programme obligatoire dans toutes les spécialités enseignées dans les universités égyptiennes.
- Offrir des prix pour les chercheurs en sciences naturelles, qui soumettent leurs rapports de recherche et leurs brevets en arabe, ou dans les deux langues (arabe-anglais).
- Encourager l'innovation et la créativité par l'extension des prix scientifiques et culturels, et collaborer effectivement avec les centres d'excellence mondiaux.

#### Les recommandations relatives aux procédures sur le transfert et la localisation du savoir

- Créer un grand lexique arabe qui compile et complète régulièrement les lexiques précédents, et le mettre en accès en version numérique. Ce lexique sera sous la responsabilité d'un organisme indépendant ou de l'Académie de la langue arabe.

**Il est recommandé d'introduire la langue arabe comme un programme obligatoire dans toutes les spécialités enseignées dans les universités égyptiennes**

**Il est recommandé de promouvoir la mise en place d'une meilleure législation établissant la confiance dans le domaine du commerce électronique**

- Veiller à ce que la loi sur la protection de la langue arabe, élaborée par l'Académie de la langue arabe du Caire, soit promulguée sans délai.
- Élaborer un plan national de traduction et mettre en place un service de formation pour les traducteurs au Centre national de traduction, en le dotant de ressources financières adéquates.
- Établir une base de données pour les diverses études consacrées à la langue arabe.
- Soutenir davantage le Centre national de traduction, afin de lui permettre de traduire les plus importants ouvrages culturels et académiques arabes en langues étrangères.
- Fournir des incitations matérielles et symboliques aux institutions éducatives et universitaires qui déploient de considérables efforts dans le domaine de l'arabisation des sciences, et veiller à ce que l'arabe soit la langue d'enseignement et d'apprentissage dans tous les domaines.

#### Les recommandations relatives aux procédures sur l'utilisation du savoir

- Toutes les annonces, les panneaux et les noms de rue doivent être écrits en langue arabe correct.
- Toutes les données sur les marchandises - qu'elles soient produites à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Égypte - doivent être libellées en arabe.
- Rédiger en langue arabe tous les billets de banque, factures, timbres, médailles, certificats, équivalents et attestations.
- Mettre en place un code d'éthique de médias pour l'utilisation de la langue arabe correcte et appliquer des sanctions symboliques et matérielles à ceux qui en abusent ou la dévalorisent.
- Compléter le projet d'e-gouvernement en développant la gestion électronique, la communication électronique et la prestation de services électroniques.
- Chercher à promulguer plus de législations établissant la confiance dans le domaine du commerce électronique.
- Encourager les grandes entreprises et les sociétés mondiales à utiliser l'arabe comme une langue de circulation et de communication.
- Utiliser la langue arabe dans tous les forums et les domaines, et fournir une traduction en arabe, en cas d'utilisation de langues étrangères.

La répartition temporelle des mécanismes d'opérationnalisation en vue des composantes de la société du savoir (production, transfert, localisation et utilisation)			
Échéancier	À réaliser à court terme (trois ans)	À réaliser à moyen terme (cinq ans)	À réaliser à long terme (dix ans)
Production du savoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener des travaux visant à faire des revues scientifiques égyptiennes des revues internationales grâce à leur intégration dans les bases de données.</li> <li>• Introduire l'arabe comme un programme obligatoire dans toutes les spécialités enseignées dans les universités égyptiennes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des départements scientifiques dans les facultés d'ingénierie en vue d'informatiser la langue arabe et de l'intégrer dans le monde de la numérisation.</li> <li>• Mettre en place, dans les universités égyptiennes, un plan échelonné dans le temps afin de traduire la production scientifique, intellectuelle et littéraire arabe dans d'autres langues.</li> <li>• Encourager les universités égyptiennes à publier les recherches scientifiques dans le domaine des sciences naturelles et appliquées en langue arabe et à les republier dans d'autres langues. Les conseils scientifiques de promotion doivent accepter les recherches rédigées en arabe dans les divers domaines scientifiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir des prix pour les chercheurs en sciences naturelles qui soumettent leurs rapports de recherche et leurs brevets en arabe, ou dans les deux langues (arabe-anglais).</li> <li>• Encourager l'innovation et la créativité par l'extension des prix scientifiques et culturels, et la collaboration effective avec les centres d'excellence mondiaux.</li> </ul>
Transfert et localisation du savoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que la loi sur la protection de la langue arabe, élaborée par l'Académie de la langue arabe du Caire, soit promulguée sans délai.</li> <li>• Élaborer un plan national de traduction et mettre en place un service de formation pour les traducteurs au Centre national de traduction, en le dotant de ressources financières adéquates.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un grand lexique arabe qui compile et complète régulièrement les lexiques précédents, et le rendre disponible en version numérique. Ce lexique sera sous la responsabilité d'un organisme indépendant ou de l'Académie de la langue arabe.</li> <li>• Soutenir davantage le Centre national de traduction, afin de lui permettre de traduire les plus importants ouvrages culturels et académiques arabes en langues étrangères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir une base de données pour les diverses études consacrées à la langue arabe.</li> <li>• Fournir des incitations matérielles et symboliques aux institutions éducatives et universitaires qui déploient de grands efforts dans le domaine de l'arabisation des sciences, et veiller à ce que l'arabe soit la langue d'enseignement et d'apprentissage dans tous les domaines.</li> </ul>
Utilisation du savoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un code d'éthique de médias pour l'utilisation de la langue arabe correcte et appliquer des sanctions symboliques et matérielles à ceux qui en abusent ou la négligent..</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser la langue arabe dans tous les forums et domaines, et fournir une traduction en arabe, en cas d'utilisation de langues étrangères.</li> <li>• Toutes les annonces, les panneaux et les noms de rue doivent être écrits en langue arabe correct.</li> <li>• Toutes les données sur les marchandises - qu'elles soient produites à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Égypte - doivent être libellées en arabe.</li> <li>• Compléter le projet d'e-gouvernement en développant la gestion électronique, la communication électronique et la prestation de services électroniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger en langue arabe tous les billets de banque, factures, timbres, médailles, certificats, équivalents et attestations.</li> <li>• Chercher à promulguer plus de législations établissant la confiance dans le domaine du commerce électronique.</li> <li>• Encourager les grandes entreprises et les sociétés mondiales à utiliser l'arabe comme une langue de circulation et de communication.</li> </ul>

## Références

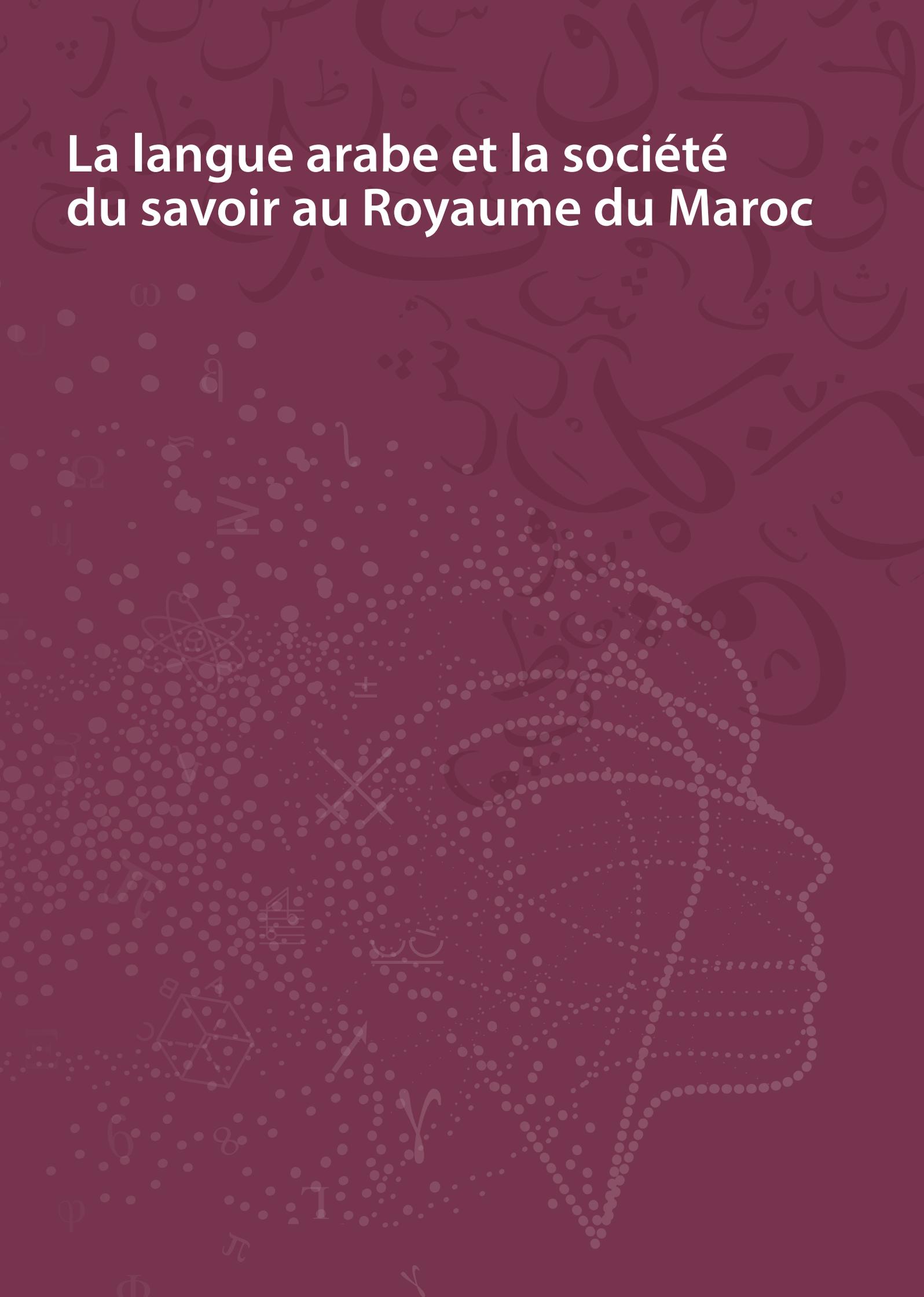
- 1 Ahmed Mukhtar Omar. 1970. Tarikh allugha alarabia fi masr (Histoire de la langue arabe en Égypte). Le ministère de la culture, l'Autorité égyptienne générale pour la rédaction et la publication.
- 2 Kamal El-Akhnawy. 2016. Ma mawqie allugha alearabia min a 'iarab ? (Quel est le statut de la langue arabe ?) le Caire, Maison Safsafa ; et Mahmoud Al-Samra. 2004. Sariq alnaar (Voleur du feu) : Taha Hussein 1889-1973. L'Association arabe pour les études et la publication.
- 3 Mostafa Abdel Fattah. 2019. Qanun jadid lilugha alarabia.Hal ytabaq ala 'ard alwaqie ? (Une nouvelle loi pour la langue Arabe... Sera-t-elle appliquée sur le terrain ?). Revue Allugha alarabia, vendredi 28 juin, 2019. [http://www.arabiclanguageic.org/print\\_page.php?id=1181](http://www.arabiclanguageic.org/print_page.php?id=1181). Consulté le 15 novembre, 2019.
- 4 Ibrahim Anis. 1971. Dawr alkumbyutar fi albahth allughawy (Le rôle de l'ordinateur dans la recherche linguistique). Revue de l'Académie de la langue arabe, N°28, l'Académie de la langue arabe au Caire.
- 5 Le concept de l'informatisation de la langue arabe ou de linguistique informatique fait référence au traitement de la langue arabe par l'ordinateur. Sur ce thème, voir : Abdullah Abu Heif. 2004. Mustaqbal allugha alarabia : hawsabat almuejam alarabi wamushkilatuh allughawia waltiqania nmawdhajan (L'avenir de la langue arabe : l'informatisation du lexique arabe et ses problèmes linguistiques et techniques, comme modèle). Revue de l'héritage arabe, édition 93 et 94, N° 24, mars et juin 2004, l'Union des écrivains arabes - Damas ; Voir aussi au sujet de l'informatisation de la terminologie scientifique : Haitham Mohammed Al-Khayat. 2005. Hawl altaelim aljamiei biاللغها alarabia (À propos de l'éducation universitaire en langue arabe). Conférence sur l'éducation en langue arabe dans la société du savoir, l'Institut des études éducatives, université du Caire, p. 65-70.
- 6 Kamal Mohamed Desouky. 2004. Afataa altanmia allughawia : alnashr al iliktruni lilkitabab wa awlamat al-media lilthaqafa. (Les deux problèmes du développement linguistique : l'édition électronique de la littérature et la mondialisation des cultures par les médias). Revue de l'Académie de la langue arabe, N° 103, l'Académie de la langue arabe au Caire.
- 7 Abdul Rahman Al-Haj Saleh. 2004. Hawsabat alturath alarabi wa alintaj alfikri alarabi fi dhakhira muhawsaba wahida ka-mashrue qawmi (Informatiser le patrimoine arabe et la production intellectuelle arabe dans un répertoire informatisé unique en tant que projet national). Revue de l'Académie de la langue Arabe, 103e édition, l'Académie de la langue Arabe au Caire.
- 8 Mohamed Hassan Abdel Aziz. 2009. Thalath muhawalat liwadhae muejam iliktruni lillugha alarabia, (Trois tentatives pour développer un dictionnaire électronique de la langue arabe), Revue de l'Académie de la langue arabe, N° 115, l'Académie de la langue arabe au Caire.
- 9 Voir les conférences organisées par l'Académie de la langue arabe au Caire sur la question de l'arabisation. Voir, aussi, les articles publiés dans la revue de l'Académie, par exemple : Abdel Hadi Al-Tazi. 2015. Altatawur walwadae alhali liltaarib (L'évolution et l'état actuel de l'arabisation), N° 130, 2015, pp. 3-15 ; et Mohamed Fattouh Ahmed. 2015. Taarib alistierab (L'arabisation de ce qui est arabisé). Une recherche présentée à la conférence de l'Académie de la langue arabe lors de sa 81<sup>ème</sup> session.
- 10 Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour le savoir. 2014. Le rapport arabe sur le savoir de l'année 2014. p. 05.
- 11 Shawqi Jalal. 2010. Altarjama fi alalam alarabii : alwaqie waltahadi (fi daw' muqarana 'ihσαιya wadihat aldilalat) (La traduction dans le monde arabe : réalité et défi (à la lumière d'une comparaison statistique claire)). Le centre national pour la traduction, le Caire, p. 70.
- 12 Jaber Asfour. 2019. Qatirat altaqadam : altarjama wamujtamae almarifa (Le moteur du progrès : la traduction et la société du savoir). Le centre national pour la traduction, le Caire, p. 1.
- 13 Voir le magazine culturel Fikr. Harakat altarjama fi alasar alhadith (Le mouvement de la traduction dans les temps modernes). [https://www.fikrmag.com/topic\\_details.php?topic\\_id=24](https://www.fikrmag.com/topic_details.php?topic_id=24). Consulté le 15Avril, 2019.

- 14 Shawqi Jalal. 2010. *Altarjamat fi alalam alarabi : alwaqie waltahadi (fi daw' muqarana 'ihσαιya wadihat aldilat)* (La traduction dans le monde arabe : réalité et défi (à la lumière d'une comparaison statistique claire)). Le centre national pour la traduction, le Caire, p. 177.
- 15 Voir plus de principes : Jaber Asfour. 2019. *Qatirat altaqadam : altarjama wamujtamae almarifat* (Le moteur du progrès : la traduction et la société du savoir). Le centre national pour la traduction, le Caire, p. 12-15.
- 16 Rahima El-Tayeb Issani. 2013. *Allugha alarabinjizia fi wasayit al iealam aljadid aw tahjin allugha alarabia fi wasayit al iealam aljadid : al internat wa tatbiqatiha anmodhajan* (La langue arabe-anglaise dans les nouveaux médias ou l'hybridation de la langue arabe dans les nouveaux médias : l'Internet et ses applications comme modèle). Une communication présentée à la deuxième conférence internationale sur la langue arabe, tenue à Dubaï, 7-10 mai, 2013.
- 17 Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. *La stratégie du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à la lumière du plan de développement durable en Égypte à l'horizon 2030*. [http://portal.mohe.gov.eg/ar-eg/Documents/Strategy\\_mohe.gov.pdf](http://portal.mohe.gov.eg/ar-eg/Documents/Strategy_mohe.gov.pdf). Consulté le 15 novembre, 2019.
- 18 Le forum économique mondial. 2017. *L'indice de compétitivité mondiale 2017-2018*. [http://www3.weforum.org/docs/GCR2017-2018/03CountryProfiles/Standalone2-pagerprofiles/WEF\\_GCI\\_2017\\_2018\\_Profile\\_Egypt.pdf](http://www3.weforum.org/docs/GCR2017-2018/03CountryProfiles/Standalone2-pagerprofiles/WEF_GCI_2017_2018_Profile_Egypt.pdf). Consulté le 15 novembre, 2019.
- 19 Ayman al-Mahdi. 2005. *Almadaris althakia* (Les écoles intelligentes), le journal *Al-Ahram*. et Salma Saidi. 2005. *Almadrasa althakia madrasat alqarn alhadi waleishrin* (L'école intelligente est l'école du XXIe siècle). La série d'études pédagogiques, le Caire : Dar Farha pour l'édition et la distribution.
- 20 La Banque mondiale. 2018. *Le projet d'appui à la réforme de l'éducation en Égypte (P157809)*. Document d'information sur le projet/ Fiche de données sur les mesures préventives intégrées. Rapport n° : PIDISDSA23601.
- 21 *La stratégie de développement durable : vision de l'Égypte à l'horizon 2030*. <http://www.cabinet.gov.eg/Arabic/GovernmentStrategy/Pages/Egypt%E2%80%99sVision2030.aspx>. Consulté le 26 novembre, 2019.
- 22 L'indice est établi par l'université de Cornell, l'Institut européen d'administration des affaires (Insead) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). <https://www.globalinnovationindex.org>. Consulté le 26 novembre, 2019.
- 23 L'académie de recherche scientifique et de technologie en Égypte. *L'ensemble de la recherche scientifique pour l'année 2018*. <http://www.asrt.sci.eg/ar/index.php/news/item/565>. Consulté le 26 novembre, 2019.
- 24 Un inventaire fait par l'auteur en se référant aux listes de périodiques indexées dans les bases de données de Dar Al-Mandumah (<http://mandumah.com>). Consulté le 20 octobre, 2019.
- 25 L'Union internationale des télécommunications. *Les rapports de mesure de la société de l'information pour les années susmentionnées*.
- 26 Site web de Masrawi. 2018. *L'Égypte en tête de liste des (CyFy Africa 2018) en matière de la technologie*. <https://www.masrawy.com/news/tech-reports/details/2018/5/10/1343856>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 27 Le ministère des communications et de technologies de l'information en Égypte. 2018. *Les réalisations du ministère des communications et des technologies de l'information au cours de l'année 2018*.
- 28 Ibid.
- 29 Le Programme des Nations Unies pour le développement, en Égypte. 2017. *Le lancement du laboratoire régional d'innovation technologique des Nations Unies en Afrique*. <https://www.eg.undp.org/content/egypt/ar/home/presscenter/speeches/2017/12/04/-the-launch-of-africa-s-regional-unitednations-technology-innovation-lab-.html>. Consulté le 28 novembre, 2019.
- 30 Le ministère des communications et des technologies de l'information en Égypte. 2012. *La stratégie de logiciels libres à source ouverte dans le secteur des TIC*.

- 31 L'agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS) en Égypte.
- 32 L'autorité nationale des médias en Égypte. <https://www.maspero.eg/wps/portal/home/about>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 33 Ibid.
- 34 La stratégie de développement durable : vision de l'Égypte à l'horizon 2030 (section du développement économique).
- 35 Voir par exemple ces articles : M. Yesen. 2014. De la société mondiale de l'information à la société de la connaissance, journal Al-Ahram, 4 décembre, 2014, Mona Abou Sunna. 2018. La jeunesse planétaire et la société de connaissance, journal Al-Masry Al-Youm, 5 août, 2018 ; et Amr Hamzawy. 2018. Quelle est notre position dans la société de connaissance ?, journal Al-Quds Al-Arabi, 25 juin, 2018.
- 36 Lire par exemple : Mohamed Fathi Abdel Hadi. 2000. L'information et les technologies de l'information à l'aube d'un nouveau siècle. Le Caire : Bibliothèque de livres Al Dar Al Arabiya ; et Manal M. Ahmed Ali. 2015. Les caractéristiques de la société de connaissance et son exhaustivité de la société de l'information et de ses politiques : dans quelle mesure la politique chinoise de l'information est-elle compatible avec la société égyptienne et arabe de connaissance, La revue lalam, N° 14, 2 février, 2015.
- 37 La commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. 2013. Une note sur les politiques de contenu numérique en arabe.
- 38 Mansour Farah. 2007. Al-fajwa alraqamia fi almujtamae alarabi wa'atharuha ala allugha alarabia (La fracture numérique dans la société arabe et son impact sur la langue arabe), la revue de l'Académie algérienne de la langue Arabe, 3<sup>ème</sup> Volume, 6<sup>ème</sup> édition, Décembre 2007. p.79-111.
- 39 La commission économique et sociale pour l'Asie Occidentale (CESAO). 2003. Promouvoir et améliorer le contenu arabe dans les réseaux numériques.
- 40 Le ministère des communications et des technologies de l'information. La stratégie nationale pour le contenu numérique arabe. [http://www.mcit.gov.eg/Upcont/Documents/Publications\\_1382015000\\_ar\\_Digital\\_Arabic\\_Content\\_strategy\\_Arabic\\_30\\_12.pdf](http://www.mcit.gov.eg/Upcont/Documents/Publications_1382015000_ar_Digital_Arabic_Content_strategy_Arabic_30_12.pdf).
- 41 Mohammed Al Hanash. 2013. Allughat alarabia wamujtamae almarifa (La langue arabe et la société de connaissance). Une conférence présentée à l'association Nibras pour la culture et le développement (Oujda - Maroc, 29 Décembre, 2013).
- 42 La commission économique et sociale pour l'Asie Occidentale (CESAO). 2005. Le contenu numérique arabe : opportunités, priorités et stratégies.
- 43 Site web Free world. 2016. " Discovery Education " annonce trois initiatives pour développer l'éducation en Égypte. <https://www.3alamfree.com/212138.html>. Consulté le 15 novembre, 2019.
- 44 Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour le savoir. 2018. Le rapport mondial sur le savoir. 2018. <http://knowledge4all.com/Scorecard2018.aspx?id=1&year=2018&language=en>. Consulté le 15 avril, 2019.
- 45 Ihdaa Salah Naji Mohamed. 2016. Muashirat qias aliqtisad alqayim ala almarifa : dirasa muqarana mae nazra liwadae misr waistratijiyatiha fi altahawul ila iqtisad almarifa (Les indicateurs de mesure de l'économie de connaissance : une étude comparative au regard de la situation de l'Égypte et de ses stratégies de transition vers l'économie de connaissance), le journal Cybrarians, 44<sup>ème</sup> édition, Décembre 2016.
- 46 Ahmed Zayed. 2011. Al-osra alarabia fi alam mutaghayir (La famille arabe dans un monde en mutation), le Centre de recherches et des études sociales, le Caire. p. 50-61



# La langue arabe et la société du savoir au Royaume du Maroc





# La langue arabe et la société du savoir au Royaume du Maroc

## L'équipe de travail<sup>1</sup>

Ahmed Ouzi, Professeur émérite à l'université Mohammed-V (chercheur principal)

Fatima Hosseini, Professeur de l'enseignement supérieur au centre de formation des inspecteurs de l'enseignement (chercheuse assistante),

El Moati Lemammar, Inspecteur des sciences de la vie et de la terre (chercheur assistant)

## Table de matières

Introduction	265
La réalité de la langue arabe au Maroc	265
La mosaïque linguistique au Maroc	265
Le problème de la langue arabe et sa réalité au Maroc	267
La langue arabe entre le principe proclamé et la pratique réelle	267
La langue des médias au Maroc entre la législation théorique et la pratique réelle	267
Le problème de la langue arabe et de la création d'une société du savoir au Maroc	269
Les langues d'enseignement et l'enseignement des langues	270
La langue étrangère au Maroc, une porte vers la migration de personnel qualifié	272
La contribution de la langue arabe à la production du savoir au Maroc	272
La production scientifique dans le patrimoine arabe démontre les capacités de la langue arabe	274
L'insuffisance de dépenses allouées à la recherche scientifique et le manque de motivation pour son développement	275
Le potentiel et les limites de la langue arabe en matière du transfert et de localisation du savoir au Maroc	276
Les problèmes de la langue arabe en vue de l'utilisation du savoir et la situation de l'arabe sur Internet	277
La place de la langue arabe dans le système éducatif	278
Le renforcement et le développement du répertoire linguistique de l'étudiant	279
La langue arabe et le renforcement des piliers de la société du savoir	279
L'éducation : un des piliers essentiels du savoir	279
L'enseignement pré-universitaire	280
L'enseignement supérieur	282
La recherche, le développement et l'innovation	286
Les indicateurs d'innovation au Maroc	286
Le bilan de l'édition au Maroc	287
La langue des publications numériques et leurs thèmes	288
Les technologies d'information et de communication	290
Les environnements favorables : du point de vue de la créativité et de son rôle dans la croissance économique	291
Conclusions et recommandations pour activer le rôle de la langue arabe dans l'établissement de la société du savoir	293
Recommandations	295

## Liste des encadrés

Encadré (D.3-1) : Renforcement du système national d'éducation, de formation et de recherche scientifique : le projet de loi-cadre n° 51-17	280
Encadré (D. 3-2) : Les marocains lisent en arabe d'abord... en arabe toujours	287

## Liste des figures

Figure (D.3-1) : Le rôle des médias dans le développement et l'évolution de la langue arabe	269
Figure (D.3-2) : La généralisation de la langue arabe dans l'enseignement	271
Figure (D.3-3) : La capacité de la langue arabe à atteindre les objectifs de la société	273
Figure (D.3-4) : Les techniques et les méthodes d'enseignement de l'arabe dans les écoles et leur impact sur le niveau d'acquisition et de maîtrise	279
Figure (D.3-5) : Le pourcentage d'utilisation de la réflexion critique dans l'enseignement, selon l'indice mondiale de compétitivité 2018	281
Figure (D.3-6) : L'utilisation de l'arabe standard	284
Figure (D.3-7) : Les publications marocaines de 2017/2018 réparties selon les langues	287
Figure (D.3-8) : L'évolution de l'édition marocaine entre 2014 et 2018	288

## Liste des tableaux

Tableau (D.3-1) : Nombre total des heures allouées à l'apprentissage de l'arabe, le français et l'anglais dans les trois cycles : primaire, secondaire collégial et secondaire qualifiant	278
Tableau (D. 3-2) : Indice de l'enseignement supérieur au Maroc (2018)	281
Tableau (D.3-3) : Statistiques sur la lecture au Maroc	289

## Introduction

La langue est le siège de la pensée de l'Homme, le reflet de sa profonde réflexion, le rempart de son identité, et l'empreinte d'une civilisation. Elle est l'expression la plus forte de la culture humaine, car elle représente un système symbolique spécial caractérisé par une dualité, dans laquelle la structure physique du son est intégrée à la structure représentative de la pensée. La langue renforce le lien existant entre le passé et le présent de l'être humain et conduit aux perspectives de son futur. La langue est la mémoire de l'histoire et des épopées des peuples. Elle est un moyen d'expression, de communication et de connexion entre les composantes d'une nation, au fil des générations et malgré les distances. Pour le monde arabe et musulman, la langue arabe est un déterminant culturel de grande valeur symbolique, car elle porte un message céleste qui a guidé et éclairé l'humanité entière. La langue arabe incarne le patrimoine, l'histoire, la civilisation et l'identité. Au Moyen Âge, la langue arabe avait permis la localisation de la science, sa production et son transfert aux quatre coins du monde. En effet, les penseurs arabes et musulmans excellaient dans de nombreuses sciences telles que la philosophie, la médecine, les mathématiques, la chimie, l'astronomie, la biologie, le Tafsir (l'exégèse), la jurisprudence et la théologie. Ils maîtrisaient, également, d'autres sciences que la langue arabe a très bien exprimées, et à la source desquelles l'Occident s'est inspiré et s'est doté de sa forte culture.

Il est désormais certain que le progrès et le développement des nations dépendent de la préservation de leurs langues et de leur capacité d'en faire des langues développées qui assimilent toutes

les innovations scientifiques, cognitives et technologiques. Nul doute que la langue arabe, bien qu'encerclée et entravée par la mondialisation, aspire à retrouver son vrai statut et son juste rang. Un grand intérêt pour l'enseignement de l'arabe a émergé dans les nouveaux programmes, non seulement dans le monde arabe, mais aussi au-delà de ses frontières pour atteindre plusieurs pays du monde.

En fait, la langue arabe jouit d'un statut particulier et de nature religieuses pour environ 1,9 milliard de musulmans. Elle est parlée par plus de quatre cents millions d'arabophones dans toute la région arabe et elle est la langue officielle dans vingt-deux États arabes.

Si tel est le cas, quel est le statut de la langue arabe au Maroc ? Dans quelle du colonialisme a-t-elle pu s'affranchir du carcan du colonialisme qui a tenté de l'éradiquer et de la remplacer par sa propre langue ? Par ailleurs, dans quelle mesure la langue arabe a-t-elle pu assumer son rôle scientifique, économique et social pour devenir un outil de communication pratique, cognitive, culturelle et civilisée, a-t-elle pu être un pont solide pour le transfert, la localisation et la production du savoir ? A-t-elle pu aider à accéder à la société du savoir et à gérer l'économie du savoir ?

### La réalité de la langue arabe au Maroc

#### La mosaïque linguistique au Maroc

Le phénomène du multilinguisme au Maroc n'est pas le produit de l'ère moderne puisqu'il est profondément enraciné dans le passé. En effet, de par sa position géostratégique donnant sur le

**La langue est à la fois le siège de la pensée de l'Homme, le reflet de sa profonde réflexion, le rempart de son identité et l'empreinte d'une civilisation**

**Nul doute que la langue arabe, bien qu'elle soit encerclée et entravée par la mondialisation, aspire à retrouver son vrai statut et son juste rang**

**Le problème linguistique au Maroc s'est vu exacerbé avec l'arrivée du colonialisme français, au début du siècle dernier, en raison de sa supériorité technique et sa domination technique, économique et culturelle**

**La scène culturelle a été témoin d'un débat continu entre les partisans de l'arabisation et ceux qui s'agrippaient au français en le considérant comme une langue de modernité et de progrès**

continent européen au nord et s'étendant sur le continent africain au sud, le Maroc a toujours été convoité par de nombreux envahisseurs. De ce fait, la langue amazighe, langue des premiers habitants du Maroc, a été en contact avec de nombreuses langues et cultures de différents peuples et civilisations. Durant une certaine période, la langue phénicienne était la langue dominante, selon le témoignage de voyageurs qui avaient du mal à comprendre les habitants de l'Afrique du Nord. Après cela, la langue phénicienne a été remplacée par la langue carthaginoise, elle-même dérivée de la langue phénicienne. Avec l'arrivée de l'occupation romaine, la langue latine a été imposée aux habitants de la région. Cependant, elle est restée une langue pratiquée par l'élite, car même les romains ont continué à communiquer en langue carthaginoise avec les marocains. Ainsi, une dualité entre la langue carthaginoise, les dialectes berbères locaux et la langue officielle, à savoir le latin, a perduré jusqu'à la venue des Arabes qui ont fait de la langue arabe, avec ses dimensions religieuses et culturelles, la langue dominante au Maroc. Cela s'est, bien entendu, reflété dans le mouvement intellectuel et culturel maghrébin, car l'outil de formulation, c'est-à-dire l'outil de réflexion, diffère selon les époques, ceci en plus des dualités entravant le mouvement intellectuel et son potentiel de créativité.<sup>2</sup>

Plus tard, le problème linguistique au Maroc s'est vu exacerbé avec l'arrivée du colonialisme français, au début du siècle dernier. En effet, à cause de sa domination technique, économique et culturelle, le colonisateur a imposé sa langue et l'a fermement établie faisant d'elle la langue de l'administration et de la gestion, mais aussi la langue de l'enseignement moderne,

notamment dans le domaine des sciences, de la technologie et de la formation technique. Le colonialisme s'est efforcé de marginaliser la langue arabe et de l'évincer au profit du français.<sup>3</sup>

Cependant, les Marocains se sont agrippés à la langue de leur identité pour surmonter la crise, dans laquelle le colonialisme français a tenté de les piéger. Ils ont créé des écoles nationales privées (les écoles libres) pour enseigner en arabe. " Les fondateurs de ce mouvement étaient des réformistes. Ils œuvraient à combattre les formes de dépossession culturelle, menée par le régime de protectorat au Maroc. Ils ont donc créé des écoles pour enseigner la culture arabo-islamique et les matières scientifiques modernes en utilisant des techniques pédagogiques contemporaines ".<sup>4</sup> Lors de son accession à l'indépendance, en 1956, le Maroc a adopté, par consensus national, les quatre célèbres principes guidant la politique nationale, à savoir : l'arabisation, la généralisation, l'unification et la marocanisation. La scène culturelle a été témoin d'un débat continu entre les partisans de l'arabisation et ceux qui s'agrippaient au français en le considérant comme une langue de modernité et de progrès. Cela s'est manifesté dans l'hésitation et le tâtonnement politique de l'État, en plus de sa semi-neutralité face à la victoire de l'un ou l'autre des deux camps. Cependant, le penchant de l'État a été exprimé par le ministère de l'éducation et de l'enseignement qui a hésité à choisir entre les langues d'enseignement et l'enseignement des langues et ce, malgré la clarté de la Constitution sur ce sujet. Il y a ceux optant pour l'arabe selon une logique identitaire et ceux adoptant le français au nom de l'ouverture. La Vision stratégique 2015-2030

a confirmé que la langue arabe est bel et bien la langue principale d'enseignement, mais ceci n'a pas été mis en œuvre comme cela était requis.

### **Le problème de la langue arabe et sa réalité au Maroc**

Dans la société marocaine, la langue arabe connaît un ensemble de dualités épineuses, qui brouille son identité linguistique. Il existe des modèles linguistiques relevant du classique contemporain, du classique traditionnel et d'un hybride qui n'est ni traditionnel ni moderne. La société marocaine utilise également plusieurs dialectes et ce, selon ses différentes régions géographiques. À ce problème s'ajoute l'influence forte et directe de la langue étrangère (particulièrement le français dans la plupart des villes et l'espagnol dans les villes du nord du Maroc). Ce problème existe notamment chez les étudiants qui réfléchissent scientifiquement dans la langue étrangère de leurs études supérieures (sciences, ingénierie, informatique, etc.). Ils utilisent, donc, cette langue étrangère dans leur vie scolaire et professionnelle, alors qu'ils utilisent le dialecte marocain (darija) dans leur vie quotidienne. En parallèle, l'on constate que la langue française est fortement présente dans l'enseignement à côté de la langue arabe. À cet effet, certains Marocains, y compris certains enseignants et étudiants, utilisent le vocabulaire étranger dans leur conversation en arabe standard, en dialecte marocain (darija) ou en amazigh. Cela a conduit à la diffusion d'une langue contenant toutes les interférences linguistiques imaginables devenant une langue hybride sans règles sans format clairement défini.<sup>5</sup>

### **La langue arabe entre les principes proclamés et la pratique concrète**

Au Maroc, les constantes du discours publique font de la langue arabe une langue officielle selon la Constitution, mais la pratique réelle est différente. En effet, le Maroc connaît un vif débat linguistique depuis plus de deux décennies, c'est-à-dire depuis le discours royal du 20 août, 1994, qui traitait des langues nationales, des langues étrangères et des dialectes locaux. Le discours royal, prononcé dans la ville d'Ajdir en 2001, a approuvé la création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe et a intégré l'enseignement de l'amazighe dans le système d'éducation et de formation. La nouvelle constitution de 2011, article 5, stipulait l'adoption de deux langues officielles : l'arabe et l'amazighe. Ce fut un changement majeur dans la politique linguistique, notamment dans les procédures officielles qui ont commencé à se faire dans deux langues au lieu d'une. Malgré l'existence de deux langues officielles au Maroc, la langue française et les dialectes locaux ont continué à concurrencer les deux langues officielles dans tous les domaines, y compris l'éducation, les médias et les divers services publics. Cela a amené certains à se demander à quel point les textes et les législations, réglementant la politique linguistique au Maroc, se reflétaient sur le terrain.<sup>6</sup>

### **La langue des médias au Maroc entre la législation théorique et la pratique réelle**

La langue est la pierre angulaire de médias, avec laquelle ils prospèrent, surtout s'il s'agit d'une langue solide et de qualité. C'est là qu'intervient le rôle des médias dans la diffusion de la langue arabe dans

**Au Maroc, les constantes du discours publique font de la langue arabe une langue officielle selon la Constitution, mais la pratique réelle est différente**

**Les médias, à travers leurs multiples canaux, ont contribué, comme jamais auparavant, à diffuser la langue arabe et c'est un aspect positif**

**Les médias sont censés promouvoir la langue arabe dans la société marocaine et préserver son intégrité et sa simplification, contrôler la structure, du lexique et des dérivations, dans tout ce qui est diffusé**

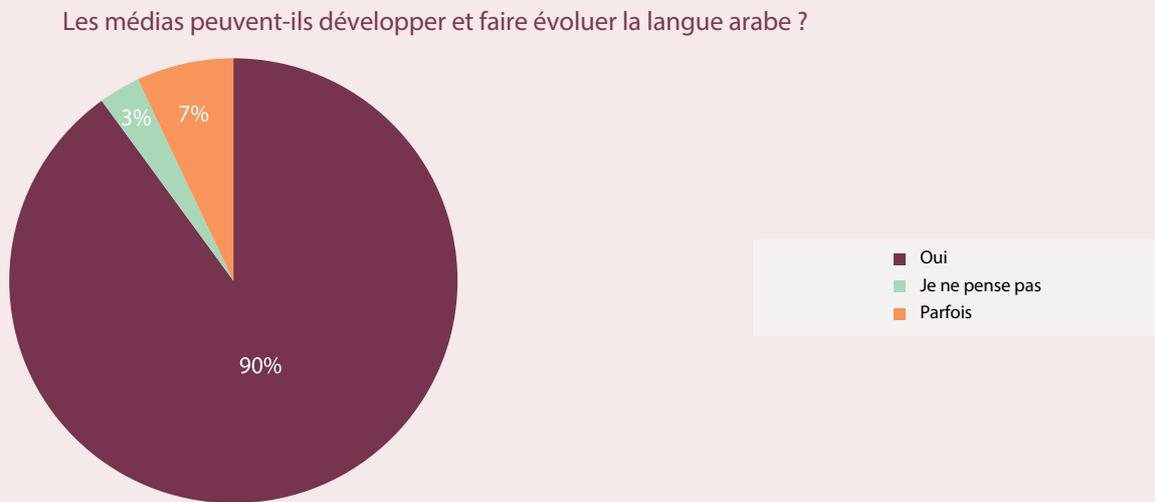
le monde. Pour ce faire, le média doit, bien entendu, être compétent et capable. Les médias, à travers leurs multiples canaux, ont contribué, comme jamais auparavant, à diffuser la langue arabe et c'est un aspect positif. Cependant, son utilisation abusive dans les médias en a fait une langue hybride. En effet, l'intégrité linguistique est presque absente dans de nombreux contenus médiatiques qui sont truffés d'erreurs linguistiques, grammaticales et morphologiques. De plus, certaines chaînes recourent à l'utilisation d'un vocabulaire étranger dans le discours adressé au récepteur. Nous relevons, également, la prédominance de la langue vernaculaire dans de nombreux programmes qui traitent de différentes questions. Cela se produit, alors que la langue arabe a acquis une place importante dans la nouvelle Constitution adoptée en 2011. En effet, l'article 5 de la constitution stipule que les deux langues officielles sont la langue arabe et la langue amazighe et l'État s'engage à les protéger et à les développer. Il s'ajoute à cela des textes spécifiques aux particularités du paysage linguistique, à travers l'édition de cahiers des charges et de textes juridiques précisant la nature du travail des chaînes de télévision et de radio publiques et privées.

La scène linguistique dans les médias a connu deux phases principales qui font la chronique de la politique linguistique au Maroc, au cours des deux dernières décennies. Ces deux phases sont la promulgation de la loi sur la communication audiovisuelle n° 03-77 et la publication des cahiers de charge en 2012.<sup>7</sup> La loi sur les médias de 2003, qui a été promulguée avant la constitution de 2011, désigne clairement la langue arabe en tant que langue officielle, alors que cette loi n'a pas été mise à jour conformément à la nouvelle

constitution adoptée en 2011, ce qui a créé une confusion dans la langue du contenu médiatique diffusé par certaines chaînes. Les médias audiovisuels ont été définis (dans le paragraphe n°11 de l'article 01, la première section de la loi en question) comme suit : " Production audiovisuelle nationale : toute production audiovisuelle émise en arabe, en amazigh, en dialectes marocains ou, le cas échéant, en d'autres langues ". À travers ce texte, il est clair que le législateur n'a pas précisé la langue dans laquelle les contenus médiatiques devaient être diffusés, mais a laissé le champ libre aux médias pour diffuser leurs programmes dans la langue de leur choix. Cela suggère que le texte de la Constitution n'est rien d'autre qu'une lettre morte, en particulier dans ce domaine. Le fait de libéraliser le secteur des médias de toute restriction linguistique, pourrait avoir des conséquences indésirables pour la langue officielle du pays et ouvrir la voie aux dialectes pour l'évincer et aux langues étrangères pour la remplacer dans plusieurs domaines.<sup>8</sup> Le législateur est allé encore plus loin, en matière de publicité, puisqu'il a autorisé les émissions à diffuser " en arabe, en amazighe ou en dialectes marocains, si elles s'adressent au public marocain. Il est, également, permis d'utiliser d'autres langues (...), s'il s'est avéré difficile de diffuser ces discours en arabe, en amazighe ou en dialectes marocains à cause des concepts techniques qu'ils contiennent ".<sup>9</sup>

Pour résumer, les médias sont censés promouvoir la langue arabe dans la société marocaine et préserver son intégrité et sa simplification, contrôler la structure, du lexique et des dérivations, dans tout ce qui est diffusé. De plus, 90 % des participants aux discussions, tenues dans le cadre de la préparation de la présente étude de

**Figure (D.3-1) : Le rôle des médias dans le développement et l'évolution de la langue arabe**



Source : Les résultats du questionnaire préparé dans le cadre de la présente étude de cas.

cas, ont convenu que, les médias ont la capacité de développer la langue arabe et de lui faire occuper une place appropriée. (Voir figure (D.3-1)).<sup>10</sup>

### **Le problème de la langue arabe et de la création d'une société du savoir au Maroc**

La langue est inéluctablement liée au développement, car elle exprime la pensée menant à l'action. De ce fait, nous voulons savoir quel est le statut et le rôle de la langue arabe au Maroc aujourd'hui et comment en faire un vecteur efficace de savoir, un levier de développement et un incubateur pour toute créativité et innovation dans divers domaines. Quant aux langues, autres que la langue maternelle, elles portent en elles la conscience de l'autre et la perception de la nature humaine, mais elles ne permettent pas de donner du sens à l'existence, ni à l'être-soi et ni au patriotisme. Par conséquent, la déstabilisation et la marginalisation de la langue nationale entraveraient les efforts menant au développement souhaité,

car " lorsque la langue d'acquisition de connaissances scientifiques et techniques est étrangère, il devient difficile de faire progresser le niveau culturel de la société ".<sup>11</sup> Une langue étrangère ne peut réaliser de véritables progrès que pour quelques personnes de la société et ce, dans les meilleurs des cas. Quant à ceux qui ne la maîtrisent pas, ils ne pourront pas participer effectivement au développement et seront marginalisés et exclus.

Il existe une relation étroite entre la langue et la société. Par conséquent, la généralisation de l'usage de la langue nationale élargirait la communication entre les différents segments de la société, car elle devient la langue de communication, de travail et de production sous ses diverses formes. " Ils ont tort ceux qui pensent que la présence des langues étrangères dans les projets de développement et leurs accompagnements est une composante du développement et que l'apprentissage des langues des pays développés permet d'acquérir la capacité de rattraper ces pays dans tous les domaines. La croissance

**La généralisation de l'usage de la langue nationale élargirait la communication entre les différents segments de la société, car elle devient la langue de communication, de travail et de production sous ses diverses formes**

holistique requiert une seule langue [...] et il ne peut y avoir d'auto-développement dans le cadre d'une dépendance linguistique et culturelle ".<sup>12</sup> En conséquence, il est indispensable d'employer et d'améliorer la langue nationale pour atteindre le développement souhaité. Aussi, toute perturbation de son rôle ferait avorter le développement et créerait des " écarts de développement " qu'une langue étrangère ne pourra jamais combler. L'usage exclusif de la langue nationale dans la technologie la fera circuler parmi les gens ordinaires<sup>13</sup>. Ceci a été confirmé par les participants aux sessions de discussions tenues dans le cadre de la préparation de la présente étude de cas.

Sur cette base, le transfert du savoir, sa localisation, sa production, sa circulation et son exploitation optimale sont des processus qui nécessitent l'homogénéisation de la langue dans la société, afin que ses savants et ses experts communiquent avec tous les segments de la société. De nombreux chercheurs considèrent qu'il est nécessaire d'arabiser l'éducation de manière générale. Ils y voient la clé d'une renaissance culturelle et intellectuelle, compte tenu de son importance dans le développement des capacités intellectuelles et le perfectionnement des facultés créatives.

### **Les langues d'enseignement et l'enseignement des langues**

Au Maroc, les moyens nécessaires au développement de la langue arabe, pour en faire la langue de la science, de la recherche scientifique, de l'administration et de la gestion, ne manquent que la volonté, d'initiative et de mise en œuvre concrète,

nombre de matières au cycle secondaire était l'arabe. Les matières scientifiques et les sciences humaines et sociales étaient, quant à elles, enseignées en français avant leur arabisation dans les années 1970 et 1980. L'arabisation de ces matières du cycle secondaire a été achevée de manière progressive (la philosophie 1973-1974, la sociologie 1974-1975, les mathématiques, les sciences naturelles et physiques 1985-1989). Cependant, ce processus s'est arrêté pour le cycle secondaire sans aucune justification objective, laissant, à ce jour, le français comme la langue d'enseignement des matières scientifiques dans l'enseignement supérieur. Ce fait constitue une question épineuse pour les différents segments de la société marocaine.

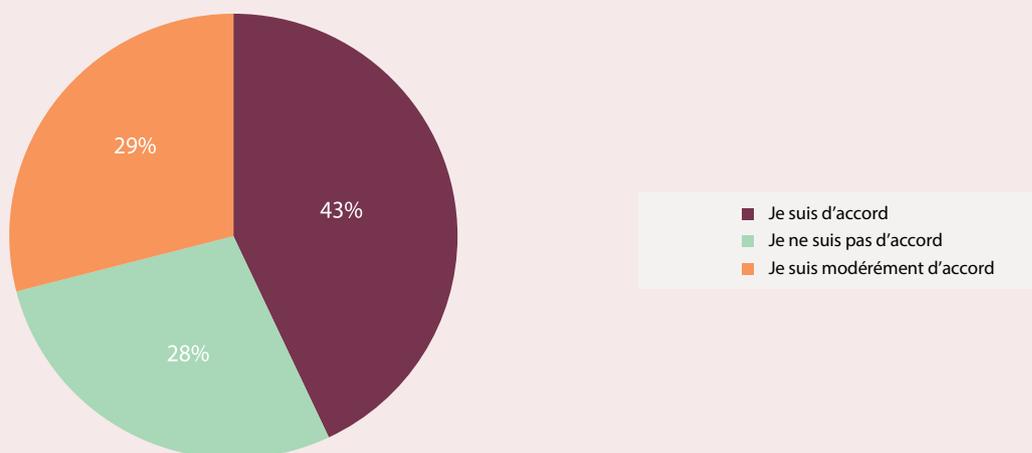
Pire encore, le retour au français, en tant que langue d'enseignement des sciences et des mathématiques, a annulé les acquis réalisés par l'arabisation depuis l'indépendance. En 16 juillet, 2019, la majorité de la Commission de l'éducation, de la culture et de la communication de la Chambre des représentants a approuvé, le projet de loi-cadre n° 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique. C'est le projet de loi qui était connu dans les médias sous le nom de " Francisation de l'éducation ". Le projet fut adopté, malgré une forte opposition, en particulier de la part de deux grands partis ayant du poids au parlement (à savoir, le Parti de la justice et du développement et le Parti de l'indépendance).

L'article 31 de la loi-cadre dispose " La mise en œuvre du principe de l'alternance linguistique, à travers l'enseignement de certaines matières, notamment les matières scientifiques et techniques, ou de certains contenus ou modules, en une ou

**Au Maroc, les moyens nécessaires au développement de la langue arabe, pour en faire la langue de la science, de la recherche scientifique, de l'administration et de la gestion, ne manquent que de volonté, d'initiative et de mise en œuvre concrète**

Figure (D.3-2) : La généralisation de la langue arabe dans l'enseignement

Accepteriez-vous de faire de l'arabe la langue d'enseignement dans toutes les matières  
(aux cycles : primaire, secondaire et universitaire) ?



Source : Les résultats du questionnaire préparé dans le cadre de la présente étude de cas.

plusieurs langues étrangères ". Le même article stipule : " la maîtrise, par l'apprenant, des deux langues officielles et des langues étrangères, notamment dans les spécialités scientifiques et techniques, dans le respect des principes d'équité et d'égalité des chances ", et également " la mise en place progressive et équilibrée du plurilinguisme permettant à l'apprenant titulaire du baccalauréat de maîtriser les langues arabe et amazighe et d'être capable d'utiliser au moins deux langues étrangères ".<sup>14</sup>

La loi-cadre met, également, l'accent sur " la mise en avant du rôle fonctionnel des langues adoptées dans l'école, dont l'objectif consiste à consolider l'identité nationale et à permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et les compétences, de s'épanouir dans son environnement local et universel et de garantir son insertion socio-économique et culturelle ainsi que son adhésion aux valeurs ".<sup>15</sup>

L'adoption de cette loi a suscité des critiques de la part de nombreux partis et associations. Ils ont, en effet, fait des déclarations reprochant à la loi d'adopter exclusivement la langue française dans l'enseignement de plusieurs matières au lieu d'adopter d'autres langues, comme l'anglais, alors même que le projet de loi prévoit l'enseignement en langues étrangères.<sup>16</sup>

S'agissant de faire de l'arabe la langue d'enseignement pour toutes les matières à l'école marocaine, les participants - au panel de discussions tenu dans le cadre de la préparation de la présente étude de cas - ont eu des avis différents sur cette question. En effet, 43% ont approuvé le fait de faire de l'arabe la langue d'enseignement pour toutes les matières (du cycle primaire jusqu'à l'université), alors que 29% ont déclaré leur accord dans une certaine mesure et 28 % n'étaient pas d'accord. (Voir figure (D.3-2)).

**De toute évidence, l'utilisation d'une langue étrangère dans l'enseignement et l'apprentissage des matières scientifiques et techniques facilite la fuite des cerveaux vers pays d'origine de ladite langue étrangère**

**La France est la destination première pour les compétences marocaines**

**L'arabe est la langue de base dans les domaines des sciences humaines, sociales, religieuses et juridiques, du journalisme et de la traduction**

### **La langue étrangère au Maroc, une porte vers la migration de la main-d'oeuvre qualifiée**

De toute évidence, l'utilisation d'une langue étrangère dans l'enseignement et l'apprentissage des matières scientifiques et techniques facilite la fuite des cerveaux vers pays d'origine de ladite langue étrangère. Cela fournit, à ces pays, l'élite des savants et des talents de tous horizons scientifiques, mais en retour, cela affaiblit leur pays d'origine et l'appauvrit en termes de culture et de civilisation. En effet, " il y a près de 50000 étudiants marocains qui étudient à l'étranger, sans compter plus de 200000 professionnels, en plusieurs spécialités, qui ont décidé de s'installer et de travailler hors du Maroc ".<sup>17</sup> Le Maroc perd, ainsi, une grande partie de sa main-d'oeuvre qualifiée et de ses potentialités, qui vont ainsi contribuer au progrès d'autres pays. Une étude indique que le taux de fuite des cerveaux marocains vers l'Europe n'a cessé d'augmenter progressivement, au cours de la période 2000-2010. Elle révèle, également, que 45% des personnes qualifiées maghrébines, qui ont émigré en Europe, étaient des Marocains.<sup>18</sup> Puisque la langue française est la langue dominante dans l'enseignement des sciences et de technologies au Maroc, la France est, de ce fait, la destination première pour les compétences marocaines. En effet, la France a accueilli plus de cinq mille médecins marocains et plus de 52 mille immigrés titulaires d'un bac +2. D'une manière générale, la France a accueilli près de 139 mille compétences marocaines.<sup>19</sup> Par ailleurs, les données publiées par la " Fédération marocaine des technologies de l'information et de la communication " révèlent que, chaque année, environ 8000 ingénieurs et techniciens spécialisés dans le domaine des technologies de l'information

sont diplômés des universités et des instituts marocains. Cependant, 10% de ces diplômés migrent à l'étranger, alors que le marché du travail marocain a grand besoin de leurs compétences.<sup>20</sup> En dépit des gains positifs de cette migration de compétences tels que le développement des aptitudes des migrants et l'expertise précieuse acquise du fait de leur intégration dans les centres de recherche, les préjudices restent plus importants que les quelques gains acquis.

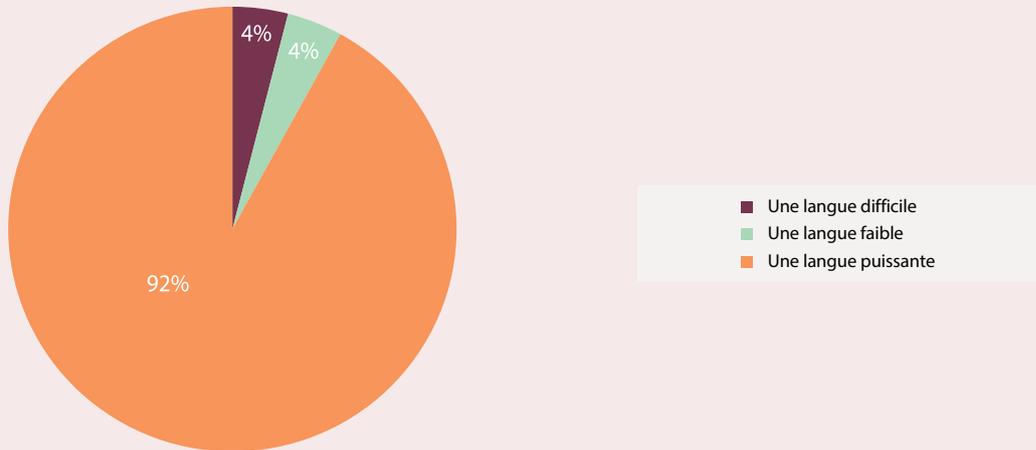
En 2008, la Ligue des États arabes, avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour la population, a publié un rapport régional sur la fuite des cerveaux arabes intitulé " Arab Labour Migration : Brain Drain or Brain Gain ? " (Migration de main-d'oeuvre arabe : Fuite des cerveaux ou gain de cerveaux ?).<sup>21</sup> Ledit rapport dévoile que 54% des étudiants arabes, qui étudient à l'étranger, ne retournent pas dans leurs pays d'origine et les médecins arabes représentent, désormais, 34% du nombre total de médecins en Grande-Bretagne. D'autres études révèlent qu'environ 75% des compétences scientifiques arabes migrent vers trois pays occidentaux spécifiques : la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Canada.<sup>22</sup>

### **La contribution de la langue arabe à la production du savoir au Maroc**

L'arabe est la langue de base dans les domaines des sciences humaines, sociales, religieuses et juridiques, du journalisme et de la traduction. La recherche scientifique dans les sciences exactes, la technologie et la formation professionnelle (à savoir l'enseignement technique) se fait, quant à elle, en langue française. Il en est de même pour les autres disciplines connexes, comme les instituts et les facultés de

Figure (D.3-3) : La capacité de la langue arabe à atteindre les objectifs de la société

Comment considérez-vous la langue arabe ?



Source : Les résultats du questionnaire préparé dans le cadre de la présente étude de cas.

sciences, de médecine, de pharmacie, de sciences vétérinaires, d'agriculture, d'énergie et de minéraux, de commerce, de tourisme, d'économie, de mathématiques et d'ingénierie. Ces derniers sont essentiellement des établissements d'enseignement, de recherche scientifique, de production et d'innovation en langue française. Pendant les discussions tenues dans le cadre de la préparation de la présente étude de cas, la majorité des participants ont appelé à l'arabisation de toutes les matières de l'enseignement, tout en renforçant l'apprentissage des autres langues. En effet, cette majorité a une image positive de la langue arabe et la considère comme une langue puissante. Les participants l'ont, donc, exprimé dans le questionnaire, 92% d'entre eux ont déclaré que l'arabe est une langue ayant un fort potentiel, tandis que seulement 4% la considèrent comme une langue difficile et 4% pensent qu'elle s'agit d'une langue faible (Voir figure (D.3-3)).

Cela n'est nullement un appel à se limiter à l'apprentissage et à la maîtrise de l'arabe exclusivement, car " plus on parle de langues, plus on en retire de bénéfices " ... En effet, la maîtrise des langues étrangères les plus parlées (notamment en les lisant et les comprenant) enrichira le référentiel arabe des sciences exactes et de leurs applications pratiques. Cela dotera la langue arabe d'un arsenal technologique et industriel avancé, mais aussi de compétences et d'expertises permettant à celui, qui les possède, de transformer les idées abstraites en expériences tangibles ".<sup>23</sup> Par conséquent, " la langue arabe n'est pas une langue impuissante! Ceci est un fait clair et incontestable. Pourtant nous l'avons rendue impuissante par les politiques que nous avons adoptées... Des solutions pratiques existent, mais plus nous retardons leur déploiement, plus elles deviendront difficiles et coûteuses ".<sup>24</sup> Les participants au panel de discussion ont appelé à la mise en place d'une politique linguistique ferme

qui établirait la langue nationale comme langue d'enseignement des sciences et de recherche scientifique.

### **La production scientifique dans le patrimoine arabe démontre les capacités de la langue arabe**

**Au cours de son âge d'or, la langue arabe a produit les plus grands ouvrages scientifiques dans plusieurs disciplines. Les célèbres savants de langue arabe ont laissé une empreinte indélébile sur l'histoire scientifique et intellectuelle de l'Humanité**

Au cours de son âge d'or, la langue arabe a produit les plus grands ouvrages scientifiques dans plusieurs disciplines. Les célèbres savants de langue arabe ont laissé une empreinte indélébile sur l'histoire scientifique et intellectuelle de l'Humanité. En témoignent les créations qu'ils ont laissées, à savoir les œuvres écrites et traduites. Dès lors, la question qui se pose est : comment faire à nouveau de l'arabe une langue, dont l'histoire puisse attester de la puissance, une langue de transfert des connaissances scientifiques et techniques ?

**Les universités marocaines enseignent les sciences humaines, le droit, la littérature et les sciences religieuses en arabe, tandis que les sciences et les technologies sont enseignées en français**

Les universités marocaines enseignent les sciences humaines, le droit, la littérature et les sciences religieuses en arabe, tandis que les sciences et les technologies sont enseignées en français. La langue française est toujours la langue dominante dans l'enseignement scientifique et technique aux écoles supérieures, ainsi qu'aux instituts et facultés de sciences, dans les professions de la santé et les établissements d'enseignement professionnel. Ainsi, les élèves du niveau secondaire, qui ont reçu leur enseignement pré-universitaire en arabe et s'inscrivent dans les filières scientifiques, techniques ou professionnelles (enseignées en français) de l'enseignement supérieur, rencontrent d'énormes difficultés pour s'intégrer. De plus, " les diplômés des cours arabisés ont peu de chances d'obtenir un emploi dans les entreprises modernes du secteur privé

".<sup>25</sup> Ces entreprises utilisent principalement les langues étrangères dans la majorité de leurs transactions. C'est ce qu'a conclu le panel de discussion, en exprimant la nécessité de remédier à cette situation anormale et d'établir la langue nationale comme langue d'acquisition des sciences à tous les niveaux d'enseignement. Ils justifient cette position par le fait que l'ensemble des pays, arrivant en tête des classements internationaux d'excellence, sont des pays qui enseignent toutes les matières académiques dans leur langue nationale. Ils estiment, également, que l'arabisation des entreprises est un facteur déterminant pour aborder cette question.

L'arabisation des sciences humaines et sociales dans les universités marocaines, il y a près d'un demi-siècle, a permis à ces sciences d'affirmer leur présence dans l'enseignement, la recherche et la production. Pourquoi, donc, ne pas profiter de cette expérience pour arabiser les sciences exactes, d'autant plus que les dictionnaires facilitant cela sont disponibles ? En effet, le Bureau de coordination de l'arabisation, à Rabat, a publié plus de 42 dictionnaires dans diverses disciplines scientifiques et techniques, et ce, dans le cadre du plan global d'arabisation.<sup>26</sup> Mohammed El-Baghdadi, professeur fondateur du laboratoire de physique de la faculté des sciences à l'université Mohammed V, a récemment publié une encyclopédie de physique, composée de cinq volumes en arabe. Ceci confirme de manière tangible la capacité de la langue arabe à exprimer les différentes sciences exactes.<sup>27</sup> " La langue nationale est la langue de l'enseignement et de la recherche scientifique dans 19 pays leaders sur le plan technologique. Aussi, une étude récente a conclu que les 500 meilleures

universités du monde sont situées dans 35 pays où les langues d'enseignement sont les langues nationales ".<sup>28</sup> Ces études et expériences devraient réfuter l'affirmation, selon laquelle le progrès ne peut se produire que grâce à l'enseignement dans une langue étrangère.

### **L'insuffisance de dépenses allouées à la recherche scientifique et le manque de motivation pour son développement**

Le Maroc consacre 0,71% de son PIB à la recherche scientifique (selon les statistiques publiées en 2010, par la Banque mondiale). Ce taux est faible par rapport aux normes internationales, que la Banque mondiale a fixées à un minimum de 2%. Par ailleurs, selon le directeur du Centre national pour la recherche scientifique et technique, les dépenses dérisoires consacrées à la recherche scientifique ont entraîné un rétrécissement du secteur, comme en témoigne le déclin de la coproduction scientifique entre les universitaires marocaines et leurs partenaires traditionnels, à savoir : les universitaires français. En effet, le taux de coproduction scientifique franco-marocaine est passé de 35 % en 2000 à environ 22 % en 2014. Le directeur note, également, que les chercheurs scientifiques au Maroc se sont tournés, ces dernières années, vers leurs pairs des pays non francophones, comme l'Espagne, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Allemagne et l'Italie, et ce, après que l'anglais est devenu la langue de la recherche scientifique par excellence et les chercheurs marocains ont commencé à chercher des horizons plus prometteurs. La coopération arabe dans le domaine de la recherche scientifique connaît, quant à elle, un renouveau remarquable. En effet, les chercheurs marocains, avec leurs collègues

de la région arabe, ont publié 1322 articles scientifiques conjoints au cours des années 2005-2014. Cependant, ce nombre ne reflète pas le potentiel du Maroc, d'autant plus que les chercheurs saoudiens et égyptiens ont, respectivement, publié dans la même période 14093 et 13183 articles scientifiques. Quant au domaine de la recherche, le directeur du centre précise que la plupart des articles publiés relèvent des spécialités médicales, biologiques et agricoles.<sup>29</sup> Par ailleurs, les données de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale révèlent la faiblesse de l'entrepreneuriat. Les demandes de brevets déposées par les entreprises en 2012 ont diminué de 19% par rapport à 2011, passant de 32% à 26% en 2012.<sup>30</sup> Cependant, un récent rapport du même Office, publié en 2017, indique que les demandes marocaines ont augmenté et ont atteint 9%. En effet, leur nombre a atteint 7859 demandes de brevet, ce qui équivaut à 60 % du total des demandes de marques déposées. L'office a souligné le fait qu'au niveau africain, le Maroc se classe premier dans le système international d'enregistrement de marques, communément appelé " système de Madrid ", et a annoncé que 111 marques marocaines ont été enregistrées au niveau international. Le rapport révèle, également, que ce système a reçu 182 demandes marocaines dont 11% émanant de centres de recherche et 14% d'entreprises. Par ailleurs, 40 % de l'ensemble des demandes traitées, en 2017, sont nouvelles et innovantes.<sup>31</sup> C'est une situation prometteuse qui appelle à l'optimisme dans les domaines de l'innovation et de la créativité.

Outre le faible budget alloué à la recherche scientifique au Maroc, d'autres obstacles entravent tout espoir de

**Le succès du transfert et de la localisation du savoir dépend, en grande partie, des capacités des personnes à qui ce savoir a été transféré et de son utilisation dans les différents projets et objectifs permettant d'atteindre le développement inclusif**

**Selon le rapport annuel sur l'état de l'édition au Maroc pour l'année 2017-2018, le nombre total de textes traduits a augmenté de 67% par rapport à l'année précédente**

progrès dans ce domaine, tels que les mauvais équipements, la faiblesse des infrastructures et des laboratoires et les préjugés dévalorisant la recherche scientifique en général. Ce sont des raisons qui poussent les compétences scientifiques à émigrer. " L'indice mondial du savoir (GKI) 2018 " a confirmé cet état, compte tenu de la valeur de GKI et du classement du Maroc. En effet, le Maroc a occupé le 89<sup>ème</sup> rang au niveau international, en réalisant un score de 17,1 points sur 100. Ce score était très faible comparé à celui des États voisins, puisque l'Algérie s'est classée 58<sup>ème</sup> avec un score de 24,8 points et la Tunisie 63<sup>ème</sup> avec un score de 24,2 points.<sup>32</sup> De ce fait, l'efficacité et la faisabilité de la recherche scientifique et du développement sont remises en question, ce qui indique des lacunes qui doivent être comblées. Bien qu'il se place au 77<sup>ème</sup> rang dans le classement des intrants, les extrants font dégringoler le Maroc au 108<sup>ème</sup> rang mondial. Cela démontre l'incompétence et l'inefficacité de la recherche et du développement, ce qui représente un défi majeur pour la recherche scientifique au Maroc, car elle constitue encore l'un des principaux obstacles à surmonter. Les participants au panel de discussion en ont attesté et ont appelé à accorder à la recherche scientifique l'importance qu'elle mérite, en tant que levier du développement et du progrès communautaire.

**Le potentiel et les limites de la langue arabe en matière du transfert et de localisation du savoir au Maroc**

Le savoir est transmis par de nombreux canaux dont les plus importants sont l'éducation, la formation et les divers autres moyens culturels tels que l'Internet,

les médias, la traduction, etc. Il est certain que le succès du transfert et de localisation du savoir dépend, en grande partie, des capacités des personnes à qui ce savoir a été transféré et de son utilisation dans les différents projets et objectifs permettant d'atteindre le développement inclusif.

Les académies et les institutions scientifiques jouent un rôle central dans le transfert du savoir. L'éducation à travers ses différents cycles, du primaire à l'université, apporte aux jeunes des connaissances et des valeurs qui leur permettent de développer leur capital intellectuel, surtout s'ils sont soumis à un système éducatif efficace et compétent. La traduction, à son tour, est d'une importance primordiale dans le transfert du savoir. En effet, le transfert des connaissances vers la langue arabe contribue aux processus du développement et du progrès espérés dans les domaines sociaux, économiques et éducatifs. La traduction est considérée à juste titre comme un portail d'accès à la culture et un moyen de son transfert d'une société à une autre. Elle est, donc, un outil de diffusion, de transfert et de localisation du savoir, afin de bénéficier de sciences des nations avancées et de construire des passerelles menant à leur culture et leur civilisation, accomplissant ainsi un saut qualitatif vers le développement et le progrès sociaux. Quels sont, alors, les efforts que le Maroc fournit pour établir une communication et des relations culturelles à travers la traduction ?

Selon le rapport annuel sur l'état de l'édition au Maroc pour l'année 2017-2018, le nombre total de textes traduits a augmenté de 67% par rapport à l'année précédente. Cela confirme la courbe ascendante, non seulement de publications

imprimées, mais aussi de publications numériques qui représentent 21,5% du total des documents publiés. À partir d'un échantillon de littérature traduite de plusieurs langues étrangères, il est conclu que l'arabe est la principale langue cible et que la langue source la plus traduite est le français avec un pourcentage de 44,7%. Quant aux traductions marocaines de l'arabe vers les langues étrangères, elles ne dépassent pas 12% du total des textes traduits. En termes de distribution de livres traduits selon les différentes disciplines, la littérature arrive en tête de liste, suivie par l'histoire, les études sociales, la philosophie, les études littéraires et islamiques et les arts.<sup>33</sup> Il est à noter qu'il existe un déficit d'ouvrages traduits dans les domaines de sciences naturelles, d'économie et de technologie, alors que ce sont des domaines scientifiques qui jouent un rôle important dans le développement et ont connu de grandes avancées au cours des dernières décennies. Les participants au panel de discussion se sont rendus compte de cette lacune et ont demandé qu'une attention particulière soit accordée à la traduction, en tenant compte de ces priorités.

### **Les problèmes de la langue arabe scientifique et la situation de l'arabe sur Internet**

Le taux d'internautes au Maroc a atteint 61,6% de l'ensemble de la population, à la fin de mars 2019. La question est, cependant, de savoir dans quelle mesure l'Internet contribue-t-il au transfert et à l'utilisation du savoir ?

Les progrès récents des sciences numériques ont contribué à l'émergence et à l'utilisation de technologies nouvelles et innovantes dans les domaines

linguistiques. Parmi les exemples figurent la reconnaissance optique de caractères permettant l'édition et la modification de textes, les dictionnaires numériques dont le déploiement a rencontré un grand succès dans les domaines de la traduction traditionnelle et automatique, et la reconnaissance vocale qui permet la transformation de sons en textes écrits ou des textes écrits en sons audibles. Cependant, les applications en langue arabe, pour la plupart de ces technologies, restent insuffisantes, ce qui empêche leur utilisation optimale par les arabophones. Cette situation appelle à intensifier les efforts des linguistes pour développer l'usage de l'arabe dans le traitement numérique. Les participants au panel de discussion ont, à leur tour, confirmé que le contenu numérique arabe est minime par rapport aux autres langues vivantes et les recherches et les connexions aux plateformes internationales ne peuvent être faites sur les sites internet, puisque ces derniers utilisent des langues autres que l'arabe.

“ La distance, qui sépare encore l'arabe de l'ère de la numérisation et d'Internet, affaiblit la langue et contribue à son isolement de la société du savoir et de son développement [...]. L'utilisation de l'arabe et sa présence dans le monde virtuel restent limitées et faibles par rapport à ce que mérite cette langue, compte tenu de son poids démographique, de ses capacités de communication et de sa valeur culturelle et esthétique ”.<sup>34</sup> La faible production numérique est évidente malgré l'expansion continue de l'utilisation d'Internet chez plus de 22 millions d'utilisateurs, soit près des deux tiers de la population au Maroc.<sup>35</sup> Nul doute que les applications d'Internet ouvrent des opportunités pour les

**Le nombre d'internautes au Maroc a atteint 61,6% de la population, en mars 2019**

**Tableau (D.3-1) : Nombre total des heures allouées à l'apprentissage de l'arabe, le français et l'anglais dans les trois cycles : primaire, secondaire collégial et secondaire qualifiant**

Filières	L'arabe	L'amazighe	Le français	L'anglais
Lettres et sciences sociales	2,465	612	2,006	510
Sciences expérimentales (Sciences de la vie et de la terre- (Physique- Agriculture	2,159	612	1,938	374
Filières technique-industrielles et technique -économiques	2,159	612	1,802	374

Source : les données collectées par le chercheur principal de l'étude de cas du Maroc à partir des données du ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique indiquées dans le guide pédagogique de l'école primaire (2009) et les programmes de langues arabe, française et anglaise pour les cycles primaire et secondaire (2007).

**Les rapports nationaux et internationaux indiquent une faiblesse dans l'acquisition et la maîtrise de la langue arabe pour les élèves marocains, malgré le nombre significatif d'heures allouées à son apprentissage**

utilisateurs afin de puiser dans le réservoir du savoir, de profiter de ses avantages et de passer de la phase de consommation à la phase de production.

#### **La place de la langue arabe dans le système éducatif**

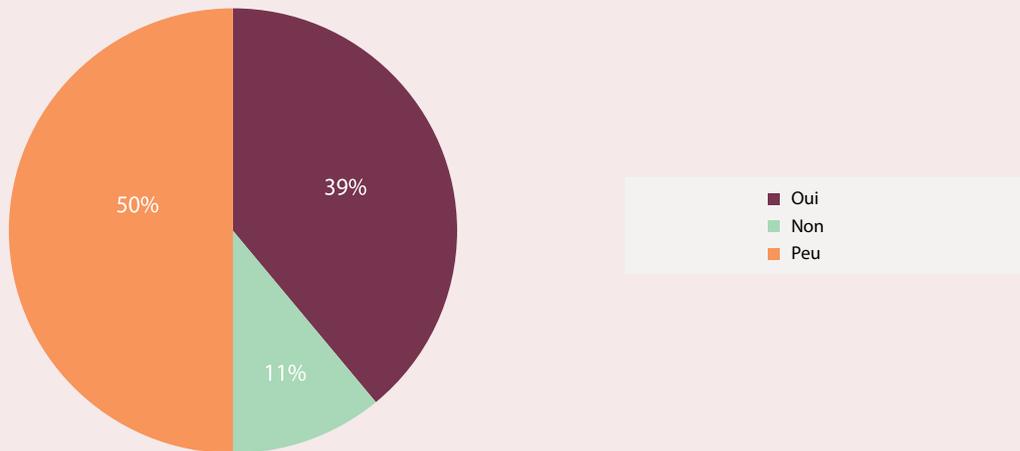
Les rapports nationaux et internationaux indiquent une faiblesse dans l'acquisition et la maîtrise de la langue arabe pour les élèves marocains, malgré le nombre significatif d'heures allouées à son apprentissage. Le tableau (D.3-1) illustre le nombre d'heures allouées à chaque spécialité, du niveau primaire jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire (12 ans).

Le tableau montre que le nombre d'heures allouées à la langue arabe est presque égal au nombre d'heures allouées au français et à l'anglais réunis, ce qui réduit les possibilités d'acquérir la langue arabe. Si on y ajoute la médiocrité des méthodes pédagogiques de l'enseignement de la langue arabe par rapport à celles du français et de l'anglais, on comprend pourquoi les

élèves de l'enseignement secondaire sont incapables d'acquérir les compétences et les capacités linguistiques dans les matières scientifiques, technologiques, économiques et techniques, qui sont des matières essentielles en vue du développement. Cette situation nécessite une évolution des méthodes d'enseignement pour obtenir de meilleurs résultats. Les participants au panel de discussion ont préconisé cela étant donné qu'ils ne sont pas entièrement satisfaits des méthodes actuelles d'enseignement de la langue arabe, lorsque seulement 39% des participants pensent que l'approche de l'enseignement de l'arabe aide à sa maîtrise, alors que 50% disent qu'elle n'aide que peu et 11% pensent qu'elle n'aide aucunement. (Voir figure (D.3-4)).

### Figure (D.3-4) : Les techniques et les méthodes d'enseignement de l'arabe dans les écoles et leur impact sur le niveau d'acquisition et de maîtrise

Les techniques et les méthodes d'enseignement de l'arabe dans les écoles aident-ils à l'acquérir et à la maîtriser ?



Source : Les résultats du questionnaire préparé dans le cadre de la présente étude de cas.

#### Le renforcement et le développement du répertoire linguistique de l'étudiant

Depuis plusieurs décennies, le système éducatif marocain se contente de traduire ou d'élaborer des manuels en arabe et d'exiger des enseignants qu'ils dispensent leurs cours en langue arabe. Il ne s'est pas penché sur la création de domaines scientifiques en langue arabe, avec tout ce que cela implique comme production, recherche et traduction continue des nouvelles connaissances.<sup>36</sup> Les participants au panel de discussion ont souligné le fait que l'arabe, en tant que langue d'enseignement dans l'enseignement supérieur, est aujourd'hui véritablement en crise, à cause de la situation actuelle des universités et des instituts supérieurs où le français est prédominant. De plus, les approches pédagogiques restent, en majorité, traditionnelles, en raison de longs programmes et des heures d'enseignement insuffisantes. Par conséquent, les enseignants se focalisent sur le transfert

du savoir plutôt que sur le développement des compétences de réflexion de haut niveau. Aussi, malgré le statut de la langue arabe en termes d'heures d'enseignement consacrées dans les différents niveaux et filières d'enseignement, son statut n'arrive pas à atteindre le niveau souhaité, que ce soit au sein des établissements scolaires ou du point de vue de la plupart des familles marocaines. Cet état de fait nécessite une révision complète de ce statut.

#### La langue arabe et le renforcement des piliers de la société du savoir

##### L'éducation : un des piliers essentiels du savoir

L'éducation constitue l'un des piliers les plus importants de la société du savoir. C'est à travers elle que les jeunes sont préparés et dotés des valeurs et des compétences requises. Les expériences internationales contemporaines affirment que l'éducation

**Les participants au panel des discussions ont souligné le fait que l'arabe, en tant que langue d'enseignement dans l'enseignement supérieur, est aujourd'hui véritablement en crise, à cause de la situation actuelle des universités et des instituts supérieurs où le français est prédominant**

### Encadré (D.3-1) : Renforcement du système national d'éducation, de formation et de recherche scientifique : le projet de loi-cadre n° 51-17

Le projet de loi-cadre n° 51-17 vise à " permettre au système national d'éducation, de formation et de recherche scientifique de capitaliser ses acquis, résoudre ses dysfonctionnements et garantir sa réforme globale ". Pour atteindre ces objectifs, la politique éducative doit réaliser sur le terrain :

- A. La généralisation d'un enseignement inclusif et solidaire en faveur de tous les enfants sans distinction ;
- B. L'obligation de l'enseignement préscolaire qui incombe à l'Etat et aux familles ;
- C. La discrimination positive en faveur des enfants des zones rurales et périurbaines et d'autres zones déficitaires ;
- D. La garantie du droit d'accès à l'éducation, à l'enseignement et à la formation pour les enfants en situation de handicap et aux enfants en situations particulières ;
- E. La poursuite des efforts déployés en vue de lutter contre la déperdition et l'abandon scolaires, et la mise en place de programmes incitatifs pour la mobilisation et la sensibilisation des familles aux risques de l'abandon de l'école à un âge précoce ;
- F. La mise en place des conditions favorables à l'éradication de l'analphabétisme.

Source : le ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Projet de loi-cadre n° 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique (préambule).

est la voie menant au développement et à la prospérité. En effet, les grandes puissances les plus développées accordent, aujourd'hui, les plus hautes priorités à l'éducation dans leurs politiques, leurs centres d'intérêt et leurs planifications stratégiques. Par conséquent, l'éducation représente l'axe principal de l'agenda mondial pour le développement durable à l'horizon 2030 et

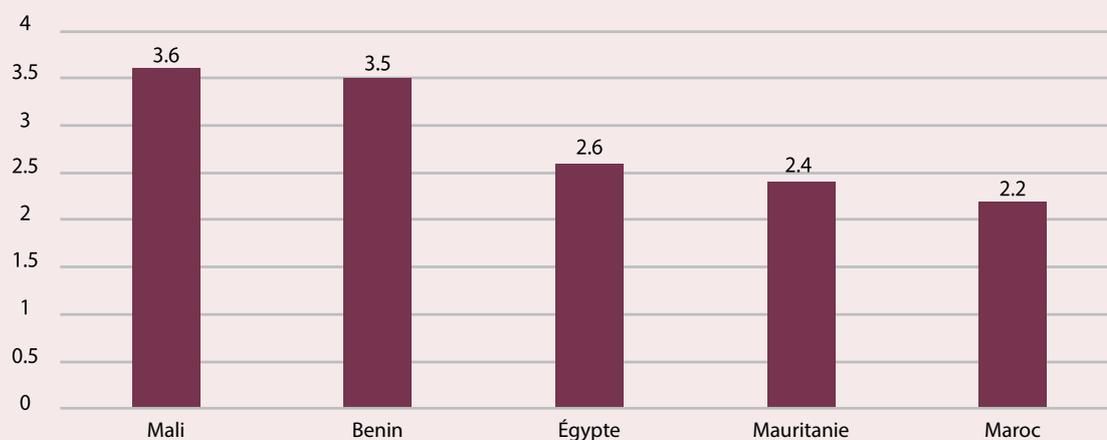
ce, en tant que facteur décisif pour atteindre l'ensemble des objectifs de développement durable. Pour ce faire, l'éducation doit être de qualité, équitable, inclusive et doit œuvrer à améliorer les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie.<sup>37</sup> La compétition mondiale est essentiellement une compétition éducative, même si elle prend des formes différentes, grâce au développement global que l'éducation réalise dans tous les aspects de la vie, notamment en modelant l'intellect et les émotions humaines permettant ainsi l'assimilation des sciences, des technologies et des connaissances de l'époque.

#### L'enseignement pré-universitaire

Les sociétés modernes subissent un ensemble de difficultés économiques et de différentes tensions sociales, en plus de plusieurs dilemmes de développement auxquels elles ne peuvent faire face que si elles redéfinissent un nouveau projet éducatif, basé sur une vision avancée de l'éducation et du développement.<sup>38</sup> C'est peut-être ce qui a motivé le Maroc à formuler les recommandations de la vision stratégique pour la réforme de l'éducation 2015-2030, qui s'appuie sur six leviers pour faire avancer l'individu et la société et atteindre les objectifs suivants :

1. Adapter l'éducation et la formation aux besoins du pays et aux métiers d'avenir, et permettre l'intégration ;
2. Renforcer l'intégration socioculturelle ;
3. Édifier la société de citoyenneté, de démocratie et d'égalité ;
4. Assurer l'apprentissage tout au long de la vie ;
5. Participer activement à l'économie et la société du savoir ;
6. Renforcer la position du Maroc parmi les pays émergents.<sup>39</sup>

**Figure (D.3-5) : Le pourcentage d'utilisation de la réflexion critique dans l'enseignement, selon l'indice mondiale de compétitivité 2018**



Source : le Forum économique mondial. 2018. Rapport sur la compétitivité mondiale.

Remarque : la valeur de l'indice est comprise entre 1 et 7 (7 = meilleur).

**Tableau (D. 3-2) : Indice de l'enseignement supérieur au Maroc (2018)**

Enseignement pré-universitaire	Classement sur 134 pays	Valeur/100
Inscription	60	54.1
Diplômés	101	43.4
Résultats	74	24.1

Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour le savoir, 2018. L'indice mondial du savoir 2018, p.52. <https://knowledge4all.com/countryprofilepdfs/AKI2018/5-en.pdf>, consulté le 27 Novembre, 2019.

En effet, la "Charte de l'éducation et de la formation", qui a précédé à la fois la vision stratégique de réforme 2015-2030 et le projet de loi-cadre n°15-71, a ouvert la voie à plusieurs réformes du système de l'éducation et de la formation, dès le début du troisième millénaire. Cette charte a été un saut qualitatif et une démarche essentielle pour le système éducatif dans sa quête d'engagement dans la société du savoir. C'est une quête qui nécessite une conception de projets pédagogiques exceptionnels et une

formation des apprenants pour devenir une élite scientifique capable de s'engager positivement dans la société du savoir. Par conséquent, les efforts en matière d'éducation et de formation représentent un élément essentiel de la construction de la société du savoir qui requiert une maîtrise de la langue arabe et une capacité à l'employer, de manière centrée d'intérêt résoudre ces problèmes et d'exprimer tout ce qui est à la fois national et mondial. Elle nécessite, également, la maîtrise de langues étrangères. Ceci favorisera l'ouverture et

**Le décrochage scolaire, sans achèvement de l'enseignement fondamental, limite les résultats scolaires qui restent inférieurs au niveau requis**

**Les différents niveaux du système éducatif manquent de qualité. C'est un fait qui entrave l'ouverture au marché du travail, freine le développement technologique et son emploi positif et constructif, décourage la recherche scientifique et empêche la formation d'individus aux personnalités intellectuellement et moralement équilibrées**

le développement dans tous les secteurs et aidera à préparer une génération de spécialistes qui excelleront dans les diverses variétés du savoir en plusieurs langues.

Cependant, ces réflexions ne se sont pas concrétisées, en raison des perturbations qui ont entravé la mise en œuvre de la charte sur le terrain et ont fait trébucher les composantes du système éducatif. Le résultat de cet échec s'est manifesté par la baisse des indices du Maroc, comme l'ont dévoilé divers rapports internationaux et nationaux. Ces rapports ont, également, mis en lumière les failles encore présentes dans le processus de la scolarisation des enfants et de leur libération de l'ignorance, ainsi que le déclin des efforts pour éradiquer l'analphabétisme chez les adultes, en particulier dans les zones rurales et chez les femmes. De plus, le décrochage scolaire, sans achèvement de l'enseignement fondamental, limite les résultats scolaires qui restent inférieurs au niveau requis. Les compétences, que les apprenants acquièrent telles que les compétences de résolution des problèmes, de l'innovation et de la réflexion critique, ne leur fournissent pas la possibilité de disposer de connaissances qualitatives qui leur permettraient de relever les défis de l'ère de la mondialisation et des sociétés du savoir. Ceci est plus clairement illustré par les indices qui classent le Maroc au plus bas en matière de réflexion critique (Figure (D.3-5)) par rapport aux pays subsahariens, à la Mauritanie et à l'Égypte.

C'est peut-être cet échec-là qui a classé le Maroc au 94<sup>ème</sup> rang sur 134 pays dans l'indice mondial du savoir 2018, en raison de son faible rendement dans l'enseignement technique. Le Maroc a enregistré une baisse, puisqu'il avait occupé le 77<sup>ème</sup> rang, l'année

précédente. L'indice mondial du savoir 2018 indique que le Maroc a été classé 89<sup>ème</sup> avec une valeur de 48,8 sur l'indicateur de l'éducation pré-universitaire. Le tableau (D.3-2) illustre le rang du Maroc sur l'indicateur de l'éducation pré-universitaire (inscriptions, diplômés et résultats).

De plus, les différents niveaux du système éducatif manquent de qualité. C'est un fait qui entrave l'ouverture au marché du travail, freine le développement technologique et son emploi positif et constructif, décourage la recherche scientifique et empêche la formation d'individus aux personnalités intellectuellement et moralement équilibrées. La réalité économique, à son tour, contribue à ces déficiences. Elle est incapable de créer des opportunités d'emploi, car elle est le produit d'un système éducatif défaillant. Ainsi, le système éducatif au Maroc a été classé parmi les systèmes éducatifs sous-développés dans le monde et ce, à un degré qui ne semble guère prometteur. Au vu de la situation désastreuse, la solution efficace ne consiste pas à remplacer une langue par une autre, en raison des problèmes accumulés et profondément enracinés. Ces problèmes nécessitent des efforts concertés et constructifs, conjugués à une volonté de fer, pour surmonter ces défauts et ces échecs.

### L'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur est un secteur clé. Il est au service de l'individu et de la société, car il façonne leurs environnements éducatif, culturel, intellectuel, social et économique. Il pourvoit la société en production scientifique et ce, à travers des recherches et des études

menées pour développer la société et lui apporter de grands avantages. La valeur de l'enseignement supérieur dans chaque pays se mesure par la capacité de ses établissements à interagir avec les exigences du développement et du progrès de la société. Elle se mesure, également, par le niveau des réalisations des universités en recherche scientifique et par leur coopération avec le secteur économique dans les domaines de la recherche et du développement. Il y a, également, comme facteurs de mesure : l'étendue de l'influence des universités et de leur classement parmi les prestigieuses universités internationales ; le type d'enseignement qu'elles dispensent ; et, les aptitudes et les compétences dont elles dotent leurs étudiants, améliorant ainsi leurs chances d'occuper une place de premier plan dans la société, après l'obtention de leurs diplômes, et d'assumer des rôles de leadership qui ancrent les bases du progrès et du développement de la société. À cet égard, l'État doit accorder une grande importance à l'éducation et particulièrement à l'enseignement supérieur, puisqu'il représente la voie menant au développement de la société et de l'État.

En décrivant l'état défailant de l'université marocaine, Muhammad Al-Sharqawi a déclaré que l'université marocaine souffre, aujourd'hui, d'une quantité innombrable de problèmes d'ordre intellectuels, méthodologiques et structurels. Il affirme qu'elle se trouve à un carrefour et devant des choix stratégiques qui n'ont pas encore été effectués, et ce, depuis le début du siècle : est-ce que la langue d'enseignement est l'arabe, le français ou l'anglais ? Consolider un format arabo-marocain dans les cursus universitaires ou faire un effort de conciliation entre la francophonie (qui perd de son lustre non seulement au Maroc, mais aussi dans

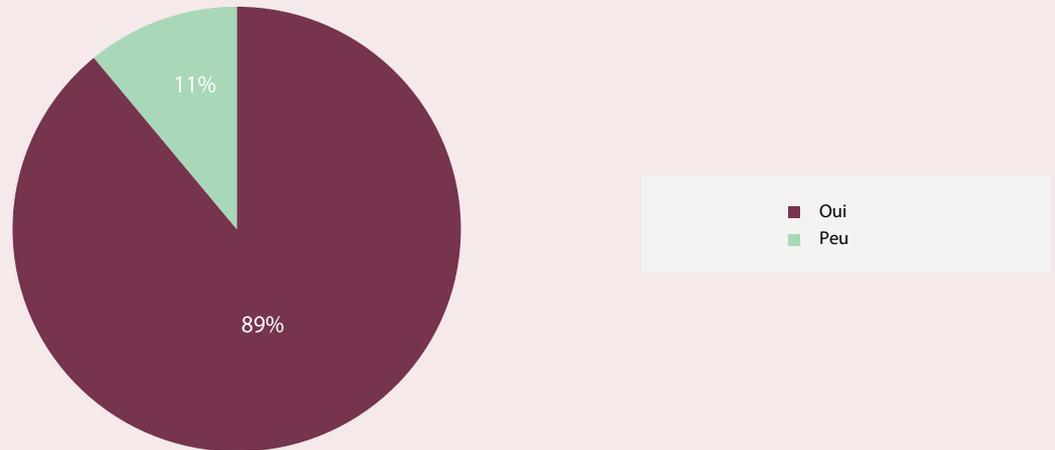
le reste du monde) et l'anglophonie dont le leadership est devenu une évidence, que ce soit en sciences sociales, humaines, naturelles ou appliquées ? Cependant, il y a une question clé et plus importante encore qui se perd au milieu de cette compétition entre les arabophones, les francophones et les anglophones : quelles sont les caractéristiques intellectuelles et scientifiques que nous aspirons à trouver chez les étudiants et les diplômés de l'université marocaine, en 2020, 2030 ou 2040 ?<sup>40</sup> L'université marocaine, selon Al-Sharqawi, est en déclin au début du 21<sup>ème</sup> siècle. Cela veut dire qu'elle connaît une régression intellectuelle et une capacité décroissante d'innovation scientifique et politique parmi les universitaires d'aujourd'hui. L'état actuel des choses montre une perte d'orientation dans des domaines fondamentaux, comme l'éducation et la santé ! Ce sont " des intellectuels qui entrent dans un état d'absence volontaire et appliquent la politique de l'autruche, en enfouissant leurs têtes dans le sol. Ils préfèrent se replier sur eux-mêmes pour ne pas faire de vagues dans les eaux stagnantes recouvrant l'état putride de la culture. Ils sont devenus, ainsi, des adeptes de l'esprit résigné ".<sup>41</sup>

Le système d'enseignement supérieur au Maroc n'a pas connu les transformations vécues par la société et le reste du monde. Cela a empêché sa participation, pourtant nécessaire, à la chaîne du développement et au processus de construction du projet communautaire. Cependant, malgré ces jugements qui pourraient paraître sévères, il est toutefois vrai que les universités marocaines font de leur mieux et ce, dans la limite des possibilités qui leur sont offertes. Ces efforts ont conduit certaines universités à jouir d'un bon classement et à être côte à côte avec les universités internationales.

**Le système d'enseignement supérieur au Maroc n'a pas connu les transformations vécues par la société et le reste du monde. Cela a empêché sa participation, pourtant nécessaire, à la chaîne du développement et au processus de construction du projet communautaire**

Figure (D.3-6) : L'utilisation de l'arabe standard

Vous sentez-vous à l'aise en parlant en arabe ?



Source : Les résultats du questionnaire préparé dans le cadre de la présente étude de cas.

### Le classement des universités marocaines

Parmi les universités prestigieuses, l'université Ibn Tofail à la ville de Kenitra occupe une position honorable dans le palmarès mondial des universités les plus influentes publié par le " Times Higher Education ". Cette réalisation fait d'elle la seule université marocaine répertoriée parmi les universités les plus influentes dans le programme annuel international en matière de classification des universités, à savoir : " University Impact Rankings ".<sup>42</sup> Aussi, l'université Mohammed V à Rabat a été classée en tête des universités marocaines, 16<sup>ème</sup> dans le classement des meilleures universités arabes et 27<sup>ème</sup> dans celui des 200 meilleures universités d'Afrique, selon le classement de " uniRank " 2018, un prestigieux organisme mondial de classement des universités. Ce classement est basé sur la présence de l'université sur Internet et sa popularité en termes de nombre de consultations, de confiance,

d'autorité, de popularité et de qualité. Les productions de l'université Mohammed V représentent 30% de la production scientifique nationale. En 2018, cette université a pu déposer plus de 200 brevets et être bien classée mondialement dans trois domaines scientifiques, notamment les sciences de santé et les sciences médicales. En 2019, elle s'est classée 59<sup>ème</sup> au niveau du monde arabe, selon le classement américain, et fût précédée par l'université Al Akhawayn qui a été classée 46<sup>ème</sup>. Toutefois, trois universités marocaines seulement sont classées entre le 801<sup>ème</sup> et le 1000<sup>ème</sup> rang dans le classement de " Times Higher Education ". Quant au reste des classements mondiaux prestigieux, aucune université marocaine ne se classe parmi les mille premières universités.<sup>43</sup> Ces indicateurs mettent clairement en évidence les échecs de l'enseignement supérieur au Maroc et ce, malgré les efforts déployés pour le moderniser et le développer.

Dans l'indice mondial du savoir 2018, l'enseignement supérieur au Maroc a été classé en dessous de la moyenne, étant 93<sup>ème</sup> sur 134 et obtenant un score de 33,2 points. Cela peut être attribué à sa faible production qualitative.<sup>44</sup> Dans la plupart des cas,, le diplômé universitaire dispose d'un diplôme qui ne le qualifie pas pour le marché du travail et pour remédier à cela, il est indispensable de mener une réforme globale du secteur de l'éducation. Il est indispensable, également, de relever les défis de l'économie du savoir au sein d'une société qui a été progressivement submergée par la mondialisation. Pour que la réforme de l'éducation soit efficace, elle doit être réaliste et sélective. Cela appelle à moderniser l'écosystème éducatif dans son ensemble, à améliorer la sélection et la formation des enseignants et des professeurs, et à adopter une nouvelle forme de gouvernance pour l'école publique.<sup>45</sup>

### La langue arabe et l'enseignement supérieur au Maroc

La langue arabe au Maroc souffre d'une sorte de rétrécissement et de déstabilisation, notamment dans les disciplines scientifiques et techniques. Ceci s'ajoute aux méthodes coloniales qui visaient à l'affaiblir et à la remplacer par la langue coloniale. L'un des paradoxes observés dans les États arabes est la constitutionnalisation de la langue arabe, alors qu'il y a une réticence manifeste à l'employer sur le terrain. Le Maroc n'échappe pas à cette règle puisque les langues officielles du pays sont l'arabe et l'amazighe, alors que la langue prédominante dans les médias, l'administration et la science est la langue française.

Comme mentionné ci-dessus, la fragilisation et l'appauvrissement de la langue arabe se reflètent dans les domaines de l'éducation et de la recherche scientifique au Maroc. L'emploi de l'arabe est limité à la recherche liée aux sciences religieuses, aux études islamiques et aux fondements de la religion, ainsi qu'à certains domaines des sciences humaines et juridiques. Elle est, par contre, rarement utilisée dans les sciences exactes et leurs branches techniques. Or ces dernières sont celles dont le pays a besoin pour s'intégrer dans la société du savoir avec les nécessaires compétences scientifiques et pratiques dans les domaines de la médecine,<sup>46</sup> de la santé, de la pharmacie, de l'agriculture, des sciences vétérinaires, de l'économie, de l'ingénierie, de l'industrie et de l'entrepreneuriat. Toutefois, si la langue arabe est utilisée dans l'une des institutions dont relèvent ces sciences, elle est considérée seulement comme une culture générale ou une compétence complémentaire. Les membres du panel de discussion, tenu dans le cadre de l'élaboration du présent rapport, ont fait remarquer que la langue arabe ne manque ni de créativité ni d'innovation. Ils ont insisté sur la nécessité d'employer la langue nationale dans les domaines de la science, du savoir, de l'enseignement supérieur et de la formation technique et ce, afin de se l'approprier et de la localiser par crainte qu'elle ne périclite et ne s'efface de la carte des civilisations. La plupart des personnes interrogées (89%), dans le cadre de l'enquête, ont exprimé qu'elles se sentent à l'aise en utilisant l'arabe, tandis que seulement (11%) ont déclaré qu'elle sont plus ou moins à l'aise lors de son utilisation (Voir figure (D.3-6)).

**La langue arabe au Maroc souffre d'une sorte de rétrécissement et de déstabilisation, notamment dans les disciplines scientifiques et techniques, ce qui s'ajoute aux méthodes coloniales qui visaient à l'affaiblir et à la remplacer par la langue coloniale**

## La recherche, le développement et l'innovation

**Les établissements d'enseignement supérieur et les centres de recherche scientifique jouent un rôle majeur dans la construction du capital humain et ce, avec leur production d'innovation et de créativité qui répond aux enjeux de l'époque et concrétise le développement durable**

Les établissements d'enseignement supérieur et les centres de recherche scientifique jouent un rôle majeur dans la construction du capital humain et ce, avec leur production d'innovation et de créativité qui répond aux enjeux de l'époque et concrétise le développement durable. Cela dépend, bien entendu, de la qualité et de la pertinence de l'enseignement que ces établissements dispensent. La raison à cela réside dans la relation dialectique multidimensionnelle qui relie le savoir à l'environnement, à la culture et au patrimoine de la société. En effet, le savoir est un puissant levier de développement et d'amélioration de la qualité de vie. Ainsi, toute évolution positive dans la performance du savoir se répercutera sur le développement et ses moyens.<sup>47</sup> Depuis le début du troisième millénaire, le progrès et le développement des nations se mesurent au volume des connaissances nouvelles et innovantes qu'elles produisent, car l'avenir appartient, désormais, aux États qui possèdent le savoir et sont les précurseurs en matière d'innovation et de créativité.<sup>48</sup>

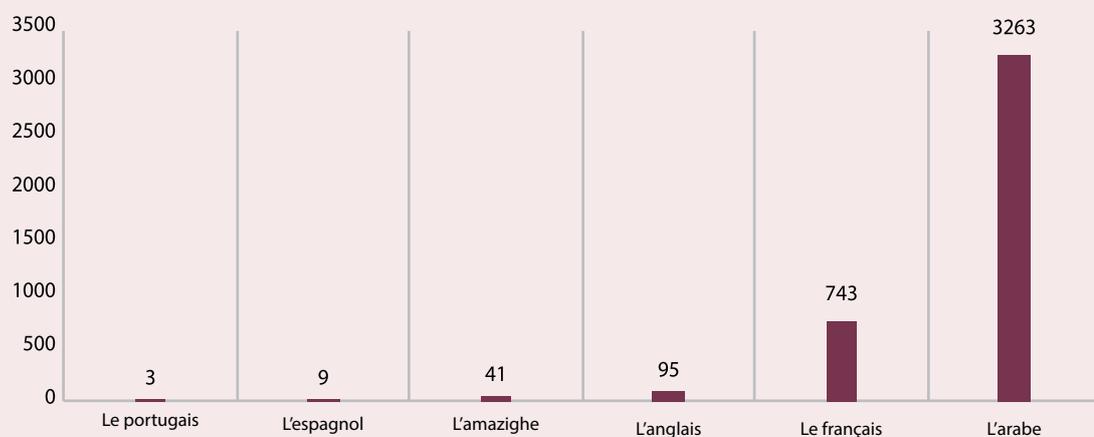
**Les participants au panel des discussions ont indiqué que la modestie des financements alloués à la recherche, à l'innovation et au développement montre un manque évident de volonté pour faire avancer ce domaine**

La réalité de la recherche scientifique, telle que décrite par un ancien ministre de l'enseignement supérieur, est " pas bonne " ! En effet, le Maroc est décidément à la traîne et accuse un énorme retard dans ce domaine et ce, tant au niveau mondial qu'au niveau continental ". Parmi les déficits, dont souffre la recherche scientifique, figure " le manque d'incitation pour les professeurs et les étudiants souhaitant mener des recherches scientifiques ". À cet égard, un autre responsable estime que le Maroc " a fait le choix d'une économie libérale et a

adhéré à un certain nombre d'accords de libre-échange afin de ne pas limiter ses échanges commerciaux avec l'Europe et les pays du bassin méditerranéen, mais aussi pour créer de nouvelles opportunités avec l'Amérique et l'Asie [...]. De là ressort l'importance des domaines et des priorités pour lesquels la recherche scientifique doit être financée et soutenue ". La quête du Maroc, pour " accéder à la compétitivité internationale, est ce qui a placé son système de recherche scientifique à un tournant crucial de son histoire où tout est mis en œuvre pour atteindre l'objectif de devenir un leader technologique en Afrique et d'être la passerelle entre le Sud et le Nord ", ce qui nécessite " un système national de recherche scientifique innovant et capable de répondre aux exigences sociales et économiques ".<sup>49</sup>

### Les indicateurs d'innovation au Maroc

Selon le rapport de " l'indice mondial du savoir 2018 ", le Maroc est classé, dans l'indice de recherche, de développement et d'innovation, au 84<sup>ème</sup> rang sur 134 pays et ce, avec un score de 20,3. Aussi, la qualité de ses institutions de recherche scientifique lui a valu la 108<sup>ème</sup> place dans le même indice.<sup>50</sup> Le rapport révèle, aussi, que les dépenses consacrées à la recherche et au développement représentaient 0,71% du PIB.<sup>51</sup> Ces chiffres illustrent les défaillances du Maroc dans ces domaines clés de développement. Ces statistiques et indicateurs démontrent la nécessité de redoubler d'efforts et de mobiliser les ressources, pour combler les lacunes et dépasser cette situation qui fait du Maroc un pays non qualifié pour s'intégrer à la société du savoir et améliorer la situation de sa population. En effet, une société, qui n'innove pas à l'ère du savoir et de l'économie du savoir, est vouée à l'extinction.

**Figure (D.3-7) : Les publications marocaines de 2017/2018 réparties selon les langues**

Source : la Fondation du Roi Abdulaziz Al Saoud - Casablanca. 2018. L'édition et le livre au Maroc : le rapport annuel sur la situation de l'édition et du livre dans les domaines des lettres, des sciences humaines et sociales. 2017/2018. p. 7.

Les participants au panel de discussion ont indiqué que la modestie des financements alloués à la recherche, à l'innovation et au développement montre un manque évident de volonté pour faire avancer ce domaine.

#### Le bilan de l'édition au Maroc

Selon le rapport annuel sur l'état de l'édition dans les domaines de la littérature et des sciences humaines et sociales, publié par la fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud - Casablanca pour l'année 2017/2018, l'industrie de l'édition marocaine a produit un total de 4154 titres, avec une augmentation de 8,37% par rapport aux chiffres du rapport de l'année 2016/2017. Ces titres édités comprenaient des livres et des revues ainsi que des publications numériques. Les publications imprimées représentaient la plus grande partie de la production marocaine dans les domaines de connaissances couverts par le rapport.

#### Encadré (D. 3-2) : Les marocains lisent en arabe d'abord... en arabe toujours

Les données fournies dans le " rapport annuel sur l'état de l'édition et du livre dans les domaines des lettres, des sciences humaines et sociales " montrent que l'arabe est la principale langue de publication au Maroc. Malgré les attaques menées contre la langue arabe et les conflits artificiels ayant pour but de limiter son rôle dans les domaines de la recherche, de l'écriture et de la créativité, le rapport a prouvé une vérité absolue et ce, en plein débat sur l'identité, à savoir : l'arabe est le principal moyen de publication et toujours en tête des langues d'édition au Maroc.

Source : Fouad Abou Ali. 2019. Al-maghariba yaqra'oun bi al-arabia awalane...bi al-arabia dayiman (Les marocains lisent en arabe d'abord... en arabe toujours). <http://www.m-a-arabia.com/vb/archive/index.php/t-38204.html>. Consulté le 28 novembre, 2019.

Figure (D.3-8) : L'évolution de l'édition marocaine entre 2014 et 2018



Source : Fondation du Roi Abdulaziz Al Saoud - Casablanca. 2018. L'édition et le livre au Maroc : le rapport annuel sur la situation de l'édition et du livre dans les domaines des lettres, des sciences humaines et sociales. 2017/2018. p. 7.

Il ressort clairement de la figure (D.3-7) que les publications en arabe jouissent d'un pourcentage plus élevé par rapport à celles publiées en français ou en d'autres langues (3263 en arabe contre 743 en français). Cela démontre que l'arabisation du secteur de l'édition marocain se poursuit et est clairement établie. En effet, les publications en français ne représentent que 17,8% contre 78,5% en langue arabe. Quant aux autres langues étrangères d'édition, leur nombre est également très faible ; l'anglais ne dépasse pas 2,28 % et l'espagnol 0,22 %. Il est à noter, également, que les chiffres de publication en amazighe restent aussi très bas. Il ressort de la figure (D.3-8) que le secteur de l'édition marocaine a connu un taux de croissance accéléré dont les publications arabes constituaient la plus grande partie. En 2014/2015, le nombre de publications n'a pas dépassé 2448 alors qu'il est passé à 4154 en 2017/2018.<sup>52</sup>

Quant aux ouvrages qui ne traitent que de sociologie et d'anthropologie, le rapport

de l'Observatoire arabe des sciences sociales dans le monde arabe révèle que le nombre total de publications dans les trois pays du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie), pour la période 2000-2016, est de 167 livres dont 47% ont été publiés au Maroc, 29% en Algérie et 24% en Tunisie.<sup>53</sup>

#### La langue des publications numériques et leurs thèmes

Dans le domaine de l'édition électronique, la répartition linguistique des livres publiés par voie électronique démontre une forte présence de la langue arabe (457 titres), suivie du français (168) et puis de l'anglais (65). Quant aux domaines de connaissances qui ont fait l'objet de ces publications, il est à noter qu'ils contrastent fortement avec les domaines édités traditionnellement (édition papier). En effet, la littérature, qui représente 34,5% des publications imprimées, représente moins de 1% des publications numériques. Cela vaut, également, pour le domaine de l'histoire

**Tableau (D.3-3) : Statistiques sur la lecture au Maroc**

Nombre moyen d'heures de lecture par habitant annuellement	57 heures
Nombre moyen de livres lus par habitant annuellement	27 livres
Nombre moyen de livres lus en arabe	19 livres
Nombre moyen de livres lus en langue étrangère	10 livres
Source : le Programme des Nations Unies pour le Développement et la Fondation Mohammed Bin Rashid Al Maktoum pour le savoir, 2016. L'indice arabe de lecture 2016.	

(moins de 1%) et du droit (5,4%). Quant à l'économie qui ne représente que 1,34% des publications papier, il a atteint 24,35% de l'ensemble des publications électroniques.<sup>54</sup> Cela soulève la question de savoir si l'édition électronique est plus ouverte aux sciences modernes telles que l'économie.

Ces statistiques sur l'édition peuvent nous amener à poser la question sur la lecture au Maroc. C'est un sujet qui préoccupe de nombreuses personnes, étant donné que la lecture est le principal portail d'acquisition du savoir et le premier canal de son transfert. À cet égard, le rapport sur l'indice arabe de lecture (2016), publié par le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour le savoir, indique que le Maroc se classe troisième avec un taux de 92% dans le classement des pays arabes qui lisent le plus et ce, derrière l'Égypte (97 %) et le Liban (96 %). En effet, les Marocains consacrent à la lecture, en moyenne, 57 heures par an. Quant aux livres lus, cela fait environ 27 livres lus par habitant annuellement et ce, sur la base d'un échantillon d'environ 148000 personnes arabes sélectionnées par voie électronique. La moyenne des livres lus annuellement est de 19 livres en langue arabe et de 10 livres en langue

française. Il a, également, été constaté que le nombre de titres lus en dehors du cadre des études ou du travail est de 16 livres, alors que ceux lus dans l'un de ces cadres-là est de 12 livres.<sup>55</sup> Même si les statistiques de lecture de l'échantillon des marocains interrogés dans le rapport contredit l'idée populaire selon laquelle " la nation du verset coranique " Lis " (Iqraa) ne lit pas ", il n'en demeure pas moins vrai que ce niveau, malgré son importance, reste insuffisant pour les exigences relatives à l'engagement dans la société du savoir, ce qui appelle à motiver les jeunes à acquérir l'habitude de la lecture.

Les données sur les productions des diplômés universitaires marocains révèlent le niveau modeste de la production du savoir. Dans une étude du ministère de l'éducation nationale dans le domaine des sciences sociales et humaines (2009), il a été constaté que, durant un demi-siècle (1960-2006), les universitaires marocains n'ont publié que 57000 productions, comprenant 30000 articles, 13000 livres et 14000 publications. Il existe même des universités marocaines qui n'ont rien publié au cours des quinze années précédant ladite étude. L'étude a, également, révélé que 55% des enseignants n'ont pas publié, au cours de l'ensemble de leur carrière, une seule ligne,

**Les données sur les productions des diplômés universitaires marocains révèlent le niveau modeste de la production du savoir**

**Un rapport publié par " Western Digital ", spécialisé dans la collecte et le traitement de données, a dévoilé que le nombre d'utilisateurs de WhatsApp au Maroc a atteint 17 millions de personnes, à la fin de janvier 2019**

alors qu'elle portait sur 1400 enseignants-chercheurs parmi les 3600 enseignants en poste, au moment de sa réalisation.<sup>56</sup> Cependant, l'étude montre que les lacunes des universités marocaines dans la rédaction et la publication sont lentement corrigées. En effet, le ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a révélé que le nombre de recherches marocaines mondialement reconnues s'élève à 6800 recherches et que ces dernières sont publiées dans la base de données " Scopus " qui est l'une des plus grandes bases de données de références bibliographiques et de citations. Aussi, l'intégration d'un certain nombre d'universités marocaines dans les classements internationaux indique que la recherche scientifique a contribué de manière significative à l'amélioration du niveau d'innovation et de brevets.<sup>57</sup>

Pour sortir du marasme qui freine l'innovation, le rapport de la Banque mondiale " le Maroc à l'horizon 2040 " recommande au Maroc, afin de libérer les forces d'innovation, de travailler sur les trois axes stratégiques suivants : renforcer la concurrence loyale et lutter contre toutes les formes de rente économique ; tenir les acteurs économiques bien informés des décisions et les impliquer dans la prise de décisions qui les concernent, notamment les acteurs au niveau local ; et, promouvoir le changement culturel en relation avec l'entrepreneuriat et l'innovation.<sup>58</sup>

### **Les technologies d'information et de communication**

Le contenu numérique fait référence aux applications qui stockent, traitent et affichent de diverses données en arabe.

Il fournit, également, des logiciels utilisés dans les applications pour exécuter des tâches en langue arabe par voie électronique. Le contenu numérique comprend toutes les formes de données (audio, textuelle ou visuelle) qui sont distribuées numériquement. Il présente plusieurs avantages en matière la diffusion de l'information et de l'assurance d'un accès rapide pour le destinataire, réalisant ainsi une accumulation de connaissances numériques qui sont stockées et utilisées pour le progrès culturel et civilisationnel.

Un rapport publié par " Western Digital ", spécialisé dans la collecte et le traitement de données, a dévoilé que , a la fin de janvier 2019, le nombre d'utilisateurs de " WhatsApp " au Maroc a atteint 17 millions de personnes, étant donné que 81% des Marocains l'utilisent pour chatter. WhatsApp est suivi par la plateforme " Facebook " avec un taux de 76%, puis la plateforme " YouTube " avec 60%. " Instagram " étant en quatrième place avec 45% d'utilisateurs et " Snapchat " à la cinquième place avec 25%.<sup>59</sup>

Au cours du premier trimestre de l'année 2018, l'Agence nationale de réglementation des télécommunications en coordination avec le Ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique, le Conseil économique, social et environnemental, le Conseil supérieur de la communication audiovisuelle et le Haut-Commissariat au plan ont mené une étude de terrain concernant les indicateurs des TIC. Cette étude a révélé que l'utilisation des téléphones intelligents et d'Internet parmi les familles marocaines s'est développée ces dernières années, du fait que les téléphones mobiles se sont répandus dans

les ménages avec un taux de 99,8% et ce, dans les zones urbaines comme rurales. L'étude a, également, démontré que 92% des individus (âgés de 5 à 39 ans) sont les plus équipés d'un smartphone, ce qui représente 80% des smartphones en usage, sachant que le nombre total est estimé à plus de 22.6 millions de téléphones. La recherche a indiqué que 86% des personnes, qui ont plus de 5 ans et sont propriétaires d'un smartphone, utilisent ce dernier pour accéder à Internet, ce qui équivaut à 19.6 millions de personnes.

Concernant l'équipement en ordinateurs personnels des ménages, la recherche a révélé que 60% des ménages sont dotés d'un ordinateur personnel/tablette. Ce taux est en hausse de 6% par rapport à 2016. Concernant les internautes, le Maroc est au-dessus de la moyenne mondiale de 8 points.<sup>60</sup> Si cet important pourcentage de Marocains avait utilisé cette technologie numérique en arabe comme moyen d'acquérir des informations et de produire du savoir, cela aurait, sans aucun doute, joué un rôle essentiel dans le rattrapage de l'ère de l'information. Les données susmentionnées indiquent que les barrières monopolistiques ont été éliminées. De ce fait, un nouveau pas en avant est nécessaire pour faire des TIC un instrument clé d'apprentissage en vue d'aider les apprenants à améliorer la qualité de ce qu'ils acquièrent.

### **Les environnements favorables : du point de vue de la créativité et de son rôle dans la croissance économique**

Les environnements favorables, avec leurs composantes de base, multiples, complexes et interactives, contribuent à la promotion, à l'évolution et à l'ouverture

de la langue dans n'importe quel pays. Le niveau de ces contributions reflète l'importance accordée, par les diverses institutions et les différents secteurs de la société, à la langue en tant que vecteur de pensée et de culture. Ainsi, la maîtrise de la langue arabe et l'acquisition des moyens de son avancement est une mission qui doit commencer dès le plus jeune âge. La famille, l'école, les médias et les ressources d'apprentissage, en plus de la promotion et la stimulation de la créativité intellectuelle et culturelle ainsi que l'adoption d'une politique et d'une planification culturelles solides au sein de la société, sont susceptibles d'être des affluents du développement de la langue arabe et en feraient un point d'accès au savoir tant convoité. La société du savoir repose sur la diffusion, la production et l'utilisation efficace du savoir dans tous les domaines de l'activité communautaire. Ainsi, la localisation du savoir est un système intégré qui ne peut se concrétiser que par la mobilisation des efforts et l'implication des différents acteurs, afin que tous contribuent au système de développement durable.

Selon son modèle conceptuel, le processus de localisation a trois composantes clés : la production et la génération du savoir, l'utilisation et l'investissement du savoir, et la diffusion du savoir.<sup>61</sup> La localisation peut, également, être définie comme le processus de transition de la consommation et du recyclage du savoir, tel que parvenu de sa source, vers sa prise de possession et son utilisation. Cette transition s'effectue dans le cadre d'un système social et culturel qui cherche à progresser et à créer les conditions d'un développement authentique, capable de contribuer activement à la construction de la civilisation humaine.<sup>62</sup>

**Les environnements favorables, avec leurs composantes de base, multiples, complexes et interactives, contribuent à la promotion, à l'évolution et à l'ouverture de la langue dans n'importe quel pays. Le niveau de ces contributions reflète la mesure dans laquelle les diverses institutions et les différents secteurs de la société utilisent la langue en tant que vecteur de pensée et de culture**

Les participants aux panels de discussion, tenus dans le cadre de la préparation de la présente étude de cas, ont unanimement convenu que l'innovation, la recherche et le développement, qui sont les piliers du développement, s'effectuent grâce à l'éducation et la formation. De plus, il est évident que le niveau de développement et de progrès de n'importe quel pays se mesure, désormais, par le niveau du savoir conjugué aux compétences acquises.

L'importance de l'économie, en tant que moteur du développement et du progrès communautaire, a probablement conduit le Maroc à s'engager dans le contexte mondial qui connaît une pleine reconfiguration, sur un parcours moderniste, accéléré et basé sur de grands projets structurants et sectoriels. Les stratégies mises en œuvre ces dernières années ont permis de donner un nouvel élan au dynamisme des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, les mines et l'énergie. L'accélération de la croissance économique a contribué à relancer la coopération économique avec les pays voisins du sud de l'Europe, à savoir : l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal. Au niveau régional, le Maroc aspire à assumer une position stratégique de plaque tournante économique et financière entre l'Europe et l'Afrique et ce, grâce à sa situation géographique et ses nouvelles infrastructures.<sup>63</sup>

Au cours des quinze dernières années, le Maroc a réalisé des progrès indéniables sur le plan économique et social ainsi qu'en matière de libertés individuelles et de droits civils et politiques. Cependant, le processus économique dans lequel le Maroc s'est engagé il y a 15 ans, reste relativement lent, surtout si on le compare à d'autres pays qui ont réussi à rattraper le terrain perdu

de manière significative.<sup>64</sup> C'est pourquoi la position du Maroc, au niveau mondial selon les indicateurs économiques, n'est pas à la hauteur de ses aspirations, malgré les efforts fournis dans plusieurs secteurs vitaux de son économie pour remédier au déficit, combler les écarts résultant de ses défaillances cumulées et permettre d'accélérer la transition de l'économie traditionnelle basée sur le capital matériel à l'économie du savoir qui considère les connaissances comme un enjeu stratégique. L'économie marocaine a été classée au 68<sup>ème</sup> rang dans l'indice mondial du savoir 2018, avec une valeur de 44,8/100. Cela constitue une position moyenne. D'une manière générale, on observe que les indicateurs de l'enseignement supérieur, des TIC et de l'économie n'ont pas permis au Maroc de se classer dans une position moyenne, au niveau mondial. Cependant, il n'en est jamais loin. Aussi, il ressort clairement de cette enquête que le Maroc n'a pas investi ses ressources de manière adéquate et ce, malgré son potentiel et ses opportunités de réussite.

La langue devient une ressource économique qui s'intègre aux autres ressources économiques, si toutefois elle est investie dans les nombreux domaines pouvant former une industrie culturelle dans les secteurs de l'éducation, de loisirs ou du tourisme. Le secteur culturel ne doit pas être considéré comme un secteur spécialisé uniquement dans le divertissement et l'ouverture d'esprit, sans contribuer au développement social, politique et économique. La langue est un outil d'expression multiforme qui peut prendre la forme de la littérature, des arts, du théâtre, du cinéma ou de tout autre produit littéraire, comme les peintures d'art, la photographie et les créations

**Au cours des quinze dernières années, le Maroc a réalisé des progrès indéniables sur le plan économique et social ainsi qu'en matière de libertés individuelles et de droits civils et politiques**

musicales ou dramatiques. Le Maroc possède un patrimoine historique, culturel et civilisationnel riche et diversifié, qui peut être exploité économiquement pour contribuer à l'augmentation des revenus et au développement des communautés locales. Avec une planification efficace, la culture deviendra le cœur battant du tourisme et ce, en diversifiant et en augmentant le nombre de musées, de galeries d'art et de stands d'artisanat, qui contribuent à la commercialisation de la production culturelle matérielle et immatérielle du pays. Le Maroc a réussi à franchir une étape importante en attirant les touristes. Le ministère du Tourisme a annoncé que le Maroc a atteint des niveaux records en termes de nombre de touristes en 2017, car environ 11,3 millions de touristes ont visité le pays. Ce nombre représente une augmentation de 10% par rapport à 2016. En 2017, les revenus du tourisme en devises ont atteint 69.7 milliards de dirhams, soit 6.16 milliards euros.<sup>65</sup> En plus des touristes, le Maroc a su attirer des investisseurs dans la culture, car de nombreux cinéastes affluent vers la ville de Ouarzazate (le Hollywood du Maroc) pour tourner des films, ce qui génère des revenus importants pour le pays et la région. Ainsi, la culture s'élève à son tour et devient un outil parfait pour faire avancer le savoir et la pensée à travers ce qu'elle offre au touriste dans la langue nationale qui confirme son efficacité, valorise son identité et conforte son existence. Ceci est démontré par le grand nombre d'institutions et de centres spécialisés dans l'enseignement de la langue et la culture marocaines aux étudiants étrangers de différentes régions du monde.

Dans le contexte des défis existentiels auxquels sont confrontées les économies à ressource unique, la diversification des

investissements représente un facteur clé de la réussite de l'économie. Investir dans la culture est à la fois le moteur d'une renaissance et d'une relance de l'économie. Il permet d'assurer un avenir qui fait face aux défis à travers un acte culturel créatif. Ce dernier libèrera les énergies créatives des jeunes dans divers domaines qui font avancer la société sur le plan intellectuel et cognitif et ce, à travers ses arts et sa littérature adoptant la langue nationale comme canal de leur expression. C'est peut-être ce qui a poussé l'UNESCO à voir en ces industries culturelles et créatives des industries ayant la croissance la plus rapide au monde, puisqu'elles se sont avérées être une option de développement durable qui dépend d'une ressource unique en son genre et renouvelable, à savoir : la créativité humaine.<sup>66</sup> Nous espérons voir le " Conseil national des langues et de la culture marocaine " œuvrer à la protection et au développement des langues arabe et amazighe et de plusieurs expressions culturelles marocaines, en tant que patrimoine authentique et expression moderne de la créativité. Cela permettra de relever les grands défis liés à la politique linguistique au Maroc.

### **Conclusions et recommandations pour activer le rôle de la langue arabe dans l'établissement de la société du savoir**

Le monde moderne connaît des transformations culturelles majeures. La langue, étant étroitement liée à la vie humaine et à la société, n'est donc pas à l'abri de ces changements, ces transformations, ces compétitions et ces luttes pour survivre et prouver son existence. Cet état de fait a stimulé l'intérêt croissant, au cours des dernières décennies, pour l'apprentissage

**La présente étude de cas montre la prégnance d'une dualité linguistique qui marque la vie publique dans la société marocaine. Une action décisive est nécessaire pour trouver une solution qui puisse fortifier la langue arabe, accroître son emploi dans tous les secteurs et à tous les niveaux et favoriser son utilisation sociale**

des langues étrangères à un âge précoce et ce, en raison d'un mélange de facteurs économiques, politiques et idéologiques qui bousculent la langue arabe et la laissent en un état de doute et d'incertitude.

À la lumière de ce qui précède, la présente étude de cas montre la prégnance d'une dualité linguistique qui marque la vie publique dans la société marocaine. Une action décisive est nécessaire pour trouver une solution qui puisse fortifier la langue arabe, accroître son emploi dans tous les secteurs et à tous les niveaux et favoriser son utilisation sociale. Il est indispensable, également, d'établir et d'adopter une procédure efficace concernant la question de l'enseignement des langues et les langues d'enseignement dans les différents établissements d'enseignement. Il existe des lacunes concernant la présence de l'arabe dans les publications et les productions du savoir des institutions et des centres scientifiques et techniques. Cette situation exige une action concertée et des efforts considérables pour préserver l'intégrité de la langue arabe. Il est, également, nécessaire de procéder à une révision des méthodes et des programmes d'enseignement et d'apprentissage de l'arabe, et ce, conformément aux tendances pédagogiques modernes fondées sur les découvertes scientifiques en neurosciences et en psychologie cognitive. Cela mènera à une communication constructive avec les apprenants et à faire progresser la langue arabe, pour qu'elle devienne une langue productive s'élevant au niveau du développement de la pensée, de la vie et de la société.

L'étude de cas confirme que l'être humain n'innove que dans sa langue. Le développement global ne peut être

atteint sans la langue nationale qui assure la communication entre tous les membres de la société. C'est ce qu'ont affirmé les participants aux panels de discussion tenus dans le cadre de la préparation de la présente étude de cas. Ils ont fondé leurs analyses sur des rapports internationaux portant sur la qualité de l'éducation. Ces rapports ont démontré que le dénominateur commun, entre les pays les plus avancés sur l'échelle du développement humain, est l'utilisation de leur langue nationale dans l'acquisition, le transfert, la localisation et la production des sciences. Par conséquent, le fait d'arabiser les programmes éducatifs du Maroc et de promouvoir l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères vivantes est d'une importance primordiale, si l'on cherche à former un citoyen ayant à la fois une identité marocaine et aspirations universelles.<sup>67</sup>

L'étude de cas démontre que les débats linguistiques actuels autour de la langue arabe confondent ce qui relève de la méthodologie scientifique objective avec ce qui relève des luttes idéologiques. Cela met le Maroc face à un environnement linguistique pollué, plein de contradictions flagrantes et face à une fracture sociétale qui risque d'avoir de pires conséquences.<sup>68</sup> On ne sera pas capable de faire progresser la langue arabe et lui donner le véritable statut, qu'elle mérite, qu'en évitant les positions idéologiques et en se tournant vers la recherche et la production du savoir qui témoignent des capacités et du potentiel de la langue arabe. La gestion des affaires ou des politiques linguistiques requiert plus de vigilance, de connaissances et d'efforts accrus de la part des décideurs, des populations, des institutions civiles ainsi que des élites intellectuelles, culturelles et scientifiques, afin de pouvoir anticiper

les conséquences des choix linguistiques adoptés et les modalités de leur mise en œuvre, de calculer leurs coûts matériels, économiques, éducatifs et politiques, puis d'évaluer constamment la politique linguistique adoptée selon des critères standards et de se préparer à en être tenu responsable.<sup>69</sup>

Il est indéniable que la prise de décision éducative dans la gestion de l'enseignement des langues ne se limite pas aux aspects techniques, technologiques, pédagogiques et scientifiques. En effet, elle repose, principalement, sur des choix et des références idéologiques et économiques, mais aussi sur des intérêts particuliers qui affectent la mise en œuvre de telle ou telle initiative<sup>70</sup>. Cela appelle les autorités compétentes à appliquer les décisions officielles de l'État et à mettre en œuvre les recommandations linguistiques des académies de langue arabe, en vue de faire progresser et de stimuler l'arabe pour suivre le rythme du développement et les nouvelles révolutions scientifiques, techniques et technologiques. Le danger, qui menace la langue arabe, réside dans la dualité où elle se trouve avec les langues étrangères, car ces dernières sont les langues du progrès et de l'épanouissement culturel et scientifique. L'identité de l'apprenant et sa capacité d'expression s'en trouvent, ainsi, négativement impactées. Ainsi, le mouvement, visant à faire progresser la langue arabe et à en faire un point d'accès vers la société du savoir au Maroc, nécessite une bonne utilisation de la langue arabe dans tous les services publics et les différentes sphères de la société, afin qu'elle ait un impact positif et une efficacité élevée pour atteindre le développement. En effet, la langue est un moyen de développement culturel, social

et économique, car elle sert de pont pour les expériences et les connaissances, reliant les structures scientifiques et technologiques aux membres et aux structures de la société, en particulier dans les nouvelles sociétés dont l'économie est basée sur le savoir.

La présente étude de cas a révélé que le Maroc a entrepris, au cours des dernières décennies, plusieurs initiatives qui affirment clairement sa volonté de changement et de développement. En effet, nous pouvons citer des exemples de réussites impressionnantes et de projets ambitieux. Au cours des quinze dernières années, le développement du Maroc est, à bien des égards, atypique dans cette partie du monde qui est en proie à de graves difficultés politiques, économiques et sociales.<sup>71</sup> En conclusion, il serait peut-être utile de présenter quelques recommandations qui feraient développer la langue arabe et promouvraient son rôle, afin qu'elle devienne un point d'accès pour le transfert, la localisation et la production du savoir, mais aussi vers la société et l'économie du savoir.

### Recommandations

#### Les recommandations pour une mise en œuvre à court terme (trois ans)

A- Rendre, au plus vite, l'Académie Mohammed VI de la langue arabe opérationnelle afin qu'elle remplisse sa fonction en vue de préserver et de promouvoir la langue arabe. L'article 12 stipule que sa mission est de " développer la langue arabe, assurer sa protection et son évolution et accroître son utilisation, tout en considérant qu'elle est la langue officielle de l'État ".<sup>72</sup>

**La langue est un moyen de développement culturel, social et économique, car elle sert de pont pour les expériences et les connaissances, reliant les systèmes scientifiques et technologiques aux membres et aux structures de la société, en particulier dans les nouvelles sociétés dont l'économie est basée sur le savoir**

B- Appliquer, au plus vite, les procédures énoncées dans la Charte nationale de l'éducation et de la formation et les orientations de la vision stratégique 2015-2030, tout en se basant sur les récents progrès et recherches scientifiques afin d'améliorer l'enseignement de la langue arabe et son utilisation. Il est indispensable d'apprendre, en même temps, les langues étrangères, de s'ouvrir à l'amazighe et de faire de l'arabe la langue d'enseignement dans les différents niveaux d'enseignement.

#### Les recommandations pour une mise en œuvre à moyen terme (cinq ans)

- A- Revoir les cahiers de charge des chaînes de télévision et des stations de radio privées, conformément aux exigences constitutionnelles, afin de réglementer l'usage des langues et accorder à la langue arabe le statut qui correspond aux exigences de la Constitution.
- B- Exploiter le pouvoir des médias afin de changer les perceptions, répandues dans certains milieux sociaux, à propos de la prétendue difficulté de la langue arabe et de son incapacité à exprimer la science, la technologie et la vie quotidienne.
- C- Faciliter l'apprentissage de la langue arabe dans les niveaux de l'enseignement primaire, que ce soit dans les activités éducatives, les programmes et les manuels scolaires, ou la communication dans l'espace scolaire.

#### Les recommandations pour une mise en œuvre à long terme (dix ans)

- A- Assurer la qualité du contenu médiatique sous toutes ses formes. Développer des chaînes et des programmes médiatiques afin de contribuer à la préservation et à la promotion de la langue arabe et ce, d'une manière qui permette des influences mutuelles entre la langue et les médias. Ainsi, les médias deviennent un promoteur de la langue et un facteur qui élargit la portée de sa diffusion.
- B- Organiser des événements et des activités liées à l'utilisation de la langue arabe et souligner son importance auprès des enfants et des jeunes. Renforcer, également, le rôle des médias et de la société civile au service de l'arabe et de sa promotion.
- C- Sensibiliser quant à la citoyenneté linguistique et sensibiliser les citoyens quant à l'importance de leur langue. Renforcer les liens entre les citoyens et l'histoire passée, présente et future de leur nation, tout en établissant les fondements de la sécurité linguistique et en promouvant les projets de développement linguistique.<sup>73</sup>
- D- Développer l'usage quotidien et permanent de la langue arabe dans les sphères de l'éducation sociale (famille, école, médias, associations et forums de la société civile).

- E- Développer de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage de la langue arabe avec des techniques modernes, ce qui permet de l'acquérir à l'aide d'approches pédagogiques efficaces et attrayantes qui répondent aux besoins de l'apprenant et correspondent à ses perceptions. Encourager les projets de production de programmes pédagogiques en arabe et en donner l'accès, en parallèle, aux enseignants et aux apprenants, afin d'habiliter les institutions à leur usage.<sup>74</sup>
- F- Faire adopter par l'Etat une politique linguistique claire, tout en créant des mécanismes pour activer la législation et les lois qui régissent l'usage de la langue arabe, en sa qualité de langue officielle et langue de l'identité, dans les différents domaines scientifiques et pratiques.
- G- Le ministère de la culture et les centres de recherche doivent encourager la publication et la traduction de la production scientifique et de connaissances. Ils doivent, également, préconiser l'utilisation de l'arabe dans la conduite des recherches et des études scientifiques ; œuvrer à enrichir le contenu numérique en langue arabe dans les divers domaines scientifiques ; accorder à la langue arabe une place appropriée en tant que langue nationale ; et, promouvoir son utilisation dans toutes les sphères de la vie quotidienne.
- H- Activer et stimuler le rôle des académies et des centres de langues dans l'arabisation et la traduction, afin de réhabiliter la langue arabe et d'en faire un outil d'expression de la culture et du savoir à l'ère numérique.
- Il faut encourager la publication et la traduction de la production scientifique et de connaissances ; œuvrer à enrichir le contenu numérique en langue arabe dans les divers domaines scientifiques ; accorder à la langue arabe une place appropriée ; et, promouvoir son utilisation dans toutes les sphères de la vie quotidienne**

## Références

- 1 L'équipe de travail exprime ses plus vifs remerciements aux messieurs qui ont bien accepté de réviser cette étude et ont émis de précieuses remarques. En particulier : Dr. Abdel Nasser Al Naji, Dr. Khaled Fares et Dr. Miloud Ahbado.
- 2 Abdallah Ibrahim, 2017, Un entretien réalisé par Mohamed Bennis et Abdel-Samad Belkadir sur " Le nationalisme et la culture nationale ", magazine Al-Multaqa, n° 40.
- 3 Ahmed Al-Daghriani, 2015, Maghrib ma qabl wa ma ba'ad firansa (Le Maroc avant et après la France). <https://www.hespress.com/writers/255761.html>, consulté le 27 novembre, 2019.
- 4 Al-Makki Al-Moroni, 1996, Al'iislah altaelimi bialmaghribi, 1956-1994 (Réforme de l'éducation au Maroc, 1956 – 1994). Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, p.21.
- 5 Ali Al Qassemi, 2010, Al-tadakhul al-loughawii wa al-tahawoul al-loughawi (L'interférence et le changement linguistiques), le laboratoire des pratiques linguistiques, université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, Algérie, n°1, p. 2.
- 6 Abd al-Rahim Dahmani, 2018, " Al-wad'e al-loughawi fi al-maghribi : sidamiat al-nassi wa al-waqi'i " (La situation linguistique au Maroc : le conflit entre le texte et la réalité), revue de la planification et la politique linguistique, n° 7, octobre 2018, le Centre international Roi Abdullah Bin Abdulaziz pour la langue arabe, p. 65-82.
- 7 Ibid, p.67.
- 8 Ibid, p.67.
- 9 Le ministère marocain de la communication, 2003, article 65, cité par Abd al-Rahim al-Dahmani, ibid, p. 67.
- 10 Une séance de discussion s'est tenue le 27 avril, 2019, réunissant un groupe de chercheurs, de décideurs, de professionnels issus de différents secteurs, de journalistes, de médecins et d'ingénieurs marocains, afin d'explorer leurs points de vue sur le statut de la langue arabe et sa capacité à être un point d'accès pour le transfert, la localisation et la production du savoir. Un questionnaire, comprenant 18 questions liées au statut de la langue arabe dans la société marocaine, a été distribué aux participants à la séance.
- 11 Rachid Belhabib, 2011, Al-lougha al-arabia wasilatou al-tanmia (La langue arabe comme outil de développement), une communication présentée lors de la Conférence sur la langue arabe et le développement humain, réalités et enjeux, le Centre des études humaines et sociales, Oujda, Maroc, p. 69.
- 12 Ibid, p.70.
- 13 Othman Saadi, 1999, Taaribou al-oulum wa al-tiknouloujya wa tawtiniha (Arabisation et localisation des sciences et des technologies), Journal El Massa quotidien algérien, numéro paru le 15 octobre, 1999.
- 14 Amal Kenin, 2019. L'enseignement des matières scientifiques en langue français devance la prochaine rentrée scolaire, <https://www.hespress.com/societe/439215.html>, consulté le 27 novembre, 2019.
- 15 Ibid.
- 16 Ibid.
- 17 Mohammed Nadjeh, 2018. La fuite des cerveaux prive le Maroc de milliers des compétences et de travailleurs hautement spécialisés, <https://www.hespress.com/societe/403633.htm>, consulté le 9 novembre, 2019.
- 18 Ayoub Al-Rimi, 2015. Les marocains représentent 45% de la fuite des cerveaux de Maghreb vers l'Europe, <https://www.hespress.com/marocains-du-monde/262170.html>, consulté le 9 novembre, 2019.
- 19 Mohammed Nadjeh, 2018. La fuite des cerveaux prive le Maroc de milliers des compétences et de travailleurs hautement spécialisés.

- 20 Ville de Nadour, (s.d.). Une étude qui révèle le taux élevé de fuite des cerveaux au Maroc, <https://bit.ly/2OnquvS>, consulté le 27 novembre, 2019.
- 21 La Ligue des États arabes, 2008. Le rapport régional sur la migration de la main-d'œuvre arabe : fuite des cerveaux ; perte ou opportunités ? [http://www.poplas.org/uploads/publication/pdf/migration\\_2008\\_ar\\_1.pdf](http://www.poplas.org/uploads/publication/pdf/migration_2008_ar_1.pdf), consulté le 27 novembre, 2019.
- 22 Jamal Wehbi, 2009. L'émigration de plus de 200 mille compétences scientifiques marocaines vers l'étranger entrave le développement, <https://www.maghress.com/almassae/24839>, consulté le 27 novembre, 2019.
- 23 Muhammad Al-Awraghi, 2011. La langue arabe est la base du développement dans sa patrie. Une communication présentée lors de la Conférence sur la langue arabe et le développement humain, réalités et enjeux, le Centre des études humaines et sociales, Oujda, Maroc, p.55.
- 24 Abdul Salam Al Shaddadi, 2011, Al-waad'e al-loughawi al-maghribii bayn irth al-madi wa mouqtadayat al-hadiri (La situation linguistique marocaine entre l'héritage du passé et les exigences du présent). L'école marocaine (revue), le troisième numéro, mars 2011, p. 56.
- 25 Abdel Razak Torabi, 2011. Al-loughat al-arabiat wa rihan tawtin al-maarifat al-ilmia (La langue et le défi de la localisation des connaissances scientifiques). Une communication présentée lors de la Conférence sur la langue arabe et le développement humain, réalités et enjeux, le Centre des études humaines et sociales, Oujda, Maroc, p. 169.
- 26 L'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science, le Bureau de coordination de l'arabisation, la Banque de la terminologie arabe standard, <http://www.arabization.org.ma/Standarddesdictionnaires.aspx>, consulté le 27 novembre, 2019.
- 27 Mohammed al-Baghdadi, 2019, Oussous al-fizya' al-mou'asira (Fondements de la physique moderne), Top Presse, Rabat, Maroc.
- 28 Mohammed Al Bahili, 2009. Étudier dans une langue étrangère à la lumière des études scientifiques contemporaines, <https://www.ahlalhdeth.com/vb/showthread.php?t=360369>, consulté le 27 novembre, 2019.
- 29 Youcef Simo, 2015. La recherche scientifique au Maroc... Des perspectives prometteuses.  
<https://www.aljazeera.net/news/scienceandtechnology/2015/7/14/>
- 30 Journal Al-Tajdid, 2014. Les défaillances de la recherche scientifique au Maroc, <https://www.maghress.com/attajdid/109872>, consulté le 27 novembre, 2019.
- 31 L'Office Marocain de la propriété industrielle et commerciale, 2017. Rapport annuel 2017.
- 32 Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour le savoir, 2018. L'indice mondial du savoir 2018.
- 33 La Fondation Roi Abdulaziz Al Saoud – Casablanca, 2018, Al-nachr wa lkitab fi al-maghrib : altaqirir alsanawiu a'an wadi'iat al-nachr wa al-kitab fi majalat al-adab wa al-oulum al-inssania wa al-ijtma'ia 2017/2018 (L'édition et le livre au Maroc : le rapport annuel sur l'état de l'édition et du livre dans les domaines de la littérature et des sciences humaines et sociales 2018/2017), p. 20 et 21.
- 34 Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour le savoir, 2014. Le Rapport arabe sur le savoir 2014 : la jeunesse et la localisation du savoir, p.141.
- 35 <https://www.internetworldstats.com/stats1.htm>, consulté le 27 novembre, 2019.
- 36 Abdul Salem Al Shaddadi, 2011. Al-waad'e al-loughawi al-maghribii bayn irth al-madi wa mouqtadayat al-hadiri (La situation linguistique marocaine entre l'héritage du passé et les exigences du présent), L'école marocaine (revue), le troisième numéro, mars 2011, p.55.
- 37 Le Programme des Nations Unies pour le développement. Le rapport arabe sur le développement humain 2016 : les jeunes et les perspectives de développement humain dans une réalité changeante, p.65.
- 38 Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour la savoir, 2016. L'indice arabe du savoir 2016, p.23.

- 39 Le Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Min ajl madrasat al-inassaf wa al-jawdat wa al-irtiqa'u : rou'yat astiratijiat lil isalihi (Pour une école d'équité, de qualité et de progrès : une vision stratégique pour la réforme), [https://www.enssup.gov.ma/sites/default/files/ACTUALITES/2017/Vision\\_strategique\\_de\\_la\\_reforme\\_2015-2030\\_ar.pdf](https://www.enssup.gov.ma/sites/default/files/ACTUALITES/2017/Vision_strategique_de_la_reforme_2015-2030_ar.pdf), consulté le 27 novembre, 2019.
- 40 Mohammed Al Sharqawi, 2019. Al-jamiat al-maghribiat min al-noubough ila al-inhitat. Al-massar wa al-tada'iat (L'université marocaine : de l'excellence au déclin. Le parcours et les répercussions).
- 41 Ibid.
- 42 Hespresse, 2019. Une université marocaine parmi les établissements d'enseignement les plus influents, <https://www.hespresse.com/societe/428572.htm>, consulté le 27 novembre, 2019.
- 43 Voir le site officiel de l'université Mohammed V. <http://www.um5.ac.ma/>, consulté le 27 novembre, 2019.
- 44 Le Programme des Nations Unies pour le Développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour la savoir, 2018. L'indice mondial du savoir 2018.
- 45 Jean-Pierre Chauffour, 2017. Le Maroc à l'horizon 2040 : investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique, le groupe de la Banque mondiale, p.3.
- 46 Quelques thèses de doctorat ont été déposées et examinées en langue arabe à la faculté de médecine de Casablanca, mais c'est un très petit nombre de tentatives timides en l'absence d'encouragements et d'initiatives de la part de l'administration et des autorités compétentes.
- 47 Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour la savoir, 2011. Le rapport arabe sur le savoir 2010/2011, Préparer les jeunes générations à la société du savoir (Le cas du Maroc), p. 352, données.
- 48 Ahmed Ozzy, 2012. Al-madrasa wa al-takwin wa moutatalibat bina' moujtamaa al-maarifa (L'école, la formation et les exigences pour la mise en place de la société du savoir). Majalat al-madrasat al-maghribiat (Journal de l'école marocaine), le Conseil supérieur de l'éducation, n° 4 et 5, octobre 2012, p. 105 - 122.
- 49 Muhammed Khei, 2014. La recherche scientifique... Le Maroc relégué au sixième rang au niveau africain, Al-sabah, 13 octobre, 2014, <https://assabah.ma/74123.html>, consulté le 27 novembre, 2019.
- 50 Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour la savoir, 2018. L'indice mondial du savoir 2018, p. 52.
- 51 La base de données de la Banque mondiale, [wdi.worldbank.org](http://wdi.worldbank.org), consulté le 27 novembre, 2019.
- 52 La Fondation Roi Abdulaziz Al Saoud – Casablanca, 2018, Al-nachr wa al-kitab fi al-maghrif : Al-taqrir al-sanaw an wad'iat al-nachr wa al-kitab fi majalat al-adab wa al-oulum al-inssania wa al-ijtima'ia 2017/2018 (L'édition et le livre au Maroc : le rapport annuel sur l'état de l'édition et du livre dans les domaines de la littérature et des sciences humaines et sociales, 2018/2017), p. 7.
- 53 Abdallah Hammoudi, 2018. Le deuxième rapport de l'Observatoire arabe des sciences sociales, Al-ouloum al-ijtima'ia fi al-alam al-arabi : mouqarabat al-intajat al-saadira bi al-loughat Al-arabia (2000-2016) (Les sciences sociales dans le monde arabe : l'approche des publications en langue arabe (2000-2016), le Conseil arabe pour les sciences sociales, Beyrouth, p. 53.
- 54 Ibid, p.8.
- 55 Le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum pour la savoir. 2016. L'indice arabe de la lecture, les résultats des États arabes, p. 26.
- 56 Yahya Al-Yahyaoui, 2009. La misère de la recherche scientifique au Maroc, <https://www.hespresse.com/opinions/13950.html>, consulté le 29 novembre, 2019.

- 57 Hespresse, 2019. Le ministre de l'éducation : 6800 recherches marocaines classées au niveau mondial, <https://www.hespresse.com/societe/432796.html>, consulté le 29 novembre, 2019.
- 58 Jean-Pierre Chauffour, 2017. Op.cit.
- 59 Hespresse, 2019. L'utilisation de WhatsApp dépasse celle de Facebook au Maroc, [https://www.hespresse.com/hitech/428456.html?utm\\_source=notification\\_web&utm\\_medium=notification\\_web](https://www.hespresse.com/hitech/428456.html?utm_source=notification_web&utm_medium=notification_web), consulté le 29 novembre, 2019.
- 60 Marrokino, 2019. 99% des Marocains utilisent les smartphones et l'Internet, <http://www.marokino.info/article/58835>, consulté le 29 novembre, 2019.
- 61 Soham Badi, 2017. A'namudaj al-mafahimi litawtin al-ma'rifah fi al-watan al-arabi wa istratijiyat tamqin a'shabab (Le modèle conceptuel pour la localisation du savoir dans le monde arabe et la stratégie d'autonomisation des jeunes) lecture du rapport arabe sur le savoir 2014). [http://www.journal.cybrarians.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=790:sbadi&catid=307:papiers&Itemid=111](http://www.journal.cybrarians.org/index.php?option=com_content&view=article&id=790:sbadi&catid=307:papiers&Itemid=111)
- 62 Ibid.
- 63 Jean-Pierre Chauffour, 2017, op. cit. p. 8.
- 64 Ibid.
- 65 France 24, 2018. Le Maroc atteint un niveau record dans le domaine de tourisme en 2017. <https://bit.ly/33tnbaO>, consulté le 29 novembre, 2019.
- 66 Mervat Al-Araimi, 2016. Sina'at al-thaqafa ka mawrid iqtissadi'in (L'industrie culturelle en tant que ressource économique). Site internet de Ra'ay Alyawm, <https://bit.ly/2OQAnRB>. Consulté le 29 novembre, 2019.
- 67 Abdul Latif Al-Mawdani, 2011. Ab'aad al-tadbir al-bidaghouji li al-loughati (Les dimensions de la gestion pédagogique des langues). Majalat al-madrasa al-maghribia (Journal de l'école marocaine), troisième numéro, mars 2011.
- 68 L'Organisation du renouveau étudiantin/Forum des jeunes chercheurs, 2017. Taqrir al-maarifa al-jami'ia bi al-maghrib (Rapport sur les savoirs universitaires au Maroc), première édition, juillet 2017, p. 27.
- 69 Abdelkader Fassi Al-Fihri, 2013. Al-lissan al-arabi al-jami'i : Bayn al-tamassouk wa al-tanawou' wa al-ta'aadud (La langue arabe : entre cohésion, diversité et variété). Majalat Almoumarasat Al-loughawiati (Journal des pratiques linguistiques), numéro 30/2014, pp. 11-56.
- 70 Miloud Ahabado, 2011. Tadbir tadris Al-loughati : Al-waqi'i Wa al-maamoul (La Planification de l'enseignement des langues : réalités et aspirations). Majalat Al-madrasa Almaghribia (Journal de l'école marocaine), troisième numéro, mars 2011, p.149.
- 71 Jean-Pierre Chauffour, 2017, op. cit.
- 72 Les missions de l'Académie Mohammed VI de la langue arabe dans le cadre des textes législatifs et réglementaires du conseil national des langues et de la culture marocaine (ratifiée par la Chambre des représentants, 11 juin, 2019), <http://www.chambredesrepresentants.ma/sites/default/files/loi/04.16.pdf>, consulté le 28 novembre, 2019.
- 73 Fatima Hosseini, 2017. Al-lougha al-arabia wa taaziz qiam al-hawia wa al-moutana... Moufaraqat wa tahadiyat (La langue arabe et la promotion des valeurs de l'identité et de citoyenneté... Paradoxes et défis). La coalition nationale pour la langue arabe au Maroc.
- 74 Ibid.

Construire les sociétés du savoir dans la région arabe

# LE RÔLE DE LA LANGUE ARABE EN TANT QUE PORTAIL DU SAVOIR

Dans tous les discours portant sur le progrès et le développement durable, la création des sociétés et des économies du savoir est devenue une question primordiale. Aujourd'hui, le véritable progrès ne sera pas réalisé sans une transition vers une société du savoir ainsi qu'une bonne qualité des systèmes d'éducation et de formation, une profusion des produits de la recherche scientifique et du développement technologique, de compétences supérieures en matière d'utilisation de la technologie de communication et le renforcement des environnements favorables qui forment le contexte politique, économique et social propice pour réaliser tous ces éléments.

Pour sa part, langue joue un rôle fondamental dans la société du savoir : elle est l'incubatrice de la culture, de sciences, et du savoir dans toute société. Outre qu'elle fait partie du système de connaissances, elle est, également, une condition pour sa réalisation et pour la facilitation du processus de production, de transmission, de localisation et d'utilisation du savoir.

Dans ce contexte, ce rapport vise à connaître l'état des lieux de la langue arabe dans les pays arabes et la nature des relations interdépendantes entre la langue et les bases de la société du savoir. Finalement, cette analyse vise à anticiper les chances, les stratégies et les méthodologies de la promotion du rôle de la langue arabe de manière efficace en vue de créer les sociétés et les économies du savoir telles que souhaitées.

Il est à espérer que ce rapport, avec les riches informations, données et recommandations qu'il contient, contribuera à lancer un dialogue public approfondi et à stimuler l'action visant à renforcer le rôle de la langue arabe dans le processus de construction des sociétés du savoir tant espérées, afin de parvenir à un développement durable dans la région arabe et dans le monde entier.



مؤسسة سلطان بن عبد  
العزیز آل سعود الخيرية



9 789232 002747